John Carter Brown
Library
Brown University

The John Carter Brown Library
Brown University
Purchased from the
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund

Frontispice Tom. 7.

RECUEIL DES VOYAGES QUI ONT SERVI A L'ETABLISSEMENT ET AUX PROGREZ DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES, FORMÉE Dans les Provinces-Unies des Païs-Bas.

TOME VII.

Nouvelle Edition, revûë par l'Auteur & considérablement augmentée.

Enrichie d'un grand nombre de Figures en Taille-douce.

A ROUEN,
Chez PIERRE CAILLOUE', Libraire, Cour du Palais.

M. DCC. XXV.
Avec Aprobation & Privilege du Roi.

VOYAGE
DE L'AMIRAL
PIERRE VVILLEMSZ VERHOEVEN
AUX
INDES ORIENTALES,
AU JAPON, &c.

L'an 1607 & les années ſuivantes.

Avec une Relation de ce qui s'eſt paſſé en ce tems-là dans l'Iſle Borneo, & une deſcription de l'état où étoient l'Iſle d'Amboine & les Moluques l'an 1607.

DEs treize vaiſſeaux que la Compagnie des Indes Orientales fit partir l'an 1607. il en fut équipé quatre grands & deux yachts, par la Chambre d'Amſterdam qui participoit pour la moitié à cette cargaiſon.

La Chambre de Hoorn, & d'Enchuise, qui y participoit pour un huitiéme, fournit un vaisseau de 800. tonneaux : celle de Delft, qui y participoit pour une demi part, fournit un vaisseau de 1000. tonneaux, & un yacht de deux cens : celle de Zélande, qui y participoit pour un quart de part, fournit un vaisseau de 600. tonneaux, & un yacht de deux cens.

Pierre Willemſz Verhoeven, ou Verhouven, d'Amsterdam, fut établi Amiral de cette flote, & François de Wittert de Zélande en fut fait Vice-Amiral. Il y eut sept des vaisseaux qui la composoient, qui firent voiles du Texel le 22. de Décembre 1607. à six heures du matin, par un vent d'Est; mais celui qui se nommoit *Hollande*, aiant touché sur un banc, dans la passe des Espagnols, les autres le laissérent, & portérent le cap au Sud Ouëst-quart-de-Sud, par un vent fait de Nord, qui étoit fort frais.

Le 23. nous eûmes la vuë de Douvres & de Calais, par un vent d'Est-nord-est, & nous courûmes au Sud-ouëst-quart-à-l'Ouëst. Le *Delft*, dont Jaques van Groenewen étoit le Commis, joignit alors nôtre flote.

Le 24. elle fut aussi jointe par un autre flote de Hambourquois, à qui le Maître du navire *les Provinces* alla raisonner. Ils

lui répondirent que leurs vaisseaux étoient destinez pour S. Lucas. Sur le soir nous découvrîmes Portland.

Le 25. le vaisseau *le Lion Rouge* & le yacht *le Paon*, s'abordérent. *Le Lion Rouge* perdit son mât & sa vergue d'artimon, & sa galerie fut fort endommagée. L'Amiral fit mettre aux fers les Oficiers du quart, pour n'avoir pas bien fait leur devoir.

Le 26. le Conseil général s'étant assemblé, on concerta les ordres qu'il faudroit suivre, en cas d'ataque par des ennemis. En même tems les rations furent réglées à quatre livres de biscuit par semaine, pour chaque homme, à un pot de biére par jour, & cinq fromages pour tout le voiage.

Le 8. de Janvier 1608. le vent aiant forcé, les vaisseaux s'écartérent les uns des autres. Il n'y eut que *les Provinces*, qui portoit le pavillon comme Amiral, le *Delft* & le yacht *l'Aigle*, qui demeurérent ensemble, & ils courûrent à l'Ouëst.

Le 26. nous nous trouvâmes à huit lieuës du Pic de Ténériffe, qui nous demeuroit à l'Est-sud-est. La nuit suivante nous eûmes un vent de Nord-est, & nous crûmes que c'étoit un de ces vents alisez qui durent ordinairement jusques par les 5. ou 6. degrés au-deçà de la Ligne équinoxiale.

Le 2. de Février nous eûmes la vûë des Isles du Cap Verd, qu'on nomme autre

ment, sur tout parmi les Hollandois, les Isles Salées, parce qu'ils ont trouvé beaucoup de sel dans l'Isle du Mai. Celle qui se nomme l'Isle du Sel en particulier, ne fournit que peu de rafraîchissemens, qui consistent en quelques chévres & cabris bien maigres. Les habitans d'une autre de ces Isles, nommée S. Jago, y vont chasser, & particuliérement une fois l'année, qu'ils font une chasse générale, pour avoir les peaux de ces bêtes.

Les dix vaisseaux qui avoient été séparez, s'étoient rejoints à la rade de l'Isle du Mai, où l'Amiral les rencontra. La joie de cette rencontre fut entiére, car on y trouva le navire *Hollande*, qu'on craignoit qui ne se fût brisé sur le banc de la passe des Espagnols au Texel, où on l'avoit laissé échoué. Simon Jansz Hoen, qui en étoit le Capitaine, & Jaques de Bitter qui en étoit le premier Commis, firent le raport de ce qui leur étoit arrivé.

Le circuit de l'Isle du Mai est d'environ deux jours de chemin. Il y a beaucoup de rochers, & elle est fort aride. Il n'y croît presque rien que du foin, & des figuiers sauvages, dont les figues ne meurissent point, quoi-que la chaleur leur fasse prendre une assez belle couleur, mais elles manquent de pluïe. Il y a aussi quelques arbres qui portent du coton.

Ce qu'on y trouve en abondance sont des chévres, dont le Gouverneur fait tuër plus de 5000. par an pour en avoir les peaux. Il y a peut-être 30. familles qui y vivent misérablement. Il y a aussi des bœufs sauvages, des vaches, des taureaux, des ânes, des pourceaux, des coqs de bruïére, des faisans, des oies sauvages. Mais tout est si farouche qu'on a beaucoup de peine à en découvrir & à en tuër.

Il y a des marais salans dans lesquels l'eau entre, & où même elle sourd, & la chaleur la faisant coaguler, il s'en forme de bon sel, qui y est en abondance. Ceux qui relâchent à cette Isle pour s'en pourvoir, doivent prendre les habitans par la douceur; sinon ils s'enfuïent dans les montagnes, & y emménent leurs troupeaux de chévres, ainsi qu'il est arrivé en cette occasion.

Car le *Zélande* y aiant relâché le premier, & aiant mis des gens à terre pendant la nuit, tout le monde s'enfuit hormis un un vieillard, que le Commis Obelaer traita fort honnêtement, lui faisant même des presens en le renvoiant, pour l'obliger de dire aux autres que s'ils vouloient amener des rafraîchissemens, on les leur paieroit bien. Cependant il ne revint point, & l'on ne vit plus personne.

L'Amiral & Jaques le Févre descendirent à terre, acompagnez chacun de 25. mousquetaires, avec quelques piquiers, & chaque troupe prit un chemin particulier. Ils passérent la nuit dans l'Isle, & les habitans aiant vû qu'ils n'y avoient fait aucun desordre, envoiérent dire à l'Amiral qu'ils lui meneroient des chévres, si ses gens ne commettoient aucune violence, & ne touchoient point au foin dont ces bêtes devoient vivre.

Le 14. ils livrérent 90. chévres, qui furent distribuées sur les vaisseaux, & on les païa en fromages, & en d'autres marchandises qu'ils desirérent. Cependant on avoit fait débarquer les soldats & quelques Matelots, qu'on logea dans une petite Eglise, & à qui l'on fit faire tous les jours des exercices militaires. On prit aussi beaucoup de poissons, comme une espéce de mulets, des brémes, des dorades, des tortuës, & d'autres aussi gros que de petites moruës, & d'un goût excellent. Pour des oranges & des limons il n'y en avoit point.

Au côté oriental de l'Isle coule un ruisseau, qui est une aiguade bonne & commode, quoi-qu'elle soit à trois lieuës dans les terres. Le vent d'Est-nord-est soufle continuellement dans les parages voisins, & il n'y pleut qu'aux mois Septembre,

Octobre & Novembre. Mais la pluïe y tombe alors avec tant de force, qu'elle fait rouler de gros morceaux de roches & des arbres des montagnes.

Un soldat du *Hoorn* avoit été condamné à la grande cale, par-dessous la quille du vaisseau, & à être déserté dans la premiére Isle, pour avoir tué un Sergent, sa Sentence fut mise à éxécution, & il fut laissé dans l'Isle du Mai. Les autres Isles du Cap Verd où l'on pourroit se rafraîchir, étant défenduës par des Forts que les Portugais y ont construits, on ne peut pas y relâcher sûrement.

Ainsi Jean de Molre premier Commis du vaisseau Amiral, & Jaques le Févre, Fiscal de la flote, qui ont écrit cette presente Relation, donnent avis aux Sieurs Directeurs de la Compagnie, qu'il vaudroit mieux ordonner aux vaisseaux d'aller se rafraîchir dans les Ports du continent du Cap Verd, où il y a bon moüillage, & où l'on trouve quantité d'oranges & de limons.

De plus, il faut considérer que si les Hollandois continuënt à marquer l'Isle du Mai pour rendez-vous, le Roi d'Espagne pourra y envoier ses galions, pour atendre les flotes, qui n'entrent ordinairement dans le Port que vaisseau à vaisseau ; & il leur seroit facile de les détruire. Au lieu qu'on

pourroit tour-à-tour leur marquer différens Ports au continent, pour se mettre à couvert de surprise, d'autant plus qu'on ne s'éloigneroit presque pas de la route qui conduit sous la Ligne, puisque les vents aliſez d'Est-nord-est y soufflent aussi.

Enfin, chacun s'occupa, dans le Port de l'Isle du Mai, à se racommoder & à faire de l'eau, & comme ce fut-là que toute la flote se trouva rassemblée, cette circonstance fournit ici l'occasion de spécifier tous les vaisseaux dont elle étoit composée, & d'en parler en détail.

1. L'Amiral, qui étoit du Port de 800. tonneaux, se nommoit *Les Provinces-Unies*, & étoit monté par l'Amiral Verhoeven. Jean de Molre en étoit le premier Commis, & Frans Jacobsz d'Edam le Capitaine, ou le Maître. Il portoit deux piéces de canon de 24. livres de balle; quatre piéces de 18. livres de balle; deux pierriers de fonte de 13. livres de balle; 18. piéces de petit canon & deux de rechange, 10. autres pierriers avec les munitions de Guerre néceſſaires, & des vivres pour 160. hommes, pendant trois ans.

2. *Hollande*, du port de 1000. tonneaux, dont le Commis se nommoit Jaques de Bitter de Harlem, & le Maître Simon Jansz Hoen, ou Houn. Il portoit

six canons de demi-calibre, & 22. petits, avec deux autres de réchange; 10. pierriers, &c. & des vivres pour 230. hommes, aussi pendant trois ans.

3. *Amsterdam*, du Port de 600. tonneaux, dont le Commis se nommoit Pierre Hertsingh, & le Maître Pierre Gerritsz d'Amsterdam. Il portoit 22. canons, 8. pierriers, & des vivres pour 140. hommes.

4. *Le Lion Rouge avec les fléches*, du port de 460. tonneaux, dont le Commis se nommoit Gilles le Fieff d'Anvers, & le Maître Jean Wallischsz d'Edam. Il portoit 18. canons & huit pierriers, avec des vivres pour 120. hommes.

5. Le yacht *le Paon*, de 22. tonneaux, dont le Commis se nommoit Pierre Segersz d'Utrecht, & le Maître Meus Gysbertsz d'Amsterdam. Il portoit 18. canons & six pierriers, avec des vivres pour 70. hommes.

6. Le yacht *l'Aigle*, de la même capacité & de la même monture que *le Paon*, & également pourvû de toutes sortes de munitions. Le Commis se nommoit Jean Hesselsz de Steenwyk, & le Maître Rutgert Thomasz d'Amsterdam.

7. *Middelbourg*, du port de 1000. tonneaux, monté par le Vice-amiral François Wittert. Le Commis se nommoit Jaques Bouvaert, & le Maître Corneille Leenertsz.

Krackeel. Il portoit 26. canons, quelques pierriers, & des vivres pour 220. hommes.

8. *Zélande*, du port de 600. tonneaux, dont le Commis se nommoit Jean Obelaar de Flandres, & le Maître Guillaume Jacobsz d'Armuide. Il portoit 20. canons & 8. pierriers, avec des vivres pour 140. hommes.

9. Le yacht *le Faucon*, du port de 200. tonneaux, dont le Commis se nommoit Hans van Houten, & le Maître Corneille Adriaansz. Il portoit 15. canons, & 6. pierriers, avec des vivres pour 96. hommes.

10. *Rotterdam* du port de 1000. tonneaux, dont le Commis se nommoit Adam Claasz van Driel, & le Maître Jean Cornelisz de With. Il portoit 22. canons & 8. pierriers, avec des vivres pour 210. hommes.

11. Le yach *le Griffon*, du port de 200. tonneaux, dont le Commis se nommoit Nicolas Puyes, & le Maître Corneille Cornelisz Thert. Il portoit 12. piéces de canon, & 7. pierriers avec des vivres pour 60. hommes.

12. *Delft*, du port de 1000. tonneaux, dont le Commis se nommoit Jacques van Groenwegen, & le Maître Simon Martensz de Rotterdam. Il portoit 26. piéde canon, & 10. pierriers, avec des vivres pour 210. hommes.

13. *Hoorn*, port de 700. tonneaux, dont le Commis se nommoit Pierre Gerritsz Bourgogne, & le Maître Martin Jansz Kloot. Il portoit 22. piéces de canon, & cinq pierriers, avec des vivres pour 140. hommes.

Ainsi toute la flote étoit montée de 18. à 19. cens hommes, de douze piéces de canon de fonte, de 263. canons de fer, & de 102. pierriers, faisant en tout 377. piéces de canon, avec des munitions de boulets, de poudre, de méche, &c. & des vivres pour trois ans. Cet armement coûtoit deux millions sept cens quatre-vingts-seize mille deux cens trente-trois livres.

Le Conseil de l'Amiral devoit être composé du Vice-amiral comme Préſident, de Jean de Molre Commis du vaisseau *les Provinces-Unies*, Corneille Leenertsz Krackeel, Maître du *Middelbourg*, de Jaques Obelaar, Commis du vaisseau *Zélande*, Jaques van Groenewegen, Commis du *Delft*, Simon Jansz Hoen, Maître du vaisseau *Hollande*, Jaques de Bitter, Commis du même vaisseau, d'Adam Claasz van Driel, Commis du *Rotterdam*, Pierre Gerritsz, Maître de *l'Amsterdam*, Pierre Hertsing Commis du même vaisseau, Pierre Gerritsz Bourgogne, Commis du *Hoorn*, & Corneille Cornelisz Thert, Maître du yacht *le Griffon*.

Outre ce Conseil ordinaire, il y avoit encore un Conseil de Guerre, pour les affaires criminelles. Il y avoit même dans chaque vaisseau un Conseil particulier, qui étoit composé du premier Commis, du Maître, Sous-commis, du Pilote, du Contre-maître, & du Commandant des soldats. Chacun de ces Conseils avoit son acte de Commission & ses Instructions ausquelles il devoit se conformer.

Pendant que tous les vaisseaux étoient ensemble à la rade de l'Isle du Mai, on ouvrit, selon les ordres qu'on en avoit, une Instruction secrète, où l'on ne trouva que des avis pour passer promtement la Ligne; pour tâcher de doubler le cap de Bonne-espérance dans le 14. de Janvier; & en cas qu'on s'écartât, pour s'atendre les uns les autres, pendant 15. jours, dans la baie de Verhagen, ou dans celle de Saint Augustin, qui est par les 38. degrés, sous le Tropique du Capricorne.

Après avoir lû cette Instruction, il fut résolu, à la pluralité des voix, qu'on tâcheroit de passer la Ligne, & que pour cet effet, on feroit le Sud-sud-est, & le Sud-est-quart-au-sud, le vent étant alors Nord-est; & en conséquence l'Amiral aiant tiré la nuit le coup de partance, on remit à la voile.

Le 21. nous tombâmes dans le calme, ainsi qu'il arrive quand on aproche de la Ligne, & nous eûmes en même tems plusieurs travades. Le 8. de Mars, nous trouvâmes par les 41. minutes de latitude Sud, si-bien que nous avions passé sous la Ligne pendant la nuit. Nous prîmes alors nôtre cours au Sud-est-quart-de-sud.

Il est difficile, quand on est sous la Ligne de prendre hauteur à l'astrolabe, ou à l'arbalête, parce qu'on a le Soleil ou tout-à-fait ou presque perpendiculairement sur la tête, quand il est sur le zénith, savoir le 22. de Mars. Dans ce tems-là on est obligé de se régler par la Croisade du pole Antarctique.

Le 23. par la hauteur des 2. degrés 28. minutes, on pêcha tant de bonites qu'il y en eût quelquefois sufisamment pour donner à manger à tous les équipages. C'est un poisson plus gros qu'une alose, & il peut fournir à manger à 8. ou 10. personnes. Son goût aproche de celui du maquereau. Nous pêchâmes encore des Dorades, qui sont de la grosseur du saumon, à peu-près du goût de l'alose, & dont la substance est fort blanche. On prit aussi des hydres, ou serpens d'eau, de 4. à 5. piés de long. On les regarde comme les loups de la mer, & il fut fait défense aux équipages de se baigner, parce qu'on

eſt ſouvent ſurpris par ces hydres, qui ont tant de force, & mordent ſi ſerré, que quand ils ſaiſiſſent un bras, ou une jambs, ils entraînent auſſi-tôt l'homme au fond de l'eau.

Ils ont la gueule grande & les dents aiguës. On les prend avec un gros hameçon, ou crochet, de l'épaiſſeur d'un doigt, où l'on met un morceau de chair. Il y a toûjours devant leur gueule, ou ſous leur corps, de petits poiſſons qui nagent, & qui ſont de la groſſeur des harangs; mais ils ont des raies noires. On les nomme Pilotes. Ils vont ſucer l'apas, avant que l'hydre y touche, & quand il les voit faire ſans qu'il leur en arrive de mal, il y va auſſi, & s'accroche en voulant avaler le morceau.

Il y eut une partie de nos gens qui n'en voulurent pas manger. Les autres en mangérent & les trouvérent fort bons. On leur ouvroit le ventre, & on leur ôtoit les entrailles qu'on jettoit à la mer, où les autres ſerpens les dévoroient, tant ils ſont voraces.

Nous vîmes encore une multitude de poiſſons volans, qui voloient contre les voiles, & tomboient dans les vaiſſeaux. Ils ſont de la groſſeur & du goût d'un gros éperlan rôti ſur le gril. Les bonites & les dorades qui nagent fort vite, leur

donnent la chasse, & les mangent. Nous pêchâmes aussi de ces poissons que les Portugais nomment Abricoor, qui ont trois à quatre piez de long, qui sont de bon goût, & aussi gras que des pourceaux. L'équipage du *Middelbourg* en pêcha un qui avoit cinq piez, & qui fut sufisant pour son repas, c'est-à-dire pour plus de 200. hommes.

Le 23. du même mois de Mars 1608. il fut résolu qu'on iroit relâcher à l'Isle de Sainte Héléne, & que ceux qui pourroient s'être écartez de la flote, l'attendroient-là pendant 15. jours, lequel tems étant passé, ou bien au cas qu'ils s'y rendissent trop tard, & qu'ils n'y trouvassent plus personne, ils s'en iroient à la baie de Verhagen, ou au cap de S. Sébastien, sous le Tropique du Capricorne, par la hauteur des 22. degrez 40. minutes, & de-là aux Isles Comeros, ou Comores, savoir Mayotte & Anguon, qui gisent par la hauteur d'entre les 12. & 13. degrez. Mais il les faut compter par les 13. degrez 15. minutes, pour prendre bonne hauteur, parce que les courans portent toûjours vers le Nord. Les Portugais n'en ont pas eu une assez particuliére connoissance, & par cette raison il les ont omises dans leurs cartes.

Au reste, il fut bien recommandé à cha-

cun des Oficiers de faire tous ſes efforts pour s'y rendre avant le 8. d'Août, afin d'y faire monter les chaloupes, & de pouvoir faire voiles à la mi-Août vers la côte de Malabar.

Le 5. d'Avril, la flote étant par la hauteur des 26. degrez 40. minutes, on eut ordre de porter ſur l'Iſle Sainte Héléne; & comme on y pouvoit rencontrer des carraques Portugaiſes, elle fut diſtribuée en trois diviſions. La premiére, qui étoit compoſée des vaiſſeaux *les Provinces-Unies*, *Zélande*, *Hollande*, & des deux yachts *le Griffon* & *l'Aigle*, fut ſous le commandement de l'Amiral, pour ſe mettre de l'avant. La ſeconde, compoſée du *Middelbourg*, de l'*Amſterdam*, du *Delft*, & du yacht *le Paon*, eût pour Chef le Vice-amiral. La troiſiéme compoſée des vaiſſeaux *Rotterdam*, *le Lion Rouge* & *Hoorn*, & du yacht *le Faucon*, fut miſe ſous la conduite d'Adam Claaſz van Driel.

Il fut en même tems ordonné, qu'on tiendroit, à côté de chaque piéce de canon, une grande baille pleine d'eau, avec un ſeilleau de cuir, où il y auroit une corde de la longueur de trois à quatre braſſes. On diſtribua 40. grenades à chaque vaiſſeau, & 25. à chaque yacht, & l'on promit une réale de huit à chacun de

ceux qui en auroient jetté quelqu'une qui auroit endommagé les ennemis ; & 50. réales à celui qui pourroit enlever le pavillon de leur Amiral.

Si l'on ne trouvoit point de carraques, ni d'autres ennemis à Sainte Héléne, on y devoit faire rafraîchir les malades, & faire de l'eau : car autrement on auroit été contraint de relâcher pour cet effet au cap de Bonne-espérance. Mais on n'y pouvoit aller alors qu'avec beaucoup de péril, parce que c'étoit la saison de l'Hiver.

Le 10. on fut par la hauteur de 25. degrez 55. minutes, & les vaisseaux furent acompagnez des bonites jusques-là.

Le 14. de Mai 1608. on eut la vûë de l'Isle Sainte Héléne, & le 15. sur le minuit, on moüilla l'ancre à la rade, par le travers de la petite Eglise, où l'on ne trouva aucuns vaisseaux, ni amis, ni ennemis. Il y avoit bien 500. malades dans la flote, pour qui l'on dressa des tentes à terre, où on les fit porter. Le lendemain on trouva quatre lettres, dans un morceau de bois creux suspendu au coin de la porte de la petite Eglise.

La premiére étoit de l'Amiral Waarwyk, qui avoit relâché à cette Isle le 28. de Janvier 1607. avec deux vaisseaux nommez *Hollande* & *Dort*, qui avoient remis à la voile le 28. de Février suivant, pour s'en retourner en Hollande.

La seconde étoit de Jean van den Beer, Commis du vaisseau *le Lion Blanc*, qui y avoit relâché le 15. de Decembre 1607.

La troisiéme étoit de B. Opmeer, premier Commis de l'*Amsterdam*, & de Dirk Gijsbertsz Schaeck qui en étoit le Souscommis. Ils y avoient relâché le 19. de Décembre 1607. & le 6. de Janvier 1608. ils avoient continué leur route vers la Hollande.

La quatriéme étoit de Guillaume Cornelisz Schouten, de Jean Willemsz Verschoor, & de Paul Soldt, qui y avoient relâché le 21. de Février 1608. avec les vaisseaux *les Provinces-Unies*, *le Lion Noir*, & *le Médenblick*, & en étoient partis le 3. Mars pour aller aussi en Hollande.

L'Isle Sainte Héléne est haute & montueuse. Elle est entourée de roches escarpées, & a six lieuës de circuit. Elle gît par les 16. degrez un quart. A son côté occidental, proche de la petite Eglise, il y a bon moüillage : mais faut moüiller tout proche de terre, pour ne pas chasser sur les ancres : car il y a des valées entre les grandes montagnes, d'où sortent ordinairement des vents qui soufflent avec impétuosité.

La plûpart de ces montagnes sont couvertes de verdure, & de quelques arbres sauvages. Entre autres il y en a un dont

les feüilles sont assez semblables à celles de la sauge, & ont à peu-prés la même odeur ; c'est celui qui fournit l'ébéne. Ses fleurs fourniſſent aussi une gomme de la couleur de la gomme Arabique, & de l'odeur du benjoin. Il y a d'autres grands arbres, qui produisent de belles fleurs incarnates & blanches, à peu-prés comme les tulipes, qui font un trés-bel ornement, & un petit fruit, presque comme le blé sarrasin.

Il y a deux belles valées, dont l'une s'apelle la valée de l'Egliſe ; & c'est par le derriére de l'Egliſe qui y est, qu'on monte sur la montagne. L'autre se nomme la valée des oranges, qui est au Sud. On y trouve de bonnes oranges, des grenades, des limons, assez pour servir de rafraîchiſſemens aux équipages de cinq ou six vaiſſeaux. On y voit aussi quantité de perſil, de senevé, de pourpier, d'oseille, de camomille, herbages qui mangez en potages, ou en salades, sont trés-bons contre le scorbut.

Il croît sur la montagne une certaine herbe assez semblable à la lavande, dont le goût aigret est fort agréable, & qui jette des feüilles de la longueur du doigt, qui se terminent en pointe, comme les oreilles d'un lapin. Il y croît encore beaucoup de creſſon, avec une autre herbe

qui eſt comme du tabac, aiant une odeur forte, aprochant de celle des feüilles du noïer, & dont la tige s'éléve d'une braſſe, ou d'une braſſe & demie. Nous crûmes qu'elle avoit une vertu médecinale, & ſans doute qu'à l'avenir quelqu'un en fera l'épreuve.

L'uſage de toutes ces herbes contribua tellement à la gueriſon de ceux qui étoient malades du ſcorbut, qu'en huit jours il y en eut plus de la moitié en état d'aller eux-mêmes les cüeillir, & les aprêter; & même d'aller à la chaſſe aux chévres & aux ſangliers. Il y a auſſi quantité de cabris & de boucs très-gras, & fort gros, qu'on auroit pris pour des chévreüils, ou pour des veaux. Il y a des pourceaux de diverſes couleurs, & d'un très-bon goût: mais les unes & les autres de ces bêtes ſont difficiles à chaſſer.

Il y a encore des perdrix, des pigeons, des tourterelles, des paons, qu'on ne peut prendre, & qu'il faut tuër à coups de fuſils. Mais il n'y a point de bêtes devorantes, d'oiſeaux de proie, ni de reptiles venimeux. Il n'y a ni loups, ni lions, ni ours, ni aigles, ni éperviers, ni vautours, ni ſerpens, ni crapaux. Tout ce qui y eſt d'incommode ſont de groſſes araignées, & des mouches auſſi groſſes que des ſauterelles.

Au côté méridional de Sainte Héléne giſent certaines petites Iſles, qui ne ſont proprement que des rochers, où nous voyons des milliers de mouëttes noires, & d'autres oiſeaux blancs, ou tachetez, dont les uns avoient le cou long, & les autres l'avoient court. Ils faiſoient leurs œufs ſur les rochers, & ces œufs ſont très-bons à manger. La multitude de ces oiſeaux eſt ſi grande, qu'on les prenoit à milliers, & ils ſe laiſſoient tuër à coups de bâton; ce qui fait qu'on les apelle les mouëttes folles; mais elles ſont de très-bon goût.

On y a trouvé des montagnes qui donnent du bol rouge, & une terre graſſe qui eſt griſe, & aſſez ſemblable à la terre Lemnienne, tant par ſa qualité graſſe, que par le goût qu'on y trouve, en y apliquant la langue. Il y a une montagne au Sud-eſt, qui eſt pleine d'une ſorte de couleur rouge, avec laquelle on fait du rouge chargé, du rouge brun & du clair. Il y en a une autre à l'Eſt, qui fournit une belle couleur Perſe, & dont la terre, vers le bas de la montagne, eſt d'un verd clair, & vers le haut d'un verd brun, ainſi que Jacques de Molre, dans ſon Journal, raporte qu'il l'a vû & bien examiné.

Il y a ſur les rochers, qui ſont le long de

la mer, de bon salpêtre, & de bon sel. L'eau qu'on fait dans cette Isle est la plus saine & la meilleure qui se trouve sur toute la route. La mer y est fort poissonneuse. On y pêche tout proche du rivage, avec de gros & de petits hameçons; mais non pas avec la seine, parce que le fond y est sale, & que la mer y brise trop.

Il y a diverses espéces de poissons, savoir des maquereaux, des rougêts, & d'autres qui sont comme des barbeaux, des perches, des carpes de différentes couleurs, & d'autres sortes encore. Il y a des serpens gros comme le bras, qui sont d'un excellent goût. Il y a des écrevices, & des huitres meilleures qu'en Hollande, qui sont tellement attachées aux rochers qu'il les en faut séparer avec le couteau.

Le 30. du même mois de Mai on écrivit deux lettres, par lesquelles on marquoit que l'Amiral Verhoeven, avoit rélâché à cette Isle avec sa flote, le 15. de Mai, & qu'il avoit remis à la voile le 2. de Juin, pour continuër sa route vers les Indes. Une de ces lettres fut mise dans une boëte de plomb, qu'on enterra dans un creux, à un pié & demi de la porte de l'Eglise, & l'autre fut enfermée dans un bois creux qu'on laissa suspendu dans l'Eglise.

Le 1. de Juin 1608. il fut réſolu de courir au Sud, juſques par les 32. degrés, où l'on changeroit de rumb pour doubler le cap de Bonne-eſpérance. Le ſoir du 2. toute la flote remit à la voile. Le 9. on fut par la hauteur des 24. degrés 25. minutes, courant au Sud & au-Sud-quart-de-Sud-oueſt, par un vent forcé d'Eſt-ſud eſt, aiant alors paſſé trois fois ſous le Tropique du Capricorne.

Ceux qui paſſant ſous la Ligne, veulent faire route vers le Cap, doivent ſe ſouvenir que lorſqu'ils ſeront au-deſſus des Albrolhos, il faut qu'ils portent au Sud juſques à ce qu'ils ſoient ſous le Tropique, & par la hauteur des 34. ou 35. degrés, où les vents d'Eſt les porteront, afin de rencontrer plûtôt les vents d'Oueſt, qui les conduiront juſques au cap. Car ſi l'on court trop tôt la bande de l'Eſt, on tombe auſſi trop tôt dans les calmes.

Le 27. de Juin, au quart du jour, le Vice-amiral fit tirer un coup & mettre deux feux, pour ſignal qu'il avoit découvert les terres. Vers le ſoir on trouva fond ſur 50. braſſes, & l'on crut être ſur le cap des Aiguilles. Peu après on vit les terres qui nous demeuroient à 8. lieuës au Nord. Toute la nuit on fit l'Eſt-nord-eſt, juſqu'au matin du 28. & ſur le midi on vit floter quantité de trombes.

On n'avoit pas crû pouvoir doubler le cap de Bonne-espérance que dans trois jours, & même quelques Pilotes croioient en être encore à cent lieuës, selon leurs pointages, lorsqu'on vit le cap des Aiguilles, qui en est à 20. lieuës Est-quart-de-nord-est; desorte que les courans avoient beaucoup contribué à le faire doubler, & avoient porté les vaisseaux avec force au-delà de ce premier cap.

Ceux qui viennent de Hollande, pour le doubler en cette saison, y trouvent l'Hiver, & les vents d'Ouëst, qui leur sont favorables. Mais ceux qui reviennent des Indes, avec de grosses cargaisons, pour le doubler en cette même saison, ont bien besoin de se recommander à la miséricorde de Dieu. Ainsi il faut prendre garde à partir des Indes dans la saison propre pour trouver l'Eté au cap, en le dépassant, & à partir de Hollande dans une saison propre pour y faire trouver l'Hiver. Sans cette précaution on court de grands risques, dont les moindres sont d'être arrêté un ou deux mois par des vents contraires.

Le 28. l'Amiral ordonna qu'on célébreroit un jour d'actions de graces à Dieu, dans toute la flote, pour la faveur qu'il avoit bien voulu nous accorder, de doubler le cap de Bonne-espérance.

Le

Le 6. de Juillet 1608. nous fûmes battus d'une furieuse tempête. La misène de l'Amiral fut emportée hors des rallingues, & il arriva divers autres semblables accidens. Je croi que quand l'on est vers la Terre de Natal, il faut prendre garde à la constitution de l'air, car avant que la tempête commençât, on y avoit vû des éclairs fort long-tems.

Le 23. comme la flote étoit par les 17. degrés 14. minutes, le Conseil s'assembla pour délibérer sur l'article de l'Instruction secréte des Sieurs Directeurs, qui portoit qu'on chercheroit la flote de Portugal pour la combattre, & qu'elle seroit aparemment à Mosambique, ou dans les parages qui en sont proches. Ainsi il s'agissoit de savoir où on la devoit atendre, & si ce seroit à Maïotte, ou à Comore, ou à Mosambique.

Il y avoit dans l'Instruction un article qui portoit défenses de paroître à la vuë de Mosambique, pour empêcher que la flote ne fût découverte. Néanmoins après quelques réflexions, on reconnut que si l'on relâchoit à Maïotte, ou à Comore, il faudroit envoïer un yacht visiter le Port de Mosambique, parce qu'autrement on ne pourroit pas savoir si les carraques n'y seroient point toutes, ou s'il n'y en auroit point une partie. Or en cas qu'el-

les y fussent, il n'étoit pas possible d'aller les y ataquer, vû que quelques-uns de nos vaisseaux étoient grands & fort chargez, & que pendant la mousson où l'on avoit les vents & les courans contraires, ils ne pourroient aprocher, ni entrer malgré les carraques dans le Port de cette Isle; & c'étoit à quoi les Sieurs Directeurs n'avoient pas pensé.

Il fut donc résolu qu'on iroit en droiture à Mosambique, & que si la flote Portugaise n'y étoit pas, on l'y atendroit: qu'on commanderoit deux yachts pour croiser incessamment en mer, afin de donner avis à l'Amiral, s'ils venoient à la découvrir: que cependant, pour ne pas demeurer dans l'inaction, on ataqueroit le Fort de Mosambique, quoi-que non pas de la maniére qu'on auroit pû le faire, s'il n'eût point fallu se tenir toûjours en état d'aller combattre les carraques, lorsqu'elles paroîtroient.

Le 24. on concerta les ordres qu'il faudroit observer en faisant descente. Il fut réglé qu'outre les soldats & leurs Oficiers, on mettroit à terre deux compagnies de Matelots, chacune de 100. hommes, & que chaque homme seroit pourvû de vivres pour deux jours: que les vaisseaux *les Provinces-Unies*, *Delft*, *Hollande*, & *Amsterdam*, fourniroient 138. besches,

118. pelles garnies de fer, 52. haches, &c. avec des Charpentiers, des Chirurgiens, & des médicamens : que chaque vaisseau fourniroit à ses gens de la poudre, des balles, &c. que chacun des grands navires fourniroit 25. Matelots armez, hormis *le Lion Rouge*, qui ne fourniroit que 10. mousquetaires, &c. que le Vice-amiral seroit Général de cette petite armée, Jean de Molre Lieutenant Colonel, Simon Jansz Hoen Général de l'artillerie, Jean de With Général des munitions de Guerre, Henri van Cranenbourg Sergent Major, Huibert Schuurmans Quartier-maître général, Job Jansz d'Utrecht Inspecteur général des travailleurs.

Le 28. du même mois de Juillet, la flote étant par la hauteur des 14. degrés 50. minutes, on eût la vûë de Mosambique, qui nous demeuroit à trois lieuës au Nord, & vers le soir on moüilla l'ancre à la rade, à demi-lieuë du Fort, par un vent de Sud-sud-ouëst, sur onze brasses d'eau. On examina la variation de l'aiguille qui avoit nord-ouëst, & l'on trouva 13. degrés 14. minutes.

Dès le même jour l'Amiral aiant fait tirer un coup de canon, & arborer un pavillon blanc pour signal aux Officiers de se rendre à son bord, il fut arrêté que comme il y avoit une carraque & deux au-

autres petits bâtimens à la rade, devant le Fort, on envoieroit les quatre yachts & une chaloupe armée de soldats pour les aborder; ce qui fut éxécuté, & les yachts *l'Aigle* & *le Griffon* prirent la carraque qui étoit montée de 34. ou 35. canons de fonte & de fer. Elle avoit hiverné dans ce Port, & on l'avoit alors armée pour faire voiles dans 7. ou 8. jours, & aller à Goa.

Elle étoit chargée de draps d'Espagne, de ras, de serges, de dents d'éléphans & de chevaux marins, d'ébéne, de vins, d'huiles, & de quelques autres marchandises. Les prisonniers furent distribuez sur la flote; mais comme on amenoit la prise sous le pavillon, l'eau aiant baissé, elle demeura échoüée.

Les deux autres yachts *le Faucon* & *le Paon*, qui avoient abordé les deux petits bâtimens Portugais, les trouvérent léges. Dès la nuit suivante on déchargea de la carraque quelques effets, de peu de conséquence. Il y avoit encore deux autres petits bâtimens, que le Gouverneur nommé Don Estevan d'Attaida, fit toüer & presque haler sur le sec, où il n'y avoit plus moien de les joindre.

Cette expédition faite, l'Amiral fit tirer un nouveau coup de canon, & arborer le pavillon rouge. Aussi-tôt toutes les

chaloupes armées se rendirent à son bord, où le Vice-amiral en qualité de Général des troupes de débarquement, reçût de lui ses Instructions, & ensuite il fit descente avec son armée, avant que le Soleil fut couché, & sans que personne s'y opos ât.

Le Conseil de Guerre s'étant assemblé sur le rivage, on nomma pour Capitaines Arent Jelisz, Leonard Hendrikſz, Crispin Roelant ou Roulant, & Pierre la Broſche: pour Enseignes Henri Jacobſz, Tobie van Varlar, Jean Jobſz, & Cléophas van Reuven. Chacune de leurs Compagnies étoient de 100. hommes. Le Général conduisoit l'avant-garde qui étoit composée de trois compagnies, avec les Charpentiers & les Matelots pourvûs d'instrumens pour remettre la terre, & pour hacher le bois. Jean de Molre commandoit l'arriére-garde, qui étoit aussi composée de trois compagnies.

Ils passérent au travers du bois & du bourg, pour aller droit au Fort, & firent halte dans le jardin du Couvent des Dominicains, où l'armée fut rangée en ordre, & campa autour de l'Egliſe du Couvent. Le 29. les tranchées furent conduites jusques au pié du Fort, d'où il ne fut pas tiré un seul coup jusqu'à midi. Mais aprés cela les ennemis firent un grand feu de mousqueterie, & une sortie de 40.

hommes, pour retirer quelques marchandiſes, qui avoient été amenées & ſauvées ſous leurs murailles. Trente de nos ſoldats, dont la plûpart avoient trop bû, aiant été commandez pour eſcarmoucher avec eux, furent repouſſez, & dans leur retraite il y eût deux Sergens de tuez, & quelques ſoldats de bleſſez.

Le 30. du même mois de Juillet, on envoia des gens vers les Caffres, avec des preſens, pour tâcher de les attirer dans nôtre parti; mais on n'en pût venir à bout. Le 3. on éleva deux batteries l'une de deux canons de demi-calibre du côté du Nord, & l'autre de quatre pareils canons, du côté du Sud. La nuit ſuivante on fit poſter devant le Fort quatre chaloupes, armées chacune de ſix mouſquetaires, pour empêcher que perſonne n'y entrât, ni n'en ſortit.

Le 1. d'Août, le Conſeil ordonna qu'on déchargeroit la carraque échouée, puiſqu'on n'avoit pû la remettre à flot. Mais les ennemis nous prévinrent. Ils la firent brûler juſqu'à fleur d'eau, & l'on n'en ſauva rien que quelque pillage que firent les Matelots, & quelques piéces de canon.

Le 2. le feu fut mis dans une petite maiſon, tout proche de nôtre parc aux poudres. On ne douta point que ce ne fût un

coup des Portugais, & on porta les munitions de Guerre dans l'Eglise. Le 3. on fit aprocher les canots du Fort, pour le serrer de plus près, & ils furent commandez par Corneille Cornelisz 'tHart, Maître du yacht le *Griffon*.

Le 4. on envoia un Trompette & un Négre au Fort avec une lettre, pour le sommer de se rendre. Le Négre fut retenu, & le Trompette renvoié avec une réponse qui portoit que le Gouverneur; à qui le Roi de Portugal son Maître avoit confié cette Place, n'avoit pas intention de la rendre, à la vûë d'une simple lettre: que ceux qui desiroient de s'en rendre maîtres, n'avoient qu'à chercher d'autres mains que celles qu'ils avoient déja emploiées, pour y parvenir: que ce n'étoit pas un chat à prendre sans mitaines. Cette réponse n'étoit signée que par le Capitaine du bastion de S. Gabriël, le Gouverneur, par une fierté Portugaise, aiant voulu témoigner qu'il se croioit trop grand Seigneur, & qu'il n'avoit pas daigné s'abaisser jusqu'à la signer.

Nous savions aussi très-certainement qu'il y avoit peu de vivres dans la Place. Mais pour nous ôter cette pensée, ou pour nous empêcher de la concevoir, le Trompette fut régalé de biscuits, qu'on servit devant lui en abondance, avec une infini-

té d'oranges. Outre cela on chassoit quelquefois de la Place des chévres & des pourceaux sur les ramparts, comme pour s'en décharger, parce qu'il y en avoit trop.

Le 8. d'Août les assiégez firent une sortie de 50. hommes, qui ataquérent les sentinelles, & chassérent les assiégeans de leurs tranchées ; puis ils se retirérent en bon ordre emportant deux de nos tambours, & quelques mousquets. Cette action obligea nos Commandans à faire une nouvelle batterie de deux piéces sur l'Egliſe ; & ensuite on atacha le mineur : mais les assiégez jettérent tant de pots à feu qu'il fut impossible de travailler.

Le 11. on fit des préparatifs pour la retraite, & la nuit on rembarqua trois piéces de canon.

Le 12. les assiégez mirent le feu à un vieux bâtiment dégradé, qui étoit au pié du Fort, pour découvrir quelle manœuvre nous faisions.

La nuit du 13. nous prîmes un Noir qui sortoit de la Place, & qui dit qu'il y entroit toutes les nuits des canots avec des rafraîchissemens, nonobstant les sentinelles que nous avions posées ; mais qu'on y manquoit d'eau.

Le 5. on rembarqua le reste du canon. Le même jour un soldat de la compagnie de Cronenburg aiant deserté, & s'étant jetté

dans la Place, l'Amiral y envoia un Trompette avec une lettre pour le demander. Le Gouverneur fit répondre qu'il étoit allé au Fort volontairement, qu'en le recevant on lui avoit donné parole de le garder, & qu'on vouloit lui tenir ce qu'on lui avoit promis.

Le 17. on lia tous les prisonniers, on les conduisit à la tranchée, & l'on cria aux assiégez que s'ils ne rendoient à l'instant le deserteur, on les massacreroit tous à leur vuë. La réponse fut que les Hollandois en useroient comme il leur plairoit, & que s'ils maltraitoient leurs prisonniers, le Vicerói useroit de représailles sur tous leurs gens qui pourroient être pris le long de la côte: que quand ils auroient 100. Portugais, au lieu qu'ils n'en avoient que 34. il les laisseroit périr, plûtôt que d'abandonner un homme qui s'étoit venu jetter entre ses bras, & à qui il avoit promis sa protection. Sur cette réponse on cassa la tête aux prisonniers à coups d'arquebuse.

Le 18. l'armée fut rangée en ordre de bataille, & en même tems l'on brûla la Ville; puis on marcha vers le bout occidental de l'Isle, en pillant & ruïnant tout ce qu'on rencontroit. Ensuite on se rembarqua dans les chaloupes, sans que la garnison parût pour s'y opposer, ou pour nous harceler. En faisant la

revûë à bord, on trouva qu'il manquoit 2. ou 3. ſoldats de la même compagnie de Cronenbourg, qui avoient deſerté.

Il nous fut tué 30. hommes à ce ſiége, & nous en eûmes 80. de bleſſez. Nous tirâmes 1250. coups de canon ſur la Fortereſſe, qui eſt la plus conſidérable que les Portugais poſſédent dans les Indes Orientales, aiant quatre baſtions, & trois remparts.

Comme on a vû la deſcription de Moſambique, dans les précédens Voiages, particuliérement dans celui de l'Amiral Paul van Caerden, il n'eſt pas néceſſaire de la faire encore. Mais puiſque le puiſſant Empire des Abiſſins, dont l'Empereur ſe nomme le Prête-jan; eſt vis-à-vis de cette Iſle, dans le continent, il ſemble que c'eſt ici le lieu de dire ce qu'on en ſait.

Tous ceux qui dans leurs Relations ont parlé de la puiſſance & des forces de ce Monarque, & des païs qu'il poſſéde, ſemblent avoir fait le recit de ce qui regardoit ſes prédeceſſeurs, plûtôt que de ce qui le regarde lui-même aujourd'hui. Quelques-uns étendent ſa domination depuis un des Tropiques juſqu'à l'autre, c'eſt-à-dire qu'ils lui aſſujettiſſent autant de païs en largeur qu'il y en a ſous 50. degrés, qui ſont 1400. lieuës de France, ou depuis la mer Rouge juſqu'à la

mer d'Ethiopie, aiant l'Egipte au Nord; la mer Rouge, & une partie des Indes à l'Eſt; les montagnes de la Lune au Sud, où elles ſervent de barriéres à cet Empire; & la riviére de Sénéga, les Empires de Nubie, de Manicongo, & le Nil à l'Ouëſt. C'eſt ainſi que s'en expliquent Mercator, Maginus, & pluſieurs autres.

Linſchoot, dans ſes Voiages, dit que l'Empire du Prête-jan s'étend depuis l'entrée de la mer Rouge, juſqu'à l'Iſle Siena, ſous le Tropique du Cancer, hormis la côte que le Turc tient ſous ſon pouvoir depuis 70. ans. Selon lui cet Empire eſt borné par la mer Rouge à l'Eſt, par l'Egipte & par les déſerts de Nubie au Nord, par le Roïaume de Monoemugi ou Monoumugi au Sud : ce qui fait environ 400. lieuës d'Italie.

Juan de Baros, que Boterus a ſuivi, place le lac de Barcéne, au milieu de cet Empire, dont le circuit, ſelon lui, ſeroit de 672. lieuës.

Le Prête-Jan qui ſe dit être deſcendu du Roi David, ſe qualifie Empereur de la haute & de la baſſe Ethiopie, Roi de Xoa, de Caffette, de Fatigar, d'Angota, de Béris, de Balignace, d'Adea, de Vangue, de Gaïanne où eſt la ſource du Nil, d'Amaran, de Bagamodri, d'Ambea, de

Vanguci, de Tigremahon, de Sabun qui est le Roiaume de la Reine de Saba, de Bernagas, & Seigneur de la Nubie qui s'étend vers l'Egypte.

Pour parler de cet Empire dans l'état où il est presentement, & de chacune de ses Provinces en particulier, nous dirons qu'il n'y en a point qui nous soit plus connuë que celle de Bernagas, parce qu'elle confine à la mer Rouge, où elle a un bon Port, qui se nomme Ercocco. La Ville capitale, qu'on nomme Beroë, est situé sur le bord d'une belle riviére. Il n'y a pas long-tems que les Turcs y firent une irruption, & en enlevérent beaucoup de peuple & de butin. Depuis ce tems-là, les habitans ont conclu un Traité avec le Bacha de Zuaquen, qui est sur la côte de la mer Rouge, suivant lequel ils lui paient un tribut de 1000. onces d'or par an.

Au côté occidental il y a une haute montagne escarpée, qui a près d'une lieuë de long. On y voit, sur le sommet qui est plat, une bel édifice, une Eglise, un Convent, deux grandes cîternes, & l'on y seme du blé & d'autres choses. On n'y peut monter que par un seul sentier assez étroit, & jusqu'à une certaine hauteur, où il faut se mettre dans des paniers, & l'on vous tire au haut, si-bien que c'est un lieu inaccessible & imprenable;

car on y recüeille autant de denrées qu'en peuvent consumer les gens qui y sont, & il y a une place où 500. hommes peuvent se ranger en bataille.

En sortant de Bernagas, on trouve entre le Sud & l'Est, les montagnes de Mandaso, d'Osale & de Graro, qui séparent ce Roiaume de celui d'Adel. Dans la Province de Dasila, qui dépend du Roiaume de Bernagas, on voit, outre la Ville d'Ercocco, celles de Sautar, Giabel, Facciri, & Abarac.

Au-delà du cap d'Ercocco, sont deux grandes eaux dormantes, où il y a des crocodiles comme dans le Nil. On passe delà au cap de Docono, qui est dans le Roiaume de Dangali; puis à l'Isle de Zeilaz, & ensuite au cap del Guardasumi, où est la Ville de Mette.

En rangeant la côte qui court au Sud-est, on trouve Carsur, & le cap de Zinogi. Sur ce golfe, où la côte est de travers, on voit Azun & Zazella, puis Magadazo où les Portugais trafiquent. La derniére Province, qui confine à la mer, est celle de Barnis, qui a deux Villes maritimes nommées Patea & Bravo. Elle sépare les terres du Roi de la grande Ethiopie de celles du Roi de Mélinde. C'est-là l'état des côtes.

Plus avant dans les terres est le Roïau-

me de Tigremahon, entre les riviéres de Marobo & du Nil, & le Roiaume d'Angota. Cet Etat eſt compté parmi ceux de la domination du Prête-Jan, parce que le Roi eſt vaſſal de cet Empereur.

Dans le Roiaume de Tigrai eſt la forte Ville de Caxumo, où l'on dit que la Reine de Saba, qui s'apelloit alors Maqueda, tenoit ſa Cour. Les Ethiopiens ſont perſuadez que cette Reine eut du Roi Salomon un enfant qui s'apella Meilech. C'étoit dans cette même Ville que la Reine Candace faiſoit ſa réſidence.

Le Roiaume d'Angota eſt ſitué entre ceux de Tigremahon & d'Amaran, & les Provinces d'Abugana & Jannemora en ſont partie. On y trouve les Villes d'Angotini, Bachle, Corcore, & Betmar, qui ſont ſur la riviére de Sabellette. La capitale qui ſe nomme auſſi Angota, eſt ſituée ſur le bord de la riviére d'Ancone.

Le Roiaume d'Amaran confine par le Nord à celui d'Angota; par l'Eſt à celui de Xoa; par le Sud à celui de Damut, par l'Ouëſt il s'étend preſque juſqu'au Nil.

Le Roiaume de Xoa eſt entre ceux d'Amaran, de Damut, & de Fatigar.

Le Roiaume de Sagamedra eſt le plus grand de ceux qui compoſent l'Empire d'Ethiopie; car depuis le Roiaume de Gaïamne juſqu'à l'autre côté de l'Iſle de Gueguera, il y a plus de 600. lieuës.

Cette Isle, qui se nommoit autrefois Meroë, n'est pas de la domination du Prête-Jan. Au contraire les habitans, qui professent le Mahométisme, sont ses mortels ennemis.

Fatigar est entre les Roiaumes d'Adel & de Xoa. Damut confine à Xoa & à Zanguabar. Quelques-uns placent celui-ci au-delà des Roiaumes de Nangue & de Gaïanne, vers l'Ouëst, & je croi qu'ils ont raison.

Cet Empire est d'une si grande étenduë & si peu fréquenté par les étrangers, que c'est-là tout ce qu'on en peut dire de plus certain. Mais ceux-là se sont trompez qui ont écrit que l'Empereur tenoit sa Cour à Caxumo; car c'est dans la Ville de Beimalechi, ainsi que l'a dit Linschoot, qui a parcouru toutes les côtes d'Ethiopie, & qui l'a sçu des Abissins mêmes.

En général tous les païs de cet Empire sont fertiles. Il est vrai qu'on n'y recüeille point de froment ni de seigle; mais il produit abondance d'orge, de blé sarrasin, de pois gris, de fêves, & d'autres denrées, avec quantité de sucre, que les habitans ne savent pas préparer.

Il y a beaucoup de vignobles, une infinité d'oranges, de citrons & de limons. Il n'y a pas moins de miel, les abeilles y étant dans les maisons avec les hom-

mes ; il y a tant de cire, qu'on ne se sert point de suif, pour faire de la chandelle. Il y croît quantité de chanvre, dont il ne se fait point de toiles, les habitans ne sachant pas la faire, & n'étant pas excitez à l'aprendre, parce qu'il n'y a point ou presque point de commerce. Ils ne se servent que de toiles de coton.

Il y a diverses sortes de bêtes & de volatiles. On y en voit presque de toutes les espéces qui sont en Europe, ou bien il s'en faut très-peu. Il y a une grande incommodité, qui est une multitude de sauterelles qui gâtent tout, & qui ruïnent quelquefois les moissons. Les chevaux y sont petits, ce qui fait qu'on en tire d'Arabie & d'Egypte, à qui l'on ôte les poulains, dés qu'ils ont trois ou quatre jours, pour les faire allaiter par les vaches.

Il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer. Toutes les campagnes y fourmillent de perdrix, de liévres & de lapins, parce qu'on ne va point à la chasse. Enfin on y trouve quantité de choses nécessaires pour la vie & en abondance.

On y a deux Etés & deux Hivers, qui ne sont pas distinguez par le chaud & par le froid, mais par la durée des pluïes.

L'Empereur des Abissins, est nommé par les Arabes Anticlibacha, & par quelques-uns Beul-gian, ce qui veut dire Puis-

ſance du Prince. D'autres le nomment Aceguée, ou Empereur ; & d'autres le nomment Négus, ou Roi. Il n'a point de lieu fixe pour ſa réſidence. Il va tantôt dans une place, tantôt dans une autre, & couche ordinairement ſous des tentes, qu'on porte parmi ſes bagages, au nombre de ſix mille ; deſorte que quand il campe en raſe campagne, ſa Cour & ſon train ocupent plus de 10. ou 12. lieuës de païs. On dit qu'il eſt moins noir que les autres Mores.

Lorſqu'il voiage il eſt entouré de rideaux rouges aiant ſur ſa tête un trône moitié d'or & moitié d'argent, & une croix d'argent en ſa main. Son viſage eſt couvert d'un morceau de taffetas bleu, qu'il hauſſe quand il veut favoriſer ceux qui ſont auprés de lui, ou qui deſirent lui parler.

Les peuples ſont tout-à-fait noirs, & n'ont preſque aucune connoiſſance des arts ni des ſciences. Ils n'en ont pas même de la Médecine. Leurs vêtemens ordinaires ſont de toile de coton, & les plus riches en ont de ſoie.

Leurs maiſons ſont baſſes & mal bâties, faites de chaux & de paille. Les portes en ſont toûjours ouvertes ; car il n'y a perſonne qui veüille entrer dans la maiſon d'autrui. Ils s'aſſéient à terre pour manger, & ne mettent jamais de nap-

pes. Il y en a qui mangent de la chair de bœuf toute cruë. Ils ne se servent point d'argent monnoié : ils donnent l'or au poids, & trafiquent par troc : sur tout ils troquent du poivre pour du sel.

Quoi-qu'ils aient des vignes, il ne se boit point de vin que dans la maison du Roi, & chez le Patriarche qui porte le nom d'Abuna. Leur bruvage est fait de tamarins, & a un goût aigret. Les riches traitent fort durement les pauvres, ce qui est cause que toutes les terres ne sont pas ensemencées : parce que ces premiers enlévent aux autres tout ce qu'ils ont.

Ils n'ont point de régles pour leur langage, & pour écrire une lettre ils y emploient plusieurs jours. Cependant leur caractéres sont plus beaux que ceux des Arabes & des Turcs, ainsi qu'on le voit dans le livre de Joseph Scaliger, *De Emendatione Temporum.* La Noblesse demeure à part, la Bourgeoisie de même, & le commun peuple aussi. Les gens de ce dernier ordre peuvent être annoblis en faisant quelque belle action. Ils demeurent ordinairement épars en divers hameaux. Ils pésent le sel au même poids que l'or.

Ils ne jurent que par la tête de leur Roi. Ils se servent de mulets pour porter des fardeaux, & de chevaux pour combatre. Ils ne s'habillent jamais de

noir qu'en deüil, regardant toûjours cette couleur comme un ſimbole de triſteſſe. Ils pleurent leurs morts 40. jours. Dans leurs feſtins le ſecond ſervice eſt de viande cruë, & c'eſt le ſervice délicat.

Ils s'adonnent volontiers à la navigation, & ils y ont de l'expérience. Si lorſqu'un vaiſſeau eſt ſous voiles, quelqu'un laiſſe tomber dans l'eau une choſe, qui même ne ſoit preſque d'aucune conſéquence, ils ſe jettent, un ou pluſieurs, à la mer, & la vont querir. Ils chantent preſque toûjours en travaillant, & lorſqu'ils n'ont rien à faire, particuliérement quand ils ſont ſur des vaiſſeaux Portugais, où ils ont toute leur famille avec eux, ils ne font que boire & chanter des chanſons avec leurs femmes & leurs enfans. Les femmes portent de longues culottes, comme celles des Matelots Indiens. Les femmes Arabes en portent auſſi.

L'or, l'argent, le cuivre & le fer, fourniſſent aſſez de richeſſes à l'Empereur, & le ſucre lui produiroit auſſi de grands revenus, ſi les peuples pouvoient s'accoutumer à le préparer. Ses revenus ſont de trois ſortes. Les uns proviennent de ſes domaines, qu'il fait cultiver par ſes eſclaves & par ſes bœufs, le nombre de ſes eſclaves augmentant tous les jours,

par les mariages qui se font entre eux, parce que leurs enfans demeurent en leur place.

Ses autres revenus proviennent du droit de capitation, qui se leve sur tout le peuple, & de la dixiéme partie de tout ce qui retire des mines qui ne sont pas dans l'enceinte de ses domaines. La troisiéme source est dans les tributs que lui paient ceux des Princes voisins qui sont ses vassaux, dont quelques-uns lui fournissent des esclaves, les autres des chevaux, du coton, des toiles, & d'autres choses.

Il y a donc aparence qu'il a de grands trésors en or, en argent, en pierreries & en perles. Il fit offrir 100000. dragmes d'or au Roi de Portugal, pour faire la guerre aux Turcs, & promettoit d'envoier aussi une grosse armée contre eux, avec des vivres pour elle, & pour celle des Portugais.

Ses sujets ne sont pas fort belliqueux. Ils ne savent se servir d'aucunes armes offensives; ce qui vient de ce qu'on les traite tout-à-fait en esclaves, & qu'ils portent trop loin le respect qu'ils doivent à leur Prince. Il n'y a dans ses terres aucune place fortifiée & en état de défense. D'ailleurs ils font tous les ans un carême de 50. jours, qui épuise tellement leurs forces,

que de long-tems ils ne ſont en aſſez bonne diſpoſition pour agir comme à l'ordinaire. Les Maures épient cette circonſtance, quand ils veulent les ataquer.

Alvarez a écrit que le Prête-jan peut mettre ſur pié pluſieurs millions d'hommes. Le tems & l'expérience ont bien fait connoître le contraire. Il y a un Ordre Militaire ſous la protection de S. Antoine, & quand un Gentilhomme a trois fils, l'Empereur a droit de choiſir lequel il lui plaît, pour le lui conférer. On tire douze mille cavaliers, des mieux faits de ce corps, pour ſa garde. Ils ſont deſtinez, par leur inſtitution, à garder les frontiéres du Roïaume, & à les garantir des incurſions des ennemis.

L'Empire des Abiſſins confine aux païs de trois puiſſans ennemis. Le premier eſt le Roi de Borneo, qui a auſſi pluſieurs Princes pour vaſſaux. Sa domination s'étend depuis Guengalo vers l'Eſt environ 50. lieuës, entre les deſerts de Seth & de Barca, & ſes Sujets n'ont point d'autre occupation que de faire des courſes ſur leurs voiſins, de les piller, & d'enlever hommes, beſtiaux & fruits.

Du côté de l'Eſt il confine au Turc, & entre l'Eſt & le Sud au Roi d'Adel. Les Turcs deſolent auſſi les parties de cet Empire qui les avoiſinent. L'an 1558. ils ſi-

rent une irruption dans le Roiaume de Bernagas, & en pillérent & brûlérent la plus grande partie. Il fallut que les habitans s'obligeassent de paier au Grand Seigneur un tribut annuel de 32. livres d'or.

Le Roi d'Adel, qui est son troisiéme ennemi, ne le maltraite pas moins. Celui-ci gouverne les païs qui sont proche de Fatigar, & une partie de la côte de la mer Rouge. Il enléve continuellement des troupes d'Abissins, hommes & femmes, & les fait esclaves: car ils sont plus estimez dans les païs étrangers que dans le leur, parce qu'on les fait travailler dans ces premiers, & ils s'y accoutument si bien, que souvent ils obtiennent la liberté, en considération de leurs grands services. Cela même se voit dans l'Arabie, à Cambaie, à Bengale, à Sumatra, où l'on fait plus d'état des esclaves Abissins, que de tous les autres.

Le Vice-roi des Portugais dans les Indes, envoie beaucoup de ses gens dans leur païs, & à la Cour de leur Monarque; ce qui a donné occasion à quelques Abissins d'aprendre d'eux à manier les armes, à faire des exercices militaires, & quelques fortifications aux places. Il y a de l'aparence que les autres s'y exerceront aussi avec le tems, & que peu à peu ils se rendront capables de se défendre, car déja leurs enne-

mis ne les mépriſent pas tant qu'ils faiſoient autrefois. Il y des Marchands Florentins qui s'y ſont auſſi établis, & qui contribuëront à les inſtruire des choſes qu'ils ne ſavent pas. L'Empereur careſſe fort les étrangers, ſur tout les Européens, qu'il retient autant qu'il peut dans ſes Etats.

Il a encore d'autres ennemis, comme le Roi de Dancali, à qui apartient Suela ſur la mer Rouge, & les Maures dans la Province de Domba, qui eſt pourtant de ſa domination. Néanmoins ils ſe révoltent inceſſamment, d'autant plus volontiers qu'il y a une loi entre eux qui leur interdit le mariage, juſques à ce qu'ils aient tué douze Chrétiens.

Cependant de nôtre tems, les Sujets du Prêtre-Jan aiant commencé à s'aguerrir, ainſi qu'il a été dit, ce Monarque a battu le Roi de Moſambique, & une autrefois l'armée de la Reine de Barfaga, qui eſt proche du cap de Bonne-eſpérance. Il a encore batu Termidem Prince des Noirs qui ſont à l'Ouëſt de ſon païs, & le Roi de Manicongo, dont les terres ſont vis-à-vis de l'Iſle de S. Thomas, directement ſous la Ligne. Un de ſes Généraux nommé Azamur, a auſſi défait trois fois les Turcs commandez par le Bacha de Zuaquen, & dans le dernier combat aiant

pris le fils de ce Bacha, il lui fit trancher la tête.

Pour les Egiptiens, ils le craignent, parce qu'il peut détourner le cours du Nil, & les priver de ce fleuve. Plusieurs Arabes le craignent aussi par cette même raison, qui fait que les uns & les autres lui païent tribut. Car il peut affamer l'Egipte, ou bien l'inonder, ainsi que divers Auteurs l'ont démontré.

Parmi les respects excessifs que les Abissins rendent à leurs Princes; comme si c'étoit une Divinité, ils ont coutume de saluër sa tente dès qu'ils la voient, & ils touchent d'une main à terre lorsqu'ils l'entendent nommer. Il use d'un pouvoir absolu sur tous ses Sujets, Nobles & Roturiers, Ecclésiastiques & Laïques. Il dispose de toutes les charges séculiéres & Ecclésiastiques, & tous ceux qui les possédent sont obligez de lui en faire hommage.

L'administration des Sacremens apartient à l'Abuna, ou Patriarche. Les Empereurs sont élûs d'une des trois races de Gaspar, de Melchior, ou de Balthasar. Tous les enfans qui viennent de ces trois races, sont gardez sur le mont Amaran, & quand l'Empereur est mort, on en élit un pour tenir sa place. Mais presque toûjours les aînés sont préferez aux plus jeunes, & l'élection ne se fait que par eux mêmes.

Les

Les femmes & les filles de joie ſont leur demeure hors des Villes & des villages, où elles ne peuvent jamais entrer. Elles ſont entretenuës aux dépens du public, & doivent être toûjours vétuës de jaune.

Les fils aînés recüeillent ſeuls la ſucceſſion des peres. Il y a une loi par laquelle l'Empereur ne doit pas réſider plus de deux jours dans un endroit, ſa Cour étant ſi groſſe, & ſon train ſi nombreux, qu'ils en conſumeroient tous les vivres.

Le premier Ordre de l'Etat eſt celui qui comprend les Evêques, & les autres Eccléſiaſtiques. Le ſecond eſt des Sages du païs, qui ſe nomment Balſamates & Tenquates. Le troiſiéme eſt de la Nobleſſe. Le quatriéme eſt de ceux qui reçoivent la ſolde, dont on fait choix auſſi.

Les Juges ne peuvent condamner perſonne à mort, ſans en donner connoiſſance au Gouverneur qui repreſente la perſonne du Prince. Ils n'ont point de Loix pour ſervir de régles aux Sentences qu'ils rendent : ils ſe laiſſent ſeulement guider par les lumiéres naturelles de la raiſon. Une femme convaincuë d'adultére reçoit ſon ſuplice de la main de celui à qui elle a fait l'ofenſe.

Preſque tous les Sujets du Prêtre-Jan ſont Chrétiens. Il n'y a que quelques Mahométans, & ils lui paient tribut.

Les Abiſſins diſent que le Judaïſme fut établi parmi eux, par Meilech fils du Roi Salomon & de la Reine Maqueda, & par quelques Juifs qui l'accompagnoient ; ce qu'ils prétendent prouver par une vieille Chronique que l'on conſerve à Caxumo.

Ils ont reçû la Foi Chrétienne, par l'Eunuque de la Reine Candace, que St. Philippe bâtiſa. Enſuite les Coftes, par le moien du Patriarche d'Alexandrie, duquel ils dépendent, leur ont communiqué leurs héréſies. Les Turcs, avec qui ils trafiquent, les ont auſſi infectez de quelques-unes de leurs croïances, & dans quelques endroits il y en a qui ont retenu certains cultes de leur ancienne idolâtrie. Toutefois ils ſont en général aſſez conformes aux Grecs, en quelques points aux Moſcovites. Mais ces choſes ne ſont pas aſſez éclaircies pour en parler diſtinctement & certainement.

Les Laïques ſe raſent le poil autour de la bouche, & ſe laiſſent croître les cheveux. Au contraire, les Prêtres ſe coupent les cheveux, & ſe laiſſent croître la barbe. Il y a parmi eux des Evêques, des Diacres, des Prêtres, des Moines de l'Ordre de S. Gregoire, & de celui de St Antoine, qui ne demeurent pas en Communauté, dans des Convents : ils ſont ré-

pandus dans les bourgs & dans les villages.

En entrant dans l'Eglise ils laissent leurs souliers à la porte, & ne crachent point quand ils sont au-dedans. Ils n'y laissent entrer aucune bête, & ceux qui sont à cheval, mettent pied à terre quand ils passent devant. Les cimetiéres sont entourez de hautes & épaisses murailles, afin que les bêtes n'y puissent entrer. Ils ont des cloches de fer, surquoi ils frapent d'un bâton qu'ils tiennent dans la main, pour leur faire rendre le son.

En memoire du batême de Nôtre Seigneur, ils se font bâtiser tous les ans, le jour des Rois, dans de certaines petites eaux dormantes. Ils sont debout en se confessant, & font leur confession à haute voix. Ils communient sous les deux espéces, savoir celle du vin & celle du pain point levé; & ils sont aussi debout en recevant la Communion.

Les contracts de mariage se passent pardevant les Prêtres, faute dequoi le mariage est nul. Les Prêtres se peuvent marier; mais leurs femmes étant mortes, ils ne peuvent se remarier.

Parmi leurs Moines, dont la plus grande partie est de l'Ordre de S. Antoine, il y en a qui se nomment Cestifanes, & qui menent une vie fort austére, pratiquant de rudes superstitions, comme de porter

un cercle de fer sur leur peau, autour du corps; de ne point s'asseoir pendant tout le carême; de demeurer souvent & long-tems dans l'eau froide jusqu'au cou; de vivre séparé & éloigné des autres hommes.

Pendant la Semaine Sainte les Abissins ne se saluënt point, & les plus considérables sont vétus de noir, ou de bleu. Ils n'allument point non plus de chandelles dans leurs Egliſes. Le Jeudi Saint ils lavent les piés des pauvres. Le Vendredi Saint ils se donnent la discipline à coups de verges. Enfin il y a parmi eux plusieurs autres telles mortifications & dévotions volontaires, qui procédent de leurs creuses imaginations.

L'Empereur David aiant oüi parler des exploits de Guerre des Portugais, qui se rendoient maîtres de plusieurs païs voisins des siens, & apris qu'ils étoient Chrétiens, envoia des Ambassadeurs à Alphonse Albuquerque Vice-roi des Indes, pour faire alliance avec le Roi Emanuël. Son Ambassadeur & ses lettres furent envoiez en Portugal, d'où l'Ambassadeur ne retourna que dix ans après, emportant avec lui un Traité de paix & d'alliance perpetuelle entre les deux Monarques.

Le Roi de Portugal, à son tour, lui envoia deux Ambassadeurs nommez Re-

drigo de Lima & Franciſco d'Alvarez, qui ne retournérent que ſix ans aprés, ſavoir l'an 1528. amenant un autre Ambaſſadeur nommé Sagaſaba, qui porta des lettres au Roi de Portugal & au Pape. Elles furent preſentées à Clément VII. à Bologne au couronnement de Charles V.

Cette Ambaſſade donna lieu au Roi de Portugal & au Pape, d'entreprendre d'unir cette Egliſe à l'Egliſe de Rome. Pour cet effet, ils y envoiérent quelques Eccléſiaſtiques; mais la choſe n'a pû réüſſir.

Le Pape y envoia 13. Jeſuites, dont Jean Mugnez devoit être Patriarche, Melchior Carnea & André Ovieda Evêques, avec les tîtres de Nicée & de Hérapoli. Le Roi Jean les pourvût de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour leur voiage, & de preſens pour l'Empereur des Abiſſins.

On y avoit déja auparavant envoié de Goa, comme pour fraier le chemin, Jaques Dias & Gonſalve Rodrigo. Cependant toutes ces tentatives furent inutiles. Le peuple les reçût mal, & les traita encore plus mal, ſi-bien que la plûpart y périrent dans une grande miſére.

Reprenons maintenant la ſuite de nôtre Relation. Le 20. d'Août 1608. l'Amiral étant deſcendu à terre avec 100. hommes, brûla un bourg, dont les ha-

bitans s'en étoient fuïs. *Le Lion Rouge* revint à la rade, & raporta que la nuit le yacht *l'Aigle* étoit entré en action avec un vaisseau Portugais, & qu'il les avoit tous deux perdus de vuë.

Le matin du 21. on vit revenir les trois yachts avec une prise, qui étoit un galion de Guerre de la capacité de 460. tonneaux, nommé *le Bon Jesus*, qui portoit 10. canons de fonte, 20. barils de poudre, des boulets à proportion, 100. mousquets, des demi piques & d'autres armes, 180. hommes, la plûpart Gallegos, qui sont de pauvres soldats. Le Capitaine se nommoit Francisco Sodropereira, Heidalgo del Rey, qui fit peu de résistance; car à la troisiéme décharge un de ses gens aiant eu le bras emporté, les autres perdirent courage & se rendirent.

L'équipage fut distribué sur la flote, & l'on envoia, pour naviger la prise, 60. Hollandois, sous la conduite de Jean Molenaar, second Pilote du yacht *le Griffon*, qui y fut établi Maître. La flote Portugaise, en partant de Lisbonne, étoit composée de 14. vaisseaux, savoir huit grandes carraques, avec six galions, & amenoit le Vice-roi de Goa. Mais la tempête avoit fait écarter les vaisseaux les uns des autres aux Isles Canáries.

Le 22. l'Amiral fit mettre les prison-

niers Portugais dans l'Isle de S. Jago, & leur fit donner des vivres pour deux jours; mais il retint le Capitaine, le Maître, le Pilote, le Contre-maître, l'Ecrivain, avec un Flamand de Brugges, nommé Paul le Coutre, & deux Prêtres, à qui il ordonna d'écrire une lettre au Gouverneur de Mosambique, pour le prier de rendre les deserteurs qu'il avoit, faute dequoi ils seroient tous pendus. Le Gouverneur fit réponse qu'il les avoit envoiez à Goa, & qu'il étoit libre aux Hollandois d'en user avec leurs prisonniers comme il leur plairoit.

La nuit du 23. l'Amiral fit tirer un coup de canon pour signal d'appareiller, & quand le jour fut venu l'on mit à la voile, avec la prise, faisant route au Nord-est-quart-de-nord. Le même jour, le Conseil s'étant assemblé, il fut résolu qu'on iroit à Goa, & qu'on porteroit au Nord-est-quart-de-nord, jusques par les 9. degrés, & ensuite au Nord-nord-est, jusques par un degré de latitude Nord.

Il fut aussi ordonné que chacun donneroit un memoire du pillage qu'il avoit fait, soit or, argent, ou autres choses, pour être mis entre les mains de l'Amiral, sur peine de punition corporelle pour ceux qui seroient en défaut. Enfin, il fut arrêté que si la prise n'étoit pas en état

de suivre la flote, on la déchargeroit, & on la brûleroit.

La nuit du 11. de Septembre 1608. le *Delft* & la prise *le Bon Jesus* s'étant abordez, la prise perdit son couronnement & sa galerie, & fit eau en plusieurs endroits; ce qui obligea l'équipage de tirer un coup, & de mettre un feu pour signal de péril.

Le soir du 17. on trouva fond sur 30. brasses d'eau, & le 18. nous eûmes la vuë de Goa qui nous demeuroit au Nord. Vers le soir nous ancrâmes devant la barre sur quatorze brasses d'eau, fond mou, à une lieuë de l'Isle, qui gît par les 15. degrés 50. minutes. Nous étions assez proche de terre pour voir le nouveau Fort des Portugais.

Le 11. on eût connoissance qu'il y avoit une carraque à Carli, à 5. ou 6. lieuës au Nord. Aussi-tôt on y envoia les yachts; mais les ennemis les voiant venir firent échoüer la carraque au rivage, & la brûlérent jusqu'à fleur d'eau.

Le même jour, il fut arrêté de détacher les vaisseaux *Middelbourg*, *Rotterdam*, *Hoorn*, *le Lion Rouge*, & le yacht *le Faucon*, sous le commandement du Vice-amiral, pour ranger la côte au Sud, & y croiser sur les vaisseaux Portugais, pendant le tems que l'Amiral avec le reste de la flote seroit

devant Goa : & encore que van Driel iroit avec le *Lion Rouge* & le yacht *le Faucon*, prendre terre à Calicut, & en qualité d'Ambaſſadeur ſaluër le Samorin, Empereur de Malabar, & lui donner avis de ſa venuë de la flote, auquel effet il ſeroit pourvû de Lettres de créances : que cependant le Vice-Amiral tiendroit la barre de Cochin fermée, pour ne manquer pas les vaiſſeaux des Portugais, dont on étoit perſuadé que la flote étoit diviſée.

Le 20. l'Amiral quitta le bord des *Provinces-Vnies* pour paſſer ſur le vaiſſeau *Hollande*, qui étoit plus grand, plus conſidérable, & dont les apartemens étoient plus ſpacieux & plus commodes.

Le 25. du même mois de Séptembre, il fut ordonné à Jaques de Bitter d'aller avec les yachts *l'Aigle* & *le Faucon* ſur la côte de Coromandel, prendre dans les comptoirs les toiles de coton qu'on auroit achetées, pour les porter aux Moluques ; de laiſſer Pierre Gerrits Bourgogne à Maſulipatan, avec un fonds raiſonnable ; & de laiſſer auſſi Jean van Houten dans quelqu'une des Places voiſines, au cas qu'on crût qu'il y eût du profit à faire. Pour mieux exécuter tous ces ordres, de Bitter reçut une grande Inſtruction, à laquelle il devoit ſe conformer.

Le 26. la priſe *le Bon Jeſus* fut déchar-

gée & coulée à fond. Le 27. l'Amiral aprit de quelques habitans du continent qu'il étoit arrivé à Dubal 12. navires Portugais, & il fut résolu dans le Conseil qu'encore que nôtre flote ne fût plus que de 8. vaisseaux, on iroit pourtant les ataquer.

Le 30. nous découvrîmes les Isles Quimades, & lorsque nous fûmes par la hauteur des 36. degrés 25. minutes, nous eûmes un tems pluvieux, & des vents de Nord & de Nord-est; desorte qu'on trouva qu'il étoit impossible que de si gros vaisseaux pussent continuër leur route au Nord. Ainsi l'on prit le parti de courir au Sud, & de faire route vers Montedelli, pour se rendre ensuite à Calicut.

Le long des Isles Quimades nous trouvâmes seize brasses de profondeur. On nous aporta quantité de rafraîchissemens, bananes, ananas, limons, sucre, gâteaux sucrez, miel, poules, veaux, bœufs, ris, concombres, noix de cocos, diverses sortes de poissons, &c. le tout à bon marché; mais il falloit paier en réales.

Le 5. d'Octobre 1608. nous relâchâmes à Montedelli, & le 6. nous ancrâmes proche de l'aiguade, sur sept brasses. Les chaloupes aiant été commandées pour aller faire de l'eau, on trouva les habitans en armes, qui neanmoins nous permirent d'en prendre, en paiant 4. piéces de 8. pour

chaque vaiſſeau. Ils nous fournirent auſſi des rafraîchiſſemens à bon prix. Les Marchands nous aportérent de l'amfion, & quelques chétives pierreries, rubis, agates, ſpinelles, pour leſquelles ils vouloient qu'on leur donnât de l'or, de l'argent, du coral, de l'écarlate, qui étoient des marchandiſes dont les vaiſſeaux n'étoient pas trop bien pourvûs.

Le païs eſt fertile. Il produit de très-bon poivre, mais non pas en quantité. Les gens y ſont raiſonnables, bien inſtruits dans l'exercice des armes, & ils ſont curieux d'en avoir de belles. Ils ſont vifs, mais ſoumis à leurs Souverains.

Le ſoir du 8. d'Octobre, la flote jetta l'ancre à la rade de Calicut, où l'on trouva *le Lion Rouge*. Le 9. van Driel qui avoit été envoié au Samorin, raporta que ce Prince l'avoit bien reçû, & qu'il lui avoit dit que la venuë de l'Amiral lui ſeroit fort agréable. Cependant un de ſes Capitaines & deux Arabes ſe rendirent, de ſa part, à bord de l'Amiral. Ce Capitaine étoit nud, hormis qu'il avoit une piéce de toile de coton, blanche & bien finie, tournée pluſieurs fois autour de ſon corps, & qui lui pendoit au-deſſus des genoux; ce qui eſt l'habillement des gens de conſéquence.

Il avoit les cheveux longs, relevez & noüez ſur le haut de la tête, des ornemens

d'or, de perles & pierreries, dans les bouts de ſes oreilles qui lui pendoient juſques ſur les épaules ; & un anneau d'or au bras, au-deſſus du coude, qui avoit un pouce d'épaiſſeur. On lui voioit en pluſieurs endroits du corps des cicatrices de balles de mouſquet, qui étoient comme autant de marque de ſon courage.

Il ſalua dont l'Amiral de la part du Samorin, & le pria de deſcendre à terre avec telle ſuite qu'il lui plairoit. Les Interprêtes lui dirent de quelle maniére il falloit qu'il allât à l'audience, & quelle étoit la coûtume du païs à cet égard, laquelle il falloit ſuivre, pour ſe rendre agréable à la Cour.

Les préſens qui furent préparez, conſiſtoient en une piéce de drap écarlate, quelques petits paquets de coral fin, une demie douzaine de grands miroirs ; deux petites piéces de canon de fonte, tirez de la priſe *le Bon Jeſus*, deux beaux mouſquets, un ſabre avec une poignée d'argent, & 200. nates d'une fabrique particuliére. Le tout fut mis dans deux caiſſes envelopées de drap bleu, & envoié à terre.

Le Capitaine requit encore qu'au moment que l'Amiral s'embarqueroit dans ſa chaloupe, on fît une décharge de toute l'artillerie de la flote à l'honneur du

Samorin, promettant que le lendemain ce Prince envoieroit des Oficiers sur le rivage, pour le recevoir. Lorsque le Capitaine se fut retiré, on régla que l'Amiral seroit acompagné de huit Commis, 150. mousquetaires, & 50. piquiers.

Le matin du 11. quelques-uns des Conseillers de l'Empereur vinrent sur le rivage, pour recevoir l'Amiral; qui s'y rendit au bruit du canon, & au son des trompettes. Il y avoit 1000. hommes sous les armes qui l'atendoient, & des Envoiés particuliers, qui se tenoient dans une place élevée & quarée, qui vinrent au-devant de lui avec leurs parasols, & l'aiant fait mettre dessous avec eux, ils le conduisirent au Palais.

Ils y trouvérent le Samorin paré de riches ornemens, de colliers garnis de diamans admirables & d'autres pierreries. Un de ses Seigneurs lui soûtenoit le bras droit, où il y avoit plusieurs anneaux d'or aussi garnis de pierreries, de même que tous les doigts de ses deux mains, & les longs bouts de ses oreilles. Il n'avoit rien autour du corps, qu'une toile blanche très-fine. Son front, ses épaules & sa poîtrine étoient teints en jaune de bois de santal. Ses longs cheveux étoient nouez ensemble sur le haut de sa tête, & il mâchoit de la bételle.

A ſon côté étoit le jeune Roi, avec ſon bouclier, ſon ſabre, & ſes autres armes à la main, & autour d'eux étoient des Seigneurs qui tenoient des vaiſſeaux dorez, où il y avoit de la beteile. L'Amiral s'aprochant ſalua l'Empereur à la maniére de Hollande, & ce Prince le reçut avec beaucoup de civilité, lui faiſant fort bon viſage, & lui préſentant ſa main, afin qu'il la baiſât.

Lorſque l'Amiral eut auſſi ſalué le jeune Roi & toute le Cor, l'Empereur le prit par la main, paſſant ſes doigts entre les ſiens, & lui dit en ces propres termes; *De même que nos doigts ſont preſentement joints, ainſi ſeront unies les deux nations de Calicut & de Hollande*: puis regardant nos gens & nos ſoldats; *Je voi*, dit-il, *maintenant avec plaiſir les Hollandois & les gens de Calicut en amitié & union; & il me ſemble que ce n'eſt plus qu'un même peuple.*

Aprés quelques converſations, il amena l'Amiral viſiter ſon Palais, & dans les apartemens du bas on lui ſervit une collation de confitures & de fruits, & l'Empereur lui-même en prit pour les lui preſenter. On bût dans des coupes d'argent & des coques de noix de cocos. Les préſens qui avoient été aportez par des Matelots, furent alors offerts, avec les deux piéces de canon qui étoient chargées ſur un

éléphant, & ils furent agréablement reçûs.

L'Amiral étoit paré d'une chaîne d'or, à laquelle pendoit une grande médaille d'or, où étoit la tête du Prince Maurice. L'Empereur l'aiant maniée & considérée plusieurs fois avec atention, l'Amiral la lui offrit, & en reconnoissance le Samorin lui donna une bague d'or garnie de fort beaux diamans. Van Driel & le Fieff, deux des Commis qui accompagnoient l'Amiral, eurent chacun une chaîne d'or, où pendoit une bague. Obelaar & Groenewegen eurent chacun un rubis. Hertsin eut une bague garnie de rubis & de saphirs.

Le Samorin fit aussi voir à l'Amiral, sa femme, ses enfans, & ses concubines, toutes ornées de brasselets & de pendans d'oreilles d'or & de pierreries. Elles sont gardées par des Eunuques. Aprés cela les Hollandois se retirérent, & on leur promit qu'ils auroient le lendemain audience du Conseil.

Le jour suivant, qui étoit le 12. d'Octobre, dès le matin, un Interpréte s'étant rendu à bord de l'Amiral, parla de faire des présens à l'Impératrice, au jeune Roi, & aux autres enfans de l'Empereur. Pour cet effet on prépara encore des draps écarlates, des nattes, des sabres, un petit pistolet, & on les donna aux per-

sonnes pour qui ils étoient destinez. Dans cette occasion Jean Simonsz Hoen reçût aussi une bague d'or.

Ensuite l'Amiral fut conduit à la chambre du Conseil, où on le pria de ne mener avec lui que trois ou quatre Officiers, qui furent Molre, Hoen, & van Driel. En entrant dans la chambre, ils y trouvérent six Conseillers assis en rond, & comme des Tailleurs d'habits. Les Hollandois s'étant assis de même, l'Interpréte alla leur parler assez bas, comme de peur d'être entendu.

Il leur dit que le Roi de Cochin, qui étoit en alliance avec les Portugais, avoit plusieurs fois sollicité le Samorin d'y entrer aussi; mais que comme ce Monarque n'avoit trouvé en eux que dissimulation & infidélité, il n'avoit pas voulu y entendre; qu'il avoit mieux aimé faire une ligue avec les Hollandois, qui étoient leurs ennemis, ainsi qu'il avoit fait depuis quatre ans; ce qui paroissoit par le Traité conclu avec l'Amiral Verhagen, & par deux lettres du Prince Maurice, qu'on pouvoit représenter.

Que cependant, nonobstant les promesses qui lui avoient été faites, on ne lui avoit envoié aucun secours d'hommes ni de vaisseaux, pour agir contre les

Portugais, dequoi il s'étonnoit beaucoup: mais qu'ils esperoit qu'au moins la flote qu'il voioit dans son port, seroit prête à lui rendre les services dont il avoit besoin : qu'il prioit qu'on en emploiât deux vaisseaux à croiser devant la barre de Goa, deux devant Calicut, & deux devant la barre de Cochin; à quoi il joindroit autant de frégates & de monde qu'il en faudroit pour empêcher les Portugais de le plus braver ; & qu'il tâcheroit avec le tems de les chasser loin de ses côtes.

Que si l'Amiral vouloit envoier deux ou trois de ses vaisseaux devant Cochin, il y joindroit quantité de frégates, & iroit assiéger la place par terre, avec une si grosse armée, qu'il s'en rendroit maître en peu de tems : qu'il feroit la même chose à l'égard de Goa, pour la conquête de laquelle il obtiendroit le secours du Hidelcamp son ami, moiennant qu'il eût celui des vaisseaux Hollandois.

Sur ces propositions l'Amiral répondit, que les Etats Généraux & le Prince Maurice ses maîtres, & les Sieurs Directeurs de la Compagnie, lui avoient fort recommandé les interêts du Samorin, & de faire pour, lui contre les Portugais, tout ce qu'il seroit possible, ainsi que tous les Hollandois y devoient être portez

par le respect qu'ils avoient pour ses vertus, & en reconnoissance de l'amitié qu'il leur témoignoit : mais que l'Empereur savoit en quel état étoient les affaires des Moluques, & que la plus pressante nécessité étoit d'y pourvoir.

Que si l'on ne donnoit ordre à les rétablir, tout ce qu'on pourroit faire pour le Samorin seroit inutile & sans succès, parce que pendant que les Portugais seroient maîtres du Sud, on ne devoit nullement se flâter de les pouvoir réduire à la raison : que par cette considération, il suplioit le Samorin de recevoir encore cette fois ses excuses, & de consentir qu'il menât sa flote aux Moluques, promettant que s'il y pouvoit mettre les affaires sur un bon pié, il ne manqueroit pas, à son retour, de faire tout ce qu'il seroit possible pour son service.

Que cependant, s'il plaisoit à l'Empereur, il seroit ensorte qu'on envoieroit de Bantam à Calicut, deux vaisseaux, pour y prendre le reste de leur cargaison en poivre & en indigo, & pendant qu'on la rassembleroit ils lui rendroient les services qu'il exigeroit d'eux : qu'il le suploit aussi de trouver bon que les Hollandois envoiassent un ou plusieurs Commis avec un fonds, pour acheter & assembler des marchandises en tems & lieu, & de leur acorder un lo-

gement, où ils puſſent tenir leurs effets en ſûreté avec eux.

L'Amiral auroit bien pû parler des droits & des impôts, & en demander afranchiſſement pour la Nation ; mais on avoit jugé qu'il étoit encore trop tôt, puiſqu'on n'étoit pas en état de rendre ſervice à l'Empereur, & qu'il falloit attendre qu'on lui pût faire cette demande comme une récompenſe. Outre cela on reconnoiſſoit que ſes plaintes n'étoient pas tout-à-fait ſans fondement, car il étoit vrai que par un Traité on s'étoit engagé à lui donner du ſecours, & on ne l'avoit pas encore fait, dequoi il avoit lieu d'être mécontent.

Le Conſeil du Samorin lui repliqua que les Hollandois ne feroient pas de grands profits dans le Roiaume de Calicut, juſques à ce qu'ils euſſent aidé à nettoier les côtes de vaiſſeaux Portugais, parce que les Mores qui venoient de la mer Rouge, de Perſe & de Cambaie, n'y pouvant terrir, ils étoient obligez d'aller vendre leurs cargaiſons, à Goa & à Cochin ; & que pour rétablir le commerce à Calicut, il falloit néceſſairement au moins tenir le Port de Cochin fermé : mais qu'ils feroient raport au Samorin de ce qui avoit été allégué, & qu'ils communiqueroient ſa réponſe.

Cependant ils demandérent la ratifica-

tion du Traité qui avoit été fait avec l'Amiral van der Hagen, & qu'il fût dressé un nouvel Acte d'alliance, par lequel les Portugais & le Roi de Cochin fussent déclarez ennemis communs des deux nations, avec promesse de la part des Hollandois de secourir le Samorin, & qu'on s'engageroit par serment de part & d'autre à l'accomplissement du Traité. L'Amiral témoigna qu'il y consentoit, & qu'il étoit prêt de le faire.

Sur cette ofre le principal des Conseillers étendit la main droite, & desira que l'Amiral mit la sienne dessus. Un autre Conseiller fit la même chose, & de Molre fit comme l'Amiral, les deux autres Hollandois faisant aussi de même avec deux des autres Conseillers; ce qui est parmi eux la forme & la solemnité du serment, puis les Conseillers demandérent que ce qui avoit été arrêté entr'eux & les Hollandois, fût rédigé par écrit en Flamand & en leur langue. Aprés cela ils allérent trouver le Samorin, pour lui faire leur raport.

Pendant qu'ils furent absens les Hollandois firent leur repas, autant de ce qu'ils avoient aporté eux-mêmes, que de quelques fruits cuits & de gâteaux qu'on leur envoia. Les Conseillers étant de retour leur dirent qu'aprés avoir représenté à l'Empereur ce qui s'étoit passé entre eux,

il avoit résolu de faire assembler le lendemain son Conseil général pour prendre son avis; qu'ils pouvoient se retirer, & qu'ils ne devoient pas manquer de revenir à la Cour le lendemain dés le matin, pour être expédiez. En retournant à bord ils reçurent quelques sangliers & des chevreüils de la part du Prince.

Le 14. du même mois d'Octobre, aiant apris que Martin van Domburch étoit retenu à Cochin dans une rude prison il fut résolu qu'on laisseroit entre les mains du Samorin les Portugais qu'on avoit réservez des prisonniers faits sur la prise *le Bon Jesus*, & qu'on le prieroit de les échanger pour Domburch; ce qui aiant été proposé à l'Empereur, il promit de prendre soin de cette affaire.

Le 15. l'Amiral étant retourné à la Cour, & aiant été introduit avec les mêmes Commis au Conseil Privé, on lui dît que l'Empereur comprenoit fort bien de quelle importance étoit l'affaire des Moluques, & qu'il ne s'opposoit pas à ce qu'on l'entreprît: qu'il souhaitoit que ce fût avec un heureux succés: que pour cette fois il se contenteroit des vaisseaux & des Commis qu'on lui envoieroit de Bantam.

Ce ne fut pas tout. Il fallut de nouveau répandre des présens, & en faire à plusieurs Courtisans, pour se les rendre favora-

bles. En prenant congé le Samorin tira l'Amiral à part, & lui dît d'un air sincére & ouvert, ce qu'il avoit à faire, & quelle conduite il devoit tenir dans les Indes Orientales, l'avertissant surtout *de se tenir sur ses gardes contre toutes tromperies, de ne se hazarder que rarement à descendre à terre, & de ne se confier nullement à ceux qui lui feroient bon visage.*

Le 16. l'Amiral envoia de Molre & van Driel porter le Traité signé de lui & scellé, avec quelques présens encore. L'Empereur de son côté envoia 23. sangliers à bord, & fit délivrer le double du Traité signé de lui, écrit sur une feüille de cocos, avec une instruction pour reconnoître son seing, & être assuré qu'il n'étoit pas contrefait.

Calicut est une Ville grande & forte, quoique point murée. Sa force consiste tant dans le nombre des Nairos & des Lascarins, qui est de plus de 30. mille, qu'en ce que les chemins pour y aborder sont difficiles & dangereux à passer pour ceux qui voudroient aller ataquer cette place. C'est ce qui a fait que les Portugais n'ont pû s'en rendre maîtres. D'ailleurs les ruës sont tant de tours & de détours, qu'il est fort difficile de s'y reconnoître & de s'y poster.

La plûpart des maisons sont bâties de grosses pierres, dans des endroits élevez, & sont si fortes qu'on les prendroit chacune pour une petite Fortereſſe. Elles ont preſque toutes des jardins remplis d'arbres fruitiers.

Les Nairos & les Laſcarins ſont armez d'un bouclier, & d'un ſabre fort tranchant & large vers la pointe, ou d'une longue lance, ou d'un arc de ſix à ſept piés de long, avec un carquois rempli de fléches. Quelques-uns ont des fuſils, dont le canon eſt de fonte, & des mouſquets plus proprement faits que les nôtres; mais les croſſes en ſont plus courtes, & pour tirer on ne les peut apuier contre le ſein.

Ils ont, à la maniére des Portugais, un baudrier autour du corps, où il y a 40. petites cartouches penduës, au lieu de charges; de ſorte qu'ils peuvent tirer 40. coups ſans chercher de nouvelle poudre. Ils ſont fort bien exercez à manier toutes ces armes, & d'autant plus diſpos que leurs habits ne les embaraſſent point, n'aiant qu'un morceau de toile, qui fait quelques tours de la ceinture en bas. L'ordre & la diſcipline leur manquent plus que le courage, car le feu du canon & des mouſquets ne les effraie nullement; mais ils n'ont pas la moindre habileté pour ranger une armée en bataille.

Les habitans de Calicut ne mangent que des fruits, comme des bananes, des ananas, des patates, des noix de cocos, des oignons, de l'ail, & diverſes autres choſes ſemblables, qu'ils aprêtent & font cuire en différentes maniéres, avec du ris, du froment, de la farine. Ils ne boivent que de l'eau; ils ſont ſobres pour la bouche, & ſuportent bien le chaud & le froid.

Ils ſont idolâtres. Leurs Prêtres s'apellent Brames, ou Bramines, & portent trois fils gris, qui leur deſcendent depuis les épaules juſques aux genoux. Ils rempliſſent les plus conſidérables charges de l'Etat, & font le ſervice de leurs Idoles dans les Pagodes. Ils ſe baignent & ſe lavent quelquefois dans certains étangs, & ce jour-là ils ne touchent à perſonne, & perſonne ne leur doit toucher.

Les hommes portent les cheveux longs de même que les femmes; mais ils les ont noüez ſur le haut de la tête: les femmes ſe les laiſſent pendre ſur les épaules, & ils ſont noirs comme du jaïet. Ils s'oignent d'une huile odoriférente, & vont nuds, hormis depuis la ceinture juſqu'aux genoux, quelques-uns n'aiant qu'un mouchoir de toile de coton qui leur couvre les parties naturelles.

Ils n'ont point de communication avec les

les Chrétiens, ni avec les Maures, ne conversant qu'avec ceux qui sont de même croiance qu'eux. Néanmoins comme il demeure des gens de diverses nations dans la Ville, on y trouve aisément toutes les choses dont on a besoin. Les Nairos couchent avec les femmes de leur croiance quand il leur plaît, & avec celles qu'il leur plaît ; & alors ils laissent leurs armes sur le seüil de la porte de la chambre où ils sont, ce qui sert de défense à qui que ce soit d'y entrer. Les fils de l'Empereur & des autres Rois ne sont pas leurs héritiers, ce sont les fils de leurs Sœurs ou à leur défaut, ceux des femmes qui sont leurs plus proches parens. Le Roi épouse une femme, & a plusieurs concubines.

Les marchandises que les Hollandois aportent de leur païs, pour les debiter à Calicut, & sur toute la côte de Malabar, sont des ouvrages d'étaim & d'argent, du coral rond & en branches, de l'ivoire, du craion, du pastel, des draps écarlates, des draps fins cramoisis, des draps grossiers, des nattes, du safran. Pour ces marchandises on a du poivre, de l'indrigo, de trés-fines toiles de coton, qui y sont à bon maché, des rubis, des saphirs, des spinelles, des grenates, des topases, des Oillos de Gatto, & du cristal de roche.

Le 16. du même mois d'Octobre 1608. l'Amiral fit tirer le coup de partance, & le 17. il moüilla l'ancre à la rade de Cochin, où il trouva le Vice-amiral & les trois vaisseaux qu'il commandoit. Le Conseil s'étant alors assemblé, on prit résolution d'envoier à Bantam la chaloupe du *Zélande* avec le Sous-commis Paul Overbeeke, porter aux Commis qui étoient dans cette Ville une copie du Traité fait avec le Samorin ; des copies des lettres qu'on avoit laissées à Calicut, & des lettres pour envoier de Bantam en Hollande, à Messieurs les Directeurs, par les premiers vaisseaux qui partiroient pour y retourner.

On avoit aussi dessein d'aprendre au retour de la chaloupe, l'état où étoient les affaires des Indes Orientales, & d'obliger les Commis de Bantam à faire préparer deux vaisseaux & un Commis, pour aller à Calicut, au desir du Traité. Pour faire son raport, elle devoit revenir chercher l'Amiral devant Johor, ou devant de Malacca. Ensuite, comme on n'avoit rien à faire à Cochin, la flote continua sa route, courant la bande du Sud-est, le long de terres, jusques à Malacca.

Le 22. nous eûmes la vûë de Ceilon, & de Pointe de Galles. On résolut alors de détacher le yacht *le Griffon* pour aller à

Achin, prendre promtement connoissance de l'état des affaires des Indes, & charger les toiles qui se trouveroient entre les mains des Commis, & qui seroient propres pour porter dans les païs du Sud. Nicolas Puyes eût ordre d'y aller pour cet effet, & de revenir joindre la flote devant Johor, ou devant Malacca.

La nuit entre le dernier d'Octobre & le 1. de Novembre 1608. la flote, aprés avoir eu beaucoup de gros tems, fut dispersée, & le lendemain matin les vaisseaux *les Provines-Unies*, *Zélande*, & *Hoorn*, qui étoient demeurez ensemble, se trouvérent séparez des autres. Les Officiers de ces trois navires convinrent entre eux de faire fanal tour-à-tour, & de prendre la route de Sumatra, pour y chercher les autres vaisseaux, & les rejoindre.

Le 19. du même mois de Novembre, sur les trois heures après-midi, ils découvrirent six voiles, & bien-tôt aprés ils reconnurent que c'étoit leur flote.

Pendant qu'ils en avoient été séparez, les sept vaisseaux dont elle se trouvoit alors composée, avoient ancré le 5. de Novembre, le long de la côte de Sumatra, sur 18. brasses d'eau. Le 6. il fut résolu que Gilles le Fieff, Commis du *Lion Rouge*, s'embarqueroit dans sa chaloupe, pour aller à Achin, s'informer de l'état des affaires des Indes.

Il en revint le 7. & fit raport que le yacht *le Griffon* en étoit parti deux jours auparavant : qu'il amenoit deux Envoiez du Roi, & Albert Willemſz premier Commis du comptoir, avec un preſent de certains fruits des Indes pour l'Amiral, lequel il venoit prier de rendre visite au Roi d'Achin avec telle ſuite & telles compagnies de Gardes qu'il jugeroit à propos, afin de renouveller les alliances. Mais comme on étoit loin d'Achin, & qu'on ſe préparoit à faire voiles pour aller à Malacca, l'Amiral s'en excuſa pour cette fois.

Le 8. le Conſeil s'étant aſſemblé, il fut réſolu que pour contenter le Roi, on lui envoieroit Hertſing, le Fieff, Pierre Segertſz, & ſix Sous-commis, Aſſiſtans & Trompettes, pour le ſaluër de la part de l'Amiral, & lui preſenter certaines lettres, avec un preſent d'une piéce de drap écarlate, deux paquets de coral rouge, & quelques fuſils.

Le matin du 9. les trois vaiſſeaux deſtinez pour Achin s'étant détachez, ceux qui les montoient arrivérent dès le ſoir dans la loge de cette Ville, où le Sabandar, ou Sambador, les viſita, & enſuite il alla donner avis au Roi de leur venuë.

Le 10. le Roi envoia des éléphans, & quelques-uns de ſes Seigneurs pour ame-

ner les Envoiez Hollandois à la Cour. Ils montérent sur les éléfans, & lorsqu'ils furent arrivez proche du lieu où le Roi donne audience, ils mirent pié à terre, ôtérent leurs souliers & leurs bas, entrérent dans la salle, saluérent ce Prince à la mode de leur païs, en lui faisant de profondes revérences, & lui offrirent leurs presens.

Ensuite on étendit des tapis sur le plancher, où le Roi s'étant assis avec les Envoiez, il les entretint, & leur demanda des nouvelles de l'état des Provinces-Unies, & d'où venoit que l'Amiral n'étoit pas venu le visiter, lui qui étoit un des meilleurs amis & alliez des Hollandois.

Les Envoiez lui répondirent que ses affaires l'apelloient nécessairement ailleurs, que sa flote étoit déja sous voiles pour aller à Malacca insulter les Portugais leurs ennemis communs, ainsi qu'il étoit porté dans les lettres qu'ils lui presentérent. Ces lettres, & les excuses qu'elles contenoient, furent fort bien reçûës, & le Roi fit donner à chacun des Envoiez une belle robe de chambre, avec quelques autres petits presens.

Ce Prince étoit paré de quantité de diamans & d'autres pierreries, & servi par des femmes, & par quelques Eunuques, qu'on avoit coupez tout ras. Il y avoit devant la salle de l'audience 1300. soldats sous les

armes, & quantité de Nobleſſe aſſiſe ſur des nattes, les jambes croiſées ſous leur corps. On fit auſſi venir 58. éléphans, qu'on fit combattre les uns contre les autres, pour régaler les Envoiez de ce ſpectacle, & des coqs pour faire la même choſe; à quoi tout le monde prit beaucoup de plaiſir.

Après cela on preſenta la collation qui fut ſuperbe à la maniére du Païs. Quand on eût mangé, les Envoiez aiant pris congé du Roi, remontérent ſur les éléphans, & s'en retournérent à leur loge, où ils paſſérent la nuit, & ils ſe rembarquérent le lendemain.

La Ville d'Achin eſt agréable. Elle eſt arroſée d'une belle riviére, mais ſi peu profonde, qu'à peine une chaloupe chargée y peut naviger. On voit au milieu de la Ville une Fortereſſe bien munie de canons de fonte, & aux deux côtez, pardehors, de grands bois, où il y a des ſinges, des guenons, des hérons, & diverſes eſpéces d'oiſeaux. La Ville eſt grande, ſituée dans une plaine unie, & n'eſt point murée. Les maiſons ſont élevées ſur des pieux, & couvertes de feüilles de cocos.

Les habitans ont le viſage plat & jaunâtre. Ils portent une chemiſe de ſoie, ou de toile de coton. Les enfans vont tout nuds, hormis que les filles ont une petite

plaque d'argent sur leurs parties naturelles.

Le Roi loge dans la Forteresse, qui est bien située & bien forte pour une Place des Indes, étant entourée de murailles & de palissades, & munie de canon tout autour. Ce Prince entretient quantité d'éléphans, & s'en sert à se rendre redoutable à ses Sujets, faisant exposer à ces bêtes ceux qui entreprennent de faire des choses qui lui déplaisent. Ce qu'il y a de surprenant est que les éléphans entendent quelle est la volonté du Roi, & que dans le mal qu'ils font aux coupables, ils ne vont pas plus loin qu'il leur est ordonné.

Il y a encore d'autres suplices. On coupe aux prévenus les mains, ou les piés, ou bien une main & un pié, ou les parties naturelles, & on les envoie dans l'Isle Puloai, ou Pulo Wai, qui n'est presque peuplée que de pareilles gens. On en voit aussi à Achem, qui mandient leur pain.

Le païs est fertile, & bien pourvû d'oranges, de limons, de citrons, de grenades, de bananes, & d'autres fruits. Il y a des bœufs, des vaches, des buffles, & quelques brebis qui apartiennent au Roi seul, personne, soit riche ou pauvre, n'osant en nourrir. Les Guerres qui y ont été depuis quelques années y ont rendu les vivres chers ; mais le prix commence à en diminuër.

Il y croît du poivre, quoi-que ce ne soit pas en abondance. Les Gusurattes y font un grand trafic, y portant des toiles peintes & d'autres toiles de coton, qu'on transporte ensuite aux Moluques & ailleurs. Il y a des arbres dont on nomme les uns Arbres Tristes de jour, & les autres Arbres Tristes de Nuit. Les uns fleurissent de jour, & les autres ne fleurissent que de nuit; les uns & les autres produisent des fleurs d'une admirable odeur.

Le soir du même jour 10. de Novembre 1608. toute la flote se rendit à la rade d'Achin, où elle rencontra huit Jonques de Gusurate. Le 11. le yacht *le Griffon*, qui avoit été sept jours à passer le détroit de Malacca, rejoignit la flote, qui remit à la voile pendant le premier quart, & ancra le 23. après-midi à la rade de Malacca.

Il y avoit une carraque tout proche de terre. Les Portugais voiant que nos chaloupes alloient l'attaquer, y mirent le feu; mais comme il ne prit pas, nos gens eurent le tems de s'en emparer. C'étoit un vieux bâtiment usé, où il n'y avoit rien qu'une petite partie de ris qui n'étoit pas net: & des noix de cocos. On le brûla entiérement. Nous y eussions trouvé beaucoup de vaisseaux, si l'on n'eût pas été aver-

ti de nôtre venuë, par une fuſte qui nous avoit découverts en mer.

Le 24. il fut arrêté qu'on iroit monter les chaloupes dans une Iſle qui a une demi-lieuë de tour, à l'Ouëſt-quart-de-Sud-ouëſt de Malacca, qu'on nomme l'Iſle de Pedras. Le lieu parut fort commode pour cette manœuvre, parce qu'il y avoit de bonne eau pour les ouvriers. Chaque vaiſſeau fournit un certain nombre de ſoldats, ſous le commandement du Capitaine Hubert Scheurmans, pour mettre en ſûreté ceux qui devoient y travailler.

Le même jour Pierre Gerritſz, Maître du vaiſſeau *Amſterdam*, fut envoié avec deux chaloupes au Commis Hollandois qui étoit de Johor, dans la Ville de Batuſabar, ou Batuſauwer, pour donner avis au Roi de nôtre venuë, & lui offrir d'accomplir le Traité qu'il avoit fait avec l'Amiral Corneille Matelief, pour aſſiéger par mer la Ville de Malacca, pendant que le Roi l'aſſiégeroit par terre. On le prioit donc de ſatisfaire auſſi de ſa part à ſon engagement, & le Commis avoit ordre de l'en ſolliciter, & de demander du ris & de l'arack pour la flote.

Le 25. l'Amiral & tous les gens de ſon Conſeil étant allez dans l'Iſle où l'on montoit les chaloupes, il y vint une fré-

gate avec près de 40. personnes, hommes, femmes & enfans, originaires de Pégu, qui suplioient qu'on les tirât de dessous la tiranie des Portugais. Il leur fut permis d'entrer dans l'Isle, & de s'y retirer.

Ils raportérent que les Portugais travailloient de toutes leurs forces à fortifier Malacca ; qu'une partie de la Noblesse & des femmes quittoient la Ville, qu'il n'y avoit que 400. soldats & les Casados. Deux heures après Soleil couché on tira trois coups de canon du Fort, on fit grand feu de mousqueterie, & l'on entendit battre les tambours.

Le 26. du même mois de Novembre, le *Zélande* eût ordre d'aller se poster à l'Ouëst, & de croiser à l'entrée du détroit, sur un vaisseau chargé de toile, que les Portugais atendoient de S. Thomas.

Le 27. à la pointe du jour, 4. frégates, deux fustes, & quelques autres bâtimens, jusqu'au nombre de 36. s'avancérent vers l'Isle où l'on travailloit. *Le Lion Rouge* qui étoit de garde, les aiant découverts, tira un coup d'avis : mais ceux qui étoient dans l'Isle n'y aiant pas fait atention, les Portugais mirent sans peine leur monde à terre, & surprirent les sentinelles qui ne se tenoient pas sur leurs gardes. Il fut tué quelques-uns de nos gens : les autres s'enfuïrent vers le bord de la mer, & les ennemis s'arrêtérent à piller.

Pendant ce tems-là, les nôtres, nonobstant leur petit nombre, aiant repris courage, retournérent à la charge, tuérent 23. hommes, en blessérent plusieurs, chassérent le reste, & firent trois Capitaines prisonniers. Nous perdîmes le Capitaine Scheurmans, son Sergeant, trois soldats, trois autres furent blessez, & trois faits prisonniers. Il fut résolu que pour prévenir un pareil accident, tous les soldats seroient envoiez dans l'Isle.

Le 28. sur le midi, 13. Salettes qui sont de petites câpres du Roi de Johor, vinrent à bord de l'Amiral, & lui dirent qu'ils croisoient sur les côtes de Malacca: qu'il y avoit 15. jours qu'ils étoient partis de Johor: qu'il n'y avoit alors aucun vaisseau Hollandois, & qu'on ne disoit point qu'il y en dût venir: qu'ils avoient rencontré les deux chaloupes sur leur route. On écrivit alors une nouvelle lettre au Commis de Johor, & on l'envoia par un de ces câpres.

Le 1. de Décembre 1608. un François natif de la Rochelle, qui étoit avec les Portugais, deserta, & fit raport à l'Amiral de l'état où étoit la Ville, savoir qu'il y avoit 35. piéces de gros canon, & qu'elle étoit bien pourvuë de poudre, de plomb & de vivres.

Le 3. on amena sous le pavillon une jon-

que de Java, chargée de ris, de poules, de poivre, d'arack & de poisson sec, qui avoit été prise en mer par *le Lion Rouge*; & comme elle se disoit être de nos amis, & qu'elle alloit à Johor, on prit sa cargaison, & on paia ce qui y étoit à un prix dont les Javanois furent contens. Le 5. on en usa de même avec une autre jonque.

Le 7. le Sous-commis du *Zélande*, qui croisoit vers le cap Rachado, vint raporter que le matin du jour précédent, qui étoit le 6. ce vaisseau avoit chassé sur un autre d'environ 80. tonneaux, dont la chaloupe s'étant aprochée, l'ennemi avoit fait un si grand feu sur elle, qu'après avoit fait perte d'un homme, elle avoit été obligée de se retirer, pour se raccommoder, & prendre plus de gens: qu'étant retournée à l'attaque, & le vaisseau s'étant vû pressé, ceux qui le navigeoient y avoient mis le feu sur le soir, & s'étoient sauvez dans leur canot, à force de rames: que cependant le vaisseau avoit brûlé tout entier.

Le même jour, les deux chaloupes qui avoient été envoiées à Johor, en revinrent, & raportérent qu'elles avoient donné la chasse à deux bâtimens, qui aiant jetté à la mer une balle de ris & une de clou de gérofle, elles les avoient pêchées, & les avoient aportées. Aussi-tôt on commanda deux navires & deux yachts, pour aller

chasser sur ces deux bâtimens, qui furent pris & amenez le 11. sous le pavillon.

Ils étoient chargez de soies cruës, de velours, de damas, de confitures, de racines de sina, de poivre, &c. Ils étoient chacun de la capacité d'environ 120. tonneaux, portant 110. personnes, entre lesquelles il y avoit 40. Portugais, & trois Moines. Les autres étoient des Chinois & des Gusurattes. Ils furent tous distribuez sur nos vaisseaux. Chacune des prises étoit montée de six piéces, tant canons de fonte que pierriers de fer. L'Amiral & le Vice-amiral allérent les faire décharger.

Le même jour, comme on vit un canot venir vers la flote, on envoia une petite chaloupe au-devant. Le Maître y trouva un homme qui avoit les jambes liées, & qui ne pût dire autre chose, sinon que quelques jours auparavant les frégates de Malacca avoient chassé sur quelques fustes où étoit le Commis de Johor : que les fustes étoient allées vers la côte : qu'il y avoit été tué quelques gens de Johor, & que les autres s'étoient sauvez dans les bois.

Peu de tems après, il vint quatre bantins à bord de l'Amiral, qui lui donnérent une lettre du Commis, qui étoit à 4. lieuës de Malacca, & qui demandoit quelques chaloupes pour aller le dégager, parce que les frégates croisoient sur lui. Les

gens des bantins dirent que le Roi de Johor devoit venir à la flote dans deux ou trois jours.

Le 12. le yacht *le Paon*, alla chercher le Commis. Le même jour nous eûmes avis qu'il y avoit une grande jonque en charge à Maccau à la Chine, pour en partir pendant la presente mouſſon. *Le Lion Rouge*, *le Griffon*, & la chaloupe de l'*Amſterdam*, furent détachez pour aller l'atendre dans le détroit de Sincapura. L'après-midi *le Paon* amena le Commis de Johor à la flote. Il ſe nommoit Abraham van den Broek, & avoit été Secretaire de l'Amiral Matelief.

Le 18. on obligea les trois Moines qu'on avoit pris, d'écrire à Malacca, pour demander à être échangez contre trois priſonniers qu'on avoit faits ſur nous, & un ſur l'Amiral Matelief, & la lettre fut envoiée par un Chinois. Sur le ſoir on reçût la réponſe qui fut communiquée le 19. au Conſeil. Elle portoit qu'on échangeroit les trois priſonniers pour les Moines: mais qu'à l'égard du quatriéme, on étoit en parole avec les Hollandois de Sunda, pour l'échanger avec un grand Fidalgos, qu'ils retenoient auſſi priſonnier. Sur cette réponſe on convint de leur offrir quelqu'un des plus conſidérables des autres priſonniers, parce qu'on craignoit qu'ils ne l'envoiaſſent en Eſpagne.

Enfin après plusieurs contestations, on prit le parti de relâcher tous les prisonniers, parce que de les entretenir toûjours, c'auroit été une grosse charge, & de les tuër de sang froid, il n'y eût personne assez dur pour y consentir. De Molre, Hoen & Hertsing, aiant eu commission de les emmener d'Ilha Grande où ils étoient, allérent les mettre à terre, au côté occidental de Malacca, & y atendirent ceux qu'on leur devoit renvoier de la Ville, qui revinrent aussi, & le tout fut éxécuté de bonne foi.

Tous nos vaisseaux aiant fait de l'eau dans cette Isle, on mit en délibération si l'on ataqueroit la Ville de Malacca, des forces & de l'état de laquelle on étoit alors parfaitement informé. Tout le Conseil fut pour la négative; parce qu'il y avoit dans la Place 500. hommes de troupes réglées, outre les Casados, les valets, les Malais, & les autres gens de diverses nations, capables de porter les armes. D'ailleurs elle étoit très-bien pourvë de munitions de bouche & de Guerre, de même que de canon, y en aiant sur tout deux piéces des plus grosses qui se fassent, qui portoient extrémement loin. Le Roi de Johor n'avoit pas des forces sufisantes, ni des gens assez aguerris, pour favoriser beaucoup le siége par terre, les

choſes étant chez lui encore au même état qu'au tems de l'Amiral Matelief, & nous n'avions que 900. hommes de troupes de débarquement, qui ne faiſoient pas la moitié de ce qu'il auroit fallu pour enfermer la Ville.

On remit donc à la voile, & le 5. de Janvier de l'an 1609. nous fûmes à l'entrée du détroit de Sincapura, qui a ſi peu de largeur, qu'il n'y paſſe qu'un vaiſſeau à la fois, & il faut que les vaiſſeaux y paſſent comme en ligne. Le 4. l'Amiral & une partie de ſon Conſeil s'embarquérent dans les chaloupes, pour aller à Batuſabar ſaluër le Roi de Johor.

A deux lieuës au-delà du détroit de Sincapura commence la riviére de Johor, à l'entrée de laquelle il y a deux petites éminences, ou petites Iſles, en forme de pains de ſucre; dont l'une eſt une fois plus grande que l'autre. L'une gît au Nord-nord-eſt de l'embouchure de la riviére, & l'autre au Nord-eſt. De l'autre côté de la riviére il y a un haut côteau, qui eſt plus au Sud-oüeſt.

Le 8. l'Amiral étant arrivé ſur le rivage, les Eléfans du Roi y furent envoiez, pour le prendre, ſa ſuite marchant à pié aprés lui. Quand il eut ſalué le Roi, & qu'il l'eût un peu entretenu, il ſe retira pour ſe repoſer, parce qu'il étoit fatigué.

Le 19. on célébra une grande fête annuelle à Johor. L'Amiral s'y rendit pour voir le grand Roi Jean de Patuan aller en cérémonie au Pagode. Il étoit monté sur son éléphant, & assis au milieu de deux Princes, dont celui qui étoit devant se nommoit le Raïa Sabrang, ou Sabrong. Ils étoient tous trois superbement vétus à leur mode, de même que toute la Cour qui les suivoit.

Il y avoit auprés du Pagode un échafaut, sur lequel le Roi descendit de dessus l'éléphant, & il entra ensuite dans le Pagode, d'où étant sorti quelque tems aprés, il remonta sur l'éléphant, & s'en retourna au Palais. L'Amiral & ses gens marchant devant lui, & ses Trompettes faisant plusieurs fanfares. L'aprés-midi on alla lui offrir des presens, & au Raïa Sabrang. Celui-ci prit l'Amiral par la main, & alla s'asseoir avec lui à une table servie à la maniére Hollandoise, où l'on fit bonne chere.

Au milieu du repas on vit paroître deux jeunes filles qui danférent au son d'un espéce de tambour de basque, & à la voix de quelques femmes qui chantoient. Toutes étranges que fussent leurs danses, elles étoient divertissantes. Sur le soir l'Amiral & sa suite furent reconduits à leurs logemens, par plusieurs Officiers de la Cour.

Le 11. le Roi Jean de Patuan & le Raïa Sabrang allérent prendre l'Amiral à la loge, & s'étant embarquez enſemble dans une frégate, le Vice-amiral & le reſte des gens de ſa ſuite paſſérent dans un autre, remontant enſemble la riviére, pour aller voir une nouvelle Ville que le Roi faiſoit bâtir. Au retour ils ſoupérent avec ce Prince, & ne furent ſervis que par des femmes.

Le 12. l'Amiral & ſon Conſeil furent mandez pour aſſiſter au Conſeil du Roi, où ils s'aſſirent auprès des autres Conſeillers. Là, au nom des Etats Généraux, du Prince Maurice, & de la Compagnie, ils déclarérent quel étoit le ſujet de leur venuë, ſavoir pour bâtir un Fort à Johor, afin de ſervir de défenſe aux habitans du païs & aux Hollandois contre les Portugais leurs ennemis communs. Le Roi répondit que les affaires n'étoient pas encore diſpoſées à cela : mais qu'il offroit de continuër la guerre, & que pour cet effet il demandoit des ſecours de munitions de guerre & d'argent, ainſi qu'on le lui avoit promis, diſant que par ce moien on lieroit encore une amitié plus étroite & plus ferme entre les Hollandois & les habitans de Johor.

Le même jour un Matelot du *Delft* qui ſe baignoit, fut devoré par un Cayman,

& il ne resta de lui qu'un peu de ses entrailles. Ce doit être un avis pour tous les voiageurs, de ne se baigner pas dans des eaux inconnuës.

Le 13. Jean de Patuan & le Raïa Sabrang allérent visiter la flote, où ils furent bien régalez. Jean de Patuan demanda qu'on lui fît present d'un paquet d'habits faits à la Hollandoise, & on lui donna satisfaction. Le 15. on fit débarquer tous les soldats, pour faire l'exercice & un feint combat devant les deux Rois, qui parurent y prendre beaucoup de plaisir.

Le 17. l'Amiral déclara dans son Conseil que le Roi ne vouloit pas encore permettre qu'on bâtit un Fort sur ses terres, disant que l'Amiral Matelief ne l'avoit jamais requis, mais seulement que ce Prince lui aidât à prendre Malacca. Il fut résolu qu'on lui representeroit les avantages que la construction de ce Fort lui aporteroit, tant pour la défense de son païs, que pour le commerce.

Le Roi répondit qu'encore qu'il fût bien que les Portugais équipoient une grosse armade, il ne les craignoit toutefois pas tant que l'on pensoit, parce qu'il avoit un recours qui étoit de se retirer avec ses gens vers le haut de la riviére, au lieu qu'il ne pourroit plus le faire quand les Hollandois seroient-là établis, &

qu'il faudroit que son peuple demeurât pour leur aider à soutenir les éforts des Portugais, d'où pourroit s'ensuivre leur perte entiére : que les Hollandois étoient hommes aussi-bien que les Portugais, & qu'il y avoit aparence que quand ils se seroient établis, & qu'il y en auroit un nombre considérable dans le païs, ils voudroient en user avec les femmes de ses Sujets, ainsi que les Portugais avoient fait autrefois : qu'alors il se verroit obligé d'entrer en guerre avec eux, & que d'amis les deux peuples deviendroient ennemis, parce que ses sujets ne soufriroient jamais qu'ils eussent aucun commerce avec leurs femmes.

Il continua donc à refuser qu'on bâtit un Fort, & à demander des secours d'argent & de munitions de guerre, & que l'Amiral amenât encore une fois son Conseil à Johor, parce qu'il avoit quelque proposition secréte à lui faire. Ainsi l'Amiral, acompagné de Molre & de Groenewegen, s'y en alla le 18. du mois.

Le 19. du même mois de Janvier 1609. le Raïa Sabrang, suivi des principaux Conseillers, étant allé le trouver à la loge, lui déclara que *puisque les forces des Hollandois n'étoient pas en état de le rétablir dans son Roiaume de Malacca, & que son plus jeune frére le Roi de Patane*, (*pour*

adultére commis avec sa concubine) avoit été privé de son Roiaume & de la vie, par la Reine présentement regnante, le Roiaume de Pataue apartenoit de droit à lui Roi de Johor; que la Reine le poßedoit injuſtement; & il prioit l'Amiral de l'aſſiſter de ſes forces pour l'en chaſſer, & que pour récompenſe, ils partageroient le Roiaume enſemble.

Le 22. l'Amiral étant retourné à bord, fit aſſembler le Conſeil, où il remontra que le Roi de Johor faiſant la guerre aux Portugais en faveur des Hollandois, & ſe trouvant par-là dans un grand danger, il étoit à craindre qu'après leur départ, il chercheroit à s'accommoder avec ſes ennemis, ce qui ne ſe pourroit faire ſans un grand préjudice pour la Compagnie; & que par cette raiſon il ſeroit bon de délibérer ſur ſa propoſition, & de voir s'il ne ſeroit pas à propos de lui acorder ce qu'il demandoit.

Il fut arrêté qu'on aſſiſteroit ce Roi, premiérement d'une ſomme de 3000. réales de huit, qu'on leveroit ſur les éfets des deux navettes qu'on avoit priſes proche du Cap Rachado, venant de Maccau: en ſecond lieu de vingt barils de poudre, d'une partie de Tintinago, pour en fondre des boulets; & en troiſiéme lieu qu'on laiſſeroit deux vaiſſeaux, ſavoir *le Lion Rouge* & le yacht *le Griffon*, pour croiſer de-

vant la riviére de Johor, & en mettre les habitans & leur navigation en sûreté, à condition qu'ils auroient un libre accès dans tous les Ports de l'Etat, & qu'il leur seroit permis de se conformer aux Instruction que l'Amiral leur laisseroit.

Le 26. le yacht *le Paon* fut commandé pour aller relever *le Griffon*, qui croisoit avec *le Lion Rouge* au détroit de Sincapura, parce qu'il y avoit beaucoup de malades à son bord. L'Amiral alla à Johor porter 3000. réales au Roi, pour lui aider à bâtir sa nouvelle Ville.

Le 20. un Matelot qui se baignoit fut saisi dans le côté par un grand serpent d'eau. Il cria d'une si grande force qu'il fut secouru, mais non pas assez tôt pour empêcher que l'hydre ne lui emportât un gros morceau de chair, dequoi il mourut incontinent après. Le serpent se tenant toûjours autour des vaisseaux, on le prît enfin. C'étoit le plus gros qu'on eût vû pendant tout le voiage. En lui ouvrant le ventre, on y trouva encore le morceau de chair qu'il avoit arraché au Matelot, & on alla l'enterrer avec lui.

Le 3. de Février 1609. l'Amiral aiant expédié ses afaires à Johor, y laissa Jaques Obelaer pour premier Commis, Abraham Willemsz de Ryck, ou le riche, pour Sous-commis, Hector Roos pour

lapidaire, parce qu'il avoit une grande connoissance des diamans, avec encore deux Assistans & quelques autres gens. Van den Broeck, qui y étoit auparavant Commis, fut établi premier Commis du *Lion Rouge*, qui eut ordre, avec *le Griffon*, de croiser devant la riviére jusqu'au premier jour du mois de Juillet suivant, auquel tems ils devoient prendre la route de Patane & de Borneo, pour aller rejoindre la flote aux Moluques. On tira du *Lion Rouge* 20000. réales de huit qu'on mit dans le vaisseau *Hollande*: & 10000. réales *du Griffon*, qui furent portées dans le *Rotterdam*.

Le 8. les vaisseaux *Hollande*, *Middelbourg*, *les Provinces-Unies*, *Delft*, *Rotterdam*, *Amsterdam*, *Hoorn*, & *Zélande*, le yacht *le Paon*, & une prise, mirent à la voile, par un vent de Nord-est, & coururent la bande du Sud-est. Le 11. ils découvrirent une voile, & l'aiant haussée, on reconnut que c'étoit le yacht *Bonne-Espérance* qui venoit de Hollande, & qui aportoit la grande nouvelle de la Tréve de 12. ans, & de nouvelles Instructions de Messieurs les Directeurs, sur lesquelles on devoit à l'avenir se régler, tant à l'égard de la guerre que du commerce; & pour recommander de faire des alliances avec les Princes & Rois des Indes. Il y avoit déja deux

mois de ce yacht étoit parti de Bantam, en compagnie d'une chaloupe de Zélande, qui avoit été 7. semaines séparée de lui.

Le 15. tous les vaisseaux moüillérent l'ancre à la rade de Bantam, sur quatre brasses & demie d'eau. Ils trouvérent-là les afaires du Roi fort broüillées. Il avoit le Pongaran son oncle dans son parti: mais les Ponganas ses principaux Officiers étoient contre lui. Chacune de ces deux factions prenoit le prétexte des interêts du Roi & de la Couronne, quoique dans le fonds chacune tâchât à s'emparer du Gouvernement, à manier les afaires, & à s'approprier les revenus, pendant que le Roi étoit encore jeune & en tutelle.

La division étoit allée si avant, que chaque parti s'étoit retranché & fortifié dans la Ville même; & l'on commettoit des actes d'hostilité de part & d'autre. L'Amiral se déclara neutre, fit des présens au Roi, & lui ofrit, suivant les ordres qu'il avoit reçûs, de faire un Traité d'alliance avec lui. Le Roi différa de prendre sa résolution jusqu'à la fin de la guerre, & que les Ponganas se fussent retirez.

On fit les mêmes ofres au Roi de Jaccatra, qui étoit alors à Bantam, aiant apris qu'il vouloit prendre en sa protection & emmener avec lui, les Ponganas, qui étoient les gens les plus riches & les

les plus puiſſans de la Ville ; ſi bien que nous penſions nous aller établir à Jaccatra, ſi les affaires de Bantam prenoient un mauvais train, d'autant plus que cette Ville nous eût été bien plus commode, & qu'elle étoit auſſi propre pour le commerce. Ce Prince différa auſſi à ſe déclarer, juſques à ce qu'il fut de retour à Jaccatra, afin d'éviter les jalouſies, & il promit d'écouter alors les propoſitions qu'on lui feroit, ſi elles étoient raiſonnables.

Le même jour on fit partir quelques vaiſſeaux, entre autres *le Paon* pour aller à Greſſick acheter des vivres, afin d'en ravictuailler le Fort de Banda. On aprit en même tems que les deux yachts *l'Aigle* & *le Faucon*, étoient en route pour aller aux Moluques, en compagnie du *Soleil*, navire de la flote de l'Amiral Paul van Caerden.

Le 19. il fut réſolu dans le Conſeil, que puiſqu'il n'y avoit pas lieu de faire aucun Traité avec le Roi de Bantam, on laiſſeroit à Jaques l'Hermite des inſtructions pour y travailler à l'occaſion ; que d'un autre côté, les ordres venus de Hollande portant qu'on feroit tous les efforts poſſibles pour conſerver les Moluques, il y falloit envoier les vaiſſeaux & les yachts, *Middelbourg*, *Amſterdam*, *le Paon* &

l'Epérance, qui, sur la route, relâcheroient à Macassar, pour y faire alliance avec le Roi, y laisser des Commis avec un fonds, & y acheter autant de ris qu'on y en pourroit trouver ; & enfin que l'Amiral avec le reste de la flote iroit à Banda, pour faire aussi alliance, & demander la liberté de bâtir un Fort ; & que de-là il s'en iroit à Tidore & à Ternate : qu'outre cela on envoieroit une chaloupe à la riviére de Johor, pour faire savoir au *Lion Rouge* & au *Griffon*, qu'à la premiére mousson ils eussent à se rendre à Patane, pour y conclure, s'il étoit possible, un Traité avec la Reine, & y charger de la soie & du poivre ; puis faire voiles à Lequevo Pequevo, pour y croiser sur la carraque qui devoit aller de Maccau au Japon, & s'ils ne la pouvoient découvrir, s'en aller au Japon, pour y trafiquer de leur cargaison, & tâcher de faire un Traité avec l'Empereur.

Le 25. la flote prit son cours vers Banda, laissant à Bantam le Vice-amiral avec les quatre vaisseaux détachez, qui, sous son commandement, devoient aller à Macassar. On y laissa aussi *le Petit Soleil* & le yacht *Bonne-espérance*, qui étoient prêts à retourner en Hollande.

Le 27. on jetta l'ancre devant Jaccatra, où l'on trouva l'*Amsterdam* qui y avoit été envoié pour faire des vivres.

Le 18. de Mars 1609. la chaloupe *le Dragon volant* étant venuë de Macaſſar joindre la flote, avec le Maître Albert Harmenſz, qui avoit été Maître de hache ſur la flote de l'Amiral Verhagen, & avoit mené à Succadana, dans l'Iſle Borneo, Samuël Bloemart pour y être premier Commis, elle fut envoiée le 20. à Greſſick. C'étoit pour avertir le Commis Pierre Segertſz qu'il y avoit à Macaſſar un navire Eſpagnol, qui y chargeoit du ris, & deux jonques avec lui pour en charger auſſi, & aller ravituailler les Eſpagnols de Ternate, afin qu'il prît des meſures pour les chaſſer, ou pour les empêcher de charger.

Van Driel y alla auſſi, pour relever Corneille Pieterſz van der Meer, qui y étoit premier Commis. Il y porta 10000. réales pour aider à acheter 200. picols de ſoie, qui y avoient été menez par deux jonques de la Chine. On lui ordonna de tirer du yacht *le Paon* & de la loge, autant d'argent qu'il lui en faudroit encore, pour acheter toute cette ſoie, & de tâcher de faire des Traitez avec les Rois de Greſſick & de Jortan, ou Joartan, & de les envoier à Bantam.

On trouve à Greſſick beaucoup de ris, de l'arack, & d'autres vivres. Il y va pluſieurs jonques de la Chine pour y ache-

ter des épiceries qu'on y aporte des Moluques; si-bien que ce seroit un lieu propre pour trafiquer avec les Chinois, & acheter les soies qu'ils y ménent.

On avoit détaché *l'Aigle* & *le Faucon*, afin d'aller acheter des vivres, sous la conduite du Commis Jaques de Bitter, à qui l'on envoia des ordres pour faire voiles incessamment à Banda, parce qu'on craignoit que l'Amiral des Anglois, qui avoit été à Cambaie, où il avoit pris des toiles, ne se rendit avant nôtre flote aux Moluques, où l'on en manquoit, & qu'il n'achetât le clou de girofle, les noix muscades & le macis.

Cet Anglois avoit tâché de faire un Traité à Cambaie; mais comme le Roi, à la follicitation des Portugais, avoit fait mourir le premier Commis David van Densen, & s'étoit saisi de son fonds, l'Anglois ne vit pas qu'il y eût espérance de réüssir. Le Conseil de nôtre flote envoia aussi, par la chaloupe, ou le yacht, des lettres à Bloemart, premier Commis de Succadana, pour traiter alliance avec le Roi, ou la Reine de Bengermarssin, & avec les autres Rois & Princes de l'Isle Borneo, s'il y voioit quelque avantage à espérer pour la Compagnie.

Succadana est au bout oriental de Borneo, par les 1 5. degrés de latitude Sud, où

se décharge dans la mer une grosse riviére, que les chaloupes peuvent remonter jusqu'à 40. lieuës; c'est du païs qui est vers le haut de cette riviére, qu'on aporte les diamans dans cette Ville. La Reine Régente avoit fait mourir, le mois de Janvier précédent, le Roi son époux, par jalousie, & s'étoit emparée du gouvernement.

Les 22. du même mois de Mars, la flote traversa entre 21. Isles, qu'on nomme les Paternosters, qui sont au-delà de Madure, & l'on y eut un grain si violent, qu'on crut que toutes les voiles en seroient défoncées.

Entre Java & Madure, à l'Ouëst, il n'y a que 15. ou 16. piés d'eau. Tout proche gisent les Pater-nosters, Isles fort dangereuses à traverser. Le passage entre Java & Baly est aussi très-étroit, & le moindre grain, ou bien un changement de vent, vous peut pousser à la côte, & vous mettre en péril; desorte que quand on navige avec de gros vaisseaux, il vaut mieux aller chercher le passage des Boucherons.

Ceux qui navigent sur la fin de la mousson d'Ouëst, c'est-à-dire vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril, feront bien de ranger la côte de Java, jusques-à ce que les Isles de Banda, ou d'Amboine, s'ils y veulent faire route, leur de-

meurent au Nord-quart-de-nord-eſt, parce que les courans leur feroient favorables le long de cette côte.

La mouſſon d'Ouëſt commence ici ordinairement dès les premiers jours de Novembre, & finit à la fin de Mars. Mais on a des calmes tout le mois d'Avril, & enſuite des vents variables, juſques à la mouſſon d'Eſt, qu'on a les vents de Sud-eſt, ou de Sud-eſt, tirant un peu plus à l'Eſt. Quand on navige dans la ſaiſon des calmes, il eſt bon de raſer auſſi la côte, parce qu'on y trouve encore les courans de la précédente mouſſon.

Le 8. d'Avril 1609. la flote entra dans le Port de Néra, une des Iſles de Banda, où l'on trouva trois vaiſſeaux de la flote de l'Amiral van Caerden, nommez *Banda*, *Patane*, & le yacht *la Concorde*, le *Banda* y étant en charge. On y rencontra auſſi un navire Anglois, du port de quatre à 500. tonneaux, qui ſe diſoit avoir un gros fonds d'argent, de toiles, d'armes; & qui avoit beaucoup d'empreſſement pour trouver ſa cargaiſon. Il fut cauſe que les Hollandois achetérent 12. réales de huit la bare de noix muſcades, dont ils n'avoient coûtume de paier que 9. réales.

L'Amiral voiant le tort que cette maniére d'agir faiſoit auſſi-bien à l'Anglois

qu'aux autres, résolut à son tour d'offrir au-dessus de lui, & de le fatiguer. L'Anglois s'en étant aperçû, retira ses gens des Isles Pulo Wai & Pulo Rin, où ils trouvoient peu de marchandises, & fit mine de vouloir s'en tenir au prix ordinaire, & de n'avoir pas envie de les faire hausser davantage.

Mais ce n'étoit pas-là sa pensée. Il paroissoit mieux pourvû de toiles & d'armes, que d'argent, quoi-qu'il fît courir un bruit bien contraire. Il étoit allé acheter les toiles à Cambaie pour les vendre aux Moluques, & il ne pouvoit s'être chargé de tant d'armes, que pour les vendre aux Espagnols de Ternate, qui en avoient besoin.

Le 10. le Capitaine de ce vaisseau, qui étoit un homme puissant & vigoureux, qui parloit fort bien Arabe & Malais, alla lui-même trouver l'Amiral, dans le Conseil, & le pria de lui déclarer s'il avoit quelque dessein formé sur l'Isle de Néra, afin qu'il rapellât ses gens à son bord. Il pria aussi l'Amiral d'envoier à terre un homme fidelle & intelligent, pour avoir l'œil sur les démarches des Bandanois, afin qu'il eût connoissance de tout à heure & à tems ; & afin de vouloir secourir les Anglois, si les Bandanois entreprenoient de nuit, ou par surprise, quel-

que chose contre eux, & que pour cet effets, l'Amiral fît toûjours tenir dans sa loge 30. Mousquetaires.

Les Bandanois, au nombre de plus de 2000. hommes, faisoient toutes les nuits la garde autour de la loge des Hollandois, aiant envoié dans la montagne leurs familles & leurs effets. Ils firent dire à l'Amiral qu'ils vouloient s'assembler, & délibérer, selon la coûtume de leur païs. Ils envoiérent aussi demander secours aux habitans des autres Isles, & aux Javanois, qui étoient-là au nombre de plus de 1500. avec quelques jonques.

Ceux de Lontor & leurs confédérés répondirent qu'une flote si considérable ne pouvoit être venuë que dans l'une de ces deux vuës, ou de bâtir un Fort à Néra, ou de venger les meurtres auparavant commis dans les personnes des Hollandois, & que ces deux choses ne les regardoient nullement : qu'à l'égard du Fort, ils ne doutoient point que dans la présente conjoncture, la chose n'arrivât, ou de la part des Hollandois, ou de celle des Castillans : que les Hollandois n'avoient fait aucun tort aux habitans de Banda : qu'ils avoient trafiqué avec honnêteté & douceur, & bien paié : que c'étoit à eux de prendre leur parti, & de voir

avec laquelle des deux nations ils aimoient mieux entrer en alliance. Le même jour *le Grand Soleil* moüilla l'ancre à la même rade.

Cependant les habitans de Néra se fortifioient à la pointe Sud-ouëst de l'Isle, vis-à-vis de l'Isle Goumeape, où les Portugais avoient autrefois un Fort. Le 11. ils députérent vers l'Amiral pour s'excuser de ce qu'ils n'avoient point encore délibéré ensemble ; ce qui venoit de ce que leurs confédérez n'étoient pas arrivez ; mais ils espéroient que ce seroit le Mécredi suivant. Tout cela n'étoit que pour gagner du tems, & l'emploier à se mettre en état de défense. On disoit aussi qu'un de leurs Saints, nommé Dato, avoit prophétisé qu'il viendroit des hommes blancs, avec plusieurs vaisseaux, qui se rendroient maîtres de leur païs, & l'on croioit que cette prédiction alloit s'accomplir.

Le 14. du même mois d'Avril, les yachts *l'Aigle* & *le Faucon*, avec le Commis de Bitter, qui venoient de la côte de Coromandel, rejoignirent la flote. Le 19. l'Amiral & son Conseil, accompagnez de 250. Soldats & Matelots, allérent à Lontor, où les Orancaies des Isles les atendoient, pour traiter au sujet de la construction d'un Fort à Néra. Il fut bien

reçû, au moins en aparence, par les Orancaies, & l'on alla s'asseoir en rond, à la mode du païs.

Il leur déclara les ordres qu'il avoit du Prince & des Directeurs de la Compagnie, de bâtir un Fort à Néra, & leur presenta les Patentes qu'il avoit pour cet effet, qui étoient écrites en Portugais, & qu'on leur eut traduites en Malais. Il ne parut pas que cette proposition leur fût fort agréable, & aiant demandé du tems pour en déliberer, l'Amiral s'en retourna sur son bord.

La nuit du 22. les Orancaies s'y rendirent, demandant encore trois jours de delai, qui leur furent refusez. Enfin ils consentirent à la construction, parce qu'ils virent bien qu'on la pouvoit faire malgré eux. Pour cet effet le vaisseau *le Soleil* étoit allé déja prendre poste, tout à terre, à la pointe de Néra, où il devoit être joint par deux yachts. Le 24. l'Amiral alla reconnoître la Place où l'on pourroit élever le Fort.

Le 25. étant encore allé à terre avec son Conseil & 700. hommes sous les armes, pour faire commencer l'ouvrage, il trouva la petite Ville abandonnée, les habitans s'en étant fuïs vers l'autre bout de l'Isle; ce qui fut d'une grande commodité pour loger les tra-

vailleurs, à chacun desquels, on assigna son quartier, avec défenses expresses de le quitter sans congé, ou d'insulter les habitans, & de piller rien qui leur apartint.

Le 3. de Mai 1609. on commença d'abattre des arbres, & de travailler dans la terre. Mais on connut que le terrein n'étoit pas bon, & l'on vit que d'ailleurs il y avoit un trés-grand travail à faire. Ainsi le Conseil s'étant rassemblé on fut d'avis de relever l'ancien Fort des Portugais, où il y avoit encore une muraille qui subsistoit tout autour, & où le terrein étoit bon. On le fit quarré avec quatre angles, deux du côté de la mer, & deux du côté de la terre.

Le 15. *la Patane*, qui avoit une partie de sa cargaison en noix muscades, & le yacht *le Faucon*, se détachérent de la flote, & prirent la route d'Amboine. On nomma deux Députez du Conseil, pour aller négocier avec les habitans de Jortato, touchant la liberté de commerce, & la construction d'une nouvelle loge, à quoi Jaques de Bitter avoit écrit qu'ils s'opoſoient.

Le 22. les habitans de Néra & les autres Insulaires de Banda députérent vers l'Amiral, pour lui demander qu'il lui plût de marquer un lieu, où l'on pût

conférer ensemble, traiter sur tous les différents, & convenir du prix du macis & du clou, aiant pris résolution de n'en vendre qu'aux Hollandois. Comme ils étoient dans la fraieur, ils demandérent des ôtages. On leur envoia de Molre & de Vischer, qui aiant demeuré quelque tems à Néra, savoient un peu la langue du païs, & on leur donna rendez-vous sur le rivage, à une portée de mousquet du quartier, sous un grand arbre.

Aprés-midi, qui étoit l'heure marquée, l'Amiral & son Conseil se rendirent au rendez-vous, suivis de la compagnie de soldats de Cronenbourg, & n'y aiant trouvé personne, ils allérent s'asseoir sous l'arbre, résolus d'atendre avec patience. Enfin aprés y avoir été long-tems, ils envoiérent dans la petite Ville Adrien Ilsevier, qui aiant fait un long séjour à Johor, savoir la langue Malaie, pour leur faire savoir qu'il y avoit long-tems que l'Amiral les atendoit.

Ils sortirent tous au-devant de cet Envoié & lui dirent qu'ils avoient peur des Mousquetaires qu'ils voioient, & qu'ils suplioient l'Amiral & son Conseil de s'éloigner de cette milice, & de s'aprocher vers le bois. L'Amiral y aiant consenti, fut aussi-tôt environné de toutes parts,

Alors Jean de Bruin s'écria, M. l'Amiral nous sommes trahis. L'Amiral voiant le danger demanda ses armes. A peine avoit-il parlé qu'il reçût deux ou trois blessures, & fut tué avec la plûpart de ses Conseillers.

Les soldats qui étoient sur le rivage, entendant le bruit qui se faisoit, y coururent promtement, firent feu, & mirent par terre quelques-uns des assassins. Les autres passérent au travers du bois, & s'enfuïrent dans leur petite Ville. Nos gens étant allez retirer les morts & les blessez, trouvérent leur Amiral sans tête, & percé de 20. coups J. van Groenewegen étoit dans le même état, aussi-bien que Jean de Bruin, & A. Ilsevier, y en aiant jusqu'à 30. de massacrez. Les assassins retirérent aussi les corps de leurs gens, & les emportérent à leur quartier, où ils firent bonne garde toute la nuit.

Le 23. quatre compagnies des nôtres étant allées battre la campagne pour chercher le reste de ceux qui nous manquoient, & savoir s'ils étoient vivans ou morts, on trouva les deux ôtages de Molre & de Visscher, & deux garçons de bord massacrez, avec plusieurs autres, tout proche de la Ville : mais on ne pût les enlever à cause de la grande résistance des ennemis, & de la multitude d'assagaies qu'ils

lançoient, dont ils tuérent encore un de nos soldats.

L'Amiral, Groenewegen & de Bruin, aiant été enterrez dans le Fort, avec les solemnitez ordinaires, Simon Jansz Hoen fut établi Amiral par provision, jusques à ce que François Wittert Vice-amiral, fût venu pour remplir cette Place. Jean Hendrickſz premier Pilote des *Provinces Unies* fut fait Maire du vaisseau, & Conseiller, & Jaques van Schagen en fut fait premier Commis. Simon Martensz Maître du *Delft*, fut établi Conseiller, & enfin le nombre des Officiers fût rempli.

Le même jour les habitans de Jortato envoiérent un de nos gens qui y résidoit, nommé Wouter van den Enden, pour les disculper du massacre, à quoi ils disoient n'avoir point eu de part, & pour offrir de vivre en paix avec les Hollandois, ainsi qu'auparavant, & de défendre les Commis qui étoient parmi eux contre les habitans de Néra. Van den Enden étant allé faire son raport aux Insulaires, ils le renvoiérent dés le même jour à la flote, pour dire qu'il falloit que les Hollandois abandonnassent sans delai leur Fort, qu'ils partissent, & qu'ils ne laissassent dans l'Isle que quelques Commis, comme il y en avoit eu, sinon que ceux de Jor-

tato leur déclareroient aussi la guerre ; qu'ils se joindroient aux autres Villes & Villages ; qu'ils égorgeroient tous ceux de la nation qui étoient dans leur Ville, à Pulo Wai, & à Pulo Rin. Le Conseil fit réponse que ce n'étoit pas-là son dessein, & Van den Enden n'osa le déclarer à ceux de Jortato.

Le 24. van den Enden fut encore envoié à Néra par les Jortatois, avec deux Orancaies & un esclave de Lontor, qu'ils y engagérent par de belles paroles & en lui donnant de l'argent. Lorsqu'ils furent dans la loge, on mit aux fers les Orancaies & l'esclave, qui en furent fort surpris, s'étant atendus qu'on alloit abandonner le Fort, & se retirer. Il fut alors résolu d'envoier un esclave à Lontor avec une lettre, par où l'on déclareroit, que si l'on ne renvoioit les Hollandois qui y étoient, on pendroit les deux Orancaies. On ne reçut point de réponse.

Le 25. on fut informé que les habitans de Lontor avoient massacré le Commis Dirck Pietersz qui étoit déja malade, & son Assistant nommé Corneille van Eerden. Sur cette nouvelle on arbora par tout les pavillons rouges, l'on déclara la guerre aux Bandanois, & on battit Lontor avec le canon.

Le 30. nos chaloupes armées allérent

à Néra, où elles brûlérent toutes les navettes & les pirogues qu'elles rencontrérent, avec deux jonques qui étoient sur les chantiers. Comme les pluïes continuelles ruïnoient une partie des Fortifications, il fut arrêté qu'on y mettroit des palissades.

Le 1. de Juin 1609. le yacht *l'Aigle* fut détaché pour aller à Amboine & à Ternate, porter la nouvelle du funeste événement qui étoit arrivé. Le 3. un Chinois de Célame vint donner avis d'une entreprise que les Noirs méditoient contre les chaloupes. Cependant on travailloit toûjours aux Fortifications. Les deux Orancaies qu'on gardoit dans le vaisseau *Hollande*, aiant rompu leurs fers, se sauvérent à la nage.

Le 10. on vit une jonque en mer. Les chaloupes l'aiant jointe, on lui cria de se rendre. Comme on n'eut point de réponse, on en vint à l'abordage. Le premier qui sauta sur son bord aiant été tué d'un coup de poignard, ses compagnons qui y sautérent presque en même tems, tuérent d'abord tout ce qu'ils rencontrérent, puis voulant faire les autres prisonniers, ils se retranchérent au fond de cale, sans vouloir se rendre. On y mit le feu, & les plus opiniâtres furent brûlez. Il y en eut 15. qui se rendirent. La jonque étoit de Gresslick, chargée de ris, de porcelaines & de nates.

Le 22. le *Banda* étant chargé de noix muſcades & de macis, fit voiles pour retourner en Hollande.

Le 5. de Juillet 1609. toutes les chaloupes armées de Matelots & de Soldats, allérent ataquer Lapetaque, petite Place dans le païs de Néra. Les Noirs s'enfuïrent dans les bois, & l'on pilla la Ville, où les équipages firent un aſſez bon butin. Entre autres on y trouva 14. pierriers qui furent menez au Fort. Il n'y fut point tué de nos gens : mais le Vice-amiral Hoen y fut bleſſé avec trois ou quatre autres.

Le 26. les chaloupes allérent à Célame, pour brûler quelques bâtimens qu'on diſoit être ſur les chantiers. Mais comme on n'y en trouva point, Jean de Bitter, qui avoit été établi Gouverneur du Fort, & qui commandoit en cette expédition, jugea qu'il pouvoit pouſſer plus loin ſon entrepriſe, & mit du monde à terre pour ſurprendre Célame, qui eſt une petite Ville fort peuplée.

Ceux de Jortato & de Lontor s'étant aperçus aſſez tôt de ce deſſein, allérent au ſecours de la Place, qui par ce moien fit une ſi vigoureuſe réſiſtance, que les attaquans furent contrains de faire retraite & de ſe rembarquer avec perte de 9. hommes, & il y en eut 70. de bleſ-

ſez entre leſquels étoit le Commandant, qui fut bleſſé au gras de jambe.

Les jours ſuivans, juſques au douziéme Août 1609. les Bandanois tâcherent par l'entremiſe d'un habitant de Macaſſar, qui ſe trouva parmi eux, de faire leur paix, & la choſe fut pouſſée ſi avant, que Henri van Bergel, qui y avoit été premier Commis, eut ordre d'aller avec cet étranger, à bord du *Zélande*, qui étoit à l'ancre devant Lontor, pour y entrer en conférence. L'inſulaire de Macaſſar fut envoié à terre, pour dire aux Bandanois qu'ils fiſſent avancer une pirogue à moitié chemin du *Zélande*, où van Bergel alla leur parler. A ſon retour il fut ordonné que ſi l'on voioit venir quelque pirogue à la flote, avec une banniére blanche, on ne tireroit pas deſſus.

Le 11. l'entremetteur de la paix ſe rendit à bord du Vice-amiral, & lui aſſura que les inſulaires avoient véritablement intention de traiter, & que pour cet effet ils demandoient une amiable conférence. Le Vice-amiral lui aiant auſſi donné ſa parole, Van Bergel & Vander Duſſen furent députés, pour aller avec cet entremetteur devant Lontor, où quelques Orancaies ſe rendirent proche d'eux dans des pirogues, & promirent d'aller le lendemain à bord du *Zélande*, pour faire des ouvertures de paix.

Le 12. le Vice-amiral & son Conseil s'étant rendus dans ce vaisseau, & y aiant fait arborer une banniére blanche, l'entremetteur y alla aussi avec quelques Orancaies, qui sur les propositions qu'on fit, retournérent à terre pour parler aux autres. Le lendemain ils revinrent & conclurent un Traité, par lequel les Bandanois s'obligérent de ne vendre point de noix muscades ni de macis qu'aux Hollandois, au prix qui étoit réglé; & ils consentirent que toutes les jonques qui viendroient de dehors, allassent moüiller sous le Fort, & qu'il ne fût permis à personne d'aller demeurer à Néra, que par la permission du Gouverneur du Fort.

Le 14. les insulaires commencérent à porter leurs noix & leurs macis au Fort, dont le Gouverneur Jacques de Biter, mourut le même jour, de la blessure qu'il avoit reçûë devant Célame. Le lendemain Henri van Bergel fut établi en sa place, & il eut pour Lieutenant Guilme vander Voort.

Le 17. il fut résolu que les vaisseaux *Hollande*, *les Provinces-Unies*, *& Delft*, mettroient à la voile le 19. pour aller à Amboine & à Ternate; & qu'on laisseroit à Banda le *Rotterdam* & le *Hoorn*, pour tâcher d'y prendre leur cargaison, vû que tous les jours on aportoit beaucoup de mar-

chandiſes au Fort. Le 19. les vaiſſeaux deſtinez pour les Moluques firent voiles, & le *Zélande* prit ſon cours vers Greſſick, pour ſe rendre enſuite à Bantam, & y charger, afin de retourner en Hollande.

Le 21. les trois vaiſſeaux ancrérent ſous le Fort d'Amboine, où ils aprirent que *le Faucon* étoit en charge devant Cambelle.

Le 7. de Septembre 1609. le Vice-amiral manda tous les Orancaies au Fort, où il renouvella les Traitez avec eux; ce qui ſe fit avec beaucoup de réjouïſſances de la part des Hollandois, comme de la part des Noirs.

Le 16. ils partirent d'Amboine pour aller à Ternate, emmenant avec eux *le Faucon*, & ils prirent leur cours au Nord-nord-ouëſt. Le 22. ils ancrérent à la rade de Machian, ſous Noffeckia. Le Vice-amiral & ſon Conſeil étant deſcendus à terre, aprirent que l'Amiral François Wittert, avoit bâti un Fort dans l'Iſle Timor, ou dans celle de Motier, & qu'il y avoit laiſſé 60. ſoldats, bien pourvûs de munitions de guerre.

Le 23. ils remirent à la voile, & le 24. ils moüillérent l'ancre, ſous le Fort de Malaie, à la rade de Ternate, où ils aprirent que l'Amiral, avec l'*Amſterdam* qu'il montoit, & les yachts *le Paon* & *l'Aigle*, étoit parti le 26. pour aller inſulter les Portu-

gais, aux Manilles, quoi qu'il eût été averti de la venuë de nos trois vaisseaux, & qu'ils étoient alors à Machian.

Le 25. il fut arrêté de faire débarquer 250. hommes, afin d'aller au Fort d'Orange, d'où l'on devoit sortir la nuit, conjointement avec une partie de la garnison & avec les Ternatois, pour aller attaquer un Fort que les Espagnols avoient fait à Tallegome. Mais l'obscurité & le mauvais tems firent différer cette expédition jusqu'au lendemain, que les troupes marchérent sous le commandement du Capitaine Schot, en qualité de Général. Cependant on s'en revint sans rien faire, les ennemis étant fort bien en défense, & n'y aiant, pour aborder la Place, qu'un chemin étroit, où il ne pouvoit passer qu'un homme à la fois.

Le 8. d'Octobre 1609. le vaisseau *les Provinces-Unies* & le yacht *le Chasseur*, avec quatre caracorres, firent voiles de Machian à Tacomma, qui est dans l'Isle de Ternate, pour y bâtir un Fort. Le 10. aprés le débarquement, on coupa les brousailles, on planta des palissades, & ensuite du canon sur le vieux bastion qui étoit le long de la mer, & les jours suivans on continua les travaux.

Le 16. quatre-vingts Espagnols & trois ou 400. Mardicres, vinrent avec une ga-

lére & 4. carracores, & aiant débarqué derriére une certaine pointe, ils marchérent, enseignes déploiées, vers nos ouvrages, qu'ils virent déja si-bien munis contre leur irruption, qu'ils prirent le parti de se tirer vers le bois, où ils trouvérent quelques habitans de Machian, qu'ils n'épargnérent pas, & aprés les avoir tuez ils allérent se rembarquer.

Le 4. de Novembre 1609. on fit battre la caisse pour lever une compagnie de 100. hommes, & la mettre en garnison dans le Fort, à qui on donna le nom de Willemstadt. Adrien Claasz de Dordrecht, qui avoit été Lieutenant du Fort de Malaie, en fut fait Capitaine, & Jean Vligans Lieutenant. Le Fort étoit quaré, aïant un bastion du côté des terres, & une redoute sur une hauteur qui y est. On y fit des ruës bien rangées, & plusieurs Ternatois allérent y demeurer avec leurs familles; si-bien que comme l'endroit est commode pour recüeillir le clou, on peut espérer qu'avec le tems on en fera une place assez considérable. Le soir du même jour le Viceamiral partit pour se rendre à Malaie.

Le 9. les vaisseaux *les Princes-Unies*, *Middelbourg*, *Delft*, & *Hollande*, avec 20. caracorres, allérent à Tidore, & aiant laissé tomber l'ancre sous le vieux Fort

des Portugais, ils y tirérent quelques coups de canon. Les gens de Tidore plantérent à leur tour du canon dans une demie-lune qui étoit sur le rivage, & battirent les vaisseaux qui furent contraints de reculer hors la portée de leurs coups. Aussi la résolution qui avoit été prise, ne tendoit-elle qu'à les affamer, & à environner l'Isle de caracorres, qui par le moien des vaisseaux Hollandois, seroient garanties des éforts des galéres Portugaises.

Le 18. on convint avec le Roi de Ternate d'aller à Bachiam, & de tâcher de s'en saisir, pour presser encore plus les habitans de Tidore. Pour cet éfet le Vice-amiral aiant passé à bord des *Provinces-Unies*, partit avec le Roi de Ternate, accompagné du yacht, *l'Espérance*, & de quinze caracorres, laissant les vaisseaux *Delft* & *Hollande*, & *le Griffon*, au côté occidental de l'Isle de Tidore, & le *Middelbourg* devant le Fort de Maricco, pour y croiser & empêcher qu'on n'y portât des vivres.

Le 29. le Vice-amiral étant sur la côte de Bachian, fit avancer une chaloupe armée, où il y avoit une banniére de paix, pour demander aux habitans s'ils vouloient entendre à un Traité, & pour leur déclarer qu'en cas de refus on les traite-

roit en ennemis. Ils répondirent qu'on n'avoit qu'à s'en retourner, qu'ils ne vouloient pas seulement parler à de tels chiens, & que si l'on ne s'en retournoit vîte, ils alloient tirer sur la chaloupe.

Comme on faisoit ce raport au Roi de Ternate & au Vice-amiral, le frére du Roi de Bachian vint à bord demander si l'on étoit venu dans le dessein de les exterminer ? Le Vice-amiral repliqua que c'étoit dans la vûë de traiter amiablement avec eux, ou bien, s'ils n'y vouloient pas entendre, d'exercer toutes sortes d'actes d'hostilité.

Sur cette déclaration l'acord fut bientôt fait, savoir que de part & d'autre on vivoit en bonne intelligence ; & que les Insulaires ne donneroient aucun secours aux Espagnols ni aux Mardicres, qu'on avoit résolu de chasser & de détruire. Aprés cela on fit débarquer les troupes sous la conduite du Capitaine Schot, & les Matelots sous celle de Jean Dircksz qui eut l'avant-garde, & ils prirent le Fort sans résistance. Il y avoit 18. Soldats Espagnols & 100. Mardicres pour le garder. Mais ils s'étoient retirez & sauvez vers le haut de la riviére, où l'on ne put les poursuivre, parce qu'il n'y avoit pas assez de profondeur.

Le 1. de Décembre 1609. un Sergeant-Major

Major & 20. Soldats remontérent la riviére dans des pirogues qu'on fit venir, pour épier la contenance des Eſpagnols, & ils aprirent que le Roi de l'Iſle étoit avec eux; deſorte qu'on ne ſavoit ſi l'on étoit en paix ou en guerre avec lui. Dans ce doute on alla le trouver le lendemain avec plus de forces, & on lui demanda des ôtages, s'il ne vouloit pas être traité en ennemi. Il partit avec nos gens, & vint trouver le Vice-amiral, à qui il dît qu'il venoit ſe preſenter lui-même pour ôtage; & en effet, il paſſa la nuit à bord avec quelques-uns de ſes Officiers.

Les Capitaines Schot & Jean Dirckſz aiant pourſuivi, pendant quelques jours, les ſoldats Eſpagnols, ſe rendirent le 5. au pié de la montagne où ils étoient campez avec les Mardicres. Mais il y avoit de la difficulté à y monter. Enfin quelques ſoldats s'y étant haſardez, il y eut une grande allarme parmi les ennemis. Les Hollandois s'en étant aperçûs, leur envoiérent un Noir pour les inviter à parlementer. Ils y conſentirent, & ſur cela nos gens s'empreſſérent à monter.

Un Alpheres, ou Enſeigne, les voïant faire, leur cria, *Halte-là*, ou bien nous ferons feu. Que demandez-vous? Les Hollandois répondirent; Nous venons vous offrir une capitulation avantageu-

se, qui est de vous rendre prisonniers, afin d'être changez pour ceux de nos gens qui le sont aussi, ou bien si l'on vous prend, on vous livrera aux Maures. Ils répondirent qu'ils aimeroient mieux mourir que de se rendre prisonniers.

Enfin pourtant, après s'être consultez, ils demandérent un sauf-conduit pour se retirer, & qu'on leur fournit deux caracorres. Au lieu de cela on leur offrit de les mener à Tidore, ou à Ternate, pourvû qu'ils rendissent les armes. Les gens mariez & le Prêtre y consentirent ; mais l'Alpheres s'y oposa, & voulut qu'on s'engageât à mettre à terre lui & ses gens tout armez, ou qu'autrement ils n'avoient plus rien à dire.

A l'instant on cria des deux côtez, *Aux armes*, *Aux armes*, & l'on fit le plus grand feu qu'on pût. Mais il pleuvoit si fort, qu'on ne pouvoit rien faire, & les Hollandois furent contraints de se retirer. Alors les Soldats commencérent à faire les fanfarons, & à dire aux Mardicres, ou gens mariez ; „ Le voiez-vous à present que „ les Hollandois ne sont que des poules? „ Les voiez-vous fuïr ? Quoi nous nous „ serions livrez entre leurs mains ? Un seul „ d'entre nous battra toûjours dix de ces „ chiens de Luthériens.

Le 6. nos gens eurent ordre d'aller en-

core les ataquer, quoiqu'il fût difficile de monter jusqu'à eux, sur tout à cause de la multitude de pierres qu'ils jettoient. Néanmoins en montant tous à la fois, on parvint à la fin jusqu'à eux, & l'on tua tout ce qu'on pût atraper. Ce qu'il y eut de cruel, & d'inévitable en même tems, fut que les Ternatois exercérent leur vengeance sur les femmes & sur les enfans, & massacrérent tout, à la réserve de huit Espagnols qu'on fit prisonniers, & de quelques Mardicres, qui s'enfuïrent dans les bois.

Le 10. le Capitaine Schot & le Roi de Ternate prirent la route de Machian; mais le Vice-amiral demeura encore à Bachian, où il fit faire quatre bastions au Fort, qui fut nommé de Barneveldt. Le même jour on dressa & on signa un Traité entre les Hollandois & les Rois de Ternate & de Bachian, pour se prêter mutuellement secours contre les Espagnols & les Portugais, qu'on regardoit comme les ennemis communs.

Tous les Caboves, ou Chrétiens, furent aussi mandez devant le Vice-amiral, pour lui prêter le serment au nom du Prince d'Orange, & déclarer qu'ils tenoient les Espagnols & les Portugais pour ennemis, & qu'ils demeuréroient fidelles aux Hollandois; ce qu'ils promirent fort

volontiers, & en conſéquence il leur fut permis de retourner avec leurs familles habiter ſous le Fort.

Le 11. on eût avis que l'ennemi avoit parû de l'autre côté de l'Iſle, avec une galére & quatre caracorres. Bien qu'on ne crût pas que cela fût poſſible, on ne laiſſa pas de commander le Capitaine Jean Dirckſz & le Sergeant-Major, avec 60. ſoldats, pour aller ſur la hauteur, & défendre le Roi, ſes femmes & ſes enfans.

Le 12. le Capitaine étant ſur cette hauteur envoia quelques Inſulaires à la découverte. Ils raportérent qu'ils avoient vû l'ennemi, & quoi-qu'on n'en crût rien, on fit donner avis de ce raport au Vice-amiral qui envoia le lendemian 20. ſoldats pour en découvrir la vérité. Cependant le Roi ſe retira & emmena ſa famille & ſes gens.

Le 13. le Sergent-Major qui commandoit les 20. ſoldats, paſſa devant un lieu où étoient en embuſcade 400. Mardicres, qui ne ſe montrérent point. Le Sergeant aiant fait deux lieuës de marche ſans rien découvrir, revint ſur ſes pas, juſqu'à l'endroit où étoit l'embuſcade, qui fit alors un grand feu, & mit les Hollandois en fuite, aprés qu'ils eurent perdu leur Commandant.

Cependant les Eſpagnols, de leur côté,

n'étoient pas plus assurez, ainsi que le raporta un Mardicre déserteur, & ce raport paroissoit fort croiable, car sans cela ils auroient dû coucher par terre tout le parti Hollandois. Ceux qui étoient sur la hauteur, aiant entendu le bruit des armes à feu, allérent au secours de leurs compagnons, qu'ils trouvérent épars dans les bois comme des brebis errantes. Le 14. l'ennemi content de cette rencontre se retira, & le 15. les Hollandois s'en retournérent au Fort de Barneveldt.

Le 16. Adrien van der Dussen fut établi pour deux ans Gouverneur & premier Commis de ce Fort, où on laissa une garnison de 50. soldats. Le 19. le Vice-amiral se rembarqua dans le yacht *l'Espérance*, pour retourner à Ternate, laissant-là le vaisseau *les Provinces-Unies*, jusqu'à ce que les ouvrages du Fort fussent amenez à perfection.

Le 4. de Janvier 1610. le même yacht retourna porter au Fort des munitions de guerre & 8. petits canons, dont il y en eut un qui tomba à la mer en les débarquant. Le 7. le Droost de Ternate, nommé Christiaen, se rendit à Bachian, avec un Espagnol & deux caracores, pour prendre quelques Mardicres, qu'on vouloit échanger contre ceux de nos gens que les Espagnols tenoient prisonniers

sur leurs galéres, à quoi le Roi s'opoſa, ſoutenant qu'ils étoient ſes Sujets. Ainſi le Droſt ſe retira ſans rien faire.

Le 22. le yacht *le Chaſſeur* mena huit tonneaux de ris au Fort, & y porta la nouvelle de la mort du Vice-amiral, arrivée le 16. devant Tidore, non ſans ſoupçon qu'il eût été empoiſonné.

Le 27. les vaiſſeaux *les Provinces-Unies* & *le Chaſſeur* partirent de Bachian pour aller à Tidore. Le 28. *le Chaſſeur* ſe mit de l'avant pour porter des lettres, parce qu'il pouvoit traverſer avec moins de péril par les dedans, & par ce moien joindre plûtôt la flote.

Mais le navire *les Provinces-Unies* aiant été ſouvent pris de calme, & aiant navigé avec d'autres incommoditez encore, juſques au 3. de Février 1610. laiſſa tomber l'ancre ce jour-là, ſur la côte de Gilolo. Il y fut battu d'une groſſe tempête, juſques au lendemain qu'il remit à la voile pour regagner Bachiam, ce qu'il ne pût faire que le 7. du mois. Le Sous-commis aiant paſſé à ſon bord, y mena quatre priſonniers Eſpagnols, qui avoient été pris par nos caracorres, afin de les tranſporter à Ternate.

Le 9. le navire remit à la voile, & aiant été encore contrarié par les vents, il moüilla l'ancre le matin du 19. ſur la côte

de Machian, à la rade de Taffaso, où le Capitaine Schot se rendit à son bord, & dit que les vaisseaux, *Middelbourg*, *Hollande* & *Delft*, avec le yacht *le Chasseur*, étoient en partage pour croiser.

Le 24. le navire se trouva tout proche de Motir, où le Capitaine Adrien Clementsz étant venu à bord, aporta que la flote Espagnole des Manilles, consistant en six frégates & deux jonques, bien chargées de vivres, mais de peu de Soldats, avoit terri à Gamalamme.

Le 27. le navire rejoignit nôtre flote à la rade de Malaïe, & il y trouva deux prises faites sur celle des Manilles, savoir un yacht du port de 120. tonneaux, & une jonque chargée de vivres & de munitions de guerre, avec 50. Espagnols, parmi lesquels il y avoit deux Moines, & deux Capitaines. Ces prisonniers disoient en général, que l'Amiral Wittert faisoit beaucoup de desordre aux Manilles, mais ils ne raportoient aucune particularité.

Le 1. de Mars 1610. le même navire *les Provinces-Unies* reçût ordre de retourner à Bachiam, parce qu'on avoit eu nouvelles que le Gouverneur de Gamalamme étoit allé avec toutes ses forces pour reprendre le Fort; & l'on y embarqua du ris pour la garnison. Le 5. le navire jetta l'ancre sous le Fort, & le Capitaine aiant passé

à son bord, dit qu'il n'avoit point vû d'ennemis, mais que le bruit couroit qu'ils avoient l'œil sur Labova, & que c'étoit pour y aller qu'ils avoient tiré des gens de quelques garnisons. Le Roi & les Insulaires parurent avoir beaucoup de joie de la venuë du navire, & du soin qu'on prenoit de leur conservation.

Le 23. *le Chasseur* se rendit aussi sous le Fort de Barneveldt, & y porta nouvelles de la délivrance de l'Amiral Paul van Caerden, qui étoit retenu prisonnier depuis long-tems, & qui avoit été échangé le 18. pour quelques Espagnols pris dans la derniére flote des Manilles. On sut aussi que le vaisseau *Hollande* étoit en charge à Amboine.

Le 27. le Droft de Ternate revint à Bachian, avec une caracorre & trois Commissaires Espagnols, pour prendre les Chrétiens, qui auroient volonté de se retirer à Ternate. Il y eut six familles qui acceptérent ce parti.

Le 22. d'Avril 1610. le Capitaine Schot vint à Bachian sur le bord du *Chasseur*, avec des lettres de l'Amiral, portant ordre au navire *les Provinces-Unies* de se rendre incessamment à Ternate, & d'y faire un mois de séjour, pour renouveller & confirmer l'alliance entre les habitans de cette Isle & ceux de Bachian:

comme aussi de prendre les équipages des caracorres, & de les faire travailler à un nouveau bastion, à l'entrée de la riviére, & à perfectionner les ouvrages du Fort : & encore de prendre deux caracorres pour les mener à Tsevames enlever, de gré ou de force, le peuple qui y étoit & l'emmener à Motir.

Le 18. le navire aiant mis à la voile, alla moüiller l'ancre le 1. de Mai 1610. sur la côte d'Om-bachian, où l'on trouva de bonne eau, avec beaucoup de buffles & de sangliers. Corneille van Eck, qui alloit avec une caracorre à Amboine, y moüilla aussi.

Le 2. de Mai, nous remontâmes la riviére dans un canot, jusqu'à un vieux château ruïné, où quelques années auparavant le Roi de Bachian, avoit acoûtumé de faire du séjour, pour tuër des buffles & & des sangliers, dont il y a une quantité incroiable. Mais ils sont si sauvages qu'on a de la peine à en tuër : car dès qu'ils aperçoivent un fusil, ou qu'ils sentent la poudre, ils fuïent d'une vîtesse extrême dans les bois. Les habitans de Bachian, qui connoissent leurs retraites, s'y glissent adroitement de nuit, & en tuënt un grand nombre.

Le lieu d'Om-bachian est fort agréable. C'est uneplaine très-fertile, qui produit abondance de limons & d'autres fruits, aussi

bien que de ſagu & de clou de géroſle; deſorte que c'eſt dommage qu'il demeure inculte & ſans être peuplé. Les Inſulaires de Tidore y vont ſouvent, pour prendre & préparer du ſagu. C'eſt ce qui fait que ceux de Bachian n'oſent y aller, s'ils ne ſavent que les autres n'y ſont pas; mais quelque ſoin qu'ils prennent à épier l'occaſion, ils ne laiſſent pas d'être ſouvent ſurpris.

Cette Iſle eſt auſſi très-poiſſonneuſe, & on la regarde comme la plus fertile des Moluques. Le Roi a été contraint de l'abandonner, parce que ceux de Tidore lui tuoient tous ſes gens, & il s'eſt retiré à Labova, qui eſt une grande Iſle, à une portée de petit canon de Bachian. Le Roi de Labova, & tout ſon peuple, qui comme lui s'eſt fait bâtiſer, eſt ſous le pouvoir des Portugais, comme y étoit celui de Bachian, chacun de ces deux Rois aiant peu de forces, ils s'étoient unis d'interêts, & faiſoient la Guerre enſemble.

L'Iſle de Labova, où eſt le Fort de Barneveldt, eſt fort agréable. Elle produit beaucoup de clou de géroſle, qui ne peut être recüeilli, parce que l'Iſle eſt grande, & qu'il y a peu de monde. On y trouve quantité de limons, de Cokeſi, de poiſſon, de poules, de ſangliers, de ſagu, & de quelques autres denrées. Elle eſt

à peu-près comme Amboine. Il y a beaucoup de bois qui eſt propre à faire des doublages de vaiſſeaux.

Le 5. du même mois de Mai, le navire moüilla l'ancre à Machian, & le 10. à la rade de Malaie. On trouva tout en bon état dans ces deux Iſles, hormis que le 28. de Mars précédent le yacht *le Griffon* aiant chaſſé ſur ſes deux ancres, étoit allé échoüer ſur la côte de Machian. On avoit pourtant ſauvé tout ce qui étoit dedans, & l'équipage avoit été diſtribué ſur d'autres vaiſſeaux. Il étoit encore ſurvenu un autre malheur, ſavoir à Adrien Lemmerſz Capitaine de Motir. Il alloit à Machian, dans une pirogue, avec ſon Caporal, 7. ſoldats & 3. Matelots; & ſur la route aiant été ataqué par ceux de Tidore, il avoit été tué avec toute ſa troupe.

Nous aprîmes auſſi la cruelle action commiſe par le Roi de Ternate, en la perſonne de la Reine ſon épouſe, qui auroit bien pû avoir de funeſtes ſuites. Ce Prince aiant épouſé la fille du frere du Sugage de Sabaos, qui eſt comme un Souverain, & qui eſt fort vaillant, l'avoit poignardée la nuit, ſans en avoir aucun ſujet, & l'avoit fait jetter à la mer. Ce meurtre, qui ne pouvoit être tenu caché, étant venu aux oreilles du Sugage, il en avoit été tellement touché & irrité, qu'il ne

voulut plus entendre parler d'aucun Ternatois, ni les soufrir sur ses terres. Il s'étoit fortifié à Gilolo, & avoit déclaré qu'il renonçoit à toute alliance, & qu'il refuseroit tous devoirs de vassal, jusques à ce qu'on lui eût fait justice, soit en faisant mourir le Roi, soit en le chassant de son Roiaume.

Les Hollandois, qui vouloient demeurer neutres, avoient envoié des Députez au Sugage, pour tâcher de le réconcilier avec le Roi, mais ç'avoit été sans succès. Ce Prince avoit déclaré que si on ne lui faisoit justice, il avoit résolu d'atendre jusqu'à la venuë de la premiere flote qu'on envoieroit de Hollande, & que si elle ne pouvoit chasser les Espagnols des Moluques, il se joindroit avec eux & avec les Insulaires de Tidore, pour se vanger des Ternatois.

Ainsi les habitans de Ternate se voioient dans un grand péril. On emploia tous les Sugages, & les autres Seigneurs de Machian, & des autres lieux, pour être médiateurs, & tâcher d'accommoder l'affaire. Enfin on convint que le Roi seroit privé de sa couronne & de tous ses biens, à condition que le Gougou, ou Goegoe, vieux oncle du Roi, gouverneroit jusques à ce que le Roi eût reconnu sa faute, & changé de vie; parce que ce

meurtre n'étoit pas la seule mauvaise action qu'il eût faite, & que les Ternatois étoient fort mécontens de sa conduite. La chose aiant été éxécutée, le Roi tomba tout-à fait dans le mépris de ses Sujets.

Le 1. de Juillet 1610. Paul van Caerden, fut déclaré Gouverneur de toutes les Moluques, au bruit du canon de Malaïe & de tous les vaisseaux. Le 6. le Capitaine Schot, qui montoit le yacht *le Chasseur*, vint moüiller à la rade de Malaïe, & raporta qu'on avoit fait encore un bastion au Fort de Machian d'où il venoit; & qu'il avoit fait transporter les habitans de Gannua, au nombre d'environ 1000. ames, à Motir, pour peupler cette Isle.

Le 7. le *Delft* fit voiles, pour aller à Patane chercher sa cargaison. *Les Provinces-Unies*, navire qui étoit destiné pour aller prendre aussi la sienne à Gresslick, & à bord duquel étoit celui qui a tenu le present Journal, eût ordre de faire encore 10. ou 12. jours de séjour, dans l'espérance de la venuë de la flote qu'on atendoit de Hollande, & qu'on ne doutoit point qui ne fût à Banda, ou à Amboine.

Les Hollandois ont presentement, l'an 1610. à Ternate le Fort de Malaïa, ou Malaïe, qui a quatre bastions, une garnison de 80. soldats & deux à 3000. habitans dans sa dépendance. Plus le Fort de

Tacomma, ou Willemstadt, où il y a une garnison de 96. soldats, & plus de 1000. habitans dans sa dépendance.

A Machian ils ont trois Forts; Taffaso qui a quatre bastions; Nofeckia ou le Fort Maurice, qui en a aussi quatre & Tabilola qui en a deux. Il y a dans tous les trois 128. soldats en garnison & plus de 8000. habitans dans leur dépendance.

A Mortir, ou Motier, ils ont le Fort Nassau, qui a trois bastions, une garnison de 80. soldats, & plus de 2000. habitans, originaires de l'Isle, ou venus de Ganua, dans sa dépendance.

A Bachian, ou à Labova compris sous Bachian, ils ont le Fort de Barneveldt, qui a deux bastions, & il y a une garnison de 48. soldats.

Ainsi la Compagnie n'a presentement aux Moluques que 430. soldats; ce qui est trop peu pour conserver tant d'Isles & de Forts. Les Espagnols ont à Ternate la Ville de Gamalamma, qui est si-bien fortifiée, qu'on la regarde comme imprenable. Ils ont encore, entre Gamalamma & Malaïe, le Fort de SS. Pedro & Paulo, qui a trois bastions revétus de pierre.

Ils ont dans leur possession la capitale de Tidore, & un Fort dont on ne sait pas bien l'état. Ils ont aussi quelques petits Forts ailleurs, pour les favoriser quand ils vont querir du sagu.

La Ville et le Fort de Gamma lequel Fort apartient
Iamma dans l'Isle de Fernade aux Espagnols.

Dans tous ces Forts ils ont 800. soldats Espagnols en garnison, & à peu-prés autant d'Indiens des Manilles, qui travaillent sans cesse à de nouvelles fortifications. Ils ont aussi une galére & une galiote, qui leur sont de beaucoup d'utilité.

C'est une grande incommodité qu'il n'y ait point de vivres dans toutes ces Isles; car il faut y en mener sans cesse, & y en avoir toûjours de grosses provisions, pour nourir tant de gens. Mais c'est ce qui aporte aussi de grands profits à la Compagnie; car ses Commis ne donnoient alors que deux livres de ris pour une livre de clou de gérofle.

Le 18. du même mois de Juin 1610. comme la flote qu'on atendoit ne venoit point, le navire *les Provinces-Unies* fit voiles à Gressick, & le 20. de Juillet suivant il y moüilla l'ancre, aiant trouvé à la rade le *Rotterdam* & le *Hoorn*, qui y étoient depuis un mois. Ils y avoient chargé 200. lastes de poivre, & il n'y en avoit plus à vendre.

Ils raportérent que les Insulaires de Banda s'étoient soulevez de nouveau, & nous avoient déclaré la Guerre, par l'inspiration d'un Anglois qui étoit à l'ancre sur la côte de Céram, & qui avoit envoié ses gens à Pulo Wai & à Pulo Rin, pour acheter les noix mufcades & le macis, qu'on lui menoit à bord.

Ils dirent aussi que depuis qu'ils étoient à cette rade, le Roi de Madure avoit exercé des hostilitez contr'eux, leur aiant pris la chaloupe du *Hoorn*, & tué un homme: qu'il faisoit faire une garde exacte, & avec beaucoup de gens, dans une certaine riviere nommée Avrabai; desorte qu'il ne faisoit pas sûr pour les chaloupes, d'aller à Gressick.

Les deux premiers Commis de ces vaisseaux y étoient pourtant alors, ne sachant pas comment ils pourroient retourner à bord; à quoi toutefois ils se hasardérent le lendemain, s'étant embarquez dans une petite jonque, où le Sabandar de Gressick se mit avec eux. Ce même jour les trois vaisseaux firent voiles vers Jaccatra, par un vent de Sud-sud-est, rangeant la côte à l'Oüest-quart-de-nord-oüest.

Le 29. ils moüillérent l'ancre à la rade de Jaccatra, sur quatre brasses d'eau, & aprés avoir pris des rafraîchissemens, entre autres 67. tonneaux d'arack, ils remirent à la voile le 2. d'Août. Le 4. ils ancrérent à la rade de Bantam, où le Commis Jaques Lhermite leur dit qu'il étoit mort quantité de gens de sa loge fort promptement, & que de 25. personnes il ne lui en restoit plus que neuf.

Le 10. du même mois d'Août, le yacht *le Dragon Volant* alla moüiller l'ancre au-

prés d'eux. Il venoit de Succadana & en amenoit le Commis, nommé Samuel Bloemart, qui aportoit une partie considérable de diamans, & qui demandoit à être déchargé, vû que le tems de sa commission étoit fini. Il avoit laissé par provision son Assistant en sa place.

Le 4. de Septembre 1610. les vaisseaux *Rotterdam* & *Hoorn*, qui avoient leur charge, firent voiles pour retourner en Hollande avec ordre de relâcher à l'Isle Maurice, & d'y atendre jusqu'à la mi-Décembre *les Provinces Unies*, qui devoit demeurer encore un mois à la rade de Bantam, pour charger du poivre de la nouvelle récolte, n'y en aiant plus de vieux. Que si ce navire ne se rendoit pas à l'Isle Maurice dans le tems marqué, les deux autres devoient aller à Sainte Héléne, & y séjourner jusqu'au dernier de Mars.

Le 11. *le Griffon* qui revenoit de Banda, moüilla aussi l'ancre à la rade de Bantam. Il confirma les nouvelles de la guerre qu'on y faisoit aux Hollandois, disant que deux jours avant son départ, il avoit fait pendre à son beaupré un Bandanois, qui avoit été surpris en voulant couper le cable du vaisseau. Il dit aussi que l'Anglois étoit encore sur la côte de Céram, & qu'il avoit presque sa cargaison.

Le 26. il y moüilla un autre vaisseau de

la côte de Coromandel, où il avoit été pris par *le Petit Soleil* & par *la Concorde*, étant chargé d'anil, & de toiles. Cette priſe étoit partie d'Achin en compagnie du *Petit Soleil*, qui par conſéquent étoit ſur le point de paroître auſſi. Elle amenoit Pierre Iſaackſz Commis de Maniapatam, par qui l'on aprit que les affaires alloient bien ſur la côte de Coromandel. Le 28. *le Petit Soleil* laiſſa tomber l'ancre auprés de la priſe.

Le 29. le yacht *le Levrier* vint terrir à Bantam, amenant de Hollande Warnaer van Borchum Capitaine & premier Commis, qui confirma la nouvelle de la Tréve de 12 ans, concluë entre le Roi d'Eſpagne & les Etats. Le 10. d'Octobre ſuivant, le même yacht fit voiles à Greſſick, pour y prendre une partie de bois de ſantal & d'autres marchandiſes, afin de les porter à la côte de Coromandel.

Le 18. le vaiſſeau Anglois qui avoit été à l'ancre ſur la côte de Céram, & avoit chargé à Banda, territ auſſi à Bantam. Le Capitaine ſe nommoit David Middelton. Il avoit ſa charge entiére, & il raporta que les Hollandois du Fort de Banda faiſoient toûjours la guerre aux Inſulaires, qui ſouhaitoient alors la paix, mais que la garniſon n'y vouloit pas conſentir. Il dit auſſi qu'il s'étoit fort étonné que

le *Rotterdam* & le *Hoorn* fussent partis si vîte de Banda, & qu'il étoit assuré qu'il y avoit encore assez de marchandises pour charger un vaisseau.

Le 14. de Novembre 1610. le navire *les Provinces-Unies*, aiant sa charge de soies, de fil de coton, d'anil, de diamans & de poivre, mit à la voile pour retourner en Hollande. Le 16. il découvrit un navire en mer, qui se trouva être un de ceux de la flote qu'on atendoit de Hollande, sous le commandement de l'Amiral Pierre Both d'Amersfort. Il se nommoit *le Lion Blanc* & étoit venu en compagnie de 7. autres, qui étoient partis de Hollande au mois de Janvier 1610. savoir: *Amsterdam*, qui portoit le pavillon, du port de 800. tonneaux, monté par l'Amiral Both : *Orange*, du port de 700. tonneaux : *le Lion Blanc : le Lion Noir*, du port de 600. tonneaux : *Flessingue*, du port de 600. tonneaux : *Ter Goes* ou *Gous*, du port de 260. tonneaux : *Ceilon*, du port de 340. tonneaux, qui étoit destiné pour aller à l'Isle Maurice, prendre la cargaison de l'*Erasme* qui y étoit hors d'état de naviguer, & le yacht *le Braque*.

Le 17. le navire *les Provinces-Unies* n'aiant pû recevoir de ces vaisseaux les instructions dont il avoit besoin, & manquant d'un cable, reprit la toute de Bantam.

On fut surpris de voir dans cette nouvelle flote des femmes Hollandoises, n'en aiant point encore paru aux Indes. De 36. qui s'étoient embarquées, il en étoit mort deux sur la route, & il étoit né aussi deux ou trois enfans.

Le 18. le navire moüilla l'ancre à Pulo Panian, où l'on trouva le yacht *le Levrier*, qui venoit de Gressick chargé de bois de santal, & une chaloupe qui venoit d'Amboine. Les lettres des Moluques portoient qu'au mois de Juillet précédent le Gouverneur Paul van Caerden allant sur le yacht *Bonne Espérance*, de Malaïe à Machian, avoit été pris par la galére Espagnole, & remis dans son ancienne prison à Gamalamma: que l'Amiral François Wittert, en faisant décharger quelques jonques, avoit été surpris aux Manilles par les Espagnols, & tué dans le combat: qu'il avoit été attaqué par plus de 12. Vaisseaux à la fois; qu'il s'étoit long-tems défendu: que l'*Amsterdam* avoit été emmené aux Manilles, aiant 21. morts à son bord avec l'Amiral: que le yacht *le Faucon* en avoit 22. que les Oficiers avoient été tuez, à la réserve de Pierre Gerritsz, Maître du yacht, & Pierre Hertsing, qui étoient tous deux blessez: que *le Faucon* avoit été aussi emmené: que les Espagnols avoient fait 120. prisonniers sur les deux navires.

A l'égard des autres vaisseaux de leur compagnie, le yacht *l'Aigle* avoit sauté en l'air: *le Paon* & la chaloupe du *Delfts* s'étoient sauvez, sans qu'on sût précisément où ils étoient allez; mais on croioit que c'étoit à Patane. Ces nouvelles firent prendre la résolution de ne partir que le 25. du mois, afin de pouvoir faire aux Sieurs Directeurs un raport certain de ce qui s'étoit passé.

Le 26. de Novembre 1610. le navire remit à la voile en compagnie d'un Anglois, pour retourner en Europe. Le 6. de Février 1611. ils laisserent tomber l'ancre dans la baie de la Table, sur 15. brasses, fond de pierre dure, où ils virent deux vaisseaux aussi moüillez. Le 27. ils ancrérent à la rade de Sainte Héléne, & y trouvérent le *Rotterdam*, le *Hoorn* & le *Ceilon*, qui avoit été à l'Isle Maurice, & y avoit pris la cargaison de l'*Erasme*. Ils aprirent que l'Amiral Pierre Both étoit arrivé à cette Isle, avec son vaisseau démâté, en compagnie du *Ter Goes* & du yacht *le Braque*, d'où aprés s'être racommodez, ils avoient continué leur route vers Bantam.

Ensuite les quatre vaisseaux Hollandois aiant remis à la voile, continuérent heureusement leur navigation, sans qu'il leur arivât rien de remarquable sur la route, & ils se rendirent en Hollande très-richement chargez.

VOYAGE AU JAPON.

DEs autres Vaisseaux de la flote de l'Amiral Verhoeven, il y eut le yacht nommé *le Lion avec le Faisceau de Fléches*, qui reçût ordre d'aller au Japon. Pour cet éfet, s'étant séparé de la flote, qui étoit devant la riviére de Johor, le 17. de Mars 1609. il alla moüiller l'ancre à Patane, & le 18. de Juin suivant, on vit les Isles de Lamo, qui lui demeuroient à 3. lieuës au Nord oüest-quart-à-l'Oüest.

Le 22. du même mois de Juin on vit Isla Pequenna, ou la Petite Isle; au bout Nord-oüest de laquelle on ancra. Le lendemain on alla chercher une bonne rade, & l'on jetta l'ancre sur 25. brasses, fond de roches aiguës.

Le 1. du Juillet 1609. on découvrit les terres, qu'on crût être Isla Firando. On jetta la sonde & l'on trouva 50. brasses. Là on vît venir à bord plusieurs champans, & d'autres petits bâtimens, qui dirent que l'on étoit déchû à Nanguesacque, montrant Firando à l'Oüest, où l'on

mit le cap, & l'on prit deux lamaneurs Japonois, qui pilotérent le vaisseau par le détroit de Firando jusqu'à la rade.

Le 3. un grand nombre de personnes considérables allérent voir le yacht, marquant y prendre beaucoup de plaisir, & être fort contens de sa venuë. Il y en alla plus de 200. ce qui donna lieu à l'équipage de se tenir sur ses gardes

Le 27. les Commis A. van den Broeck & N. Puick, allérent avec deux Assistans & un Interpréte Flamand à la Cour de l'Empereur du Japon, pour lui faire la propositiion d'un Traité de commerce.

Le 8. d'Août 1609. le Gouverneur de Firando alla visiter le yacht, & y fut reçû au bruit de toute l'artillerie. Le 27. le Gouverneur de Nanguesacque y alla aussi, & on lui rendit la même civilité.

Le 13. de Septembre 1609. les Commis étant retournez à bord, raportérent qu'ils avoient obtenu de l'Empereur ce qu'ils demandoient. Le 3. d'Octobre le yacht aiant remis à la voile, alla terrir le 31. de Novembre à Bantam, d'où étant parti le 10. de Janvier 1610. il se rendit heureusement au Texel le 20. de Juillet suivant.

Aprés ce voiage on prit des mesures pour établir le commerce du Japon. On y envoia des vaisseaux, & entre-autres le

le yacht *le Braque*, qui mouilla l'ancre à Firando le 1. de Juillet 1611. sur six brasses, fond de sable, proche de la loge qu'on y avoit acordé aux Hollandois. Voici ce que porte le Journal qui a été tenu de ce Voiage.

Le vieux & le nouveau Gouverneur de l'Isle s'étant rendus à nôtre bord, marquérent beaucoup de joie de nôtre venuë. Nous fîmes présent au vieux Gouverneur de deux petits vaisseaux de pierre propre pour boire, qu'il paroissoit souhaiter beaucoup, & d'un demi fromage; & lorsqu'ils se retirérent on leur fit une salve.

Nous trouvâmes tout en bon état au comptoir; mais les Commis s'étonnérent de ne voir qu'une si petite cargaison, aprés les avis qu'ils avoient donnez à Patane de la nécessité qu'il y avoit d'y en envoier une plus considérable, particuliérement des soies cruës, qui y étoient devenuës fort chéres. Ils ne pouvoient comprendre qu'on eût fait la dépense du voiage d'un vaisseau, & que cependant on eût gardé à Patane les marchandises qu'ils avoient marquées être le plus de requête. Il fut donc résolu de dire à l'Empereur, pour s'excuser, que le yacht étoit venu presque sans cargaison, à cause des grands impôts qu'auroit dû paier sa cargaison, qui n'eût pû être que médiocre, vû la capacité du vaisseau.

Le

Le 2. de Juillet 1611. un nommé Loisanes, Capitaine d'une jonque du Japon, vint à nôtre bord. C'étoit un Chrétien, qui avoit rencontré le yacht *le Paon* aux Manilles, & y avoit donné avis à nos gens, que nous avions obtenu la liberté de trafiquer dans cet Empire. Il nous fit le raport de la bataille des Manilles, dont il attribuoit le mauvais succés au mépris que les Hollandois avoient fait de leurs ennemis, & à la négligence dans laquelle ce mépris les avoit fait tomber. Il dit que les prisonniers étoient assez bien traitez, & que l'Amiral, après être retourné jusqu'à deux fois au combat, & avoir donné de grandes preuves de son courage, avoit été tué.

Le même jour le Gouverneur envoia un Agent demander la liste des marchandises dont le yacht étoit chargé, pour l'envoier au Facteur de l'Empereur, à qui il avoit donné avis de nôtre venuë, afin qu'il en fit informer la Cour; s'excusant de ce qu'il faisoit cette demande, & disant qu'il y étoit obligé, pour donner satisfaction au Facteur de Nanguesacque; de peur qu'il ne lui reprochât à quelque heure d'avoir négligé son devoir.

Nous fimes réponse, que nous avions lieu de remercier le Gouverneur de la peine qu'il avoit prise; qu'il ne nous paroif-

soit pas nécessaire que le Facteur fût si bien informé ; que nous savions à quoi cela tendoit : que nous n'avions pas dessein de donner ainsi la liste de nos marchandises, pour que le Facteur, sous le nom de Sa Majesté, s'autorisât à en prendre ce qui lui plairoit : que nous ferions nous-mêmes donner cette liste par nôtre Commis, si l'Empereur la faisoit demander : que nous savions bien qu'elles étoient les intentions de Sa Majesté, puisqu'il y avoit déja deux ans qu'elle nous les avoit fait connoître par un Mémoire qu'on nous avoit fait délivrer.

Ainsi nous supliâmes le Gouverneur de nous être favorable, comme il nous l'avoit promis, & d'empêcher que nous n'eussions à faire au Facteur. Il nous fit réponse qu'il seroit bon que nous prissions encore patience pour ce voiage, jusques à ce que nous eussions une pleine permission, & un entier éclaircissement de la part de l'Empereur : qu'il nous conseilloit d'envoier nôtre liste à ce Facteur, ou du moins la liste d'une bonne partie de nos marchandises, afin que cela ne causât point de différent entre le Facteur & lui.

Nous lui dîmes que si cela nous étoit ordonné de la part de l'Empereur, nous étions prêts à montrer tout piéce à piéce,

sans en tenir rien caché; mais que s'il n'y en avoit point d'ordre exprès, nous jugions que c'étoit une chose inutile, & que nous ne voulions point déclarer jusques où alloit le nombre de nos marchandises.

Néanmoins nous offrîmes, pour lui complaire, de dire, en général, en quoi consistoit nôtre cargaison; savoir, en poivre, en draps, en dents d'éléfans, en quelques étoffes de soie, & en plomb; lui faisant connoître que s'il recevoit des reproches à cet égard, il pourroit répondre qu'il nous avoit sollicitez à faire nôtre déclaration. L'Agent nous repliqua que nous savions ce que nous avions à faire; que pour lui il s'étoit aquitté de sa commission, qu'il feroit son raport, qu'on pouvoit compter sur la bienveillance du Gouverneur, toutes les fois qu'il auroit ocasion d'en donner des marques aux Hollandois; qu'il ne doutoit pas que quand nous aurions fait nos remontrances à la Cour, elle ne nous déchargeât de l'inspection & des recherches du Facteur.

Nous avions résolu de ne nous laisser pas traiter par le Facteur, ni par les autres, autrement que l'étoient les Portugais, vû que nous n'avions déja pas moins de réputation qu'eux. C'est la raison pourquoi on nous avoit fait partir, & pour remercier l'Empereur de la faveur & de la liberté qu'il avoit acordée à nos vais-

seaux qui avoient été au Japon : comme aussi pour s'excuser de ce qu'il n'y en en étoit point allé l'année précédente, quoi-qu'on l'eût promis; & pour remontrer que la guerre que nous avions euë aux Moluques, & en d'autres lieux, contre les Portugais & les Espagnols, y avoit aporté obstacle : que nous espérions qu'à l'avenir, il en viendroit un chaque année de Hollande pour y aller : qu'alors Sa Majesté recevroit réponse à ses lettres, & toute sorte de satisfaction; ce qui n'avoit pû encore ariver à cause du grand éloignement & de la longueur du chemin.

En éfet, il falloit nécessairement qu'il allât des vaisseaux de Hollande au Japon, tant pour l'honneur & pour le profit de nôtre nation, que pour démentir les calomnies des Portugais. Car ils disoient hautement, que nos desseins sur les Manilles aiant manqué, & qu'y aiant été battus, on ne nous verroit plus porter de soies au Japon, n'aiant que celles que nous pillions par nos pirateries, & que nous n'étions pas en état d'en avoir par d'autres voies, ni d'en soutenir le commerce : que par conséquent nous n'avions pas dessein de trafiquer dans cet Empire, mais de faire des démarches pour le faire croire, afin de troubler & de ruïner le commerce des autres.

Ces discours, qui d'abord n'avoient pas porté coup, auroient enfin trouvé créance, si l'on ne les avoit pas détruits par l'envoi de vaisseaux bien & richement chargez. Ainsi les Officiers du yacht & du comptoir allérent le 3. de Juillet trouver le vieux Gouverneur, & lui demander permission de décharger le poivre, parce qu'il s'échauffoit, à cause du peu d'espace qui étoit dans le vaisseau, & ensuite ils en s'allérent aussi parler au nouveau Gouverneur.

C'est une coûtume dans le païs, que personne n'ose décharger de marchandises, que le Facteur de la Cour, qui réside à Nangueſacque, n'en ait eu avis. Le Gouverneur nous fit donc dire encore par son Agent, qu'il nous prioit d'atendre jusques à ce qu'il eût reçû réponse aux lettres qu'il avoit écrites au Facteur le jour précédent, sur nôtre sujet, afin de voir s'il commettroit quelqu'un pour visiter le vaisseau, & prendre connoissance de la quantité des marchandises qui y étoient, ainsi qu'il se pratiquoit à l'égard de toutes les nations, soit Portugais, Espagnols, Chinois, ou Japonois ; & qu'alors si nous n'étions pas contens, nous pourrions nous pourvoir à la Cour.

Nous persistâmes & dîmes à l'Agent que nous ne reconnoissions point le Facteur, & qu'il ne nous avoit point été ordonné

par l'Empereur de le reconnoître, ainſi qu'on prétendoit que les autres nations l'euſſent reconnu: que nous ne déclarerions rien de plus que ce que nous avions déclaré le jour précédent: qu'il n'y avoit ni juſtice ni raiſon à nous vouloir faire rendre compte de ce que nous avions: que toutefois, de peur que le Gouverneur n'eût quelque choſe à démêler pour ce ſujet avec le Facteur, nous atendrions ſa réponſe.

Le 4. en atendant cette réponſe, nous nous entretinmes touchant le voiage qu'il faudroit faire à la Cour, & les préſens qu'il faudroit ofrir au Prince, & touchant d'autres particularités de ce qu'il y auroit à obſerver, ſurquoi nous ne nous trouvâmes pas peu embaraſſez. Car comment faire de gros préſens, & n'avoir qu'une ſi petite cargaiſon? Cependant il en falloit paſſer par-là, ſi nous voulions négocier avec pleine franchiſe, ſans dépendre d'inſpecteurs, ni de facteurs, ni de gardes, à quoi nos Maîtres avoient un grand interêt, parce que leur deſſein étoit de continuer leur commerce au Japon.

En éfet, le Facteur avoit pris deux ans auparavant de la ſoie des Caſtillans à 23. maſes, dont les autres Marchands promettoient 30. maſes, & l'année précédente il en avoit pris des Chinois à 24. maſes, dont les autres Marchands pro-

mettoient 40. ou 50. mafes. Il en va ordinairement de même des autres marchandiſes ; & cela ſe fait ſous le nom de l'Empereur, qui n'en ſait rien, mais parce-qu'on y fait entrer ce nom, tout le monde le ſoufre & ſe ſoumet. Auſſi les Portugais prirent-ils la réſolution, il y a environ deux ans, de ne vendre point leurs ſoies, plûtôt que d'y laiſſer mettre le prix par un autre. Au reſte, c'eſt une pure innovation, & cela ne ſe pratiquoit pas anciennement. C'eſt pourquoi il faut abſolument s'y opoſer de bonne heure, & ne s'y pas aſſujettir, parce qu'il n'y auroit pas moien de s'en relever. Par cette raiſon nos gens avoient obtenu, deux ans auparavant, que le Facteur ne prendroit point connoiſſance de nos afaires.

Le 5. de Juillet 1611. nous écrivîmes à M. Guillaume Adamſz, qui avoit été Pilote du vaiſſeau de Jaques Quaeckernaeck, par un Exprès, pour le prier de nous atendre à Soringau, & de ne ſe mettre point en chemin pour nous venir trouver, de peur que nous n'allaſſions par des chemins différens ; ainſi qu'il étoit arivé deux ans auparavant aux Commis & à lui. Nous lui marquions que nous avions des Requêtes à faire à l'Empereur, & que nous avions beſoin de ſon conſeil & de ſon crédit.

Car ce Mr. Adamſz s'étoit ſi bien introduit auprès de ce Monarque, qu'il n'y avoit ni Seigneur ni Prince du païs qui y fût mieux, parce qu'il avoit beaucoup d'eſprit, d'expérience, & de ſincérité. Il entretenoit ſouvent l'Empereur, & avoit un grand accés auprès de lui; grace qui ne s'acorde qu'à très-peu de gens, & qui eſt d'une grande conſéquence pour ceux qui l'obtiennent.

Sur le midi, nous aprîmes qu'il étoit venu deux hommes de Nangueſacque, de la part du Facteur qui ſe nommoit le Saphidonne. Nous allâmes auſſi-tôt chez l'Agent du Gouverneur, qui ſe nommoit le Guiſeinendonne, & lui déclarâmes que puiſqu'il étoit venu des Commis du Facteur, nous allions commencer à décharger, & que s'ils avoient quelque choſe à nous opoſer, ils pourroient nous le faire ſavoir. L'Agent ſe chargea d'en faire ſon raport au Gouverneur & aux deux Commis venus de Nangueſacque.

Dés que nous fûmes de retour de chez l'Agent, nous commençâmes à décharger le poivre. Comme on y étoit occupé, les deux Commis & deux Agens du Gouverneur vinrent à bord, où les Commis, après avoir fait de grands complimens de la part de leur Maître, demandérent une liſte des choſes dont le vaiſſeau

étoit chargé, afin qu'il en pût donner avis à l'Empereur, & qu'il pût acheter ce que Sa Majesté lui feroit savoir qu'elle desiroit, disant que c'étoit pour cela qu'ils étoient venus.

Nous leur rendîmes complimens pour complimens; & au fonds nous dîmes qu'à l'égard des marchandises, il y en avoit peu dans le yacht, parce que la principale cause de nôtre venuë étoit pour remercier l'Empereur des faveurs qu'il avoit acordées à nôtre nation: que nos marchandises étoient du poivre, des draps, du plomb, des dents d'éléfans; ainsi que nous l'avions déja déclaré au Gouverneur, & que ce n'étoit que pour en laisser le fonds au comptoir.

Ils demandérent quelle étoit la quantité de ces marchandises, & quels présens nous voulions faire au Souverain, afin qu'ils en donnassent avis à leur Maître. Nous leur repliquâmes que nous ne croions pas qu'il fût nécessaire de faire une plus particuliére déclaration, & qu'à l'égard des présens, nous n'avions point encore pris de mesures ur ce que nous avions à faire, parce que nos caisses n'étoient pas encore ouvertes.

Ils demandérent pourquoi nous ne voulions pas donner une liste, ainsi que faisoient les Portugais, les Chinois &c. vû que

c'étoit l'ordre qui s'observoit dans l'Empire, & que le Saphidonne avoit commission du Prince pour le faire éxécuter. Nous répondîmes que nous ne voulions pas douter que ce ne fût un ordre établi de la part de l'Empereur, mais qu'il ne nous avoit pas encore été enjoint de nous y soumettre : que nous avions dessein d'envoier au premier jour des Députés saluër Sa Majesté, & que si Elle nous ordonnoit de nous conformer à cet usage, nous y obéïrions; & nous les priâmes de se contenter de nôtre réponse.

Comme ils virent qu'on étoit embarassé à décharger, ils dirent qu'ils avoient encore d'autres choses à proposer, & qu'ils prioient les Officiers d'aller à terre où l'on confèreroit ensemble avec plus de loisir. On y alla. Ils persistérent dans leur demande, & nous dans nôtre refus. Ils nous déclarérent qu'il pourroit nous en prendre mal : que c'étoit une chose étrange que nous ne voulussions pas suivre les coûtumes du païs, même après avoir manqué à nôtre parole, n'aïant point envoié de vaisseau l'année précédente, ainsi que nous l'avions promis, & venant cette année avec une si médiocre cargaison.

Comme ce reproche nous toucha, nous leur repliquâmes avec chaleur, que nous savions en partie les coûtumes du païs,

mais que nous savions aussi que l'Empereur ne prendroit pas en mauvaise part ce que nous faisions, puisqu'il nous avoit fait entendre sa volonté par un mémoire qui nous avoit été ci-devant mis entre les mains, & qui portoit que de tout ce qui seroit dans nôtre vaisseau, personne n'en pourroit rien avoir que Sa Majesté même.

Nous leur dîmes aussi que comme ils n'exerçoient pas la navigation, il n'étoit pas surprenant qu'ils n'eussent pas compris la raison pourquoi il n'étoit point venu de vaisseau l'année précédente: que nous en informerions leur Maître, & que nous les prions de se contenter de nôtre réponse.

Ils parurent alors un peu radoucis, & nous prièrent de différer nôtre départ, jusques-à ce qu'ils en eussent donné avis à leur Maître, & qu'ils eussent reçu réponse; disant que le Saphidomne nous donneroit un Gentilhomme pour nous conduire jusqu'à Conduse, ainsi qu'il avoit fait deux ans auparavant, afin que nous pussions sûrement passer par tout.

Nous leur repliquâmes que l'état de nos afaires ne nous permettoit pas d'attendre, & que le tems nous étoit cher, espérant de nous tirer ainsi de leurs mains. Mais ils nous pressèrent extrémement, di-

sant qu'il ne falloit pas douter que le Prince ne fût fort surpris de nous voir ariver sans lettres & sans escorte, & qu'il faudroit bien qu'il fût informé que nous n'aurions pas voulu en recevoir.

Nous jugeâmes donc à propos d'atendre cinq jours, pour avoir des nouvelles de Nangueſacque ; mais nous déclarâmes que ſi dans tems-là, on n'en recevoit point, nous nous mettrions en chemin. Après cela on nous ſervit une petite collation, pendant laquelle les Commis grondérent les Agens de ce qu'ils ne nous avoient pas fait des enquêtes plus exactes ; & les Agens s'excuſoient ſur ce que nous n'avions pas voulu nous ouvrir à eux.

Nous écrivîmes auſſi par terre au Facteur, pour le remercier de la viſite qu'il avoit bien voulu nous faire rendre de ſa part, lui ofrant nos ſervices, & lui diſant que nous n'aurions pas manqué de lui donner avis de nôtre venuë, ſans que le Gouverneur avoit bien voulu s'en charger. Nous lui diſions encore que nous avions eû deſſein de partir dans deux ou trois jours, pour aller ſaluër l'Empereur ; mais qu'à la priére de ſes Commis & du Gouverneur, nous atendrions ſa réponſe, le priant d'envoier bien-tôt ſes dépêches, parce que nous n'avions point de tems à perdre, & qu'il falloit que le vaiſſeau

s'en retournât promptement porter des nouvelles à Patane, où l'on atendoit avec impatience les avis de ce qui se seroit passé.

Au regard de la cargaison du yacht, nous nous excusions de ce qu'elle étoit si médiocre, sur ce qu'on n'avoit eu en vûë que de l'envoier promptement pour remercier l'Empereur, & pour lui assurer que nous atendions l'année prochaine un navire de Hollande, qui aporteroit réponse à ses lettres, & que nous espérions qu'il en seroit satisfait. Enfin nous le priions de vouloir écrire favorablement pour nous à la Cour, & de nous excuser lui-même de ce que nous ne pouvions lui envoier personne, pour le saluër & pour lui parler. Cependant on déchargeoit toûjours le poivre & la canelle, en atendant réponse.

Le 9. on délibéra touchant les présens qu'on feroit à l'Empereur, au Prince son fils qui résidoit à Jedo, & à qui il avoit transporté le Roïaume de Quando; & aux autres Seigneurs à qui l'on ne pouvoit se dispenser d'en faire aussi. C'étoit une charge bien grande pour nous, car nous ne pouvions pas moins faire que les Portugais, puisque non-seulement nous avions autant de réputation qu'eux, mais peut-être plus: cependant nous n'avions pas l'éfet, & nôtre pouvoir étoit bien médiocre.

Il en étoit autant arivé deux ans auparavant. On avoit fait plus de préſens que ne valoient les profits qu'on fit ſur la cargaiſon ; & il falloit que la même choſe arivât encore, ſi nous voulions nous maintenir dans l'eſtime des Japonois, & continuër le commerce avec eux : c'eſt pourquoi il n'y faut envoier que de riches cargaiſons, afin qu'elles puiſſent porter de ſi grands frais. Car quoi-qu'on n'ait point de requête à faire, dès qu'il arive des vaiſſeaux, il faut toûjours que les préſens ſe faſſent.

Cependant la choſe n'iroit pas trop loin, ſi l'on avoit chaque fois quelque nouveauté & quelque rareté qui pût plaire à l'Empereur, quoi-que ce ne fût rien de haut prix ; car il ne regarde pas tant à la valeur qu'à l'agrément. Enfin ce qu'on donne n'eſt plus ou moins conſidérable, que par raport à la cargaiſon qui en doit porter la dépenſe, vû qu'on ne fait point d'autres frais, & qu'on ne paie de droits ni d'entrée, ni de ſortie, ni aucuns autres impôts, quelles que ſoient les marchandiſes qu'on ait. Au reſte en livrant tout eſt paié comptant.

Le 10. de Juillet nous vîmes ariver de Nangueſacque, Hans Verſtreepen, Corneille Laurent d'Alcmaar, & Jean Cornelisz d'Enchuiſe, Aſſiſtans, qui étoient

partis le 3. de Mars, de Patane pour aller à Siam; où ils s'étoient embarquez dans une jonque du Japon pour y venir. Ils avoient séjourné 15. jours à Satsuma, parce qu'ils avoient le vent contraire.

Le même jour nous allâmes prier le jeune Gouverneur de nous donner des lettres de recommandation, ce qu'il nous acorda, promettant de joindre ses lettres aux dépêches de son Grand-Pére, & de nous donner un Gentilhomme pour nous conduire, nous ofrant aussi les barques, si nous en avions besoin, dequoi nous les remerciâmes. Après cela nous allâmes encore délibérer au sujet des présens qui nous embaraſſoient extraordinairement, ne pouvant ménager les intérêts de nos Maîtres en ce point, sans donner lieu aux Portugais de faire mille médisances de nous, qui seroient écoutées à la Cour, que nous n'aurions pas satisfaite, & qui seroient encore plus capables de blesſer les interêts de nos Maîtres, que ne feroit le coût des présens.

Le même jour nous reçûmes réponse du Facteur, qui se réjoüissoit de nôtre venuë, nous remerciant des avis que nous lui en avions fait donner, & nous disant qu'il étoit fort content de ce que nous allions saluër l'Empereur; qu'il nous envoieroit incessamment des lettres de re-

commandation pour le Cosequidonne & pour le Sionsabrodonne ; mais il ne nous parloit point d'envoier quelqu'un de ses gens avec nous, dequoi nous étions fort aises.

Sur le soir le jeune Gouverneur se rendit à nôtre bord, avec le frére du vieux Gouverneur, que nous n'y avions point encore vû. On ne manqua pas de faire une décharge de l'artillerie en leur honneur. Ce frére étoit un homme qui nous rendoit tous les jours quelque service, & qui tâchoit aussi-bien que le Gouverneur, à nous obliger en toutes choses.

Le 11. après avoir fait nos réflexions sur ce que nous avions à faire dans le voiage, il fut arrêté que nous irions aussi saluër le jeune Roi à Jedo, vû que l'Empereur qui a 70. ans, est sur le point de lui résigner son Empire, aussi-bien que le Roïaume de Quando qu'il lui a deja donné ; les Portugais en aiant ainsi usé, & lui aiant aussi fait des présens. D'ailleurs les Gouverneurs & tous nos amis nous en avoient donné le conseil.

Outre cela on nous conseilloit encore d'aller visiter Federi Samma, fils de l'Empereur dernier mort, descendant des Empereurs du Japon, en ligne directe, que divers incidens avoient éloigné du trône, & qui résidoit dans le Château

d'Osacco, & de lui faire des présens. Car on jugeoit que lorsque l'Empereur seroit mort, il pourroit bien remonter sur le trône, par les intringues de sa faction, & par le pouvoir du peuple, qui lui paroissoit fort affectionné. Les Espagnols ne l'avoient pas non plus oublié dans leurs visites.

Le 13. du même mois de Juillet, nous eûmes des nouvelles certaines qu'il étoit venu un vaisseau de la Nouvelle Espagne, avec un Ambassadeur que le Vice-roi du Mexique envoioit à l'Empereur, pour le remercier du secours qu'il avoit donné à Don Rodrigo de Buera, qui avoit été Gouverneur des Manilles, & qui allant à la Nouvelle Espagne, à bord du *S. Francisco*, avoit échoüé sur la côte de Quando. Cet Ambassadeur aportoit de grands présens, & avoit aussi des draps à vendre. C'étoit le premier vaisseau qui fut venu de la Nouvelle Espagne au Japon.

Après son naufrage Don Rodrigo avoit acheté un vaisseau, qui avoit été construit par le Pilote & le reste des gens de l'équipage de Quaecquernaech, qui s'étoient sauvez, & que l'Empereur avoit emploiez à cette fabrique. L'Espagnol l'avoit acheté 5700. ducats, & il étoit parti de Morongau l'année précédente, pour continuër son voiage à la Nouvelle Es-

pagne. Les marchandises qui furent envoiées au Japon en paiement, étoient des étofes, dont il ne paroissoit pas que la Cour fût fort satisfaite.

Le 14. on nous fit savoir que les lettres du Facteur étoient venuës, & nous fîmes présent de deux piéces d'armoisin noir à ses deux Commis, qui nous en avoient avertis : mais le vent contraire ne nous permit pas de mettre à la voile. Lorsque nous prîmes congé du Gouverneur, & que nous lui recommandâmes nôtre vaisseau & nos gens, il nous dit de les bien avertir d'être sobres, & de ne s'enivrer pas, parce que de-là s'ensuivent de grands desordres ; nous assurant que d'ailleurs, ils seroient à Firando comme s'ils étoient en Hollande. Ensuite il nous envoia quelques petits tonneaux de vin du Japon pour nôtre voiage.

Nous partîmes le 17. menant Jean Cousins pour Interprête, & étant accompagnez d'un Gentilhomme que le jeune Gouverneur nous avoit donné. Nous nous mîmes dans la barque de la loge avec 16. des rameurs du Gouverneur, qui faisoit aussi aller une autre barque pour le Port de Nangoïa.

Le soir du 18. nous jettâmes le grapin sur la côte de l'Isle Ainossima, à 21. lieuës de Naugoïa, aiant presque toûjours nagé au vent qui nous étoit contraire.

Le 19. aiant été encore contrariez par le vent, nous passâmes, après Soleil levé, par le travers d'une Ville nommée Assia, qui est à 12. lieuës d'Ainossima, située proche d'un rivage de sable blanc, dans un païs montueux. Sur le midi nous nous trouvâmes par le travers de la Ville de Coockoro, où il y a deux châteaux. Au soir nous nous mîmes sur le grapin devant Ximontchequi, Ville de grandeur médiocre, au-devant de laquelle il y a une petite Forteresse, & un château sur une montagne qui est vis-à-vis.

Le 20. nous entrâmes dans le Port d'Iacki, où il y a deux Villages de 30. ou 40. maisons. Le soir du 26. nous jettâmes le grapin devant Mianos. Le 27. nous passâmes par le travers de Cadmenexequi, où il y a un Village de chaque côté. La nuit nous nous mîmes sur le grapin à Tsuwa, & la nuit du 30. à Vesimado, qui est à 60. lieuës de Tsuwa. Le 31. nous fûmes du gros tems, & ne gagnâmes qu'avec beaucoup de peine le Port de Mouro.

Le 3. d'Août 1611. nous passâmes par le travers de Firmensi, qui est à 5. lieuës de Mouro, & qui est une belle Ville, où il y a un fort château. Nous demeurâmes la nuit à Tackessima, qui est à 4. lieuës de Firmensi, & le soir du 5. nous jettâmes le grapin à Fiongo.

Le 6. nous entrâmes dans la riviére d'Osacko, & nous nous mîmes sur le grapin dans le Fauxbourg qui se nomme Aussima, où nous loüâmes une petite barque, pour nous mener à Fussigni, les grandes n'y pouvant aller. Nous nous y embarquâmes aprés-midi, avec nôtre bagage, & aiant passé au travers d'Osacko, nous remontâmes la nuit la riviére, où il y avoit si peu d'eau, qu'il falloit souvent que les rameurs s'y missent, pour décharger ou détourner la barque.

Osacko est une des plus considérables Villes & des plus marchandes du Japon. Il y a un beau & fort Château, où Federi Samma, fils du défunt Empereur fait son séjour. Il a presentement à-peu-près 18. ans, & n'a encore sorti qu'une seule fois de ce lieu-là. Divers incidens ont concouru à le faire exclure de l'Empire; mais il ne laisse pas d'avoir de grands revenus & de posséder de grands trésors. Il a pour lui une faction parmi les Seigneurs, & l'afection des peuples; si-bien qu'il n'est pas sans espérance de parvenir un jour à la Couronne.

Le 7. nous passâmes devant un Village nommé Sergatte, & l'après-midi nous abordâmes à Fussigni. Nous vîmes sur la route deux hommes à un gibet, pour le larcin, crime qui est-là impardonnable

De Fussigni il faut aller par terre à Soingau. Dès que nous fûmes à Fussigni n chargea nos hardes sur des chevaux, & nous allâmes coucher à Miaco, qui en st à quatre lieuës.

Cette Ville de Miaco est grande. Il s'y ait un grand commerce, plus grand même qu'en aucune autre Ville du Japon, & il est soutenu par diverses manufactures qui y sont établies. Elle s'étend du côté le Fussigni, & Fussigni s'étendant aussi vers Miaco, il s'en faut peu que les deux bouts ne se joignent. Il y a un bon Château Fussigni, avec une garnison, & un autre à Miaco ; mais il est plus petit, & l'Empereur n'y loge pas. Lorsqu'il descend plus bas par Miaco, il y a un Palais pour le loger. Jamais, quand il survient des Guerres on n'ataque Miaco ni de part ni d'autre, on la laisse comme une place neutre, pour n'en pas ruïner le commerce ; ce qui la rend extrémement florissante. On y trafique à-peu-près de même que dans les Villes de l'Europe.

Le 8. d'Août 1611. aiant apris que les lettres que nous avions envoiées de Firando à M. Adamsz, n'avoient pû lui être renduës, nous lui envoiâmes un autre exprès, de peur qu'il ne fût absent lorsque nous ariverions dans la Ville.

Nous aprîmes qu'il y avoit quatre jours

que les Ambaſſadeurs des Portugais avoient paſſé à Miaco, qu'ils étoient venus dans un petit vaiſſeau Portugais qui avoit terri à Satſuma : qu'ils avoient amené 200. picols de ſoie cruë, une partie de draps, & une autre d'or : que cette cargaiſon avoit été faite à la hâte à Maccau, pour accompagner l'Ambaſſade : qu'ils avoient pris terre à Satſuma, parce qu'ils avoient eſpéré y trouver plus de faveur & de liberté qu'à Nangueſacque, ne ſachant pas comment ils ſeroient traitez au Japon, à cauſe de ce qui étoit arrivé l'année précédente : que le Commandant de Satſuma leur avoit prêté deux galéres pour les mener à Conduze, & trois Gentilshommes pour les accompagner ; qu'ils avoient un grand nombre de trompettes, de tambours, & d'inſtrumens de Muſique : qu'ils avoient fait des préſens à Itakara Froimendonne, qui conſiſtoient en quelques beaux draps de ſoie, & que ce Seigneur leur avoit fait donner 48. chevaux, qu'ils avoient fait enharnacher à leurs dépens : qu'ils marchoient en grande pompe, faiſant ſans ceſſe retentir le ſon de leurs inſtrumens de Muſique, & de leurs trompettes : qu'ils étoient tous magnifiquement vétus, juſqu'aux Noirs qui les ſervoient, qui avoient des habits de velours d'une même

couleur. La requête qu'ils avoient à faire, tendoit à ce qu'ils fussent rembourſez de la perte d'une carraque, que nous comprîmes qui leur avoit été brûlée à Nangueſacque l'année précédente.

Sur le midi, l'Agent d'Itakara Froimendonne, Gouverneur de Miaco, à qui le Gouverneur de Firando avoit écrit en nôtre faveur, vint nous rendre viſite, & nous dire qu'il atendoit ſon Maître ce même jour; mais que s'il ne venoit pas, comme il voioit que nos afaires étoient preſſées, il nous meneroit lui-même le lendemain matin à Fuſſigni, & qu'il feroit enſorte que nous aurions promptement nos dépêches, qu'il ne doutoit point que nous n'obtinſſions des chevaux, & qu'il nous rendroit ſervice autant qu'il pourroit. C'eſt un grand avantage d'avoir des chevaux de l'Empereur, pour faire diligence & paſſer par-tout ſans être arrêté.

Le lendemain nous allâmes chez l'Agent, lui rendre ſa viſite, & lui faire préſent de trois aunes de drap cramoiſi, avec cinq bouteilles de verre, qu'il ſe défendit long-tems d'accepter. Il nous régala, & ſe prépara pour faire le voiage avec nous, trouvant bon que Jaques Specx allât avec lui trouver Itakara Froimendonne, & lui préſenter quatre aunes &

demie de drap écarlate, trois piéces de gros camelot noir, une carabine, 20. billes d'acier, 3. bouteilles de verre, & 200. catis de blomb.

Ainsi Specx & l'Agent, qui étoient partis ensemble à 9. heures du matin, revinrent dès le soir, aiant été bien reçûs du Gouverneur, qui leur avoit donné un passeport muni du seau de l'Empereur, & acordé dix chevaux, avec des lettres de faveur au Président du Conseil. Il refusa aussi d'abord les présens, disant que ce n'étoit pas sa coûtume de rien prendre des étrangers: mais en aiant aussi été pressé par son Agent, suivant la maniére ordinaire, il dit qu'il n'accepteroit rien pour cette fois, mais que si au retour il nous restoit quelque chose, il nous permettroit de penser à lui. Après nous avoir régalez il nous congédia, nous promettant que son Agent nous feroit fournir des chevaux le lendemain.

En éfet, nous partîmes le 10. de Miaco, & allâmes coucher à Causate, qui en est à 7. lieuës. Le lendemain nous dînâmes à Sutsifamme, & allâmes coucher à Sequinoso. Le 12. nous dînâmes à Jakats, où nous nous mîmes dans une barque pour passer un petit golfe de mer. Le soir nous couchâmes à Narmi, qui est à 19. lieuës de Sequinoso.

Le

Le 13. nous remontâmes à cheval, & aiant dîné à Okasacki, nous allâmes coucher à Jussindai, qui est à 14. lieuës de Narmi, par une chaleur si grande que le lendemain matin un des gens en mourut subitement, au moins y avoit-il bien de l'aparence, que c'en fut-là la cause. Nous dînâmes à Acrai, & aiant encore traversé un petit golfe, nous allâmes coucher à Fouquéres, qui est à 13. lieuës & demie de Jussindai.

Le 16. nous dînâmes à Futsigeda, & allâmes ensuite à Mérico, où nous rencontrâmes M. Willem Adamsz, qui venoit au-devant de nous, & le soir nous arrivâmes ensemble à Soringau. Dès le même soir il alla trouver le Consequidonne, c'est-à-dire le Président du Conseil, & Ikoto Sionsabrondonne, pour leur donner avis de nôtre venuë, & les prier de nous faire avoir bien-tôt audience.

Le Consequidonne lui dît qu'il ne doutoit pas que nôtre venuë ne fût agréable à l'Empereur, auprès de qui il lui promettoit de nous introduire le lendemain, s'il étoit possible, & que si nous avions quelque requête à faire à ce Monarque, il nous marqueroit qu'il étoit de nos amis. Ensuite lui & Ikoto Sionsabrondonne, envoiérent chacun un Gentilhomme nous faire des complimens, à quoi nous

tâchâmes de répondre à la maniére du Japon, où l'on fait beaucoup.

Le 16. nous allâmes deux fois au Palais, par ordre du Conſequidonne, mais l'Empereur fut toûjours occupé, & nous ne pûmes lui parler. Le Conſequidonne en fit des excuſes à M. Adamſz, & lui dît que l'Empereur faiſoit éxaminer les comptes de ſon Tréſorier Général, à quoi il falloit qu'il fût lui-même auſſi préſent : Mais que nous ne devions pas laiſſer de nous tenir toûjours prêts.

Cependant nous aprîmes le ſuccès qu'avoient eû les Ambaſſadeurs des Portugais & des Caſtillans. Aprés que le Portugais, eut fait ſes propoſitions verbalement, & qu'il les eût données par écrit au Conſequidonne, aiant eû audience de l'Empereur, il partit pour aller à Jedo ſaluër auſſi le Prince, & peut-être lui faire ſes remontrances & ſes plaintes. Les préſens qu'il avoit oferts au Conſequidonne, n'avoient pas été acceptez. Cet Officier les lui avoit renvoiez, aiant accoûtumé d'en uſer ainſi avec les étrangers, ſur-tout quand il ne vouloit pas les gratifier.

Ceux qu'il avoit faits à l'Empereur conſiſtoient en dix piéces de drap d'or figuré, cent catis de la plus fine ſoie, une coupe d'or fort artiſtement travaillée,

une montre d'or, & d'autres bijoux. Ils avoient été acceptez, mais d'une maniére qui n'étoit pas des plus obligeantes; car l'Empereur ne parla point du tout à l'Ambaſſadeur, qui n'eût le tems que de faire porter les préſens devant lui, & auſſi-tôt on lui dît de ſe retirer.

Il étoit allé à la Cour avec une groſſe ſuite de ſes gens, qui avoient tous des chaînes d'or au cou, & tous les Négres avoient des habits de velours d'une même parure. Pour ſes propoſitions elles ne furent pas fort bien reçûës. C'étoit prémiérement une juſtification au ſujet des Japonnois, qu'il y avoit trois ans qui avoient été tuez à Macau. Il prétendoit faire voir que les Portugais avoient eû raiſon, & en conſéquence il demandoit le rembourſement du prix d'un vaiſſeau de la nation, qui avoit été brûlé à Nangueſacque, & qui, avec ſa carguaiſon, valoit quelques millions de ducats; de laquelle inſulte il chargeoit particuliérement le Facteur, s'en plaignant extrémement.

Le reſte de ſon diſcours n'étoit que des raiſonnemens pour détruire les prétentions des Japonnois, & pour apuier les ſiennes, & il ne propoſa rien qui pût être à nôtre préjudice. Le Conſequidonne lui repliqua que l'obſtination des Officiers du vaiſſeau avoit été étrange: qu'ils n'avoient

pas fait paroître dans tout leur procédé, qu'ils fissent seulement usage de leur raison : que le Capitaine avoit refusé de comparoître devant l'Empereur, & de venir soûtenir son droit en justice ; refus qui étoit contre le droit commun, & contre ce que la raison enseigne de pratiquer, & ce qui se pratique aussi-bien parmi les Chrétiens qu'au Japon ; d'où il étoit aisé de conclure que c'étoit qu'il ne pouvoit disculper la nation des meurtres commis dans les personnes des Japonnois, & que ces meurtres avoient été commis par passion, par violence & nullement avec raison, ni selon les formalités de la Justice.

Enfin le Président concluoit que puisque c'étoit la propre obstination des Portugais, & le mépris qu'ils avoient fait de la Justice, qui leur avoit atiré leur malheur, il paroissoit clairement que la Cour n'avoit eu aucune intention de faire périr le vaisseau, ni les gens de l'équipage : qu'on avoit seulement demandé que le Capitaine se remît entre les mains de l'Empereur, pour défendre en justice le fait de la nation : que sur le refus qui en avoit été fait, la Cour avoit ordonné qu'on se servit des voies que la nécessité fait prendre en pareille occasion.

Ainsi le Consequidonne avoit déclaré à

l'Ambaſſadeur qu'il falloit qu'il donnât ſa défenſe par écrit, comme on l'avoit demandée au Capitaine du vaiſſeau ; que la Cour y répondroit en la même maniére ; & qu'il trouveroit la réponſe prête à ſon retour de Jedo. Cependant on voit peu d'aparence qu'il obtienne aucune reſtitution.

Les démarches de l'Ambaſſadeur des Caſtillans avoient été fort ſuperbes & peu concertées. Il étoit allé à Jedo ſaluër le Prince, avant que d'avoir vû l'Empereur, & la Cour l'avoit trouvé mauvais. Il étoit entre à Soringau environné de 40. Mouſquetaires, avec une enſeigne d'Eſpagne déploiée. Il avoit fait ſonner les trompettes dans toûtes les ruës où il avoit paſſé, & faire des décharges de mouſqueterie.

Les préſens qu'il avoit fait porter au Conſequidonne, lui avoient été renvoïés, ainſi que ceux de l'Ambaſſadeur de Portugal. Il avoit enſuite demandé à être admis à l'Audience de l'Empereur, & avoit fait quatre propoſitions; ſavoir: *Qu'il fût permis aux Caſtillans de bâtir autant de vaiſſeaux, & tels qu'il leur plairoit. Qu'il leur fût permis de faire reconnoître par leurs Pilotes toutes les côtes & les ports du Japon. Que l'Empereur nous défendit de trafiquer dans les païs de ſon obéiſſance, &*

qu'il ne nous l'accordât plus, à quoi, s'il plaisoit à Sa Majesté de consentir, le Roi d'Espagne son Maître envoieroit des navires de guerre au Japon, pour détruire & brûler les nôtres. Que lorsque les vaisseaux Espagnols viendroient au Japon ils ne seroient sujets à aucune visite, ni à aucuns inspecteurs, & qu'ils vendroient leurs marchandises à qui leur plairoit.

Ces propositions aïant été faites de bouche furent aussi données par écrit. L'Ambassadeur avoit été cinq jours à Soringau, avant que de pouvoir obtenir audience. On lui déclara d'abord que ce n'étoit pas la coûtume que personne entrât & parût avec des armes devant l'Empereur; que tous ceux qui alloient à l'audience étoient obligez de les quitter. Néanmoins la fierté de l'Ambassadeur ne lui permettant pas d'avoir égard à cet avis, il se présenta devant le Palais avec la baniére de son Maître, & avec ses soldats, au travers desquels il passa, non sans observer beaucoup de cérémonies.

Mais il fut introduit seul au Palais, où il présenta les lettres dont il étoit chargé, portant réponse à celles que l'Empereur avoit écrites l'année précédente. Il offrit aussi les présens envoiez par le Vice-Roi du Mexique, qui étoient une selle de cheval brodée d'or

fin; un beau harnois de guerre; quelques précieux médicamens, & d'autres raretés.

L'Empereur lui fit meilleur visage qu'il n'avoit fait au Portugais : mais il ne lui parla point non plus. Ensuite il reçût sa réponse, qui fut; *Qui lui étoit permis de bâtir des vaisseaux, & de faire choix du lieu qui lui paroîtroit le plus propre pour cet éfet. Qu'il lui étoit permis de reconnoître les côtes du Japon, & qu'on lui fourniroit des barques s'il en avoit besoin. Que les païs de Sa Majesté étoient ouverts à tous les étrangers; que chacun y pouvoit venir librement; que n'aiant aucune raison pour nous en exclure, il vouloit nous laisser joüir d'un privilége qu'il accordoit à toutes les nations; que si nos Princes avoient guerre ensemble, cela ne regardoit pas Sa Majesté, qui les laissoit volontiers vuider leurs différens dans leurs païs. Que ceux qui viendroient trafiquer au Japon, n'y seroient traitez que selon les régles de la raison*, sans aucune explication plus particuliére sur cet article. Et après cette réponse l'Ambassadeur se retira. Au reste, M. Adamsz vit & entendit tout, étant alors proche de la personne de l'Empereur.

Les Castillans dirent la nouvelle de la mort du Roi de France, qui avoit été tué d'un coup de couteau dans le ventre, en

ſon caroſſe, par un Etudiant de chez les Jéſuites. Ils parlérent auſſi de la Tréve qui avoit été concluë entre le Roi d'Eſpagne & les Etats Généraux : mais ils dirent qu'ils ne ſavoient pas ce qui avoit été réglé à l'égard des Indes, à l'Eſt du cap de Bonne-eſpérance; aſſurant que la Tréve n'avoit pas encore été publiée en Eſpagne.

M. Adamſz, qui étoit préſent, leur repliqua qu'ils ſavoient fort bien le contraire : il ſoutint que la Tréve avoit été publiée, & les réfuta même par l'excuſe que les Portugais alléguoient, que la Tréve n'avoit pas été publiée aux Indes, mais ſeulement en Europe : qu'il étoit ſi conſtant que les uns & les autres étoient informez de la vérité de ce fait, & qu'ils avoient reçû d'Europe des nouvelles qu'ils falſifioient, qu'on avoit fait voir des lettres à Macau, qui portoient que le Prince Maurice étoit mort, & que Don Emanuël de Portugal avoit été élû par les Etats Généraux pour remplir ſa place : ce qui faiſoit connoître que c'étoit à deſſein que les Eſpagnols ne vouloient pas paroître informez de la Tréve : que d'ailleurs lorſque le yacht qui étoit venu aux Indes, étoit parti de Hollande, on n'y parloit point encore ni de la mort du Roi de France, ni de celle du

Prince Maurice : que cependant la Tréve que les Espagnols affectoient de taire, y avoit été publiée prés d'un an auparavant; que par conséquent il ne falloit pas douter qu'ils n'eussent quelque dessein caché, en voulant ignorer une chose connuë depuis long tems à toute l'Europe.

L'après-midi, le Consequidonne nous fit avertir que nous ne pouvions voir l'Empereur ce jour-là, mais que ce seroit le lendemain. M. Adam fut d'avis que nous devions aussi aller saluër le Prince à Jedo, puisque les Portugais & les Castillans y étoient allez.

Le matin du 17. nous allâmes visiter Ohoto Sionsabrondonne, Trésorier Général, Maître des monnoies, & Conseiller d'Etat, & nous lui presentâmes cinq aunes de drap rouge cramoisi; deux aunes d'étofe de soie travaillée en camelot & piquée, une piéce de drap violet & or, une piéce de damas vert; trois carpettes de Nuremberg; cinq bouteilles de verre; une carabine, & un cornet à amorcer.

Après avoir accepté nos présens avec les complimens ordinaires, il nous promit de nous faire avoir audience ce jour là. C'est un homme fort estimé de l'Empereur, qui ne fait pas de grandes promesses aux gens, ni ne les amuse pas de par-

les ; mais il eſt en éfet bon ami, & ſert ceux qu'il croit qu'ils le méritent.

Il y avoit déja deux jours qu'il s'étoit ouvert à M. Adamſz, & lui avoit dit qu'il ſembloit que nous n'étions atirez au Japon que par l'envie de faire capture ſur les Eſpagnols & ſur les Portugais ; que nous y venions cette année parce que les autres y venoient, de même que nous y étions venus il y avoit deux ans ; mais que nous n'y étions pas venus l'année précédente, parce que les autres n'y étoient pas auſſi venus : que cette conjecture ſe confirmoit par le peu de marchandiſes que nous aportions, ce qui marquoit que nous en avions peu, & que nous n'étions Marchands que des priſes que nous faiſions ſur les autres.

M. Adamſz lui aſſura que nous n'étions nullement des pirates, mais des Marchands, & qu'on connoîtroit dans peu de tems au Japon, que nous trafiquions avec plus de droiture & de ſincérité que toutes les autres nations qui y venoient ; que bien loin d'épier l'ocaſion de prendre les vaiſſeaux Caſtillans ou Portugais, la Tréve de douze ans ne nous permettoit plus de leur faire aucune inſulte, en quelque lieu du monde que ce fût. Ce fait lui aiant été afirmé auſſi-bien que tous les autres, par M. Adamſz, il témoigna qu'il en étoit bien-aiſe.

Ensuite M. Adamsz lui fit toute nôtre histoire, & par-là il lui fit comprendre les raisons qui nous avoient empêché de venir au Japon l'année précédente. Il nous interogea sur toutes les choses qu'Adamsz lui avoit dites, écoutant avec beaucoup d'attention nos réponses, qui ne varioient point, parce que nous disions tous la vérité. Il étoit d'autant plus ardent à s'informer de tout, que c'étoit lui qui étoit chargé de répondre aux mémoires de l'Ambassadeur Portugais. L'assurance qu'il eut de la Tréve lui plut beaucoup, parce que nous allions les uns & les autres au Japon, & il disoit que nous ne nous troublerions plus, & que chacun y pourroit au moins naviger en sûreté.

Lorsque nous eûmes pris nôtre congé nous allâmes chez le Cosequidonne, qui étoit revenu de la Cour. Nous en fûmes reçus favorablement, & nous lui présentâmes huit aunes de drap rouge cramoisi; une piéce de satin semé de petites roses; une piéce de damas; une piéce de drap d'or; trois carpettes de Nuremberg; une carabine & un cornet à amorcer; 100. balles d'acier.

Lorsqu'il eût vû ce présent, il le fit ôter promptement de devant lui, disant que nous avions eû beaucoup de peine à fai-

re transporter toutes ces choſes, & qu'elles lui étoient inutiles. Il nous dît qu'il avoit donné avis de nôtre venuë à l'Empereur, à qui cette nouvelle avoit été agréable ; & que nous étions arivez à propos : puis il nous demanda quelle requête ou quelles propoſitions nous avions à faire à la Cour ?

Nous lui répondîmes que nous n'avions rien de particulier à propoſer ; que nous voulions ſeulement nous excuſer de ce qu'il n'étoit point venu de nos vaiſſeaux au Japon l'année précédente, & de ce que nous n'aportions point de réponſe à la lettre qu'il avoit plû à l'Empereur d'écrire ; ſurquoi nous lui fimes une ample déduction de nos raiſons. Il nous dît qu'il feroit ſon raport à Sa Majeſté, & qu'il ne doutoit pas qu'elle n'en fût ſatisfaite ; que nous ne devions pas nous inquiéter là-deſſus.

Il nous preſſa de lui dire ſi nous avions quelque requête particuliére à faire. Nous lui répondîmes que nous voulions requérir Sa Majeſté qu'il lui plût de donner des paſſeports à nos vaiſſeaux, afin qu'ils fuſſent francs, & qu'en quelque lieu, en quelque port qu'ils vinſſent terrir, ils y fuſſent bien reçûs, & regardez comme étant ſous la protection de Sa Majeſté : qu'il lui plût auſſi de nous ac-

corder des patentes pour nos vaisseaux, tant pour celui qui nous avoit amenez à Firando, que pour ceux qui y viendroient ci-après, à ce qu'ils pussent décharger leurs marchandises, les faire porter dans les magasins, les faire voir aux Marchands qui pourroient les demander, & les vendre, sans être inquiétez par aucuns gardes, ou inspecteurs, en gardant néanmoins pour Sa Majesté tout ce qu'elle pourroit desirer, & réservant toutes les curiosités qu'on pourroit avoir, jusques-à ce que Sa Majesté pût faire son choix: que nous osions le suplier de nous être favorable, & d'apuïer nôtre Requête.

Il nous répondit que nôtre demande étoit raisonnable, & que nous ne devions pas craindre d'être refusez; que nous pouvions nous reposer sur lui; qu'il prendroit soin de faire préparer nos dépêches, pour nôtre retour de Jedo; disant que Sa Majesté avoit trouvé bon que nous eussions intention d'aller féliciter le Prince son fils, ainsi que Mr. Adamsz en avoit fait ouverture à S. M. & que pour lui il nous l'auroit conseillé, vû que les Portugais & les Castillans l'avoient fait: que nous aurions pour cet éfet des chevaux, des barques, des gens pour nous conduire, & tout ce dont nous aurions besoin, & qu'on nous en délivreroit des Patentes en partant.

Il nous fit aussi un peu raisonner touchant les afaires de nôtre Etat ; puis il nous promit de nous mander sur le midi, & de nous présenter à l'Empereur. Après cela nous prîmes congé de lui, & il nous reconduisit jusqu'au-delà de sa porte. Ensuite il rapella M. Adamsz, & lui ordonnant de renvoier querir nos présens, il lui dit qu'il devoit nous avoir avertis de ne lui en pas ofrir, sachant bien qu'il n'avoit pas acoûtumé d'en recevoir ; que cela ne l'empêcheroit nullement de nous acorder sa faveur, & que ce n'étoit pas par cette voie qu'il falloit l'aquérir.

Adamsz lui dit que si peu de chose ne valoit pas la peine d'être apellé un présent, & que pour nous marquer qu'il ne se tenoit pas ofensé que nous eussions osé le lui ofrir, il le suplioit avec nous de le vouloir retenir, seulement pour l'honneur de nôtre nation. Il s'arrêta un peu alors, & parut délibérer en lui-même, puis il dit que pour nous donner une marque de son amitié, il renonceroit pour cette fois à sa résolution & à sa coûtume ; & nous faisant aussi rapeller, il nous répéta la même chose.

Cette faveur surprit extrémement les Japonois, aussi-bien que les Castillans & les Portugais de qui il n'avoit rien voulu accepter ; quoi que tous les ans ils lui

aportaſſent de gros préſens; & elle nous donna de bonnes eſpérances touchant nôtre établiſſement au Japon.

Sur le midi, nous fûmes mandez à l'audience, où nous portâmes auſſi nos préſens, qui ſuivant la coûtume, furent mis, chaque ſorte, ſur une table particuliére. C'étoit une demie piéce de drap rouge cramoiſi; une demie piéce de drap écarlate; une piéce de Karſaie cramoiſi; ... de velours noir uni; 3. piéces de camelots luſtrez; 2. piéces de ſatin broché d'or; 3. piéces de damas; 5. carpettes de Nurenberg; 10. bouteilles de verre; 200. catis de plomb; 2. fuſils de 8. piés de long; 2. carabines & 2. cornets à amorcer; cinq dents d'éléphans; 200. billes d'acier.

Lorſque nous eûmes ſalué l'Empereur, il nous demanda combien à-peu-près nous avions de ſoldats aux Moluques; ſi nous trafiquions à Borneo; s'il étoit vrai que c'eſt-là qu'on trouve le meilleur camfre, & d'où il y vient; d'où vient le meilleur aquila & le meilleur calamba; quels bois odoriférans nous avions dans nôtre païs, & quels étoient ceux que nous eſtimions le plus? Nous répondîmes à toutes ces queſtions, par le moien de l'Interprête; puis nous prîmes nôtre congé; le Coſequidonne & le Sionſabrondonne nous venant reconduire juſques

hors de la sale, en nous félicitant du bonheur que nous avions eû, de trouver le moment favorable auprès de S. M. & en nous disant que la chose étoit allée si-loin qu'ils en étoient surpris: que ce n'étoit pas la coûtume que S. M. parlât si familiérement à personne, non pas même aux plus grands Seigneurs du païs, qui lui aportoient des présens de la valeur de dix, de vingt, & de trente mille ducats; & qu'il ne leur parloit jamais si long-tems qu'ils nous avoient parlé: qu'il n'avoit pas dit une seule parole à l'Ambassadeur Portugais, & que celui de Castille n'avoit pas été beaucoup mieux traité.

Un peu après que nous fûmes sortis M. Adamsz aiant été rapellé, nous dit quand il fut revenu, que l'Empereur regarda les draps, les camelots, les velours, & les fusils même, l'un après l'autre, & qu'il lui dit; Lorsque les vaisseaux Hollandois viendront, aporteront-ils beaucoup de curiosités & de belles marchandises? Adamsz répondit qu'il assuroit S. M. que les vaisseaux qui viendroient de Hollande aporteroient plusieurs belles choses. L'Empereur repliqua; „ Oüi, „ Oüi, je voi bien que les Hollandois „ sont passez maîtres aussi-bien dans les ma„ nufactures que dans la guerre.

Nous mîmes ensuite nôtre proposition

par écrit, & la fîmes traduire en Japonois, & écrire en caractéres du païs, pour la laiſſer entre les mains du Conſequidonne, afin qu'il penſât à nôtre afaire, & que nôtre voiage à Jedo n'en retardât pas l'expédition. Nous envoiâmes auſſi à ſon Agent un préſent d'une piéce de camelot noir à gros grain, & de trois piéces d'armoiſin blanc de ſoie cruë.

Le 18. du même mois d'Août 1611. Adamſz mit nôtre mémoire entre les mains du Conſequidonne, qui dit qu'il ſe le tenoit pour fort bien recommandé. Après-midi un de ſes Gentilshommes nous aporta un paſſeport pour dix chevaux, & des lettres du Conſequidonne pour les bâteliers & mariniers, & pour les barques ſur les riviéres, avec des lettres de recommandation pour ſon fils qui étoit à Jedo. Il nous dit de la part de ſon Maître, que nous ne devions nous mettre en peine de rien, qu'il avoit donné ordre à ſon fils de pourvoir à tout ce qui nous regarderoit.

Le 19. nous partîmes de Soringau par un fort mauvais tems, & nous arivâmes à Teſſeri par une groſſe pluïe, avec des éclairs & des tonnerres. Le 20. nous marchâmes par un tems à-peu près égal, & nous allâmes coucher à Miſſima, qui eſt à 12. lieuës de Teſſeri. Le 21. nous dînâmes à Wondebro, & paſſâmes une montagne

nommée Facu-tamme, où il y avoit quatre lieuës à monter, & autant à descendre, le passage en étant fort difficile. Nous allâmes coucher à Futsisawa, qui est à seize lieuës de Missima.

Le 22. nous déjeûnâmes à Toska, qui est à deux lieuës de Futsisawa, & sur le soir nous arrivâmes à Jedo, qui est à dix lieuës de Toska, & où le Prince fils de l'Empereur tient sa Cour dans le Château. Nous logeâmes dans la maison de M. Adamsz, qui alla donner avis de nôtre venuë au Sadadonne, Président du Conseil du Prince, & pére du Cosequidonne; & il rendit les lettres de ce dernier à son fils. Il les informa aussi tous deux du détail de ce qui nous regardoit, de la cause de nôtre venuë, de l'état de nôtre païs, & des raisons qui nous avoient empêchez de venir l'année précédente; les priant de faire entendre toutes ces choses au Prince, de les lui expliquer favorablement, & de tâcher de nous faire promptement obtenir audience.

Le Président nous dit que le Prince seroit assurément bien content de nôtre venuë, parce qu'il avoit oüi-dire qu'il y avoit deux ans qu'on avoit vû quelques-uns de nos vaisseaux au Japon, & qu'ils avoient trouvé beaucoup de faveur auprès de l'Empereur, qui leur avoit acordé la

liberté du commerce, & des franchises; que depuis ce tems-là le Prince avoit plusieurs fois témoigné qu'il souhaiteroit de voir des gens de nôtre nation; & que puisque nous avions pris la peine d'aller jusques-là, il feroit ensorte que nous serions expédiez le lendemain, à cause qu'on l'avertissoit que nous étions pressez. Il donna en même tems ordre à son Agent d'acompagner M. Adamsz, pour nous venir faire des complimens de sa part, & nous offrir ses services.

Le lendemain 23. nous allâmes lui rendre visite, & nous lui présentâmes cinq aunes de drap rouge cramoisi; 2. piéces de camelot noir à gros grain, & une de camelot croisé, de la même couleur; une piéce de damas noir; 5. piéces d'armoisin blanc; 3. bouteilles de verre, une carabine & un cornet à amorcer. Il nous dit que ce n'étoit nullement sa coûtume d'accepter des présens; mais que pour la premiére fois il ne vouloit pas nous refuser, & qu'il nous donnoit cette marque d'amitié, afin que nous eussions plus de confiance en lui.

Ensuite il nous dit qu'encore qu'il fut incommodé, il alloit monter au Château pour nous faire expédier; que dès le soir précédent il avoit averti le Prince de nôtre venuë, qui en avoit reçû la nou-

velle avec plaisir, & qui desiroit fort de nous voir. Cependant nous demeurâmes plus de demie heure à nous entretenir avec lui de l'état de nôtre païs & de quelques autres, des causes de la guerre qui étoit entre nous & le Roi d'Espagne, comment elle avoit commencé, & comment on avoit enfin conclu une tréve. Il témoigna beaucoup d'étonnement de ce qu'un païs aussi petit que nous disions qu'étoit le nôtre, avoit pû résister si longtems aux forces d'un si grand Roi.

Après cela il nous fit servir une colation de fruits & des autres choses qu'on a coûtume de présenter au Japon ; puis nous prîmes congé, & quoi-que ce Seigneur eût un grand âge, & qu'il fut fort incommodé, sur-tout en marchant, il ne laissa pas de nous reconduire jusques dans la Cour, nous promettant qu'il nous manderoit après-midi pour aller au Palais.

En éfet, il nous manda sur les deux heures, & nous conduisit à l'audience du Prince, à qui nous présentâmes une demie piéce de drap rouge cramoisi ; une piéce de carsaye cramoisi ; 15. aunes de velours ciselé à fond verd & à fleurs noires; 9. aunes & demie du même velours à fond rouge & à fleurs noires ; une piéce de damas ; une piéce de drap d'or ; 5. carpettes de Nurenberg ; une piéce de satin semé de

petites roſes ; une piéce de camelot croiſé ; 3. dents d'éléphant ; 100. billes d'acier ; un fuſil à méches ; 2. carabines & 2. cornets à amorcer ; 500. catis de plomb.

Le Prince nous reçût fort-bien, & nous remercia de la peine que nous avions bien voulu prendre à cauſe de lui. Nous lui demandâmes ſa protection & ſa faveur, ſelon les ordres que nous lui dîmes que nous en avions de nôtre Prince & de nos Maîtres ; ce qui étoit la ſeule cauſe de nôtre voiage. Il répondit à ce compliment par un ſigne de tête, & nous donna congé. L'Agent du Sadadonne eût permiſſion de nous promener dans tout le Palais, & il nous reconduiſit juſques dehors. On nous acorda auſſi les chevaux, les barques & les gens néceſſaires pour nous remener à Soringau.

Adamſz alla faire nos remercîmens au Sadadonne, car l'Ambaſſadeur Eſpagnol avoit demeuré-là trois jours, avant que d'obtenir audience ; quoi-qu'il fut arrivé dans un équipage magnifique, & qu'il eût de grands préſens à faire. Le Sadadonne aiant ſu que nous voulions partir le lendemain matin, & que nous aurions bien voulu aller juſqu'au Port de Wormgau par eau, dit que le Prince avoit ordonné qu'on nous fournît des voitures, & qu'il y auroit le lendemain une galére prête,

avec un passeport, afin qu'on nous fournit ensuite des chevaux pour le reste du voiage; & que si nous avions besoin d'autres choses, nous n'avions qu'à le déclarer.

Sur le soir, un des principaux Seigneurs de la Cour fut amené par l'Agent du Sadadonne, à nôtre logis, pour nous faire des complimens de la part du Prince, & pour présenter à Jaques Specx deux cattaves & une castingue & à Pierre Segertsz une cattave, leur faisant dire qu'il les prioit de ne s'arrêter pas au peu de valeur du présent, mais à l'affection avec laquelle le Prince le faisoit, & au témoignage qu'il nous donnoit que nôtre visite lui avoit été agréable.

Le matin du 24. M. Adamsz, alla remercier de nôtre part l'Agent du Sadadonne, & lui fit présent, suivant la coûtume du païs, de 6. aunes de carisé rouge; de 2. aunes de drap écarlate; de 2. piéces d'armoisin de soie cruë; & de 3. bouteilles de verre. Sur le midi, il alla aussi rendre la visite au Tackendonne, qui étoit celui qui avoit été envoié de la part du Prince le jour précédent, & il lui présenta 3. aunes de carsaye; 3. piéces d'armoisin de soie cruë, & 5. bouteilles de verre, que son Agent reçût en son absence.

Après-midi l'Agent du Sadadonne aporta les passeports pour faire avoir des chevaux

& des lettres pour les bâteliers & pour les barques, avec 20. chemiſes à la Japonoiſe, pour Specx, & 10. pour Segerſz. Au ſoir nous fûmes invitez à manger chez un Frére du jeune Gouverneur de Firando, qui eſt un des premiers Gentilshommes de la Chambre du Prince, & qui nous avoit déja rendu pluſieurs petits ſervices. Nous lui fîmes préſent de 3. aunes de drap écarlate; de 6. piéces d'armoiſin blanc de ſoie cruë; de 3. bouteilles de verre; & il nous donna des lettres pour ſon Grand-Pére & pour ſon Frére.

Le 25. du même mois d'Août, nous allâmes remercier le Sadadonne & prendre congé de lui; puis nous nous embarquâmes dans la galére qui nous étoit deſtinée avec une barque pour le bagage. Nous fûmes dès le ſoir au Port de Wormgau, qui eſt à 18. lieuës de Jedo, où nous logeâmes encore dans une maiſon de M. Adamſz. Nous y trouvâmes le navire & l'Ambaſſadeur de la Nouvelle Eſpagne, qui envoia deux ou trois de ſes ſoldats, nous faire des complimens de ſa part, & nous accabler des courtoiſies; à quoi nous tâchâmes de répondre de la même maniére.

Le 26. il plut tant que nous fûmes contraints de paſſer la journée en ce lieu-là, & nous y aprîmes des nouvelles de l'Ambaſſade, par le moien de 2. hommes

des Païs-bas qui étoient au service de l'Ambassadeur. Ils nous dirent quel avoit été le but de ce voiage, & quel en avoit été le succès. Ils nous aprirent la découverte qu'on avoit faite du païs de la Nouvelle Guinée, & de la côte de la Nouvelle Espagne, avec plusieurs circonstances.

Ils étoient entrez dans le Port de Wormgau le 14. de Juin. Le but de leur voiage étoit en partie de ramener les Japonois, qui étoient allez l'année précedente dans la Nouvelle Espagne, avec le Gouverneur Don Rodrigo de Riduere. Ils avoient été traitez magnifiquement en ce païs-là, & il en avoit coûté plus de 50000. réales de huit au Roi d'Espagne: car ils avoient été défraiez depuis Acapulco jusqu'au Mexique. Lorsqu'ils avoient été proche de la Ville, on avoit envoié des caroſſes au-devant d'eux pour les prendre; outre les grands frais qu'on avoit faits pour les préparatifs de l'Ambassade.

Mais nous sûmes que dans les Instructions de l'Ambassadeur il n'étoit point fait de mention de ce qu'il avoit dit contre nous, & qu'il y avoit eu diférent sur ce sujet entre lui & le Capitaine, soutenu des autres principaux Officiers de l'Ambassade, qui avoient entendu ce qu'il avoit requis,

requis, & qui vouloient faire leurs protestations contre lui à cet égard. Mais comme il déclara qui se chargeoit seul de ce qui en pourroit arriver, ils ne passérent pas outre.

Sa commission étoit seulement de demander la liberté de visiter tous les Ports, afin que les connoissances qu'ils en prendroient, pussent servir à naviger avec plus de sûreté les vaisseaux qui vont tous les ans des Manilles à la Nouvelle Espagne, parce que faute de ces connoissances, ils avoient perdu plusieurs navires très-richement chargez; les vents forcez les poussant ordinairement, en faisant cette route, vers les côtes du Japon, où ils demeurent affalez, & périssent. En second lieu, l'Ambassadeur avoit ordre de demander la permission de construire des vaisseaux, à cause qu'on ne le pouvoit faire qu'avec beaucoup plus de coût & de peine qu'aux Manilles & à la Nouvelle Espagne, & qu'ils n'étoient pas si bons que seroient ceux du Japon, où l'on trouvoit plus de matériaux, & de meilleurs, & plus d'ouvriers.

Pour la découverte faite depuis peu par les Castillans, dans le païs de la Nouvelle Guinée, les deux Flamans ne purent nous dire par quelle hauteur ni de quel côté c'étoit. Les Espagnols y avoient pris terre avec un vaisseau d'une grandeur mé-

diocre, & ils y avoient trouvé des gens d'un naturel assez doux, mais peu civilisez. L'air y étoit tempéré, & le païs passablement peuplé, pourvû d'or, de noix muscades & de vivres.

Ils y avoient enlevé secrétement deux hommes, pour les envoier en Espagne, afin que le Roi pût être informé par eux-mêmes de l'état de leur païs. On avoit dessein d'y entretenir la navigation, & pour cet éfet on y avoit laissé quelques Castillans, afin de découvrir plus avant, & de chercher un lieu propre à faire une peuplade. Dans cette vûë on faisoit construire quelques vaisseaux en la Nouvelle Espagne, parce qu'il y a beaucoup d'aparence qu'on pourra faire de grands profits dans ce païs-là.

D'un autre côté les Castillans avoient emploié 13. mois & demi à la recherche des côtes de la Nouvelle Espagne, & navigé jusques par les 45. & 46. degrés. Ils avoient découvert plusieurs bons havres, des baies, & des lieux de relâche, où les vaisseaux qui vont des Manilles à la Nouvelle Espagne peuvent fort bien se rafraîchir.

Ils disoient qu'à leur départ de la Nouvelle Espagne on n'avoit point encore eu de nouvelles de la Tréve, ou que si l'on en avoit eu, on les tenoit secrétes, & ils

s'étonnoient que nous en fussions informez, parce que le même vaisseau qui étoit au Japon avoit amené des personnes qui avoient vû des lettres de France à S. Lucar & à Seville, qui faisoient mention de la mort du Roi de France. Cependant cette mort n'étoit pas encore arrivée lorsque nôtre flote, qui nous avoit aporté les nouvelles de la Tréve, étoit partie, & néanmoins cette Tréve concluë & publiée avant la mort du Roi de France, n'étoit pas encore publiée aux Indes.

Cette déclaration nous fit soupçonner que les Espagnols avoient quelque dessein particulier, & qu'aparamment ils avoient embarqué des soldats dans la Nouvelle Espagne, sur les vaisseaux qui alloient aux Manilles, pour les envoier de-là aux Moluques, & faire un nouvel éfort afin de nous les enlever avant la publication de la Tréve. L'Ambassadeur nous envoia diverses fois prier d'aller nous divertir avec lui, & de nôtre côté nous le fîmes aussi prier de venir avec nous. Mais comme personne ne voulut rendre la premiére visite, nous en demeurâmes-là.

M. Adamsz aïant négligé ses propres afaires pour être toûjours avec nous, & nous aïant fort utilement servi, nous lui donnâmes, en atendant mieux, huit aunes de drap rouge cramoisi; quatre aunes de

carisaye rouge ; trois aunes de drap écarlate ; trois piéces d'armoisin noir ; & une piéce de camelot noir lustré.

Le 27. nous partîmes de Wormgau, & après avoir dîné à Capacure, nous allâmes coucher à Oxso. Le 28. nous fimes 17. lieuës, & couchâmes à Insuwarra. Le 29. nous montâmes à cheval avant jour, & nous arrivâmes à midi à Soringau.

M. Adamsz alla sur l'heure porter au Consequidonne les lettres du Sadadonne, & lui faire le raport de ce qui s'étoit passé dans nôtre voiage. L'Agent vint avec Adamsz, nous faire des complimens de la part de son Maître, qui avoit dit que l'Empereur avoit demandé quelles marchandises nôtre vaisseau avoit aportées, & qu'il lui avoit répondu qu'il en informeroit le lendemain Sa Majesté.

Le 30. du même mois d'Août, Adamsz alla porter au Consequidonne le mémoire de nos marchandises, & le pria de faire avancer nôtre expédition. Le Président dît que les passeports étoient déja prêts, qu'il n'y manquoit plus que le seau. Nous aprîmes que la réponse par écrit que la Cour avoit faite au mémoire de l'Ambassadeur de Portugal, n'étoit pas favorable. Il avoit demandé que les vaisseaux de sa nation pussent trafiquer au Japon avec les mêmes immunités qu'aupara-

vant ; surquoi on lui avoit répondu, *Que s'ils vouloient venir trafiquer comme auparavant, ils seroient traitez comme ils l'avoient été auparavant* ; & voiant qu'il ne pouvoit obtenir rien de plus précis, il s'étoit retiré.

Nous rencontrâmes dans nôtre auberge un nommé Jacobii, qui étoit un Japonnois Chrétien, Capitaine d'une jonque, qui avoit été arrêtée aux Manilles par le feu Amiral Wittert. Ils nous fit le raport de ce qui s'étoit passé aux Manilles, & à son égard il se loüa extrémement du traitement qu'il avoit reçû de l'Amiral ; mais il n'étoit pas content des Maîtres & des autres Officiers.

L'Amiral avoit fait tirer de sa jonque 20. bales de farine, 50. bales de ris, 100. pots de poudre à canon, 8. petits tonneaux de laituës dans la saumure ; & lui avoit paié pour le tout 400. réales de huit, dont il s'étoit contenté, quoi-qu'il dit que cela valoit davantage. Mais il avoit fait enlever de ce qui apartenoit aux Castillans, quelques grosses ancres de fer, environ 5000. catis de cloux de fer, & 500. catis d'argent dont il n'avoit pas voulu paier la voiture.

Lorsque ce Capitaine fut arivé aux Manilles, le Gouverneur le fit mettre en prison, parce qu'il

fut accusé sur plusieurs chefs. Il y fut 30. jours, & il n'en sortit qu'en paiant une amende de 600. catis, suivant les témoignages qu'il en avoit. Ainsi il n'étoit guéres satisfait ni des uns ni des autres. Il ne l'étoit pas de nos gens, parce qu'ils avoient été la cause de son malheur : il ne l'étoit pas des Portugais, parce qu'encore qu'il fût Chrétien, ils ne lui avoient pas rendu justice, lui aïant fait paier ce que nos gens lui avoient enlevé par une violence à laquelle il n'étoit pas en état de s'opoſer.

Il est certain que puisque nous étions en guerre, on avoit droit, selon l'usage, de faire ce que nos gens avoient fait. Néanmoins il s'agissoit de peu de chose, & quand il y auroit eu une plus grosse capture à faire, il auroit mieux valu y renoncer, que de tirer ainsi tout à la rigueur, & de donner des prétextes de plainte à une nation de qui nous recherchions la faveur & la bienveillance. Car la principale cause du favorable accüeil que nous trouvions à la Cour, venoit des bons témoignages que les Japonois nous avoient rendus. Ils avoient raporté que nous n'insultions en mer que les Portugais & les Castillans; que nous en avions toûjours bien usé avec les Japonnois, qu'ils n'avoient point de sujet de se plaindre de

nous; & ces raports nous avoient fait regarder par l'Empereur & par ses Officiers, pour des gens de probité.

Sur le soir l'Agent du Consequidonne aporta de sa part à Specx 20. chemises du Japon, & dix à Segertsz. Le 31. Adamsz nous aporta deux passeports pour nos vaisseaux, & un ordre de l'Empereur pour prendre encore dix chevaux francs. Nous fimes traduire les passeports; mais nous n'y trouvâmes point de clause pour pouvoir décharger nos vaisseaux, & vendre nos marchandises, sans être sujets aux visites des gardes des inspecteurs; ce qui étoit le véritable sujet de nôtre voiage, & le seul bût où nous tendions.

Cette omission nous causa beaucoup d'inquiétude, n'en pouvant pénétrer la cause. Nous présumâmes que comme les Ambassadeurs de Castille & de Portugal avoient porté de grandes plaintes contre le Saphidonne, & qu'ils avoient fait connoître en détail au Consequidonne les justes sujets qu'ils en avoient, cet Officier & les autres voïoient que si l'Empereur en avoit quelque connoissance, ce Facteur seroit immanquablement puni de mort, ils n'avoient rien voulu entamer qui le regardât. Car ses injustices étoient si criantes, que nonobstant que sa Sœur fût une des femmes de ce Monarque,

on ne doutoit pas qu'il n'en fût puni; & sans doute que le Consequidonne n'y vouloit pas donner lieu, ni ofenser cette Sœur.

Nôtre conjecture se trouva être véritable : car on étoit persuadé que si ce chef de nôtre Requête étoit proposé à l'Empereur, il voudroit en savoir la cause, & faire examiner de qui nous nous plaignions, & qui étoient ceux qui nous traversoient, & qui nous empêchoient d'agir en pleine liberté; ce qui auroit donné lieu à un examen de toute la conduite du Saphidonne.

Ainsi nous nous trouvâmes fort embarassez, ne voiant point de jour à réïterer nôtre demande, outre que de nouvelles procédures nous auroient beaucoup retardez. Néanmoins nous ne pûmes nous résoudre à laisser une afaire pour laquelle nous avions fait tant de dépense, & entrepris un si pénible voiage; & nous prîmes le parti d'y revenir, quoi-qu'en pareille ocasion il n'y eût point eu de Japonnois qui eût osé l'entreprendre, & qui eût pû obtenir une nouvelle audience.

Les deux passeports pour les vaisseaux qui pourroient venir au Japon, étoient conçûs en termes fort favorables. En „ voici la teneur : Nous ordonnons & „ commandons par ces Présentes, très-

expreſſément à tous & chacun de ceux " qui ſont ſous nôtre domination, de n'in- " quiéter en aucune maniére, ni donner " aucun empêchement aux vaiſſeaux Hol- " landois, qui viendront dans nos païs du " Japon, en quelque lieu ou Port que ce " puiſſe être; mais au contraire de les traiter " favorablement, & de les aſſiſter en tout " ce qu'ils pourront requérir; défen- " dant à tous nos Sujets d'en uſer avec " eux autrement que comme avec des " amis, dequoi nous leur avons donné " nôtre parole & promeſſe, qui ne pour- " ra être violée par qui que ce ſoit. Daté, " ſelon le ſtile du Japon, l'an 1611. le " 25. jour du ſeptiéme mois. Et c'étoit " ſuivant nôtre ſtile, le 30. d'Août. Nous " en avions demandé deux ſemblables, afin d'en laiſſer un à Patane, & l'autre à Bantam.

Le 1. de Septembre, Specx & Adamſz allérent trouver le Conſequidonne, & le remercier de la prompte expédition. Il leur demanda ſi nous étions contens des paſſeports, & quand nous voulions partir. Ils lui répondirent que les paſſeports étoient tout-à-fait favorables, mais qu'il y manquoit une clauſe qui étoit que nos vaiſſeaux puſſent être déchargez, & nos éfets vendus, ſans être ſujets à aucuns viſiteurs ni inſpecteurs; ce qui étoit la principale faveur à quoi nous aſpirions. Le Pré-

ſident leur répondit que nous n'avions rien à craindre à cet égard, & que perſone n'entreprendroit de nous inquiéter.

Il leur aſſura qu'il avoit écrit ſur ce ſujet au Saphidonne, ſachant bien que c'étoit-là l'épine que nous avions dans le pié, quoi-que par certaines conſidérations, nous ne l'euſſions jamais nommé. Sur cette ouverture, ils le priérent, que pour plus grande aſſurance, il lui plût de nous donner une Acte de ſa main ſur ce ſujet, s'il jugeoit qu'il y eût trop de peine à ſe pourvoir encore devant l'Empereur. Il leur repliqua que cela n'étoit point néceſſaire, & que s'il ſurvenoit quelque difficulté, il ne falloit qu'écrire à M. Adamſz, qui étoit ordinairement à la Cour, & eſtimé de S. M. & qu'il promettoit que dès que M. Adamſz lui parleroit, il nous feroit donner ſatisfaction, & obtenir le ſeau de l'Empereur.

Ils le remerciérent, & lui dirent que nous nous repoſerions ſur ſa parole; mais que néanmoins une telle afaire nous ſeroit d'un fort grand préjudice, parcequ'elle empêcheroit nos vaiſſeaux de partir dans la ſaiſon convenable, & que s'ils ne partoient entre le huit & le neuviéme mois, il falloit qu'ils fiſſent cinq ou ſix mois de ſéjour à Patane. Le Préſident voiant qu'on inſiſtoit ſi fort, dît que puiſ-

que le tems nous preſſoit, & que ce que nous demandions ne ſe pouvoit faire en deux ni en trois jours, nous n'avions qu'à partir, & à laiſſer l'afaire entre les mains de M. Adamſz, qui la feroit comme ſi nous y étions préſens; nous aſſurant de ſa faveur ſur ce point, & diſant que nous ne devions nullement douter que la choſe ne réüſſit: ſur quoi ils prirent congé de lui.

Dès qu'ils furent de retour, nous dreſſâmes nôtre Requête ſur ce point, & y aïant inféré nos raiſons, nous la fimes traduire en Japonnois, & la ſignâmes. Sur le ſoir Adamſz alla la porter au Conſequidonne, qui l'aïant luë dît qu'il y avoit des afaires à la Cour, & qu'il craignoit qu'elle n'y fût préſentée à contretems. Il la rendit donc, & dît à Adamſz qu'il allât le lendemain au Palais, & qu'il ſe trouvât auprès de S. M. avec la Requête, & que s'il voioit que l'ocaſion fût favorable, & que S. M. eût quelque moment de loiſir, il la préſenteroit: qu'il tâcheroit de ſe trouver proche de S. M. & & d'y faire trouver Hotto Sionſabrondonne avec lui, & qu'ils apuïeroient la Requête, eſpérant qu'elle ſeroit favorablement réponduë. Cet avis nous fit reprendre courage, & nous fûmes de plus en plus confirmez que ce qui s'opoſoit à

nôtre demande, étoit la peur qu'on avoit que le procédé du Saphidonne ne vint à la connoissance de l'Empereur.

Le 2. sur le midi Adamsz alla au Palais, & le moment fut si favorable, que graces à Dieu, l'Empereur aïant oüi nôtre Requête, nous acorda ce que nous demandions, & ordonna qu'on en fît à l'heure-même un Acte que S. M. scella, ainsi qu'Elle a coutume de sceller Elle-même tous les Actes, & il nous fut aporté dès l'aprés-midi, par Adamsz à qui l'Empereur avoit ordonné de nous dire, que nous ne trouverions de difficulté pour nos affaires en aucun lieu, que nous n'avions qu'à nous mettre en chemin, & à faire venir bien-tôt nos vaisseaux, qu'il pouvoit descendre avec nous & nous accompagner; permission qui nous donna beaucoup de joie, aussi-bien que le succés de nôtre affaire, dont les Japonois furent surpris, parce que nous avions obtenu ce qui venoit d'être refusé aux Portugais & aux Castillans. Il est vrai que le Consequidonne & Hotto Sionsabrondonne nous avoient fidellement & ardemment servis. Ainsi nous remportions tout l'avantage que nous pouvions desirer pour nos Maîtres, & il ne restoit plus qu'à envoier de bonnes cargaisons au Japon.

Sur le soir Hotto Sionsabrondonne nous

envoia faire des complimens par un Gentilhomme, qui présenta de sa part 8. chemises du Japon à Specx. L'Agent du Consequidonne nous vint aussi dire qu'il avoit beaucoup de joie de ce que nous avions été favorablement expediez ; que nous devions bien regarder à envoier un vaisseau l'année prochaine, afin de nous entretenir dans les bonnes graces de l'Empereur.

Le 3. du même mois de Septembre, nous allâmes remercier Hotto Sionsabrondonne, & prendre congé de lui. Il nous recommanda aussi la même chose, à l'égard de l'envoi d'un vaisseau & d'une bonne cargaison, nous disant qu'il nous conseilloit en ami de n'y pas manquer. Après-midi nous partîmes de Soringau, en compagnie d'Adamsz, qui fut prié par le Capitaine Jacobii, ou Jaques, de lui rendre service à l'ocasion. Il sollicitoit alors un passeport pour aller à Siam, selon le dessein qu'il en avoit formé. Nous allâmes coucher à Utsimado qui est à 7. lieuës de Soringau.

Le 4. nous dînâmes à Haquingauwa, & couchâmes à Arrai, aiant traversé la riviére de Senegouwo, sur laquelle nous avions fait 14. lieuës. Le 5. nous partîmes incontinent après minuit, & nous dînâmes à Futsisawa, qui est une grande Ville au milieu de laquelle il y a un gros Château. Nous couchâmes à Naring, aiant

fait ce jour-là 18. lieuës & demie, entre des terres bien cultivées & enſemencées, avec de beaux arbres autour.

Le 6. nous déjeûnâmes à deux lieuës de Naring, dans une Ville, nommée Aſtanamia, qui eſt d'une médiocre grandeur, & où il ſe fait un grand commerce de bois, les Marchands aiant leurs logis, leurs cours, granges & apentis, pour mettre leurs bois, ainſi qu'en Hollande. Enſuite nous paſſâmes un petit golfe de mer qui avoit 7. lieuës, & nous rendîmes à Kuwano, qui eſt une grande Ville défenduë par un fort Château, d'où nous gagnâmes bien-tôt juſqu'à Domuda, pour aller coucher à Camitamme, aiant fait 17. lieuës ce jour-là.

Le 7. nous partîmes par un fort mauvais tems, & allâmes dîner à Stutſiſamme, & coucher à Thibe, aiant fait 12. lieuës de chemin. Le 8. il fut réglé que Specx, Adamſz, & le Gentilhomme que le Gouverneur de Firando nous avoit donné pour guide, iroient paſſer à Miaco, pour rendre les lettres du Conſequidonne à Itaka Froimendonne, & le remercier de celles qu'il nous avoit données pour le Conſequidonne & pour d'autres Seigneurs; & auſſi pour lui ofrir encore une fois un préſent de quatre aunes & demie de drap rouge cramoiſi, deux piéces de

camelot noir, une piéce de camelot noir croisé, & 200. catis de blomb.

Ainsi nous nous séparâmes les uns des autres, sur le midi, à Woots, Segertsz, & Jean Cousins, prenant la route de Futsuni, avec le bagage, & nous celle de Miaco, où nous arivâmes le soir. Nous donnâmes incontinent avis de nôtre venuë à l'Agent du Froimendonne, qui nous promit de nous présenter le lendemain à son Maître, qui étoit en festin ce jour-là.

Le 9. du même mois de Septembre, nous allâmes au Château, & y fîmes porter nôtre présent, qui fut long-tems refusé; mais enfin à la pressante sollicitation d'Adamsz il fut accepté. Quand nous eûmes fait le raport du succès de nôtre voiage, le Froimendonne en parut aussi étonné que réjoüi. Il nous ofrit des chevaux francs & une barque, pour nous mener jusqu'à Firando, si nous en avions besoin. Lorsque nous eûmes pris congé de lui nous allâmes recevoir quelques ouvrages de vernis, que nous avions commandez en allant.

Le 10. nous partîmes de Miaco, & allâmes dîner à Fussomi, où nous nous embarquâmes sur la riviére & descendîmes vers Osacko, arivant le matin du 11. au Faubourg Kussima, où nous chargeâmes nos hardes dans la barque de la loge;

puis nous allâmes exprès à Sackar, Ville fort marchande, qui eſt à 3. lieuës d'Oſacko, & que nous voulions voir, afin d'aprendre le cours & le prix des marchandiſes.

Nous y arivâmes ſur le midi, & y trouvâmes Melchior van Santvoort, qui étoit un des gens du vaiſſeau de Quaeckernaeck, lequel nous rendit tous les ſervices qu'il pût. Enſuite nous retournâmes au Fauxbourg de Kuſſima, & le 12. nous deſcendîmes ſur la riviére à Dembo. Le ſoir du 14. nous couchâmes à Simmoieſecki. Le ſoir du 17. nous paſſâmes devant la Ville de Frougi, & allâmes ancrer au Port de Feſſima. Le 18. nous arivâmes à Nangoïa, & le 19. après-midi à Firando, où le vieux & le jeune Gouverneur nous envoiérent faire des complimens; & de nôtre côté nous priâmes le Gentilhomme qui avoit été nôtre guide, d'aller leur en faire auſſi beaucoup pour nous, & de leur rendre les lettres du Conſequidonne, de Hotto Sionſabrondonne, & d'Itakura Froimendonne.

Sur le ſoir, Specx, Segertſz & Adamſz, allérent les voir l'un après l'autre. Ils firent paroître beaucoup de joie du ſuccès de nôtre voiage, & nous ofrirent leurs ſervices d'une maniére qui nous fit connoître que les autres Seigneurs leur avoient écrit en nôtre faveur. Ils ſont fort bien

à la Cour, & estimez de l'Empereur.

Le 20. le Gouverneur fit retirer les Gardes qui étoient toûjours demeurez dans le vaisseau, & nous fîmes travailler à le décharger. Le 23. le Conseil des Officiers du comptoir & du vaisseau réglérent les présens qu'il falloit faire, au vieux Gouverneur, au jeune, & au frére du vieux, aux deux Agens, au Gentilhomme qui avoit été nôtre guide, & aux deux Gardes qui avoient été dans le vaisseau.

C'étoit une grosse afaire que ce qui regardoit le vieux Gouverneur : il y avoit long-tems qu'il faisoit des dépenses de sa propre bourse en faveur de nôtre nation. Il y avoit 8. ans qu'il avoit fait équiper une jonque exprès, à ses frais, pour transporter à Patane Quaeckernaeck & Van Santvoort, qui avoient obtenu permission de l'Empereur d'aller chercher les Hollandois leurs compatriotes, & les informer du commerce qu'ils pouvoient faire au Japon, & de la permission que l'Empereur leur en acorderoit.

Cet équipement avoit coûté à ce Seigneur 1500. catis d'argent, ou 1875. réales de huit, dont il n'avoit pas eu un seul denier de profit. L'an 1609. lorsque les vaisseaux *le Lion avec le Vaisseau de Fléches*, & le yacht *le Griffon*, furent venus à Firando, & qu'il fallut qu'ils envoiaſ-

sent des Députés vers l'Empereur, pour lui demander la liberté du commerce; ce même Seigneur leur donna une galére avec 56. rameurs à ses dépens, pendant deux mois, & la galére se trouva tellement incommodée, à cause du gros tems qu'ils avoient eû, qu'il la fallut dépecer.

Outre cela il fit la faveur à nos gens d'acheter la soie & le poivre que ces vaisseaux avoient laissé, afin seulement d'empêcher que le Saphidonne ne mît les mains dessus, ainsi qu'il auroit fait sans doute, puis qu'aucun Marchand n'auroit osé en acheter sans sa permission. On savoit même qu'il avoit perdu sur les soies. De plus, lui & le jeune Gouverneur avoient fait la dépense des barques qu'il avoit fallu envoier à la Cour, pour donner avis de la venuë des vaisseaux, l'année 1609. & encore cette fois.

Cependant on peut dire qu'il n'avoit rien retiré de tout cela, les présens qu'on lui avoit faits la premiére fois aiant été très-peu de chose. Au contraire les Chinois, pour qui il n'avoit point de dépenses à faire, étant venus l'année précédente à Firando, avec 10. petites jonques, lui avoient aporté plus de 4000. livres de profit.

Toutes ces choses faisoient voir qu'il

falloit qu'il eût une singuliére afection pour nous; car s'il eût marqué au Conseil de l'Empereur le moindre mécontentement de nôtre conduite, il est constant que nous n'y aurions trouvé ni accés ni faveur. Nous nous excusâmes donc envers lui sur le peu de valeur de nôtre cargaison, l'assurant que la premiére fois on ne manqueroit pas de lui faire mieux connoître combien nôtre nation étoit sensible aux obligations qu'on lui avoit; & cependant nous le priâmes d'accepter nôtre présent, qui ne laissoit pas d'être considérable par raport à nôtre vaisseau, & qui consistoit en une demie piéce de drap rouge cramoisi; une piéce de carisaye rouge; 2. piéces de satin semé de petites roses; une piéce de damas; 5. piéces d'armoisin blanc de soie cruë; 500. catis de plomb; 50. billes d'acier; une dent d'éléphant; 3. bouteilles de verre; un mousquet de bord. Ce vieux Gouverneur se nommoit Foie Samma.

Après-midi nous allâmes présenter au jeune Gouverneur 14. aunes de drap cramoisie; une piéce de carisé rouge cramoisie; une piéce de satin semé de petites roses; trois piéces de damas blanc; trois piéces d'armoisin blanc de soie cruë; 200. catis de plomb; une dent d'éléphant; 50. billes d'acier; 3. bouteilles de verre.

Nous presentâmes à Novo Sau Samma, frére du vieux Gouverneur, une piéce de carisaye rouge ; 2. piéces d'armoisin noir ; une piéce de satin semé de petites roses ; une piéce de damas, un morceau de drap d'or ; 100. catis de plomb. Ensuite nous fimes les présens aux Agens & aux Gardes, qui ne pûrent être considérables, à cause du grand nombre de gens à qui il falloit donner.

Le 27. du même mois de Septembre 1611. nous fimes choix des gens que nous voulions laisser à Firando, & donnâmes les ordres pour les bâtimens qu'il y falloit faire. Le 28. nous nous rendîmes à bord du yacht *le Braque*, & nous fîmes voiles à Patane.

Fort de l'Isle de Banda

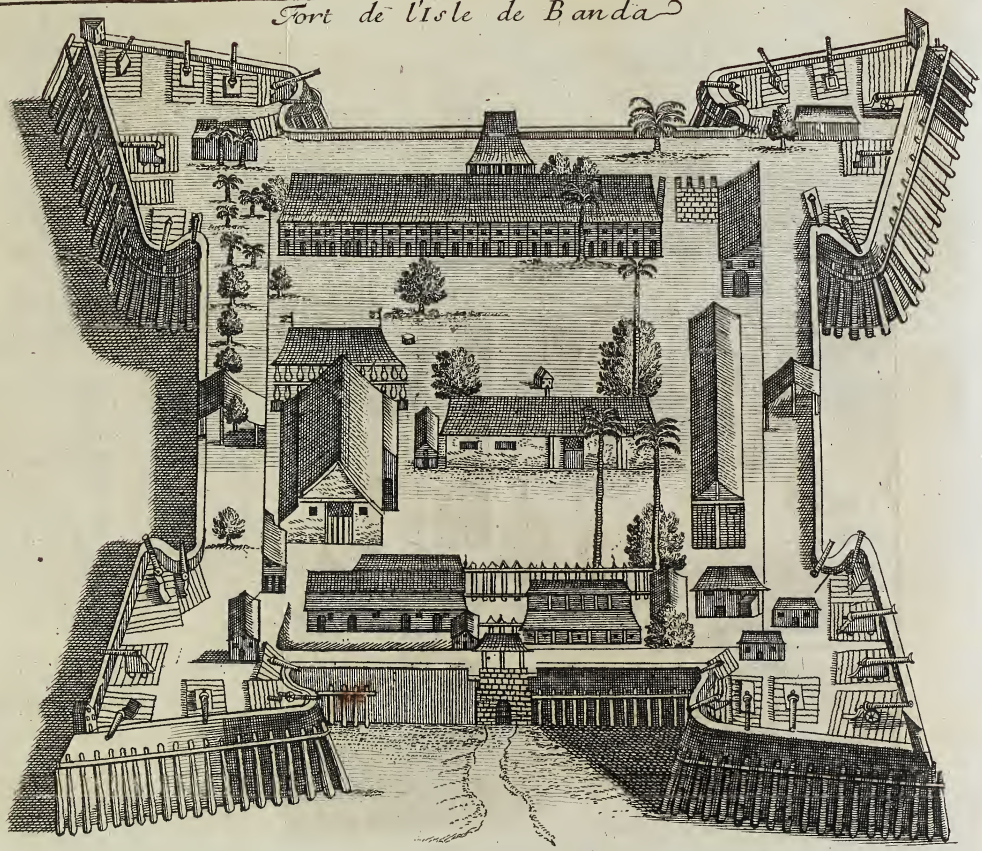

MEMOIRE
TOUCHANT
LES ISLES DE BANDA.

COMME les afaires qui nous ont été ſuſcitées par les Eſpagnols & par les Portugais, dans les Indes Orientales, ne ſont pas les ſeules que nous y avons eûës, nous avons été ſouvent obligez de nous défendre, contre les autres Chrétiens de divers Roïaumes qui y trafiquent; mais ſur-tout il a fallu nous armer à tout moment contre l'inconſtance & l'infidélité des Rois Indiens, qui ſont en grand nombre, & qui ne ſont nulle difficulté de violer leurs ſermens, leurs Traités & leurs alliances. Les grands démêlés & les guerres que nous avons eû à ſoutenir contre tant d'ennemis, ou conjoinment, ou tour-à tour, contre tant de diverſes nations, qui n'ont pas eu plus de bonne foi dans ce qu'elles ont dit que dans ce qu'elles ont fait, nous ont ſouvent rendus les objets de la médiſance des peu-

ples de ces païs-là, peut-être de la plus grande partie de l'Univers. On nous a voulu faire paſſer pour la cauſe de tous les troubles qui ſe ſont élevez de nos jours dans les Indes, & je ſai qu'on nous a calomniez ſur des points où je puis dire, ſans vanité, que nous méritons une loüange éternelle de patience, de conſtance, & de probité, au lieu du blâme dont on oſe nous charger, ſans ſavoir le détail de ce qui s'eſt paſſé.

Il n'eſt pas poſſible de remédier tout-à-fait à ce mal ; & d'ailleurs il arive rarement que les remédes qu'on emploie ſoient éficaces. Néanmoins il ne faut rien négliger, & quand l'ocaſion s'en préſente, il faut y apliquer ceux qu'on a en main. Les afaires qui arrivérent dans l'Iſle de Banda l'an 1621. & quelques années auparavant, ſont du nombre de celles ſur leſquelles on a tâché de nous décrier. Nous allons en raporter ici la vérité, afin que nous n'aïons pas à nous reprocher de n'avoir pris aucun ſoin de nôtre réputation ; & nous conſeillons à ceux qui ſont inſtruits du détail des autres évenemens qui nous regardent, de faire comme nous, & de mettre au jour l'innocence de la conduite de nôtre nation, quand elle eſt acuſée injuſtement, laiſſant enſuite à Dieu, à qui la vérité

est connuë, le jugement de ceux qui continueront à nous calomnier.

Par un Traité d'Alliance du 10. d'Août 1609. fait entre les Orancaies & Seigneur de toutes ces Isles, & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, elles furent mises sous la protection de L. H. P. à condition de les défendre contre les Portugais & leurs autres ennemis; & en conséquence les habitans demeurérent obligez de porter au Fort de Nassau, ou aux Commis, de la Compagnie, tous leurs fruits, & de les leur livrer au prix qui est fixé par le Traité.

Ces conditions furent accomplies pendant quelque tems; mais ensuite ils ne voulurent plus y avoir d'égard. Non-seulement ils portérent ailleurs leurs fruits, mais ils pillérent les comptoirs, ils massacrérent nos gens, même contre la foi des nouvelles promesses qu'ils avoient faites, & de la liberté qu'ils avoient solemnellement acordée. Ces massacres furent faits en divers tems, en divers lieux, & en diverses personnes de nos principaux Officiers, des Commis & des Serviteurs de la Compagnie.

Ils prirent nos petits bâtimens, quand ils en trouvérent l'ocasion : ils s'emparérent de places & de païs qui nous apar-

tenoient, & qui étoient absolument sous la domination de L. H. P. ils en transportérent les habitans : ils les contraignirent à renoncer au Christianisme qu'ils avoient embrassé, & à reprendre la croiance des Maures ; & ils commirent des excès inoüis dans les personnes de ceux qui refusérent de s'y ranger.

Nonobstant ces excès & ces violences, on fit quelques nouveaux Traités avec eux, sur la parole qu'ils donnérent de ne s'y plus abandonner. Le Commandant Lam traita au mois de Mai 1616. & Laurent Real Gouverneur Général, l'an 1617. Ces deux Traités ne subsistérent pas long-tems. Les Bandanois les foulérent bien-tôt aux piés, à la sollicitation des Anglois, qui faisoient alors la guerre à la Compagnie, & qui leur fournirent ouvertement des vivres, des munitions de guerre, du canon, du monde & des vaisseaux.

Les hostilités de ces Insulaires durérent jusques au mois de Juin 1620. que la paix fut publiée à la rade de Jaccatra sur la flote des Anglois & sur celle des Hollandois. Elle avoit été concluë à Londres, au mois de Juillet de l'année précédente, entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux, & portoit la liberté du commerce respectivement

ment dans les Isles Moluques, à Amboine, & à Banda; & chaque nation devoit fournir un nombre égal de vaisseaux pour la défense des droits des deux Compagnies & du commerce qui étoit établi dans les Indes.

La réduction des Bandanois avoit été empêchée quelques années par les hostilités des Anglois, commises contre nous d'abord à Banda, puis sur les côtes de Java, & dans toutes les Indes; & ces premiers encouragez par les promesses des autres, avoient déclaré de guerre au Fort de Nassau, & nous faisoient tous les outrages qu'ils pouvoient. On ne voioit plus du tout de noix muscades ni de Macis. Les Anglois en recevoient une partie, & les Portugais avoient l'autre, quoi-que de tout tems ils fussent aussi ennemis déclarez des Anglois. Mais ils tâchoient de se servir de l'ocasion pour engager les Insulaires, & ils avoient déja fait passer 50. ou 60. hommes dans l'Isle, avec espérance d'y envoier un plus grand nombre, & d'en chasser pour toûjours & les Anglois & nos gens.

Après la publication de la paix entre les Compagnies d'Angleterre & de Hollande, nôtre Général proposa dans le Conseil commun la réduction de Banda, & le rétablissement des afaires des Moluques

& d'Amboine, au desir du Traité de paix qui portoit que les deux Compagnies joindroient leurs forces ensemble. Il paroît par les Actes du Conseil de Défense des deux nations, datez le 1. de Janvier 1621. nouveau stile, que les Commis Anglois déclarérent, que la nécessité de donner ordre aux afaires qui avoient été proposées leur étoit connuë, & qu'ils étoient prêts à y travailler en commun avec nous; mais qu'ils étoient alors sans fonds, sans monde, sans vaisseaux, pour emploier en pareille ocasion, & qu'il leur étoit impossible de rien contribuër. Nôtre Gouverneur répondit qu'il se voioit donc obligé d'y travailler en son particulier, quoi-qu'il eût atendu d'eux un secours dont il auroit eu besoin; mais qu'il espéroit que Dieu lui prêteroit secours & béniroit ses entrepriſes.

Sur ce refus des Anglois, le Gouverneur général de Jaccatra, ou Batavia, pour la Compagnie Hollandoise, partit le 13. de Janvier, & territ à Amboine le 14. de Février 1621. d'où il alla moüiller l'ancre le 27. du même mois à Banda, sous le Fort de Nassau, qui est dans l'Isle de Nera. Lorsqu'il partit d'Amboine, il y avoit à la rade un des Conseillers Anglois du Conseil de Défense, qui avoit assisté lui-même à la délibération de Jaccatra, le 1. de

Janvier précédent. Il fit porter des lettres par nos propres vaiſſeaux aux Anglois qui étoient dans la petite Iſle de Puloron, par leſquelles il leur découvroit toutes les circonſtances de l'entrepriſe de nôtre Général contre la grande Iſle, proprement nommée Banda, & de quelle maniére on la devoit ataquer, pour en donner avis aux Bandanois; qui fut fidellement éxécuté.

Dès que le Général fut au Fort de Naſſau, il aprit que les Anglois qui étoient à Puloron, avoient envoié du ſecours & quatre piéces de canon à la Ville de Lontor, qui eſt dans la grande Iſle de Banda. Il y a bien de l'aparence que s'ils euſſent pû recevoir des avis plûtôt, ils auroient élevé des batteries, & empêché le Général d'entrer dans la paſſe de Lontor. Il fut auſſi qu'il y en avoit actuellement quelques-uns à Lontor, qui encourageoient les habitans, qui les aſſiſtoient de leurs conſeils, & qui leur promettoient de leur aider à ſe défendre

C'eſt ainſi qu'au préjudice des Traités, & des nouveaux engagemens où les Anglois étoient entrez, ils aſſiſtoient nos ennemis & les leurs propres, & nous trahiſſoient même en leur faveur. Nôtre Général les fit prier de ſe retirer de Lontor par les raiſons ci-deſſus alléguées, & leur

fit dire qu'au desir du Traité & de l'ordre du Conseil de Défense, ils ne pouvoient plus acheter de fruits aux Moluques, ni à Amboine, ni à Banda, qu'après la publication du Traité, & que ce ne fût en commun, & dans les places qui leur étoient communes avec les Hollandois. Mais il y en eût encore qui ne laissérent pas de demeurer avec les Bandanois. Le Géneral fit ses protestations, & leur fit déclarer que s'il leur arivoit quelque mal, il en seroit innocent, puisqu'ils vouloient être parmi nos ennemis, & qu'ils ne craignoient pas de nous donner lieu de nous plaindre de leur conduite.

Le premier dessein de nôtre Général, avoit été de faire descente dans un endroit nommé, Fulchui sur la côte méridionale de la grande Isle de Banda, que quelques-uns nomment aussi Lontor, à cause de la principale Ville qui y est, laquelle porte ce nom. Dans cette vûë il y envoia le vaisseau *le Cerf* moüiller l'ancre. Mais peu de tems après qu'il y fut établi sur ses amarres, il s'y trouva si maltraité par une piéce de canon des Anglois, qu'il fallut le remorguer du rivage avec une galére, & il y laissa deux ancres & deux cables. Si on ne l'eût ainsi remorqué, il couroit grand risque d'être coulé à fond ou brûlé. Tous nos gens décla-

rérent que le canon avoit été ſervi par un Canonier Anglois, qu'ils l'avoient vû diſtinctement & reconnu. Les Anglois eurent recours au déni, ainſi qu'on a coûtume de faire dans une afaire ſi peu honnête.

Cet incident aiant obligé le Général à changer de deſſein, il réſolut d'aller faire la deſcente ſur la côte interne de Banda, d'y camper, & de faire dreſſer une batterie ſur la montagne. En éfet, le 8. de Mars 1621. il y eut 17. compagnies qui débarquérent entre Combre & Ortatte. Enſuite elles marchérent le long du rivage, juſqu'à la portée d'une batterie de trois piéces de canon qui avoient été prêtées aux Inſulaires par les Anglois. Si l'on ſe fût avancé davantage, cette batterie nous auroit emporté beaucoup de gens.

Il n'y avoit donc point de place où l'on pût camper ſûrement, les ennemis étant maîtres de la montagne qui commandoit tous les lieux voiſins, & l'on ne voioit aucun chemin pour aller les en chaſſer. Celui par lequel nos gens y avoient monté, trois ans auparavant, étoit coupé de trois retranchemens bien gardez. Ainſi les troupes furent contraintes de ſe rembarquer. Les Bandanois leur laiſſérent faire leur retraite ſans les incommoder, mais non pas ſans s'en moquer; & comme ils crurent avoir la victoire,

ils renvoiérent leurs femmes & leurs enfans à Lontor.

Le canon des Anglois aiant fait échoüer ces deux projets, il fut réſolu qu'on donneroit un aſſaut général aux deux côtez de l'Iſle en même tems, ſur la côte interne avec 6. compagnies, & avec 10. autres ſur la côte méridionale : qu'on feroit la deſcente au premier endroit une heure avant que de la faire au ſecond, enfin d'y atirer les ennemis : que cependant une compagnie de gens choiſis, qui s'ofroient volontairement pour cet éfet, marcheroit du côté du Nord, & tâcheroit de monter ſur la montagne, & que quelques-unes des autres feroient la même tentative par d'autres endroits. Il y eut 330. hommes ordonnez pour demeurer à la garde de 30. tingans, qui devoient ſervir à mener les 10. compagnies à la côte méridionale.

Le 11. de Mai, les 6. compagnies allérent encore débarquer, à la pointe du jour, entre Combre & Ortatte. Auſſitôt le Capitaine Vogel, à la tête d'une troupe des meilleurs ſoldats, aiant marché vers la montagne, ils commencérent tous à monter. Mais ils trouvérent tant de réſiſtance, qu'ils conſumérent toute leur poudre, & ſe virent dans un grand danger. Néanmoins aiant été bien ſecondez du reſte de leurs gens, les ennemis

lâcherent le pié peu-à-peu, quoi-qu'en disputant toûjours le terrein.

Pendant que cela se passeroit, les dix autres compagnies aiant débarqué de leurs 30. tingans, dans une petite anse, au côté méridional de l'Isle, les uns montérent sur les rochers avec des échelles, & les autres sans échelles. Lorsqu'ils furent au haut ils marchérent vers la Ville, & y entrérent par derriére. Ils ne trouvérent de résistance, qu'une décharge de 10. à 20. mousquets, que fit sur nôtre avant-garde une troupe de coureurs qui tuérent un homme & en blessérent quatre ou cinq.

Il y avoit déja long-tems que la Ville étoit prise par les 10. compagnies qui avoient débarqué au Sud, sans que les Bandanois, qui se battoient contre celles qui avoient fait descente de l'autre côté, le sçussent encore. Dès que les habitans de Madiangi, Luchui, Ortatte, & Sammar, en aprirent la nouvelle, ils abandonnérent les lieux de leurs demeures, & s'enfuirent. Les Lontorois, qui voioient de dessus leur montagne les 30. tingans, croioient qu'ils étoient-là seulement pour faire le tour de l'Isle, comme on avoit déja fait deux fois auparavant. Ainsi ils ne s'en mirent pas en peine, & se laissérent surprendre en plein jour.

Lorsque Lontor & les 4. autres pla-

ces ci-dessus nommées furent prises, le reste des Bandanois, savoir ceux de Sammar, de Combre, d'Ouwendendre, de Waïer, des Isles de Rossigni & de Puloron, demandérent grace. On leur promit de leur pardonner, à condition qu'ils démoliroient leurs murailles & leurs Forts, & qu'ils rendroient leur canon, leurs mousquets, leurs fusils, &c. ce qu'ils firent.

Après cela ils s'assemblérent, & reconnurent par un Traité qui se fit, que leur païs apartenoit aux Seigneurs Etats Généraux, tant par droit de conquête, que par la cession qu'ils leur en faisoient, promettant de les reconnoître à perpétuité pour leurs légitimes Souverains; de leur être fidelles; d'obéïr à tout ce qui leur seroit commandé de leur part; & déclarant que jamais auparavant ils n'avoient reconnu aucun autre Souverain.

Pour ceux de Lontor, ils s'enfuirent, & se tinrent cachez parmi les habitans des autres Isles, & dans des lieux écartez. Mais enfin ils firent aussi demander pardon, & on le leur acorda aux mêmes conditions qu'aux autres. Néanmoins ils ne se hâtérent pas de les éxécuter; au contraire ils firent de nouveaux complots, & tâchérent de rallumer le feu de la rebellion. Le Gouverneur les voiant dans cette obstination, les fit tous assem-

bler sur le rivage, & leur dît qu'il vouloit les faire transporter dans un autre endroit, où ils habiteroient en pleine liberté de Bourgeois & où ils emporteroient tout ce qui avoit été trouvé dans leurs maisons.

Il y en eut une partie qui déclara qu'elle étoit prête d'obéir. Les autres s'enfuirent au plus haut de la montagne de Banda, où plusieurs fugitifs des autres places allérent les joindre. Ils tuérent un Sous-commis Hollandois, un Assistant & un jeune garçon. Mais on prit de telles mesures qu'ils furent bien-tôt affamez sur leur montagne, & contrains de se rendre.

Ainsi toutes les Isles de Banda passérent sous la domination des Etats. Mais on ne fit point de changemens à Puloron, ni on ne l'ataqua point, parce que les habitans n'avoient pas remüé. Cependant les Anglois avoient fait, en leur faveur, plusieurs batteries de neuf piéces de canon, dans une certaine petite Isle, qui joignoit la leur, & ils y avoient fait des retranchemens, avec des huttes, où ils se retiroient. Ces Insulaires étoient obligez comme les autres, par le Traité, de rendre toutes leurs armes, & ils obéïrent sans s'y faire contraindre. Mais nos gens ne voulurent point parler du canon qui étoit dans la petite Isle afin de ne donner occasion à aucun différent avec les

Anglois, dont le commandant nommé Omphry Filts Herbour, qui montoit le vaisseau alors à la rade d'Amboine. Lorsqu'on y eut reçû les nouvelles de la victoire de nôtre Général, il fit tirer onze coups de canon, pour nous en féliciter.

Ce recit est la pure verité de ce qui s'est passé à Banda, & l'on défie tous les calomniateurs de faire voir que les affaires y aient été traitées autrement. Les premiers Traités ont été très-volontaires. On s'est armé pour leur exécution, lorsqu'ils ont été enfreints d'une maniére perfide, cruelle & inhumaine; & l'on n'a rien atenté contre les droits de la Compagnie Angloise, qui ne sauroit prouver qu'elle en ait qui renversent ceux qui nous sont aquis par nos Traités & par nos armes.

De l'état de l'Isle Borneo, & de ce qui s'y est passé l'an 1609.

NOus partîmes de Bantam le 19. de Novembre 1608. & nous rencontrâmes proche de Luzapara le vaisseau *le Petit Soleil* qui venoit de Patane. Lorsque nous fûmes proche de Monte de Monapin, nous trouvâmes que la force des courans augmentoit tous les jours, & qu'ils portoient au Sud, par un vent frais de Nord; ce qui nous fit prendre le parti de

porter le cap au Sud de Banca & de Billeron, & nous terrîmes ici, (à Succadana, dans l'Isle Borneo) le 17. de Septembre.

Sept ou huit jours aprés, nous convînmes avec la Reine, à 4. taïels d'or, pour les droits de doüane, de tout ce qui seroit déchargé & vendu de nôtre cargaison, dans son païs, durant un an. Mais à l'égard des autres vaisseaux, & de nouvelles marchandises qui pourroient y venir, les droits en devoient être paiez.

Nous y trouvâmes encore les Ambassadeurs de Bengermarssin, qui n'étoient pas fort satisfaits de leur négociation; car ils croioient qu'on leur livreroit nos gens, & qu'ils les emmeneroient. Mais au contraire la Reine & les Méterins avoient obligé ces Ambassadeurs à leur acorder un sauf-conduit, & même à condition que dans la paix qui se feroit entre elle & le Roi de Bengermarssin, Simon qui étoit prisonnier en ce païs-là, y seroit compris, & qu'il seroit incessamment renvoié, & remis entre les mains de la Reine; ce que les Ambassadeurs avoient promis.

Outre cela la Reine & les Méterins les avoient fait consentir que le yacht demeureroit encore 3. jours aprés leur départ. Ensuite les Ambassadeurs se

retirérent avec deux pirogues, laissant leur jonque après eux; & le 17. le yacht remit à la voile, pour continuer son voiage à Amboine & à Banda.

Il y a ici une si grande fraïeur parmi le peuple, & ils craignent tant les habitans de Bengermarssin, qu'à peine ose-t'on se mettre en mer, chacun apréhendant d'être pris & tué.

Tous les jours on reçoit des nouvelles & des alarmes vraies ou fausses. L'un a vû 4. ou 5. voiles en mer. L'autre a oüi dire que nous avons pris une jonque de Bengermarssin, & que nous en avons tué tout l'équipage, & peut-être, si cela étoit arivé, nos gens auroient-ils bien fait; mais cependant on jetteroit une grande épouvente dans ce païs-ci.

Lorsque le yacht viendra, il vous plaïra de vous informer du Pilote George Paulusz van Candyen, qui a pris en cachette, dans la chambre du Capitaine, à Bantam, une petite carte de cette côte, qui m'apartient, & qu'il a portée aux Anglois, qui l'ont contrefaite, ainsi que je l'ai apris; car la route de ce païs-ci s'y est trouvée toute piquée de petits trous; ce qui fait connoître qu'ils l'ont prise. Quand on en parla au Pilote, il dit qu'il l'avoit fait voir à des amis, & non à des ennemis, & que nous ne devions pas trouver mauvais

que nos amis cherchaſſent à faire leurs afaires, auſſi-bien que nous.

Vous verrez ce que vous aurez à faire à cet égard ; mais je ne doute pas que les Anglois ne viennent ici. Dans les choſes que vous aurez à demander, ou à traiter, il eſt bon que de tels gens que ce Pilote, n'aient connoiſſance de rien, puis qu'ils ſont ſi peu fidéles à leurs Maîtres. Je ne doute pas qu'il n'ait reçû de l'argent des Anglois, pour les informer exactement de cette route.

J'ai entretenu pluſieurs fois Quiai Area Commandant de Landa, au ſujet du commerce de ce lieu-là. Mais je ne voi point encore de fondement ſolide, ſurquoi l'on puiſſe apuïer ; car les habitans dépendent tellement de ceux de Succadana, qu'ils n'oſent rien entreprendre ſans le conſentement de ceux-ci. Il m'a donné les connoiſſances du cours de la riviére, & montré de quel côté il faut naviguer pour demeurer dans le canal où eſt la profondeur, & juſqu'où on la peut remonter. Il pourroit nous venir trouver dans ce lieu-là, pour trafiquer avec nous. Si nous pouvions faire cet établiſſement, il faudroit abandonner Succadana ; mais il n'eſt pas encore à propos d'y penſer. Il faut que nous aions auparavant un endroit fixe, où nous bâtiſſions une loge.

Il m'a dit aussi qu'on peut naviger jusqu'à Teïe, qui est sur la riviére de Lauwe, où il y a une autre petite riviére qui coule vers Landa, m'assurant que si nous voulions y aller, nous n'aurions qu'à le faire avertir de nôtre arivée, & qu'il iroit nous trouver où nous ferions. Je croi que si l'on faisoit quelques présens à ceux de Succadana, ils nous permettroient bien d'aller à Teïe.

Le même Quiai Area m'a parlé, aussi-bien que plusieurs autres de Landa, d'un lieu nommé Sadong, qui est au Nord de Sambas, & sous la domination du Roi de Borneo, d'où l'on peut aller par terre, dans un jour à Landa, où il a promis qu'il iroit trafiquer avec nous; & selon qu'il me l'a fait espérer, Chili Pahang iroit aussi, ou bien à Manpana, qui est au Sud de Sambas, ainsi qu'il me l'a aussi dit. C'est, ce me semble, la meilleure voie qu'il y ait à prendre, pour trafiquer avec ceux de Landa. Touchant tous ces païs-là, savoir, Sadong, Manpana, Sambas, Borneo, & Teïe, il vous plaira d'envoier vos ordres par le yacht qui viendra ici.

Chili Pahang a une grande quantité de pierreries, aiant acheté presque toutes celles de ceux de Landa qui ont fait ce voiage. Il y avoit, entr'autres, deux pierres

chacune de huit carats. Nous ſommes arivez ſept à huit jours trop tard; mais nous atendrons l'autre voiage, & j'eſpére que nous pourrons tout acheter : car quand Chili Pahang ſe ſera retiré, il n'y aura plus perſonne que nous pour acheter, vû que la plûpart des Chinois partent auſſi pour Greſſick, & qu'ils ont une aſſez groſſe partie de pierreries. Je ſuis perſuadé que de ce voiage il en ſera porté à Bantam, & dans les autres Villes de Java, au moins quatre ou cinq cens carats.

Il y a aux environs de Sambas beaucoup d'or qui n'eſt pas fort bon, & des pierres de bezoüard, qu'il faut mettre dans l'eau pour les éprouver; car il ſe commet beaucoup de fraudes dans ce commerce. Les réales ſont de requête en ce païs-là.

Il faut bien recommander à Pierre Aertſz qui eſt à Sambas, de chercher les voies d'établir le commerce de Landa, & d'examiner quel ſeroit l'endroit le plus propre pour cet éfet, afin que ſi les habitans de Succadana veulent faire les difficiles, on puiſſe s'en retirer, & aller bâtir une loge dans le lieu qu'il indiquera.

Il y a une riviére proche de Sambas, dont on dit qu'un bras ſe rend dans celle de Landa. Les habitans de Sambas & ceux de Landa ſont en guerre; mais les uns & les autres ſeroient bien-aiſes de faire la

paix. Il faut recommander à Pierre Aertſz de travailler à y faire conſentir le Roi de Sambas. On aleris à meilleur marché à Sambas qu'à Succadana, & les pourceaux auſſi.

Le 26. d'Avril 1609. le yacht *le Dragon volant* prit terre à Succadana. Il venoit d'Amboine & de Banda, & avoit rencontré proche de Madure la flote de l'Amiral Verhoeven qui lui avoit donné ordre de venir ici avec des lettres & des inſtructions des Sieurs Directeurs, qui portoient les nouvelles de la Tréve, & ordre de faire des Traités d'alliance avec les Princes des Indes.

Le même Bloemart a reçû une lettre du Prince Maurice, pour préſenter au Roi de Borneo, & pour traiter auſſi avec ceux de Bengermarſſin. Pour executer ces deux commiſſions il n'y a pas un petit chemin à faire, l'une étant pour le bout méridional de l'Iſle Borneo, & l'autre pour le bout ſeptentrional. Il faudroit bien un an pour faire ce voiage. C'eſt pourquoi je juge à propos de demander ici qu'il nous ſoit permis d'aller trafiquer vers le Nord, ſavoir à Manpana, à Sambas, à Sadong, afin de pouvoir auſſi trafiquer à Landa; car Sadong eſt ſous la juridiction du Roi de Borneo. J'eſtime que c'eſt un endroit très-propre pour s'y établir, afin de trafiquer à Landa, & l'on pourroit faire

un Traité avec le Commandant du lieu. Que ſi l'on vouloit demander permiſſion d'aller trafiquer plus loin, il faudroit avoir un bon yacht, parce que tout eſt plein de pirates & de voleurs.

Néanmoins j'eſtime que Sambas eſt encore le meilleur endroit où l'on puiſſe s'établir pour ce deſſein, vû que le Roi parût fort réjoüi d'y voir ariver Pierre Aertſz. Ce Prince marque plus d'empreſſement à recevoir bien les Marchands que ne fait la Reine de païs-ci, qui eſt avare, & qui achete elle-même autant de pierreries qu'elle peut, diſant qu'elle eſt âgée, & qu'il faut qu'elle amaſſe pour ſes enfans; ce qui cauſera la ruïne de ſon païs, ainſi que le Gouverneur & les Orancaies le ſavent bien dire. Cependant ils n'oſent lui en parler, de crainte qu'elle ne les faſſe hâter d'aller dans le paradis de Mahomet, ainſi qu'elle y a envoié le Roi ſon époux, pour un ſujet très-leger. En un mot, c'eſt une femme ſur qui il n'y a point de fonds à faire.

Au regard de Bengermarſſin, ſi nous pouvons nous établir à Sambas, & dans les autres lieux, il ne s'en faut pas mettre en peine, parce que les Chinois qui y viennent tous les ans de la Chine avec un Pelo, y ont tout gâté. Ils tirent tout ce qui y eſt, & y portent aſſez tout ce qu'il y faut,

parce qu'ils trafiquent à Malacca, & qu'ils y prennent toutes sortes de mouchoirs & de toiles, qu'ils donnent à meilleur marché que nous ne les pourrions donner.

Quiai Sinipate est allé d'ici à Bengermassin, pour en amener l'oncle de la Reine, & sans lui on ne peut rien faire où nous sommes. Comme les deux Commandans de Landa, le Tommegon & Quiai Area, ont des diférens ensemble, la Reine y avoit envoié une pirogue pour procurer la paix entr'eux, & pour dépoſer le Tommegon, ou le faire mourir, parce, dit-on, qu'il a envoié à Bantam une pirogue avec des diamans. Mais il s'est justifié, & l'on a fait la paix.

Quinze jours après que les gens que la Reine y avoit envoiez ont été de retour, il est venu une pirogue de Landa, qui a raporté que la guerre y avoit recommencé, & qu'il avoit été déja tué cinq ou six des principaux de part & d'autre : que les Sauvages de chaque parti s'étoient mis en campagne, les uns sur l'eau avec des pirogues, & les autres par terre, au nombre de quatre ou cinq mille hommes, pour ocuper la riviére, afin que ceux de Succadana ne puissent la remonter.

Je m'imagine que c'est un jeu joüé par Chili Pahang, pour détacher ceux de Landa de la Reine de Succadana, & les sou-

mettre au Roi de Sambas. Car il l'échapa belle étant ici, & s'il y fût demeuré encore un jour, on l'auroit fait tuër, parce qu'il tâchoit d'atirer à lui tous les principaux de la Cour. Sur cette nouvelle guerre on a envoié le 19. du même mois d'Avril 1609. quatre pirogues à Landa, avec quatre des principaux Orancaies de Succadana, pour tâcher de faire encore la paix.

Le 22. il est arivé une jonque de Gressick, qui raporte que le Roi de Palimbam fait équiper 40. pirogues pour venir s'emparer de Succadana, à quoi je croi qu'il a été sollicité par les Portugais, qui voudroient bien non-seulement avoir la liberté du commerce des diamans; mais se l'atirer à eux seuls, surquoi vous ferez vos réflexions.

Je suis allé trouver la Reine, & lui ai ofert, pour sa sureté & pour la nôtre, de faire toüer le yacht dans la riviére, à condition qu'elle nous acorderoit la liberté de trafiquer à Landa & à Lauwe, & qu'aucune autre nation de l'Europe ne pourroit trafiquer ici. Elle ma répondu qu'elle ne peut acorder la liberté de ce commerce, parce que ce seroit la ruïne de son païs, dont l'accès d'ailleurs est permis à toutes les nations, & qu'elle n'a pas dessein de le défendre à personne.

Le Roi de Johor qui doit faire circoncire son fils, a invité à cette cérémonie tous les Princes ses vassaux & ses amis, au nombre desquels est le Roi de Sambas. Je me propose d'y aller aussi, pour traiter avec lui, & avec les autres Rois qui y seront, selon les ordres des Sieurs Directeurs; car son païs est propre pour entretenir commerce à Landa, où l'on prend les diamans, puisque la Reine de Succadana ne nous veut pas permettre d'y aller; & je suis d'avis qu'on prie le Roi de Sambas de nous en donner la permission par son païs, ou bien de tenter quelque autre voie.

L'Amiral van Caerden allant de Machian à Ternate, a été repris par les Espagnols, & mené au Fort de Ternate. Il a été trahi encore cette fois par ses gens, car la premiére fois qu'il fut pris par les galéres Espagnoles, il n'y eut aucun de ses gens qui voulût se battre.

Le même Bloemart est parti de Succadana pour aller à Sambas, & il y est arrivé le premier de Juillet 1609. Il a fait ses propositions au Roi, & des ofres avantageuses, si ce Prince pouvoit atirer dans son païs le commerce des diamans. La proposition en aiant été favorablement écoutée, on a envoié une pirogue aux Sauvages chez qui les diamans se trouvent, & on leur a ofert de les laisser trafiquer

avec nous à Sambas librement, & sans paier aucuns droits.

On a encore commandé une autre pirogue pour aller à Manpana, avec des lettres qui contenoient les mêmes ofres, pour faire tenir par terre de Manpana à Landa. Celle qui étoit allée dans le païs des Sauvages, a été 22. jours en son voiage, & a raporté qu'ils ont promis de venir à Sambas dans le septiéme mois, selon leur compte, qui doit être le mois d'Octobre prochain, & de traiter avec le Roi.

Le 10. d'Août 1609. il est arrivé une pirogue des Sauvages à Sambas, pour prier le Roi d'aller à la montagne proche de laquelle les diamans se prennent, afin de traiter avec leur Prince. Ils ont même envoié une montre d'un diamant qu'ils disent être du poids de dix coupans, qui est entre 30. & 40. carats, & ils ont mandé qu'ils en ont une assez grande quantité depuis quatre carats jusqu'à 24.

Le Roi ne néglige rien. Il fait ses préparatifs pour aller au rendés-vous. Ce qu'il demande principalement de nous est du canon & des munitions de guerre, & que nous bâtissions un Fort sur ses terres. Car il croit que si le commerce des diamans se fait dans son païs, cela lui atirera des ennemis sur les bras;

parce qu'il a des alliances entre ceux de Borneo & les Portugais, & que ces derniers donnant du secours aux autres, il n'auroit pas assez de forces pour leur résister, si nous ne nous joignions pas avec lui. Je lui ai promis que s'il peut obtenir que le commerce des diamans se fasse en son païs, nous lui prêterons tout le secours qu'il nous sera possible; contre ses ennemis & les nôtres.

Ce Prince m'a dit que si nous désirions de l'or, on pouvoit facilement aller de son païs à Pahang, où il y en a beaucoup parmi le sable, de même qu'à Siam. Cet avis mérite qu'on y fasse réflexion, car sans or on ne fait point bien ici ses afaires.

Il est arrivé de Landa quelques pirogues à Succadana, qui ont aporté une assez petite partie de diamans: mais elles y ont aporté les lettres que le Roi de Sambas avoit écrites à ceux de Landa; & l'on n'a pas craint d'y ajoûter que ce Prince avoit dessein de se rendre maître de leur païs, par nôtre secours. Cette nouvelle a fort irrité la Reine, qui a résolu d'y envoier dix pirogues, avec deux ou trois mille hommes, pour la défense du lieu.

Elle m'a déclaré tout ce qui se passoit, & m'a dit que nous avions pour but de ruïner son païs. Je lui ai dit que ce n'étoit nullement nôtre pensée, que nous étions des

Marchands, qui cherchions des diamans à vendre, soit à Succadana, soit à Sambas, ou ailleurs : que si le Roi de Sambas a écrit quelque chose en nôtre nom, c'est assurément sans nôtre participation, ce qui l'a un peu apaisée. Quoi-qu'il en soit, ces gens-ci sont fort sanguinaires, & il faudroit peu de chose pour les porter à nous massacrer.

J'ai proposé à la Reine de faire un Traité avec elle; mais elle n'y veut point entendre. Elle dit qu'il lui est égal que nous trafiquions ici où ailleurs, que cela ne lui importe nullement. Elle a fait défendre aux gens de Landa de venir à nôtre comptoir. Je ne sai pas ce qui arivera de tout ceci. Il faut tâcher à demeurer amis de cette Cour, jusques à ce qu'on trouve mieux ailleurs.

Enfin on a conclu un Traité avec le Roi de Sambas, signé dans sa Ville le 1. d'Octobre 1609. par Samuël Bloemart, au nom des Etats Généraux, du Prince Maurice, & des Sieurs Directeurs de la Compagnie.

Les habitans de Calca, de Séribas, & de Melanouge, se sont revoltez contre le Roi de Borneo, de qui ils dépendoient, & se sont soumis au Roi de Johor. On trouve dans leur païs beaucoup d'or, de pierre de bezoüard & de perles; ce qui me fait prendre la résolution d'aller

visiter ce païs-là ; car il faut de l'or pour faire le commerce des diamans, qui est nôtre principale vûë.

Le Roi de Borneo se prépare à venir attaquer Sambas, avec 150. pirogues, ce qui éfraie beaucoup les habitans de cette derniére place. Ils avoient déja cherché des pirogues pour s'y embarquer & s'enfuïr : mais à la venuë du yacht ils ont repris courage, & commencé à fortifier leur Ville. Le Roi demande avec instance que nous y fassions bâtir un Fort. L'équipage du yacht a aussi murmuré de ce qu'on le vouloit obliger de se battre contre une telle multitude de pirogues, dont on ne pourroit se débarasser. Cette circonstance nous a obligez de débarquer le canon, & de faire des batteries sur une pointe de la Ville, d'où l'on peut battre tout le long de la riviére. Cependant il n'a point paru d'ennemis.

Je suis allé à Crimata, dans le yacht, pour acheter des outils avec d'autres choses qui sont de requête à Sambas, & de la viande pour saler. Dès que la Reine sut que nous étions partis pour y aller, elle envoia défendre au Gouverneur de laisser trafiquer personne avec nous. Ainsi l'on n'a pas seulement voulu nous vendre une pipe de tabac, la défense étant sur peine de l'amende d'un taïel d'or & un quart;

ce

ce qui nous a obligez de remettre auſſitôt à la voile, n'y aïant pas aparence que ceux qui nous font de pareils refus, nous acordent la liberté du commerce à Landa.

Si le deſſein d'établir le commerce à Sambas réüſſit, on n'aura pas aſſez d'or pour acheter de groſſes parties de diamans. On m'a dit qu'on peut avoir du ſable d'or de Sey & de Calantam, car l'or eſt cher à Java. J'ai écrit au Sieur Adam Claaſz Commis à Greſſick qu'il prie le Roi de Serubaïa de nous faire obtenir la liberté du commerce à Landa; car la Reine de ce païs-ci reléve de lui.

La plus commode riviére pour aller à Landa, eſt celle de Moira Landa. C'eſt par-là que les jonques y vont. Il eſt vrai que de baſſe eau il n'y en a que deux piés à ſon embouchure; mais au-delà elle à 6. à 7. piés de profondeur, & cela dure juſqu'à Landa, ou du moins il ne s'en faut que 7. ou 8. lieuës, d'où l'on fait le reſte du chemin dans des pirogues, toûjours fond mou. La riviére de Monpana eſt peu de choſe, étant étroite, ſans profondeur, & le fond étant fort dur. Il eſt dangereux d'y naviger à cauſe des Sauvages : je le ſçai pour y avoir paſſé. La riviére de Sambas a plus de profondeur.

Le Roi de Sambas fait tous ſes éforts pour s'accommoder avec les habitans de

Landa, & s'atirer le commerce des diamans. Il promet de ne lever point de droits sur nous, si nous voulons nous établir dans son païs, & que les habitans de Landa y viennent trafiquer. Il n'y a présentement ni diamans, ni pierres de bezoüard. Le Roi dit qu'on y venoit autrefois de Landa, mais qu'il n'y avoit point d'acheteurs; ce qui avoit fait cesser ce commerce.

Le 18. de Novembre 1639. Quiai Cube, que le Roi avoit envoié aux Sauvages de Landa, est revenu à Sambas, où il a conduit vingt Sauvages, parmi lesquels il y a quelques Orancaies, pour faire un Traité avec ce Prince. Le 26. ils s'en sont retournez sous promesse de revenir dans cinq semaines.

Le Roi aiant vû que ce tems-là étoit passé, leur a envoié le 28. de Décembre une pirogue, avec des présens. Le bâtiment est aussi-tôt revenu avec réponse de la part du Commandant, qui a dit que tout le monde étoit alors occupé à recueillir le Pady, & que non-seulement il ne manquera pas d'envoier aussi une pirogue dans cinq semaines, mais qu'il a intention de venir lui-même.

Le même Roi a reçû des lettres de Sobi, Isle qui gît tout proche de Borneo; qu'il y a dans ce Roïaume 150. pirogues, où

sont embarquez 40. Rois, & qui aiant mis à la mer, ont été contrariées par les vents, & contraintes de s'en retourner. Elles atendront encore un mois, afin de voir si elles pourront venir devant Sambas, où elles aporteront des provisions pour en faire durer le siége six mois.

Ce Prince a eu aussi avis de Monpana que la Reine vous avoit fait prier de mener du canon à terre, & que c'étoit pour une mauvaise intention. Si vous descendez à terre vous ferez bien de vous tenir sur vos gardes. Ne vous inquiétez pas au sujet du commerce des diamans qui se pourra faire ici, car dès qu'il y sera ouvert, je dépêcherai une pirogue pour vous en donner avis, avant que la nouvelle en puisse être portée de Landa à Succadana. Il se passera bien encore sept ou huit semaines avant que nous puissions savoir ce qu'il en sera.

Quoi-qu'on ait apris à Borneo que l'armée du Roi de Johor est en marche pour y aller, on n'abandonne pourtant pas le dessein de venir à Sambas.

Pierre Aertsz est venu le 18. de Mars 1610. saluër le Roi, à qui nous avons remontré que les Sauvages remettent à venir de mois en mois; qu'il y a un an que cela dure; que la saison pour le trafic des pierreries est passée; que nôtre séjour cause de grands frais à nos Maîtres

ſans leur aporter aucun profit ; que perſonne ne vient rien acheter de nous, &c.

Il nous a répondu que ſi ſes ennemis de Borneo, ne viennent pas au plein de la Lune, il remontera lui-même la riviére, & qu'il envoiera par terre des gens aux Sauvages, pour les prier de deſcendre juſqu'au lieu où il ſera ; qu'il fera la même choſe à l'égard de Quiai Area & de Tommegon, pour tâcher de traiter auſſi avec eux, parce que ſans cela il y auroit toûjours guerre entre les Maures & les Sauvages.

Que ſi les Sauvages venoient trafiquer à Sambas, quoi-que les Maures ne vouluſſent pas y venir, & que nous puſſions donner au Roi un ſecours de 20. ou 30. hommes, il feroit conſtruire un Fort, où nous pourrions demeurer. Mais quand même les Maures, Quiai Area, & Tommegon, feroient la paix, & traiteroient avec le Roi, il faudroit toûjours qu'il fit un Fort pour ſe garantir des irruptions de la Reine de Succadana. Quiai Area feroit auſſi volontiers la même choſe, car il m'a dit ſept ou huit fois que ſi nous voulions nous établir à Landa il y feroit bâtir un Fort, & Chili Pahang m'a ſouvent fait entendre qu'il ſeroit dans le même ſentiment, ſi nous voulions aller demeurer dans ſon païs.

MEMOIRE D'APOLLONIUS SCHOT, DE MIDDELBOURG,

Touchant les Isles Moluques.

NOus possédons trois Forts à Ternate, celui de Malaïa, ou d'Orange, commencé par l'Amiral Matelief, où le Roi de Ternate fait sa résidence; celui de Toluco, ou Hollande, qui est au bout Oriental de l'Isle, sur une hauteur, à une demie-lieuë au Nord de celui de Malaïe, bâti à chaux & à sable, de peur que les Espagnols n'allassent occuper ce poste, & pour y envoier demeurer une partie du peuple qui étoit de trop à Malaïa.

Nôtre troisiéme Fort est celui de Tacomma, ou Willemstadt, qui est au Nord-ouëst, & qui a été construit par l'Amiral Simon Janſz Hoen, où les habitans qui s'étoient retirez à Gilolo, sont revenus. Ce Fort couvre tout le païs qui est entre lui & Malaïa, où il se recüeille plus de clou de girofle qu'en aucune partie de l'Isle.

On y fait par ce moien la récolte en toute ſureté.

L'Iſle Mothir, ou Motier, qui gît entre Tidore & Machian, eſt demeurée longtems preſque déſerte, à cauſe de la guerre qui étoit entre les habitans de Tidore & ceux de Ternate. L'Amiral Wittert y a bâti un Fort, au bout ſeptentrional, à la priére des Ternatois, & l'a peuplé en partie des naturels de l'Iſle, qui s'en étoient fuïs à Gilolo, & de tous les habitans de Gane, qui gît proche du bout oriental de Gilolo, vers Bachian, leſquels relevoient de Ternate. Le nombre des habitans de Mothir eſt d'environ 2000.

L'Amiral van Caerden ſe rendit maître de l'Iſle de Machian. On y a fait trois Forts, celui de Taffaſo, qui eſt au côté occidental; celui de Noffagina, qui eſt au côté ſeptentrional, & celui de Tabillola, qui eſt au côté oriental. Ils ſont tous trois bien peuplez, ainſi que quelques autres petites Villes, qui ſont autour de l'Iſle. Je croi qu'il y a bien en tout 9000. ames, en y comptant les habitans de Caïoa qui y furent tranſportez l'an 609. parce qu'ils n'étoient pas en ſureté dans leur Iſle.

Machian eſt la plus fertile des Iſles Moluques, tant en clou, qu'en autres denrées. Elles produit aſſez de fruits pour ſes

habitans, & pour en faire part à ses voisins, sur-tout à ceux de Tidore & de Ternate où il ne s'en recueille guéres. Ce n'est pourtant pas par la nature du fonds, c'est par l'humeur des habitans, qui ne veulent pas s'adonner à l'agriculture, qu'ils tiennent au-dessous d'eux. Ils ont le cœur haut, & aiment les armes & la guerre. Aussi l'ont-ils presque toûjours ensemble, pillant & piratant sans cesse les uns sur les autres. Chacun de ces deux peuples forme à tout moment d'ambitieux desseins, & ne s'occupe qu'à faire des efforts pour se soumettre toutes les autres Isles. Mais ceux de Machian & de Motir s'adonnent plus au travail, & cultivent mieux leurs païs.

Bachian est un Roïaume indépendant. L'Isle est de grande étenduë & presque déserte. Elle produit abondance de sagu & de fruits. Le peu de gens dont elle est peuplée, sont des négligens & des fainéans, qui ne pensent qu'à leurs plaisirs. C'est par cette raison que d'un puissant Roïaume qu'elle étoit, elle est devenuë une Isle presque inhabitée. Par cette même raison, le clou de gérofle, dont elle produit quantité, y périt, n'y aiant pas assez de monde pour le recuëillir.

Autrefois elle a été en alliance avec les Portugais & avec les Espagnols, qui

avoient élevé un Fort à Labova, & y tenoient ordinairement une garnison de vingt Espagnols. Il y demeure encore dix-sept familles Portugaises, & quatre-vingt Labovaises, toutes Chrétiennes. Un de nos Vice-amiraux le prit l'an 1600. au mois de Novembre, & depuis ce tems-là il y a toûjours eu une suffisante garnison de nos gens.

Plus avant dans les terres, il ne nous est demeuré qu'une place nommée Gammedourre, fort peuplée, aux habitans de laquelle se sont joints Sabongo, & ses sujets, qui ont abandonné le parti des Espagnols. C'est à leur requête que nous avons fait fortifier cette place, & nous y tenons une garnison de trente soldats ou plus, selon le besoin.

Toutes nos places sont suffisamment pourvûës de gens, tant que nous serons en bonne intelligence avec les habitans: mais il est à craindre que cela ne continuë pas, parce que lorsqu'ils nous ont apellez, ils nous ont fait de grandes promesses, qu'ils n'ont pas éfectuées.

Le Traité que nous avons fait avec eux nous est avantageux. Il y a un article par lequel ils nous cédent tous les tributs qui se levent tant sur les originaires du païs, que sur les étrangers, afin de nous rembourser de nos dépenses, tant aux for-

tifications, qu'en d'autres ocasions qui les regardoient : & à nôtre égard il y a pleine franchise & immunité de tous droits. Mais il y a déja une partie des Nobles qui disent que cela s'est fait sans participation, & ils animent le peuple contre nous.

Outre cela ils nous ont fait bien d'autres promesses, qu'ils n'ont pû executer, dequoi nous ne sommes pas satisfaits. D'ailleurs les Ternatois étant un peuple fier, qui a autrefois commandé à tous ses voisins, quelques abatus qu'ils soient, ils ne peuvent pas soufrir fort patiemment le joug qui leur est imposé, bien qu'il soit fort leger, & que nous ne prétendions nullement leur en imposer un pesant. Au contraire, ils voudroient bien se soustraire, & nous maîtriser nous-mêmes, & avec cela l'infidelité leur est comme naturelle, ainsi qu'à tous les Maures.

Avec les autres moiens qu'on peut emploier pour les tenir en bride, celui-ci doit être particuliérement pratiqué, savoir ; De laisser les Maures se consumer & se détruire eux-mêmes en partie, par les guerres qu'ils se font, sans nous en mêler, qu'en cas de grande nécessité. D'amener aux Moluques de nouveaux Chrétiens de Céram & des autres Isles, pour remplacer le nombre des habitans qui

périſſent. D'inſtruire avec beaucoup de ſoin & de zéle les peuples dans la Réligion Chrétienne, & d'y en atirer le plus qu'on pourra. Car par-là, en ſatisfaiſant aux devoirs de ſa conſcience, on uſe d'une très-bonne politique, puiſque les liens de la Réligion atachent fortement les hommes les uns aux autres.

A l'égard de l'état de nos ennemis aux Moluques, & de ce qu'ils y poſſédent, les Eſpagnols ſont maîtres de la Ville de Gammalamma, dans l'Iſle de Ternate, l'aint enlevée aux habitans. Ils la nomment Neuſtra Signora Di Roſario. Elle a une muraille & des baſtions bâtis à pierre & à chaux. Elle eſt bien pourvûë de canon & de munitions de guerre, qu'on y envoie des Manilles.

La garniſon eſt préſentement de 200. Eſpagnols & de 90. Papaugos, qui ſont des habitans des Philippines, bien exercez dans les armes, & ſervant comme les ſoldats Eſpagnols. Il y a encore 30. familles Portugaiſes; 60. à 80. familles Chinoiſes, qui ſont diverſes manufactures; & 50. à 60. familles Chrétiennes des Moluques.

Ils ont un autre Fort entre Gammalamma & Malaïa, nommé SS. Pedro & Paulo, ſituée ſur une hauteur, où il a ſix piéce de canon. Il y en a trente-trois de fonte

dans la premiére Forteresse. La garnison de cette derniére consiste ordinairement en 27. Espagnols, 20. Papaugos, & quelques autres gens des Manilles.

Ils possédent toute l'Isle de Tidore, & y ont trois Forts; savoir, celui de Taroula, qui est dans la grande Ville où le Roi fait sa résidence. Il est plus fort que les deux autres par sa situation qui est sur une hauteur. La garnison est ordinairement de 50. Espagnols, & de 8. où 10. Papaugos. Il y a dix grosses piéces de canon de fonte.

Le second Fort, est le vieux Château Portugais que Corneille Bastiaansz prit, & qu'ils ont relevé. Il y a treize Espagnols, avec plusieurs Insulaires, & deux piéces de canon.

Le troisiéme se nomme Marieco, & est à la vûë de Gammalamma. C'est une petite Ville bien peuplée des habitans de l'Isle. La garnison est de 14. Castillans & de quelques Papaugos, & il y a deux piéces de canon. On voit encore dans l'Isle d'autres petites Villes qui ne sont peuplées que des originaires du lieu. Les guerres ont un peu dépeuplé le païs. On nous a dit que ce qu'il y a d'habitans propres à porter les armes, ne va pas à plus de 1000. hommes. Le Roi de Tidore a des sujets de sa dépendance hors de l'Isle, qui lui fournissent du sagu & du ris.

Ils ont plusieurs Forts à Gilolo; sçavoir, celui de Sabongo, que Don Juan de Silva nous enleva l'an 1611. Ils l'ont encore fortifié de quatre bastions & d'une demi-lune à l'entrée de la riviére. La garnison est de 6. Castillans & de 50. Papaugos. Mais les habitans ont quitté le parti des Espagnols, & sont allez trouver nos gens à Gamconorre. Ce Fort est bien pourvu de gros canon.

Le second, nommé Gilolo, nous a été aussi enlevé par le même Don Juan de Silva. Il y a un Roi particulier, & 50. ou 60. familles Espagnoles, avec quelques gens venus des Manilles. Ils l'ont fortifié, & y tiennent 50. à 60. Espagnols en garnison. Ces deux Forts sont sur la côte occidentale de Gilolo, à 7. lieuës de Malaïa.

Le troisiéme se nomme Aquilamo, & est situé sur la même côte, vis-à-vis de Machian. Il est au bord d'une petite riviére, environné de murailles, peuplé de naturels du païs, gardé par un petit nombre d'Espagnols, & par 40. Insulaires de Tidore, que le Roi y entretient, pour la sûreté de ceux qu'il y envoie chercher des vivres. Il y a un bastion avec deux piéces de canon.

Ils ont trois Forts sur la côte de Moro, qui est la côte Orientale de Gilolo; savoir, Jolo, Isiau, & Joffougho. Les garnisons

ſont de 45. Eſpagnols & de pluſieurs naturels du païs, qui ſont preſque tous Chrétiens. Les Eſpagnols tirent de cette côte quantité de ris, de ſagu, & d'autres vivres pour Ternate & pour Tidore. Il y a environ 60. lieuës de navigation de Malaïa à Gilolo, & enſuite il faut faire environ une journée de chemin par terre.

Les Eſpagnols tiennent ordinairement en mer une galére, une frégate, & quelques yachts à rames. Ils les font naviger par des eſclaves, par des priſonniers, & encore quand il en eſt beſoin, par quelques ſoldats qu'ils tirent des garniſons. Ils ſont aſſez bien pourvûs de munitions de guerre, qu'on leur aporte des Manilles, ainſi que j'ai déja dit; mais ils le ſont aſſez mal de munitions de bouche; ce qui fait que leurs domeſtiques, le bas peuple, & même les ſoldats Eſpagnols, déſertent ſouvent.

Pour ce qui regarde leur commerce, le Roi prend la moitié entiére du prix du clou de gérofle, dans les lieux où il ſe vend. Ce ne ſont preſque que les Portugais qui en trafiquent, pour les tranſporter à Malacca & ailleurs. Depuis ſix ans ce négoce ne leur a pas été fort avantageux, ni au Roi, qui pendant la guerre fait plus de dépenſe qu'il ne tire de revenu.

Mais ils vivent sur l'espérance, & ils n'espérent pour l'avenir rien que de grand & de considérable.

Le Roi d'Espagne fait régir ce qu'il posséde aux Moluques par un Gouverneur particulier, qui dépend de celui des Manilles. Celui qui y est à présent se nomme Don Jeronimo de Silva. Il est parti d'Espagne a près la publication de paix dans l'Europe. Avant sa venuë on nous disoit qu'il devoit ratifier la paix dans ces païs-ci.

Ce Gouverneur est assisté d'un Sergent-Major, d'un Contador, d'un Pagador, & d'un Commis du Roi que le Gouverneur n'apelle au Conseil que quand il lui plaît. Outre ces principaux Officiers, il y en a encore d'autres, qui sont des Alcaldes, des Barachelos, des Capitaines del Campo, avec beaucoup d'Intretandos & de Retormados, selon la coûtume de la nation.

Don Jer. de Silva entend fort bien la guerre. Il est orgueilleux & sévére, & tache de faire réüssir ses afaires par intrigue. Néanmoins dans quelques entretiens que nos gens ont eu avec lui, au sujet de celles de l'Europe, ils l'ont pénétré, & ont découvert que ses ordres sont d'entrenir ici la Tréve, ou de recommencer la guerre, selon que les ocasions lui seront favorables. Quelques réponses qu'il

a été obligé de faire, ont achevé de découvrir ce ſecret.

Comme il a fort bien ſervi ſon Roi dans pluſieurs afaires importantes, on lui a donné plus de pouvoir & d'autorité que les précédens Gouverneurs n'en avoient. Il eſt oncle du Gouverneur des Philippines, ſi bien qu'il y a lieu de croire qu'il fera mieux les afaires des Eſpagnols, que ſes prédéceſſeurs n'ont fait.

Il eſt venu des Marchands Portugais de Malacca & d'autres lieux, pour trafiquer à Amboine & à Banda. Nous les avons arrêtez, parce qu'on n'a point encore voulu publier ni ratifier la Tréve dans les Indes; ce qui fait qu'ils ſe plaignent fort du Gouverneur Eſpagnol. Ils diſent, & nous le voions, que les Portugais obſervent la Tréve dans un endroit, & point dans l'autre, ſelon qu'il leur eſt avantageux de l'obſerver, ou de ne l'obſerver pas. Il eſt aiſé de voir qu'ils l'auroient promptement publiée, ſi l'Amiral Witters eût continué à les incommoder aux Manilles, & qu'il n'eût pas eû le malheur de ſuccomber comme il a fait.

Ils ont encore une autre raiſon d'en uſer ainſi. C'eſt la priſe qu'[illegible] faite de nouveau de l'Amiral van Caerden; car ils ont trouvé tous ſes papiers, & connu par-là le peu de forces & de munitions que

nous avons aux Moluques. Ils ont auſſi connoiſſance de l'état où ſont nos afaires dans nôtre patrie, par les papiers qu'ils ont trouvez dans le navire qu'ils ont pris aux Manilles, & dans le yacht ; deſorte que leur eſpérance eſt tout-à-fait relevée. Car ils ſavent préſentement tous les ſecrets de nos Inſtructions, ce qui eſt dans les lettres qu'on a reçuës, quels ſont nos projets, quelles fautes ſe commettent dans nos afaires, & quels abus les particuliers ont commis, ſoit dans les vaiſſeaux, ou dans les comptoirs. En un mot, ils ſont informez de tout, juſqu'aux moindres circonſtances.

Il ne faut pas douter qu'ils n'aient donné des avis au Conſeil d'Eſpagne, qui prendra de nouvelles meſures, & envoiera de nouveaux ordres. Car jamais auparavant ils n'avoient pû découvrir l'état de nos afaires : ce qui fait que nous devons nous atendre à un grand changement dans leur conduite, & que nous devons en aporter auſſi beaucoup dans la nôtre. Toutes ces choſes méritent qu'on y faſſe de grandes réflexions.

Il faut encore conſidérer que le butin que les Eſpagnols ont fait ſur l'Amiral Wittert aux Manilles, monte à quelques millions d'or, & que cela fournira des ſubſides au Roi d'Eſpagne pour faire de gran-

des entrepriſes. Car au lieu qu'il n'avoit point de fonds auparavant, il en a préſentement du nôtre en ſes mains, & beaucoup plus encore de celui de ſes Sujets que nous avions pris. C'eſt une choſe à examiner dans la ratification qui ſe pourra faire de la Tréve : car nos priſes avoient été faites en tems de guerre, mais ce qu'ils ont fait à l'Amiral Wittert, & ce qu'ils ont pris ſur lui, a été fait depuis la Tréve, & dans un tems où elle a dû leur être connuë.

Le meilleur moien, à mon avis, de rétablir nos afaires dans les Indes, & de nous rendre maîtres des Moluques, ſeroit d'envoier une flote bien montée & bien pourvûë, en droiture aux Philippines, pour y ataquer les Eſpagnols, comme dans le cœur de leur empire, de leur y enlever autant de places qu'il ſeroit poſſible, afin qu'elles puſſent ſervir dans la ſuite à s'emparer du reſte; ce qui déconcerteroit tous leurs deſſeins. Rien n'eſt plus capable de les étourdir, que d'agir préſentement contre eux ofenſivement, vû les ſujets qu'ils nous en donnent. C'eſt à quoi ils s'atendent le moins.

C'eſt une choſe connuë qu'ils ont ici (aux Moluques) beaucoup de bons ſoldats, & bien aguerris, parce qu'ils ont tiré & qu'ils tirent encore tout ce qu'il y a de meilleur aux Manilles, où ils ne rem-

placent les garnisons que de nouveaux soldats, sans expérience, pour garder les places avec les Commis Espagnols. D'ailleurs ils sont tellement prévenus de l'opinion que nous sommes rebutez d'aller aux Manilles, à cause du grand échec que nous y avons reçû, qu'ils ne s'y atendent nullement.

Si cette entreprise pouvoit nous réüssir, la meilleure partie du commerce avec les Chinois tomberoit entre nos mains; & comme le païs est extrémement fertile, on en tireroit des vivres pour la plûpart de ceux que nous possédons, & des gens pour y faire des peuplades. Enfin par cette voie on affameroit les Espagnols aux Moluques, & on les y épuiseroit.

RELATION

Du Voiage du même Apollonius Schot, fait de Bantam à Botton, à Solor & à Timor, & d'un dessein secret du Roi d'Espagne, découvert dans une lettre écrite par un Pilote Portugais à Matthieu Couteels à Bantam, datée le 5. de Juillet 1613.

JE ne sai pas si vous avez apris que suivant la résolution du Général, en date du 9. de Novembre 1612. je suis parti à

bord du *Tervcer* pour aller faire un Traité avec le Roi de Botton, & que de-là je devois aller aux Isles de Solor & de Timor, pour en chasser les Portugais. Quoiqu'il en soit, je me croi obligé, par beaucoup de raisons, de vous informer du succès de ce voiage.

Nous ne moüillâmes l'ancre à Botton que le 17. de Décembre 1612. parce que nous avions été fort contrariez par les vents. Plusieurs gens de nôtre équipage furent fort mal, & il en mourut beaucoup; deforte que lorsque nous terrîmes, nous avions grand besoin de nous rafraîchir. Nous fûmes bien reçûs du Roi & du peuple, & nous conclûmes le Traité dont vous trouverez une copie ici jointe.

A Botton, au lieu de monnoie, on se sert de certains petits morceaux de métal, ainsi que vous le dira le porteur de la présente; ce qui m'a obligé de mettre dans le Traité un article particulier, par lequel nous promettons de faire porter dans l'Isle une bonne quantité de Casies, ou d'autre monnoie de cuivre, & le Roi a promis de leur donner cours, & qu'on nous les paiera en certaines toiles nommées Tametes, qui sont de requête aux Moluques, & dans les autres païs voisins.

On pourra mettre à Botton les Casies à plus haut prix qu'elles ne se mettent ail-

leurs; ce qui sera un commerce à part, qui aportera beaucoup de profit. Il seroit donc nécessaire de chercher l'ocasion d'y en envoier, comme aussi des Seraſſen Taenconden & d'autres marchandiſes, ſelon le mémoire ici joint, ſurquoi l'on pourra faire aſſez de gain. On y a laiſſé pour Commis Gregoire Corneliſz, à qui vous pourrez écrire & envoier les marchandiſes.

Le 9. de Janvier 1613. je ſuis parti à bord du *Terveer*, en compagnie du yacht *la Demi-Lune*, que nous avions rencontré ſur nôtre route, & nous ſommes allez à Solor, avec quelques Ternatois que nous avions trouvez à Botton, où ils nous avoient amené une corcorre du Roi, qui avoit promis de la faire bien-tôt ſuivre par pluſieurs pirogues. Nous avons jugé à propos de les atendre à Botton, d'autant plus que nous atendions encore des forces d'Amboine, qui ſuivant les ordres du Général devoient nous venir joindre à Solor, & nous voulions leur donner le tems de s'y rendre.

En mon particulier je n'ai pû porter les habitans de Botton à ce que nous déſirions, leur naturel y répugnant entiérement. Mais j'ai recommandé à ceux qui y demeurent de travailler à les y amener peu-à-peu. D'ailleurs je me ſuis contenté

SOLOR

A. la Baye de Solor
B. l'Entrée entre deux Rochers dont l'un est un peu plus haut que l'autre
C. Une autre Entrée ou Sortie aussi entre deux Rochers
D. Le Fort situé sur une Montagne E. un insulaire suivi de son Valet.

de la promesse que le Roi m'a faite, qu'il m'envoieroit des gens & des corcorres : ce qu'il a aussi executé ; mais ils n'ont paru à Solor, qu'après la prise du Fort.

Le 17. du même mois de Janvier 1613. nos deux vaisseaux ont paru devant le Fort que les Portugais avoient dans cette Isle. Aussi-tôt nous avons fait feu du *Terveer*, sur une batterie qui défendoit l'entrée de la rade, & nous l'avons démontée. Le gros tems nous a empêchez de faire descente à l'heure-même, & nous avons été contrains de retourner à bord avec perte d'un homme. Néanmoins, dans le même jour, nous avons brûlé une partie de la Ville.

Le 21. nous avons amené une galiote, que les ennemis avoient toüée contre le rivage, & mis le feu dans une partie des maisons, & le 29. nous avons brûlé le reste.

Le 7. de Février 1613. nous avons détaché le yacht & la galiote prise, qui a été commandée par Willem Jansz, pour aller croiser par le travers de Timor sur deux frégates & une navette des Portugais, qu'on y atendoit de la Chine.

Le 27. nous avons apris par un transfuge, que les Portugais avoient fait donner des avis à Timor, touchant nôtre venuë, & ordre qu'on transportât leurs éfets à

Malacca : ſurquoi il a été réſolu d'envoier le yacht, la galiote, & des corcorres à Timor, pour deſemparer les bâtimens qui y ſont ; & que le *Terveer* demeurera ici, en atendant le ſuccès.

Le 17. de Mars, un Pilote que nous avions envoié à Amboine eſt revenu avec un champan, 25. ſoldats, & 25. demi barils de poudre. Nous avons mis ici pluſieurs fois du monde à terre, & avons reçû quelques ſecours des habitans, mais bien peu.

Le 1. d'Avril le yacht & la galiote ſont revenus de Timor, & ont amené une navette chargée de 250. bares de bois de ſantal, avec des priſonniers Noirs, quelques métifs, & 13. Portugais, entre leſquels il y a un Capitaine & un Commis. Ils ont brûlé à Timor une galiote dont le bois de ſantal a été ſauvé. L'équipage s'en étoit fuï à terre, où les habitans ont ataqué & pillé tout ce qu'ils en ont rencontré.

Il y a dans l'Iſle de Timor pluſieurs Rois, avec quelques-uns deſquels nos gens ont parlé. Ils nous ont paru être fort de nos amis. On leur a déclaré que nous ſommes ici à Solor, & à quelle fin nous y ſommes, leur demandant du ſecours, à quoi ils ſemblent conſentir. Entr'autres le Roi de Coupan a envoié des députés pour requérir qu'on allât bâtir un Fort ſur ſes

terres, & offrir de se faire Chrétien avec tous ses sujets, comme il l'avoit aussi promis aux Portugais, avant nôtre venuë. Ils comptoient là-dessus, & croioient que c'étoit un coup qui ne leur pouvoit manquer, ainsi que nous l'avons vû dans une de leurs lettres écrite de Solor par Padre Vicario à ce Roi qui nous l'a envoiée. Elle contient beaucoup de choses dont nous devons profiter : sur-tout elle fait connoître que Coupau est une place très-propre pour établir le commerce sur la côte de Timor, selon que les Portugais en avoient formé le dessein, en quoi nous ferons bien de les suivre. Ce Roi a exercé beaucoup d'actes d'hostilité contre eux, & a été bien-aise d'aprendre que cela nous a donné de la confiance en lui.

Willem Jacobsz & Melis Andriesz sont allez parler au Roi d'Ammanoban, dans le païs duquel il y a beaucoup de bois de santal. Il agit comme les autres Rois de l'Isle, & me fait prier de me rendre auprès de lui pour faire un Traité ; ce que la présente mousson & les afaires que nous avons ne me permettent pas. Il y faudra penser en tems & lieu.

Nos afaires étant dans cet état à Solor & à Timor, les Portugais aiant été dispersez devant cette derniére place, & nos gens étant ici de retour, le *Zélande* est

venu des Moluques nous joindre le 3. d'Avril, & le 5. il a été résolu de faire descente au côté occidental du Fort, que nous avons battu le 7. d'Avril, avec 7. piéces qui tiroient incessamment sur les dehors, dont les ouvrages étoient garnis de terre.

Le 9. outre cette premiére batterie nous avons encore fait porter à terre deux autres canons aussi de fer, qui ont abattu une tour quarrée qui nous incommodoit beaucoup. Le 18. nous avons été renforcez du *Patane* qui est venu d'Amboine, sur quoi nous avons fait sommer encore une fois la place, déclarant que si elle ne se rendoit pas, il n'y auroit plus de capitulation ni de vie à espérer pour personne: surquoi ils se sont rendus.

Le 20. ils sont sortis du Fort avec armes & bagages, & nous ont laissé la moitié de leurs marchandises, & toutes les munitions de guerre, qui consistoient en six barils de poudre du poids de 7. quintaux, un gros canon de fer, qui avoit été aporté de Goa, une piéce de fonte, 8. gros faucons de fonte, & quelques pierriers. Nous leur avons fait cette composition, parce que nous avons apris que le secours de leurs gens aproche de Timor, & qu'il seroit difficile d'empêcher qu'il n'entrât dans le Fort, vû que ce que

nous

nous avons de Hollandois est assez occupé; & pour les Noirs, il ne faut pas beaucoup compter sur eux.

En second lieu, nous avons crû qu'il falloit ménager nos Soldats & nos munitions, à cause des nouvelles que nous avons des ennemis, & que la place étoit en état de se défendre, & de faire périr beaucoup de monde. Il y avoit encore deux pipes de vin, & plusieurs grands pots d'arack, avec beaucoup d'autres vivres. Ce qui les a fait résoudre à capituler a été la présence & la sollicitation des femmes & des enfans.

Il est sorti du Fort plus de 1000. ames, & entr'autres, plus de 250. Noirs & Métifs capables de porter les armes, avec environ 30. Portugais tant sains que malades, & 7. Moines Dominicains. Le reste des Portugais est revenu de Timor deux ou trois jours après que nous avons été maîtres du Fort, si bien que quand ils y étoient tous, il y avoit environ 89. Blancs, & 450. métifs. La capitulation porte que ceux qui voudront se retirer à Malacca en auront la liberté.

Tous les Portugais Blancs se sont retirez, hormis deux ou trois. Les autres Chrétiens Noirs se joindront sans doute à nous. Nous sommes pourvus d'Interprêtes & d'autres gens propres pour trafiquer à Timor; mais le commerce n'y va pas fort bien.

Le Fort de Solor est avantageusement situé sur une hauteur, au bord du rivage. Les dedans sont de bonne maçonnerie. Il y a de chaque côté une valée assez profonde, sur tout celle qui est du côté Oriental l'est beaucoup, & elle est escarpée. Celle qui est du côté Occidental descend en pente douce vers les terres. C'est-là que les Portugais avoient des ouvrages avancez, de terre & de bois. Du côté de la derniére ils n'étoient renfermez que d'une muraille de maçonnerie, le lieu étant de lui-même d'un trop difficile accès.

Les habitans des lieux qu'ils possédoient, étoient presque tous des nouveaux Chrétiens. Ils étoient maîtres de plusieurs Villages, savoir de trois dans l'Isle où étoit le Fort. Il y avoit 40. familles dans celui qu'on nomme Chérebare : il y en avoit 80. à Pamancaie, & 30. à Louvelaings. Dans une autre Isle qui joint presque à celle-ci, ils possédoient quatre Villages. Il y avoit 1000. familles à Carmang; 300. à Lovococol; 100. à Lovoongin, & 300. à Mimba. Dans l'Isle même, il y avoit 200. familles à Sika, & 100. à Larentoncal.

Les armes de ce peuple sont des arcs, des fusils, des boucliers & des sabres. Il y avoit dans chaque Village un Commandant & un Prêtre qui gouvernoient, &

qui animoient le peuple contre nous. Enfin on nous avoit dépeint cette place & cette Isle, comme beaucoup plus foibles qu'elles n'étoient. Mais aprés nous être engagez un peu trop legérement à cette entrepriſe, il n'y a pas eu d'aparence de reculer, & il a fallu faire de néceſſité vertu. Nous avons fait un grand coup, car il y a un très-bon commerce de bois de ſantal à faire avec les Chinois.

Les habitans Mores qui ſe ſont déclarez pour nous, ont dans les Isles de Solor cinq petites Villes qui ſe nomment Lamakere, Lamale, Toulon, Adenare, & Pratololi, qui ont dans leur dépendance quantité de païſans idolâtres. Les habitans d'Aude & de Sallelauvo ont auſſi pris nôtre parti. Ceux-ci avoient tréve avec les Portugais, lorſque nous avons paru. Mais ils ſe ſont déclarez contre eux, ſe diſant Sujets du Roi de Ternate.

Il y a parmi eux un perſonnage qui y eſt fort conſidéré, qui ſe nomme Kitebil. Il s'étoit fait Chrétien par force, & pour complaire aux Portugais qui avoient fait mourir ſon pére. Ces deux raiſons font qu'il les haït mortellement. Il entretient une grande correſpondance avec les Rois de Botton, de Macaſſar, de Bintam, & avec un Raïa Mena, qui eſt le plus puiſſant des Rois de Timor, auprès duquel il

nous sert. Les nouveaux Chrétiens demeurent toûjours afectionnez aux ennemis.

Après avoir fait partir la plus grande partie des Portugais, je me suis embarqué le 26. de Mai 1613. dans le *Patane* qui a été accompagné du yacht & de la galiote, & nous sommes allez à Timor, pour traiter avec les Rois qui sont sur la côte intérieure de l'Isle. Nous y avons mené Jean G. de Vrye, avec quelques Interprêtes qui se sont mis à nôtre service, & ont porté plusieurs marchandises propres pour ce lieu-là.

Nous avions pris terre à Timor le 4. de Juin 1613. & aïant fait demander au Roi de Mena de pouvoir parler à lui, nous l'avons prié de traiter alliance avec nous, & avec les Rois de Ternate & de Botton, & les habitans de Solor. Nous lui avons aussi offert de construire un Fort sur ses terres, moïennant que ses sujets nous y aident. Il nous a tout acordé, & a promis de charger nôtre yacht *la Demi-Lune* de bois de santal.

Les Portugais avoient acoûtumé de tirer de son païs plus de mille bares de ce bois, sans compter ce que les Chinois & les autres nations en enlévent aussi. Tout cela se consomme à la Chine & sur la côte de Coromandel. Si nous pouvons nous rendre maîtres de ce commerce, & que nous

puissions l'interdire aux Chinois, il nous ouvrira sans doute celui de la Chine.

J'ai aussi parlé au Roi d'Assson, & il m'a promis de nous vendre tout le bois de santal que son païs peut fournir. Ces deux Rois sont les principaux de Timor : ils sont tous deux idolâtres ; mais on peut mieux se fier sur leur parole que sur celle des Maures. Il y a chez eux beaucoup de cire, & elle s'y donne à bon marché. Jean G. de Vrye y demeure pour avoir l'œil sur ces commerces ; il nous en rendra bon compte.

Les amitiés & les ofres que nous font les Rois Maures de Solor ne sont pas moindres que celles des Rois de Timor ; & quoi-qu'il n'y ait pas tant de profits à faire à Solor, il est pourtant bon de ne pas négliger la conservation de cette Isle, parce qu'elle nous assure celle de Timor. D'ailleurs on en pourra tirer commodément des vivres pour les Moluques, & il y a encore diverses raisons qui doivent nous engager à nous y maintenir.

Voici ce que j'ai apris de plusieurs prisonniers, ou déserteurs Portugais touchant les desseins de cette nation, & touchant les préparatifs qui se font dans les païs où elle domine. Mais je dirai auparavant, que nous avons un grand interêt à pourvoir à la sûreté des Indiens,

qui nous sont comme soumis, & à leur commodité, parce que dès que nous les laisserons embaraſſez, ils nous abandonneront. Les Ternatois même seront les premiers à le faire, quelque étroitement qu'ils paroissent être unis avec nous, dès que cette liaison que nous avons ensemble, pourra les exposer à quelque soufrance, ou à quelque péril.

Il est certain qu'on voit rouler de gros nuages sur nos têtes dans les Indes. Il y a toute aparence qu'ils sont prêts à crever sur les Moluques, sur Amboine, & sur Banda, & que ce sera dès cette présente année.

Le prétendu Monarque Universel de l'Europe, n'a reculé dans nôtre patrie, que pour avoir du tems, & rassembler ses forcés, afin de nous acabler dans les Indes, & de nous en chasser, aiant espérance de reprendre ensuite ses desseins dans l'Europe, & de les y pousser avec plus de succès. Ainsi nous devons nous atendre à tout ce que sont capables de faire, sa dissimulation, sa mauvaise foi, sa haine & sa tirannie. Mais sa dissimulation n'est pas moins à craindre pour nous auprès des Indiens que le reste.

Un Pilote Portugais m'a dit fort sincérement qu'il passoit pour constant à la Cour & parmi les peuples d'Espagne & de Por-

tugal, que nos forces ne venoient que de nôtre commerce dans les Indes, & que ce n'est que par-là que nous nous sommes trouvez en état de résister à leur Roi.

Il m'a aussi assuré que les 13. derniers vaisseaux qui sont venus ici, ont été suivis par 13. galions, jusqu'au cap de Bonne-Esperance, sous le commandement du jeune Don Loüis Faïarde. Cette escadre avoit mis à la mer sous prétexte d'aller croiser sur les Corsaires. Mais le bruit couroit parmi les Espagnols qu'elle alloit aux Manilles, quoi-qu'on n'en eût pourtant point de certitude.

Il m'a encore déclaré que Christophe de Schotte, qui a été Gouverneur de Gammalamma, fut envoié des Manilles, sur la fin du mois de Décembre dernier, par Don Juan de Silva, vers le Vice-roi de Goa, auquel il porta beaucoup d'argent comptant, & des lettres de change, pour faire équiper promptement 7. grands navires, & 20. frégates, qu'il doit conduire à Malacca, & ensuite aux Manilles quand la saison sera venuë pour y joindre les forces qui y sont, & aller faire un grand éfort aux Moluques, dans le mois de Decembre prochain.

Il fait, de plus, que le même Gouverneur des Manilles a envoié à Macao un Général Espagnol nommé Tolledo, pour

en amener un galion que les Espagnols y ont fait acheter. Le même Tolledo a aussi ordre d'en ramener six galions, qui y sont allez de Malacca, & de les conduire aux Manilles.

J'ai apris qu'il est venu deux vaisseaux d'Espagne exprés pour aporter des avis au Vice-roi de Goa, & des ordres pour envoier les forces qu'il a dans ces Indes, joindre celles qui sont aux Manilles, afin que tout fonde à la fois sur les Hollandois. C'est à cette même fin qu'on fait construire trois grands vaisseaux dans un lieu qu'on nomme Pintados.

Ceux qu'ils ont à Cayta sont, le *Gouda* & l'*Amsterdam*, que montoit l'Amiral Wittert, tous deux pris sur nous; l'*Esprit Sante*; *le S. Juan Bapta*, le *Jean de Lupas* qui est un des plus grands navires; le *S. André*; le *S. Marc*, qui est un assez petit bâtiment; & l'on y en attend deux qui viennent de Castille, & qui amènent des gens & des munitions pour cette flote.

On construit aux Manilles trois nouvelles galéres, & il y en a une autre depuis long-tems. On tient que la flote sera composée de 18. gros navires, 20. frégates & 4. galéres, & outre les équipages elle sera montée de 5000. hommes de troupes réglées. Mais pour les six vaisseaux qui sont allez à Macao, on doute qu'ils puissent

s'y joindre. Ce sera Don Juan de Silva qui commandera cette armade, & c'est par cette raison qu'il est demeuré dans le gouvernement des Manilles, quoi-que son tems fût fini.

J'ai encore été informé que Don Jeronimo de Silva, après la prise de Maricque, avoit envoié une frégate à Malacca, porter des avis à Christophe de Schotte, qui devoit conduire l'armade Portugaise de Goa à Malacca, ainsi qu'il a été déja dit, pour la mener ensuite aux Manilles, & delà se rendre aux Moluques dans le mois de Décembre, ou dans celui de Janvier prochain.

Cette frégate avoit relâché à Botton pour faire de l'eau ; mais le Roi a fait arrêter le Pilote, qui étoit descendu à terre. Ce Prince & Henri van Raay ont tâché de se rendre maîtres de la frégate ; mais un traître en fit donner avis à l'équipage.

Pendant que je suis ici, il y est venu un Kitchil de Macassar, avec d'autres Députés, & 33. corcorres, qui aportoient des présens au Capitaine de ce Fort, à qui ils ont démandé permission de parler ; ce que je n'ai pas voulu leur acorder. Ils prétendoient éxiger un tribut des habitans de Solor, qui ont répondu qu'ils n'étoient tributaires que du Roi de Ternate. Je ne me suis servi, en cette ocasion, que de raisons pour les combattre.

Ces gens-là étoient fort instruits des préparatifs des Portugais & des Espagnols, & les vantoient beaucoup, disant qu'ils avoient apris ces nouvelles des Portugais qui sont dans leur païs, & de quelques Espagnols des Manilles qui avoient relâché avec une petite galére à Macassar, en allant à Ternate. Ils raportoient encore que nos gens avoient été massacrez à Masulipatan, & que nôtre comptoir y avoit été pillé.

Plusieurs autres Portugais m'ont confirmé les déclarations ci-dessus, que le Pilote m'avoit faites. S'il vient des vaisseaux de Hollande, il sera bon de les faire partir promtement pour les Moluques. Il seroit encore à propos qu'il y en eût quelques-uns, qui en passant, vinssent relâcher à ces Isles-ci, & y paroître. On y a faute de fer pour forger, & de bois, planches & poutres. Je vous en donne avis.

J'espérois que le Sieur Général viendroit ici de Banda où il étoit; mais je crains qu'il ne soit obligé d'y séjourner plus longtems qu'il ne croioit, à cause des afaires que les Anglois lui ont suscitées. S'il ne vient pas, & que je ne reçoive point de nouveaux ordres, j'irai à Bantam vers la fin d'Août, & le vaisseau que je monterai servira ensuite à transporter des vivres & d'autres choses ici & aux Moluques.

Il y a pourtant de l'aparence qu'en ce tems-là il sera venu des vaisseaux de Hollande. Pensez bien, je vous prie, à ce que je vous ai dit, que de ces Isles-ci on peut avictuailler les Moluques plus commodément & à moindre frais que d'aucun autre endroit. Fait à bord du *Terver* le 5. de Juillet 1613.

MEMOIRE

Des Forts que la Compagnie possédoit dans les Indes Orientales, au mois de Juillet 1616.

DAns l'Isle de Ternate, le Fort de Malaïa, & celui de Taluce : ceux de Tacomo & de Zabau dans l'Isle de Gilolo, celui de Marieco dans l'Isle de Tidore : un dans l'Isle de Mothir : ceux de Taffaso, Tabillola, & Noffaca dans l'Isle de Machian : celui de Barneveldt dans l'Isle de Bachian : une bonne Forteresse à Amboine, & encore les Forts de Coubella & de Lauw, & la Redoute de Hittou.

Dans les Isles de Banda, deux Forts ; savoir celui de Nassau dans l'Isle de Nera ; & un autre nommé Belgica : le Fort Revenge dans l'Isle de Polüai, ou Pulo Wai, une bonne Forteresse à Palacatte sur la côte de Coromandel. Les Villes de Negapatan & de Massepatan sont dans nôtre

parti, & quoi que nous n'y aïons point de Forts, elles nous ont commis leur défense, & nous y avons du canon.

Nous avons un Fort à Jaccatra qui est à une journée de chemin de Bantam, dans l'Isle nommée la Grande Java. Il a beaucoup d'étenduë, & contient plusieurs maisons qui y sont renfermées, & qui sont habitées par diverses sortes d'ouvriers. C'est nôtre principal magasin de munitions de guerre, de vivres, & d'apparaux pour les navires. Il est sous la direction du comptoir de Bantam, & il n'y a point de place aux Indes mieux pourvuë de soldats, de gros canon, & généralement de tout ce qui concerne la guerre.

On y entretient plusieurs frégates bien équipées, & bien montées de gens & d'artillerie, outre les esclaves & les prisonniers, qui y servent aussi.

Toutes ces places ensemble sont pourvuës de 5900. hommes de troupes réglées, de 193. canons de fonte, de 320. canons de fer, & de 360. pierriers.

Places abandonnées.

ON a démoli le Fort de Gammalanor à Gilolo, parce qu'il n'y avoit rien à craindre du côté où il étoit. On a aussi ruïné, dans l'Isle Botton, entre les Moluques &

Java, un Fort qu'on a jugé inutile. On en avoit fait de même à l'égard de ceux qui étoient dans les Isles de Solor & de Timor; mais on y a envoié depuis peu les vaisseaux l'*Aigle* & l'*Etoile*, pour faire un nouveau Traité avec les habitans.

On avoit un comptoir à Gressick dans l'Isle de Java; mais on a eu des raisons pour l'abandonner. Il en a été de même à l'égard de celui d'Achin, parce que le Roi étoit animé contre nous. Nous y avons aussi envoié depuis peu deux vaisseaux, pour tâcher de nous réconcilier avec lui.

Entre tous les Rois des Indes, il n'y en a point qui ait plus d'afection pour nous que le Roi de Johor, quoi-qu'il n'ait presque point d'apui de nous, & que nous n'aions point bâti de Fortereſſe sur ses terres, faute dequoi ses ennemis l'insultent souvent; ce qui n'arriveroit pas si l'on avoit un lieu de retraite, où l'on pût se défendre.

Macassar dans l'Isle Célébes a été abandonné sans raison, par le peu d'expérience des jeunes gens qui y étoient. Cependant c'est un païs qui fournit beaucoup de ris & de sagu. Aussi avons-nous recommencé à entrer en négociation avec les habitans, & il y a lieu d'en espérer un bon succès.

Nous avons dans la Ville de Jambi, qui est

dans une des Isles qui dépendent de Sumatra, une étape de poivre, & un commerce qui nous est plus profitable qu'aucun autre. Nous avons aussi, dans l'Isle Borneo la liberté du commerce des diamans & des pierres de bezoüard.

Nous avons au Japon un grand édifice, qui a été bâti sous la direction de Jaques Specx, qui y demeure encore en qualité de premier Commis. Il est vrai que d'abord le commerce que nous y avons fait dans la Duché de Firando, a été de peu de conséquence; mais présentement les afaires y vont bien. Entr'autres les ouvrages de bois s'y font encore dans une plus grande perfection qu'à la Chine, & nous en tirons beaucoup de vivres & de denrées.

Entre les Rois de la Grande Java il y en a un qu'on nomme le grand Mataram, dans les terres duquel nous avons plusieurs loges, où il se fait un gros commerce. La principale est à Japara, Ville abondante en ris, bœufs, brebis, boucs, poisson sec, fèves, pois, & toutes sortes d'autres denrées que nous prenons pour avictuailler les Moluques, Banda, & les autres lieux qui en manquent.

Bantam, dans la même Isle, est présentement gouvernée par le Pangoran, qui s'est emparé de l'autorité & tient le Roi comme en sujettion. C'est dans ce Port

que nous chargeons & déchargeons nos vaisseaux. C'est-là que réside le Président & Directeur Général de tous nos comptoirs, & c'est de-là que nous vienne nos ordres & nos instructions. C'est-là qu'on envoie les livres de tous les comptoirs des Indes, & qu'ils sont portez sur un livre de compte général : desorte qu'on y sait toûjours précisément en quel état sont tous nos comptoirs de ces païs-là.

ETAT PRESENT DE L'ISLE D'AMBOINE,

Et des autres Isles & lieux en dépendans, qui sont sous l'obéissance de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, dressé par le Commissaire Gilles Seyst, l'an 1627.

JE pris terre à Amboine le 19. de Mars 1627. avec les vaisseaux *Orange* & *la Brille*. J'allai montrer ma Commission au Sieur Gouverneur, & lui demander main-forte pour son execution ; ce qu'il me promit. Je visitai le livre du Négoce, celui de la garnison, celui de la loge, celui du magasin qui étoit dans la Ville,

& généralement tous les régîtres. Ils avoient été tous clos & arrêtez le dernier de Février précédent.

Je les trouvai en bon état. Il y avoit pourtant bien quelques petites fautes & legers abus ; mais il n'y avoit point de fautes qui paruſſent être faites de propos délibéré. Ce qu'il y en avoit venoit ſeulement des Copiſtes, & il fut aiſé d'y remédier. Les livres des comptoirs de Hittou & de Larique étoient auſſi au Fort : je les viſitai comme les autres, afin qu'à la premiére ocaſion on les envoiât à Batavia.

Je trouvai les marchandiſes bien conditionnées dans les magaſins, les vivres en bon état, & que le Fort en étoit bien pourvû. On paie les ſoldats tous les mois, ce qui fait qu'ils ſe paſſent de prendre de la viande au Fort : ils ſe nourriſſent des mêmes vivres que les eſclaves, pour épargner leur argent. Mais s'il falloit leur donner des rations, comme on faiſoit autrefois, il n'y auroit pas de viande pour plus de 5. mois. Au regard de l'huile, du vinaigre, des fêves, de la farine, du ſel, ſelon la conſommation qui s'en fait ordinairement, il y en a toûjours pour plus d'un an.

Le Fort eſt au bord du rivage. Les vaiſſeaux peuvent ancrer à une demie portée de mouſquet, ſi bien qu'ils y ſont en toute ſûreté, le fond étant de bonne te-

nuë. Il y a un enfoncement presque aussi profond qu'un golfe, où ils sont à l'abri de la plûpart des vents. Le Fort est environné d'un fossé, où il y a ordinairement cinq piés d'eau. Il est entouré de murailles bâties de pierres, à chaux & à sable.

Il y a quatre bastions, dont les deux qui sont du côté des terres sont un peu plus grands que ceux qui regardent la mer : ils sont aussi plus élevez & bien remplis de terre : il y a des remparts tout autour, hormis à ceux qui sont vers la mer. Entre ces deux-là on voit un grand bâtiment, qui s'étend depuis l'un jusqu'à l'autre, où logent le Gouverneur, le premier Commis & d'autres Officiers.

Sous ces logemens sont les magasins où l'on tient les vivres, ris, viande, lard, huile, vinaigre, &c. Et toute les provisions de réserve. On y met aussi le clou de gérofle qui se recueille dans l'Isle, & qu'on y aporte d'Ourion & de Larique. Au-dessus des apartemens il y a encore un étage, où sont les paquets de toiles, avec des caisses & des armoires pour les serrer. Les marchandises sont-là fort à l'air, & sans cela elles seroient en danger de se gâter.

Il y a un bel arsenal, qui est couvert de tuiles. Toutes les toiles se vendent dans une boutique, qui est dans le Fort, vers les terres, à côté d'une porte, & très commodé-

ment placée. Tout le monde, soit habitans de l'Isle, étrangers, Bourgeois, ou domestiques de la Compagnie, y peuvent aller choisir ce qui les assortit. Le débit se fait par un Sous-commis, qui se nommoit alors Nicolas Maarsman.

Avant que l'*Orange* & *la Brille* y eussent terri, la garnison étoit si foible qu'il n'y avoit pas le Dimanche 84. hommes à faire la parade; encore y avoit il parmi eux des Charpentiers & des Massons. Ainsi ce fut très à propos que ces deux navires amenérent deux nouvelles compagnies de soldats, dont la plûpart étoient destinez pour Amboine.

Le 21. de Mars, ou deux jours après nôtre arrivée, le Gouverneur, nommé Jean de Gorcum, fit débarquer ces deux compagnies, qui consistoient en 160. hommes, & les fit entrer, dans le Fort avec beaucoup d'éclat, en présence des Insulaires. Il y avoit 32. hommes, Officiers & soldats, destinez pour les Moluques.

Quoi-que, comme il a été dit, il n'eût alors paru au Fort que 84. hommes à la revûë, néanmoins il y avoit à la charge de la Compagnie, pour le maintien de son autorité à Amboine & dans les dépendances, environ 450. hommes de toutes conditions, dont il y en avoit ordinairement environ 160. emploiez dans les

retranchemens qui étoient-là autour, & qui contribuoient à la sûreté de l'Isle. Il y en avoit 50. autres emploiez sur des yachts, ainsi qu'il en sera parlé ci-après.

Les sujets Négres qui habitent proche du Fort sont au nombre de 1230. hommes capables de porter les armes, & de 1620. en tout. Dans les autres endroits de l'Isle il y a environ 1830. hommes en tout, & généralement dans toute l'Isle 3060. hommes capables de porter les armes. Les deux Négreries de Larique & de Wacqueſie, qui sont proches de l'un de l'autre, au bout Ouëst-sud-ouëst de l'Isle, ne sont habitées que par des Maures, qui sont sous l'obéïssance du Fort, ainsi que les Chrétiens.

Il y aura pour cette mousson aparemment 70. bares de clou de gérofle dans ces deux derniéres Négreries, & 250. à 300. bares, pour la mousson prochaine. Comme il n'y a pas lieu de se confier entiérement aux Maures, & qu'ils pourroient prendre des intelligences avec les Ternatois, on tient dans un petit Fort, au milieu de leurs Villages, un Commis, un Sergent & 17. soldats. Le nombre des Maures peut monter à 350. personnes.

Ourie & Asselouli sont encore deux autres Négreries, proches, tout de même, l'une de l'autre, au bout occidental de

l'Isle habitées, par des Maures, au nombre d'environ 150. Ils pourront fournir pour cette mousson 30. bares de clou, & 70. pour la mousson prochaine. Il y a aussi un petit Fort, ocupé par 24. soldats, un Sergeant & un Assistant, à qui les Maures livrent le clou quand il est recueilli.

Hatüa, Caylola & Cabeau, sont trois Négreries dans l'Isle d'Oma, qui est tout proche d'Amboine, habitées par des Maures, qui avoient toûjours été sous la juriſdiction du Fort. Mais au mois d'Août 1626. il se donnérent aux Ternatois; sans avoir pû dire quelle raison ils en avoient, & quel étoit le sujet de leur mécontentement. Depuis ce tems-là ils sont demeurez en guerre avec les sujets du Fort, les Ternatois leur prêtant du secours. Les habitans de ces trois Négreries montent à 1000. hommes.

Les trois autres Bourgs, ou petites Villes de cette Isle, qui se nomment Oma, Abora, & Crieu, sont sous l'obéïssance du Fort, & en reçoivent du secours. Les habitans en sont Chrétiens, montant seulement à 300. hommes.

Il y a dans l'Isle d'Uleaster sept Bourgs, ou petites Villes qui sont régies par trois Rois, ou Roitelets. La Compagnie y a une loge, où elle entretient un Sergent & 17. soldats, à la priére des habitans,

& par ce moien on tient aussi l'Isle en sujettion. Il y a environ 1500. personnes. Mais au côté Oriental de l'Isle il y a encore deux Bourgs & cinq Villages, habitez par des Maures, qui tiennent plus pour les Ternatois que pour nous, & qui font environ 600. personnes.

L'Isle de Nosselau est la plus orientale, par raport à Amboine. Il y a aussi un Roi qu'on nomme le Roi de Tituai, qui a sous lui trois Bourgs, dont les habitans sont Chrétiens, & au nombre de 1500. personnes, qui relévent du Fort d'Amboine. Tous ces Insulaires ensemble tant d'Amboine, que des Isles qui en dépendent, montent à 7460. hommes, outre les 1000. d'Oma qui se sont révoltez.

L'Isle d'Amboine ni celles de sa dépendance ne fourniſſent que peu de clou. Mais depuis 5. ou 6. ans on y a planté quantité de jeunes arbres, qui produiront dans 4. ou 5. ans, & qui sont très-beaux.

Il y a encore une autre Isle, qui gît proche de Borneo, dont tous les habitans sont Maures. La Compagnie y a aussi un petit Fort, qu'on y a fait à leur requête, pour pouvoir réſister à ceux du Bourg & de Ternate. On y tient un Sergeant & 18. soldats. Il ne s'y recueille presque point de clou, mais elle est fort commode pour nos petits bâtimens, qui vont croiser sur

les jonques Malaïes & sur celles de Macassar, qui vont trafiquer à Cambelle, à Lehou, & à Manipe. Je n'y allai pas, parce qu'elle est éloignée du Fort, & que j'avois peu de loisir. Elle n'est pas forte, & il n'y a qu'une piéce de canon avec ses ustensiles. Il n'y a dans toute l'Isle que 400. hommes capables de porter les armes. Ils nous sont fort afectionnez & fort soumis. Si l'on y envoioit quelques-uns de nos Eccléſiastiques, qui eussent du zéle, on les porteroit sans doute à embrasser le Christianisme.

La Compagnie a des sujets sur la côte de Céram, qui la reconnoissent de bouche; mais qui de cœur tiennent pour les Ternatois. Canarie est au Nord de l'Isle d'Oma. Il y a quelques Maures, & le reste des habitans est idolâtre. Ils ont été sous la domination des Portugais. On n'y trouve que du sagu. La Négrerie, est à une lieuë & demie de la côte.

Lomma Caïa est une autre Négrerie à quatre lieuës Est de Canarie. Tous les habitans sont Maures, & quoi-qu'ils soient sous le pouvoir de la Compagnie, ils sont plus afectionnez aux Ternatois qu'à nous. Lattoi & Hollai sont à deux lieuës Est de Louma Caïa. Les habitans sont Maures & afectionnez aux Ternatois, quoi que soumis à la Compagnie. Quelque-Pon-

ti, ou Hatoufieli, eſt une très-petite Négrerie, à 2. lieuës de Lattoi & Hollai. Ceacq en eſt à 4. lieuës. Il y a eu un Fort nommé Hardewyk : mais la crainte que les habitans ont des Ternatois, les tient quelquefois en balance, à cauſe des menaces que ceux-ci leur font. Car quand ils ne peuvent les réduire comme ils veulent, ils les tuënt, ou enlévent leurs enfans, & les élevent dans l'eſclavage, prenant les filles pour leurs concubines, & lorſqu'ils en ſont las, ils les chaſſent, ou les vendent. C'eſt ainſi que les Ternatois exerçent une tirannie auſſi brutale qu'inhumaine, & qu'ils font trembler tous les habitans de cette côte, qui aiment mieux leur demeurer aſſujettis, que d'être expoſez à leurs cruautés par les droits de la guerre. Ceux qui ſont encore ſous la domination du Fort d'Amboine montent à 600. hommes capables de porter les armes.

Outre cela, il y a plus avant dans l'Iſle ſix autres Négreries, dont la plûpart des habitans ſont des païſans, tous idolâtres, au nombre d'environ 3000. hommes capables de porter les armes, qui reconnoiſſent le pouvoir de la Compagnie. Mais lors qu'on les veut emploier pour le ſervice de leur propre païs, il faut les aller querir avec des corcorres ; parce qu'ils habitent en des lieux montueux,

& qu'ils n'ont jamais de bâtimens pour naviger.

Il sont fort redoutez dans tous les païs de leur voisinage, non à cause de leur valeur, mais parce qu'ils y vont par petites troupes, & se postent dans les montagnes, où ils vivent de racines d'herbes, de serpens, de lézards, de chauves-souris, & d'autres tels insectes. Ils y demeurent ainsi quelques mois, se mettant autour du corps de fines écorces d'arbres & de la mousse, si-bien qu'ils ressemblent à des arbres. En cet état ils vont se mettre en sentinelle, & lorsque leurs ennemis s'aprochent d'eux, les prenant pour des arbres, ils les surprennent & les tuënt.

Cette ruse, & d'autres qu'ils ont encore, les fait beaucoup redouter des sujets du Fort, Maures & Chrétiens, qui n'osent sortir de leurs montagnes, lorsqu'ils aprennent que les païsans sont sur pié pour de pareilles expéditions, car ils croient qu'il est impossible de se défendre d'eux, & que pour le moins ils sont sorciers; & c'est plus par la terreur dont ils sont frapez, que par l'adresse, ou par le courage de ces païsans, qu'ils en sont maltraitez.

Ainsi le Gouverneur prend un grand soin de les retenir dans ses interêts, pour empêcher les révoltes des autres, ou pour

les

les lâcher contre ceux qui osent se révolter. Les Ternatois, de leur côté, leur envoient des présens, pour les gagner & se les soumettre; mais ils paroissent avoir plus de penchant pour nous que pour eux. Ces soins qu'on prend de nous les soustraire, obligent nos gens de leur faire aussi tous les ans des présens, & à l'ocasion on en reçoit bien la récompense.

Le Gouverneur Gorcum avoit eu dessein d'envoier querir un nombre de ces païsans, & de les mener dans l'Isle d'Oma, pour soumettre les trois Négreries rebelles, voulant aussi lui-même y aller avec une Honie, ou flote de petits bâtimens, pour les serrer par mer. Mais comme les habitans de ces Négreries sont des Maures, le Roi de Ternate prétend qu'ils soient ses légitimes sujets, parce qu'ils étoient aussi dans la rebellion contre les Portugais, lorsque l'Amiral Etienne van der Hagen se rendit maître de leur Fort d'Amboine, en vertu duquel Fort, & des droits que les Portugais y avoient alors annéxez, la Compagnie tient toutes les petites Isles qu'elle possède.

Comme donc ces trois Négreries, par leur révolte, n'étoient plus sous le pouvoir des Portugais, lorsque leur Fort fut conquis par les Hollandois, le Roi de

Ternate prétend que nous n'avons aucun droit sur eux. Au reste, c'est une afaire que le Gouverneur ne veut pas presser, pendant que les autres afaires demeurent dans l'état où elles sont, quoique celle-ci donne quelque atteinte à la réputation de la Compagnie. Mais on aime encore mieux avoir le clou de geroſle, dont nous serions privez, si l'on touchoit cette corde-là.

La choſe aïant été encore, depuis peu, miſe en délibération avec Willem Janſz Gouverneur du Fort de Ternate, & avec moi, on a jugé à propos de ne pas donner cette ocaſion au Capitaine Hittou, de ne nous plus rien livrer; car d'ailleurs nous avions aſſez de monde pour réduire les trois Négreries ſous l'obéïſſance du Fort. Mais l'on a mieux aimé la livraiſon du clou de Hittou, & l'eſpérance d'avoir encore tout celui de la côte de Céram, que la poſſeſſion de ces trois bourgs.

Il y a trois autres Négreries le long de la côte de Céram, à l'Eſt de Coacq, dont les habitans, quoique Maures, ont prêté le ſerment de fidélité au Fort, plus par crainte que par afection, parce que leur croïance les unit avec les Ternatois, ſi bien qu'on ne peut nullement ſe fier ſur eux. Il y a 6600. hommes capables de porter les armes.

Il y en a 4. autres plus éloignées de la

côte, qui reconnoissent relever du Fort, mais qui n'obéïssent qu'autant qu'il leur plaît. On ne sait pas précisément quel est le nombre des habitans.

Toutes ces Négreries seroient soumises, & demeureroient dans l'obéïssance & dans la fidélité, fournissant plus de 5000. hommes capables de porter les armes, si l'on pouvoit chasser les Ternatois de Lucielle, de Lohou, & de Cambelle. On peut demander si la chose en vaudroit la peine, & de quelle utilité il seroit à la Compagnie d'afermir & d'étendre sa domination sur ce peuple, dans le païs duquel il n'y a que du sagu, & très-peu de clou.

Je répons qu'il faut considérer que les Ternatois, s'étant un peu relevez par le secours de la Compagnie, du misérable état où ils avoient été réduits par les Portugais & par le Roi de Tidore, n'ont pas eu si-tôt commencé à respirer, & à être plus à leur aise, que pour reconnoissance envers leurs protecteurs, ils ont employé toutes sortes d'artifices, afin de leur faire du tort & de les afoiblir; dans l'espérance que leur aiant suscité beaucoup d'affaires, ils pourroient devenir les maîtres, & dominer comme ils ont fait autrefois.

On connoît donc leurs pratiques, & l'on peut dissimuler pour un tems; mais enfin

on ne pourra s'empêcher d'en venir à un éclat, & de se faire la guerre ; & alors on aura besoin des sujets de Céram. Car s'ils étoient du parti des Ternatois, il n'y auroit pas moien d'être avec quelque sûreté dans l'Isle d'Amboine, & bien moins dans celles de sa dépendance. C'est à quoi il faut penser du moins autant qu'il sera possible : car les Ternatois ont assez de prétextes pour former des prétentions sur ces Isles, & sur Amboine même, ainsi qu'ils font à l'égard des trois Négréries d'Oma, dont ils se sont mis en possession, pour le recouvrement desquelles on n'aura pas plutôt fait quelque démarche, qu'ils leveront le masque, & ils ne se donneront aucun repos, qu'ils n'aïent remporté de grands avantages sur nous, ainsi qu'on l'a déja connu par expérience.

Voilà l'état des afaires à nôtre égard. Parlons-en maintenant par raport aux Ternatois. Ils ont un lieu de résidence sur la côte de Céram au Nord-ouëst de Hittou, dans une place nommée Lucielle, où il y a environ 90. familles. Elle est située sur une montagne, & l'on ne sauroit y aborder par-devant ; mais on peut aller par derriére chercher un chemin, où six personnes peuvent monter de front, & qui n'est pas bien connu à nos gens. Ils ont-là deux ou trois piéces de canon de fer. Il y a un Commandant, ou Gouverneur, de la

part du Roi de Ternate, & environ 90. hommes capables de porter les armes. Sous ce Gouverneur sont les bourgs suivans.

Lohou d'où relévent les Villages d'Augen & de Locki. On y recuëille beaucoup de clou. Dans la grande mousson précédente il y en eut 400. bares. Il y a du sagu suffisamment pour les habitans, qui sont au nombre de 2500. hommes. Thiel est à la pointe la plus méridionale de Céram. Pendant la mousson d'Ouëst, on y peut ancrer sur 40. ou 50. brasses, mais on n'est qu'à une portée de mousquet du rivage. On y recüeille point de clou : il y a environ 200. hommes.

Cambelle & Lissidi n'en sont pas loin. Dans une grande mousson on y trouve trois à quatre cens bares de clou. Mais depuis que le Gouverneur Speult, ou l'Amiral Huigen chassérent les habitans, & firent gâter beaucoup de leurs arbres, ils ne prennent pas grande peine à en recüeillir, à moins qu'il n'y aille des jonques, qui en ofrent un bon prix. Cette année il est allé trois jonques de Java & deux de Macassar à Cambelle & à Lissidi. Le Gouverneur d'Amboine a envoié le vaisseau *la Brille*, pour empêcher qu'on ne trafique avec elles. Nous verrons ce qu'il fera. Les habitans sont au nombre de 1000. hommes.

Par le travers de Cambelle, du côté

Septentrional, gît une Isle nommée Kelang, qui est sous le pouvoir de ceux de Cambelle & de Lissidi. Il ne s'y recüeille point de clou. Les habitans qui sont au nombre de 400. hommes vivent de rapines & de pirateries. Ce sont-là les principaux endroits qui incommodent l'Isle d'Amboine. On peut bien compter qu'ils ne se donneront point de repos qu'ils n'aïent réduit les Chrétiens sous leur obéïssance, & à embrasser la croïance des Maures, & qu'ils feront monter le clou, s'ils peuvent à 100. ou 120. réales la bare; parce que les habitans de Macassar iront le prendre, si on ne les empêche.

Tous ces Behavesos ont à Amboine un ami considérable, qui se nomme le Capitaine Hittou, dont la jurisdiction s'étend depuis les 3. Fréres à l'Ouëst, jusqu'à la Négrerie de Thiel à l'Est; ce qui fait une grande partie de l'Isle; & il a sous lui plus de 3000. hommes. Ce Capitaine est le plus expérimenté de tous les Insulaires. Il sait admirablement dissimuler, & compte si fort sur son adresse, qu'il s'imagine se disculper toûjours auprès de nous, & que nous ne savons rien de ses menées, qu'il faut que nous soufrions, faute de pouvoir pour l'en châtier.

Ainsi nous agissons avec lui comme si nous le tenions pour un honnête homme,

& par ce moien nous l'engageons à nous livrer du clou. Sans cela il ne nous en fourniront pas plus que font ceux de Lohou & de Cambelle. Cette année il est ici venu devant Hittou quatre jonques de Java, à qui il ne voudra rien livrer, afin de se maintenir en crédit auprès de nous. Mais il ne laissera pas d'épier l'ocasion de les mener de nuit sur la côte de Céram, à Cambelle & à Lissidi, où il leur en fera vendre ce qu'il y en aura, hormis ceux qui seront à sa Négrerie, afin de ne paroître pas coupable.

Avant la venuë de nos deux vaisseaux *Orange* & *la Brille*, il paroissoit fâcheux, & de mauvaise humeur contre nos gens; mais quand il fut qu'ils avoient amené des soldats, il se modéra un peu, & commença de faire sa livraison. J'y ai été depuis le 19. de Mars 1627. jusques au 7. de Mai suivant, & pendant ce tems-là il en a livré 80. bares, faisant espérer qu'il en livreroit jusqu'à 300. Il est, avec justice, comme le reste des habitans d'Amboine, sujet du Fort; mais il y a long-tems qu'il ne prend que la qualité d'allié des Hollandois, & on le soufre, afin que se regardant sur le pié de ceux de Lohou, de Cambelle & de Lissidi, il les oblige aussi à faire comme lui.

Ce sont là nos ennemis secrets, qui font souvent des assemblées en cachette & des conspirations, sans qu'on puisse les surprendre. Chacun n'entreprend rien en particulier contre nous qu'il ne le communique aux autres. Ils ont correspondance ensemble, & avec le Roi de Ternate, qui leur promet depuis deux ans de se joindre à eux, & de venir nous ataquer dans l'Isle, se persuadant qu'il est en droit de le faire.

Premiérement, parce que le Gouverneur Jean Speult fit agir les équipages de la flote, pour ruïner & rendre infertiles tous les lieux qui relevoient de lui, & pour détruire ses Villes. Secondement, parce que les Hollandois vouloient introduire leur monnoie, pour paier le clou. En troisiéme lieu, parce qu'ils violoient les priviléges de ses rades, en y prenant les jonques de Macassar. En quatriéme lieu, parce que Speult avant son départ, avoit voulu gêner les habitans des conquêtes de la Compagnie à une plus grande obéïssance qu'ils ne se croioient tenus de la rendre; ce que les Ternatois ne prétendent pas soufrir à l'égard des habitans de la côte de Céram, qu'ils regardent toûjours comme leurs Sujets, & ils leur font tous les ans espérer que leur Roi envoiera une grosse flote de corcores à leur secours; ce

qui ne manquera pas d'ariver si les différens qui sont entre lui & le Gouverneur ne s'accommodent pas, & les afaires de la Compagnie n'en iroient pas mieux.

Pour détruire tous ces desseins, il me semble qu'il n'y auroit qu'à faire une bonne redoute à Larique, & une à Ourie, au lieu qu'il n'y a que deux très-petits Forts avec quatre piéces du plus petit canon & pierrier dans celui de Larique, & une garnison de dix-sept soldats sous un Sergent. Le petit Fort d'Ourie est encore en moins bon état. Il a été commencé par le Gouverneur Corcum; mais les fréquentes pluïes en ont fait ébouler la terre, & ce qu'il y avoit d'ouvrages est presque ruïné. Il n'y a que deux piéces de canon, un Sergent & vingt-quatre soldats.

On a grand interêt à conserver ces deux places, puisque la conservation de tout ce que la Compagnie possede, en dépend. C'est par leur moien qu'on en tire du clou, & on en tirera toûjours tant qu'elles subsisteront, quoique la plûpart de ceux qui en relévent soient Maures. Cependant ils sont les objets des éforts & des tentatives des Tentatois & du Capitaine Hittou, & l'on doit bien y prendre garde.

Le Gouverneur Gorcum est d'avis qu'il y faut faire des redoutes, ainsi que dans tous les autres Forts, & l'on n'y mettroit

que sept ou huit hommes. Cela est bien pensé, car par ce moïen on auroit au Fort d'Amboine 60. à 70. hommes plus qu'il n'y en a présentement, & on les trouveroit pour s'en servir au besoin, au lieu qu'il en faut beaucoup envoïer dans tous ces petits Forts. D'ailleurs les habitans seroient bien contens qu'on fit dans chaque lieu une redoute, ou maison bâtie de pierre, & cela coûteroit peu à la Compagnie; car il n'y auroit à païer que les massons, les charpentiers, & les forgerons. Les Noirs feroient eux-mêmes le reste.

La maison bâtie de pierre qui est à Hatua, dans l'Isle d'Oma, où nos gens sont présentement en sûreté, n'a coûté à la Compagnie que 306. livres, & je croi qu'il n'en couteroit guéres plus ailleurs; & le Fort d'Ourie a déja couté plus de 390. livres; le Fort de Pas en coute plus 700. Mais il y a présentement à ce dernier fort une maison de massonnerie, qui est presque achevée, & qui du côté de la mer, où elle a son aspect, est entourée d'une grande demi-lune, qui étend ses pointes si avant, qu'elles embrassent le bâtiment entier. Le tout est d'une bonne massonnerie à chaux & à sable. Il y a 4. piéces de canon, un Sergent & 22. soldats, & la place est en état de défense aussi-bien contre les Européens que contre les Terna-

tois, quand ils n'auront point de canon.

On mettroit aisément ces places en sûreté si c'étoit-là que se recueillit le clou. Mais dans tous les lieux où l'on a des Forts il ne s'en recueille que très peu, hormis à Larique & à Ourie.

La plus grande quantité de gérofles d'Amboine est dans la juriſdiction de Hittou, qui compose une petite république particuliere, laquelle est en alliance avec les habitans de la côte de Céram, où il en croît beaucoup, Suivant le Traité fait avec eux, ils sont obligez de nous le donner bien conditionné, à 60. réales de huit la barre Portugaise, quoiqu'ils ne l'aïent pas fait depuis plusieurs années. Ils l'ont vendu aux étrangers 100. réales & jusqu'à 120. ce qui est un appas pour eux qu'on ne leur fera pas aisément abandonner, & si l'on veut l'avoir au prix dont on est convenu, il faudra désormais les y ranger par l'autorité & par la force, sans quoi il ne faut pas esperer qu'ils nous en livrent. Les remontrances n'y ont rien fait, & n'y feront rien, tant qu'ils trouveront un sou plus qu'on ne leur veut donner.

Pour les amener au point où on les désire, il faudroit commencer par chasser les Négocians étrangers, Malais, Javanois, & ceux de Macassar. Quand même ils seroient déja dans les Ports, il fau-

droit les y aller enlever, ou les brûler. Cela se peut aisément executer dans la plûpart des havres, ainsi que j'en ai été informé. Il n'y a qu'à regarder si l'on veut soutenir la guerre contre eux, en cas qu'ils vinssent à la déclarer, ainsi qu'il y a beaucoup d'aparence.

Cependant c'est l'unique moien de rétablir les afaires en ce païs-là. Autrement il ne faut plus espérer de clou de la côte de Céram, quelque beau semblant qu'on nous y fasse. Il est vrai qu'on ne viole pas les rades & les ports : mais c'est lors qu'on n'a point de raison valable pour le faire, comme est celle de la violation de la foi des Traitez, sur-tout quand ils ont été suivis d'une execution qui a duré long-tems. Ceux de Ternate, de Lohou, de Cambelle & de Lissidi, ne nous tiennent aucune parole, & ne seroient pas obligez d'en tenir, parce qu'ils nous regardent comme des infidéles. Ils ne trafiquent pas avec nous comme avec des alliez, & sur le pié de l'alliance : ils n'y trafiquent que pour leur profit, & s'ils croient qu'il n'y en a point pour eux, ils se moquent des Traitez. Ils s'en servent bien, & veulent que nous les observions dans les points qui leur sont avantageux ; mais pour ceux qui nous le sont, ils ne veulent pas en entendre parler.

Ainsi ils vendent volontiers leur clou au

plus offrant, ils oprimment nos sujets Chrétiens ; ils débauchent nos sujets Maures ; ils enlevent les uns & les autres, comme il arriva dans le tems que j'y séjournai. Un champan d'Amboine sortit pour aller pêcher : il y avoit deux de nos Bourgeois & sept autres tant Chinois qu'esclaves Noirs. Ils allérent à l'Isle de Nosselau, sur la côte de Céram. Quatre corcorres de l'Isle de Boano, qui apartient au Roi de Ternate, allérent une nuit les prendre, tuérent les deux Hollandois, & firent prisonniers les Chinois & les esclaves. Il fallut les reclamer, & on les fit rendre après cinq jours de prison. Cependant il en avoit coûté la vie aux deux Hollandois.

Ce fut inutilement que le Gouverneur Gorcum envoia demander justice à Kimalaha Liliatte, Gouverneur de Lohou pour le Roi de Ternate, qui réside à Lucielle. Il s'excusa sur ce qu'il ne savoit ce que c'étoit, & prétendit que l'excuse fût bonne, promettant pourtant que s'il pouvoit être bien informé de la vérité du fait, il en feroit raison. Ce fut tout ce qu'on en eut, & quelque sollicitation qu'on fît depuis, on ne pût rien obtenir de plus. Des incidens à-peu-près semblables, arrivent tous les jours.

Le Conseil s'étant assemblé à Amboine pour délibérer sur les moiens qu'il y auroit

de pourvoir à ces désordres, & si l'on devoit se résoudre à la guerre, on trouva de trop grands inconveniens à prendre ce parti. Il fut donc résolu qu'on prendroit patience encore quelque tems, & qu'on fermeroit les yeux sur la conduite des Insulaires, jusques à ce qu'on eût des forces suffisantes pour les mettre à la raison : que néanmoins on feroit toutes les instances possibles pour obliger Kimalaha Liliatte à faire justice du meurtre nouvellement commis par ceux de Boano : que s'il n'avoit point d'égard à nos requêtes, on atendoit une ocasion favorable pour user de représailles : que cependant on ne feroit paroître aucun ressentiment contre lui, ni contre le Capitaine Hittou, afin que la livraison du clou de Hittou, nous puisse être faite, l'aparence étant qu'il y en aura une très-bonne récolte.

Jamais les afaires de la Compagnie n'iront tout-à-fait bien, que toute l'Isle d'Amboine ne lui soit soumise. En ce cas, on en pourroit tirer 600. bares de clou par an. Mais on ne réüssira dans ce dessein qu'en extirpant les Maures, & les contraignant d'abandonner, & en introduisant de nouveaux Chrétiens à leur place : ce seroit le vrai moien de tenir en bride ceux de Céram.

Pour cet éfet, je croi qu'il faudroit mener 1000. hommes à Amboine, & les y faire séjourner cinq ou six mois. Ils suffiroient avec les autres Insulaires qui nous sont afectionnez, pour en chasser le Capitaine Hittou, nonobstant le secours que lui donneroient ceux de Cambelle. Il est vrai que quand on l'auroit chassé, & ceux de sa faction, il faudroit sans doute cinq ou six ans pour repeupler l'Isle d'environ 2400. hommes pour le moins, non-seulement afin de recueillir les cloux, mais pour s'opposer aux entrepriſes du Capitaine & de sa faction.

Car il faudroit faire son compte que dans les commencemens ils feroient tous les éforts imaginables pour entrer dans leur païs, duquel ils ne perdroient pas aisément le souvenir, non plus qu'ont fait ceux de Banda, & ils seroient puissamment aidez par les Ternatois. Il faut donc, avant que de mettre la main à l'œuvre, préparer un nombre de Chrétiens pour remplir la place de Maures qu'on chasseroit, & c'est par-là qu'il faut commencer; car d'entretenir une si grosse garnison pendant tant d'années, il y auroit bien plus de perte que de gain.

Le Gouverneur Corcum a fait un réglement fort utile en obligeant chaque homme des sujets du Fort de planter & cultiver

dix gérofles par année : car l'Isle se peuplera bien-tôt de ces arbres, & dans dix ans on y recueillera une grande quantité de clou. Ce n'est pas qu'il n'y ait déja beaucoup d'arbres, mais ils sont jeunes, & ne portent pas encore du fruit comme ceux de Hittou, d'autant plus que le terrein où ils sont n'est pas si bon. Car autour du Fort le fonds est sablonneux, & les gérofles n'y croissent pas bien, au lieu que plus avant dans l'Isle, il est beaucoup meilleur.

Le feu Gouverneur Speult fit planter 4000. cocos dans une enceinte de terre, afin qu'on pût avoir une bonne provision de noix; mais ils sont péris pour la plûpart, n'en étant demeuré que six à sept cens, parce que non plus que les gérofles, ils ne croissent pas bien dans les sables. On a aussi fait deux jardins où il y a 30. ou 40. orangers. Les gérofles produisent beaucoup une année, & moins l'année suivante. L'année que ceux de Hittou produisent bien, ceux du reste de l'Isle ne produisent pas; desorte que comme la fertilité doit être cette année à Hittou, on perdroit beaucoup si l'on n'en avoit pas la récolte.

Il y a trois Conseils établis Amboine, le Conseil d'Etat, le Conseil de Justice, & le Conseil journalier. Le premier est

compoſé de quinze perſonnes tous Chrétiens. Il juge ſouverainement toutes les afaires civiles & criminelles, & tous les ſujets ſont obligez de s'y ſoumettre. Le Conſeil de Juſtice eſt compoſé de ſix perſonnes; & le Conſeil journalier de ſix. Celui-ci connoît des afaires tant des ſoldats que de la Bourgeoiſie: l'inſtruction s'en fait devant lui; & quand elles ſont en état de juger, il les raporte au Conſeil de Juſtice.

Les frais des garniſons d'Amboine, & des comptoirs en dépendans, ont monté cette année à 438394. livres en y comprenant 30000. livres qui ont été avancées à ceux de Hittou ſur le clou, & qu'aparemment on ne retirera pas. Il y en a auſſi quelque choſe d'avancé aux Bourgeois Hollandois, & à quelques Chinois, qui ne s'inquiétent pas fort de paier. Il y a plus de 600. perſonnes à Amboine qui tirent des gages de la Compagnie. Le Gouverneur tire 200. livres par mois. Elle nourrit 308. eſclaves qui ne reçoivent point de gages.

En général les frais qui ſe font, ſont pour l'entretien des garniſons, pour les préſens qu'on eſt obligé de faire, pour les Ecoles & les Etudians, pour l'hôpital où les pauvres ſont entretenus, pour les fortifications, pour l'Egliſe d'Amboine, pour les rançons générales, pour les ſol-

des générales; pour l'entretien du vaisseau *Munnikendam*, pour celui de deux yachts, & d'une frégate : sans y comprendre ceux qui se font pour deux vaisseaux qu'on y envoie tous les ans de Batavia, chargez de vivres & de munitions de guerre, & qui emportent à Batavia le clou qu'on a recueilli.

Les droits qu'on leve sont sur le vin, sur l'entrée & la sortie des marchandises, sur les bestiaux, la capitation sur les Chinois, les droits sur les Cabaretiers, sur les distillateurs d'arack, sur les maisons qui se vendent, sur les cocos; & sur les..... Ils ont monté cette année à 13947. livres. Les frais extraordinaires qui se font dans les ménages, & ceux des festins ne sont pas sur le compte de la Compagnie. Elle ne fournit que les rations, & rien de plus.

La Réligion & la propagation de la Foi Chrétienne, ne font pas ici de si grands progrès que beaucoup de gens se l'imaginent, ni à proportion du zéle que la Compagnie témoigne pour cet éfet, & des frais qu'elle suporte, car elle paie plus de 500. livres par mois pour les Eccléfiastiques & pour les Maîtres d'Ecole. Le Dimanche on fait dans l'Eglise les exercices de dévotion, où il ne paroît que trop que ceux qui sont au service de la Compagnie, non plus que les autres,

n'assistent que par coûtume, & par nécessité, & non par zéle.

Les Bourgeois Hollandois qui sont au nombre de plus de 80. & qui sont redevables de plus de 80000. livres à la Compagnie, sans avoir de fonds pour la paier, trouvent néanmoins toûjours assez d'argent pour aller boire, & pour l'emploier en débauches, même le Dimanche, pendant qu'on fait le service divin, où il n'y en a que 8. ou 9. qui assistent ordinairement, & qui communient. Cependant tous ces gens-là devroient être en bon exemple aux Insulaires, ainsi qu'ils y sont apellez.

Le Sermon en Hollandois dure avec le service depuis 8. jusqu'à 10. heures. Le Sermon en langue Malaïe commence à 10. heures & demie & finit à 11. heures & demie. Il s'y trouve environ 300. Insulaires, hommes, femmes & enfans; mais point de Hollandois, ou très-peu. Le Pasteur étant en chaire catéchise chaque Dimanche 5. ou 6. enfans, & s'aquitte fort bien de cette fonction; mais c'est-là tout: il n'y a plus de dévotion publique dans toute la semaine.

Je ne sçai pourquoi l'on ne fait pas plus d'éforts pour convertir les Maures qui sont sous l'obéïssance du Fort, car sans doute ils ne seroient pas tout-à-fait inutiles. On satisferoit aux devoirs de sa

conſcience, & l'on y trouveroit aſſurément des avantages temporels. J'ai même oüi-dire qu'il y en a beaucoup qui ſont dans des diſpoſitions favorables, & qui écouteroient volontiers les inſtructions qu'on leur pourroit donner. Le Conſiſtoire avoit une fois pris réſolution de leur envoier un Eccléſiaſtique demeurer parmi eux, pour leur parler, & les exhorter ſans ceſſe; mais elle n'eût point d'éfet. Il eſt étonnant qu'on ne prenne pas d'autres meſures pour faire réüſſir un ſi grand ouvrage. Si ces gens-là retournent ſous la juriſdiction des Ternatois, ou du Capitaine Hittou, il n'y aura plus d'eſpérance de les gagner.

Les habitans & les Mardicres qui habitent autour du Fort, ſont paſſablement leur devoir: il y en a qui communient, & les autres s'inſtruiſent; mais ceux qui ſont dans les montagnes, ou dans les autres petites Iſles, demeurent en un pitoiable état. Les Ecoles ſont aſſez bien ſervies. L'éducation que les enfans y reçoivent, portera un jour des fruits dans l'Egliſe, & dans le temporel. Le mal eſt qu'après que les Paſteurs & les Propoſans ont été-là quelque tems, ils veulent ſe retirer; & ceux qui viennent en leur place paſſant des années à étudier la langue, cela recule beaucoup les progrès

de la jeunesse. M. Rogier qui fait le service Malais demande présentement son congé. Ainsi il faudra que ce service cesse si M. du Praat n'est pas en état de le faire, ou s'il ne le veut pas faire.

Il y a 16. Ecoles entretenuës à Amboine, & dans les Isles de sa dépendance. On y manque de papier & de plumes: il faudroit y en envoier. Ce défaut fait que les enfans ne peuvent aprendre qu'à lire. Il y a encore un autre plus grand obstacle à leur avancement. Lorsqu'ils ont l'âge de 10. ou 11. ans, leurs parens ne les envoient plus à l'Ecole, les retenant à la maison pour en tirer du service, & ils oublient tout ce qu'ils ont apris. Il faudroit les obliger à continuër de les y envoier, au moins trois mois par an.

Il y a d'autres Ecoles & 18. Maîtres, tous Chrétiens de profession, qui ne sont pas gagez du Fort, & qui sont dans les Isles, & dans les montagnes. Ces gens-là ont encore très-peu de lumiéres. Ils sont comme des roseaux agitez par les vents, faute d'être assez enracinez. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Personne ne leur donne d'instruction, les autres Maîtres d'Ecole, qui ne manquent pas de zéle pour les instruire, n'aiant pas la facilité de s'exprimer & de se faire entendre, & gardant eux-mêmes encore des restes de

sentimens & de pratiques païennes, faute d'une plus entiere & plus parfaite connoissance, qui ne leur est fournie d'aucun endroit.

Néanmoins quels que soient ces Chrétiens, tout imparfaits qu'on les trouve, quoique la plûpart n'aïent presque rien de plus que la profession du Christianisme, il semble que ce petit raïon de lumiere ne laisse pas de les éclairer assez pour leur faire appercevoir quelques traces des vertus. Car ils ont plus de bonne foi, & de douceur que n'en ont les Maures, & leur conversation est toute autre. Aussi nos gens s'y fient-ils beaucoup plus.

Voilà ce que je puis dire touchant l'état où j'ai trouvé les affaires d'Amboine, &c. Fait à bord du Vaisseau Orange le 17. de Mai 1627.

ETAT PRESENT
DES ISLES MOLUQUES,

Sous le Gouvernement du Sieur Jacques le Février établi par la Compagnie des Indes Orientales, dressé par G. Seyst, l'an 1627.

APRE'S que l'*Orange*, où j'étois embarqué, eut pris terre à Malcïe, je débarquai le 23. de Mai, & apris du Sieur

Jacques le Févre, Gouverneur de ce Fort, que le Roi de Tidore étoit mort, & que Kitchiel Garillamma son fils, lui avoit succédé : que Kitchiel Hamsia, autrement Don Pedro de Cunka, frére du Gougou & du Capitaine Laud, étoit revenu depuis 3. mois par Gammalamma à Maleïe, après avoir été vingt-trois ans en prison aux Manilles.

J'apris aussi que les Ternatois avoient fait la paix avec les Espagnols & avec le Roi de Tidore : mais qu'il y avoit apparence qu'ils ne seroient pas long-tems sans guerre avec ces derniers, parce que Kitchiel Ali avoit pris le 22. d'Avril précédent, à Ganinenorre, une pirogue de Macassar, avec 30. personnes, qui portoient des lettres au Roi de Tidore : qu'il en avoit tué un homme : qu'il avoit fait les autres prisonniers, les aïant amenez à Maleïe, où il les tenoit encore resserrez : que les Ternatois, aïant depuis envoïé deux corcorres à Tidore avec des présens, pour contribuër à la pompe des funérailles du Roi, selon la coutume, les Tidorois, par représailles de la violence faite à ceux de Macassar, s'étoient emparez des deux corcorres, & avoient arrêté les Ternatois prisonniers, avec déclaration qu'ils ne les relâcheroient pas, que tous les prisonniers de Macassar n'eussent été délivrez,

& qu'on n'eût restitué tout ce qui leur avoit été pris, à quoi les Ternatois ne vouloient point entendre.

On me dit encore que le Gouverneur, & tous les Commandans Ternatois s'étant assemblez, avoient résolu de déclarer la guerre à ceux de Tidore : qu'en conséquence le Roi avoit fait publier qu'on ne permit à aucun Tidorois d'aller à Machian, & qu'on eût à tuër ceux qui iroient, après la publication de la défense ; & la chose étoit encore sur ce même pié lors de mon départ.

Je fis les mêmes démarches que j'avois faites à Amboine, montrant ma commission au Gouverneur & lui demandant main forte. Je visitai les livres, je fis les observations nécessaires, & je trouvai le tout en bon état, ainsi qu'il paroîtra à ceux qui les verront, & à qui je les envoie avec ces présentes.

J'ai trouvé le Fort d'Orange, ou de Maleïe, en bon état, avec 4. bons bastions de massonnerie à chaux & à sable, étant à une demi portée de mousquet les uns des autres. Le Fort est muni de 4. piéces de gros canon de fonte, de 6. autres aussi de fonte, & de 23. de fer. Le petit Fort de Talucco, qui est au Nord de Maleïe, à une demie portée de canon, sur la croupe d'une montagne, est gardé par un Caporal,

Caporal, qui envoie tous les mois querir les rations à Maleïe pour lui & pour sa troupe qui est de 22. soldats. Le Fort est de massonnerie à chaux & à sable, il y a six piéces de canon, outre les pierriers qui sont dans l'une & l'autre Place.

Du côté de la mer, proche du gros bastion d'Orange, il y a un fort grand édifice, où le Gouverneur & les autres Officiers font leur résidence, & où il y a de très-beaux magasins. Aux deux bouts de cet édifice il y a deux autres bâtimens, qui servent encore de magasins, l'un pour les vivres, l'autre pour les toiles & pour les autres marchandises, aussi-bien que pour les deniers comptans & autres bons effets.

Dans l'enceinte du Fort habitent environ 50. familles, 26. de Hollandois mariez, cinq de Japonois, quatre de Pampangres, dix de Bourgeois libres, & quelques Espagnols & Négres transfuges.

Tous les Mardicres qui sont Chrétiens, & sous nôtre obéïssance, habitent au côté méridional du Fort, dans un espace renfermé de palissades, où ils ont assez de commoditez. Ils y composent une belle Négrerie, où il y a deux ruës qui se croisent.

Il y a 30. familles de ces Mardicres qui s'entretiennent de leur travail, sans être au service de la Compagnie. Les 90.

autres sont à ses gages. On donne à chacune cinq réales par mois, dont il faut que vivent le mari, la femme & les enfans. Ils sont obligez de faire, sans exception, tout ce qui leur est commandé, & la Compagnie en tire de grands services. Sans eux on auroit de la peine à se maintenir. On les fait travailler aux fortifications. Ils abattent & vont querir le bois, pour les édifices & pour les constructions des vaisseaux; planches, poutres, soliveaux, éparres, & le bois de chaufage, pour le Gouverneur, pour les soldats, pour eux mêmes. Dans ces occasions on leur donne une escorte de 40. à 50. soldats, parce que les ennemis, qui sont si proches, ne manqueroient pas de les insulter. Ils travaillent encore à dresser les poutres, à faire des afûts de canon, à faire des rouës. En un mot, on en tire beaucoup d'ouvrage.

Le Roi de Ternate & ses sujets font leur résidence hors de nôtre Forteresse entre Maleïe & Talucco, le long de la côte, proche de laquelle il y a une chaîne de roches. La Place de Maleïe n'est pas moins forte par sa situation que par ses ouvrages. Elle est sur le bord de la mer. A la vérité le terrein s'éléve un peu en talus au-delà du Fort, mais non pas tant que cela le puisse beaucoup incommoder. Le côté

du Sud, qui regardent Gammalamma, est défendu par un marais, au travers duquel on auroit de la peine à faire passer du canon. Le côté du Nord, où les Ternatois se sont établis, n'y donne pas beaucoup plus de facilité, à moins qu'on ne fût maître de Talucco, qui n'est pas si-bien situé que Maleïe, vû qu'il y a une hauteur au-devant, d'où l'on peut voir dans la Place. Néanmoins si les Ternatois demeuroient dans nos interêts, ce qu'ils ne feront que pendant qu'ils ne pourront faire autrement, il ne faudroit pas craindre que les Espagnols pussent l'emporter. Mais il ne faut nullement compter sur eux.

Il y a des armes de réserve à Maleïe pour deux compagnies. Ainsi dans un besoin, au défaut d'autres gens, on pourroit en armer les Mardicres. On ne tire point de clou de ce Fort, parce que les Ternatois ne veulent pas se donner la peine d'en recueillir. Ils veulent nous persuader qu'ils gagnent plus à cultiver leurs jardins & à pêcher. On n'a eu cette année que douze bares & sept cattis de clou, qui sont venus de Tacomma.

Les Espagnols qui sont presentement en paix avec les Ternatois, savent quand on va faire les récoltes, & en sont avertis. Ils vont sur les lieux & achétent ce qu'ils trouvent, à 100. ou 120. réales la

bare ; ce qui ne se peut faire que du consentement du Gougou, du Capitaine Laud, & de Sooisives. Une fois que la chose se fit assez hautement, ils prirent le parti de nous prévenir, & de nous donner avis qu'il étoit venu une corcorre à Tacomma, qui y avoit amené des Marchands Espagnols, qui avoient fait leur emplette. On y envoia sur l'heure aussi une corcorre avec quarante hommes, qui trouvérent que tout étoit fait, & que les Marchands avoient enlevé le clou. Par cet avis tardif, ou faux, les Seigneurs Ternatois s'imaginérent qu'ils nous avoient dupez, en nous faisant accroire qu'ils étoient nos fidelles amis. Ainsi le clou nous fut enlevé, & les Espagnols l'eurent. La chose arriva le 26. de Juillet dernier.

Presentement qu'on leur propose la Guerre contre les Tidorois & contre les Espagnols, ils disent qu'un seul vaisseau & le peu de gens que nous avons ne sont pas capables de leur donner le secours dont ils auroient besoin, & qu'il vaut mieux qu'ils entretiennent la paix jusques à ce qu'il nous vienne d'autres forces de Batavia. Néanmoins la garnison de Maleïe se trouva être de 240. Blancs, tous en bonne disposition, sans les Mardicres.

Les frais de l'entretien de Maleïe & de

Talucco, depuis le dernier de Février 1626. jusqu'à la même date 1627. montent à 96117. livres, pour la garnison, pour la solde, pour les presens, & pour les fortifications.

Nous avions apris en arrivant, ainsi que nous avions déja fait par le vaisseau *Bonne-espérance*, qu'à Bachian, dans l'Isle de Gilolo, le Sengogie & les autres principaux habitans de cette Isle, avoient fait un complot pour se rendre maîtres du Fort de Barneveldt, y massacrer nos gens, & livrer la Place aux Espagnols. Dans cette vûë, ils envoiérent une pirogue avec des Députez à Gammalamma, demander du secours au Gouverneur pour l'éxécution de leur entrepriſe.

Le Gouverneur de Maleïe en aiant été averti, partit à bord du *Bonne-espérance*, pour prévenir ce coup, & s'étant rendu à Bachian, il fit arrêter cinq des principaux conspirateurs, qui furent dans la suite éxécutez à Maleïe, & leurs têtes furent miſes aux bouts d'autant de pieux. Celles des quatre autres auteurs de cette conspiration furent miſes à prix, chacune à soixante réales. Ils se sauvérent dans les montagnes avec plusieurs autres de leur faction.

Comme le Sieur Général de Batavia m'avoit donné ordre de faire la visite de Ma-

chian, auſſi-bien que celle de Bachian, je partis de Maleïe le 16. de Juin, à bord de *l'Aigle*, en compagnie de l'*Orange*, qui étoit chargé de vivres pour un an, afin de les laiſſer à Machian, & de charger en leur Place le clou qu'on avoit eu à Gnoffaquia, en atendant mon retour de Bachian. Enſuite nous devions aller encore de compagnie, pour nôtre ſureté, & pour celle de nos cargaiſons, prendre le clou qui étoit dans les autres magaſins, à Tabiliola, à Taffaſo, &c. car on n'oſoit pas aller avec des chaloupes faire le tour de l'Iſle, de crainte des Tidorois.

Le 25. de Juin, nous moüillâmes l'ancre à Bachian ſous le Fort de Barneveldt. Nous ſûmes que les Labovas, qui d'abord que leur conſpiration avoit été découverte, s'en étoient fuïs dans les montagnes, étoient retournez chez eux, ſans venir au Fort, parce que le reſte des principaux auteurs de la conſpiration, la tête de chacun deſquels on avoit miſe à 60. réales, étoit parmi eux, & ils y avoient beaucoup d'autorité.

Bachian de Craſto qui avoit été Chef des Labovas, pendant la minorité du Sengogie, n'avoit point eu de part à la conſpiration; mais il mourut très-peu de tems aprés, laiſſant deux jeunes fils. Dès qu'il fut mort les Lebovas fugitifs allérent

trouver de nuit, & à heure induë la veuve, nommée Dona Helena, & lui persuadérent de se retirer avec eux dans les montagnes, lui offrant de la reconnoître pour leur Souveraine, & de lui en faire l'hommage.

L'ambition l'aiant aveuglée, elle les suivit, abandonnant une belle maison qu'elle avoit proche du Fort, & elle emmena ses deux petits-fils. Elle est encore presentement avec eux dans la montagne, si bien qu'il n'est demeuré personne de cette nation au Fort, qu'une vieille femme de considération, nommée Leonora Admiraals.

Lorsque nous fûmes arrivez nous aprîmes d'un Enseigne, du Commis, & d'un autre, que les Labovas atendoient avec impatience la venuë du Gouverneur, ou de quelqu'un qui eût commission de lui, pour tâcher d'obtenir pardon de leur crime, tant pour les quatre proscrits que pour les autres, afin qu'ils pussent revenir au Fort comme auparavant. Sur cette ouverture nous jugeâmes à propos de leur envoier quelqu'un pour parlementer. Mais comme on crût qu'il ne seroit pas aisé de les rencontrer, & qu'ils n'avoient rien fait sans participation du Roi de Bachian, qui sans doute étoit d'intelligence, avec eux, & qui avoit dessein

de les ranger sous sa juriſdiction, j'envoiai le Fiſcal Daniel Ottens, qui étoit mon Aſſeſſeur, & le Commis Vollenhove vers ce Roi, pour le prier de nous donner deux de ſes ſujets qui ſuſſent où les Labovas s'étoient retirez, pour y conduire un de nos gens, qui iroit leur dire de nôtre part que s'ils avoient des requêtes à faire, ils pouvoient envoier des Députez, à qui l'on donneroit un ſauf-conduit.

Le Roi étant venu lui-même à nôtre comptoir nous donna deux de ſes gens pour acompagner nôtre Envoié, leur recommandant en nôtre preſence de le mener au lieu où étoient les Labovas, & de le faire parler à eux.

Le 29. l'Envoié étant revenu au Fort, nous dît qu'il avoit amené trois Députez, entre leſquels il y avoit un des proſcrits, nommé Jüan Gabeſidi : qu'encore qu'il fût parti le Samedi matin à 10. heures, n'avoit pû arriver que le Dimanche au ſoir au lieu de leur retraite, qui étoit tout de l'autre côté de l'Iſle, proche du détroit de Patience : que leur Négrerie eſt aſſez proche du rivage ſur une hauteur : qu'ils l'ont beaucoup fortifiée : qu'ils ne voulurent pas permettre que ni lui ni aucuns des autres qui étoient avec lui en aprochaſſent : qu'ils faiſoient ſentinelle ſur

le rivage ; que la sentinelle lui défendit de débarquer, qu'elle le fit demeurer dans sa pirogue jusqu'au jour : que le jour étant venu, cinquante hommes Labovas, Mardicres & esclaves, parurent sur le rivage, avec leurs arcs, leurs fléches & d'autres armes : qu'il leur parla, & qu'ils convinrent d'envoier avec lui les trois Députez qu'il avoit amenez, & qui étoient allez trouver le Roi de Bachian.

Ce Roi, suivi des principaux de ses sujets, étant venu au Fort le 30. du mois, avec les Députez, on leur dît qu'aiant apris qu'ils desiroient parler au Gouverneur, ou à quelqu'un de sa part, on leur avoit envoié un sauf-conduit, afin qu'ils pussent venir déclarer librement ce qu'ils demandoient. Gabesidi, qui étoit bien le principal auteur de la conspiration, répondit qu'ils voudroient qu'on leur dît pourquoi on avoit enlevé leur Sengogie, & d'autres Chefs de leur troupe, & pourquoi on les avoit fait mourir ?

On lui repliqua que c'étoit pour une raison qui lui étoit encore mieux connuë qu'à aucun autre, & que ceux qu'on avoit fait mourir avoient reconnuë juste : que s'ils en vouloient une explication plus particuliére, on la leur donneroit volontiers. Le Roi dît à Gabesidi qu'il n'étoit pas nécessaire de la demander, que le

fait étoit trop notoire, & que c'étoit une chose que personne n'ignoroit ; de sorte qu'il ne pousſa pas ſes queſtions plus loin.

Il déclara qu'il étoit venu pour demander pardon pour lui & pour ſa troupe. On lui dit que les fugitifs n'avoient qu'à revenir, qu'ils ſeroient auſſi libres qu'ils l'avoient été auparavant, moiennant qu'ils ſe contiſſent dans l'obéïſſance ; que perſonne ne leur feroit d'inſulte ; qu'ils retourneroient habiter dans leurs quartiers, hormis les quatre proſcrits.

On leur demanda en même temps, d'où venoit qu'ils demandoient pardon, puiſqu'ils ſoutenoient qu'ils n'avoient rien commis ni attenté : Sur cette queſtion il y eût pluſieurs raiſons alléguées de part & d'autre, & enſuite on ſe ſépara juſqu'au lendemain, que je les mandai. Ils revinrent avec le Roi, le Capitaine Laud, & tous les gens de leur ſuite. Aprés pluſieurs nouvelles défenſes, ils reconnurent enfin que leur Sengogie & les autres complices avoient été ſuppliciez avec juſtice, dequoi quelques-uns d'entre eux avoient bonne connoiſſance, aiant été emploiez par lui pour l'éxécution de ſes deſſeins, laquelle il ne pouvoit pas procurer tout ſeul, & que comme ils étoient naturellement ſes ſujets, ils n'avoient pas oſé lui déſobéïr. Enfin ils ſupliérent que puiſque

les plus coupables avoient été punis, on voulut se contenter de ce châtiment, & accorder un pardon général aux autres.

On leur demanda si, en cas qu'on leur pardonnât, ils reviendroient tous incessamment se remettre dans leurs habitations, sous l'obéïssance du Fort, & sous tel Chef qu'il plairoit au Sieur Gouverneur des Moluques de leur donner. Cette proposition ne leur plût nullement. Gabesidi répondit qu'ils étoient sous l'obéïssance du Roi de Bachiam, qu'ils le reconnoissoient pour leur Chef, & qu'ils n'en vouloient point d'autre : qu'à l'égard de la Religion ils iroient à l'Eglise comme auparavant, qu'ils reviendroient habiter dans nôtre quartier, & non dans celui des Maures : que de tout tems ils avoient été Sujets du Roi de Bachian, comme ceux de Machian l'étoient du Roi de Ternate.

Le Roi & le Capitaine Laud furent fort irritez de cette proposition, ils s'emportérent en paroles & en actions, frapant du pié contre terre. Le Roi disoit qu'il ne souffriroit pas qu'on lui enlevât ainsi ses Sujets, sans droit & sans raison : que s'ils ne l'avoient pas été, & si comme tels il n'avoit pas été obligé de les épargner, il les auroit, en nôtre considération, absolument détruits, & fait tous périr, lorsqu'il avoit été informé de

leur atentat : que cependant pour récompense de sa bonne volonté nous voulions les lui soustraire.

Nous lui prouvâmes clairement que la souveraineté sur les Labovas nous apartenoit de droit : qu'ils avoient été conquis par le Vice-Amiral Simon Jansz Hoen : que depuis ce tems-là ils avoient toûjours vécu sous nôtre obéïssance, & non sous la sienne : qu'il pouvoit compter que nous ne soufririons jamais qu'il nous en enlevât seulement un. Le Roi & les Labovas se récriérent de toutes leurs forces, persistant dans leurs prétentions, faisant de grands bruits, se plaignant qu'on leur vouloit faire une injustice criante; & ils s'en retournérent tous ensemble chez le Roi.

Après-midi nous mandâmes encore le Capitaine Laud, & lui dîmes que nous étions surpris de leur injuste procédé, & de ce qu'ils avoient fait cesser la conférence du matin par leurs cris, par leurs hurlemens, & par leurs maniéres violentes : que nous l'avions fait venir lui seul pour lui déclarer avec douceur, & sans querelle ou emportement, que nous prétendions que les Labovas aïant été vaincus & soumis, étoient sous la domination du Prince de Hollande : qu'ils n'avoient point eu d'autre maître depuis ce tems-là, & que tous les habitans des

Moluques en étoient témoins : qu'ils avoient toûjours été commandez par les Hollandois, & non par le Roi de Bachian.

Ainsi nous le chargeâmes d'aller dire à son Roi que nous étions résolus à maintenir nôtre autorité : que nous ne souffririons pas que nos Sujets nous fussent soustraits par lui, ou par qui que ce fût : que c'étoit en vain qu'il prétendoit nous faire perdre nôtre droit par ses pratiques, & qu'avant qu'il en vint à bout il falloit qu'il comptât de pouvoir détruire nôtre Fort jusqu'à la dernière pierre : qu'il n'avoit qu'à prendre son parti, & à voir s'il vouloit renoncer à l'alliance des Hollandois, en contribuant à entretenir leurs Sujets dans la rebellion, ou nous laisser agir contre eux sans s'en mêler : que le lendemain le Fiscal iroit demander réponse ; qu'en cas d'obstination il révoqueroit le saufconduit, & que les Labovas iroient rejoindre leur troupe, ou feroient ce qu'il leur plairoit.

Le lendemain 2. de Juillet, le Fiscal accompagné d'un Commis, d'un Enseigne, & d'un autre homme, alla trouver le Roi, pour lui réïtérer ce qui avoit été dit au Capitaine Laud le jour précedent. Ce Prince & les Labovas aiant persisté dans leur résolution, il révoqua le saufs

conduit qui leur avoit été donné, à moins qu'ils ne vouluſſent revenir pour ſe mettre dans l'obéïſſance, excepté néanmoins les quatre proſcrits.

Il n'y a donc aucun lieu de douter que ce ne ſoit le Roi de Bachiam qui les entretienne dans la rebelion, & qu'il ne les aſſiſte dans les montagnes où ils ſe tiennent, pour les attirer enſuite dans ſes négreries, à quoi il eſt de la derniére conſéquence de s'oposer.

Lorſque je fus ſur le point de partir j'allai prendre congé de ce Roi, & l'exhortai non-ſeulement à ne ſe mêler plus des affaires des Labovas, mais auſſi à nous donner du ſecours contre eux, ainſi qu'il y étoit obligé en qualité de nôtre allié, à quoi il ne parut pas réſolu, ſoutenant toûjours qu'ils étoient ſes Sujets, & qu'on vouloit le priver de ſes droits. Je le priai d'envoier des paliſſades à nôtre Fort, & des chauſſetrapes pour l'en garnir en dedans, & il me le promit.

Il me pria auſſi de permettre qu'il envoiât au Sieur Général, à Batavia, une Ambaſſade de trois ou quatre perſonnes, pour demander le ſecours d'un ou de deux vaiſſeaux, afin d'aller enlever quelques-uns de ſes Sujets rébelles qui étoient à Amboine, & parmi les Papoüas, reconnoiſſant qu'ils n'avoient pas aſſez de forces pour l'en-

treprendre. Il demandoit encore deux ou trois piéces de petit canon de fonte, pour lesquelles il offroit de donner du clou, & il vouloit faire representer les droits qu'il avoit sur les Labovas, & l'injustice qu'on lui faisoit.

Je refusai de prendre ses Ambassadeurs, jusques à ce que j'en eusse permission du Général. Il vouloit même envoier un fauconneau à Batavia pour le faire refondre. Je lui dis qu'on n'y fondoit point de canon. Enfin s'étant retranché à prier qu'on portât une lettre au Général, qui contint ses plaintes & ses raisons, on y consentit, & on lui envoia un Assistant, pour lui aider. C'est la lettre qui est dans ce present paquet.

Bachiam est un Roiaume indépendant. C'est un grand païs desert, abondant en sagu, en fruits, en poisson, & en plusieurs autres sortes de vivres, mais mal peuplé, les habitans ne pouvant armer que deux corcorres. Ce sont des gens paresseux & fainéans, qui n'aiment que le plaisir, & c'est par-là que d'un assez puissant Roiaume, que cette Isle étoit autrefois, elle est tombée dans l'état où elle est presentement. C'est aussi par cette raison qu'on n'y recüeille que peu de clou, & que les gérofles y sont péris, quoiqu'ils y croissent mieux qu'en aucun autre endroit.

La récolte y a été si abondante cette année, que si les habitans avoient autant voulu s'apliquer au travail que font ceux de Machiam, ils auroient, selon l'opinion de ceux qui ont connoissance de l'état de l'Isle, amassé plus de 300. bares de clou, au lieu qu'ils n'en ont pû livrer que 27. bares, & il n'y en aura pas moins sans doute à la récolte prochaine.

J'ai envoié quelques-uns de nos gens visiter les arbres de Bachian & de Labova, qui m'ont raporté qu'il n'y avoit jamais eu plus d'aparence d'une bonne récolte qu'il y en a presentement; mais que les Insulaires de Bachian ne prennent aucun soin des arbres; qu'en cueillant le fruit, ils rompent les branches pour l'avoir plus aisément; que néanmoins comme il y a quantité d'arbres, cela n'empêcheroit pas qu'il n'y eût aussi quantité de fruit, si l'on prenoit soin de le recueillir.

D'ailleurs le Roi incommode beaucoup ses Sujets, les ocupant, autant qu'il peut, à lui bâtir des maisons qui lui sont inutiles, & à lui construire des corcorres & d'autres petits bâtimens, qui ne servent qu'à son divertissement, sans avoir aucun égard à la saison de la récolte, pendant laquelle il faut qu'ils emploient leur tems à ces sortes de choses, tout de même que quand ils en ont le loisir.

Ce qu'il y a de plus fâcheux est que ceux qui vont cüeillir le clou, n'osent le porter à nôtre Commis qu'ils ne soient allez le presenter au Roi, qui le retient le plus souvent, & ne leur fait present que de quelque chétif morceau de toile, ne voulant pas établir un impôt fixe, afin d'en pouvoir ainsi user arbitrairement. Les habitans qui voient qu'il le porte lui-même au Commis, & qu'il en reçoit le prix, ne veulent pas se donner la peine de travailler, pour lui en faire avoir le profit, pendant qu'ils demeurent dans une misére extrême.

Ce qu'on a eu de clou cette année, a été aporté au comptoir à la dérobée ; mais quand le Roi le découvre il punit trés-rigoureusement ceux qui le font. Si dans le tems de la récolte le Commis va lui-même, ou envoie le prier de laisser aller ses Sujets faire cet ouvrage ; il se plaint qu'il n'a point de gens, qu'il n'est point servi, & il fait marcher des inspecteurs avec ceux à qui il donne permission, pour les empêcher de rien livrer à d'autres qu'à lui ; desorte qu'ils n'ont pas la même ardeur pour ce travail, qu'ils pourroient avoir, si le profit leur en revenoit. Ils s'en excusent, & aiment mieux aller chercher du sagu, ou pêcher ; ou s'ils y vont, ils n'y veulent travailler que deux ou trois jours.

Ainſi c'eſt ſur un faux prétexte que ce Roi, dans la lettre qu'il écrit au Général, demande le ſecours d'un ou de deux vaiſſeaux, pour enlever ſes ſujets qui ſe ſont retirez ailleurs, diſant que lorſqu'il les aura, il poura fournir plus de clou. Outre que ce n'eſt qu'un prétexte, & une illuſion qu'il veut faire comme je l'ai déja dit, il n'eſt nullement à propos de lui procurer plus de forces qu'il n'en a, puiſqu'il eſt dans de très-mauvaiſes diſpoſitions, qui augmenteront à meſure qu'il aura plus de pouvoir. On peut compter qu'il en uſera en toutes occaſions comme il fait préſentement au ſujet des Labovas.

Si l'on vouloit emploier du bien & des vaiſſeaux à peupler cette Iſle, à cauſe de ſa bonté, & des grands avantages qu'on en peut retirer, il faudroit que ce fuſſent des gens qui euſſent fait quelque ſéjour à Batavia, & qui y euſſent été bâtiſez, afin qu'ils euſſent pris quelque raport d'humeur & de conduire avec celle des gens de nôtre nation. Ils pourroient inſpirer leurs ſentimens à ceux de Bachian, & faire qu'ils ſe contiendroient ſous nôtre obéïſſance.

On pourroit d'abord leur donner le païs des Labovas, & les arbres qui y ſont à cultiver, puiſque par la conſpiration que leur Sengogie & eux ont faites, ils en peu-

vent être légitimement chassez & dépossedez. On pourroit leur imposer des tributs fixes, & faire par ce moien un établissement considérable. Mais il ne faut pas que ce soient des habitans des Moluques, ni des Isles voisines ainsi que quelques-uns le proposent, disant que s'il y avoit jour à conquérir Colonge & Langii, on pourroit en transporter les habitans à Bachian. Je répons qu'ils ne seroient propres ni pour Bachian, ni pour Amboine, & qu'ils ne pourroient l'être que pour Banda.

Les peuplades qu'on voudra faire dans ces deux autres Isles, doivent y être amenées de loin, & des païs des idolâtres, où les gens qui seroient tentez de déserter ne puissent retourner. Il faut que ces gens-là n'aient jamais eu de commerce ni de coresponsance avec les Maures, de peur qu'ils n'entrent dans leurs interêts, & qu'ils ne se liguent avec eux contre nous. Si l'on pouvoit faire à Bachian une colonie de 800. à 1000. hommes avec leurs familles, il est certain qu'on en tireroit autant & plus de clou par an, qu'on n'en tire de Machian & d'Amboine.

Le seul obstacle qui a empêché la Compagnie de joüir des avantages que promettent un si bon païs, est la fainéantise des habitans jointe à l'opression qu'ils soufrent de

la part de leur Roi. Mais les Maures, qui nous haïſſent naturellement, à cauſe de la Religion, ne feroient ni propres à les exciter au travail, pour nous complaire, ni à les tenir en bride ; & l'on peut d'autant moins atendre cela d'eux, que nous ne pouvons les y tenir eux-mêmes, puiſqu'ils ont le deſſus, & que nous ſommes contrains de les ménager.

Avec les profits qu'on feroit par le moien d'une peuplade telle que je l'ai marquée, elle ſerviroit encore à mettre l'Iſle de Bachian en ſûreté contre les Eſpagnols, qui ſont toûjours atentifs aux ocaſions d'y retourner, & d'y rétablir quelques familles Portugaiſes. Il ſeroit même à propos de commencer par la colonie de cette Iſle, avant que d'en envoier une à Amboine ; car la choſe y réüſſiroit facilement ſi l'on avoit aſſez de gens pour ſe faire craindre des habitans, qui ne feroient pas alors la moindre réſiſtance. Mais il y auroit de grandes difficultez & des riſques dans ce qu'on entreprendroit à Amboine.

Le peuple qu'on méneroit à Bachian y trouveroit aſſez largement dequoi ſubſiſter, quand même il monteroit à pluſieurs milliers d'hommes. C'eſt ce que les Eſpagnols conſidérent, en faiſant tous leurs efforts pour gagner le Roi, & pour intro-

duire un certain nombre de Portugais avec une grande suite d'esclaves qu'ils promettent d'y mener, & il est fort à craindre qu'ils ne le fassent à present que les Labovas se sont retirez dans les montagnes, proche du détroit de Patience, où ils entretiennent correspondance ensemble. Il y a même depuis long-tems quelques-uns des Labovas à Tidore & à Gammalamma, qui y sont demeurez avec les Portugais, & ont embrassé le Christianisme. C'est par leur moien que l'intelligence continuë.

Quand les habitans de Labova se déclarent contre nous, il n'y a pas plus de sureté pour nous dans leur païs, qu'il y en a pour les Espagnols dans celui de Maleïe; car ils peuvent facilement venir de nuit dans nôtre quartier, & voir ce qui s'y passe, sans que personne s'en aperçoive. Déja même il est arrivé qu'ils nous ont débauché 5. ou 6. esclaves & quelques Mardicres, qui ont deserté, & sont allez les joindre dans leur montagne, où ils leur aideront à faire des conspirations, & à causer de grands desordres. Ainsi il seroit à desirer qu'on pût se passer des Labovas, & les chasser d'autour du Fort, même de toute l'Isle, où ils nous rendront sans doute de grands déplaisirs, puisqu'ils n'ont pas voulu accepter le pardon que je leur

ai ofert, par l'avis du Sieur Gouverneur le Févre. Je crains même, que quand on ne le voudroit pas, on ne ſoit contraint d'agir contre eux, & de ſe rendre maîtres de leurs perſonnes, ou de les tuër dans l'action, ou de les chaſſer, ſi l'on veut être en ſûreté. C'eſt à quoi le Sieur Gouverneur ſe trouvera réduit.

Ils ſont à peu près au nombre de 40. hommes armez de boucliers, de ſabres, de fléches, d'arcs & de mouſquets, & en tout au nombre d'environ 120. perſonnes, femmes, enfans, eſclaves & Mardicres.

Le Fort de Barnevelt bâti par le Vice-amiral Hoen, eſt en bon état. Les munitions de guerre y ſont dans un lieu convenable. L'eau n'y eſt pas bonne; cependant en cas de beſoin on pourroit s'en ſervir. On va en prendre préſentement à la riviére, qui en eſt à une portée de petit canon. On n'y fait aucun autre commerce que celui du clou qu'on y achéte, avec un petit fonds d'argent & de toiles pour le paier. La loge du Commis eſt auprés du Fort, & l'on y laiſſe des marchandiſes autant qu'il en faut pour un mois. Le reſte eſt dans le Fort même, où il y a largement auſſi des munitions de bouche pour un an.

Il y a préſentement 46. perſonnes dans la place, quoi-qu'ordinairement il n'y en

ait que 30. Mais depuis la révolte des Labovas on a renforcé la garniſon, dont les gages montent par mois à 689. livres. Il y a encore des eſclaves dont ſept qui ſont mariez, ſont au ſervice de la Compagnie: il y a deux Bourgeois & environ 25. Chinois, avec 3. Mardicres libres, tous demeurans hors du Fort: ils s'entretiennent de leur pêche & du travail de leurs mains.

J'ai trouvé que le Commis n'a pas bien fait ſon devoir à tenir les Livres en bon ordre. Mais aprés avoir bien tout examiné j'ai vû que ce n'étoit que par pareſſe & par ignorance, & non manque de bonne volonté, ou de probité, & qu'il n'a point voulu frauder la Compagnie, ni faire rien tourner à ſon profit; au contraire il a ofert que s'il y a quelque choſe à dire, on le prenne ſur ſes gages. Cependant cela ne ſufit pas. Sa négligence eſt dangereuſe, & incompatible avec le commerce. A la fin il y auroit dans ce comptoir une confuſion à quoi on ne pourroit plus remédier.

Si j'avois eu avec moi quelque homme capable, je l'y aurois laiſſé. Tout ce que j'ai pû faire a été de fournir de bonnes inſtructions à celui qui y eſt, & de l'exhorter bien à les ſuivre, tant à l'égard des livres que des Labovas, & j'en ai donné copie au Sieur Gouverneur.

Le 6. de Juillet nous avons remis à la voile, & le 11. nôtre vaisseau nommé *l'Aigle* a moüillé l'ancre à Machian, où nous avons trouvé l'*Orange*, qui avoit chargé le clou qui étoit à Gnofficquia. Comme le tems nous a presſez nous y avons expédié promptement nos affaires. Dans cette Isle, qui a été conquise par l'Amiral Paul van Caerden, il y a trois Forts, savoir, Gnofficquia au Nord, Taffaso à l'Ouëst, & Tabilola du côté de l'Est.

Le premier est sur une éminence qui a 300. pas de hauteur, loin du rivage, & de difficile accès. Il n'est pas d'une grande étenduë, mais il est environné d'une muraille de massonnerie à chaux & à sable. Il commande la Négrerie des Maures qui en est proche, & que le canon peut battre aisément. Il y a des vivres pour faire subsister long-tems la garnison qui consiste dans un Lieutenant & 55. soldats.

Comme il n'est pas aisé d'y faire porter les marchandises à cause de la hauteur du lieu, le Gouverneur le Févre a fait faire une maison sur le bord du rivage pour y mettre celles qui ne sont que pour l'Isle, avec les vivres & les denrées. Cette maison est forte, bien apuiée & étançonnée au-dedans, & il y a 4. piéces de canon pour sa défense. Le premier Commis de l'Isle qui en commande les trois

Forts,

Forts, y fait sa résidence, avec tous ceux qui sont emploiez au négoce.

Elle est environnée d'une palissade, au-dedans de laquelle il y a des logemens pour 20. soldats qui y font la garde, & pour 33. Mardicres, tous au service de la Compagnie, & la plûpart mariez, dont on arme fort bien une corcorre, pour aller à Taffaso & à Tabillola, & qu'on emploie à toute sorte de travail, ainsi qu'on fait ceux de Maleïe. C'est-là qu'on fait les provisions pour les autres Forts, où on les envoie en tems & lieu. C'est-là aussi que se recüeille le meilleur clou de l'Isle. Le Sengogie de la Négrerie qui est sous le Fort, nous est bien plus affectionné que les autres : il a aussi plus de sujets, & est regardé comme le plus grand Seigneur de l'Isle, au-dedans & au-dehors. Le Roi de Ternate a épousé une des filles.

Il y a des vivres à Gnofficquia, pour plus d'un an, tant pour le Fort, que pour ceux de Taffaso & de Tabillola, & du ris pour plus de trois ans. Ce premier est capable de résister à tous les assauts passagers ; mais il ne pourroit soutenir un siége de quelque durée, parce qu'on lui peut couper l'eau, qu'il faut aller querir au bas, vers la maison qui est au bord de la mer, à une grande portée de mousquet. Il seroit bon d'y faire une citerne, qui pût con-

tenir de l'eau pour 2. ou 3. mois. Alors il n'y auroit plus rien à craindre.

Taffaſo eſt auſſi entouré de maſſonnerie : il eſt un peu plus grand que Gnofficquia, ſur une hauteur, ou petite montagne, à 170. pas du rivage. On n'y a point d'eau non plus : il la faut aller querir au bas. Mais il y a dans la deſcente un retranchement exprés pour aſſurer le paſſage au puits, & vers le rivage ; & il eſt muni de quatre piéces de canon, ſi-bien qu'il pourroit mieux ſoutenir un ſiége que Gnofficquia. Les habitans demeurent aux deux côtez du Fort, en raſe campagne, ſans compoſer de Négrerie, ou être à couvert par des retranchemens, chacun ſe logeant & bâtiſſant où il lui plaît. La garniſon conſiſte en ſoixante hommes, quatorze Mardicres qui reçoivent gages, & trois priſonniers ou eſclaves.

Tabillola eſt tout de même ſur une hauteur, à une grande portée de mouſquet du rivage. Il n'y a point d'eau : il la faut aller querir au bas, & paſſer des brouſſailles pour ſe rendre au puits ; deſorte que ſi l'on rompoit avec les Maures, qui ſont adroits à ſe ſervir de l'occaſion de ces paſſages, aucun de ceux qui ſeroient envoiez pour querir de l'eau, n'échaperoit de leurs mains. Ainſi bien loin de compter ſur un Fort où il faut être à la merci de ces gens-

là, je le regarde comme très-incommode & étant à charge. Ce seroit sur le rivage, auprés du puits, qu'il faudroit le transporter. Il tiendroit alors les habitans en respect, & nos gens y seroient en sûreté, aussi-bien que les effets de la Compagnie, qui sont dans une maison de paille, hors des bastions de Tabillola, exposez aux voleurs, ainsi qu'il parut deux ou trois jours avant mon départ.

Les Maures étoient allez de nuit creuser sous la maison, & avoient volé pour environ 200. réales de marchandises, quoi que l'Assistant y fasse sa résidence. Elle est tout proche du plus bas des bastions, toute garnie de planches en dedans. Nos gens l'achetérent des Anglois avant qu'ils en partissent. Il n'y réside pour le négoce qu'un Assistant, qui va se pourvoir au comptoir de Taffaso, où l'on peut aller à la rame dans une heure & demie. Il n'est occupé que par un Sergent & 19. Soldats de la garnison de Taffaso.

Cette Isle a environ sept lieuës de tour. Il y a une montagne ronde assez haute. Les habitans sont sous l'obéïssance du Roi de Ternate qui les charge beaucoup. Elle est fort peuplée ; car selon la recherche que j'en ai fait faire, il doit y avoir environ 2200. hommes capables de porter les armes, en y comptant les habitans de l'Isle

de Caïo, qui habitent à Tabillola, où ils furent transportez par le Capitaine Schot l'an 1609. parce qu'en nul autre lieu ils n'étoient à couvert des Espagnols & des Tidorois. On y a aussi transporté quelques habitans de Motir, qui y sont allez volontairement demeurer, depuis qu'on a rasé le Fort qui étoit dans leur Isle.

C'est, aprés Bachian, l'Isle la plus fertile en clou de toutes les Moluques. Elle peut aussi fournir assez de sagu pour ses propres habitans, & même pour en faire quelque part à ses voisins. Les habitans ne nous sont pas fort affectionnez, mais aussi ils n'ont pas tant d'éloignement pour nous qu'en ont la plûpart des autres Insulaires. Ils se réglent ordinairement sur les sentimens des Ternatois, avec qui ils ont beaucoup de liaison par-là conformité de Réligion, & par les mariages que ces deux peuples font ensemble, & que le Roi de Ternate avec son Conseil prennent beaucoup de soin de procurer, afin de les tenir toûjours atachez à ses interêts.

Ainsi quand les Ternatois sont en bonne intelligence avec nous, les Insulaires de Machian suivent leur exemple, & s'il arrive que ceux-là nous tournent le dos, ceux-ci nous font mille avanies & mille insultes. En particulier quand les Tidorois, nous

font quelque outrage, ou nous en veulent faire, ceux de Machian ne nous offrent point leur secours, ni ne nous en donnent point avis, & favorisent nos ennemis, afin qu'ils les favorisent aussi s'ils viennent à tomber entre les mains des Espagnols.

On voit par-là quel fonds on peut faire sur de pareils alliez, & si l'on doit espérer qu'ils feront la guerre à nos ennemis, ainsi qu'ils y sont engagez par les Traitez qu'ils ont faits.

C'est donc ainsi que les Ternatois en ont usé jusques au mois d'Avril dernier, que le Gougou, le Capitaine Laud & les Soisives, sachant qu'on atendoit nôtre Général, convinrent avec le Gouverneur de Maleïe de déclarer la Guerre aux Espagnols & aux Tidorois. Aprés cette résolution il fut publié à Machian une défense, au nom du Roi de Ternate, de plus soufrir qu'aucun Tidorois entrât dans l'Isle. Depuis ce tems-là nous avons tiré 197. bares de clou de cette Isle, & nous continuërons à recevoir ce qu'il y en aura, tant que durera nôtre bonne intelligence avec le Roi.

Sous le Fort de Gnofficquia est une petite Ville du même nom, qui a son Sengogie, & cinq bourgs ou villages sous sa jusdiction; la Ville & les villages étant peuplez d'environ 610. hommes. Il y a entre ce Fort & celui de Taffaso 5. autres

bourgs & villages auſſi ſous un Sengogie, peuplez d'environ 480. hommes: ſept bourgs ou villages, ſous deux ou trois Sengogies, entre Taffaſo & Tabillola, peuplez de 600. hommes; & quatre villages ſous deux Sengogies, entre Tabillola & Gnofficquia, peuplez de 300. hommes; faiſant en tout 1620. hommes en état de porter les armes. Mais ils n'arment que deux corcorres, parce que la plus grande partie de ces gens-là habitent dans les montagnes, & que les autres vont naviger ſur des bâtimens étrangers. Il y avoit la plus belle aparence du monde d'une groſſe récolte, qui auroit dû nous fournir plus de quatre à cinq cens bares de clou. On n'a pû découvrir pourquoi nous ne les avons pas euës.

J'ai trouvé tous les comptoirs en bon ordre, hormis celui d'un des Commis qui avoit plus porté en compte qu'il n'avoit fourni. Sur les plaintes qui m'en ont été faites j'ai éxaminé la choſe, & l'aiant trouvé coupable, je l'ai emmené à Maleïe, où il a été condamné par le Conſeil à une amende de 650. réales, & à reſtituër à ceux qu'il avoit fraudez.

J'ai été de retour à Maleïe le 26. de Juillet, & j'y ai apris que le Roi de Ternate étoit mort le 16. de Juin, & qu'on en avoit proclamé un autre en ſa Place,

à l'insçu du Gouverneur, qui en étoit fort mécontent. C'étoit le Sengogie de Machian, de Sabouge & de Comenorre, qui étoit frere du Gougou & du Capitaine Laud, & qui avoit été 23. ans prisonnier aux Manilles. Il se nommoit Kitchiel Hamsia ; mais les Espagnols lui avoient donné le nom de Don Pedro da Cunkia. Il n'y avoit pas plus de quatre mois qu'il étoit revenu des Manilles, d'où les Espagnols l'avoient ramené à Gammalamma, & renvoié à Maleïe.

Depuis son retour il avoit tenu plusieurs conseils, & fait des assemblées secrétes en faveur des Espagnols. Il s'en étoit entre-autres fait une à Tacomi, où Kitchiel Ali avoit assisté ; mais nous ne pûmes découvrir quelles résolutions y avoient été prises, quoi-que nous eussions donné nos Mardicres pour Gardes à Kitchiel Ali, comme pour lui faire honneur, afin qu'ils pussent entendre une partie des choses qui se diroient, & nous les raporter. Mais on fit ensorte qu'ils n'entendirent point les délibérations, parce que, selon toutes les aparences, Hamsia, qui avoit été la nuit précédente au Fort de Gammalamma, en avoit raporté les résolutions toutes concertées.

On croit pourtant que les Ternatois ont résolu de faire délivrer leur vieux

Roi, qui eſt encore priſonnier aux Manilles ; ce que les Eſpagnols ne feront nullement, à moins que les autres ne s'engagent à nous déclarer la Guerre, & à leur aider à nous chaſſer des Moluques, car les Tertanois avoüent aſſez qu'il ſe fait de pareilles propoſitions dans leurs aſſemblées, & ils diſent qu'ils ne les écoutent que dans la vûë de procurer la liberté à leur Roi, & que dès qu'ils y ſeront parvenus ils tourneront le dos aux Eſpagnols, & leur feront la Guerre à eux-mêmes.

Ces délibérations ſe faiſoient déja pendant que le feu Roi vivoit encore, & il avoit été réſolu de donner une corcorre à Hamſia, pour aller aux Manilles, en faire part au Gouverneur, & pour diſpoſer avec lui toutes choſes, afin de parvenir à l'éxécution des réſolutions qui avoient été priſes à Tacomi. Mais Hamſia qui vit que le Roi étoit malade, qu'il n'y avoit pas d'aparence qu'il pût vivre encore longtems, & que comme il étoit un des plus proches héritiers, il pourroit bien obtenir ſa place, ne crût pas devoir ſe hâter de retourner à Gammalamma. Il demeura auprés du Roi, & fut reconnu aprés ſa mort.

On l'avoit aſſez bien traité dans ſa priſon aux Manilles : il y avoit été bâtiſé ; &

l'on ne peut atendre de sa part que de très-fâcheux changemens, sur tout dans l'état où sont les choses, & vû la paix qui est entre les Ternatois & les Tidorois. Enfin tout est à craindre, & nos gens sont presentement dans un grand péril.

Cependant ce nouveau Roi nous a raporté qu'avant son départ, c'est-à-dire, il y a sept mois, on avoit envoié des Manilles à Piscadore, deux galéres pleines de monde, qui en étoient déja de retour lorsqu'il partit, aiant eu cinquante hommes de tuez, ou de blessez; mais qu'il ne sávoit si c'étoit contre nos gens qu'elles s'étoient battuës, ou contre les habitans: que le Gouverneur Général des Manilles avoit fait équiper cinq navires, deux pataches, deux galéres, & plusieurs petits bâtimens, pour retourner, au commencement de la mousson du Sud, à Piscadore, & s'y joindre aux forces de Macau, & aux petits bâtimens du lieu même, afin d'aller à Taïovan, dans le dessein de s'y emparer du Fort que nous y avons: qu'il avoit résolu que quand il y seroit, il feroit passer ses deux galéres & ses petits bâtimens, à la faveur du flot, au-delà du Fort, & jusques dans le Port, où ils seroient à couvert du canon de la place: que cette armade avoit été d'abord destinée pour les Moluques; mais que comme les gal-

res étoient revenuës fort incommodées du combat : ce qui avoit fait croire que le succès ne leur en avoit pas été favorable, le Gouverneur avoit résolu de faire premiérement l'expédition de Piscadore, dont il estimeroit la prise trois fois plus que celle des Moluques : qu'aprés cette expédition il devoit venir aux Moluques, & y amener le vieux Roi de Ternate, pour être maître de sa faction.

Ce retour du vieux Roi, que le nouveau craint, est ce qui l'a porté à nous venir ainsi rechercher, & à nous avoüer toutes ces choses, nous priant d'en écrire au Sieur Gouverneur Général à Batavia, & de lui demander des forces pour le maintenir, & nous avec lui. Il dit encore qu'ils prétendent établir un Roi dans une place à part, & séparée des autres, vers lequel les Ternatois puissent se réfugier, si nous ne pouvons être chassez de leur Isle ; afin que par ce moien, les Insulaires puissent se soustraire à nôtre pouvoir quand il leur plaira, & que ces deux Rois partagent du moins les habitans de l'Isle.

Les Espagnols ont trois Forts à Ternate, savoir Gammalamma, Dongiel, & Callematte : deux à Tidore, nommez Taboula & Romi. Pour la garde de ces Forts, ils ont deux galéres, dont chacune est armée de sept piéces de canon, & de 23.

Blancs : mais ils n'ont d'esclaves que pour en naviger une seule. Ils se fortifient par tout ; ils augmentent leurs garnisons, & forment de grands projets pour nous chasser. C'est à nous d'y prendre garde, & de renforcer aussi les nôtres.

On ne sauroit tenir en bride les Insulaires de Ternate & de Machian, jusqu'à les empêcher de livrer leur clou aux ennemis, qu'on n'ait le pouvoir & l'autorité de les punir. Les frais qu'on feroit, pour se mettre en cet état, seroient, à mon avis, très-bien récompensez. Sans cela il faut compter qu'ils sont déja les maîtres, & qu'ils se regardent comme tels dans leurs assemblées, tâchant néanmoins de nous amuser de paroles, & croiant qu'ils ont droit d'en user ainsi. Il n'y a pas moien de travailler à cet ouvrage avec le peu de gens qui est presentement aux Moluques, n'y aiant pas plus de 442. Blancs, qui ont de paie par mois 6191. livres, 12. sols.

Pour la sûreté de ces garnisons on leur a laissé *l'Aigle*, qui porte 32. piéces de canon, six pierriers, 16. barils de poudre, & 70. hommes, dont pourtant on en tirera 30. pour distribuër à Maleïe & à Machian. Ce navire est en mauvais état & fait eau. Lorsque nous étions à Bachian il y falloit pomper plus de 6000.

bâtonnées toutes les 24. heures. Pendant qu'on étoit devant Talucco, on boucha les voies d'eau, mais il s'y en fait de nouvelles à tout moment; desorte que si on ne lui donne bien-tôt un doublage, on sera contraint de le dégarder, & de le haler sur le sec, parce qu'il ne sera plus capable de transporter le clou à Batavia.

Toutes les Places, ou comptoirs, sont pourvûës de Maîtres d'Ecole, qui y font tous les jours la priére. Il y a un Proposant venu nouvellement à bord de l'*Orange*, qui explique tous les Dimanches l'Evangile à Maleïe, & s'en aquitte fort bien. Les soldats & quelques autres s'y trouvent, avec 30. ou 40. femmes tant Hollandoises que Mardicres; mais les maris Mardicres n'y assistent point. Il y a aussi un Maître d'Ecole qui leur lit une fois la semaine des priéres en Malais.

L'Ecole y est fort peu fréquentée: il n'y va que 5. ou 6. ou jusqu'à dix jeunes écoliers. Lorsque j'y arrivai elle étoit fermée. Quand j'en partis il y alloit dix enfans, parce qu'on en avoit fait venir quelques-uns de Machian. On n'en doit pas atendre beaucoup de fruit, puisqu'il n'y va que des enfans des Mardicres, qui sont un peuple ramassé, dont la plûpart sont transfuges venus de chez les Espagnols, & qui dès qu'ils ne sont pas con-

tens, desertent avec autant de legéreté qu'ils ont peut-être fait la premiére fois en venant à nous; d'autant plus qu'ils ne possédent ni terre ni rien qui les atache. Il n'en est pas de même à Amboine, aussi ne desertent-ils pas si legérement.

Il n'y a point d'Ecole à Machian, n'y aiant que 3. ou 4. enfans pour y aller. Mais on fait des priéres deux fois le jour à Gnofficquia & à Taffaso, & le Dimanche une prédication, où l'on assiste avec une dévotion édifiante. Aprés l'action, on fait des priéres en Malais pour les femmes. Les Mardicres ne vont point à l'Eglise: ils disent qu'aprés avoir travaillé toute la semaine pour leurs Maîtres, il faut qu'ils aillent le Dimanche chercher dequoi leur aider à vivre. C'est une défaite: ils n'ont aucune bonne intention pour s'y trouver, & aussi n'entendent-ils guéres la langue Maleïe.

Avant que personne sorte du Fort de Bachian, on y fait les priéres. Le Dimanche on y lit un Sermon, où il ne se trouve presque que des Hollandois. Il y a une belle Eglise, mais on n'y fait pas le service le Dimanche, parce qu'on a découvert une conspiration des Labovas, qui devoient aller surprendre ceux qui seroient dedans, & les massacrer tous. C'est par cette raison que les priéres & le service se font presentement dans le Fort.

Il y a un Maître d'Ecole, qui depuis la desertion des Labovas n'a que 4. ou 5. enfans à instruire. Ainsi l'on ne doit pas compter sur le succès des Ecoles aux Moluques. C'est pourquoi le Gouverneur a résolu de renvoier les Maîtres pour en épargner les frais.

Voilà l'état où j'ai trouvé les Moluques. Fait à bord de l'Orange le 15. de Septembre 1627.

Il est à propos d'entretenir correspondance avec les Sengogies de Gammacanaxo & de Sabona, & avec le Roi d'Iloda, qui nous sont tous affectionnez, particuliérement ceux de Gammacanaxo, parce qu'ils sont ennemis jurez des Espagnols & des Tidorois, infectant sans cesse les côtes de ces derniers, entre lesquels & les Ternatois, ils ont souvent empêché la paix. Il faut aussi vivre en bonne intelligence avec les Rois de Sarangani, de Mindano, de Boaio & de Solocque.

Il faut empêcher, à quelque prix que ce soit, que le Roi de Bachian ne se rende plus puissant. Il est trop remuant & trop fier, & ses gens sont trop mutins.

RATIFICATION

Du Traité ci-devant conclu entre L. H. P. & la Compagnie des Indes Orientales d'une part, & le Roi de Ternate d'autre part, faite par l'Amiral François Wittert ausdits noms de L. H. P. & de la Compagnie, & par ledit Roi de Ternate.

QUE les Articles arrêtez & signez au mois de Mai 1607. entre l'Amiral Corneille Metelief le jeune & S. M. le Roi de Ternate, seront éxécutez de part & d'autre, selon leur forme & teneur ce qui se fera de la part des Hollandois & Zélandois, & de celle du Roi en la maniére qui suit.

L'Amiral promet d'assister les Ternatois de tout son pouvoir; de leur aider à recouvrer les terres que leurs ennemis ont prises sur eux, & celles dont les habitans se sont révoltez pour se mettre sous la domination des Castillans & des Portugais. A cet effet, l'Amiral menera sa flote aux Manilles, ou Isles Philippines, pour insulter les ennemis, & empêcher qu'ils n'envoient des vaisseaux & des vivres aux Moluques.

Ensuite il doit revenir à Ternate, sans

relâcher en aucun autre lieu, ni faire aucune autre entrepriſe que celle des Manilles, au moins ſi le tems & les vents le permettent. Cependant il envoiera quelques corcorres, qui ſont des yachts des Indes, à Amboine, avec des lettres d'avis, & à Banda, pour ſavoir ſi la flote y eſt arivée, afin d'aſſembler ici toutes ſes forces; & il ne pourra partir des Indes pour s'en retourner, qu'il ne ſoit venu un autre Amiral avec commiſſion pour tenir ſa place.

Au cas que la paix ſe faſſe entre les Hollandois, & les Caſtillans & Portugais, ou qu'il y ait quelque ſuſpenſion d'armes entre eux, on y comprendra les Ternatois & leurs alliez, ſavoir Machian, Motir, Xula, Cambelle, Lohou, Bouro, Manippe, Célébes, Minſau, Taffeura, Pangaſer, Sanger, Manide, More, Lolodin, Camnecanor, Sabouge, Gilolo, & les autres Iſles & nations qui relevent du Roi de Ternate.

L'Amiral promet que lorſqu'il ſera de retour en Hollande, il recommandera fortement les affaires de Ternate à la Compagnie, & qu'il l'exhortera à équiper une flote exprès, pour chaſſer les Caſtillans de cette Iſle.

Sur quoi Nous, Roi de Ternate, donnons pouvoir & autorité à ceux des Provinces-Unies, Sujets des Etats Généraux, de

nous protéger, défendre & servir de rempart, & si les Sieurs Directeurs de la Compagnie, nous envoient du secours pour nous défendre, nous leur jurons & promettons de n'abandonner jamais les interêts des Provinces-Unies.

Nous promettons de restituër tous les frais qu'il conviendra faire pour cet effet, du moins autant qu'il sera en nôtre pouvoir : & cependant nous leur mettons entre les mains, & donnons en nantissement, jusques au jour qu'on pourra faire le compte, & fixer les sommes à quoi lesdits frais monteront, tous les tributs & impôts que nous levons ordinairement, tant sur nos Sujets que sur les étrangers, afin que ce qui en proviendra soit retenu par eux en déduction, & pour eux ils demeuréront francs de tous droits.

Nous promettons d'assembler promptement tous nos Sujets, tant ceux qui sont dans cette Isle, que ceux qui sont encore dispersez en d'autres lieux, & chez les étrangers, & qui conservent les sentimens de soumissions qu'ils doivent avoir pour Nous, afin de joindre ces forces à celles des Hollandois pour chasser les Espagnols, & en cas qu'on n'y puisse réüssir, nous requérons de nouveaux secours.

Nous renonçons à trafiquer de nôtre clou de gérofle avec aucune autre nation, &

nous nous engageons à n'en vendre qu'aux Commis de nosdits Alliez, afin que leur nom & leur réputation puissent s'accroître dans nôtre païs, & le prix dont Nous & le Sieur Amiral conviendrons ensemble sera fixe, & nos Sujets seront obligez de s'y tenir.

Afin qu'il y ait une parfaite intelligence entre nous, nosdits Alliez ne feront aucune exécution de justice sur les Ternatois, qu'ils n'en aient donné avis & connoissance à nôtre Conseil. Tout de même, s'il y a quelqu'un des Alliez qui s'échape dans sa conduite à nôtre égard, les Ternatois ne pourront exercer justice contre lui, qu'ils n'en aient donné avis & connoissance au Conseil de sa nation. On ne fera de part ni d'autre de risées ni de disputes sur le fait de la Réligion.

Si quelques étrangers veulent se joindre aux Ternatois, & embrasser la croiance des Maures, ils seront obligez de les livrer entre les mains de leursdits Alliez. De même les Ternatois qui voudroient se faire Chrétiens, seront rendus aux gens de leur nation.

Nous, Roi de Ternate promettons aussi, qu'à la premiere mousson, nous envoierons une ou plusieurs corcorres à Lohou & à Cambelle, avec un Commandant, au nom & de la part des Etats Généraux &

de la Compagnie, & en nôtre nom, pour faire entretenir par les habitans l'alliance perpétuelle faite entre lesdits Alliez & nous; auquel effet nous autoriserons des personnes capables, & leur donnerons plein pouvoir, pour faire exécuter le tout, & tenir nos Sujets dans la soumission requise: Et de leur côté le Sieur Amiral & son Conseil, commettront Adrien Corsz, ou tel autre qu'ils jugeront à propos, qui fera construire des Forts, s'il le trouve expédient, à Lohou, ou à Cambelle, pour résister à nos ennemis, ou aux leurs.

Les Sujets des Seigneurs Etats Généraux, & les nôtres, ensemble nos Alliez, amis & vassaux, seront tenus & engagez, & nous les y engageons par ces Presentes, à entretenir le Traité perpétuel d'amitié, fréquentation, trafic & commerce; & en conséquence lesdits Seigneurs Etats nos Alliez & leurs Sujets traiteront les nôtres favorablement, nous prêteront secours dans tous nos besoins, autant qu'il sera possible, contre tous & chacun de nos ennemis, de même que de nôtre part nous leur en donneront contre ceux qui, en quelque maniére que ce fut, voudroient les offenser, les insulter, ou leur faire tort. Ausquelles fins lesdits Seigneurs Etats, & Compagnie, & leurs Oficiers & Sujets, & Nous dit Roi de Ternate, avec

nos vaſſaux, amis & Alliez, demeurerons enſemble dans une parfaite union, obligez & tenus de nous protéger & défendre mutuellement, ainſi qu'il eſt porté ci-deſſus, ſous l'obligation de nôtre foi & paroles telles que nous les devons garder & obſerver envers Dieu & envers nos prochains.

Fait dans la Ville de Maleïe, ou Fort d'Orange, dans l'Iſle de Ternate, aux Molnques, le mois de Juillet 1609.

ACORD

Fait entre les Hollandois & le Capitaine Hitto, ou Hitou, pour le quartier de Hitto & les autres quartiers voiſins.

COmme les Sujets de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, & entr'autres l'Amiral Etienne van der Hagen & le Conſeil de ſa Flote, nous ont tirez, par la grace de Dieu, de l'opreſſion où nous étions ſous les Portugais, ſavoir Nous Capitaine Hitto & tous les Chefs & habitans de Hitto, & des Villes & Places voiſines, à qui elles ont été reſtituées, par ordre de L. H. P. pour nous en laiſſer joüir paiſiblement & de tout nôtre païs, ainſi que nous faiſons preſentement: A ces cauſes, & pour reconnoître

un tel bien-fait, nousdit Capitaine Hitto, & Chefs de Hitto & des lieux voisins, promettons & jurons ausdits Seigneurs Etats Généraux, à S. Ex. le Comte Maurice Gouverneur des Provinces-Unies, & au Gouverneur du Fort d'Amboine, de leur être fidelles tant que nous vivrons, aux termes & conditions suivantes.

1. Nous tousdits Chefs jurons ensemble d'assister le Gouverneur d'Amboine & de le faire assister contre tous ses ennemis & les nôtres, qui voudroient atenter quelque chose contre lui & contre le Fort, soit par terre ou par mer. Nous jurons aussi que nous ne vendrons point de clou à qui que ce soit, qu'aux Hollandois nos Alliez, & du consentement du Gouverneur.

2. Chacun demeurera dans sa croïance, ainsi qu'elle lui a été inspirée de Dieu, ou qu'il croit être sauvé par elle; si-bien qu'on ne s'inquiétera point les uns les autres au sujet de la Religion.

3. S'il arrive que quelques-uns des gens de nosdits Alliez desertent le Fort, & se retirent à Hitto, ou dans les autres quartiers, nous promettons de les rendre toutefois & quantes que nous en serons requis par le Sr Gouverneur. Tout de même ceux qui deserteront Hitto, pour s'enfuïr au Fort, seront rendus aux Chefs de leurs quartiers.

4. S'il arrive que quelques-uns des Alliés

faſſent tort & injure aux habitans, ou commettent quelque inſolence dans leurs maiſons, le Sieur Gouverneur ſera obligé d'en faire le châtiment, & juſques-là les habitans ne ſeront point obligez de porter le clou au Fort.

5. Si le Sr Gouverneur mande les habitans pour travailler à quelques ouvrages, ceux d'Oliſiva ſeront tenus d'aider à ceux d'Olilima. Il en ſera de même de ces derniers à l'égard de ceux d'Oliſiva.

Sous ces promeſſes & ſermens, Nous Gouverneur pour L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, & S. Ex. le Comte Maurice, promettons au Capitaine Hitto, & à tous les Chefs & Sujets de ces quartiers, de leur donner ſecours, ainſi que nous ferions à ceux de nôtre propre nation, contre tous ennemis qui voudroient les inſulter, ou faire invaſion dans leurs païs.

Ce même Accord a été encore renouvellé par le même Capitaine Hitto, & par les Orancaies, aprouvé & ſigné en préſence du Sr Gouverneur Fréderic Houtman, au Fort d'Amboine le 10. de la Lune Joumadil Owal, l'an de Mahomet 1019. & l'an de Chriſt 1609. le 9. du mois d'Août.

Nous Sujets & Habitans de Lohou, Leſidi & Cambelle, & nous tous les Oli-

limes & Olisives qui y faisons nôtre demeure, faisons avec Orangcaïa Basi la révérence à V. Majesté, & prions Dieu qu'il lui acorde une longue vie.

Le sujet pour lequel Basi & nous vos Sujets faisons la révérence à V. M. est pour l'informer que Hoen Vice-amiral Hollandois, & Houtman Gouverneur du Fort d'Amboine, nous ont mandez au Fort, où aiant comparu, le Vice-amiral & le Gouverneur nous ont requis de renouveller l'ancien accord qui a été fait entre les Hollandois & nous les Sujets de V. M. Nous avons répondu que nous ne le pouvions faire à cause de la déférence que nous sommes obligez d'avoir pour V. M. n'étant pas convenable que les Sujets s'avancent plus que leurs Maîtres.

Néanmoins pressez par leurs sollicitations, nous tous les Sujets de V. M. faisons la révérence à la poussiére de ses pieds, & nous soumettons en toutes choses, & promettons d'exécuter entierement le Traité fait entre V. M. & les Seigneurs Etats Généraux des P. V. & S. Excellence, ou que V. M. fera.

Ecrit au Fort d'Amboine le Lundi 24. de la cinquiéme Lune Joumadil Owal, l'an de Mahomet 1019. & le 21. d'Août, l'an de Christ 1609. Signé, Yman van Lohou.

TRAITE'

D'Alliance entre les Orancaies de Lohou; Cambelle & Lesidi, l'Orancaie Basi, l'Orancaie Hitto, d'une part, & Simon Hoen, Vice-amiral Hollandois, & Fréderic Houtman Gouverneur d'Amboine, d'autre part.

1. LEs Chrétiens feront profession de leur Réligion, & les Mahométans de la leur, sans s'inquiéter les uns les autres sur ce point.

2. Ceux qui sont sous la Jurisdiction du Fort d'Amboine y demeureront, & ceux qui se trouvent sous la Jurisdiction de Hitto y demeureront aussi. La même chose sera obsérvée à l'égard de ceux qui sont sous la Jurisdiction de Lohou. Ceux qui sont sous Lediſi & Cambelle obéïront. Si quelqu'un refuse de reconnoître ses Chefs, & passe ou sous la Jurisdiction des Hollandois, ou sous celle de Hitto, ou de Lohou, ou de Cambelle ou de Lesidi, il sera renvoié devant ses Chefs pour y être jugé.

3. Les Hollandois ne pourront bâtir aucun Fort ni Château sur nos terres, sans nôtre consentement, pendant que nous serons en alliance.

4. Si

4. Si quelqu'un des habitans d'une de nos quatre Villes deserte, passe dans la jurisdiction du Gouverneur, il le fera mettre aux fers, & nous le renvoiera, afin qu'il n'y retourne plus. Et si quelqu'un voulant se soustraire à la jurisdiction du Gouverneur, vient dans une de nos 4. Villes, sans son consentement, nous le lui rendrons.

5. Tout le clou sera livré à nosdits Alliez, quoi-que nous n'en fixions pas le prix; mais nous suivrons celui qui sera fixé par nôtre Roi, Sa Majesté de Ternate.

6. Si nosdits Alliez sont obligez d'entrer en Guerre contre ceux de Banda & de Céram, nous ne serons pas obligez de nous y engager avec eux. Signé le Mécredi 25. de la Lune Jourmadil Owal, l'an de Mahomet 1019. & l'an de Christ 1609. le 26. d'Août.

Lettre du Roi de Ternate aux habitans de Lobou, Cambelle, Lesidi, & des places voisines, en date du mois de Novembre 1609.

J'Ai reçû vos lettres par le Sr Vice-amiral Hoen, & j'y ai vû que vous êtes entrez en alliance avec ledit Sr Vice-amiral & le Gouverneur d'Amboine, au nom des Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, & de Son Excellence; ce

qui m'eſt fort agréable. De mon côté j'ai auſſi traité ici une nouvelle alliance avec le Sieur Amiral François Witter en la même qualité, que vous prendrez ſoin d'éxécuter, ſçavoir : Que nous vivrons réciproquement, à perpétuité, en paix les uns avec les autres : qu'il ne ſera livré de clou qu'à noſdits Alliez, qui le paieront à 50. réales la bare, que nous nous aſſiſterons mutuellement contre les Eſpagnols & contre les Portugais nos ennemis communs, s'ils veulent atenter quelque choſe contre nous, ſans nous abandonner en aucune occaſion.

Lettre du Sieur Gouverneur Général Pierre Both au Roi de Tidore, écrite en langue de Ternate, le 8. de Mai 1612.

PUiſſant Roi, Dieu veüille rendre V. M. heureuſe ſur la Terre, & bénir ſon gouvernement. La lettre que vous avez écrite à nôtre frére le Roi de Ternate, laquelle contient un projet pour établir la paix entre les Tidorois & les Ternatois, nous a été communiquée. Nous y avons vû ce que V. M. dit avec raiſon, que jamais la paix ne ſera ferme & durable entre les deux nations, à moins que les Hollandois & les Eſpagnols n'y entrent, & qu'il n'y ait auſſi paix entre eux ; ce qui

ſeroit le ſeul moien d'arrêter une effuſion de ſang qui dure depuis trop long-tems. C'eſt ce qui nous donne occaſion d'informer V. M. de tout ce qui a été réſolu dans nôtre païs ſur ce ſujet, & enſuite ici éxécuté par nous, afin que V. M. puiſſe connoître que ce n'eſt pas par nôtre faute que la Guerre dure encore, au grand préjudice de vôtre nation & de la nôtre.

Aprés une cruelle Guerre, qui avoit continué pendant plus de 40. ans entre les Eſpagnols & nous, aiant enfin obtenu le rétabliſſement de nôtre liberté tant à l'égard de nos priviléges que de nôtre Religion, il y a eu auſſi une Tréve concluë & publiée depuis quelques années entre eux & nous, qui comprend nos Amis & Alliez de part & d'autre, ainſi que V. M. le verra dans une lettre de nôtre Prince, qu'elle recevra avec celle-ci.

Elle y verra encore que la même Tréve doit avoir lieu & être obſervée entre eux & nous, & nos Amis & Alliez reſpectifs, ici dans les Indes Orientales, un an aprés que la publication en aura été faite dans nôtre païs. De nôtre côté nous nous ſommes mis en devoir de nous conformer entiérement à cet article. Car on a envoié ici exprés, par l'Eſpagne, un Député de Hollande, pour nous en avertir, ſous la condition qu'il en informeroit auſſi

les Espagnols ; c'est ce que je fis faire à mon arrivée par un Capitaine qui leur en alla donner avis & pleine connoissance en mon nom, leur offrant de nôtre part d'éxécuter les articles de la Tréve, les requérant de les éxécuter aussi, & protestant en même tems qu'en cas qu'ils en fissent refus, nous ne serions pas coupables de tous les maux qui pourroient s'en ensuivre.

Cependant ni Don Juan de Silva, ni les autres Officiers du Roi, n'ont tenu compte de cette déclaration, ni ne se sont point abstreints à l'éxécution de ce Traité. Leur prétexte a été qu'ils n'avoient point reçû d'ordre de leur Roi de l'éxécuter. Ainsi la continuation de la Guerre tombe absolument ou sur le Roi, ou sur ses Sujets, soit que dans les tems requis il ne soit point venu d'ordre à ceux-ci d'entretenir les clauses de la Tréve, soit que ces ordres aient été retractez, ou suspendus, ou que les Commandans qui sont dans les Indes, empêchent qu'ils n'aient leur effet.

Quoi-qu'il en soit, nous savons avec certitude, qu'il y a déja plus de deux ans, c'est-à-dire avant le départ de Don Juan de Silva des Manilles, que la Tréve leur étoit connuë, & que les avis en avoient été aportez ici aux Moluques, par

Don Jéronimo. Nous avons aussi apris par les Portugais qui sont tombez entre nos mains à Banda & à Amboine, qu'elle avoit été publiée, par ordre du Roi d'Espagne à Goa & à Malacca. D'où il paroît qu'ils ne veulent pas aujourd'hui s'y soumettre à cause des grands avantages qu'ils ont remportez, & du butin qu'ils ont fait sur l'Amiral François Wittert, depuis le tems que la Tréve a dû être observée, parce qu'ils seroient obligez de restituër ce butin, de rendre ce qu'ils ont usurpé sur les côtes de Sabouge & de Gilolo, & tous les prisonniers entre lesquels sont le vieux Roi de Ternate, & l'Amiral Paul van Caerden.

Mais quoi-que pour exécuter les ordres de Nosseigneurs les Etats & de nôtre Prince, nous aions recherché tous les moiens imaginables d'entretenir la Tréve, & de prévenir l'effusion du sang, ce n'est pas que nous manquions de moiens pour nous dédomager par la force ouverte, même au quadruple, des torts qu'on nous a faits, & des pertes qu'on nous a fait frauduleusement souffrir. Aussi avons-nous résolu de le faire en tems & lieu, sur tous les Sujets du Roi d'Espagne, & leurs Adhérans.

Il seroit à souhaiter que le desir insatiable que cette nation a de dominer sur les

corps & sur les ames, & que les pratiques & les terribles moiens qu'elle emploie pour cet effet, fussent connus à V. M. comme ils nous le sont. Vôtre Majesté ne serviroit pas de pont aux Espagnols, pour passer à l'établissement de leur tirannie & de leur sanguinaire empire, ainsi qu'elle fait au grand regret de tous les autres peuples des Moluques. Elle comprendroit bien que toute la récompense qu'elle doit espérer de tant de fidelles services qu'elle leur rend, sera de se voir elle-même un jour l'objet de leur persécution & de leur cruauté, qui sont allées jusqu'à détruire dans nôtre païs plus de 40000, personnes par les mains des Boureaux, jusqu'à faire périr par l'épée, ou dans les mines, aux Indes Occidentales, des millions de gens, dont le sang, aussi-bien que le nôtre, crie continuellement vengeance à Dieu.

Il seroit trop long de raporter à V. M. les exemples particuliers de ces barbaries. Je ne lui en alléguerai que deux, qui pourront servir de matiére à ses réflexions dans l'occasion présente, puisque les choses se sont passées dans ces païs.

Les Portugais, dans la premiére conquête qu'ils firent de Malacca, aiant reçû de grands services de Ninache, Tuan, dont la fidélité pour eux étoit au-dessus de tou-

te récompense, n'en eût point d'autre que celle d'être destitué de sa charge de Sabandar, qu'il avoit exercée à Malacca, toute sa vie, avec beaucoup d'honneur. Cet affront l'aiant mis au desespoir, il fit dresser un échafaut, & un bûcher dessus, où il se jetta & se brûla tout vif, à la vuë du peuple, disant qu'il aimoit mieux finir avec honneur le peu de jours que son grand âge lui permettoit d'espérer, que de vivre acablé d'infâmie, & d'être exposé à tout moment à une mort ignominieuse, pour la fidélité qu'il avoit témoignée à des ingrats.

Abdalla Roi de Campar, aiant abandonné ses femmes, ses parens, ses sujets, son Roiaume, en faveur des Portugais, perdit publiquement la tête sur un échafaut, à Malacca, par les mains d'un infâme Bourreau.

Il n'est pas besoin de representer ici de quelle maniére ils ont traité un des prédécesseurs du Roi de Ternate. La mémoire en est trop récente, la plaie saigne encore, & toute le monde en a vû ruisseler le sang, quelques soins qu'ils aient pris de le cacher. En un mot, on sait qu'ils font profession de massacrer les Princes & les Rois. Ils ont assassiné l'illustre Pere de nôtre Prince. Deux Rois de France ont péri par les mains de deux assassins qu'ils avoient

apoſtez. Ils en ont envoié pluſieurs pour tuër nôtre Prince, une Reine d'Angleterre, & le Roi qui y regne aujourd'hui. Ils ont dans leur Réligion des gens qu'on nomme des Caſuiſtes, dont la plûpart ſont Jéſuites, qui les abſolvent de tout ce qu'ils font, & ils regardent l'abſolution, ou plûtôt la permiſſion que ces gens-là leur donnent de commettre tout ce qu'il leur plaît, comme quelque choſe de réel, qui les garantira de la malédiction de Dieu.

Je finis en faiſant bien des vœux au Ciel à ce qu'il ouvre les yeux de V. M. afin qu'éclairée ſur les tiranniques deſſeins des Eſpagnols, elle puiſſe ſe délivrer de leur joug, & rendre la liberté à ſon païs. Pour cet effet, j'offre à V. M. la puiſſance & les armes de mes Maîtres les Seigneurs Etats Généraux, & du Prince Maurice, ne doutant pas que la domination Eſpagnole ne vous ſoit auſſi inſuportable qu'elle nous l'a été, &c.

RENOUVELLEMENT

Et confirmation de tous les Traitez d'Alliance, faits entre le Roi de Ternate aux Moluques, & ses Sujets, dans le païs d'Amboine d'une part, & la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales de l'autre; avec une nouvelle assurance de l'éxécution desdits Traitez, &c. suivant les résolutions respectivement prises dans quatre Assemblées générales tenuës à Hittou les 12. 14. 15. & 18. de Juin 1638. sous l'autorité d'Antoine van Diemen Gouverneur Général dans les Indes pour la Compagnie, assisté d'Antoine Caen & de Jean Ottens Conseillers extraordinaires aux Indes.

LE Gouverneur Général & les Conseillers des Indes de la part de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & de S. A. Fréderic-Henri, par la grace de Dieu, Prince d'Orange, Comte de Nassau, &c. ensemble des Sieurs Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, aiant apris & vû de tems en tems, avec beaucoup de déplaisir, quel cours les affaires prenoient, & les troubles qui s'étoient élevez dans ce païs d'Amboine, sur tout par le moien des Sujets du Roi de Ternate, à cause de leurs infidélitez, vendant & livrant

leur clou à des Négocians étrangers qui viennent ici tous les ans, bien armez & en grand nombre, des Isles de Macassar, de Java, & d'autres lieux, qui sont protégez & défendus par lesdits Sujets du Roi de Ternate, contre la foi & la teneur des Traitez solemnellement jurez, & de plusieurs engagemens consécutivement pris & réïterez avec la Compagnie Hollandoise : jusques-là que lesdits Sujets, aiant recherché le secours desdits étrangers, ont entrepris depuis quelques années de faire la guerre aux Hollandois, pour se maintenir dans la possession où ils s'étoient mis de disposer des marchandises au préjudice des Traitez, parce qu'ils y trouvoient quelque gain, & qu'il s'est répandu beaucoup de sang de part & d'autre : que ces étrangers ont ensuite porté par inductions & par menaces les Sujets de la Compagnie à se révolter, & à se retirer de dessous son obéïssance, à prendre les armes contre elle, à se ranger sous Quinelaha Leliatto, Gouverneur pour le Roi de Ternate en ces quartiers, & qu'ils étoient prêts à éxécuter ce dessein : Ledit Gouverneur général s'est transporté en personne, avec une grosse flotte bien armée, la mousson précédente ; sçavoir de 1637. & est venu à Batavia dans cette isle, où il a d'abord pris d'assaut les Forts

dudit Quinelaha, & la place de Lucielle, où les étrangers avoient coutume de débarquer, & il a enfin réduit tous les Sujets à rendre l'obéïssance qu'ils doivent, tant par la force des armes, que par de vives remontrances,

Cependant comme il étoit sur le point de pousser une des principales affaires, sçavoir celle qui regardoit la Côte de Céram, il s'est arrêté, & n'a rien voulu entreprendre, par considération pour Quitchil Ciborii Envoié du Roi de Ternate, & le Capitaine Laud, qui étoient venus le trouver, avec commission pour assoupir les differens, & terminer la guerre.

Néanmoins aiant reconnu en cette occasion, ainsi qu'on avoit déja fait auparavant, que les Sujets du Roi qui sont dans ces quartiers, ont peu d'égards pour ses Envoyez, il a été jugé néceſſaire, afin de pouvoir parvenir à un accommodement, que le Roi de Ternate prit la peine d'y venir lui-même en personne, & on l'en a très-humblement prié par des lettres. A quoi il a répondu qu'il seroit prêt de s'y rendre, lorsqu'on lui auroit restitué les places, qui lors de la prise du Fort d'Amboine, qui fut faite l'an 1605. par l'Amiral Verhagen, n'étoient pas sous la jurisdiction des Portugais, & qui n'ont passé que depuis ce tems-là sous celle des Hollandois.

Sur ce refus, le Gouverneur général est venu ici pour la seconde fois, avec ses forces, & si à propos, que S. M. y est venuë environ trois mois après, & a fait promptement assembler tous ses Sujets qui résident dans ces quartiers, lesquels aiant tous comparu, ensemble les Chrétiens Hollandois & leurs Sujets Maures, excepté le Capitaine Hittou, qui se prétend neutre, & qui s'est absenté. Ledit Roi de Ternate & ledit Gouverneur aiant pris avis de leurs Conseils, & mûrement déliberé sur les moïens d'apaiser les differens survenus, d'exclure les Marchands étrangers, de faire éxécuter les Traités, d'assurer la livraison du clou aux Hollandois, sous les conditions qui y sont contenuës, & aussi sur les demandes & prétentions du Roi de Ternate, on a conclu, arrêté & établi ce qui suit, pour être à l'avenir observé & accompli inviolablement.

1. Sont renouvellez, continuez & confirmez par ces présentes, tous Traités, accords & engagemens faits de tems en tems entre ledit Roi avec ses Sujets, & la Compagnie Hollandoise, touchant les Moluques & ces quartiers; tels qu'ils sont encore en essence & qu'ils se trouvent entre les mains du Gouverneur d'Amboine, à moins qu'ils ne soient opposez à ce qui est contenu dans ces présentes.

2. Promet, S. M. pour l'entiére tranquilité du païs d'Amboine, & pour assurance que lesdits Traités seront éxécutés à l'avenir, sans y être plus fait aucune infraction :

Qu'elle emmenera d'ici avec elle tous les Ternatois, grands & petits, femmes, enfans, esclaves, & tout leur bagage, sans y en laisser aucun, ou y envoïer à l'avenir, que du consentement du Gouverneur.

Qu'on ne recevra aux côtes, ni aux rivages, où seront les Sujets dudit Roi qui demeureront dans ce païs, aucuns Négocians étrangers, soient Indiens, ou Européens, sans aucune exception, qu'ils ne soient pourvûs de bons passeports du Gouverneur général de Batavia; & ceux qui viendront ne pouront ancrer ailleurs que dans ces quatre endroits; sçavoir, sous le Fort de la Victoire à Amboine, sous la redoute à Hittou, à Lohou & à Cambelle, ou qu'autrement l'accès dans l'Isle ne leur sera pas permis : mais ceux qui auront moüillé en ces lieux-là, pouront trafiquer, pourvû qu'ils ne chargent point de clou, & avant leur départ ils seront exactement visitez par les Hollandois, & par les Chefs du lieu où ils seront à l'ancre; & feront les Visiteurs déclaration qu'ils n'auront trouvé aucun clou de girofle, ni queuës, ni balles de clou, sur peine de la vie, & de confiscation de biens au profit du Roi & de la Compagnie.

Que ceux qui viendront en quartiers sans passe-port dudit Sieur Gouverneur, ou qui aiant ancré en des lieux défendus, viendront à terre, seront condamnez à des amendes.

Que pour interdire l'accès de ces quartiers à tous Négocians étrangers, & à tous ceux qui pourroient y venir à la dérobée, par la faveur & avec l'aide des Sujets du Roi, afin de charger du clou, les Hollandois pourront faire tels retranchemens dans tous les chemins, & aux places d'accès, qui sont dans les quartiers du Roi, y bâtir tels Forts & mettre dedans telles garnisons que bon leur semblera, & les Sujets du Roi seront tenus d'y travailler.

Que lesdits Sujets habitans de cette Isle, qui attenteront quelque chose au préjudice du présent Traité, ou des ordres du Roi, seront punis en vertu des Sentences renduës par le Gouverneur Hollandois d'Amboine, comme aiant la principale autorité, & par le Gouverneur que le Roi a dessein d'établir aussi, sur la connoissance qu'ils auront prise des faits.

Que les Sujets du Roi tant Olisivas qu'Olimas, & les Hollandois avec leurs Sujets, vivront ensemble en parfaite union & amitié, & seront obligez de s'assister les uns les autres, en cas de besoin, de tou-

tes les forces qu'ils auront, & qu'ils se défendront mutuellement.

Que les Sujets du Roi seront tenus de ramer une fois l'année, avec les Hollandois & leurs Sujets, pour faire la ronde, lorsqu'il y aura des gens mal-intentionnez à châtier, ou pour tels autres services que le Gouverneur Hollandois & le Commissaire du Roi leur proscriront pour le repos & la sûreté du païs : comme aussi qu'ils s'assembleront une fois l'année, lorsque le Gouverneur les mandera, sçavoir une année au Fort & l'année suivante à Lohou, ou bien au lieu où le Commissaire du Roi fera sa résidence, afin qu'on puisse-là les entendre en présence les uns des autres, qu'on puisse accommoder leurs différens & rendre justice avec connoissance de cause.

3. Le Gouverneur Général acorde au Roi de Ternate sa demande, à condition que les susdits Traitez seront executez en faveur de la Compagnie, & que le clou ne sera livré qu'à ses seuls Commis, savoir la bare au prix de 60. réales de 8. en espéce, ou de 70. réales courantes, ladite bare étant de 550. livres poids de Hollande, & le clou net & sec; & en cas que cette clause ne soit pas observée & exécutée ponctuellement, il déclare que le présent Traité demeurera nul

& de nul effet. C'eſt-à-dire, qu'il demeure d'acord & conſent que non-ſeulement tous les lieux & gens, qui l'an 1605. lorſque le Fort d'Amboine fut pris ſur les Portugais, n'avoient point été ſous leur ſujettion, & qui ſont venus depuis ſous celle des Hollandois; mais auſſi les païs qui depuis ce tems-là ont pris des engagemens avec la compagnie, ſavoir Buro, Manipe, Kelang, Bonoa, Aſſahoudi, Liſſibatte, Leſidi, &c. demeurent audit Roi, & encore il fera vuider & évacuer en ſa faveur, ſous les conditions ci-deſſus exprimées, & laiſſera ſous la Juriſdiction dudît Roi, l'Iſle de Céram, avec toutes les places & villages qui s'y trouvent, ſans en rien excepter. *Item*, dans l'Iſle d'Uliaſſer, les Maures d'Iha & de Man, avec les petites Négreries qui en relévent, ſavoir, Pieia, Nalot, Ourou, Attela & Matelotte: & dans l'Iſle Oma, ou Boangebeſſi, les quatre bourgs Maures nommez Satuwa, Cabau, Queilola, & Ulilieu, ſous condition, comme dit eſt, que tous les habitans deſdits lieux demeureront, ainſi que les autres, dans les engagemens ci-deſſus énoncez, & encore que les Sujets des Hollandois pourront aller, comme auparavant, faire du ſagu ſur la côte de Céram, & y prendre tout ce dont ils auront beſoin, ſans que perſonne puiſſe s'y opoſer.

Ne pourront le Roi ni le Gouverneur qu'il établira, charger de nouveaux tributs & impôts, les Sujets de la côte de Céram, ni les autres qui lui sont remis ni augmenter ceux qui sont déja établis par les Hollandois.

Pareillement confirme le Général en faveur dudit Roi, la Sentence renduë par les 4. Chefs de Hittou, savoir, Kaïovau, Orancaie de Tona & de Tanahitou Messing, Baros Nesopate, Barmaille Patii Touban, & le fils de Keilise Toutohato qui étoit malade, en l'absence de Kackii Ali, du Capitaine Hitto, & de Teloucabessi de Capha, quoi-qu'entiérement contraire à leur déclaration conjointement faite l'année précédente audit Général; laquelle Sentence porte qu'ils reconnoissent Sa Majesté de Ternate pour Roi & dominateur des 30. Négreries de Hittou; mais sans qu'il puisse avoir aucune autorité ou prétention, sur les sept bourgs ou villages qui sont du côté méridional, savoir, Ourien, Asseltelou, Larique, Waccassive, Alang, Lilleboi & Hattou, qui étoient sous la Jurisdiction des Portugais au tems de la prise du Fort, tellement que les habitans demeurent & sont réputez Sujets des Hollandois, quoi-que depuis quatre ans ils aient voulu se soustraire à leur Jurisdiction, & passer sous celle de Hittou,

pourquoi ils doivent s'attendre à être châtiez en tems & lieu; & demeurent lesdits bourgs, qui sont laissez sous la sujetion du Roi, sujets aux mêmes charges, & dans les mêmes engagemens ci-dessus exprimez.

On se promet de part & d'autre que les Sujets respectifs, soit Chrétiens ou Maures, tant en ces quartiers qu'aux Moluques, ne pourront être détournez de leur Religion, quoiqu'ils vinssent à le demander eux-mêmes, & de ne se soustraire de part ni d'autre aucun autre Sujet, soit par cette voie, soit par aucune autre; mais qu'on laissera les gens respectivement à ceux à qui ils apartiennent, sous les conditions ci-dessus.

De plus, le Général accorde au Roi qu'en cas qu'aux Moluques, quelques Ternatois ou autres auparavant ses Sujets libres, qui auroient passé du côté de l'ennemi, s'en fussent retournez après s'être faits Chrétiens ou Maures, ainsi que le porte le Taité, & qu'il a été pratiqué jusqu'à présent, ils ne seront sollicitez ni par les Hollandois ni par les Ternatois; mais il leur sera permis de se joindre à qui ils voudront, soit pour professer la Religion Chrétienne parmi les Hollandois, ou celle des Maures sous le Roi de Ternate, sans qu'on use de part ni d'autre d'induction pour les détourner. Sous ce present article

sont aussi compris les Espagnols, Portugais, Tidorois, Pampangres, Chinois, Japonois, & tous autres.

Mais les esclaves qui auroient passé d'un parti dans l'autre, savoir des Ternatois aux Hollandois & des Hollandois aux Ternatois, seront rendus à leurs maîtres; ou s'ils déclarent être Mardicres, la Compagnie paiera pour chacun au propriétaire la somme de 60. réales de huit, moitié en argent & moitié en toiles.

Pour lequel prix aussi, soit en argent ou en clou, les Ternatois pouront racheter des Hollandois, les Tidorois, ou leurs esclaves, que les Hollandois auront pris à la guerre.

Promet le Roi, sur les instances faites par le Général, de punir de mort, & de faire éxécuter promptement, ceux de l'isle Soulu, aussi ses Sujets, lesquels, il y a deux ans, ou un peu plus, massacrerent un Hollandois nommé Pierre Pauvelsz, & deux soldats, qui venoient de Kei au-delà de Banda, dans une jonque, & avoient été jettez sur la côte de cette Isle, où ces traîtres les inviterent à descendre par des témoignages d'amitié. Il promet de même de restituër incessamment, tous les Bourgeois & esclaves de Banda, qui se sont retirez de tems en tems sur ses terres.

Recommande, ledit Seigneur Roi, au Gouverneur Hollandois d'Amboine, de

lever les droits qui lui apartiennent en ces quartiers-là, & l'autorise par ces presentes à cet effet, pour lui faire tenir aux Moluques ce qu'il en recevra, par les ocasions qui se présenteront, ou par les vaisseaux de la Compagnie.

Et pour porter plus puissamment S. M. à l'exécution du présent Traité & des précédens, il lui a été acordé & promis par le Sr Général & par le Conseil, suivant l'avis des Dix-sept & les promesses qui ont été ci-devant faites audit Seigneur Roi, que la Compagnie fera présent, à lui ou à ses successeurs, de la somme de 4000. réales de huit par an, outre ses droits ordinaires; laquelle somme lui sera paiée en argent comptant, ou en telles autres rares marchandises qu'il desirera, des Comptoirs de Batavia ou d'Amboine, & promptement à la fin de chaque année, dès que les Hollandois auront eu assûrance, que tous les cloux des païs des Moluques & des quartiers d'Amboine qui sont sous sa dépendance, soit gros ou petits, auront été livrez à eux seuls. Sous laquelle condition expresse seront lesdites promesses effectuées, ou bien en cas d'inexécution de sa part, elles seront & sont dés-à-present retractées. C'est à quoi le Gouverneur Hollandois d'Amboine ne manquera pas d'avoir l'œil, & le Gouverneur, pour le Roi,

era bien d'y veiller aussi avec exactitude, & ils donneront avis respectivement à S. M. & au Sieur Général, de ce qui se sera passé.

Fait, terminé, conclu, écrit, signé & scellé, à bord du *Fréderic-Henri*, à la rade de Hittou, le 20. de Juin 1638. Signé & scellé par Antoine van Diemen, Antoine Caen & Jean Ottens d'une part; & par Hamsia Nasseron Minelahi Cha, Roi de Ternate, en presence du Roi de Tidore & de Gilolo, du Capitaine Laud, de Kitchiel Sobori, & des Soliwas & Sengogies, d'autre part.

VOYAGE
DE PIERRE
VAN DEN BROECK
AU CAP VERT,
A ANGOLA,
ET AUX
INDES ORIENTALES.

Où l'on voit comment & par quels incidens la Loge des Hollandois à Jaccatra, eſt devenuë un Fort nommé Batavia, qui a donné ſon nom à la Ville qui le porte aujourd'hui.

COMME on équipoit un vaiſſeau à Dordrecht, pour l'envoier au Cap Vert trafiquer des peaux, me prenant envie de faire ce voiage, j'allai offrir mes ſervices au Sieur Elie Trip, & à toute la Compagnie qui en faiſoit l'équipement, & je fus reçû Sous-com-

mis. Nous mîmes à la voile le 10. de Novembre 1605.

Le gros tems nous aiant fait relâcher à Dartmouht, nous remîmes à la voile le 5. de Décembre. Le 15. de Janvier 1606. nous moüillâmes l'ancre à une Isle qui gît par le travers du Cap Vert. Nous y rencontrâmes deux vaisseaux Hollandois, trois François, & cinq Anglois, dont les uns cherchoient aussi à trafiquer, & les autres des rafraîchissemens pour aller au Bresil.

Je fus commandé pour aller à Portodale, Ville du continent, où se fait le principal commerce de ces païs-là. J'y loüai une maison, ou ce qui s'y apelle une maison, faite de paille, & une esclave Portugaise, tant pour faire la cuisine que pour me servir d'interpréte, & j'y demeurai seul avec elle.

Le 23. de Janvier 1606. on vit voler par-dessus Portodale une si prodigieuse multitude de grandes sauterelles rouges, épaisses d'un pouce, que l'air en fut obscurci pendant plus d'une heure. Ces insectes broutérent tellement tout ce qui étoit sur la terre, qu'elle ne produisit rien, & la misére fut si grande, que les péres vendoient leurs enfans pour être esclaves. J'en vis donner plusieurs, chacun pour une mesure de millet, qui n'en contenoit

pas plus que ce qu'un chapeau en peut contenir.

Huit jours après, un lézard vint de nuit passer sur mon corps nud. La froideur que je sentis m'aiant réveillé, je me levai en sursaut, & je vis auprés de moi, un gros serpent qui tiroit la langue. Cet incident me fit croire qu'il pouvoit bien y avoir de la vérité dans ce que quelques-uns ont écrit, que les lézards avertissent les hommes qui sont en danger d'être mordus par les serpens, d'autant plus que les habitans du païs en étoient persuadez.

Je fis-là 4. mois de séjour, & j'y achetai des peaux, des dents d'éléphans, & de l'ambre gris. Le 6. de Juin je m'embarquai dans une chaloupe, & fus trouver le Commis à Juvale, d'où je me rendis à Réfusco, où nos vaisseaux se disposoient à faire voiles pour aller en Hollande.

Pendant que nous faisions de l'eau à la même Isle du Cap Vert, où nous avions terri, il y vint une chaloupe Angloise de Juvale, pour nous donner avis qu'ils savoient où il y avoit un vaisseau chargé de riches marchandises & d'esclaves, offrant de nous y conduire, si pour leur part du butin, nous voulions leur donner les esclaves Noirs de l'un & de l'autre sexe. Nous acceptâmes le parti, & aiant trouvé le vaisseau ancré à Juvale, il se rendit à nous.

Il

Il étoit de Lubec, du port de 240. tonneaux, chargé de sucre de S. Thomas, de dents d'éléphant, de coton, d'une partie de réales de huit, de quelques chaînes d'or, de 90. esclaves des deux sexes, de 4. Portugais, & de 11. hommes de Lubec malades. Le Maître étoit, & ils alloient terrir à Lisbonne.

Nous amenâmes la prise au Cap Vert, pour y mettre de nos gens, & pourvoir à ce qui pouvoit lui manquer. Nous laissâmes les esclaves entre les mains des Anglois; puis nous remîmes à la voile le 16. de Juillet 1606. & prîmes la route de Hollande, étant trois vaisseaux de compagnie. Nous entrâmes dans la Meuse le 5. d'Octobre suivant.

Ce qu'on peut tirer par an de marchandises du continent & de la riviére qui sont proches du Cap Vert, monte à 30. ou 35000. peaux de bœufs, de bufle & d'élans; mais elles sont petites. On tire des riviéres de Gambi, de Catsiao, & de S. Domingo, beaucoup de dents d'éléphant & de cire; un peu d'or & de ris, & de très-bon ambre gris. Dans le tems que j'y étois, la mer en jetta sur le rivage une piéce d'environ 80. livres. J'en achetai 4. livres, dont une partie fut venduë en Europe au prix de 800. florins la livre, & l'autre partie au prix de 450. florins.

La plûpart des Portugais qui réſident dans ces païs-là ſont de vrais bandits. Il en demeure une partie à Portodale & à Juvale, où ils trafiquent avec les Anglois, & avec nous. Ils raſſemblent dans ces deux Places autant d'eſclaves qu'ils peuvent, & les ménent à S. Domingo, ou à Catſiao, d'où ils les envoient au Breſil, & ils les y vendent bien cher. Il y en a qui aiant amaſſé de groſſes ſommes à ce négoce, rachétent leur ban, obtiennent remiſſion de leurs crimes, & s'en retournent en Portugal.

A l'égard des habitans du païs, voici ce que j'en ai vû ou apris ſur les lieux. Ils ſont noirs comme du goldron, & bien proportionnez. Ils ont le viſage tailladé, & ſont naturellement malins & larrons. Il y en a beaucoup qui parlent François, parce qu'il y a long-tems que les François trafiquent avec eux. Il y en a peu qui parlent Flamand. C'eſt une langue qu'ils n'aprennent pas facilement.

La plûpart ſont idolâtres. Quelques-uns adorent la Lune, & d'autres le Diable, qu'ils nomment Cammate. Lorſqu'on leur demande pourquoi ils adorent le Diable, ils répondent que c'eſt parce qu'il leur fait du mal; mais que Dieu ne leur en fait point. Il y a auſſi des Mahométans parmi eux.

Ils ont souvent des guerres avec leurs voisins, & ils se servent d'arcs & de fléches. Ils sont bien à cheval. On leur méne des chevaux de Barbarie, qui courent fort vîte. Cela n'empêche pas que je n'aie vû un Négre sur le rivage de la mer, passer à la course le meilleur coureur des chevaux qu'ils avoient. Ils nagent aussi & pêchent fort bien.

Quand ils ont défait leurs ennemis, ils leur coupent la tête, ainsi que font les Insulaires des Moluques, & les parties naturelles, qu'ils portent à leurs femmes, pour marque de leur victoire. Les hommes prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. Ils les tiennent sujettes comme des Esclaves. Elles les servent à la maison, travaillent à la culture des terres.

Quand la femme a préparé le dîner, le mari va s'asseoir & mange, & la femme le sert, puis elle emporte le reste, & le va manger dans la cuisine. J'ai vû venir souvent des païsans de la campagne, avec leurs femmes grosses, par qui ils faisoient aporter 15. à 16. peaux de bœuf sur la tête, & avec cela elles portoient un enfant lié sur leur dos, pendant que les maris n'étoient chargez que de leurs armes.

Les femmes sont si robustes, que dés qu'elles ont acouché, elles vont elles-mê-

mes laver leur enfant dans la riviére, ou dans la mer. Il y en a quelques-uns qui vont auſſi-tôt après coucher avec leurs maris. Lorſqu'il meurt quelqu'un, homme ou femme, les amis s'aſſemblent, font des cris & des hurlemens effroiables, pendant quatre ou cinq jours. Ils boivent de même, & le breuvage eſt du vin de palme, ou de l'eau-de-vie. Ils conduiſent les morts au tombeau, au ſon des flûtes & des tambours, mettant un pot de vin ou d'eau à leur tête, afin qu'ils ne ſouffrent pas de la ſoif. Cela s'obſerve pendant pluſieurs années, les parens y en portant tous les matins & tous les ſoirs. Ils diſent que les morts deviendront blancs dans quelque tems, & qu'ils iront la trafiquer comme nous faiſons.

C'eſt une choſe ſurprenante combien ils boivent d'eau-de-vie. Un jour il en vint un me viſiter de la part du Roi, qui but tout d'un trait un friſon qui en étoit plein, & aprés l'avoir bû il en redemanda.

VOYAGE

D'Amsterdam à Angola & à la riviére de Congo, à bord du Neptune, *dont le Capitaine se nommoit Adrien Jansz.*

APrès mon voiage du Cap Vert, je me rengageai pour aller encore en qualité de Sous-commis à Angola & à la riviére de Congo. Nous fîmes voiles du Texel le 26. de Novembre 1607. en bonne compagnie. Le gros tems nous contraignit de relâcher deux fois à Flamouth en Angleterre, où nous aprîmes qu'il étoit péri 5. ou 6. vaisseaux de la Flote avec laquelle nous étions partis.

Lorsque nous fûmes par le travers de la Guinée, nous mîmes le cap sur la côte de Manigette, & bien-tôt après nous vîmes venir 5. ou 6. canots avec des Négres, qui nous aportoient des rafraîchissemens : mais ils n'oférent aborder que nous n'eussions moüillé trois fois un de nos doigts dans la mer, & que nous n'eussions laissé tomber dans nos yeux les goutes d'eau qui y pendoient ; cérémonie que nous prîmes pour être un ferment parmi eux.

Quand cela fut fait ils s'aprochérent,

sans vouloir néanmoins passer à nôtre bord, craignant qu'on ne les prit & qu'on ne les retint, ainsi que les Portugais avoient fait plusieurs fois. Ils nous aportérent du manigette, ou blé de leur païs, & des dents d'éléphans. Le 4. de Mars 1607. nous fûmes par le travers de Cabo Cors, & du Fort de la Mine, où nous trouvâmes le Général Adrien van der Goes, avec deux navires & quelques yachts, qui trafiquoit de l'or.

Les Hollandois donnoient soixante morceaux de toile de Siléſie, chacun d'une aune & demie, pour une Bende d'or, qui fait le poids de deux onces. Ils donnoient diverses sortes de verroterie, des chauderons de cuivre & des bassins, dont ils tiroient beaucoup de profit. Cette côte fournissoit alors plus de 1800. livres d'or par an.

Nous prîmes de-là nôtre cours vers le cap di Lopo de Gonsalo, où le Roi d'Ollibatte vint à nôtre bord avec un grand canot plein d'hommes & de femmes, de dents d'éléphans, & de rafraîchissemens. Il me troqua une partie de dents d'éléphans, pour lesquelles je lui donnai des toiles de coton.

Le lendemain je remontai la riviére, & allai trouver le Roi, pour avoir encore des rafraîchissemens. Les femmes m'in-

commodérent extrémement, & j'eus bien de la peine à m'en débaraſſer. Le Roi même, pour m'obliger, m'offrit le choix de ſes concubines.

Le 3. d'Avril 1607. nous remîmes à la voile, à deſſein de courir vers le Breſil, par la hauteur du cap de Bonne-eſpérance, & puis de ranger la côte de Lowango. Mais les travades elles-mêmes nous y pouſſérent, & au grand étonnement des Pilotes, qui l'ont ſouvent entrepris ſans ſuccès, nous moüillâmes l'ancre le 22. à Lowango, qui eſt par la hauteur des 4. degrez & demi de latitude Sud.

Nous y rencontrâmes nôtre autre vaiſſeau qui étoit parti avant nous du Texel, ſous le commandement du Général Wemmer van Berchem, qui du cap de Lopo avoit auſſi gouverné ſur le Breſil. Ainſi nous avons été les premiers qui aient fait en dix-neuf jours le chemin depuis ce cap juſqu'à Lowango. Mais nous avons apris qu'aprés nous, pluſieurs autres l'ont auſſi fait. Nous courions toûjours à 10. ou 12. lieuës de terre, parce que les courans que cauſent les embouchures des riviéres, portent de Benin vers le golfe. Mais à cette diſtance nous ne nous en apercevions pas.

Nos gens pêchérent une dorade, qui avoit cinq piés de long, & trouvérent dans

son corps un poisson volant d'un pied & trois pouces de long. Etant encore tout frais, je le fis rôtir sur le gril, & lui trouvai le goût de l'éperlan.

Le 1. de Mai 1607. nous commençâmes à troquer du drap pour des dents d'Eléfans. Ensuite le Commis m'envoia porter des présens au Roi, pour obtenir la permission de trafiquer à Maïomba qui dépend de lui, qu'il m'accorda.

Le matin du 11. de Juin, comme je me promenois sur le tillac, je vis quatre chevaux marins qui alloient paître à terre, & je me mis dans la chaloupe pour les voir de plus près. Ils nous regardérent fort paisiblement aprocher d'eux, puis quand nous en fûmes bien proche, ils retirérent pas à pas, & rentrérent dans la mer. Quelquefois ils mettoient leurs museaux hors de l'eau; mais dès qu'ils nous apercevoient, ils replongeoient. Quoi-que nous fissions tous nos efforts pour tirer dessus & en tuër un, il ne nous fut pas possible : aparemment qu'ils ont l'odorat fort subtil. Ils sont de la grandeur des buffles, & ont la peau unie à peu prés comme les chiens marins. Ils ont les oreilles courtes, comme quand on les a coupées aux autres chevaux, les naseaux larges, deux dents crochuës qui leur sortent de la bouche, comme celles des pourceaux. Ils ont les

jambes courtes, & les pieds de la figure d'une feüille de tréfle. Ils hanniſſent comme les autres chevaux.

Enſuite le Commis me fît paſſer à bord du yacht, pour aller dans la riviére de Congo, où je fus ſeize jours avant le Général Berchem, qui m'envoïa en commiſſion à Banſa de Songeo, vers le Comte nommé Don Migiel, pour lui demander permiſſion de nous retirer, nos marchandiſes étant preſque toutes venduës.

Ce Comte fait ſa réſidence à ſept lieuës en remontant la riviere. Il me fit rendre beaucoup d'honneurs par ſes enfans, juſques au lendemain que je le vis. Il étoit aveugle, & âgé de plus de 110. ans. Les gens y ſont acoutrez à peu près à la Portugaiſe, avec un manteau ſur les épaules, & un chapelet à la main. Ce Seigneur fait bien entretenir les loix dans ſon païs, & tout y eſt bien reglé. Il y a quatre ou 5. Egliſes où les Portugais diſent tous les jours la Meſſe, & deux ou trois Ecoles pour inſtruire les enfans.

Le peuple eſt doux & traitable, propre à la guerre, & adroit à faire ſes affaires. Ce ſont les femmes qui travaillent en ce païs-là. Elles labourent, elles ſément & moiſſonnent, les maris les tenant comme en ſervitude, & les obligeant de travailler.

Quand quelqu'un a une belle fille, il va offrir sa virginité au Comte, qui la marie ensuite avec un des Officiers de sa Cour, qui se charge aussi de l'enfant, & qui reçoit cette Charge comme une faveur.

Aprés que l'aîné des fils du Comte, qui se nommoit Don Simon, m'eut retenu & régalé trois jours chez lui, j'eus la liberté de m'embarquer dans un amack d'un des domestiques du Comte, qui me remena jusqu'au Padron, où étoit nôtre Vaisseau. Sur la route nous vîmes quantité de cerfs & de biches, des troupeaux de chévres, qui avoient le poil court, & des criniéres longues comme celles des chevaux; des brebis presque sauvages, des coqs de bruiére, des perdrix, & plusieurs bêtes qui nous étoient inconnuës.

Le Roïaume s'étend depuis le cap de Sainte Catherine, qui est par les deux degrés & demi de latitude Sud, jusqu'au cap de Ledo. Il confine par l'Est à la mer d'Ethiopie: par le Sud, aux montagnes de la Lune & aux Cafres: par l'Oüest, aux montagnes d'où sortent les ruisseaux qui font le Nil: par le Nord, au Roïaume de Benin. Il a environ 660. lieuës d'étenduë, s'étendant depuis les deux degrés & demi jusques par les 13. dégrés de latitude Sud.

Le Roïaume est divisé en six grandes

Provinces, ou Gouvernemens, qui sont Bemba, Songo, Sunda, Pango, Batta & Dunda; outre quelques petites Isles qui sont dans la riviere de Zaire, & qui en relevent.

Bemba est le long de la mer, & s'étend depuis la riviere d'Ambresi jusques à celle de Coanze. La Capitale de cette Province se nomme aussi Bemba. Elle est située entre la riviere de Losa & celle d'Ambrisi, éloignée de la mer de cent lieuës d'Italie.

La Province de Songo tourne autour des rivieres de Zaire & de Loango, jusqu'à celle d'Ambrisi. Elle finit aux rochers rouges de la frontiére du Roïaume de Loango. La Ville capitale se nomme aussi Songo.

Sunda tourne autour de la Ville de Congo, que les Portugais ont nommée Santo Salvador, d'où elle a 8. lieuës d'étenduë jusqu'à la riviére de Zaire. La Ville capitale porte le même nom de Sunda.

La Province de Pango étoit autrefois un Roïaume particulier. Elle confine à Sunda par le Nord, à Batta par le Sud, à Congo par l'Oüest, aux montagnes du Soleil par l'Est. La Ville capitale, aussi nommée Pango, est à l'Oüest de la riviére de Barbela, qui sort du même lac que le Nil.

Batta est au Nord-est entre Pango & la riviére de Barbela, & s'étend au Sud jusqu'aux montagnes brûlées. La Ville capitale porte le même nom.

La Ville de Congo eſt dans la Province de Bemba, ſur une montagne, éloignée de la mer d'environ 150. lieuës d'Italie. Il y a encore dans la même Province une autre montagne fort haute, qui a de longueur environ ſix lieuës de France. Elle eſt aſſez bien peuplée, & il y a pluſieurs Bourgs & Villages, où l'on compte plus de 100000. ames.

Quoi-que les Anciens aient crû que la Zone torride étoit inhabitable, à cauſe des ardeurs du Soleil, on a bien éprouvé le contraire. Entre autres Edoüard Lupo Portugais, qui a demeuré long-tems à Congo, a écrit que l'air y eſt ſi tempéré, que l'Hiver n'y eſt pas plus froid que l'Automne l'eſt à Rome : & qu'on n'y change point d'habits aux changemens des ſaiſons. Il n'y fait même point de froid ſur les cimes des montagnes.

Il y pleut en Hiver tous les jours deux heures avant midi, & autant aprés, & ces pluies cauſent une ſi grande chaleur, qu'elle eſt inſuportable aux Européens. La longueur des jours & des nuits y eſt égale toute l'année. On y a l'Hiver quand nous avons le Printems, & il y commence le 15. de Mars : l'Eté y commence à la mi-Septembre. Les pluies y continuënt cinq mois de ſuite, depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin d'Août. Pendant toute

cette saison à peine voit-on quelques jours clairs & sérains. Il y tombe sans cesse de grosse pluie que la terre boit aussi-tôt. Mais l'Eté y est fort sec, & il y pleut rarement.

Il y regne presque toûjours un vent que les Portugais apellent Mestro, & qui donne souvent de la pluie. La principale riviére est la Zaire, qui vient du second lac du Nil. C'est la plus grande de toute l'Afrique. Son embouchûre est de vingt-huit lieuës de large : elle contient plusieurs petites Isles, & reçoit le Vambo & la Barbella. Aprés elle celle de Coanze est la plus considérable : elle arrose les Roiaumes de Congo & d'Angola. Il y a encore le Lelonda, qui nourrit des crocodiles, des chevaux marins, & une sorte de poisson qu'on nomme Pourceau, & qui est quelquefois si gros & si gras, qu'il pése jusqu'à 500. livres.

Les chevaux marins sont tannez, & n'ont presque pas de poils. Ils vont paître à terre, & de jour ils retournent dans l'eau. Les Africains en ont aprivoisé quelques-uns ; ce qui est arrivé rarement & avec beaucoup de difficulté. Ceux qui l'ont été, se sont trouvez courir fort vîte ; mais il faut se donner de garde de leur faire passer des riviéres, car ils savent bien s'y jetter, & se plonger jusques au fond, puis on

ne les revoit plus. Il y a auſſi, dans ces mêmes fleuves, des bœufs marins, qui vivent quelques jours lorſqu'ils ſont hors de l'eau.

L'abondance des eaux qui ſont dans ces païs-là, jointe à la proximité du Soleil, les rend très-fertiles en herbages, en fruits, en moiſſons, en grains, &c. & la fertilité ſeroit encore plus grande, ſi les habitans prenoient plus de ſoin de les cultiver.

Il y a dans une des montagnes de Bemba des mines d'argent & d'autres métaux, & dans les endroits peu fréquentez, quantité d'éléphans, qui ſont fort puiſſans, quand ils parviennent à la moitié de leur âge. Ils vivent ordinairement juſqu'à 50. ans : on peut comprendre leur grandeur par les dents qu'on en voit, qui péſent quelquefois juſqu'à 200. livres.

Leurs oreilles ſont preſque auſſi larges que le ſont les boucliers des Turcs, & elles ont quelquefois juſqu'à ſix piés de long, étant de figure ovale. Ils s'en ſervent, auſſi-bien que de leurs queuës, à ſe chaſſer les mouches de deſſus le corps, & à les tuër. Les Anciens ſe ſont bien abuſez d'avoir crû que les éléphans ne pouvant plier les genoux, ou du moins les jointures de leurs jambes, s'apuioient contre des arbres pour dormir ; & que c'étoit à cauſe de cela qu'on les prenoit facilement ;

au contraire, ils sont même assez agiles pour grimper contre les arbres, afin d'en manger les feüilles, & ils se courbent autant qu'ils veulent, pour boire dans les plus petits ruisseaux.

Il y a aussi, à Congo, des Tigres qui n'ataquent point les Blancs, & qui ne dévorent que les Noirs; ce qu'on a vû arriver à l'égard de deux hommes qui étoient couchez & dormoient l'un auprés de l'autre. Le Noir fut déchiré, & le Blanc n'eût point de mal. Quand la faim les presse, ils ataquent aussi les bêtes privées. On les nomme Engoi à Congo. On tient que la chair de leurs cuisses, par où elles se joignent au corps, & qui fait comme leur aisselle, est venimeuse, & que ceux qui en mangent deviennent forcenez, & en meurent.

Il y a un autre espéce d'animal, qu'on nomme Sebro, qui ressemble tout-à-fait à un mulet, hormis qu'il engendre. Son poil est fort extraordinaire. Depuis l'épine du dos jusqu'au dessous du ventre il a trois raies de différentes couleurs, savoir une blanche, une noire, & une jaune; & elles sont si pareilles que chaque raie a justement trois doigts de largeur. Cet animal produit tous les ans: il est sauvage, & extrémement leger à la course; ce qui a donné lieu aux Portugais de dire en co-

mun proverbe : Il court auſſi vîte qu'un Sebra.

On y voit encore d'autres animaux, dont il y en a qui ſont comme des bœufs, & d'autres un peu plus petits, qu'on nomme Empalanges. On y voit des buffles ſauvages, des loups qui ſentent de fort loin, des renards, des cerfs, des chévres, des lapins, & quantité de liévres, parce qu'on n'y chaſſe point. On y voit des chats-civettes qu'on y apprivoiſe pour le profit.

Il y a diverſes ſortes de ſerpens, dont quelques-uns ont juſqu'à 25. piés de longueur, & cinq piés d'épaiſſeur. Ils ont le goſier ſi large qu'ils peuvent devorer un cerf entier. Ils vivent également ſur la terre & dans l'eau. Quand ils ont trouvé dequoi ſe raſſaſier, ils vont dormir, & c'eſt alors que les habitans qui les rencontrent les tuënt, pour les manger : car ils en trouvent la chair excellente. Il y en a qui ſont ſi venimeux que quand on en a été mordu, on meurt dans 24. heures, ſans qu'aucun des bons remedes qui ſont en ces païs-là puiſſe ſauver un homme.

Il y a une eſpéce de bêtes de la grandeur d'un belier : elles ont des aîles comme les dragons, une queuë, & une longue gueule avec pluſieurs rangs de dents. Elles vivent de chair cruë & n'ont que deux piés, aiant la peau rouſſe, avec des taches rouges & bleuës.

On y voit quantité de poules, de coqs d'Inde, de paons, d'oies, de canards, de perdrix privées & sauvages, de faisans, de pigeons, de tourterelles, d'aigles, de cignes, de faucons, d'éperviers, de pélicans, de perroquets verts & gris, & d'oiseaux carnassiers. Il y a un très-petit oiseau qui chante aussi-bien que les canaries.

On y trouve beaucoup de cristal, & de métaux dont le fer est estimé le meilleur. Il croît dans la Province de Bemba une grande abondance de grain qu'on nomme Leuco, qui ressemble à la semence de moutarde, étant néanmoins un peu plus gros. On le moult avec des moulins à la main, & il rend de fort bonne farine, dont le pain vaut celui qui se fait de froment : il est fort commun dans le Roiaume.

Il y croît aussi force millet & orge, qu'on nomme Maza Congo, ou Grain de Congo. Il y croît du blé de Turquie & du ris, mais ni l'un ni l'autre n'y est estimé. Il y a quantité d'arbres fruitiers, de citrons, de limons, de bananes ou figues des Indes, dont le goût est excellent, aussi-bien que la nourriture.

Il y a dans les campagnes un grand nombre de palmiers, dont les uns produisent des dates, & les autres des noix des Indes. Il y en a une troisiéme espéce qui fournit

du vin, de l'huile, du vinaigre, des fruits, & une sorte de pain. L'huile se tire du dedans du fruit, & ressemble à peu-prés à nôtre beurre, hormis que la couleur tourne un peu sur le verd. On s'en sert comme nous nous servons du heurre pour manger, & de l'huile pour brûler.

On tire le vin de la cime des arbres qu'on presse, & il en sort une liqueur fraîche, mais douce, qui s'aigrissant quand on la garde, sert de vinaigre. Quand on en boit de fraîche elle est fort diurétique; ce qui fait qu'il y a peu de gens dans ces païslà, qui soient tourmentez de la pierre ou de la gravelle. Elle enivre ceux qui en boivent trop. On fait le pain de l'amande du fruit de cet arbre, qui est assez semblable à nos amandes; mais elle est un peu plus dure. Ce fruit est verd par-dedans & par-dehors, d'un goût rude, mais de très-bon goût quand il est boüilli.

Il y a quantité d'herbes médecinales, & de fruits qui ont la même vertu. Ils sont même, pour la plûpart, agréables au goût. Il y a des melons, des concombres, & d'autres semblables fruits en abondance.

Il y a des montagnes entiéres de rochers, qui ne le cédent point au marbre en beauté. Il y en a d'autres qui sont toutes de jaspe, de porphire, de marbre blanc

& d'autres couleurs. Ce marbre eſt nommé à Rome marbre de Numidie, ou d'Afrique.

Il y a certaines roches où l'on voit des lits entiers de jacinthe. On pourroit aiſément la ſéparer, & en faire des colomnes entiéres & des obeliſques. Il y en a d'autres où l'on trouve du cuivre rouge & du jaune.

La riviére de Zaire, ou Sarre, qui a bien cinq lieuës d'Italie de largeur, coule juſqu'à 14. ou 15. lieuës en mer, ſans que ſes eaux perdent leur douceur. C'eſt une connoiſſance certaine pour les mariniers, qui doutent de leur eſtime. On peut la remonter juſqu'à 5. lieuës; mais au-delà on trouve des eſpéces de cataractes & de ſauts, comme ceux du Nil & du Danube.

Celle de Lelonda, qui paſſe le long de la Ville de Congo, demeure preſque à ſec, dès que les pluies ont ceſſé. Il croît un arbre admirable, ſur les bords de celle de Loanda. On le nomme Enſanda, & il eſt toûjours verd. Ses branches montent d'abord en haut, puis elles deſcendent, & prennent racine par leurs bouts en terre; ce qui le fait multiplier extraordinairement. Il croît ſur la premiére écorce un eſpéce de lin qu'on aprête, & qui ſert à faire des habits au commun peuple.

Dans les mers, il y a beaucoup de ba-

lénes noires, qui se font la guerre & se tuënt les unes les autres. Les Habitans pêchent celles qui sont mortes, en tirent le lard, & le mêlent avec le goldron, pour en froter leurs Navires. Il y a des sardines, de la raie, des éturgeons, des écrevisses, &c.

Les Habitans sont noirs, quoi-qu'il y ait quelques femmes qui sont jaunâtres. Ils ont les cheveux noirs, ou roux. Ils sont d'une taille médiocre. Les prunelles de leurs yeux sont noirs, ou de la couleur du verd de mer. Ils ont les lévres épaisses, & pourtant moins que les autres Maures, & ils ne sont pas si laids de visage que les autres Noirs. Les Habitans de Bemba sont si robustes, qu'ils coupent tout d'un coup un esclave en deux par le milieu du corps, ou abattent la tête d'un bœuf.

Les maisons sont, par-tout, basses & étroites, non faute de pierre, de bois, ou de chaux, mais faute d'adresse : car il n'y a ni massons, ni menuisiers ou charpentiers par eux. Chacun est l'architecte de sa propre maison.

On se sert de coquilles, au lieu d'or, ou d'argent : cependant ils ne laissent pas de faire de gros trafics, avec cette sorte de monnoie.

Les Habitans des Isles qui sont dans la riviére de Zaire, faisoient autrefois la guerre avec de petits bâtimens faits d'é-

corces d'arbres: il y en avoit d'assez grands pour contenir jusqu'à deux cens hommes. Ils les nageoient fort vîte; & quand il falloit entrer en action ils cessoient de nager, & prenoient en main leurs arcs & leurs fléches.

Lorsque les femmes de l'Isle de Loanda, vont pêcher des moules, pour en avoir les coquillages, elles prennent un panier, & étant en mer, elles les plongent dans l'eau; d'où l'aiant retiré plein de sable, elles y cherchent les moules qui différent beaucoup les unes des autres. Les plus belles sont les femelles. Elles ont cours pour leur prix selon leur beauté. Ces mêmes Insulaires ont présentement de petits bâtimens à voiles & à rames, faits d'écorces d'arbres. Les hommes nagent si bien, qu'ils peuvent traverser trois lieuës de mer à la nage.

Tous les Habitans de ces païs-là ont un grand penchant à voler les étrangers, mais ils ne se dérobent rien les uns aux autres. Le penchant des femmes, aussi pour les étrangers, est encore plus grand que le penchant au larcin. Elles ne savent ce que c'est que d'honneur & de réputation; elles courent encore avec plus d'abandon aprés les Blancs, qu'aprés les autres.

Les hommes & les femmes vont tête

nuë. Leurs cheveux ſont adroitement treſſez & entrelaſſez. Il y en a pourtant quelques-uns qui portent des eſpeces de chapeaux de coques de noix, ou d'écorces d'arbres entrelaſſées. D'autres ont de gros bouquets de plumes entre leurs cheveux, à quoi ils tiennent par le moien de fils d'archal. Les hommes & les femmes ont de gros anneaux aux oreilles.

La plûpart de leurs habits ſont d'étoffes faites d'écorce d'arbre, & commencent à imiter les maniéres Portugaiſes. Les femmes ont des anneaux de cuivre, ou d'étain autour des jambes, pour ornement, & pluſieurs hommes en portent auſſi.

Ils couchent à terre, ſur des nattes, vivent de fruits, de poiſſon & de viande, mêlant tout enſemble dans un plat. Les plus conſidérables mangent la plûpart du tems ſeuls, & aſſis ſur des nattes. Ils ne ſe déchargent jamais le ventre ſur la ſurface de la terre, ils creuſent de grands trous, & mettent un gros bâton devant pour s'y apuïer. Leurs tambours ſont étroits par le bas, & larges par le haut. Leurs flûtes ſont d'ivoire.

Toutes ces coutumes & maniéres ſont celles de ce païs là en général, & ſur-tout dans le plat païs & dans les petites Villes; mais dans les grandes il y a plus de régularité & de volupté.

Les Habitans de Congo révérent extrêmement leur Roi ; ils balient les ruës par où il doit passer. Dans les bonnes Villes les hommes & les femmes suivent autant qu'ils peuvent les modes Portugaises. Ils s'habillens de velours, d'autres d'étoffes de soie, & portent des chaînes d'or. Pour le petit peuple, qui est pauvre, il va toûjours nud, & ne se couvre que les parties naturelles.

Le Roi mange à la Portugaise : il rend justice en public, & en peu de paroles. Les Courtisanes joüent de la flûte, & pendant que les unes en joüent, les autres dansent à la Moresque, avec beaucoup d'adresse & d'agrément.

Chacun est herboriste, & s'aplique à connoître la vertu des simples, afin d'être son propre Medecin. Ils se font passer les fiévres avec de la poudre de bois de santal, & la douleur de tête par la saignée. Ils se purgent d'une poudre faite de l'écorce d'un certain arbre.

La quantité d'or, d'argent, de cuivre de cristal, de fer, & des mines d'autres métaux qui sont dans leur païs, fait comprendre qu'ils doivent être fort riches. Il faut y ajoûter les grands profits qu'ils retirent d'un grand nombre de dents d'élevans, qu'ils vendent aux étrangers, & des chats-civettes, aussi-bien que de quelques

autres animaux : desorte qu'on peut mettre leur Roi au rang des plus puissans Monarques.

Il y a un Gouverneur dans l'Isle de Loando, qui veille sur la pêche qu'on fait des coquilles qui tiennent lieu d'argent ; & dont le Roi tire un gros revenu. Il s'y fait aussi un grand trafic d'esclaves que les Portugais achetent pour les transporter ailleurs, & de toiles d'écorces d'arbres, qui sont de requête dans les païs voisins.

Le Roi d'Angola envoie tous les ans des présens à celui de Congo, qui sont regardez comme un tribut qu'il lui paie.

Les peuples ont beaucoup de disposition aux armes, & sont naturellement belliqueux. Néanmoins il n'y a point parmi eux de Villes murées, ni de fortereſſes sur leurs frontiéres ; desorte qu'ils ne pourroient résister aux Européens ; mais ils résistent à leurs voisins, & les battent souvent.

Bemba, ou Bamba, est comme le boulevard du Roïaume, parce que les Habitans y sont encore plus belliqueux & ont plus de courage qu'ailleurs. En cas de besoin le Roi peut mettre sur pied jusqu'à 400000. hommes, armez à la maniere de leur païs. Leurs sabres sont semblables à ceux des Suisses, & comme les soldats sont robustes, ils s'en servent avec beaucoup d'avantage. Ce sont les Portugais qui

qui leur en fournissent. Ils se servent aussi d'arcs & de boucliers qui sont faits d'écorces d'arbres.

Le Gouverneur de Batta entretient des arquebusiers, pour tenir en respect les Giaquas, qui sont des peuples qui habitent le long du Nil, du côté de l'Est. Sans cela ils feroient de continuelles irruptions, & même ils en font souvent. Mais les habitans de Batta, étant avertis par un coup de mousquet, qui s'entend de fort loin, prennent aussi-tôt les armes, & chassent ces ennemis. Cette seule Province peut mettre sur pié 70. à 80000. hommes.

Il y a un Gouverneur dans chaque Province qui fait sa résidence dans la Ville capitale. Tout le peuple, jusqu'aux principaux Seigneurs, reconnoît le Roi pour Maître absolu de tout ce qu'il possede. Les Seigneurs se nomment Mani. Le Roi ne suit aucunes loix écrites, pour rendre la justice. Il ne suit que les anciennes coûtumes, & que ce que la raison lui dicte touchant le droit des parties.

Toutes les troupes du Roiaume de Congo ne consistent qu'en Infanterie. Quand il faut combattre, elles se resserrent, ou s'étendent selon que le terrein le permet, ou bien elles se divisent en petits corps. L'armée régle ses mouvemens sur les signaux du Général, qui a son poste dans le

milieu, ou sur les ordres qu'il envoie dans chaque quartier. Il y a un signal particulier concerté pour chaque évolution, qui se donne par le moien des instrumens.

Ils en ont un de bois qui fait un bruit terrible, quand on soufle dedans. Ils ont des tambours faits d'une écorce entiére d'arbre couverte d'une peau, & ils battent dessus avec des baguettes d'ivoire. Ils ont un autre instrument triangulaire, qui est fait de plaques de fer bien jointes, surquoi l'on frappe avec un bâton. Ils se servent encore de dents d'éléphans creusées, qui rendent un son guerrier qui anime beaucoup.

Le Général a un grand nombre de ces instrumens grands & petits, pour s'en servir selon les ocasions, & que les corps d'armée sont plus ou moins gros. Les soldats ont aussi des signaux particuliers entre eux. Ceux qu'on place dans les premiers rangs, sont ordinairement les mieux faits & les plus dispos, qui au fort d'un combat doivent animer les autres, & les avertir par des clochettes de ce qu'ils ont à faire.

Il n'y a personne dans le Roiaume de Congo, qui posséde rien en propre, ni qui puisse disposer d'aucune chose au profit des siens. Tout apartient au Roi, qui ôte & qui donne selon qu'il plaît. Les enfans même du Prince sont sujets à cette

loi ; desorte que si chacun paioit tous les ans au Roi ce qu'il lui doit, ils seroient dépoüillez de tout ce qu'ils ont.

On fait mourir peu de gens pour crimes. Si un Sujet du Roi de Congo a un différent avec un Portugais, il se décide selon les loix de Portugal.

Quoi-que la Religion Chrétienne soit introduite en quelques endroits, la plûpart des peuples sont pourtant encore idolâtres. Les uns adorent le Soleil & le croient le mari de la Lune. D'autres adorent la Lune comme la femme du Soleil. D'autres adorent des bêtes aîlées. D'autres encore adorent la Terre comme mere nourrice de tout le genre humain.

Voici comme la Réligion Chrétienne s'y est introduite. Jaques Cano aiant été envoié par Jean II. Roi de Portugal, en qualité de Capitaine Général, pour reconnoître la côte d'Afrique, entra afin dans la riviére de Zaïre, où étant descendu à terre, il trouva des gens mieux faits & plus traitables que dans les autres Provinces. Il se rendit à la Cour, & y fut bien reçû. Il emmena un Ambassadeur & des enfans de plusieurs Seigneurs avec lui en Portugal, pour être instruits en la Réligion Chrétienne. Ils furent bâtisez, & dans la suite renvoiez dans leur païs, où quelques Prêtres allérent avec eux, &

en même tems on y envoia une célébre ambassade.

Les Prêtres, qui étoient des Moines Dominicains, étant arrivez à Congo, gagnérent d'abord un Oncle du Roi & son Fils. Ensuite le Roi & la Reine même se firent aussi bâtiser, & firent bâtir une Egliſe sous le nom de Sainte Croix. On brûla un grand nombre d'Idoles. Le Roi prit le nom de Jean, la Reine celui d'Eleonor, & leur fils aîné celui d'Alphonſe.

Les Dominicains firent aussi bâtir des Convens & des Egliſes pour eux. Ils nommérent la Ville de Congo Santo Salvador. Ils atirerent beaucoup de gens à leur croiance, & ne manquérent pas de s'atitirer en même tems de grands dons. Aprés la mort de ce premier Roi Chrétien, & aprés celle de quelques autres qui le suivirent, aussi-bien que de ces Freres Prêcheurs, il survint des troubles, jusques-là que les fréres s'élevoient les uns contre les autres.

Il y avoit un Archevêque à S. Thomas, qui prenoit soin d'envoier un Evêque à Congo. Mais il y alloit très-peu de Prêtres : ceux qui y étoient envoiez se hâtoient peu d'y aller : les peuples, qui ne vouloient pas changer leur ancienne idolâtrie pour la nouveauté qu'on leur presentoit, s'opoſoient à leurs progrez, les

femmes se soulevoient avec fureur, parce qu'on vouloit qu'elles se contentassent d'un seul mari, ou que n'étant point mariées elles vécussent chastement. Toutes ces circonstances firent qu'au lieu des nouveaux progrez qu'on auroit pû espérer, ceux qui avoient été déja faits, souffrirent beaucoup de diminution.

Enfin les Jésuites y sont allez, & ont bâti un Convent dans l'Isle de Loando, d'où ils envoient toûjours quelque Missionnaire au continent. Mais le peuple qui n'a point de connoissance de la langue Latine, qui vit d'une maniére fort débordée, & ne veut point être tenu en bride, va par curiosité, par coûtume, & par legéreté, les écouter un jour, & le lendemain il retourne à l'idolâtrie domestique, & reprend son premier train.

Quand j'eus fait mon raport de ce qui s'étoit passé à la Cour du Comte, au Conseil de nôtre vaisseau, je me rembarquai dans le yacht pour me rendre à Lowango, où je reçûs ordre de m'en aller avec le reste de la cargaison vers la côte de Guinée. Je partis le 20. de Septembre 1607. & je pris terre le 6. d'Octobre à Camende sur la côte d'Or.

Aprés y avoir trafiqué, je passai par le travers du Fort de la Mine, & me rendis à Cabo Cors, où il y avoit plusieurs

Négocians particuliers, qui alloient à l'envi les uns des autres, & ruïnoient le commerce. Je les laissai, & pris la route de Morré, où je troquai toutes mes marchandises pour de l'or.

Cependant nôtre vaisseau, que j'avois quitté à Lowango y territ aussi. Je vendis le yacht, & m'étant rembarqué dans ce vaisseau, nous allâmes, en compagnie de deux autres, au cap de Lopo, où nous relâchâmes le 1. de Février 1609. & delà fîmes voiles en Hollande.

En passant sous la Ligne nous vîmes un poisson à corne, qui paroissoit avoir prés de cinq brasses de long, & sa corne prés de demie brasse. Ses nageoires étoient bleuës, & son corps d'un bleu azuré. Pendant qu'il fût proche de nôtre vaisseau, nous ne vîmes aucun autre poisson. Nous présumâmes qu'il falloit que ce fût un poisson pareil à celui qui, dans un des voiages précédens, avoit fiché sa corne dans l'*Amsterdam*. Cette corne, qui se trouva dans le gros du vaisseau, lorsqu'on voulut lui redonner un doublage à Amsterdam, & qui n'en pût être retirée qu'avec une peine extrême, avoit passé au travers du doublage de sapin, & du bordage de chêne, jusques dans l'allonge. On m'a dit qu'elle est encore entre les mains du Sieur Bart Jansz van Steenhuisen Directeur, & qu'on l'y peut voir.

Le 4. de Juin 1609. nous terrîmes heureusement au Texel, & le lendemain, nous menâmes à Amsterdam 44. livres d'or, & une grosse partie de dents d'éléphans.

Second Voiage à Angola, que j'ai fait en qualité de premier Commis sur le yacht Maurice.

NOus mîmes à la voile le 17. de Septembre 1609. pour retourner à Angola & le 4. de Janvier 1610. nous terrîmes à Lowango. Quoi-que l'air y soit mal sain, j'y établis pourtant un comptoir le 8. Février suivant. Jusques-là personne n'avoit osé y trafiquer qu'à bord, & l'on m'a dit qu'il a fallu revenir à en user de même.

J'envoiai le yacht à Congo, & demeurai avec un Contre-maître dans la Ville où se fait le principal commerce des dents d'éléphans. J'y vis un Négre qui avoit neuf piés de hauteur, mesure de bois en Hollande. Il étoit fort bien proportionné en sa taille. Son pere n'avoit que trois piés de haut, & étoit fort laid. Quelques-uns de leurs compatriotes adoroient le fils à cause de sa grandeur.

J'allois souvent me promener sur le rivage de la mer, où je vis une fois un chien marin mort, tout semblable aux autres

chiens, hormis qu'il avoit les jambes plus courtes. La mer l'avoit jetté sur le rivage, où les pêcheurs le laissérent jusques-à ce que les vers s'y fussent mis, puis ils le portérent au Roi, qui en fit un grand festin. Il nous fit l'honneur de nous en envoier un quartier de derriére, qui puoit si horriblement, que j'en fus incommodé. Je donnai un quart d'aune de drap, pour le faire emporter secrétement.

Le 9. le Contre-maître qui me servoit, & qui se nommoit Willem Barentsz, mourut. On ne voulut pas permettre qu'il fût enterré, parce, disoit-on, qu'il ne pleuvroit plus s'il y avoit un Blanc enterré dans le païs. J'offris en vain de gros présens. Il fallut que j'emploiasse des esclaves des Portugais pour le porter à la mer. Ainsi je demeurai seul.

Peu de tems aprés on m'aporta une multitude de perroquets & des chats-civettes à vendre. Comme les perroquets me furent donnez pour très-peu de chose, j'en pris les langues, & les fis cuire à l'étuvée, aiant oüi-dire qu'on ne mangeoit rien de plus délicat; & en effet, je trouvai ce ragoût fort bon. J'en réservai trois des plus beaux, que j'aportai en Hollande, & il y en a encore un chez moi qui parle si-bien, & si distinctement, que je n'en ai jamais vû qui parlât de même.

J'achetai auſſi un caméléon qui vécut plus de deux mois ſans rien manger; deſorte qu'effectivement il y a de l'aparence qu'ils vivent de vent. On a écrit qu'ils reçoivent l'impreſſion de toutes les couleurs qui leur ſont opoſées, & qu'ils les prennent; mais aprés en avoir ſouvent fait l'expérience, j'ai trouvé que le mien ne prenoit que trois ou quatre couleurs, ſavoir la verte, la griſe, & la jaune. Il reſſembloit à peu-près à un lezard. La plus grande différence n'étoit qu'en ce que le deſſus de la tête du caméléon étoit plus plat.

Le même mois de Novembre 1609. une Reine nommée Manni Lombre, me fit inviter à manger d'un jeune éléphant, aiant deſſein de me faire enſuite coucher avec elle. Elle m'envoia querir par ſes Officiers, qui m'emmenérent au lieu de ſa réſidence, qui étoit à la diſtance de dix lieuës. Là elle me fit manger par force de ſon éléphant qu'elle avoit fait tuër exprès pour me régaler, & qui étoit ſi puant, que je fus malade d'en avoir mangé. Mais elle fut fort irritée de ce que je ne voulus pas répondre à ſon deſir, & me renvoia me donnant tant de marques de mécontentement, que je me trouvai heureux d'échaper de ſes mains.

Aprés avoir été plus de 15. mois languiſſant & malade dans ce païs-là, où cepen

dant je troquai toutes les marchandiſes que j'avois pour des dents d'éléphans, du cuivre, & du bois rouge, je pris congé du Roi & de la Cour, le 9. d'Avril 1611. Ce Prince me fit preſent de 100. livres de dents d'éléphans, d'une peau de léopard qui étoit trés-belle, & d'un chat-civette, afin de m'engager à y retourner.

Le Roi, qui depuis qu'il étoit parvenu au gouvernement n'étoit pas allé ſeulement juſqu'à la diſtance d'un jet de pierre de ſon Palais, vint me rendre viſite, dans la maiſon que j'occupois, pour me prier de revenir, & de lui aporter quelque choſe de curieux.

Dés le même jour, je fis mettre à la voile, & le 27. de Juillet ſuivant je me rendis à Amſterdam, où j'aportai 65000. livres de dents d'éléphans, une partie de cuivre, & une de bois rouge pour ſervir de montre.

Troiſiéme voiage à Angola, que j'ai fait en qualité de premier Commis, à bord du Soleil.

TRois Vaiſſeaux deſtinez pour Madére, deux deſtinez pour la Guinée, & le nôtre, firent voiles du Texel, de compagnie, le 30. d'Octobre 1611.

Lorſque nous fûmes proche de Madére, & ſur le point de nous ſéparer, un gar-

son de bord, allant déploier le pavillon du vaisseau, tomba sur la hune, fit rompre les cercles, & alla tomber dans le sein de la voile, sans se blesser.

Dix jours aprés que nous nous fûmes séparez, comme nous étions par le travers du Fort de Sante Crous, dans l'Isle de Ténériffe, nous découvrîmes cinq voiles qui portoient sur nous. Nous courûmes sous le Fort, mais avant que nous fussions à la rade le Vice-amiral de ces 5. vaisseaux nous avoit assez haussez, pour faire feu sur nous. Par bonheur nous lui répondîmes, car sans cela on nous auroit aussi canonez du Fort, nous prenant pour des Corsaires.

Ceux qui chassoient sur nous, nous voiant à couvert, remirent le cap à la mer, & aussi-tôt nous vîmes venir un Algoasil, pour demander d'où étoit le bord. Il alla porter au Fort la réponse que nous lui fîmes, & le Facteur du Commis Gerrit van Veen vint à nôtre bord, avec un Algoasil, deux Prêtres & le Capitaine du Fort, qui firent la visite, & nous les régalâmes bien. Les planches d'une chaloupe que nous portions en fagot, étoient étenduës au-dessus des marchandises au fond de cale; ce qui fut le plus grand bonheur du monde; car s'ils avoient reconnu que nous voulions aller à Angola, nous aurions été traitez en criminels de léze-Majesté.

Lorſque la brune fut venuë nous levâmes l'ancre ſans bruit, & continuâmes nôtre route, ſans plus rien voir le lendemain.

Proche de l'Iſle de S. Thomas, un poiſſon volant, long d'un empan, entra dans le vaiſſeau par un des écubiers. Je le mangeai & lui trouvai le goût de l'éperlan. Le 15. de Février 1612. nous prîmes terre à Maïomba, où j'établis un comptoir pour le commerce du bois rouge, & le 23. du même mois nous moüillâmes l'ancre à la rade de Lowango. Nous y trouvâmes en bonne ſanté les gens que j'y avois laiſſez, qui y avoient acheté une bonne partie de dents d'éléphans pour la Compagnie.

Le Roi, à qui je fis un preſent, ſelon la coutume, me fit l'honneur de me venir voir, & parut fort ſatisfait de ce que j'étois retourné dans ſon païs. Je ne ſaurois m'empêcher de raporter ici une choſe qu'on traitera peut-être de fable, mais qui pourtant eſt véritable.

Quelques jours avant ma venuë, le Roi aiant mandé le Commis Adam Vermeulen, que j'avois-là laiſſé, lui dit; Je vous avertis que Fitor Macaſſe (c'eſt ainſi qu'on m'apelloit en ce lieu-là) ſera ici un tel jour, & la choſe arriva effectivement. Cela fut dit à Vermeulen en preſence d'un grand nombre de gens, dont la plûpart m'en rendirent témoignage avec lui.

Le 22. d'Avril 1612. le yacht *la Lune* dont Jooſt Guerriſz Lijnbaen, étoit Maître & Commis, prit terre à Lowango, pour y trafiquer ſous mes ordres. Quand j'eus examiné le comptoir de cette Ville, j'allai viſiter les autres qui étoient à Congo ; & lorſque je fus de retour je fis charger 96000. livres de dents d'éléphans, dont deux qui étoient d'une même bête, peſoient l'une 126. livres, & l'autre 128.

Le 21. de Mai 1612. nous remîmes à la voile, pour retourner en Hollande, où nous prîmes terre au Texel.

Deſcription du Royaume de Lowango.

LE Roiaume de Lowango, qui eſt enclavé dans celui d'Angola, au continent de l'Afrique, eſt par les 4. degrés & demi de latitude méridionale. La baie eſt bonne, mais à l'entrée, vers le bout ſeptentrional, il y a un banc qui court depuis la pointe prés d'une demie lieuë le long de la côte : il gît à environ deux braſſes & demie de profondeur, & n'eſt pas large. Quand on l'a dépaſſé on trouve cinq braſſes & demie d'eau, juſqu'à la portée d'un petit canon de terre, & là on trouve trois braſſes, fond d'argile rouge. C'eſt l'endroit où les vaiſſeaux ancrent ordinairement.

Lowango se reconnoît aisément, par les hautes montagnes rouges qui sont du côté de la mer, n'y en aiant point d'autres semblables sur toute la côte. Depuis le cap de Lopo jusqu'à Lowango les terres courent, presque toûjours au Sud-est-quart-de-sud, & au Sud-sud-est. Presque toute l'année les courans portent au Nord avec tant de rapidité, qu'il paroît fort difficile de les surmonter, & de gagner au Sud. On en est encore empêché par les vents de Sud-est qui regnent continuellement sur la côte, quoi-qu'il se léve au matin une petite fraîcheur de terre, qui à midi vient du large.

La saison la plus propre pour surmonter les courans & gagner au Sud, est celle des mois de Janvier, Février, Mars & Avril, qu'il y pleut extrémement, & qu'on y a sans cesse des grains & des travades; car si l'on s'en sert à propos, le mauvais tems vous porte où vous voulez aller. Sans cela la chose seroit impossible, au moins selon ce que les hommes en peuvent juger, par les courans rapides que forment les riviéres qui se dégorgent dans la mer. Ce qui fait qu'il faut toûjours naviger à dix ou douze lieuës de terre: ainsi que je l'ai deux fois éprouvé.

Le Roi tient sa Cour dans la Ville de Bansa de Lowango, qui est à une lieuë de

la côte, sur une petite montagne, où il y a quantité d'arbres. Le Palais ocupe prés de la moitié de la place. Il est entouré d'une haie de branches de palmier. Il n'y a que 3. ou 4. grands apartemens; mais plus de 250. petites maisons pour les femmes du Prince, & pour ses concubines, qui sont au nombre de plus de 1500. & qu'on reconnoît à leurs brasselets d'ivoire.

Elles sont fort étroitement gardées. Si quelqu'une est surprise en adultére, on la méne, avec l'homme à qui elle s'est abandonnée, sur le haut d'une montagne, d'où on les précipite en bas, par l'endroit le plus escarpé. Leurs corps sont brisez en piéces, avant qu'ils aient roulé jusqu'à la moitié de la pente. Il n'y a point de misericorde pour ce crime, & j'ai été present à une pareille éxécution.

Les Fils du Roi ne sont pas héritiers de la couronne, ce sont ceux de sa Sœur, ou de l'aînée de ses Sœurs, parce qu'ils sont certainement du sang Roial, & qu'elle n'est connuë que d'un seul mari, & le Roi a tant de femmes & d'enfans qu'il y auroit toûjours des guerres entre eux, & qu'on ne sauroit lequel élire.

En effet, ce Prince a de ses concubines plus de 500. enfans des deux séxes, qui ne peuvent parvenir à aucunes charges ni di-

gnitez. Ainſi les mâles deviennent, pour la plûpart, des voleurs, & les filles des garces.

Chacun peut prendre autant de femmes qu'il en peut entretenir, & ils les tiennent fort reſſerrées. Il faut qu'elles gagnent la vie de leurs maris, comme font toutes les autres femmes de la côte d'Afrique. Elles cultivent la terre avec des bêches & des hoïaux, ſément & moiſſonnent, ce qui ne leur eſt pas un petit travail, pendant que les hommes s'amuſent à rien, & demeurent couchez ſur le côté, comme font les femmes en Eſpagne, elles ſervent leurs maris à table, puis vont manger leurs reſtes dans la cuiſine.

Ils mangent beaucoup de poiſſon, & de la chair de pluſieurs ſortes de bêtes, mais puante, ou du moins à demi corrompuë. Quelques-uns même y laiſſent venir des vers pour la manger. Ils ont diverſes eſpeces de bons fruits. Ils boivent de l'eau, & du vin de palme, qu'ils tirent des arbres. Ils ont un fruit nommé Colla, dont ils font uſage comme les Indiens font de l'arecca & de la bételle, en mâchant preſque tout le long du jour. En commençant à le mâcher on le trouve amer, puis on le trouve fort doux. On tient qu'il eſt trés-ſain, & c'eſt ce qui en rend l'uſage ſi commun.

Pendant que le Roi boit, perſonne n'o-

se le regarder, ou bien il lui en coûte la vie sans rémission. Avant qu'il boive on sonne une clochette, & chacun baisse le visage contre terre. Quand il a bû, on sonne encore, & chacun le releve. Du tems que j'étois-là le fils aîné de la sœur du Roi, qui devoit succeder à la couronne, & qui avoit à peu prés 9. ans, étant fort aimé du Roi, toucha, sans y penser, l'habit de ce Prince & le regarda dans le moment qu'il bûvoit. Le Roi le tua sur le champ, & fit servir son sang à ses idolâtries.

Je demandai pourquoi le Prince avoit usé de cette sévérité envers cet enfant ? on me répondit qu'il falloit qu'il le fît, ou qu'il mourut lui-même ; ce qui fait connoître dans quel prodigieux aveuglement sont ces peuples.

Le Roi même est un Magicien. Il va souvent entretenir le Diable proche d'un arbre qui est devant son palais. Son pere vit encore, & l'on tient qu'il a plus de 160. ans. Il n'a pas été Roi, ainsi qu'on le peut bien inférer de ce que j'ai déja dit, & s'il survit au Roi, ce sera son sixiéme fils qui montera sur le trône.

Tous les jours de fête le Roi se fait voir publiquement dans la place qui est devant son palais, où les Grands de l'Etat, pour l'honorer, dansent & sautent en sa présence ; hommage qui s'apelle Sacralilla.

D'abord qu'ils paroiſſent à l'entrée de cette place, ils ſe proſternent le viſage contre terre, puis s'étant relevez ils vont toûjours ſautant juſqu'auprés de lui, & s'y aſſéïent à terre.

Les revenus de ce Roïaume conſiſtent en dents d'éléfans, en cuivre, en habits qu'on nomme Lavougus, qui ſont faits d'herbes, & qui ſont la monnoie qui a cours. Le Roi en a des maiſons pleines. Mais les principales richeſſes conſiſtent en eſclaves des deux ſexes. Les gens ſont noirs, bien proportionnez dans leurs perſonnes, & doux. Ils ont plus de penchant pour nôtre nation que pour les Portugais, ſont careſſans, & ne ſont point larrons. Quand ils ſe rencontrent ils ſe frapent dans les mains pour ſe faire honneur, & pratiquent, ainſi que les Grands, le Sacralilla à leur maniére. Ils ſont fort fiers de la beauté de leurs habits, quoi-qu'ils ne ſoient faits que d'herbes.

Les hommes qui portent de longues jupes depuis la ceinture en bas, ont autour du corps un demi ou un quart d'aune de drap en forme de ceinture. Par-deſſus ils ont une peau de léopard, ou de quelque bête, qui leur pend comme un tablier. Ils ſont nuds depuis la ceinture en haut, & ont ſur la tête des bonnets d'herbe piquez, avec une plume deſſus, & une queuë de

busle sur l'épaule, ou dans la main, pour chasser les mouches. Ils portent de larges brasselets de cuivre, ou d'argent.

Les femmes n'ont que des Lavougus de paille, d'une aune en quarré, dont elles couvrent leurs parties naturelles, & qui les entourent jusques sur le derriere, quoiqu'elles en laissent encore la moitié à découvert; ce qui fait une perspective fort désagréable. Le reste de leur corps est nud par le haut & par le bas. Elles s'oignent d'huile de palmier & de bois rouge mis en poudre. Elles ont autour des jambes des chapelets de petites perles qu'elles font de coquilles & des brasselets d'ivoire aux bras. Elles portent toûjours sous le bras une petite natte, pour s'asséoir dessus, par-tout où elles vont.

Il faut bien se donner de garde d'avoir aucun commerce avec elles; car de dix qui s'y hasarderont, à peine y en aura-t'il un qui n'en meure, ou qui du moins n'y gagne une grosse maladie. Il faut que cela vienne de ce que leur tempéramment est tout-à-fait contraire au nôtre, de leur extrême luxure, ou des vivres qu'elles mangent, qui sont corrompus & puants. Toutes les expériences que j'ai vûës, quand quelqu'un de nôtre nation a été assez malheureux pour habiter avec elles, ont été qu'ils tomboient dans une grosse

maladie, & que les saignant, ils mouroient le troisiéme ou le quatriéme jour.

Quoi-que les hommes portent diverses sortes d'armes ils ne sont point guerriers; mais bons pêcheurs. Ils se mettent au matin dans leurs canots, vont à la mer, & aportent souvent à midi beaucoup de poisson. Un jour que je donnai au garçon qui me servoit un soufflet qui le fit saigner du nez, tous ceux qui étoient préſens en pleurérent, hommes & femmes; ce qui me confirma dans l'opinion que j'avois qu'ils étoient doux & pitoïables. Ont-ils des querelles, ils se battent à coups du plat de la main, ainsi que font les Chinois dans les Indes.

Il y a dans ce Roïaume abondance de volatiles, & d'éléfans. Pendant que j'y ai trafiqué, j'y ai acheté 216000. livres de dents. Il y a quantité de bufles, de bœufs, de vaches, de cerfs, de biches, de pourceaux, de brebis, de boucs, de tigres, de léopards, de chats-civettes, diverses sortes de guenons, & d'autres bêtes, qui fourniſſent de trés-belles peaux.

De mon tems on tua un homme sauvage à Manicongo. Il étoit proportionné comme un autre homme, hormis qu'il avoit tout le corps hériſſé de poil. Il avoit le nez plat, les narines larges, & par derriére, au-dessus du croupion, une petite

queuë longue & épaisse d'un pouce. Les Habitans qui prétendent en avoir vû d'autres, disent qu'ils ne parlent point, & qu'ils passent les nuits dans les arbres. Ce fut aussi dans un arbre qu'il fut surpris avec sa femme & son enfant, mais sa femme & l'enfant échapérent, car ils sont fort legers à la course.

La plus grande partie du cuivre vient du Roïaume des Insijesses. On l'en aporte à la dérobée, parceque ces deux peuples se font la guerre. On m'a dit qu'il y a des mines d'étaim & d'argent; mais les Habitans sont si paresseux qu'ils ne veulent pas y travailler. Il y a des endroits où il croît du poivre comme celui de Benin, du gingembre, & des cannes de sucre, dont on ne fait point d'état.

Les Portugais de Loüande & de S. Paul, ont trafiqué de Lavaugus à Lowango, il y a environ 30. ans. Ce sont aussi de Lavaugus qu'on donne en païement aux soldats du Roi d'Espagne, qui sont dans la place qu'il a conquise à 30. lieuës de Loüande & de S. Paul, dans les terres, & qui s'appelle Masagaum, où l'on tient qu'il y a des mines d'argent. Les Portugais y achetent aussi beaucoup de bois rouge, de dents & de queuës d'éléphans.

Voïage des Indes Orientales, que j'ai fait en qualité de premier Commis, à la priere du Général Gérard Reynst.

EN partant du Texel le 3. de Mai 1613. pour me rendre à bord, les Soldats, après avoir bû plusieurs rasades, faisant des décharges de leurs armes, tuérent, nous tous présens, un homme d'une tête d'épingle qui lui entra dans le cœur. Le soldat ignoroit qu'il y en eut une dans sa poudre. Cela doit servir d'avis à ceux qui portent des armes de ne tirer pas légerement & sans besoin sur un homme.

Je m'embarquai sur le *Nassau*, un des navires de la flote commandée par le Général-Reynst, dans le Conseil duquel j'eus ma voix. Nous fîmes voiles du Texel le 2. de Juin 1613. par un vent d'Est & d'Est-quart-au-nord-Est. Mais le vent changeant, nous fîmes le tour de l'Angleterre, & courûmes au Nord-est.

Le 1. d'Août, étant par la hauteur des 60. degrés & demi, nous n'avions que deux heures de nuit. On voioit à lire à deux heures après minuit. Le 1. d'Octobre, nous ancrâmes dans les baies de S. Antoine & de S. Vincent, qui sont vis-à-vis l'une de l'autre. Entre autres rafraîchissemens nous prîmes forces poissons avec le

seine. L'équipage de l'*Amsterdam* en prit d'un coup de seine assez pour nourrir le endemain toute la flote, sans ce qu'on en avoit laissé échaper, de peur que la seine ne se rompit.

Les Isles de S. Vincent & de S. Antoine ne sont pas à plus de trois lieuës l'une de l'autre. Celle de S. Antoine est peuplée de quelques Portugais, de Mulâtres de Portugal, & de beaucoup d'esclaves des deux sexes. Ils subsistent des huiles tirées des tortuës qu'ils vont pêcher, dans une certaine saison de l'année, vers l'Isle de Saint Vincent, qui est aussi peuplée. On y en prend beaucoup, & il vient des barques charger les huiles, qu'on transporte en divers païs. Il y a aussi beaucoup de boucs, dont ils aprêtent les peaux comme le cuir d'Espagne. C'est un bon lieu de relâche dans les voïages de long cours. Néanmoins l'eau n'y est pas bonne.

Nous remîmes à la voile le 5. de Novembre 1613. & relâchâmes encore à l'Isle d'Annobon, qui git par un dégré 40. minutes de latitude Sud à 45. lieuës du continent d'Afrique. Elle est très-fertile en oranges, limons, citrons, noix de cocos, figues, ananas, bled de Turquie, millet, & divers autres fruits. Il y a peu de bœufs & de vaches, beaucoup de pourceaux & de boucs; des poules, des pigeons, &

plusieurs autres especes d'oiseaux, surtout abondance de poisson. Elle produit beaucoup de cotton, dont Dona Losia de Silvia, en Portugal, tire jusqu'à plus de 8000. ducats par an.

Entre les oranges que nous y prîmes, une seule pesoit 3. livres poids de Hollande. Le Gouverneur qui voïant nos forces, en avoit bien usé, demanda & obtint une lettre de recommandation, pour les autres vaisseaux Hollandois, qui viendroient à sa rade. Il la fit bien valoir pendant que ceux qui y relâchérent se trouvérent les plus forts. Mais une fois le *Delft* aiant mis trop peu de monde à terre, il fit prisonniers tous ceux qu'il pût attraper, & ne les rendit qu'en païant des rançons excessives; ce qui doit obliger les passagers à se tenir toûjours sur leurs gardes, & à se souvenir de l'infidelité des Portugais.

Nous remîmes à la voile le 21. de Mars 1614 & le 3. de Juin nous moüillâmes à la rade de l'Isle Anjüannii. Le Général m'envoïa le lendemain porter un présent au Roi, & le prier de nous faire donner des rafraîchissemens en païant. Ce Prince vint au-devant de moi, avec les flûtes & les tambours, & me mena dans son palais.

Il étoit Arabe de naissance. Il nous donna sur le champ treize bœufs, dix mou-

moutons & vingt poules, avec de fort bons fruits. Convenus de ce que nous paierions pour chaque bœuf, je retournai à bord pour dire au Général, que l'accord étoit fait à douze réales de huit par piéce.

Je fus encore renvoié à terre de l'autre côté, à la Ville de Démonio, où je fus magnifiquement reçû par la Reine & ſes Sujets. On offrit de nous accommoder de tout ce qui étoit dans le païs, & on nous logea dans la maiſon d'un Gentilhomme où nous fûmes défraïez. On nous fit préſent d'un bouc dont on tira 25. livres de graiſſe, outre celle de la viande cuite dans le chaudron. Les Matelots ne l'aiant pû manger, elle fut gardée pour mettre avec des légumes.

Je fis marché de 203. bœufs, 30. moutons, 10. boucs extraordinairement gras, & 600. poules; d'une partie de ris qui n'étoit pas encore net, de millet, de fêves aprochantes des fêves de haricot. Je donnai 12. réales de huit pour chaque bœuf, une barre de fer pour 3. bœufs, un miroir de Nuremberg pour un, une ſonnette d'épervier pour un autre. Je donnai au Roi une main de papier pour un bœuf qui auroit coûté en Hollande 90. livres. Ces bœufs ont de groſſes boſſes ſur le dos, ſemblables à ceux dont Jean Hui-

gens a donné la figure dans ſes Voiages.

Le païs d'Anſüannii eſt par les 11. degrés 50. minutes de latitude Sud. La rade eſt aſſez bonne. Au bout ſeptentrional de la baie, les vaiſſeaux ſont à l'abri de la mouſſon du Sud. Pour y entrer il faut raſer la côte le plus qu'on peut, juſques à ce que la Ville de Samodo vous demeure au Sud-ſud-eſt.

Les grands vaiſſeaux y moüillent ſur 23. à 25. braſſes, fond de ſable mêlé de roches.

Au côté oriental les vaiſſeaux ſont à couvert de la mouſſon du Nord, dans une belle baie, où ils ancrent ſur 20. 23. à 30. braſſes, proche de la Ville de Demommoo, où réſide la Reine, nommée Mollana Alachorra, dont le mari a dominé ſur toutes les Iſles de Comorre.

Il y a dans cette Iſle quatre grandes Villes murées & 34. villages. Les Inſulaires ſont Mahométans. Il y a beaucoup de Moſquées. Leurs Docteurs ſont Arabes. Le peuple eſt d'un naturel doux. On n'y voit point les femmes, comme dans les Indes. Il y a beaucoup d'eſclaves qu'on tire des païs du Prête-Jan, d'Ethiopie, & de Madagaſcar, à bon marché. Ils peuplent le païs, cultivent les terres, & les Maîtres en ſont bien ſervis.

L'Iſle arroſée de quantité de clairs ruiſſeaux coulans des montagnes, eſt très-fer-

tile. Il y croît diverſes ſortes de bons fruits. Il y a quantité de volatiles, des paons, des perdrix, des cailles, des perroquets, &c. Avec un nombre extraordinaire de cocos, & abondance de poiſſon.

Les vaiſſeaux ſont joints & couſus avec du Cairo au lieu de clou. Quand la mouſſon y eſt propre, ils vont à Madagaſcar querir du ris, du millet, de l'ambre gris, & des eſclaves; qu'ils portent en Arabie, par la mer Rouge, pour y troquer des toiles & des mouchoirs des Indes, du coton, & de l'amſion.

De retour auprés du Général, il me fit embarquer dans une chaloupe, pour aller à l'Iſle Gaſiſa à douze lieuës d'Anſüannii, où nôtre navire *Naſſau*, qui avoit chaſſé ſur ſes ancres, avoit remoüillé. D'abord en aprochant nous ne trouvâmes point de rade: mais enſuite nous jettâmes le grapin au côté ſeptentrional, devant une baie de ſable blanc & la ſeule de ſemblable autour de l'Iſle. L'endroit où l'on moüille a 25. ou 30. braſſes de profondeur; à une portée de petit canon du rivage, devant un banc long & étroit, ſur lequel à peine une chaloupe peut paſſer de baſſe eau.

Le Roi & toute ſa Cour me reçurent fort bien. Il me fit preſent de quelques bœufs maigres, & de noix de cocos de mauvais goût. Il y a dans cette Iſle ſi peu d'eau

douce que la plûpart des habitans ſont obligez d'en boire de ſomache, & les gens conſidérables boivent l'eau de leurs chétives noix de cocos. Nos vîmes avec étonnement, que les matins & les ſoirs le bétail qui venoit des plaines & des montagnes, s'en alloit boire de l'eau de la mer.

Le peuple eſt malin & de mauvaiſes mœurs. Il y a près de dix petits Rois dans l'Iſle, qui ſe font la guerre ſans ceſſe; deſorte que les étrangers s'y doivent bien tenir ſur leurs gardes.

Le 2. de Juillet 1613. le Général aiant fait remettre la flote ſous voiles, nous alâmes la rejoindre. Le 28. du même mois, devant paſſer par le travers de l'entrée de la mer Rouge, & perſonne de nôtre nation n'y aiant navigé juſques alors, il fut réſolu dans le Conſeil qu'on m'y envoieroit en qualité de Capitaine-Major, ſur le *Naſſau*, pour examiner quel commerce on y pouvoit faire, & quels avantages de Compagnie en retireroit.

Le 2. d'Août, le *Naſſau* s'étant détaché de la flote, nous courûmes par le travers du païs de Mélinde, & mettant le cap ſur la côte, nous fîmes juſqu'à 60. lieuës de chemin en 24. heures. Nous entrâmes le 9. dans une belle baie, au cap de Dorfou, & lui donnâmes le nom de baie de

Nassau, parce qu'aucun Hollandois n'y avoit été, & que nous ne la trouvâmes point dans les cartes.

Le lendemain nous levâmes l'ancre, & aiant doublé le cap de Gardafin, qui est par les 11. dégrès 45. minutes, nous remoüillâmes à côté du cap, afin de voir si nous trouverions des gens avec qui l'on pût parler. Nous y vîmes des Négres, qui prirent la fuite lorsqu'ils nous aperçurent; mais on les joignit. Ils ne voulurent parler que le loin, & dirent qu'il n'y avoit point-là d'eau, ni d'autres rafraîchissemens à espérer.

Nous continuâmes donc à naviger vers Monte de Felix, dont les habitans ne voulurent point non plus parler à mes gens. A la fin on gagna jusqu'à un petit village, nommé Dordori, d'où les habitans s'enfuïant emportoient tout ce qu'ils pouvoient.

On découvrit quelques vaisseaux Arabes à la rade, de l'autre côté du cap, où l'on aprit que nous étions à Illie de Mette, d'où nous devions traverser vers l'Arabie Heureuse. Le 26. du même mois d'Août 1613. nous la découvrîmes, & fûmes à demie lieuë au-dessous d'Aden.

Le Sous-commis alla dans une chaloupe, avec la banniére blanche, déclarer au Gouverneur le sujet de nôtre venuë. Les Turcs le reçurent fort bien, & me le ren-

voiérent promtement, avec du poiſſon & des moutons gras, pour me dire que j'étois le bien venu.

Le lendemain nous moüillâmes ſous le fort, ſur ſept braſſes d'eau, proche de quelques petits bâtimens Arabes, Perſans & Indiens, qui pour décharger la nuit leurs effets, étoient allez ſe poſter à l'abri du Fort.

Le Capitaine des ſoldats envoié par le Gouverneur pour viſiter le navire, m'invita de ſa part à dîner avec lui; ce que j'acceptai, puiſque je voulois obtenir la liberté du commerce.

Sur le midi, on vit venir de terre une obſcurité ſurprenante, qui amena une très-groſſe ondée de pluie. Une rougeur formoit, dans cette obſcurité, comme dans un four ardent, un objet affreux. Le Gouverneur prit ſoin de nous envoier dire, que nous jettaſſions encore deux ou trois ancres. Le nuage alla roulant vers l'Ethiopie, & quand l'orage qu'il cauſa fut ceſſé, nous vîmes tout nôtre vaiſſeau couvert de ſable rouge, auſſi épais que le doigt.

Le Gouverneur me dît aprés que ce nuage obſcur, ſemblable à un tourbillon, ſe forme du ſable de la mer, qui ſouvent en retombant enſeveliſſoit des caravanes entiéres, hommes & chameaux, & que c'étoient-là les véritables Momies qu'on

rencontroit quelquefois. Je fus conduit au Palais avec beaucoup de cérémonie, entre les soldats rangez en haie.

Le Gouverneur se nommoit Hessa Aga. Aprés mes presens faits, il me demanda de quelle nation nous étions ? Je lui répondis Hollandois, Sujets des Seigneurs Etats Généraux & du Prince d'Orange, alliez de Sa Hautesse : que nous venions en amis, pour trafiquer, comme faisoient nos compatriotes dans toutes les terres de l'obéïssance du Grand Seigneur. Il me dît que si nous venions comme amis, nous aurions toute liberté dans le païs ; mais qu'il falloit auparavant qu'il en donnât avis au Bacha Vice-roi de Jamen, ou de l'Arabie Heureuse. Cependant il nous fit trouver une maison commode.

Aprés le repas je m'en retournai à bord, pour faire décharger des draps & des merceries de Nuremberg, que j'envoiai à terre avec le Sous-commis. Dans la suite j'apris par un Aga que le Bacha ne vouloit pas que je laissasse à Aden des gens & des marchandises jusqu'à mon retour, je pris congé de lui pour me retirer, le laissant & les Marchands étrangers dans la crainte que nous n'enlevassions leurs vaisseaux, quoi-que toüez tout proche du Fort.

Nous remîmes à la voile, & allâmes moüiller à une Ville d'Arabie, nommée Chihiri. Le Roi nous envoia un Selbi, petite barque de planches cousuës ensemble avec du cairo, qui nous aporta des rafraîchissemens de boucs, de moutons, de poisson, & de fruits.

Il arriva un incident fort extraordinaire à nôtre venuë. A la même rade où nous moüillions, il vint une multitude de poissons inconnus, jusques à ce tems-là. Ils étoient presque semblables à nos grandes Schooles, & encore plus aux sardines de Portugal. Comme il sembloit qu'ils vinssent de compagnie avec nous, on lui donna le nom de Hollandois. Il y en eut pendant trois ans une si prodigieuse quantité, que les hommes en étant rassasiez & dégoûtez, les faisoient sécher, & les donnoient à manger aux chameaux. Au bout des trois ans on n'en prit plus, & l'on n'en a pas revu depuis.

Le lendemain 20. d'Août 1614. j'allai voir le Roi, & fus conduit à son Palais, par plusieurs soldats & Marchands Arabes, puis ils nous menérent dans une belle & spacieuse maison, où je trouvai un grand repas tout servi; le tout de peur que nous ne violassions le privilége de sa rade. On nous assura que si nous venions comme d'honnêtes Marchands, nous aurions la

liberté du commerce dans tout le Païs.

Je demandai permiſſion d'y laiſſer 2. ou 3. de mes gens pour aprendre la langue, juſqu'à mon retour, parce que la mouſſon étoit paſſée, & qu'il falloit que j'allaſſe faire le raport de mes découvertes à mon Général à Bantam. On m'acorda ma demande ſur le champ, & l'on nous pourvût d'une bonne maiſon.

Pour profiter de cette ocaſion, je laiſſai à un Aſſiſtant nommé Antoine Claaſz Viſſcher, & deux hommes avec lui, lui donnant peu d'argent, & quelques chétives merceries de Nuremberg. Puis je pris congé du Roi, qui me promit fort que mes gens ſeroient en toute ſûreté.

Le même jour avant que de me retirer j'envoiai le Sous-commis querir de l'argent à bord. En l'aportant ſa barque fut renverſée par les briſans. Les gens ſe ſauvérent à la nage: mais le ſac d'argent demeura au fond de la mer. Durant le plus bas de l'eau je fis plonger, & promis une bonne récompenſe à qui me raporteroit le ſac. Ceux du païs y aiant perdu leur peine, un Quartier-maître qui nageoit bien, voulut auſſi tenter fortune. En plongeant, ſon pié donna juſtement ſur le ſac qu'il prit & aporta, au grand étonnement des ſpectateurs, qui regardérent cela comme un enchantement.

La Ville de Chihiri dans l'Arabie Heureuse, eſt par les 14. degrés 50. minutes de latitude Nord, ſituée ſur un ſable aride, au bord d'une grande baie, où l'on ancre à portée de petit canon de la Ville, ſur huit braſſes, fond de bonne tenuë. Elle eſt fort grande, par la diſtance des maiſons : éloignées les unes des autres. Elles ſont bâties d'agile, & enduites de chaux par dehors. Il y a un château avec quatre tours rondes, bon pour ſe garantir d'une courſe, mais qui ne peut ſoutenir le canon. Il y a 3. ou 4. Moſquées. C'eſt le principal Port que le Roi aie.

Ce Prince tient ſa Cour, la plûpart du tems, à Hadermuid, Ville dans les terres, à une journée de Chihiri. Il ſe nomme Sultan Abdulla, iſſu lui & ſes ſujets des vrais Arabes. Il paie tous les ans entre les mains du Bacha Vice-roi du Grand Seigneur, un tribut de 4000. réales de huit, & de 20. livres de bon ambre gris.

Son peuple eſt ſincére, doux & bien faiſant, modeſte en démarche & en actions, dévot dans la Réligion de Mahomet. Les femmes de conſidération ne vont que maſquées. Elles ſont fort luxurieuſes, & d'une belle taille. Les parens tiennent à honneur que les étrangers veüillent avoir commerce avec leurs filles. Ils vont même les leur offrir pour une très-legére récompenſe,

orſqu'elles ſont encore jeunes. Il demeu-
e dans ce païs-là, beaucoup de Benjanes
les Indes & de Perſans.

Il y va tous les ans des vaiſſeaux des In-
les, de Perſe, d'Ethiopie, des Iſles Como-
es, de Madagaſcar, de Melinde. Nous y
aiſſâmes 13. ou 14. petits bâtimens à la rade.

De Chihiri nous fîmes voiles à Cutſinni,
ui eſt juſtement à l'entrée de la mer Rou-
e, ſur la côte de l'Arabie Heureuſe, par
a hauteur des 15. degrez 32. minutes,
ù nous moüillâmes ſur 16. braſſes d'eau,
ond de roches, à une portée de petit ca-
on de la Ville.

Etant à terre, le Roi nommée Sayd Bon-
ahidi ſuivi de 1000. ſoldats avec de
rges ſabres nuds ſur les épaules, vint me
rendre par la main & me mena dans ſon
alais, où je fus bien régalé. Il me permit
e laiſſer de mes gens dans ſon païs juſ-
u'à mon retour. Mais aiant apris qu'il
toit ami des Portugais, qui venoient tous
es ans trafiquer chez lui, & ennemi du
Grand Seigneur, je réſolus de n'y laiſſer
erſonne pour cette fois, & de me retirer;
e qui ſe fit avec beaucoup de marques de
ivilité de part & d'autre.

Le 25. de Décembre 1614. nous eûmes
vûë de l'Iſle de Juganao, où les hom-
es, les femmes & les enfans, vont tous
uds, ſans aucune honte. Delà nous cou-

rûmes sur Java, & rencontrâmes le Géné-
ral Both, qui montoit le *Delft*, & qui vou-
loit aller faire de l'eau à Sumatra, pour
s'en retourner en Hollande avec quatre
navires richement chargez.

Je passai à son bord, pour l'informer de
ce que j'avois fait dans la mer Rouge, qu'il
avoit beaucoup d'envie d'aprendre. Aprés
lui en avoir dit une partie, je continuai ma
route, & allai moüiller le 30. de Décem-
bre 1614. à la rade de Bantam, d'où le Pré-
sident Jean Pieterſz Coen, me fit partir le 5.
de Janvier 1615. pour aller charger des vi-
vres à Jaccatra, & les mener aux Moluques.

En ce tems-là les 10. sacs de poivre, dont
chacun pesoit 60. livres poids de Hollande,
& par conséquent 600. livres, se donnoient
à Bantam pour 15. réales de huit, & on le
vendoit 21. sols la livre en Hollande.

Ma commission faite à Jaccatra, qui
est à peu-prés à 12. lieuës de Bantam, je
rangeai la côte de Java, & rencontrai à
la rade de Japara le Général Reynst,
qui eut beaucoup de joie de me voir. Je
lui fis raport de toutes mes découvertes
& Négoces, sur les côtes de la mer Rou-
ge, & dans l'Arabie, dont il fut fort satis-
fait. Il me donna ordre d'aller à l'Isle Bot-
ton, relever le Commis qui y étoit, en
mettre un autre en sa place, & aprés con-
tinuër ma route vers les Moluques.

Je fus fort bien reçû du Roi de Botton, & j'apris que quelque tems auparavant un grand crocodile, sortoit de la riviére toutes les nuits, & dévoroit des hommes, ou des femmes, ou des enfans, ou du bétail; mais on n'en entendit plus parler depuis ma venuë.

Ma commission éxécutée, je remis à la voile, & le 6. d'Avril 1615. je moüilla à la rade d'Amboine, d'où je partis 2. jours aprés pour aller aux Isles de Banda, rejoindre le Général Reynst, qui étoit à l'ancre proche du Fort de Nassau, avec 11. navires.

Le jour que cette flote fit voiles d'Amboine à Banda, le mont Gunnapi, qui avoit continuellement brûlé depuis 17 ans, s'ouvrit si prodigieusement, & jetta une telle abondance de feux, de flâmes & de grosses pierres, dans la mer, & dans le Fort, qu'on ne pût faire tirer une seule piéce de canon, par la quantité de cendre dont les canons étoient couverts; desorte que la garnison étoit en grand danger, se voiant sur le point d'être ataquée par les Bandanois, qui y acouroient de Lontor & des autres lieux. Mais la venuë du Général fit changer la face des affaires, & sa presence sauva le Fort de Nassau.

Avant que d'être au bord du rivage, nous rencontrâmes beaucoup de grands morceaux de pierres brûlées, qui avoient sauté de la montagne jusques dans l'eau.

Quelques-unes avoient plus d'une braſſe de long, & auprès des groſſes il y en avoit tant de petites, qu'à peine nôtre chaloupe pût paſſer. L'eau même boüilloit au bord de la mer, & l'on voioit floter des poiſſons tuez par la chaleur.

Pendant que nous fûmes à la rade, le Général envoia ſouvent des gens, abattre de très-beaux arbres, qui portoient des noix muſcades, dont le Fort avoit beſoin.

Le 14. de Mai 1615. le *Naſſau*, *l'Æole*, le *Neptune*, *l'Etoile du matin*, avec deux frégates, une chaloupe, & 10. canots bien armez, eurent ordre d'aller ſe rendre maîtres de l'Iſle Poulowai, ou Pulo Wai. Adrien van der Duſſen commandoit les ſoldats, les Japonnois & les Matelots, au nombre de 900. hommes.

Nous jettâmes l'ancre ſous le Fort de Poulowai, & fîmes deſcente promptement, chaſſant les Bandanois de leurs retranchemens; puis nous fûmes donner l'aſſaut au baſtion qui étoit du côté de l'eau, qui fit d'abord une grande, réſiſtance, pendant une demi-heure, mais nous l'emportâmes. Ce furent les Japonnois qui y plantérent les premiers leurs drapeaux, & nos gens ne firent que les ſeconder. Les Bandanois voiant le baſtion pris, abandonnérent la Place, & s'enfuïrent vers les montagnes.

Cependant nos gens accablez de la fatigue de cette journée, s'étant arrêtez pour prendre du repos, les Insulaires, s'en apercevant, revinrent sur leurs pas, & reprirent, sans opposition, le côté du Fort, tourné vers les terres, & séparé par une muraille de la partie qui regardoit la mer. Ils mirent aussi-tôt le feu dans le Pagode, & les magasins qui étoient pleins de noix muscacades, de macis, de ris, & d'autres marchandises. La flâme & la fumée qu'un vent, de la montagne, poussoit vers nous, obligea nos gens de reculer, & nous exposa au feu des fusils des ennemis, qui nous maltraitérent tellement que le troisiéme jour nous fûmes contrains d'abandonner honteusement la Place, après y avoir perdu beaucoup de monde.

Nous fîmes prisonniers un Prêtre & un Maître d'école Javanois, qui nous dirent qu'il y avoit eu près de 30. Orancaies de tuez dans le Fort. Pour nous, le bastion nous coûta 9. hommes, & nous en eûmes 15. ou 16. de blessez; mais à la retraite, il nous en fut tué 27. & nous en eûmes 170. de blessez.

Deux de nos gens passérent du côté des Bandanois. L'un d'eux nommé Ooghien d'Harlem, nous fit bien du mal, tirant sans cesse de dessus un arbre. Il

tua deux hommes tout proche de moi & en bleſſa un autre dans un moment.

De retour à Nera, les ſoldats furent fort rebutez de ce qui étoit arrivé, & il y eut beaucoup de jalouſie entre les Oficiers du Conſeil, de ce qu'en partant j'avois dit au Général, que ceux qui lui conſeilloient d'aller en perſonne à cette expédition, n'étoient pas ſes amis.

Enſuite j'eus ordre de m'embarquer ſur *la vieille Zélande*, pour aller aux Iſles Moluques, avec l'Amiral Verhagen. Le 1. de Juin 1615. nous moüillâmes ſous les Fort de Maleïe à Ternate, où étoit le Sieur Laurens Réal Gouverneur de toutes les Moluques. Quelques jours aprés on m'ordonna de paſſer ſur le *Middelbourg*, en qualité de premier Commis, pour mener des vivres & des marchandiſes à Motier & à Batſian, où un ſoldat Allemand, remuoit les oreilles comme un chien, ſe les faiſant allonger, & ſe les laiſſant pendre comme font les chiens.

L'Iſle de Ternate fournit par an à peu près 400. bares de clou de gérofle, & dans la grande mouſſon, qui vient une fois en 7. ans, elle en fournit juſqu'à 1000. bares. La bare eſt de 600. livres poids de Hollande. Tidore en fournit 300. par an, & 12. à 1300. dans la grande mouſſon. Motier que nous poſſédons toute en-

ière, n'en fournit pas plus de 100. Machian, qui est aussi toute entière à nous, fournit 2. à 300. bares de clou par an, & 15. à 1600. dans la grande mousson. Ce qu'on en tire si peu vient de que les habitans gagnent plus à pêcher, qu'à amasser & à nétoier le clou. Batsian n'en fournit que fort peu, ou point du tout. Gilolo ne fournit que du sagu, des pourceaux, & quelques autres vivres pour les garnisons.

En partant de Batsian, nous prîmes la route de Bantam, où nous terrîmes heureusement. Le Président Coen, suivant les ordres du Général Reynst, me fit rembarquer sur le *Naßau*, & m'envoia, pour Président, aux côtes de la mer Rouge, où j'avois déja été. Sur la route nous relâchâmes à Ticou & à Priaman, dans l'Isle de Sumatra, où j'achetai une partie de poivre, 16. & à 17. réales de huit les 360. livres. On tient que c'est le meilleur poivre de toutes les Indes. On pourôit y charger tous les ans plus de 3000. bares de poivre, si l'on avoit de l'or pour le paier, & satisfaire le Roi d'Achin, de qui cette place dépend.

Nous remîmes à la voile pour Ceilon, où je devois parler au Roi, & nous y moüillâmes à la rade de Palagama sur treize brasses. Les habitans étant allez en diligence avertir le Roi de ma venuë, il

me fit prier instamment d'aller le trouve
dans le haut païs. Mais je ne pûs, vû qu
la saison d'aller à la Mocha se seroit passée
je m'en excusai, & lui fis savoir, par un
lettre, ce que j'avois ordre de lui dire.

Ceilon est, à mon gré, la plus agréabl
& la plus fertile de toutes les Isles, & même
de tous les païs que j'ai jamais vûs. On y
voit de belles plaines & des montagne
couvertes de verdure. Il y croît abondan-
ce de la meilleure canelle qui soit au mon-
de. Le quintal, qui fait 128. livres, y
vaut 4. larins, ou 40. sous. Il y a quan-
tité de belles pierreries de couleur, de bé-
tail, de bêtes sauvages & de privées, &
de poisson. La monnoie dont on se sert vers
les côtes de la mer, pour vendre & ache-
ter, & du poisson sec qu'on prend proche
des Isles Maldives, & qu'on nomme Al-
bacorises. Il y a des éléphans qu'on croit
en tous lieux avoir des qualités si extraor-
dinaires qu'on leur attribuë de l'intelligen-
ce. On tient même pour certain que les
éléphans des autres païs en rencontrant
quelqu'un de Ceilon, le reconnoissent, &
lui témoignent du respect.

J'ai vû dans cette Isle un homme & une
femme qui avoient la jambe grosse, & telle
que Jean Huigens en a fait représenter
dans son livre. On dit qu'ils sont de la race
de S. Thomas.

Aprés nous être un peu rafraîchis nous emîmes à la voile, & sur nôtre route, ers le Fort de Colombo qui apartient aux ortugais, nous prîmes un petit bâtiment out chargé de canelle destinée pour Coet-n, où on la vouloit charger dans les car-aques qui devoient aller en Portugal. Nous îmes tous nos éforts pour ranger la côte es Indes, & nous rendre devant Coet-n, afin de voir s'il n'y auroit point de noïen d'insulter quelqu'un des vaisseaux u'on disoit y être en charge assez avant en ner. Mais comme nous n'y trouvâmes pas es choses dans l'état que nous avions crû, ous continuâmes nôtre route vers la mer Rouge.

Le 11. de Janvier 1616. nous prîmes erre à Chihiri, où nous trouvâmes deux es gens que nous y aviens laissez, qui é-oient Visscher & Crabbe, qui ne furent as peu réjoüis de nous voir, aussi-bien que es Habitans. J'y laissai Wouter Heute en ualité de Sous-commis, à la place de Viss-her, & fis voiles à la Mocha où nous ter-îmes le 15. du même mois, au grand é-onnement des Habitans, qui n'avoient ja-nais vû de vaisseaux d'Europe.

Nous allâmes jetter l'ancre entre trente âtimens, grands & petits, Indiens, Per-ans & Arabes, qui furent surpris & éfraïez le nous voir. Le Gouverneur envoia sur

l'heure une barque avec 2. ou 3. Turcs, nous demander qui nous étions & pourquoi nous venions-là? Aprés nôtre réponse, ils s'en retournérent, & le lendemain 27. je descendis à terre, & fus conduit au palais, au son des flûtes & des tambours, où le Gouverneur me fit encore les mêmes demandes.

Quand je l'eus informé de tout, il me fit beaucoup d'honnêtetés & me fit donner une veste de drap d'or, selon la coûtume du païs. Après quelques entretiens, & nous avoir régalez, il nous fit conduire dans une belle maison, qu'il nous avoit fait préparer, & qui devoit nous coûter 140. réales de huit de loïer, pendant la moussón, qui est 6. mois. Ensuite je m'accordai avec lui sur les droits à paier, dans le Gouvernement du Vice-Roi de l'Arabie Heureuse. Ils furent réglez à 3. & demi pour 100. tant pour l'entrée que pour la sortie des marchandises. Le lendemain je fis porter des marchandises à terre, que je vendis fort bien. Je fus paié en réales & en ducats d'or.

Le 6. de Mars 1616. il arriva à la Mocha, un Caffel, ou une caravane d'Alep & de Suees, d'environ 1000. chameaux, qui aportérent prés de 200000. réales de huit, & 100000. ducats, tant de Hongrie & de Venise, que des païs des Maures, sans ce qu'il y en avoit qui ne fût

oint déclaré aux bureaux. Il y avoit auſſi
es velours, des ſatins, des damas, des
moiſins, des étoffes d'or de Turquie,
es camelots, des draps, du ſaffran, du
ercure, du vermillon, & des merceries
e Nuremberg.

Ces caravanes mettent ordinairement
. mois à faire le voïage. Les marchandi-
es ſont des manufactures des Arabes, des
ndiens, & des Perſans. On les troquoit-là
our des toiles de coton groſſes & fines, de
indigo, du poivre, du clou de géroſle,
es noix muſcades, du macis, & des mar-
handiſes de la Chine.

Le même jour j'obtins permiſſion du
Gouverneur d'arborer le pavillon du Prin-
e ſur nôtre maiſon, dans la Ville de la Mo-
ha, dequoi toutes les nations étrangeres
murmurérent beaucoup. Il faiſoit alors,
our & nuit, une ſi grande chaleur, que ne
pouvant ſuporter je me faiſois ſouvent
etter de l'eau ſur le corps.

Le 21. d'Avril, le Bacha m'envoia un
irman, paſſe-port, ou lettre de créance,
our tous Seigneurs & Gouverneurs de ſa
uriſdiction, afin de me faire défraïer &
raiter par-tout comme ſa propre perſon-
e, & le Capitaine des Galéres eut ordre
e me conduire avec vingt ſoldats Turcs
u Palais, pour lui parler. Le lende-

main je partis à cheval, avec le Sous-com
mis Jean Arentz, & un trompette, pou
avancer dans le païs, & le visiter.

Nous passâmes par un Village, & arri
vâmes sur le soir dans la petite Ville de
Mousa, à 8. lieuës de la Mocha, dont
Gouverneur me reçût bien. Le lendemai
nous passâmes par le petit Fort d'Acuma
à sept lieuës de Mousa, & fûmes cou
cher au Fort d'Asavinde, à trois lieuës d
l'autre.

Le lendemain nous traversâmes la petit
Ville d'Offluse, à 3. lieuës d'Asavinde
où une Compagnie de soldats Turcs vin
au-devant de moi, pour me mener dîne
avec le Gouverneur. Cette place est impre
nable, étant située dans la pente d'un
montagne escarpée, où à peine deux per
sonnes peuvent monter à la fois. Le Gou
verneur étoit Arabe. Il me fit présent d'u
ne veste de drap, à cause du froid que j
commençai à sentir en ce lieu-là. Nous fû
mes coucher à Sarüi Mota, à deux lieuë
d'Offluse.

Le lendemain nous allâmes à Taïesse
grande Ville murée, à 4. lieuës de Mota
où nous logeâmes chez le Gouverneur
qui nous régala bien, & nous fit trouver
des chevaux frais, des chameaux & des â-
nes. Je visitai la Ville, où il y a six hautes
tours, beaucoup de Mosquées, un magni-

que tombeau d'un Bacha, dont la dépense été de plus de 1000. réales de huit. Il s'y ait un gros commerce.

Nous gagnâmes jusqu'au bourg d'Acar 5. lieuës & demie de Taïesse. Aprés ce- nous passâmes par le bourg de Maïios, ui est dans la pente d'une montagne; ce ui me donna lieu de voir, de dessus mon heval, labourer, semer & moissonner n même tems, & cela dure toute l'année, ont je fus fort surpris. Nous fûmes cou- her à 2. lieuës & demie de Maïios, dans Ville d'Ype, où nous allâmes dans un ain; comme l'on fait en Turquie.

Le lendemain nous nous rendîmes à Ma- hadder, Ville à 5. lieuës & demie d'Ype, enſuite à la Ville de Nacasmare, puis à errime, Ville murée à 6. lieuës & demie e Machadder. Il y tomba de la grosse grê- si grosse, que je n'en avois jamais vû de mblable.

Le jour suivant nous fûmes dîner à Dam- ner, à trois lieuës & demie de Jerrime, & ont le Gouverneur, Hongrois, envoia 00. soldats au-devant de nous, & nous t dîner avec lui. Il y a dans le milieu de la ille un Château bâti de pierre bleuâtre, mal pourvû de canon. De-là nous archâmes jusqu'au Bourg de Serasia, à nq lieuës de Dammer, & le Secretaire u Bacha nous y fit demeurer. On nous

régala de cerfs, biches, liévres, coqs d
bruiere, cailles, pigeonneaux rôtis & e
pâte, de toute sorte de dessert, fruits
tartes, massepains, & de bon vin rouge d
païs.

Le lendemain avant jour nous remontâ
mes à cheval, & prés de la montagne, l
Secretaire m'envoia au nom du Bacha, u
beau cheval enharnaché d'or & d'argent
pour faire mon entrée dans la Ville. En ap
prochant nous rencontrâmes le Maréchal
des armées à cheval, avec 300. soldat
Turcs & Arabes, rangez sous 5. drapeaux
qui aprés trois décharges de leurs armes
marchérent devant nous.

Proche de la Ville de Chenna, nous v
mes le Bacha lui-même, venant au-devan
de nous avec plus de 200. des Seigneur
de sa Cour, tous à cheval, vétus d'étoffe
d'or & d'argent, dont l'éclat brilloit au le
ver du Soleil, heure où ils nous rencontré
rent. Le Bacha envoia 2. garçons bien-faits
vétus en femmes, pour me dire de le sui
vre doucement, & qu'il m'attendroit dan
son Palais, où il reprit sa marche.

En arrivant dans la Ville, à peine pou
vions-nous passer au travers de la multitu
de du peuple. Il falloit que le Secretaire &
deux Pages à cheval marchassent devant
pour écarter la foule.

Arrivé au Palais, 2. valets vinrent pren
dre

dre mon cheval par la bride, & le menérent jusques devant la sale, où il y avoit des tapisseries étenduës, sur lesquelles je descendis, & je marchai vers le Bacha entre deux haies de ceux qui composoient sa Cour. Il étoit assis dans un lieu élevé ; & on lui rendoit des respects, non comme à un Roi, mais presque comme à un Dieu. Quand je lui eus rendu les miens, il me fit asseoir ; surquoi le Capitaine qui étoit mon Interpréte, lui dit : Seigneur, bien vous soit, le Capitaine ne doit pas être assis de cette maniére, & il me fit aporter un beau siége.

Lorsque je fus assis, le Bacha me demanda d'un air sévére : Quel étoit le sujet qui m'amenoit ? Aprés l'avoir satisfait, il mit la main sur ma tête, & me dit : Soiez le bien venu. Comme il savoit que j'étois fatigué du voiage, il me dit : Allez-vous reposer, nous aurons le tems de nous entretenir, & il me fit donner par son Secretaire une veste d'étofe d'or, pour marquer que ma venuë lui étoit agréable. Je remontai à cheval, & fus conduit par 4. ou 5. Seigneurs dans la maison du Majordome, où je devois dîner. Aprés dîner, on me mena dans le logis préparé pour moi, où il y avoit une bonne provision de vivres, du mouton, des poules, du vin, & tout ce qu'il falloit, pour y être commodément.

La Ville de Chenna eſt à trois lieuës du bourg de Séraſia, où j'avois couché. J'y arrivai le neuviéme jour aprés mon départ de la Mocha, aiant fait en tout 55. lieuës de chemin. Je fis mes preſens au Bacha, & aux autres à qui il en falloit faire : je fus invité à un feſtin dans le jardin du Secretaire, où il y eut une grande compagnie, & un grand repas. Il y avoit dans le jardin diverſes ſortes de fruits, des raiſins, des amandes, des pêches, des oranges, des limons, des citrons, dont les arbres étoient beaux & vigoureux. Entre autres il y avoit une quantité de differens roſiers, des cabinets très-propres & bien ornez, des jets d'eau, & le bâtiment étoit fort agréable. Etant à table, il parût un léopard d'une grandeur énorme, auſſi privé qu'un chien, qui vint manger ce qui tomboit ſous la table, ſans faire mal à perſonne.

Enſuite j'allai viſiter le Château où loge le Bacha. Il y avoit plus de 1000. perſonnes en ôtage, hommes, femmes & enfans, tous freres, enfans, ou ſœurs des grands Seigneurs de certaines Provinces que le Bacha retient ſous ſon pouvoir par ce moien, & qui n'oſent ſe révolter. Il y a pluſieurs antiquitez, entre autres un grand édifice qu'on dit avoir été bâti par Noé. C'eſt-là que les femmes du Bacha

ſont gardées par des Eunuques. Il y a une belle Moſquée, devant l'entrée de laquelle on voit un gros morceau de bois enfermé de treillis de fer, qu'on prétend être une piéce de l'Arche de Noé, & qu'on révére comme une Relique.

Lorſque je fus ſur les murailles du Château, mon Trompette commença de ſonner, *Guillaume de Naſſau.* A l'inſtant un ſoldat Turc vint me fraper ſur l'épaule, me diſant: Tout beau, Capitaine, crois-tu déja que le Château ſoit à toi? Je m'excuſai le mieux que je pûs, ainſi qu'il faut faire en pareille ocaſion, & le ſoldat me fit beaucoup d'amitiez. Il me dît qu'il avoit été fort bien traité par ceux de nôtre nation, par qui il fut fait priſonnier, ſur les galéres de Spinola, en allant à Dunkerque. Il me mena voir un grand lion ſur le haut d'une tour, où il étoit dans un cage de fer.

J'y vis un puits qu'on prétend avoir été fait par le Patriarche Jacob, & qui avoit plus de 100. braſſes de profondeur. On y puiſe l'eau avec des ſeaux de fer, qui eſt ſi froide, qu'on n'en peut mettre dans la bouche. Il y avoit encore une autre Moſquée quarrée, en plate forme, dans laquelle on voioit plus de 100. colomnes, chacune d'une ſeule pierre, avec pluſieurs antiquitez qui précédoient la naiſſance de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Aprés cela le Bacha me fit prier d'aller le trouver, & il me refusa la permission de laisser quelqu'un à la Mocha, disant qu'il ne pouvoit la donner que par l'ordre du Grand Seigneur; d'autant plus que les Docteurs Mahométans craignoient que peu-à-peu nous ne vouluſſions nous étendre jusqu'à la Méque, où est le tombeau de leur grand Prophête. Ils alléguoient ce qui s'étoit déja passé, que d'abord nous avions été à Chihiri, d'où nous étions allez à Aden; qu'ensuite nous étions venus à la Mocha, que nous étions déja même à Hideda, d'où nôtre yacht se préparoit à naviger plus avant dans la mer Rouge, quoi-qu'il ne fût permis à aucune nation Chrétienne d'y aller.

Ainsi par la faute de ceux qui étoient demeurez à bord du yacht, qui avoient agi sans mon ordre, je ne pus rien obtenir, sinon la confirmation du Traité, portant que nous ne paierions de droits d'entrée & de sortie que trois & demi pour cent. Les habitans & les Marchands Persans, Indiens, & des autres nations, en furent autant jaloux que surpris: mais il n'a pourtant point été rompu jusqu'à present, & nous espérons qu'il subsistera. Les autres paient 15. à 16. pour cent.

Le lendemain j'allai avec le Secretaire, par ordre du Bacha, en compagnie de 50.

à 60. Seigneurs, à un jardin nommé Rosse, à une petite lieuë de la Ville, où un grand festin fut acompagné de plusieurs divertissemens. Le lieu même en fournissoit de très-agréables, par de fort beaux cabinets, de jolis apartemens, des jets d'eau, d'excellens fruits, & des viviers remplis de poisson.

Le 16. de Mai 1616. je partis de Chenna, aprés que le Bacha m'eut encore fait donner une veste d'étoffe d'or, & je fus escorté d'une troupe de soldats.

J'ai déja dit que Chenna est située sur la riviére de Jamen, ou de l'Arabie Heureuse, à 50. ou 55. lieuës par terre de la Mocha. Elle a environ deux lieuës de tour, & est murée d'une pierre grise fort dure, naturelle, & non cuite comme la brique. Il y a trois belles portes de pierre de taille bleüâtre. A chaque distance de la portée d'un arc, on y voit de petites tours rondes avec des jalousies.

Il y a quatre hautes Mosquées avec leurs tours, & quantité de beaux édifices, des maisons de plaisance, pour s'y aller divertir, d'autres pour y habiter, des bains où les hommes vont le matin, & les femmes l'aprés-midi. Presque toutes les femmes de la Ville ne sortent que masquées. Elles se font suivre de plusieurs esclaves de leur sexe, quand elles vont dans les ruës, ainsi

que les femmes de Turquie. Il y a parmi les habitans beaucoup d'enfans de Chrétiens que les Turcs prennent au Levant, & qu'ils transportent dans ces païs-là pour les peupler.

Le Bacha que nous vîmes nommé Jaffer Bacha étoit originairement Hongrois, & portoit la qualité de Vice-roi du Grand Seigneur. Ce Vice-roi change tous les trois ans, comme les Divisores de Portugal dans les Indes. Cependant il y avoit déja neuf ans que celui-ci étoit continué. On croioit qu'il en avoit fait empoisonner sur la route deux autres qui venoient aux tems réglez le remplacer. Il a toûjours Guerre avec les Arabes.

Tous les habitans sont Mahométans. Les Benjanes, les Indiens, les Persans & les Juifs font un grand commerce en ces païs-là.

Le 24. de Mai, j'arivai à la Mocha, où mes gens me reçurent avec joie. Les Marchands du païs & les étrangers furent également jaloux de la composition que j'avois obtenuë à l'égard des droits. Ils presentérent un Requête sur ce sujet, ne pouvant souffrir que des Chiens & des Infidelles reçussent des gratifications où ils ne pouvoient avoir part. Mais leur Requête fut rejettée. Le Bacha leur dît nettement que tel étoit son bon plaisir.

Je vis dans la maison du Capitaine Mime, Commandant des galéres, un mouton d'Ethiopie sans laine, mais bien avec un poil rude, & six cornes. J'en promis dix réales de huit. J'en vis un autre qui venoit des terres du Prête-Jan, & qui avoit un poil uni & doux, avec une large queuë, qui traînoit jusqu'à terre, & qui pesoit autant que le tiers de tout l'animal, ainsi qu'on le sût quand on l'eut tué.

La célébre Ville de la Mocha est située au bord de la mer Rouge, sur la côte de l'Arabie Heureuse, par la hauteur des 13. degrés 18. minutes de latitude Nord. La rade y est passablement bonne. On y ancre sur 4. 5. à 7. brasses, fond de sable.

Elle est grande, mais point murée. Il y a quantité de grandes & belles maisons. Quelques-unes sont bâties de pierre de taille bleuâtre, & quelques autres de brique; d'autres d'argile & de roseaux. Au bout septentrional de la Ville il y a un petit Fort revétu de pierre de taille, qu'y fit faire Henri Midelton, pendant qu'il en fut maître par le moien de ses vaisseaux.

Il n'y a que 50. à 60. ans que ce n'étoit qu'un bourg de pêcheurs, qui est devenu floriſſant depuis que les Turcs se sont rendus maîtres du païs: la raison est que le grand navire Roial, qui descend

tous les ans de Suees, chargé de précieuſes marchandiſes, couroit trop de riſques à Babel-mandel, par où il falloit qu'il paſſât pour aller à Aden, où le principal commerce de ces païs-là ſe faiſoit auparavant. Ainſi la Mocha donne à preſent plus de revenus qu'aucune autre Place.

La Ville eſt aſſez peuplée, & les habitans ſont de diverſes nations. Le Gouverneur eſt Turc, la plûpart de ſes ſoldats le ſont auſſi. La garniſon eſt de 300. hommes. Les habitans Benjanes montent à plus de 3000. qui ſont Marchands, Orfévres, Banquiers, ou Artiſans. Il y a auſſi beaucoup de Juifs fort ruſez, des Indiens, des Perſans, des Arméniens; mais la plûpart ſont des Arabes.

Les vaiſſeaux que j'y vis arriver furent, un de Suratte, un de Goga, 5. de Diu, 2. de Touwel, 2. de Dabul, un de Goa, 2. de Calicut, 3. de Canaor, un d'Achin, un de Maſulipatan, 16. de Negena, Promiens, & Cadts, un de Moſambique, 2. de Melinde, 3. ou 4. d'Ethiopie, chargez de tant de diverſes marchandiſes qu'on en étoit ſurpris. Elles ſe tranſportent par les caravanes, ou par le navire Roial, à Juda Mecca, à Suees, & au Caire.

Ces mêmes vaiſſeaux amènent des multitudes de Pelerins qui vont à la Méque. Ils ſe rendent à la Mocha ordinairement

depuis la mi-Mars jusqu'à la fin d'Avril Ils en partent dans l'autre mousson, qui commence en Août, & s'en retournent avec de bonnes cargaisons de marchandises d'Europe, & beaucoup d'argent comptant. Le navire Roïal aporta plus de 350000. réales de huit, & 50000. ducats de Venise, ou Maures, quantité de draps & d'autres étoffes de laine & de soie, de l'étaim, du mercure, du vermillon, du safran, des merceries de Nuremberg, des cuirs de Moscovie, du fouwa dont on fait des teintures en écarlate, des Kahauwa * espéce de fêves noires, qu'ils mettent dans de l'eau boüillante qui en devient noire aussi, & ils la boivent.

A mon retour de la Mocha à Chihiri, le 16. du même mois de Juillet 1616. je cassai le comptoir que j'y avois établi, & en retirai mes gens & les marchandises; dequoi le Roi & plusieurs de ses Sujets témoignérent beaucoup de déplaisir. Lorsque je fus au Palais, ce Prince me reçût fort bien, & m'offrit toutes sortes de conditions avantageuses pour faire demeurer mes gens; mais comme je n'avois ni commission, ni fonds suffisant, je m'en défendis, & repris la route des Indes.

Le 2. d'Août 1616. nous moüillâmes

* *Il semble que ce soit ici la premiere fois que les Hollandois ont vû des fêves de café.*

l'ancre dans la riviére de Suratte. J'allai trouver le Gouverneur, pour lui déclarer le sujet de ma venuë. Il me reçût favorablement, & m'offrit la liberté du commerce, surquoi je lui demandai une maison pour y établir un Comptoir, ainsi que les Anglois. Mais il n'osa me l'acorder sans la permission du Grand Mogol son Maître. Il y avoit deux mois de chemin à faire pour aller trouver ce Monarque, dans la Ville d'Agra où il tient sa Cour, & comme la mousson s'en alloit passer, je n'osai pas en entreprendre le voiage. Cependant les Anglois firent tous leurs efforts, & n'épargnérent ni presens ni promesses pour nous faire renvoier.

Je m'aperçus de cette intrigue, & étant allé chez le Gouverneur qui nous avoit mandez, je lui dis que j'étois prêt à me retirer, & à retourner à l'heure même à mon bord ; dequoi les Marchands un peu étonnez, & craignant que je n'insultasse le vaisseau que j'avois vû à la Mocha, & qu'ils attendoient tous les jours, allérent prier le Gouverneur de me rapeller, & de m'accorder pour cette fois la même faveur qu'il faisoit aux Anglois. Je retournai à terre, & il offrit de me laisser loüer une maison jusques au tems de mon retour, auquel il tâcheroit d'avoir l'agrément de l'Empereur.

J'en loüai donc une, & j'y laissai un Commis, avec trois autres hommes & des marchandises. Le Gouverneur me donna sa main, & me promit de les conserver comme la prunelle de son œil. Il me fit aussi un present de 9. petites piéces de toile de Gusuratte ; c'est le plus grand honneur qu'on puisse faire à un homme en ce païs-là. Ce changement surprit également les Anglois & les habitans.

Lorsque nous eûmes remis à la voile, nous découvrîmes par le travers de Bassaie, Ville que les Portugais possédent sur la côte des Indes, une frégate toute neuve que nous emmenâmes à Bantam, & qui a été une bonne prise pour le service de la Compagnie.

Le 10. d'Octobre 1616. nous moüillâmes l'ancre à la rade de Calicut, où nous vîmes venir à nôtre bord un canot avec deux Anglois, que ceux de leur nation y avoient laissez pour y trafiquer sous nôtre nom.

Le lendemain j'allai à terre, aiant commission de nôtre Général pour parler au Samorin, qui étoit alors en campagne devant Coetsie. Je déclarai le sujet de ma venuë au Prince son fils, qui parut extrêmement surpris de ce que je venois réveiller l'affaire de l'Amiral Pierre Willemsz, dont il y avoit si long-tems qu'il n'avoit oüi parler. Il me dit qu'ils avoient été

abuſez par les Anglois qui étoient-là venus ſous nôtre nom, & qu'il ne lui étoit pas poſſible de rien faire en cela, vû l'abſence du Secretaire qui étoit avec l'Empereur. Il me pria donc de lever l'ancre, & d'aller trouver le Roi ſur la côte, m'offrant 3. ou 4. de ſes Gentilshommes, pour m'accompagner. Mais le vent étant trop contraire nous ne pûmes y aller.

Le lendemain le Prince nous régala, & nous vint reconduire juſques ſur le rivage avec ſes gardes. Là je reçûs un meſſage de la part de l'Impératrice, avec priere d'aller la trouver. Elle étoit à demie-lieuë dans les terres, où après m'avoir reçû d'une maniére fort gratifiante, elle me pria de faire enſorte qu'on entretint le Traité fait avec l'Amiral P. Willemſz. Elle me donna auſſi une bague d'or où il y avoit deux beaux rubis, à condition que nous reviendrions l'année ſuivante. Le Palais où elle logeoit étoit beau & bien bâti. Comme j'allois m'embarquer le Prince me fit faire une ſalve de 7. coups de canon, & m'envoia trois pirogues pleines de rafraîchiſſemens.

Les Laſcares, ſoldats, (ou Nairos) ont ici de grands privileges. Lorſqu'il leur plaît de coucher avec une femme, ils entrent hautement dans la maiſon, & crient au mari, *Po*, *Po*, ou Retire-toi;

puis quand il eſt ſorti, ils m'ettent leur ſabre ſur le ſeüil de la porte, & pendant qu'un Nairo y eſt, le mari n'oſeroit rentrer. J'en ai été témoin oculaire.

Le 18. de Novembre 1616. nous prîmes terre à Bantam, où le Préſident Coen nous aprit la mort du Général Reinſt.

Le 7. de Janvier 1617. le Préſident me donna Commiſſion, d'aller en qualité de Commandant du navire *Middelbourg* & du yacht *le Pigeon* à l'Iſle Maurice, à celle de Madagaſcar, aux côtes de la Mer Rouge, & juſqu'à Suratte, avec ordre d'inſulter les Portugais par tout où je le pourrois faire. Ma Commiſſion fut ſignée le 5. de Mars ſuivant.

En attendant que tout fût prêt, le Préſident m'ordonna de mener pluſieurs vaiſſeaux croiſer le long de la côte de Pulo Beſſi, proche de Bantam, ſur les jonques venant de la Chine, & de les arrêter. Les premiers vaiſſeaux que nous vîmes furent deux François nommez *Marguerite* & *Montmorenci*. Je retins le yacht juſques à ce que j'en euſſe donné avis au Préſident, & reçu ſa réponſe.

Enſuite nous découvrîmes deux jonques de la Chine, que je contraignis à venir moüiller auprès de moi juſqu'à nouvel ordre. Le 29. comme j'étois à terre avec le Préſident, un Chinois & une femme

vinrent nous donner avis, qu'il se brassoit une grande trahison contre nous; surquoi nous résolûmes d'emporter de nuit tout l'argent à bord, & de ne laisser que le premier Commis nommé Busero.

Le 8. de Mars, je partis avec les deux vaisseaux qui étoient sous mon commandement pour aller exécuter ma commission, & le 9. d'Avril 1617. nous laissâmes tomber l'ancre à la rade de l'Isle Maurice.

Après avoir chargé une partie d'ébéne, & ce qui restoit des effets naufragez des vaisseaux de l'Amiral Both qui avoient péri, nous remîmes à la voile le 23. de Mai, pour aller à Madagascar acheter du ris & des esclaves, & nous fûmes sur la côte le 4. de Juillet suivant.

Nous rangeâmes cette côte jusques au soir que nous vîmes une belle baie; mais comme le vent forçoit, les Pilotes n'oférent y entrer. Cependant le lendemain nous l'avions dépassée, & quoique nous finissions nos bordées pour y retourner, il ne fut pas possible, à cause de la force des courans.

Le jour suivant, voiant qu'il n'y avoit pas moien de terrir à Madagascar, nous résolûmes de faire route vers l'Isle de Pemba, dont nous eûmes bien-tôt la vûë, & dont les courans nous empêchoient aussi d'aprocher. Nous fûmes donc contrains de serrer nos voiles, nous perdîmes nô-

tre grande chaloupe qui étoit à la touë, & nous nous écartâmes du yacht. Outre cela nôtre gouvernail se brisa, & le navire fit eau par tant d'endroits, qu'en 24. heures qu'on pompa continuellment à deux pompes, on fit plus de 40. mille bâtonnées d'eau. Enfin nous nous rendîmes fort desemparez, & dénuez de vivres, à la rade de Monte de Felix, dans la mer Rouge.

Aprés nous être raccommodez le mieux que nous pûmes, j'allai à terre chercher des rafraîchissemens pour les Matelots, qui étoient la plûpart malades, & accablez de leur fatigue à pomper. Un Arabe nous aporta environ 100. livres de gomme d'Arabie. De retour à bord, on trouva que le navire continuoit à s'ouvrir de plus en plus, & les vivres diminuoient toûjours, ce qui nous fit résoudre d'aller à Soccotora. Etant sous voiles le vaisseau se tourmenta tant, qu'à peine pouvions-nous le maintenir; desorte que pour nous sauver, & la cargaison, nous résolûmes, quoique ce fût à contretems, de prendre vent en poupe, & de mettre le cap sur Suratte.

Le 16. du même mois de Juin, la tempête continuant toûjours, nous jettâmes le plomb, & trouvâmes 50. brasses. Nous vîmes floter des serpens, ce que les Pilo-

tes estiment être une bonne marque. Le soir du 18. nous moüillâmes l'ancre sur huit brasses d'eau, par un tems embrumé; mais nous ne laissâmes pas de voir la montagne de Damman, Ville des Portugais. Nous levâmes l'ancre, & nous étant un peu plus aprochez nous remoüillâmes sur sept brasses. Le lendemain matin, au quart du jour, quand l'eau fut basse, nous ne trouvâmes plus que quatre brasses & demie, & nous perdîmes encore le gouvernail que nous avions refait.

Je fis alors couper le grand mât, & à demi-flot aiant fait border la miséne, nous nous laissâmes dériver côté en travers vers la côte, où nous allâmes donner sur le soir. Nous vîmes le rivage bordé d'une si grande afflüence de peuple, que nous en fûmes étonnez. Je fis passer deux Matelots au travers des brisans, qui étoient terribles, pour savoir où nous étions.

Cependant l'eau baissa si fort, que sur la brune j'allai au rivage à pié sec, pour y faire travailler à une barricade qui pût nous mettre en sûreté, vû que nous étions bien proche de la Ville de Damman, & à l'extrémité des frontiéres du grand Mogol. Quand l'eau fut au plus bas, elle se trouva éloignée de plus d'une portée de mousquet de l'endroit où le vaisseau étoit échoüé, & nous connûmes que les ma-

rées montent & descendent de trois brasses & demie sur cette côte. Le lendemain nous aprîmes que nôtre yacht *le Pigeon*, qui s'étoit écarté de nous, avoit aussi échoüé un jour plûtôt que nous, à une lieuë de la place où nous étions. L'équipage vint nous rejoindre.

Enfin tous ensemble nous nous emploiâmes de toutes nos forces à nous retrancher avec de grands tonneaux pleins de clou de gérofle & d'autres épiceries, pour tâcher de sauver nos éfets, & de les transporter à notre comptoir de Suratte. La barricade achevée nous brûlâmes le vaisseau, pour en sauver la ferrure, & marchâmes, enseignes déploïées, vers le bourg de Gandivi, où nos gens se logérent dans une bonne maison. Pour moi j'allai en diligence à Suratte, afin d'y donner avis de nôtre naufrage au Commis Pierre Jelisz, & de pourvoir à la sûreté de nos éfets.

Pendant que nos gens furent dans leur barricade, qu'on n'avoit nommée Ten Broeck, les habitans de Damman, dont nous n'étions qu'à 5. lieuës, eurent tant de peur, qu'ils n'osérent ouvrir leurs portes.

Le 30. de Septembre 1617. sept navires Anglois étant venus ancrer à Surate, j'allai les prier de nous emmener à Bantam, ou de nous vendre un petit bâtiment Portugais qu'ils avoient pris, ce

qu'ils nous refuſérent avec beaucoup d
dureté. Enfin pour éviter les grands frai
qu'il en auroit coûté à la Compagnie, nou
prîmes la réſolution de paſſer par le
Roïaumes de Partabaſſa, de Décan & d
Golconda, & d'aller à Maſulipatan.

Aprés avoir donné les ordres néceſſai
res au comptoir de Suratte, nous partîme
au nombre de 103. Hollandois & 29. In
diens, & nous rendîmes au Bourg de Laſ
pour, puis à Nosharri, où demeurent plu
ſieurs Perſans, & où il ſe frabrique beau
coup de Braſtas tant gros que fins, & en
ſuite à Gandivi, qui eſt à 18. Cos de Surat
te, puis au village de Dagau, qui eſt à 4. Co
de Gandivi, nous y arrivâmes à minuit.

Le lendemain nous partîmes avant jour
& gagnâmes juſqu'au Bourg d'Armau, qu
eſt à 7. lieuës de Dagau, & la derniere plac
de la frontiere de Guſuratte. Le lendemai
nous marchâmes ſur les terres du Roi d
Partabaſſa, paſſant par les villages de Caüen
di & Carondi, juſqu'à celui d'Onni, à 5
Cos d'Annau, où on vouloit, nonobſtan
nôtre paſſe-port du Roi, que nous païaſ
ſions un impôt de 5. mamoudis pour cha
que homme & pour chaque bœuf chargé
& 7. mamoudis pour chaque cheval. Nou
n'en voulûmes rien faire, & ſur le minui
nous continuâmes nôtre marche, par l
Bourg de Serion juſqu'à Camela, qui eſ

5. lieuës d'Onni, où l'on recommença
e nous parler de paier les droits.
Le lendemain de bon matin nous marchâ-
es en montant sur la montagne, où nous
îmes environnez d'une grosse troupe de
ens, qui avoient abattu des arbres pour
rmer les passages, & qui fondirent sur
ous avec des cris si horribles, que tout
retentissoit, & il sembloit que l'Univers
loit périr.

Nos gens se rangérent en ordre, & on
ra vingt-cinq coup de mousquet dans
gros, sur quoi les Indiens s'arrêtérent
ut court. J'envoiai, deux de nos cava-
ers leur parler, qu'ils n'oférent atten-
e, & qui pourtant firent un prisonnier,
'un Japonois fendit en deux par le mi-
eu du dos, sans ordre. Nous continuâ-
es de monter, & l'on continua de nous
er des fléches; ce qui cessa lorsque nous
îmes fait une seconde décharge.

Nous arrivâmes au soir dans le bourg de
anotra, à 7. Cos de Camela, & dont les
bitans s'en étoient fuis, si bien que nous
îmes avoir de vivres. Nous marchâmes le
ndemain, enseignes déploiées, passant par
ne montagne dont le chemin étoit fort
de, & par le bourg de Tawer, jusqu'à
lui aussi de Gandebarri, à huit Cos de
annotra, dont les Habitans avoient pris
fuite.

A minuit nous continuâmes de marcl
sur la montagne, passant par le bourg
Malganhan, & à midi nous arrivâmes a
beaucoup de peine au bourg de Gandel
ri, qui est à trois Cos de Gandebarri. No
crûmes prendre-là quelque repos, éta
proche des terres du Roïaume de Déc
Mais nos domestiques Indiens ne nous
conseillérent pas, étant assez prés d'une Fo
tereſſe du Roi de Partabassa.

En éfet, quând nous fûmes descendus
la montagne, il s'assembla une multitu
de gens, qui couroient à nous de tous c
tez, avec leurs bruits ordinaires, & crioie
Tuë, Tuë ces Chiens, *Mahar cotta*, *Mal*
cotta. Nous nous remîmes en ordre, & ava
çâmes toûjours jusques auprés d'un pe
bois où il y avoit encore d'autres ge
postez. Je fis faire une décharge de mou
queterie sur eux, & étant entré avec u
partie de mes gens dans le bois, nous
vîmes plus personne.

Mais quand nous eûmes passé le boi
nous rencontrâmes le Gouverneur avec e
viron 300. cavaliers bien montez & bi
armez, qui crioient aussi *Tuë, Tuë ces Chie*
d'Infidéles, croiant qu'ils alloient faire pa
ser leurs chevaux par-dessus nous. Quan
ils se furent approchez à la distance
la longueur de trois piques, le tiers
ma Compagnie fit une décharge, qui

it le Gouverneur avec deux de ſes gens.
us achevâmes de le tuër, & prîmes ſon
val.
A cet aſpect le reſte de ſes cavaliers fut
ement épouvanté, qu'à peine ſe pou-
ent-ils tenir à cheval & ils s'écartoient
nous de tous côtez ſans ordre. Il vint
ux autres gros de cavalerie, qui préten-
ent mieux faire, que nous forçâmes en-
e à faire retraite. Ils ſe raillérent hors
la portée du mouſquet, & nous tâchâ-
s de gagner toûjours païs. Néanmoins
rs gens de pié, cachez dans les brouſ-
les, nous incommodoient beaucoup de
rs fléches & de leurs longs fuſils, ſe ſer-
t auſſi de dards ardens & d'autres tels
fices, & nous conduiſant ainſi juſqu'à
rontiére de Décan.
Enfin aprés avoir toûjours marché en
nbattant, depuis midi juſques au ſoir,
eu permit que les habitans de Décan, en
rre avec ceux-ci, vinſſent à nôtre ſe-
urs. Le Gouverneur de Décan nous re-
fort bien, & nous fit conduire plus de
nie-lieuë ſur ſes terres, ſous les monta-
s de Gatos, où il nous envoia des ſol-
s pour nôtre ſûreté. Nous eûmes trois
nmes de tuez, & 28. de griévement
ſſez de fléches, ou de coups de fuſils.
us emploiâmes la nuit preſque entiére à
penſer.

Le lendemain ce Gouverneur nous
escorter par 8. à 10. cavaliers, jusques
bourg de Callara, qui est sur une des pl
hautes cimes des montagnes de Gatos, c
l'on nous demanda aussi le paiement d
tribut. Nonobstant le passe-port du Roi,
fallut paier 30. réales de huit. Nous y a
prîmes avec certitude, combien nos pers
cutéurs avoient perdu de monde.

Outre le Gouverneur de la Fortereſſ
dont la mort causa celle de ces 5. misér
bles femmes, de ses domestiques, & d
tous ses esclaves, qui se jettérent dans
feu où son corps fut brûlé, nous leur
vions tué 9. cavaliers, & 76. hommes d
pied, avec 7. chevaux, & 2. que nous le
avions pris. Si nous n'eussions passé dès ce
te nuit-là sur les terres de Décan, il ne s
roit pas réchapé un seul d'entre nous; c
tout le païs étant en rumeur, il s'étoit a
semblé pendant la nuit une armée entier
Cette nation de Partabassa, ou de Raspout
fournit au Grand Mogol ses meilleur
troupes, si l'on excepte celles des Ph
tannes.

Le lendemain nous allâmes à une peti
Ville, prés d'une Fortereſſe nommé
Wandanderin, parce qu'il n'y avoit poi
d'aparence de demeurer avec tant de ble
sez, si proche des frontiéres. Le Gouve
neur nous avertit de nous tenir bien su

ps gardes, à cause de 200. cavaliers par
ui Malder Gaen, qui étoit sous le com-
andement de Melic Ambaar, Général des
oupes du Roïaume de Décan, nous fai-
it attendre sur les passages pour nous sur-
endre, parce qu'ils croioient que nous é-
ons fort chargez d'or & d'argent.

J'envoiai le Sous-commis lui porter un
ésent, lui montrer mon passe-port, &
i demander quelque secours pour mes
ens blessez. Quand il eut vû le passe-port
fit venir tous ses soldats, & leur ordonna
e nous laisser passer par-tout, sans nous
ire aucune peine.

Aprés deux jours de repos, à cause de
os malades, nous traversâmes Tiesgau,
oug muré, où il y a un bon Château. De-
nous allâmes dans une autre bourg aussi
uré, nommé Sinduat, puis dans la petite
ille de Berrenera, à dix Cos & demie de
Vandanderin.

Le lendemain nous partîmes avant jour,
passâmes par les villages de Sabergau,
alagam, Sanklei, Sontanne, Milgera,
isqu'à la petite Ville de Patoda, qui est à
4. Cos de Berrenera. Ce païs est trés-fer-
le : il est à 2. lieuës des Gatos, qui sont
eux montagnes voisines, sur chacune
esquelles il y a une Forteresse, l'une
ommée Anneque, & l'autre Tanneque.
n'y a qu'un passage entre ces deux

montagnes, par où le Mogol puisse passer. Mais il trouve trop d'opposition de la part des Rois de Décan, de Visapour, & de Golconda. Les Gatos s'étendent depuis Partabassa jusqu'à Coetsie, ou Coutsie, & y servent comme d'un mur.

Aprés un séjour de 2. ou 3. jours à Patoda, nous considérâmes que nous faisions une prodigieuse dépense, & il fut résolu que ceux qui étoient en santé partiroient, laissant-là le Sous-commis avec les malades. Je les recommandai fort au Gouverneur, puis nous nous mîmes en chemin, & aiant traversé 6. villages, nous allâmes coucher à 12. Cos, au bourg de Dutanna.

Le lendemain nous traversâmes encore 7. villages, & allâmes coucher à Lasour, petite Ville murée, à 10. Cos de Dutanna, & le jour suivant nous fûmes dîner à celle de Nasiampor, à 10. Cos de l'autre, & à un Cos de Doltabat, capitale du Roïaume de Décan. Je pris une partie de mes gens & j'allai pour la visiter : mais parce que nous étions des étrangers, on ne voulut pas nous y laisser entrer.

Elle est située dans une grande place unie, vers le pié d'une montagne presque ronde, qui, à la prendre à 60. piés du bas jusqu'à la moitié de sa hauteur, est non-seulement escarpée, mais taillée naturelle-

ment

ntme escarpée, mais taillée naturellement
ussi droit & aussi uniment que le pour-
roit être une muraille, soit que cela ait
été fait exprès, comme quelques-uns le
croient ou par la nature.

Au haut de cette montagne il y a une
Fortereſſe qu'on peut mieux nommer im-
prenable qu'aucune autre du monde, tant
qu'on n'y manque pas de vivres. On n'y
peut monter que par un sentier étroit qui
est dans la Ville, environnée d'un dou-
ble rempart, & de fossés revétus de pier-
re de taille; les remparts sont flanquez
de tours rondes, à la distance d'une por-
tée de mousquet. Il y a beaucoup de pe-
ites piéces de canon, dont quelques-
unes ont 3. ou 5. bouches. C'est-là que
ont les femmes du Roi & des grands
Seigneurs; ce qui fait qu'on y laisse en-
core moins entrer les hommes.

Sur le refus qui nous fut fait, nous al-
âmes visiter les fauxbourgs qui sont fort
grands, mais point murez. On y trouve
bondance de toutes choses. Proche des
remparts de la Ville, on voit 3. canons
d'une grandeur si extraordinaire, que je
n'en avois jamais vû de semblables, y en
iant un, nommé Moloc Meidaan, qui a
une demie brasse de diamétre.

Je retournai au soir joindre le reste de
nos gens, & le lendemain, nous fûmes au

camp de Melic Ambaar, où nous dressâmes nos tentes prés du quartier du Roi de Golconda. J'envoiai mon Sous-commis avec la lettre du Roi au Secretaire, afin qu'il en expédiât aussi une pour nos gens que nous avions laissez, & nous demeurâmes-là 4. jours, en attendant cette expédition.

Le 5. jour j'allai trouver le Général Melic Ambaar, qui étoit un Habessi du païs du Prête-Jan. Il étoit noir, de grande taille, d'un air & d'un port sévére, aimé & respecté. Il avoit été esclave d'un Seigneur qui l'avoit acheté 20. pagodes, valant 4. livres la piéce. Aprés la mort de son Maître sa Veuve l'épousa; & il s'éleva ensuite par ses heureux exploits, comme autrefois leur faux Prophête Mahomet.

La Veuve qu'il avoit épousée ne lui aiant donné que peu de bien, il vécut d'abord de rapines, dans les montagnes où il alla s'établir. Peu-à-peu la troupe de voleurs avec qui il s'étoit mis, s'étant grossie, elle crût jusqu'au nombre de 5000 chevaux, quoi-que Nisiamsiam Roi de Déen eût fait tous ses efforts pour les détruire. Mais ces gens-là instruits des routes des montagnes, sachant y prendre leurs avantages, soutinrent long-tems la Guerre contre lui.

Enfin le Roi de Décan sachant que le Grand Mogol avoit dessein de l'ataquer

fit offrir la paix à Melic, & de grands avantages, s'il vouloit entrer dans ses interêts, & combattre pour lui. Melic, aussi adroit que courageux, pénétra son dessein, & le refusa, continuant toûjours son premier métier, jusques à ce qu'enfin il se vit à la tête de 8000. hommes, & alors sa faction augmenta encore de beaucoup dans le Roiaume.

Le Roi craignant les suites de ses attentats, lui fit faire de nouvelles offres encore plus considérables. Melic fit réponse que si le Roi vouloit épouser sa fille, & la faire Reine, il entreroit dans son parti contre le Mogol, & ne l'abandonneroit jamais. Le Roi y consentit, & aiant épousé la fille de Melic avec toutes les solemnitez requises, le fit Général de ses armées, & lui donna de grands revenus, dequoi il n'eut pas sujet de se repentir; ce Général l'aiant depuis fort bien servi.

La premiére femme du Roi, fille du Roi de Perse, jalouse de cette seconde, lui reprocha qu'elle n'étoit qu'une Cassatine, c'est-à-dire concubine, & que son pére n'étoit qu'un misérable rebelle. La fille de Melic s'en étant plainte à lui, il gagna le Secretaire du Roi, qui empoisonna la Princesse Persane.

Aprés la mort de Mouto Nisiamsiam, le jeune Nisiamsiam, qui n'avoit que cinq

ans, aïant été déclaré Roi, la Régence demeura entre les mains de Melic, qui pour cet éfet fit aussi secrétement empoisonner la Reine mére du Roi, qui avoit douze ans lorsque nous étions-là, & qui eut aussi envie de nous voir.

Melic Ambaar, alors Général des armées du Roïaume, faisoit tête aux forces du Grand Mogol, avec le secours de 3. Rois, sçavoir de celui de Golconda, qui lui entretenoit 6000. chevaux; celui de Visiapour, qui lui en entretenoit 10000. celui de Ballegatte, proche de Goa, qui lui en entretenoit 12000. outre l'infanterie; desorte qu'il avoit sous son commandement 80. chevaux, & de l'infanterie à proportion. Nous vîmes ce prodigieux camp, qui étoit presque au pied des montagnes de Gatos, à l'endroit où le passage en est le moins difficile.

Ce Général fait observer une bonne discipline à ses troupes, & gouverne bien le Roïaume. Il fait si sévérement punir les voleurs, qu'on porteroit sans crainte de l'or sur sa tête dans les chemins. Pour suplices il fait verser du plomb fondu dans le corps. Il n'en coûteroit pas moins que la vie à qui porteroit de fortes boissons dans son camp, qui avoit bien 4. lieuës de tour, & où il faisoit assez froid. On y trouve à vendre tout ce dont on a besoin.

Melic donc me fit asseoir sur un siége auprès de lui. Je lui fis present d'un sabre du Japon, & d'un poignard de Java. Il me fit donner un autre passeport pour les malades que j'avois laissez, & une veste d'or & de poil de chameau, suivant la mode du païs, quand on veut faire honneur à un étranger.

Il me demanda si je voulois demeurer à son service, m'offrant de gages 100. pagodes de 4. livres la piéce, par mois, avec le revenu d'un village; ce que je refusai. Pendant que j'étois encore auprès de lui, il y vint des Envoiez de ceux contre qui nous nous étions battus, demander que nous leur rendissions les chevaux que nous leur avions enlevez. Il se prit à rire, & leur dit: le voilà, prenez-le lui-même. Pourquoi les avez-vous laissé prendre?

L'aiant quitté, son Secretaire me suivit & me mena voir son logement, & son écurie, où il y avoit un très-beau cheval Arabe, qui lui avoit coûté 3000. pagodes, ou 12000. livres.

Le 23. de Novembre nous passâmes au travers de plusieurs villages & d'une petite ville, & fûmes coucher au bourg de Jecedonne, à trois Gans, ou 12. Cos du camp, relevant du Grand Mogol. Le lendemain nous traversâmes trois villages,

allant coucher à 8. Cos, dans la Ville d'Ambar, où il fallut prendre des vivres pour 3. jours. Le jour suivant nous vîmes 7. villages, & couchâmes au bourg de Degau, à 15. Cos d'Ambar, puis au bourg de Hartegum, à 12. Cos & demi & Degau; & ensuite au bourg de Mangalar, à 12. Cos de Hartegum. Melic a mis sous contribution ce bourg & 500. autres de la domination du Mogol, dont il tire de grosses sommes; car c'est un païs très-fertile, étant situé le long d'un des bras du Gange.

Le lendemain nous vîmes encore plusieurs bourgs, & nous traversâmes le bras du Gange, que je passai à cheval: puis nous rencontrâmes une troupe de bœufs de charge, qui alloient de Masulipatan à Suratte, chargez d'épiceries apartenant à des Marchands Turcs, Arabes, & Arméniens. Nous fîmes ce jour-là 12. Cos, & logeâmes au soir à Cafrio, où nous rentrâmes sur les terres de Melic. Nous trouvâmes un grand changement de tems, & un air beaucoup plus sain.

Le le lendemain nous fîmes 10. Cos, & couchâmes à Laüorra; nous montâmes sur une montagne, & passâmes au-delà de la Ville de Gandaar, où reside un Renégat Portugais, nommé Mansor Gaan, avec 6000. chevaux, étant la frontiére du

Roïaume de Golconda. Nous y vîmes quantité de liévres, de cerfs, de coqs de bruiére, de perdrix, de paons. Sur le haut de la montagne proche de la Ville, il y a un grand étang, fort poiſſonneux.

Nous fîmes 8. Cos la nuit ſuivante, traverſant ſix bourgs pour ariver à Carna, ſur le bord d'une riviére. Nous rencontrâmes une autre troupe de bœufs, chargez de poivre, allant de Goa à Décan. On m'aporta une carpe ſi groſſe, que je n'en avois jamais vû de ſemblable, & je l'eus à fort bon marché.

Nous marchâmes toûjours, trouvant pluſieurs villages ſur nôtre route, juſqu'au lendemain, que nous fûmes ſur les terres de Golconda. Nous abordâmes au village de Chamentapour, où nous dreſſâmes nos tentes, étant proche de Caulas, Ville Roïale, près de laquelle l'armée du Roi campoit. Le lendemain nous allâmes nous repoſer dans un lieu proche de la Ville. L'armée étoit de 6000. chevaux, & de 10000. hommes d'infanterie. La Ville eſt dans la pente d'une montagne, entourée de murailles de pierre blanche & griſe. On ne voulut pas m'y laiſſer entrer, & l'on me dit que je venois aſſûrément comme eſpion.

De-là nous paſſâmes par pluſieurs places & bourgs ruïnez. Le 4. jour nous paſſâ-

mes devant Golconda, à 36. Cos de Chamentapour. On ne nous permit pas non plus d'y entrer, parce que c'eſt la demeure des femmes de la plûpart des Seigneurs du païs. Nous allâmes loger à un demi Cos de la Ville de Bagganaga.

J'envoiai le Sous-commis trouver le Gouverneur de Maſulipatan, nommé Mier Caſſiem, alors à la Cour, pour lui donner avis de mon arrivée, & le lendemain j'y allai moi-même. Il me demanda la commiſſion du Roi, & m'en donna une autre de ſa main, me promettant qu'il ſeroit toûjours nôtre ami; de ſorte qu'il me parut que nous nous ſéparions en bonne intelligence, & que je devois atendre toute ſorte de gratification de ſa part.

Ce jour nous fîmes huit Cos, & logeâmes au Bourg de Mellictouſiar. Le lendemain, nous diſpoſant à en partir, nous fûmes emmenez dans la Ville, avec quelque ſorte de violence, & l'on nous y tint deux jours dans une vieille grange, après que le Fiſcal nous eut fait deſarmer.

Le lendemain le Roi paſſa devant la grange où nous étions, pour aller dîner chez le Gouverneur de Maſulipatan, où je fus mandé: mais je m'en retournai plus vîte que je n'étois allé, & je ne fis pas mal. Après avoir ſollicité pendant trois jours, pour obtenir la liberté de partir, nous al-

lâmes encore une fois chez le Fiscal avec un présent, & il nous expédia sur l'heure, me menant chez Mier Mahomet Mommin, où l'on nous donna nos dépêches.

Le Gouverneur de Masulipatan en aiant eu avis, me manda, & me dit de lui faire voir mon passeport, afin qu'il me pût dire s'il étoit en bonne forme. Lorsqu'il l'eut il le retint, me promettant de m'en donner un autre, ne trouvant pas à propos qu'une si grosse troupe de gens allât à Masulipatan, qu'il falloit que ce fût à Pettepouli, d'où nous irions à Paliacatte. Je me retirai, connoissant encore mieux qu'auparavant, en quel païs nous étions.

La Ville de Bagganaga où tient sa Cour le Roi Sultan Mahomet Cottabassia, né d'une femme Turque, & issu des Chérifs, est fort grande, & remplie de beaux édifices publics & particuliers. Le Roi est un jeune homme blanc & beau, à peu près de l'âge de 23. ans; mais il n'a pas encore le Gouvernement entre les mains. C'est un vieillard nommé Mier Mahomet Mommin, qui manie les afaires.

Les revenus de ce Roïaume montent par an au-dessus de 1800. milles pagodes, de quatre livres la piéce. La plus grande partie provient du sel, qu'on transporte sur des bœufs dans toutes les Indes. Mais le Roi est obligé de paier par an 400. mille pagodes

au Grand Mogol, quoiqu'ils se fassent la guerre. Il s'y fait un grand commerce, & il y aborde des peuples de toutes nations. Les Maures y vivent avec beaucoup d'éclat.

L'Officier de Police doit tous les soirs porter au Roi des mémoires de tout ce qui s'est passé dans la Ville, ou à la Cour. Au mois de Mars toutes les femmes qui font métier de danser, viennent se presenter devant le Roi, & dansent dans des cours, dans des jardins, & dans des maisons de plaisance. Le païs abonde en diverses sortes de fruits excellens, & en toiles de coton blanches & peintes.

Depuis 11. ans les revenus du Roi sont beaucoup augmentez par la découverte d'une mine de diamans. Il a fait défense de vendre aucun diamant au-dessus de 5. carats, sans en faire déclaration; desorte qu'il ne se peut qu'il n'en ait une grande quantité. On tient qu'il en a dans son trésor un plein vase, qui sont tous au-dessus de 5. carats. Je l'ai oüi-dire à plusieurs Benjanes de ce païs-là, gens qui paroissoient être assez bien informez, & trés-dignes de foi.

Enfin dans une marche de cinq jours, nous passâmes par 17. villages, & fîmes 56. Cos & demi, jusqu'au bourg d'Abrahim Patam, situé sur une riviére qu'il faut traverser pour aller à Pettepouli. Avant que d'arriver à ce bourg nous passâmes le

long des deux grosses forteresses du Roïaume, nommées Condiviri & Condepouli.

Lorsque nous nous fûmes-là reposez, nous reçûmes une lettre de Hans de Haas, qui portoit que nous prissions le chemin de Pettepouli; à quoi nos gens ne pouvoient se résoudre. Nous prîmes néanmoins celui de Masulipatan, parceque nous voïions que tant les Hollandois que les Maures, qui étoient avertis de nôtre marche, nous en prioient.

De-là je fus porté dans un palanquin, au travers de 8. villages, & me rendis à Masulipatan, avant que nôtre troupe y arrivât; ce qui fut le 24. de Décembre 1617. aprés avoir été 7. semaines & 3. jours en chemin. L'Oficier de police de la Ville prétendoit se rendre maître de nos armes, sous prétexte de les garder.

Le lendemain j'apris, que ceux de mes gens que j'avois laissez malades par le chemin, avoient été arrêtez par ordre du Roi au Bourg de Normol. Je partis aussitôt pour y aller. En y arivant je trouvai qu'ils étoient sous les armes, & aux prises avec les habitans du païs, qui étoient en grand nombre; desorte que ce fut un bonheur que j'y arivasse.

Comme je voiois que nous n'étions pas les plus forts, & que d'ailleurs je craignois de faire du préjudice au commerce

de la Compagnie, je priai les habitans de nous laisser continuër nôtre marche ; mais ce fut en vain. Le Sieur de Haas, qui étoit-là en qualité de Gouverneur de la part de la Compagnie, s'y rendit aussi : mais on ne voulut pas non plus l'écouter, sans que j'en sache la raison, si bien que malgré nous, il nous fallut retourner par Badora jusqu'à Pettepouli. J'envoiai pourtant six malades à Masulipatan avec le bagage.

En retournant ainsi sur nos pas, nous ne trouvions personne qui voulut nous vendre des vivres dans les villages ; & je fus contraint de m'en aller toute la nuit en poste à nôtre loge, où l'on ne me pût me donner du secours. Mais un Marchand Persan, nommé Mier Camaldin, voulut bien m'accompagner jusqu'au-delà de Pettepouli, n'aiant pû entrer dans la Ville, & nous retournâmes à Montepouli, non sans beaucoup de péril ; & le danger auroit été bien plus grand encore pour nous, si nous n'eussions pas eu ce Marchand qui nous servit de caution.

Nous ne trouvâmes point-là de chaloupe, quoique de Haas me l'eût bien promis ; & nous fûmes contrains d'y passer la nuit à l'air. Le lendemain le yacht y vint, mais sans canot. Les gens du païs refusérent de nous en loüer, & de nous mener

à bord; ce qui nous fit beaucoup de peine, & nous fit retomber dans un nouveau péril, étant forcez de traverser les brisans à la nage, avec nos armes sur les épaules, & de gagner jusqu'au vaisseau de la même maniére. Quand nous fûmes tous à bord, nous levâmes l'ancre, & fîmes voiles à Paiacatte, où nous moüillâmes dès le lendemain. Je m'en allai avec 63. de nos gens au fort de Gueldres.

Le 28. de Janvier 1618. de Haas envoia le *Der Goes* avec 3. Frégates, & une Sanguesselle le long de la côte, pour croiser sur les Portugais. Je m'embarquai avec lui sur le *Der Goes*, & allâi jusqu'à Tirepopeliére, où la Compagnie avoit une loge. Etant par le travers de S. Thomas, les Frégates mirent le cap sur la Ville; s'en aprochant autant qu'elles purent. Nous jettâmes l'ancre sur 6. brasses d'eau, hors de la portée du canon, aprés qu'on eut fait feu deux fois sur nous.

Durant la nuit de Haas aiant mandé à son bord les Officiers des Frégates, nous délogeâmes avant jour sans trompettes, & allâmes à Tirepopeliére, où nous débarquâmes de Haas & moi, pour nous rendre à la loge. Pendant que nous étions-là nous allâmes à Polosére, & au Fort de Bardauwa, où nous fûmes bien reçûs. Nous y vîmes une fort jolie femme Gen-

tive, à-peu-prés de 20. ans, qui se préparoit à se brûler le lendemain 11. de Février 1618. avec le corps mort de son mari, & qui paroissoit s'y préparer avec beaucoup de fermeté. Comme nous voulûmes l'en dissuader, elle se moqua de nous, & nous dît qu'il falloit qu'elle suivit son mari dans l'autre monde, ou qu'elle seroit exposée au mépris de ses parens & de tous les hommes, dont aucun ne voudroit plus l'épouser. Mais elle nous pria de vouloir, aprés sa mort, intercéder pour ses enfans envers le Naick, afin qu'il les fît nourir. Nous lui promîmes que si elle vouloit changer de résolution, nous la transporterions dans un autre païs, où l'on ne sauroit point ce qui se seroit passé; ce qu'elle refusa toûjours constamment.

Le jour qu'elle devoit se brûler, elle prit ses plus beaux habits & ses joïaux, se frota les yeux de jus de limon, & sauta dans le feu prononçant Ram, Ram, & rien de plus. Il y avoit autour d'elle plusieurs Prêtres Benjanes, qui faisoient tant de bruit avec des tambours, qu'à peine pouvoit-on s'entendre; il falloit être tout proche d'elle pour savoir ce qu'elle disoit.

Le bûcher étoit composé de bois, & de quelques bassins avec de l'huile, & au milieu il y avoit un creux dans lequel elle se jetta. Aussi-tôt tous les assistans prirent des

tisons brûlans, & l'en couvrirent, faisant tant de tintamare, qu'on ne pouvoit entendre ses plaintes & ses gémissemens, si elle en poussoit.

Le lendemain nous vîmes une étoile, ou une commette surprenante. C'étoit comme une longue flâme de feu qui se détacha du Ciel, & qui traversant l'air comme un trait, ou plûtôt comme le feu d'un canon de demi-calibre, alla tomber dans le païs du Naik de Sangier. Les habitans en furent fort effraïez, croiant que c'étoit un présage de guerre. En éfet, un mois après, Istopo Naick, Général du Naick de Madre, fit une irruption dans leur païs, où il pilla & désola tout.

Le desordre fût si grand qu'il fallut penser à sauver les éfets de la Compagnie; ce qui fut éxécuté le 30. du mois de Mars, & nous abandonnâmes la belle loge que le Naick nous avoit accordée, & où nous avions plusieurs marchandises.

Après avoir assez long-tems croisé sans rien découvrir, nous passâmes à bord du *Chertole*, & retournâmes avec les frégates à Paliacatte. Dès que nous y fûmes, nous y vîmes ariver un Commis nommé Gysbert van Suylen, qui étoit malade, & qui vint de Ceilon dans un Cattamarau, chétif petit bâtiment de deux piéces de bois liées ensemble. Il se plaignit fort

du Roi de Candi, qui n'entretenoit pas les clauſes du Traité qui avoit été fait avec lui. Je me rembarquai ſur *le Lion d'or*, pour retourner à Maſulipatan, laiſſant Adolfe Thomaſz pour premier Commis dans le Fort de Gueldres, muni de 30. piéces de Canon & dont la garniſon étoit de 130. ſoldats Hollandois.

J'ai paſſé 6. ans dans les païs du Roi Cotebipa ſur la côte de Coromandel, réſidant dans une Ville maritime nommée par les Maures Nyſampatnam. Ce Roiaume commence du côté du Sud à la riviére de Pena, qui le ſépare du païs des Gentives, & il s'étend au Nord juſqu'au bout de la côte d'Orixa.

Les principales Villes maritimes ſont, Carera Montepouli, célébre par le négoce qui s'y faiſoit autrefois beaucoup plus grand qu'aujourd'hui; Nyſampatnam, Maſulipatnam, Ville la plus marchande de toute la côte de Coromandel; Cotepatnam; Caſſiamaleta; Naſapour; Peteperur, d'où il vient quantité de cairo, ou caire, dont on fait les cordages des vaiſſeaux. Il y a encore la Ville de Pentacota, & pluſieurs autres petites places ſur la côte d'Orixa.

On voit du côté de la mer une belle riviére, par où l'on tranſporte le ſel qui ſe trouve en abondance dans les Gouvernemens

de Masulipatnam & Nysampatnam, & en la remontant on le méne dans le haut païs, d'où l'on ramene des grains. Dans la saison des pluies, les terres qui sont du côté de la mer demeurent ordinairement inondées des eaux qui coulent des montagnes. La riviére est poissonneuse, mais il y a aussi des crocodiles, qui tiennent en allarme ceux qui habitent le long de ses bords, parce qu'ils dévorent assez souvent des hommes & des bêtes. J'en ai vû quelques-uns.

Depuis la côte jusqu'à douze lieuës dans les terres, le païs produit abondance de toutes sortes de vivres, & plus il tire au Nord, plus il est fertile. Autrefois les Portugais y alloient avec quantité de champans, de celytones, de fustes, & emmenoient un grand nombre de denrées & de marchandises à Cochin; mais depuis que nous sommes établis sur cette côte, leur commerce y est réduit presque à rien. Ce sont présentement les Maures & les Gentives, qui leur portent des vivres, ce qu'il ne nous est pas aisé d'empêcher, parce que les Souverains des païs où ils passent, veulent demeurer neutres, & que leurs païs soient ouverts aux Marchands de toutes les nations.

Il y a plusieurs endroits, du païs, où l'eau est amére. C'est une chose surprenan-

te que l'eau des puits creusez dans la roche même, proche des montagnes, ne soit pas douce. Les anciens habitans sont Gentives, ou Idolâtres. Leurs Prêtres se nomment Bramines, dont ceux du commun sont souvent Secretaires des grands Seigneurs; car ils savent beaucoup mieux écrire & chiffrer que les autres Gentives.

Ils sont Pytagoristes, & ne mangent rien qui ait eu vie. Ils ne mangent même point d'œufs, ni d'herbages qui soient rouges, tans ils ont horreur du sang. Il y en a pourtant des sectes qui ne s'abstiennent pas de manger de la viande, hormis du bœuf, ou de la vache, regardant comme une abomination quand on en mange, jusques-là que ceux qui nous servoient n'osoient prendre les plats où il y en avoit, pour les mettre sur la table.

Il y a une secte nomme Parriaas, la plus méprisée de toutes, à une personne de laquelle si une autre Gentive touche, il est regardé comme soüillé, & plongé dans l'eau, par ordre de la Justice, pour le purifier. Ceux-ci mangent de toutes sortes de viandes, même jusqu'à des bêtes mortes de maladie, ou par accident. C'est un festin pour eux, comme pour les Maures, de tuër un cheval & de le manger. Ils habitent dans les bourgs & les villages, & ne sont point reçus à demeurer dans les Villes.

Il y a dix-huit races de Gentives, qui ne se mêlent point par mariage les unes avec les autres. Pour faire les mariages, les parens du jeune homme vont trouver le pere de la fille, & la lui demandent, lui promettant une somme d'argent convenable à sa qualité. Ils marient leurs enfans à 9. 6. & même à 4. ans. Lorsqu'une fille en a déja 12. qui est le tems où on les tient capables d'avoir la compagnie d'un homme, ils la regardent comme trop vieille, & personne n'en veut plus. C'est une marque que ce n'est pas une honnête personne, ou qu'elle ne vient pas d'honnêtes gens : car ils sont exacts au dernier point à ne confondre point le sang de leurs races avec celui des autres nations, ou des autres races, & ils ne veulent point de femmes puissent qu'ils soupçonner d'avoir pû se mêler avec d'autres gens. Je ne sçai pourtant si cela n'arrive point lorsque les femmes sont une fois mariées; mais il faut qu'ils s'en consolent comme les autres, car on ne peut pas parer à tout, & ils font ce qu'ils peuvent sur ce point.

Pour les jeunes hommes, ils peuvent attendre aussi long-tems qu'ils veulent à se marier. Mais ils n'oseroient se raser la barbe que lorsqu'ils se marient ; ce qu'ils font avec beaucoup de cérémonie & de superstition, comme je l'ai vû souvent. Quand

la premiere femme ne donne point d'enfans à son mari, elle consent qu'il en épouse une seconde, & même une troisiéme; mais la premiere demeure toûjours supérieure aux autres. Néanmoins il arrive de grands désordres dans ce sortes de ménages, dequoi j'ai eu souvent connoissance.

Ils font tous les ans, en certains lieux dont ils conviennent, des assemblées générales, qu'ils nomment Tierton. C'est à peu prés comme les Kermisses des Hollandois, ou les assemblées des jours de consécrations des Eglises parmi les Romains. Car les peuples s'y rendent en foule à l'honneur de leurs Idoles, dont ils ont des multitudes. Les unes sont des figures humaines avec quelque chose de trés-singulier, par exemple, plusieurs bras ou plusieurs têtes. D'autres ont des corps humains, & des têtes de bêtes. Il y en a qui sont dans des postures lascives. Les unes sont des statuës, les autres sont des peintures. J'ai vû quantité de ces abominations dans divers Pagodes.

Devant chacune de ces Pagodes, il y a ordinairement une figure d'un bœuf, taillée en pierre, fort artistement faite. La plûpart des Pagodes sont aussi bâties de pierre, & l'on ne peut assez s'étonner de voir ces grands édifices, quand on sçait le peu d'outils dont se servent ceux qui les font. Cela paroît incompréhensible,

& l'on ne peut s'empêcher de conclure, que ceux qui les ont construits, avoient d'autres instrumens & d'autres machines que leurs successeurs n'en ont aujourd'hui. Il faut que les arts se soient amortis parmi eux, par les guerres continuelles qu'ils ont eues, & qu'il y soit péri un grand nombre d'antiquités, sur-tout dans les lieux où il y a des Maures.

Ce n'est pas une chose moins étonnante de voir comme ils s'assujettissent aux Maures. Dans des lieux où il y a 1000. Gentives contre un Maure, ils sont soumis, & souffrent tout ce qu'il plaît à cette impérieuse nation de leur imposer. Cela m'a donné lieu de les étudier, & aprés avoir bien considéré toutes leurs maniéres, j'ai trouvé que les Gentives sont lâches, sans courage, élevez dans des sentimens d'esclaves, attachez à leurs interêts, aussi-bien que les Maures, âpres sur le point d'honneur, & qui agissant souvent contre les loix de l'honneur & de la probité, & en étant convaincus, se rétablissent pourtant bien-tôt, & sont regardez comme s'il ne leur étoit rien passé.

Ils ne font guéres de Fêtes, ni d'assemblées, ou de jeux, que les femmes publiques n'y soient apellées, pour leur donner le plaisir de la danse & de la musique; ce qui

se fait particulierement lorsqu'il arrive de
étrangers dans leur païs ; autrement il
croiroient ne leur avoir pas fait assez d'hon
neur.

Dans les lieux où ils sont les maîtres, i
faut qu'elles aillent tous les jours danse
dans les Pagodes, & leur assigne pour cela
des pensions. Mais parmi ceux qui sont sou
la domination des Maures cette pratiqu
n'a point de lieu. Il n'y a qu'au mois d'A
vril, qu'elles sont toutes mandées publi
quement par un Maldaar, qui est comme
un Huissier, & elles doivent se transporte
de tous les endroits du Roïaume à Bagana-
gar, pour célébrer par des danses la mor
du premier Roi Maure ; coûtume qui m'a
paru aussi ridicule qu'extraordinaire. Le
femmes qui dansent tous les jours dans le
Pagodes, ne doivent se prostituër à aucun
Chrétiens, Maures, ou Parrias ; sinon elle
sont cassées aux gages, & traitées avec beau
coup d'infâmie.

Les corps des Bramines & des Gentive
sont brûlez aprés leur mort. Il y a une race
parmi eux, qui y est en grande estime, dont
les gens sont tous sculpteurs, ou faiseur
de torches & de flambeaux. Ils portent une
certaine pierre liée à leur cou, ou à leu
bras, ou dans leurs cheveux, & étan
morts ils sont enterrez à leur séant. Ceux
des autres races qui portent la même

pierre, ſont auſſi enterrez de la même maniére.

Les femmes qui ne ſe jettent pas dans le bûcher où l'on brûle les corps de leurs maris, & qui veulent pourtant rétablir leur honneur, ſe coupent les cheveux, ſe tiennent dans la ſolitude, menent un grand deüil, & pleurent leur perte pendant quelque tems. C'eſt une grande honte pour elles de ſe remarier. On les regarde alors comme des débauchées. Pour les hommes ils ſe remarient quand ils veulent.

Les parens font un feſtin 8. ou 10. jours aprés la mort d'un homme, où on le pleurent de nouveau. Ce jour là le plus proche parent du mort va raſſembler ſes cendres, & les porter auprésd'une riviere, où ils les mêlent avec d'autres cendres, & les jettent peu à peu dans l'eau, en faiſant quelques priéres. Quand la commodité le permet on dreſſe les bûchers le long des riviéres, des étangs, ou des viviers, s'il n'y a point de riviéres, & ſouvent ils y apportent des vivres, pour les offrir au mort, ou plûtôt pour les donner en proie aux corbeaux.

Je leur ai vû célébrer tous les ans à Nyſampatnam une fête qui me paroiſſoit fort étrange. Une heure avant jour ils vont ſe faire enterrer juſques au cou; ce

qui se pratique entre autres, par ceux qui ont fait quelque vœu. Leur tête demeure seule au-dessus de la terre, ornée de joïaux & de fleurs. D'autres se font enterrer la tête, & ont le corps dehors. D'autres se couchant font bêcher un peu de terre sur eux. D'autres ont des maniéres aussi étranges, & l'on ne sait à quoi tout cela peut aboutir.

Ils demeurent en cet état jusqu'au lever du Soleil, qu'un d'entre eux vient, comme si c'étoit un de leurs Dieux, aussi extraordinairement acoutré que ce qui se fait est extraordinaire. Il a le corps & le visage peints, portant un sabre nud d'une main & de l'autre un arc & des fléches. On améne aprés lui un bouc, qu'on sacrifie dans le lieu où se font toutes ces postures. Il en prend le sang & en asperge ceux qui sont veautrez dans la terre, ou enterrez, & ils se relevent aussi-tôt pour s'en retourner dans leurs maisons.

Ce même jour-là chaque famille méne un bouc dans un certain lieu marqué, & on l'y sacrifie. On laisse la tête pour la récompense de celui qui l'a tué, & on emporte le corps pour faire festin dans la famille. Voilà quelles sont les solemnités de cette rare journée.

Le matin en se lavant le visage, ils se tournent vers le Soleil, & en se retournant quel-

quelquefois ils lui font une espéce de revérence avec des signes de leurs mains. Les Bramines hommes & femmes, se vont souvent baigner dans des étangs & dans des viviers, & ceux qui demeurent le long des riviéres s'y baignent. Ils plongent la tête plusieurs fois dans l'eau, afin de se laver aussi, à moins que l'eau ne soit trop froide, ne faisant alors que s'en asperger la tête, au lieu de la plonger dedans.

Lorsqu'il se fait une éclipse de Lune, ce qu'ils savent bien prévoir & calculer, ils vont à grandes troupes, hommes, femmes & enfans, se baigner dans la mer. Ils font même 20. à 30. lieuës pour cela, & ceux qui en sont trop loin vont se baigner dans les plus grandes riviéres; ce qui est un éfet de superstition, vû qu'ils croient que les bains faits dans cette circonstance les lavent de leurs péchez.

La premiére fois que je vis l'étrange & éxécrable pratique que les femmes observent de se brûler avec les corps de leurs maris morts, j'étois avec Jean van Weesick. Nous fûmes avertis de ce qu'on alloit faire, & nous fûmes sur le lieu. Le frére du mort vint au-devant de nous, nous remercier de l'honneur que nous faisions à son feu frére. Nous vîmes un creux de 10. à 12. piés en quarré, & de la hauteur d'un homme, environné de bois, & dans le fond

quantité de charbons ardens. Il y faisoit aussi chaud que dans le four le plus ardent.

De-là on nous mena chez une femme en présence de qui l'on dansoit, ou joüoit des instrumens, & l'on mâchoit de la bételle avec des airs fort gais. Nous lui parlâmes pour la détourner de son dessein, elle nous répondit, que nôtre conseil la couvriroit d'infamie; qu'après avoir tant aimé son mari, il ne seroit pas honnête de l'abandonner, & de ne vouloir point lui tenir compagnie dans l'autre monde.

Ensuite elle se leva, & nous aïant présenté de la bételle, elle s'en fut vers la riviére, pour s'y baigner & se purifier; puis elle mit sur elle une chemise soulphrée, distribua son collier, ses pendans-d'oreilles & ses brasselets à ses parens, sortit de sa maison & s'en alla au bûcher, en fit le tour, & levant les mains, se jetta d'un air gai & satisfait dans le creux, où on la couvrit de bois sec, & d'autres matiéres préparées pour cet éfet. On y jetta aussi quelques pots d'huile; afin que le brasier fût plus ardent, & que les flâmes la dévorassent plus vîte. Au moment qu'elle sauta dans le feu, les Prêtres, les parens & les autres assistans se prirent par la main, & hurlérent pendant un quart d'heure. C'étoit une femme des plus considérables, qui n'avoit que 24. ans, & qui laissoit un enfant de 3. mois après elle.

La seconde femme à qui je vis faire ce funeste manége, étoit âgée d'environ 50. ans. Elle pratiqua les mêmes cérémonies; mais ce qu'il y eut de différence est que quand elle fut au milieu du feu, elle le trouva si chaud qu'elle tâcha de s'en tirer, & l'eût fait, si les assistans ne l'en eussent pas empêchée. Un Bramine de nos voisins s'étant noïé, fut mis sur un gros bûcher, où sa femme alla se mettre auprès de lui, le baisant, & le prenant entre ses bras. Alors on vint la couvrir impitoiablement d'un gros monceau de bois, où l'on mit le feu, avec de l'huile qu'on y jetta, & ils brûlérent ensemble. L'horreur que nous avions euë des deux premiéres éxécutions que nous avions déja vûës, nous empêcha d'aller voir celle-ci, & trois ou quatre autres, où nous fûmes invitez.

Dans les lieux où les Maures dominent, cette barbare extravagance n'est pas tolérée, étant regardée comme contraire à leur Loi. Deux fois que des femmes étoient entrées dans cette frénésie, en des lieux où je me suis trouvé, & que tout étoit prêt pour l'éxécution, on envoia les en empêcher. Plusieurs personnes m'ont assuré qu'on fait prendre à ces malheureuses certaines drogues qui leur troublant le cerveau, leur ôtent le sentiment de ce qu'elles vont faire.

Les Benjanes tiennent l'immortalité de l'ame. Ils disent que selon qu'on a bien ou mal vécu, l'ame entre dans le corps d'une bête bonne ou méchante. Je me suis souvent entretenu avec des Bramines, au sujet de leur croïance : mais il paroît qu'ils n'ont pour fondement que des fables pleines de sens impénétrables, & de questions inutiles. Ils font beaucoup de vœux pour des pélérinages, & sur tout pour aller visiter certaines Pagodes, particuliérement celles qui sont vers le Gange, & encore plus celle où ils disent qu'est enterrée la tête de Rama Raga, autrefois Souverain de tous ces païs-là, avant que ses vassaux se fussent soulevez contre lui. Ils disent qu'il y a tous les ans un prodigieux concours de peuple à ce tombeau.

Il y a encore une autre Pagode pour laquelle ils ont une dévotion extraordinaire. Elle est dans la Ville de Tripetti, au païs des Gentives, & les peuples y vont aussi en foule. J'ai vû beaucoup de gens porter des vivres par ofrande hors de la Ville, sous un certain arbre, où ils assûroient qu'ils étoient consumez peu après qu'ils étoient oferts; mais j'étois fort persuadé que tout le mistére consistoit dans la voracité des corbeaux, qui revenoient à tous momens à cet arbre, sous lequel ils

trouvoient si souvent à manger. Les uns disoient qu'ils faisoient ces ofrandes à Dieu; mais ceux avec qui nous avions quelque familiarité nous avoüoient que c'étoit au Diable, parce-qu'ils voioient bien que nous le reconnoissions.

Ils ont beaucoup de respect pour les Pélerins de profession, quoi-que ce soient des gueux pleins d'audace & d'éfronterie, & de francs garnemens. J'ai connu une certaine femme & toute sa famille, qui aiant eu beaucoup d'enfans, & entre-autres plusieurs filles, qui étoient tous morts, fit un vœu qu'en cas qu'elle eût une fille qui restât en vie, elle consacreroit son honneur à Dieu, & en feroit une prostitution publique; ce qu'elle éxécuta en éfet, & sa fille s'est abandonnée à tous allans & à tous venans. Elle avoit près de 30. ans, quand je partis de ce païs-là. Voilà de quelle nature, à-peu-près, sont les vœux qu'ils font & les fruits de leurs pélerinages.

Ils observent aussi le chant des oiseaux. Au matin, en sortant de chez eux, ils prennent bien garde aux rencontres qu'ils font, & en tirent de bons ou de mauvais préfages pour ce qui leur arivera pendant la journée. S'ils font une sinistre rencontre, ils s'en retournent dans leurs maisons, ou s'arrêtent jusques-à ce qu'ils en

aient fait une meilleure, & que quelque chose d'un augure plus favorable ait passé devant eux. Ils tiennent aussi qu'il y a dans le jour & dans la nuit certaines heures qui sont funestes, dequoi ils prétendent avoir connoissance par le cours des étoiles, qu'ils observent éxactement. Pendant ces heures-là ils ne s'apliquent à rien: ils n'entreprennent ni de trafiquer, ni de cultiver la terre, ni de se mettre en chemin pour voiager, ni aucune autre chose que ce soit: ils atendent qu'elles soient passées. Quand quelqu'un éternuë une seule fois, c'est un mauvais présage. Ils ont mille autres superstitions folles & damnables, dont il faut prier Dieu qu'il les retire, les illuminant par sa grace, & les faisant revenir de ce profond aveuglement.

Lorsque les hommes travaillent, dans leurs maisons, dans les campagnes, ou ailleurs, ils n'ont qu'un simple morceau de toile, comme un mouchoir, sur leurs parties naturelles. En d'autres tems ils ont un espéce de tablier noüé, autour de leur ceinture, qui leur descend jusqu'aux genoux. Ceux qui demeurant dans les Villes, conversent avec les gens qui y sont, ou qui sont à leur service, portent des Cabaies.

Les femmes ont ordinairement un vétement qui a douze Cobydas de long, &

deux de large, qu'elles se noüent premiérement autour de la ceinture, puis au-dessus de l'épaule droite. Elle ne se couvrent jamais la tête, si ce n'est quelquefois qu'elles y font passer le bout de ce grand morceau de toile qui est noüé sur leur épaule. Il y en a pourtant qui portent un espéce de petit corps, qui leur descend depuis le cou jusques sous le sein, & sous les bras ausquels elles l'attachent, & par-derriére jusqu'au-delà des épaules; ce qui est comme une grande gorgerette; mais elles ont toûjours le corps nud depuis le sein jusqu'à la ceinture. Les enfans, garçons & filles, demeurent tout-à-fait nuds, jusqu'à l'âge de 4. ou 5. ans.

Le travail à quoi ils s'apliquent est la culture de la terre, semer, moissonner, planter & provigner; & outre cela ils s'occupent beaucoup à faire du sel. Ils sément des racines longues d'un empan & demi, mais guéres grosses, & qui servent aux teintures rouges. Il y faut avoir beaucoup d'égard, car on y peut être aisément trompé, venant beaucoup meilleures dans un endroit que dans l'autre. Celles qu'on estime le plus croissent dans l'Isle de Tambréve, vis-à-vis de Nysampatnam: ensuite ce sont celles de Ganjam & celles de Manar, quand elles en sont éfectivement. La couleur où elles sont emploiées ne

passe point ; au-contraire plus on lave les étofes où elle mise, plus le rouge en est beau.

Ce païs-là raporte par an à son Roi plus de 1700000. pagodes. Souvent en voiageant au travers du Roïaume je me suis étonné du grand revenu qu'il produit, ne sachant d'où l'on peut tirer tant d'argent, car le peuple y est pauvre, & méne une misérable vie. Ceux même qui sont riches n'osent le faire paroître, ni en vivre plus à leur aise, parce que quand les Gouverneurs le savent, ils ne manquent pas de prétexte pour les ruïner, prenant ocasion de quelqu'une de leur action, où à-peine y aura-t-il seulement une ombre de faute.

Ils ne sont pas propres dans leur manger: & ne le sont qu'extérieurement dans leurs personnes, hommes & femmes se lavant seules ou se baignant, une ou deux fois le jour, en de l'eau froide, ou chaude. Comme les uns & les autres portent les cheveux longs, ils se lavent la tête d'huile, tous les 10. 12. ou 15. jours, ceux qui en ont le moien se servant d'huiles odoriférentes, n'y laissant aucune ordure.

Les Maures qui sont dans ce païs-là tirent toute leur subsistance du Roi. Les Persans sont ceux qui ont le plus de crédit à sa Cour. Cette nation est la plus su-

perbe & la plus orgueilleuse de toutes celles qu'on voit aux Indes, & pille les autres, dans les lieux où elle a part au gouvernement. Ces gens-là font métier de prêter à usure, & ne craignent pas de prendre au moins 4. pour 100. chaque mois, & 5. pour 100. lorsqu'ils prêtent à des Gouverneurs, ou à des personnes qu'ils savent être fort pressées. C'est principalement par cette voie qu'ils s'enrichissent, suçant les Gentives & les épuisant jusqu'à la moëlle, sans épargner leur propre nation, quand l'ocasion se présente.

Les principales Forteresses du Roïaume sont Condiveri, Condepouli & Golconda, quoiqu'il y en ait plusieurs autres moins considerables, comme je l'ai vû en voiageant. Condiveri conserve tout le païs qui est au-deçà de la riviére, & le met à couvert contre les Gentives. Ils tiennent que c'est une place imprenable, à-moins que ce ne soit par trahison, ainsi qu'elle fut prise par les Maures, il y a 34. ou 35. ans.

Il y a toûjours dans cette Forteresse des provisions de vivres pour deux ans. Elle ne manque jamais d'eau. L'issuë en est par un sentier plein de détours, & dans un lieu fort haut, n'étant accessible par aucun autre endroit.

Sur le haut de la montagne où elle est si-

tuée, il y a assez d'espace pour semer des grains. La plûpart de la garnison est de Gentives. Ils y sont comme en esclavage, n'osant descendre que très-rarement dans la Ville, ou n'y descendant jamais. On y entretient aussi quelque cavalerie. La Fortereſſe de Condepouli est à peu près semblable. Les garnisons de chacune de ces places consistent en 3. ou 4000. soldats, ou du moins dévroient monter à ce nombre : mais les Commissaires & les Officiers d'intelligence ensemble n'y en tiennent pas plus de 2000. & profitent de la baie de ceux qui manquent.

Ceux qui peuvent se rendre maîtres de ces deux places, le sont bien-tôt de tout le plat païs : car étant sur des montagnes, où il n'y a d'accés que par un seul endroit impraticable pour peu qu'on trouve de résistance, il faut que tout céde à ceux qui les tiennent. Les autres Forts de Naudigen, de Ragamandraga, & d'Eclour, ne peuvent pas faire une grande résistance. Le principal Oficier qui ait inspection sur ces Fortereſſes, est un Maure, qui a sous lui quelques Naicques, qui sont Gentives, il gouverne le plat païs qui en est voisin.

Le Roïaume est divisé en Gouvernemens qu'on aferme tous les ans. Les

noms de ceux que je connois ſont, Condiveri, Bellum, Corde, Venicorde, & Nyſampatnam. Ils ſont tous au-deçà de la riviére, & Condiveri eſt le chef de tous les autres. Les fermes en produiſent tous les ans, en argent, en ſerges, en ſel, en toiles peintes & autres 40000. pagodes.

Condepouli, Maſulipatnam, Naglawance, Sandrapatla, Gelapondi, Ecour, ſont cinq places des Villages de la dépendance deſquelles ſe tire la principale partie de l'indigo qu'achétent les Hollandois & les autres Marchands, pour le tranſporter du côté du Nord, à Chaul, & à Dabul. Mais on n'en a point tiré depuis deux ans, à cauſe de la guerre qui a réduit ces gens-là dans la derniére miſére; c'eſt-à-dire, la guerre que les habitans de Nyſamyca ont contre les Portugais de Chaul.

Ragamandraga Tatepaque eſt une Iſle qui a d'un côté la mer, & de l'autre la riviére de Narſapour Petais, qui ſe décharge dans la mer proche de Perour. Cette Iſle eſt très-fertile, & abonde en diverſes denrées. La riviére de Narſapour Petais eſt fort large: on pourroit faire ſur ſes bords des doublages, & conſtruire des vaiſſeaux de 400. tonneaux. Mais on n'en peut ſortir aiſément qu'au mois d'Octo-

bre, que commence la mouſſon des vents de Nord. Le bois dont on ſe ſert pour les conſtructions, deſcend du haut païs ſur l'eau.

On fabrique, dans le Gouvernement de Bagamandraga, quantité de Betilles; des Salamporis & des Parcalles. A Tatepaque on fabrique des Dongrais, qui ſont nommez Dongrais de Peta, des Betilles, & à Naſapori & Condepouli, quantité de fines Parcalles.

Maſulipatam, ou Maſulipatnam, fournit du ſel, du ris, quelques ſerges, mais qui ne ſont pas ſi bonnes que celle de Nyſampatnam; des toiles & quelques autres marchandiſes, dont les fermes montent par an à 180000. pagodes. Les droits de Nyſampatnam ſont afermez 55000. pagodes. Le Gouverneur qui y eſt préſentement en donne bien 1000. pagodes de plus, parce qu'il a ſous-fermé d'un autre.

De cette ſomme de 55000 pagodes le Roi en donne au Gouverneur pour ſes gages & pour ſa dépenſe, & aux autres Officiers qui ſont avec lui dans le gouvernement 8000. pagodes, & les habitans de Nyſampatnam lui en donnent 500. Mais très-peu de ſes domeſtiques ſont paiez en argent. Il les paie en ris ſale, en ſel, & en grains qu'il leur compte à un tiers plus cher qu'ils ne valent. Les principaux Officiers,

comme Sabandar, le Prêtre, le Juge, & quelques autres, sont paiez en argent.

Le Gouverneur fait une grosse dépense & entretient un train tel qu'il n'y en a point dans nos païs de l'Europe qui en ait un plus magnifique, & qui le porte plus haut que lui. Le Gouvernement consiste dans la ferme des droits du Roi, qui se renouvelle tous les ans, & se donne au plus ofrant, qui pour s'enrichir gouverne avec beaucoup de dureté, & accable tellement les habitans, qu'ils sont tout-à-fait à plaindre. Les Gouverneurs, paient leurs fermes en 3. termes de 4. mois en 4. mois. S'ils gagnent du bien ce n'est pas sans peine. Il faut qu'ils travaillent furieusement; encore est-il incompréhensible comment ils peuvent lever ce qu'ils donnent, & ce qu'ils retiennent.

S'ils n'ont pas achevé de paier au bout de l'an, ils sont le plus souvent si maltraitez de coups, que de leur vie ils ne se rétablissent en parfaite santé, comme cela est arrivé de mon tems. Quelques profits qu'ils fassent ils crient toûjours comme s'ils perdoient; car comme l'envie régne extrémement parmi ces gens-là, quand on sait qu'ils ont beaucoup gagné, on ne manque pas de les charger de quelque accusation qui les fait tomber dans la disgrace de leur Prince, qu'ils l'aient méritée, ou non.

On ne parvient à aucun emploi que par préſens, ou par intrigue. La plûpart des Gouverneurs, ou Fermiers, ſont des Bramines, ou des Benjanes; gens ruſez s'il en fût jamais, exercez en toutes ſortes de filouteries, qui ſavent admirablement paier de paroles, & s'accommoder aux tems, qui s'humilient juſqu'à l'extrémité, quand ils ont beſoin de quelqu'un pour quelque afaire particuliére, & ſont importuns juſqu'à l'éfronterie.

Peu de Maures veulent entrer dans les fermes; mais ils recherchent volontiers les commiſſions d'Inſpecteurs ſur la conduite des Gouverneurs qui les ont, & qui ſont obligez de leur faire de gros préſens, pour leur faire fermer les yeux. C'eſt par-là que les plaintes des pauvres ne peuvent venir juſques aux oreilles de ceux qui ont l'autorité en main, pour les raporter au Roi, afin qu'il y ſoit pourvû, & c'eſt auſſi par cette voie que tout le païs eſt ruïné.

Ainſi les Gouverneurs n'ont qu'à gagner le Sabandar & quelques autres Officiers, pour avoir la liberté de faire tout ce qu'ils veulent. Car en aiant leurs témoignages, ils ſe diſculpent facilement auprès des Tréſoriers, des Inſpecteurs Généraux, & de ceux qui ont les fermes générales. Souvent même ils leur font voir

qu'il s'eſt trouvé quelque empêchement à ce qu'ils aient pû lever, comme à l'ordinaire, tous les droits qui leur étoient afermez, & ils obtiennent diminution de leurs fermes. Cependant ils font la plûpart de ces choſes ſi groſſiérement, ou ſi impudemment, qu'on ne le connoît pas, que quand on le veut bien ignorer. Il arrive quelquefois que quand les Gouverneurs ſont pouſſez à bout, les Sabandars & les Inſpecteurs ordinaires ſe trouvant participer à leurs friponneries, reçoivent le même châtiment.

Je n'ai pû découvrir qu'ils euſſent aucune Loi écrite, ni aucun Tribunal pour les afaires criminelles, quoi-que quelquefois quand on a ſurpris des voleurs, on les empale, ou on leur coupe la tête, qu'on met au bout d'une perche. Une des Princeſſes filles du Roi, étant morte, on ſuplicia toute une famille, ſur le ſoupçon qu'elle avoit été enſorcelée par ces gens-là.

Il arriva une fois à Maſulipatan que des voleurs s'y rendirent au ſoir, comme gens de conſéquence. Un d'entr'eux étoit porté dans un palanquin, en homme de conſidération. Ils logérent dans la maiſon d'un Maure où ils volérent, & étant ſurpris ils uſerent de violence. Le bruit aiant fait aſſembler le peuple, ils s'enfuïrent, mais il en fût pris un qui étoit bleſſé. Néanmoins après l'avoir retenu un peu de

tems en prison, il fut relâché, sans recevoir aucun châtiment. En général ils ne sont pas sanguinaires.

C'est dans les mois de Février, Mars, Avril & Mai, qu'on voit le plus de voleurs. Cela vient de ce que les riviéres se séchent alors, & qu'on les peut traverser. Ils pillent souvent des Villages entiers; les habitans qui sont d'un des côtés de chaque riviére allant insulter ceux qui sont de l'autre. Il ne fait pas sûr de voiager en ces tems-là. Les voleurs se tiennent le jour dans les bois, ou dans les montagnes, & les habitans de certains Villages leur vont porter des vivres, à condition qu'ils les épargneront. Ces désordres sont ceux dont les Gouverneurs Fermiers se mettent le moins en peine. J'ai même oüi assurer que quelquefois ils s'entendent avec les voleurs, & partagent ensemble.

L'année des Gentives est aussi composée de 12. mois, & commence environ le 20. de Mars. Celles des Maures se régle par les Lunes, & commence le 10. de Janvier. Ils y font entrer 13. Lunes, & la partagent en trois saisons, celle de la chaleur, qui commence en Mars & finit en Juin; celle des pluïes, qui commence en Juillet & finit en Octobre; & celle du froid, qui commence en Novembre & finit en Février. Il fait assez froid en

ce païs-là aux mois de Décembre & de Janvier. Depuis la mi-Mai jusqu'à la mi-Juin il y fait de si grandes chaleurs, par un vent qui vient du Nord, que quelquefois on a une peine extrême à les suporter. Quand on tourne son visage du côté du vent, il semble qu'on soit à l'ouverture d'un four ardent. Le bois & la pierre jettent aussi une chaleur incroiable, mais on trouve l'eau qu'on boit fort froide.

Dans cette saison il y a toûjours quelqu'un que les chaleurs font mourir, souvent par leur imprudence; parce qu'étant trop échaufez ils boivent du lait, ou de l'eau, ou qu'ils en boivent trop. Ce fut ce qui fit mourir nôtre compatriote le Sieur Pierre Isaacsz, & j'ai vû mourir de la même maniére plusieurs Gentives. Si l'on voiage en ce tems-là, on ne peut marcher que jusqu'à 9. heures du matin, & il ne faut recommencer qu'à 3. heures après-midi. C'est un grand plaisir de voiager quand les chaleurs sont passées. Ils divisent les jours & les nuits en 8. parties, mettant 60. heures dans le jour naturel comme nous 24.

Il y a double poids & double mesure dans tout le Roïaume. En quelques endroits le Candi, ou la Bare, est de 380. livres: en d'autres elle est de 500. livres. Un candi contient 2. Mans. Un man 8. Bijs.

Un bijs 5. Ceers. Un ceer 24. Tols. Ce
sont-là les mesures.

Il y a 4. sortes de monnoies, des Pa-
godes, des Fanons, des Neüels, & des
Casses. Les Marchands étrangers y por-
tent présentement des Sérafins, des La-
rins, & des Réales. Un Pagode fait 15
Fanons, un Fanon 8. ou 9. Neüels, un
Neüel 3. 4. 5. ou 6. Casses, un Séraf
16. à 17. Fanons, un Pagode 7. ou 8
Larins, une Réale, 10. ou 10. & demi
ou 11. Fanons.

Les fruits qui croissent dans ce païs son
des Mangas, ou Mangens, des Bananes
des Limons, des Grenades, des Anasse
ou Ananas en abondance, des Oranges
des Citrons, des james; mais il y en a
peu de ces dernieres. Il y a aussi un
sorte de pomme de la grosseur des plu
grosses cerises, avec un petit noïau au
dedans. Il y a des Jamodes qui sont tou
noirs & aigrets. Les arbres qui les produi-
sent se trouvent en quantité dans toute
les Provinces, & en certains endroits o
en avoit des bois entiers, dont on se ser
pour faire des ouvrages de charpente. Il
fournissent un bruvage fort agréable
quand il n'est pas falsifié.

On voit encore par-tout des arbre
qui portent les Tamarins. Tous les an
au mois d'Avril, on transporte quantit

de raisins de Golconda vers le bas païs, où les eaux somaches rendent la terre si mal disposée, que la vigne n'y peut croître. On trouve aussi dans toutes les Provinces un grand nombre d'arbres de Raïes, & plusieurs autres sortes d'arbres sauvages.

Il y a diverses espéces de bêtes privées, & de sauvages, des tigres, des éléphans, des ours, des léopards, des chats-civettes, une multitude de guenons, des cerfs qui ont par-tout sur le corps de petites taches blanches, & qui étant mordus par des serpens, n'en soufrent aucune autre incommodité que celle de perdre une plaque blanche qui leur tombe. Ils ont des cornes comme ceux de nôtre païs.

On y en voit encore d'une autre sorte, qui n'ont point de taches, qui portent les cornes droit en haut, tournées comme si c'étoit un tour de vis, étant fort lustrées, & fort agréables à voir. Lors qu'on en rencontre de petits, on peut les rendre aussi privez que des chiens, & s'en faire suivre par-tout où l'on veut, les faire manger à la table & dans la main.

Il y a quantité de renards, & de serpens, dont quelques-uns sont si venimeux, que ceux qui en sont mordus meurent sur le champ. Il y en a d'une autre espéce, dont les habitans disent qu'on en a vû qui

avoient la tête où les autres ont la queuë. Mais ce n'eſt qu'une reſſemblance de tête ; car on prétend que chaque demi-année ils changent ; que leur tête ſe ferme & que leur queuë s'ouvre pendant ſix mois ; puis pendant ſix autres mois leur queuë demeure fermée & leur tête ouverte. Il y en a encore quantité d'autres qu'on nomme Cobra Toppella, qui ſont auſſi très-venimeux.

Il y a des élans, des bélettes, des porc-épics, & beaucoup de bêtes qui nous ſont étranges, une eſpéce de rats de campagne, qui tirent ſur la couleur de roſe, & ſont d'un excellent goût ; une multitude innombrable de bêtes privées, de bœufs, de vaches, de buffles, de brebis, de chévres de trois ſortes ; mais il s'en faut beaucoup qu'elles ne donnent autant de lait que celles de nos Provinces.

Tous les chevaux y ſont petits, mais très-propres à voiager, & ſoutiennent mieux la fatigue que ne ſont les grands chevaux du païs, qui ſont fort lâches. Mais on y en méne de Patane : ſur tout ceux d'Arabie & d'Ormus y ſont fort eſtimez.

Dans le même mois de Mars 1618. étant arrivez à Maſulipatnam, nous fûmes bien reçûs du Gouverneur, qui nous fit donner une veſte d'étofe d'or, & nous fit conduire à nôtre logis par les danſeuſes publi-

ques. Les marchandiſes que nous avions portées, furent auſſi-tôt venduës argent comptant. Il y avoit même des gens qui venoient nous aporter leur argent, avant que nous puſſions leur faire la livraiſon; de peur de n'en avoir pas.

Enſuite je partis avec Samuël Kint, qui avoit été Sous-gouverneur de Paliacatte, pour aller à Bantam. Nous relâchâmes à Achin, où il ſe fait un gros commerce de poivre. Après la permiſſion du Roi, j'allai à terre trouver le Commandant que nous y avions, nommé Corneille Comans, qui étoit venu dans le vaiſſeau *le Faucon*, pour traiter avec le Roi, au ſujet de Ticou & de Priaman. Nous fûmes enſemble lui porter un preſent, afin d'obtenir la liberté du commerce. Pour paroître devant lui, on nous fit prendre des habits à la mode du païs, par où l'on nous marquoit que nous étions les bien-venus, & l'on nous renvoia ſur des éléphans. Le lendemain nous vîmes un combat d'éléphans privés & ſauvages, qu'on fit battre enſemble.

Mais ce qui nous fit grand pitié, fut de voir le traitement que reçût celui qui avoit la garde de l'éléphant du Roi, parce qu'il étoit venu un peu trop tard, il fut livré à l'éléphant ſur lequel le Roi étoit aſſis, qui le prit 3. fois avec les dents, l'enleva, &

le jetta en l'air, si bien qu'il fut tout brisé & mourut sur la place. Personne n'osa lui donner le moindre secours, ni même faire semblant de s'apercevoir de son infortune.

Le Roïaume d'Achin est au bout septentrional de Sumatra par les 4. degrès 28. minutes de latitude Nord. On y recueilloit autrefois beaucoup de poivre; mais maintenant il s'y en recueille peu, le Roi aiant fait couper la plus grande partie des arbrisseaux, & fait semer du ris en leur place.

Ce Prince est continuellement en guerre avec ses voisins, sur-tout avec le Roi de Johor, quoi-qu'il en ait épousé la sœur. Ses sujets le redoutent beaucoup à cause des tirannies qu'il exerce sur eux, inventant sans cesse de nouveaux genres de mort & d'autres suplices, pour avoir le plaisir de les tourmenter.

S'il arrive qu'un homme, ou une femme fasse la moindre faute, ou seulement quelque chose qui lui déplaise, il faut quelquefois que toute sa race en pâtisse. Il ne se passe guéres de jours qu'il ne fasse suplicier quelqu'un. Faire couper le nez, les mains, ou les jambes, n'est qu'un jeu à quoi il s'exerce ordinairement, puis il envoie les mutilez en exil dans l'Isle Pulo Wai, vis-à-vis d'Achin. Il a de belles ga-

léres & de beaux canons de fonte. Entr'autres il en a un qu'on charge de plus de 125. livres de fer. Il entretient un grand nombre d'éléphans.

Je vis le Roi de Pahan, dont celui d'Achin a conquis le païs, & transporté à Achin plus de 10000. de ses habitans, qui couroit après ce dernier comme les gens du commun. On tient que le Roi d'Achin a fait cacher dans un trou en terre plus de 25. bares, ou bahars d'or, chacune du poids de 360. livres.

Lorsque nous eûmes expédié nos afaires à Achin, & que j'eus fait charger à mon bord le poivre que nôtre Commandant y avoit, je pris la route de Jaccatra, par le détroit de Malacca. Quand nous fûmes par le travers de la Ville de ce nom, nous y ancrâmes assez proche pour voir au cadran quelle heure il étoit, & par conséquent pour en bien contempler la situation. Ensuite nous allâmes faire de l'eau à l'Isle de Carimon, qui est devant le détroit de Sincapura, & où il y a de fort-grands arbres, qui peuvent servir à faire des mâts, même à des carraques.

Après cela nous fûmes relâcher dans la riviére de Jambi, où le Sieur André Souri trafiquoit & achetoit du poivre pour la Compagnie. Nous y déchargeâmes quelques paquets de mouchoirs & de toiles.

Cette riviére de Jambi, ou Jambaï, est par les 50. minutes de latitude Sud, dans l'Isle de Sumatra. Il la faut remonter 25. lieuës pour venir à nôtre loge. Le poivre s'y vendoit alors 6. réales & demie de 8. le picol, qui est de 120. livres. Autrefois on en tiroit jusqu'à 1100. lastes, mais à présent on n'en tire pas plus de 900. On l'améne du païs des montagnes dans des canots qui descendent sur la riviére.

Le 7. de Novembre 1618. nous terrîmes à Jaccatra, où nous aprîmes avec beaucoup de surprise, que le Général Coën étoit en guerre avec le Roi de Bantam, & qu'il se fortifioit pour résister à ses ennemis. Nous y vîmes une comette à queuë, qui paroissoit sur ce païs-là.

Le 11. de Décembre 1618. je me rembarquai sur l'*Ange*, pour retourner à Suratte. Nous rencontrâmes proche du cap Pontam Java, un Viger de Java, monté par un Flamand de Bantam, qui nous aprit que les Anglois s'étoient emparez par trahison d'un de nos vaisseaux, nommé *le Lion noir*, qui venoit de Patane; ce qui nous fit prendre la résolution de retourner à Jaccatra.

Sur cette nouvelle que nous y portâmes, il fut jugé à propos de fortifier nôtre loge, & de la mettre en état de défense contre

contre les insultes des Anglois. On l'entoura donc de palissades, & l'on y éleva des remparts de terre.

Les Javanois aïant vû nos travaux, commencérent aussi à se fortifier; & nous qui vîmes qu'il falloit périr, si nous n'étions pas en état de nous maintenir, nous entreprîmes de faire de nôtre loge un Fort capable de résister aux assauts de ceux qui voudroient l'attaquer, & chacun y travailla de toute sa force.

Ainsi dans un tems où les Hollandois ne pensoient à rien moins qu'à s'emparer d'une place dans les Indes, ni à s'en aproprier par aucune autre voie, aïant assez d'afaires sur les bras, la nécessité les contraignit d'en ocuper une, & d'y bâtir une Forteresse, qui est devenuë leur boulevart. Ils doivent cet établissement à la jalousie des Anglois, qui ne croioient pas que la guerre qu'ils leur faisoient leur dût procurer cet avantage. Les hommes forment des projets, & Dieu dispose des événemens.

Le Roi qui vit de quelle conséquence étoit nôtre entrepriſe, & qui autrefois avoit eu de nous du canon, fit faire des batteries; si bien que de part & d'autre on fut sur la défiance, & l'on poussa les ouvrages avec le dernier empressement. Mais les Javanois étant infiniment plus

Forts de monde, & aïant les matériaux à souhait, avançoient beaucoup plus leurs travaux, que nous les nôtres. Ils dreſſérent dans une nuit une batterie de cables, de bois & de terre dans la loge des Anglois, vis-à-vis nôtre nouveau cavalier, & y auroient fait un Fort capable de nous empêcher l'entrée de la riviére, ſi l'on n'y eût pourvû.

Le Dimanche 23. de Décembre 1618. le Conſeil s'étant aſſemblé, & aïant conſidéré nôtre perte comme certaine, & que toutes nos afaires alloient être ruïnées dans les Indes, il fut réſolu qu'on tiendroit ferme, qu'on continuëroit à ſe fortifier, & qu'on agiroit ofenſivement. Pour cet éfet le Commis le Févre fut envoié à la loge des Anglois, afin de leur déclarer que s'ils n'ôtoient la nouvelle batterie qu'ils avoient fait élever, nous la détruirions.

Les Anglois s'en excuſérent, diſant, que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ſes gens, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'y toucher, & n'en avoient pas auſſi l'intention. Dès que le Févre fut ſorti de leur loge, les Javanois y entrérent & l'occupérent. Nôtre Général fit auſſi prendre les armes à tous ſes gens, & leur ordonna de ſe tenir prêts pour le premier coup de cloche.

A ce ſignal, j'aillai avec ma troupe met-

tre le feu au quartier de la tranchée. Pierre Dirckſz le mit au quartier des Chinois, & Pierre van Ray à la loge des Anglois & à la batterie. On tira ſur nous cinq coups de canon de l'angle qui avançoit dans la riviére ; mais ils ne firent aucun mal. Alors les Javanois commencérent auſſi à tirer de la Ville. Les ſemelles des ſouliers d'un Charpentier auprès de moi furent emportées, & les deux talons du Commis Jooſt Grendel le furent en même tems, avec la jambe d'un ſoldat. Le boulet étoit de 4. livres, & il bondit de terre dans la porte.

Le Gouverneur m'ordonna de faire tirer ſur la Ville, de la batterie du cavalier, qui n'étoit encore qu'à demi élevé, afin de voir ſi l'on pourroit faire bréche dans la muraille. On y tira 50. coups de canon de demi-calibre, avant la nuit, ſans rien abattre, & nous ceſſâmes pour épargner la poudre. Les gens de la Ville ne demeurérent pas en reſte. Nous eûmes ce jour-là 15. hommes de tuez, 3. Hollandois, & 12. Noirs, & 8. ou 10. de bleſſez.

La Ville de Jaccatra, dans l'Iſle nommée la grande Java, eſt ſituée par les 6. degrés 10. minutes, à 12. lieuës de Bantam, vis-à-vis de la riviére, & entourée d'une bonne muraille de pierre rouge. Il y avoit alors un Cavalier fort élevé avec

du gros canon, & des remparts au-dessous, dont on nous incommodoit fort, aussi-bien que d'un bastion à l'entrée de la riviére, que le Roi fit boucher avec des estacades, pour nous empêcher d'en sortir.

Nôtre loge consistoit dans un nouveau bâtiment, nommé le Maurice, qui régnoit sur la riviére, & dans le vieux nommé Nassau, au côté Méridional. Il y avoit au côté Septentrional une courtine de terre, le long du rivage, & une palissade de 9. piés de hauteur, & de 7. d'épaisseur, sans parapet, si-bien que les ennemis nous y voioient à découvert, & il y avoit trois angles ouverts au côté oriental, où étoit à demi élevé du côté de la Ville le Cavalier, sur lequel il y avoit deux piéces neuves de canon de fonte de demi-calibre. L'angle qui étoit sur la riviére, du côté du logement de Maurice, étoit élevé de deux piés au-dessus du rez de chaussée, & entouré de quelques défenses contre une irruption, mais non à l'épreuve du mousquet, il y avoit dessus 2. piéces de canon de fonte, & 5. piéces, grosses & petites, d'une autre sorte d'artillerie.

L'angle qui étoit au Nord-est, & qui regardoit la mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des palissades jusques au parapet, & un toit de bois pour se garantir de la pluie, avec 7. autres piéces,

grosses & petites, de la même artillerie. Au côté du Nord-est il n'y avoit point encore d'angle commencé, quoi que bien nécessaire : il n'y avoit qu'une défense faite de bambouc au logement de Nassau, & une galerie d'où l'on pouvoit tirer du mousquet.

Le lendemain le Général m'établit Capitaine Major de toute la compagnie. On continua tout le jour à tirer sur la place, & l'on travailla sans cesse à relever le Cavalier qui s'étoit éboulé, & comme nous étions à découvert en tirant, nous fûmes obligez de nous couvrir de nos belles toiles & de marchandises de prix.

Un Lieutenant nommé Abraham Jansz, aïant été commandé avec 30. soldats & Matelots, pour aller se rendre maître de la batterie des ennemis qui étoit de l'autre côté, à l'entrée de la riviére, demeura sur la place avec 7. hommes, par leur peu d'expérience. Cet incident aïant encore relevé le courage des Javanois, ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant la batterie du Cavalier, & élevérent malgré nous une autre batterie dans le quartier des Chinois, proche du logement de Nassau.

La nouvelle de ce commencement de guerre aïant été portée à Bantam, le Pangoran fut fort irrité de ce que le Roi de Jacca-

ira, avoit soufert que nous eussions fait des travaux, & de ce qu'il ne s'y étoit pas opposé dès l'abord. Néanmoins quoi qu'il fût animé depuis long-tems contre le Roi à cause de nous, comme il craignoit que si nous demeurions vainqueurs, nous n'allassions aussi l'ataquer, il envoia du secours à Jaccatra. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer, & lorsqu'ils aprirent que nous avions brûlé leur loge & leur batterie, ils voulurent aussi brûler la nôtre à Bantam; mais le Pangoran ne le voulut pas permettre.

Le 27. de Décembre 1618. après avoir passé les jours & les nuits à travailler à nos ouvrages, le Général fit faire une revûë, où nos gens se trouvérent être 240. hommes en état de porter les armes, en y comprenant 80. Noirs. Ils furent tous distribuez en deux compagnies, l'une sous mon commandement, & l'autre sous celui du Sieur Carpentier. Il y avoit en tout, avec les femmes & les enfans, plus de 350. personnes.

Le 29. onze vaisseaux Anglois venant de Bantam parurent à la vuë de nôtre flote. Le lendemain le Général Coen, par l'avis du Conseil, m'aiant autorisé pour commander en Chef dans la loge, se rendit à bord pour faire tête aux ennemis, & atendre dans le détroit de la Sonde nos

vaisseaux qui devoient venir. Il laissa pour Capitaine sous moi Jean de Gorcum, Pilote du *Lion d'Or*, & pour Conseiller Pierre van Ray Sous-commis

Le Général monta *le vieux Soleil* qui revenoit du Japon avec une cargaison très-riche, & il avoit sous son pavillon le *Delft*, *le Lion d'Or*, *les Armes d'Amsterdam*, *l'Ange*, *le Faucon*, & *le Chasseur*, qui avoient presque tous leurs cargaisons entiéres. Sur le soir, 400. hommes de Bantam vinrent à Jaccatra par la riviére d'Anque.

Le 31. le Général Coen mit à la voile, & porta sur les Anglois; mais comme il étoit obligé d'aller trop près du vent, il ne les pût joindre. La flote Angloise alla enfin moüiller l'ancre à une portée de mousquet de la sienne, avec le pavillon rouge, & le Général envoia un Trompette dans un canot tout proche du bord du Général Coen, qu'il ne voulut pas aborder, pour le sommer de se rendre, à faute dequoi les Anglois protestoient d'aller le prendre; sommation qui fut acompagnée de termes injurieux, & de grosses menaces.

Le lendemain 1. de Janvier 1619. les deux flotes s'étant mises sous voiles, les Anglois se retirérent, & on les perdit de vûë. Le 3. nôtre Général passa par le travers de Jaccatra pour aller à Amboine. Il

nous envoia un canot avec 7. hommes, 8. demi-barils de poudre, & une lettre pour moi. Les Anglois, après l'avoir suivi quelque tems, revinrent à la rade de Jaccatra, au nombre de 18. vaisseaux; desorte que nous nous vîmes assiégez par les Javanois sur terre, & par les Anglois sur mer. Les Javanois tâchérent de nous empêcher d'avoir de l'eau: mais ce fut vainement. *Le Lion Noir* que les Anglois nous avoient pris tout chargé, fut brûlé de nuit avec sa cargaison jusqu'à la quille.

Le 13. qui étoit un Dimanche matin, le 4. angle de nos retranchemens, du côté du logement de Nassau, étant achevé, je fis planter de nouveaux drapeaux sur tous les quatre angles, de chacun desquels je fit battre la Ville. Cette nouvelle batterie d'un 4. angle, qui n'avoit pas encore été vuë, & ces 4. drapeaux nouvellement arborez, causérent tant de terreur aux habitans, que le lendemain nous trouvâmes, proche du vieux logement, des billets écrits en Javanois, où il étoit parlé de paix, & comme personne ne pouvoit assez bien les lire, & encore moins écrire, on prit le parti d'y répondre en Chinois, ou en Malais, & d'envoier quelqu'un, avec une banniére blanche, porter la réponse.

Cette réponse, presentée au bout d'un

bâton où il y avoit une banderole blanche, fût reçûë par un Javanois qui la porta au palais. Sur le soir le Secretaire du Sabandar étant venu proche de nôtre Fort, aussi avec une banniére blanche, demanda au nom du Roi de pouvoir nous parler. Je fis mettre tous nos gens sous les armes, & le Secretaire s'étant desarmé, entra & donna une lettre du Roi, qui déclaroit qu'il avoit intention de vivre en paix avec les Hollandois, comme il avoit fait auparavant, sauf ses droits sur la loge. On lui répondit sur le champ qu'on ne souhaitoit que la paix, moiennant qu'elle se fit avec sincérité; surquoi le Secretaire s'en retourna, disant qu'il aporteroit le lendemain la réponse.

Cependant les Javanois sortirent en foule de derriére leurs batteries, courant partout sans plus rien craindre, & nous fûmes obligez de leur défendre d'aprocher davantage. Ils ne laisserent pourtant pas de passer devant la loge pour aller pêcher. Le lendemain nous reçûmes une autre lettre, par laquelle, autant que nous la pûmes entendre, le Roi nous prioit d'envoier quelqu'un auprès de lui, disant qu'il nous donneroit des ôtages. Nous députâmes le premier Commis Evert Hermansz, avec Joseph de Natelaar, & le Docteur de Haan.

Les ôtages nous aiant été délivrez, ils allérent trouver le Roi qui ne vouloit point entendre parler de paix jusqu'au retour du Général Coen, à moins que nous ne ruïnassions le Cavalier, & le nouvel angle, & nos Députés s'en revinrent avec cette courte réponse.

Le lendemain on nous renvoia deux ôtages, & de nôtre côté nous députâmes le Pasteur Adrien Jacobsz Hulsebos, Evert Hermansz, & le Docteur de Haan, qui déclarérent que nous étions fort disposez à vivre en paix & à faire alliance avec le Roi; mais que pour le present nous ne pouvions abattre nôtre cavalier, ni ruïner aucun autre de nos ouvrages, vû que les Anglois faisoient tous les éforts, par intrigues & ouvertement pour nous détruire : que si le Roi avoit intention de renouveller sincérement ses alliances avec nous, & de nous permettre de continuër paisiblement nôtre commerce, nous cesserions nos travaux, & ne ferions plus de nouveaux retranchemens, jusqu'à la venuë de nôtre Général, à condition que le Roi n'en feroit plus aussi.

Ce Prince ne voulant point entendre à ces propositions, ni rendre de réponse, nos Députés lui demandérent s'il vouloit donc la guerre, ou la paix, & s'il falloit ôter les banniéres blanches & tenter le

fort des armes ? Le Roi répondit enfin, Oüi, Oüi, je voi que les Hollandois veulent la guerre; mais il n'importe. Ensuite il commença de se plaindre des pertes que cette guerre lui avoit causées, & dit que les Hollandois avoient encouru la peine de 4000. reales, dont on étoit convenu dans le Traité fait avec le précédent Général, s'ils venoient à faire la guerre au Roi, ou aux Anglois; de sorte qu'on connoissoit bien qu'il n'avoit en vûë que de tirer de l'argent. Les Députés lui répondirent qu'ils me feroient leur raport, & qu'ils ne doutoient pas que je me facilitasse la paix. Le Roi parut irrité de leur réponse, & alors les Députés lui demandérent ce qu'il lui plaisoit donc de me faire dire. Il répondit, *Tida Mau Candati*; sur quoi ils sortirent & revinrent à la loge.

Le lendemain on vit revenir dans nôtre Fort des Orancaies pour ôtages. Je renvoiai aussi-tôt des Députés, qui trouvérent le Roi assis au milieu des Officiers de sa Cour, & des principaux des troupes de Bantam. En entrant au quartier du Comte, nos gens rencontrérent trois Commis Anglois, qui leur dirent de quitter leurs armes, & de se laisser bander les yeux, pour être ainsi conduits devant le Roi & devant leur Général. Ils répondirent

qu'ils n'en vouloient rien faire, qu'ils venoient pour négocier avec le Roi, & qu'ils n'avoient point d'afaires avec le Général des Anglois.

Ils parlérent fort aigrement du Général Coen, & l'acusant d'être la cause de cette guerre, ils dirent beaucoup de calomnies contre lui. Enfin ils se mirent en devoir de se saisir des personnes des Députés, contre le gré du Comte, & de les entraîner. Mais à la fin après que nous eûmes vû le Roi, & conféré avec lui, sans pouvoir rien conclure, le Comte nous escorta lui-même, & nous fit repasser à nôtre Fort; dequoi les Anglois outrez prirent les armes contre les Javanois.

Après-midi le Comte revint demander si nos Députés vouloient aller avec lui au Bastion de Wattinex, trouver le frére du Roi, qui avoit pouvoir & commission pour traiter avec nous. Lorsqu'ils furent auprès de ce frére, qui étoit le Dommagon, il commença d'éxagérer les pertes que cette guerre avoit causées, & à prouver que nous avions encouru la peine des 4000. réales, en conséquence du Traité par lequel nous nous étions engagez, de ne point faire la guerre aux Anglois dans son païs.

Enfin il déclara que puisque nous ne voulions point abattre nôtre cavalier, ni

ruïner le dernier angle que nous avions fait, & pour les dédommagemens prétendus en conséquence du Traité, il falloit que nous païassions au Roi une somme de 8000. réales. Les Députés répondirent qu'ils n'avoient pas fait la guerre aux Anglois sans raison; qu'ils avoient soufert des pertes aussi grandes & plus grandes que celles du Roi, & que cependant ils nous feroient leur raport.

Je fis assembler le Conseil pour délibérer sur cette demande de 8000. réales; car nous n'étions pas fort bien pourvûs de poudre: nous craignions encore qu'on ne nous empêchât d'aller prendre de l'eau, auquel cas nous n'aurions pû tenir deux mois contre les Javanois & les Anglois joints ensemble: nous faisions une perte très-considérable par l'usage que nous étions contraints de faire de nos belles toiles pour nous couvrir dans nos ouvrages: nous souhaitions fort de mettre le comptoir de Bantam en seureté, afin d'avoir moien de faire donner des avis, au sujet des Anglois, aux vaisseaux de nôtre nation qui pourroient venir de l'Europe; enfin nous savions que de quatre mois nous ne pouvions recevoir de secours de nôtre Général qui étoit allé aux Moluques.

Par ces considérations, il fut résolu qu'on offriroit 6000. réales au Roi, 5000. en

argent, & 1000. en toiles, à condition que les Traités faits avec les Généraux Pierre Both & Gerrit, seroient observez comme ils l'avoient été auparavant ; que nôtre Fort demeureroit dans l'état où il se trouvoit, jusques au retour du Général Coën, ou des premiers vaisseaux qui reviendroient des Moluques, & que les Anglois ne pourroient faire leurs logemens si près des nôtres, qu'ils avoient fait auparavant, afin de prévenir les inconvéniens qui en pourroient résulter. Enfin on devoit encore requérir que les Javanois, ni les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toises du Fort. Cette résolution étoit datée du 18. de Janvier 1619.

En conséquence les Députés étant retournez pour avoir audience, ils ne purent l'obtenir. Le lendemain ils furent mandez par le Comte, & trouvérent le Roi accompagné de ses deux fréres, l'un Prêtre, l'autre Dommagon, & de quelques Officiers, à qui ils lûrent l'arrêté dans nôtre Conseil, après l'avoir fait traduire. Le Roi y donna son consentement, & en signa l'Acte que le Comte m'aporta dans le Fort, me le délivrant en présence des Officiers qui l'acompagnoient, & de nos gens devant qui il fut lû.

Alors je donnai ordre qu'on arborât partout des pavillons blancs, & chacun fit

éclater sa joie. A la priére du Sabandar je lui donnai la somme & les toiles dont on étoit convenu ; & dans le même jour je reçûs divers presens du Roi.

Le 22. de Janvier, il m'envoia le Sabandar avec quelques autres Officiers, me prier de vouloir, par amitié & considération pour lui, à l'exemple des précédens Généraux, aller le visiter, & voir partir les troupes de Bantam. Sur cette proposition j'assemblai le Conseil, & le priai d'y faire de sérieuses réflexions, parceque j'y trouvois beaucoup de difficulté, & que la chose étoit d'une dangereuse conséquence, ajoûtant néanmoins que je m'en raportois à leur avis, & que je ne craignois pas de m'exposer dans les ocasions où ils jugeroient que l'intérêt de la Compagnie le demanderoit.

Suivant la délibération du Conseil, j'allai à la Cour avec le Docteur de Haan, cinq soldats, & un jeune garçon de service, & j'y portai des présens. Dés que je fus arrivé & voulus m'asseoir, je fus environné & fait prisonnier par une troupe de Javanois ; ce qui fut un grand malheur pour moi, & un grand bonheur pour la Compagnie ; car de la maniére que la Javanois & les Anglois avoient concerté leurs trahisons, il nous eut été impossible de ne nous y pas laisser surprendre, & de conser-

ver nôtre Fort jusqu'à la venuë de nôtre Général, puisque les Anglois avoient déja secrétement planté seize piéces de canon sur leur nouveau logement.

Je fus donc conduit devant le Roi & devant le Général Anglois, qui me firent lier piés & mains, & le reste de mes gens ne fut pas mieux traité. On m'ordonna d'écrire à ceux de nôtre Fort, de se rendre incessamment, ou bien qu'on les y contraindroit, & qu'on ne feroit quartier à personne. Ce billet fut portée par le garçon Négre du Commis Houtbraken, qui étoit arrivé-là de Bantam le jour précédent.

Dès qu'on eût été averti de la trahison, nos gens fermérent la porte du Fort, & recommencérent à se retrancher, répondant qu'ils ne pouvoient prendre si promptement la résolution de se rendre. Vers le soir le Commis Houtbraken vint me trouver, & me dit qu'il avoit été envoié par le Pangoran de Bantam pour procurer nôtre paix avec le Roi. Je fus d'avis qu'il retournât promptement à Bantam, pour demander du secours au Pangoran, & tâcher par son moien de me faire délivrer, afin que nous puissions nous maintenir jusqu'à la venuë du Général, en lui faisant des ofres d'une grosse récompense; car le tems qu'il avoit cherché

étoit venu, & il avoit alors ocasion de pêcher en eau trouble.

Le lendemain deux Anglois qui entendoient le Flamand, vinrent avec le Sabandar m'ordonner d'écrire encore à ceux du Fort de se rendre, de cesser de planter du canon, d'abattre le cavalier, & qu'on leur donneroit un navire Anglois pour se retirer. La réponse des Hollandois fut qu'ils avoient résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité. Pendant cette négociation les Anglois firent porter de nouveau canon à terre; ils firent de gros présens au Roi, & lui prêtérent encore 2000. réales de huit.

Le 29. du même mois de Janvier 1619. ceux du Fort envoiérent ofrir 2000. réales pour ma rançon. Le Roi non-seulement refusa l'ofre, mais il me fit lier & garotter, & m'envoia par deux Anglois sur le rempart, à l'endroit où donnoit la batterie du cavalier, faisant en même tems sommer le Fort de se rendre, faute dequoi il l'ataqueroit le lendemain, & n'y laisseroit personne en vie, s'il le pouvoit prendre. Lorsque je fus sur le rempart, je connus que si l'on n'eût pas jugé à propos de faire cesser le feu continuel que la batterie de nôtre cavalier avoit d'abord fait dessus, elle auroit bien-tôt fait tomber la muraille.

Je fus donc-là préſenté avec la corde au cou ; mais au lieu de crier à nos gens de ſe rendre, je les exhortai de toute ma force à ſe défendre courageuſement. Les Javanois en aiant connoiſſance me retirérent, & me traînérent ſur le pavé juſqu'au Palais. Le même jour les Anglois tirérent dans le Fort des fléches, où il y avoit des billets atachez, par leſquels ils ofroient des conditions favorables, ſi l'on vouloit ſe rendre, ſinon ils proteſtoient qu'ils ſeroient innocens du ſang qui ſeroit répandu. Enſuite Dael leur Général écrivit une lettre à peu près de la même teneur, à quoi l'on jugea qu'il étoit inutile de répondre.

Le lendemain nos gens en reçurent une autre, qui portoit ; Que pour prévenir toute éfuſion de ſang de part & d'autre, on lui remît entre les mains le Fort & tout le canon : qu'il donneroit la vie à tous ceux qui y étoient, de quelque nation qu'ils fuſſent, & qu'il les garantiroit de la violence de Javanois : que ſi quelqu'un vouloit prendre ſervice parmi les Anglois, il auroit les mêmes gages qu'il avoit eu, & qu'on lui en donneroit encore deux mois pour argent d'engagement, que le Roi avoit agréé toutes ces conditions : qu'on eût à lui faire réponſe, ſi l'on ne vouloit qu'il fît joüer le canon tout à l'heure,

que si l'on avoit intention de capituler, on pouvoit lui envoier des Députés, & qu'il donneroit des ôtages.

Le Conseil du Fort voiant que le Roi & les Anglois avoient fait ensemble un Traité pour détruire les Hollandois, & pour raser la place; que leurs batteries étoient prêtes; que les banniéres de guerre étoient arborées; qu'il n'y avoit plus de poudre dans nôtre Fort que pour un jour, qu'il n'y avoit pas moien de tenir jusqu'au retour du Général Coën, qui selon toute aparence, ne pouvoit revenir de plus de quatre mois, que beaucoup de nos gens étoient malades, que les fatigues continuelles acableroient bien-tôt les autres, que le nouveau logement ne pouvoit être assez promptement muni de terre pour résister au canon, il fut résolu qu'on capituleroit avec les Anglois, parce que le Général Coën avoit dit à Jaques le Févre, que si l'on étoit obligé de rendre la place, il aimoit mieux que ce fût aux Anglois qu'aux Javanois. Cette résolution fut signée de vingt personnes le 30. de Janvier 1619. & aprouvée des Bourgeois qui étoient dans le Fort.

Le lendemain le Général Anglois envoia un Commis dans la place, & le Capitaine Jean van Gorcum alla le trouver; mais on ne pût rien conclure pour cette

fois. Le 1. de Février 1619. le même Capitaine fut mandé par le Roi, auprès de qui sa négociation n'eut pas plus de succès. Néanmoins y étant retourné après-midi, on convint des articles suivans.

Savoir, que le Fort, le monde & les munitions de guerre demeureroient au pouvoir des Anglois ; que les marchandises, l'argent & les joïaux demeureroient au Roi : que les Anglois nous donneroient un vaisseau bon & capable de naviger, monté de 2. piéces de canon, avec 50. mousquets, 20. piquets, un baril de poudre, des voiles, des ancres, des cordages, & des vivres pour 6. mois : que le Roi nous donneroit 2000. réales en argent, moiennant quoi nous promettions de faire voiles à Coromandel, sans relâcher en aucun lieu sur la route : que tous les Chrétiens qui étoient dans le Fort seroient libres : qu'un jour après la signature de la capitulation ils se retireroient dans l'Isle de *** avec 6200. réales & leur bagage, sans être insultez par les Javanois, ni par qui que ce fût : que ceux qui n'étoient pas Chrétiens demeureroient aux Anglois, à la réserve des Japonois : qu'aucun prisonniers, ou de ceux qui pouvoient porter les armes, ne pourroit servir de neuf mois contre les Anglois : que les prisonniers seroient relâchez, pour aller rejoindre leur troupe.

Que d'un autre côté, s'obligeoient à fournir aux Hollandois deux vaisseaux Anglois, pour se défendre de toute insulte, pendant qu'on équiperoit le vaisseau qui les devoit transporter : que le Général Anglois leur donneroit un passeport qui leur serviroit jusques à ce qu'ils eussent réjoint leur Général : que jusques à ce qu'on eût livré le Fort, il en sortiroit douze des principaux qui y étoient, savoir, van Ray, le Pasteur, deux Sous-commis, deux Assistans, deux Sergens, deux Canonniers, qu'en leur place il y entreroit quatre Anglois & quatre Orancaies Javanois, & pas un Javanois de plus, tant que les Hollandois y seroient.

Cette capitulation fut signée le 1. de Février 1619. par Wydurck Rama Roi de Jaccatra, par Thomas Dael Général, & tous les Officiers de son Conseil, & tous ceux du Fort.

Dès le soir, toute l'argenterie du Général Coën fut délivrée au Général Daël ; mais on ne voulut pas me permettre d'aller ce soir-là dans le Fort. Le lendemain matin, voici ce qui se passa pour le bonheur de la Compagnie.

Le Pangoran de Bantam, émû des promesses que je lui faisois par Houtbraken, & d'ailleurs jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jaccatra, fit

partir promptement le Dommagon avec 2000. hommes, pour empêcher nôtre accommodement, & pour m'emmener. Le Dommagon étant arrivé fut trouver le Roi, qui ne se doutoit de rien, & lui rendit une lettre du Pangoran. Comme en la lui rendant il vit qu'il n'y avoit presque personne avec ce Prince, il lui mit le poignard sur la gorge, & en même tems ses gens se rendirent maîtres de toutes les avenuës, puis de toute la Ville.

Le Roi se voiant au pouvoir du Dommagon qui le menaçoit de lui ôter la vie, consentit à tout ce qu'il voulut. Ce fut-là comme un préfage de la destinée qui l'attendoit; car enfin il ut chassé de son Roïaume avec ses femmes & son fils aîné, & s'en alla plus avant dans le païs, d'où il fût pourtant contraint de revenir, pour gagner sa vie à pêcher avec un canot.

Les Anglois me voiant tiré de leurs mains & mené à Bantam & leur entrepriſe renversée, demandérent la permission de rembarquer leur canon; desorte que le Fort ne demeura plus environné que des habitans de Bantam, qui pour paroître nos amis, y portoient des rafraîchissemens, à condition que nos gens ne travailleroient point aux fortifications.

Pour moi je fus mené à Bantam, & étroitement gardé dans le Palais du Roi,

quoi-que l'on m'y fît des careſſes, dans l'eſpérance que le Général Coën rendroit le Fort à ce Prince. Cependant ceux qui y étoient travailloient le plus ſecrétement qu'il leur étoit poſſible à perfectionner les ouvrages, & ſelon le conſeil que je leur donnai, ils le nommérent Batavia, & mirent ce nom en groſſes lettres ſur le portail. Les fortifications étant en état, nos gens firent des ſorties ſur les Javanois; ce qui me mit pluſieurs fois en danger d'être poignardé.

Le 25. de Mars 1619. le Général Coën moüilla l'ancre ſous le Fort de Batavia. La flote qu'il amena des Moluques étoit compoſée de 17. vaiſſeaux. Il trouva mauvais qu'on eût donné un nom au Fort ſans ſon conſentement, & le fit éfacer. Le lendemain aiant débarqué ſes gens, au nombre de 12. drapeaux de ſoldats & de Matelots, il prit le 30. du mois la Ville de Jaccatra ſans réſiſtance, n'y aiant eû des nôtres que deux hommes de tuez, & trois du côté des Javanois.

Auſſi-tôt il en fit raſer les murailles, & abattre les maiſons; puis le 8. d'Avril il ſe rendit devant Bantam, où il envoia ſur l'heure nous demander au Pangoran, avec 70. autres priſonniers qui avoient été pris ſur *le Lion noir*.

Ces propoſitions furent dures à enten-

dre, & le Pangoran s'en prenant à moi, me menaça de me faire tuër. Le lendemain le Général lui écrivit par deux personnes qui lui dirent encore de bouche, qui si nous n'étions tous à bord dans 24. heures, on sauroit bien nous aller prendre. Sur cette menace le Pangoran en fit embarquer 63. dans la vieille chaloupe du *Lion noir*, mais il me retint encore avec 7. ou 8. autres.

Au soir étant seul avec moi, il me dit qu'il me comparoit à un petit oiseau, qu'un Roi tenoit dans une cage d'or, qui mangeoit des meilleurs morceaux de sa table, & en recevoit plusieurs autres bons traitemens. L'oiseau dit un jour au Roi, il est vrai que vous me faites beaucoup de bien, mais dequoi me sert-il? Permettez-moi qu'au moins une fois je me serve de mes aîles : je vous promets de revenir dans la cage dorée où je suis si bien gouverné. Le Roi se fiant sur sa promesse lui laissa prendre sa volée. L'oiseau revint en éfet, mais ce ne fut pas pour rentrer dans sa cage. Il me voulut faire entendre qu'il craignoit mon retour.

Enfin, on me relâcha aussi le lendemain avec les autres qu'on avoit encore. Je retournai avec la flote à Batavia, où je fus reçû avec joie par les gens du Fort, qui avoient si souvent craint pour ma vie. Ensuite le

le Général me renvoia devant Bantam, avec une flote, pour en retirer tout ce que je pourrois. Il y eut beaucoup de Chinois qui se rendirent à nôtre bord, & je les envoiai à Batavia. Je reçus ordre du Général d'en faire déclaration au Pangoran, qui répondit que cela ne lui importoit nullement, & que ces gens-là iroient où ils voudroient, ajoûtant, qu'il l'avoit bien dit, que l'oiseau s'envoleroit & qu'ils reviendroit, non pour rentrer dans sa cage, mais pour faire envoler les autres oiseaux avec lui.

Le 2. d'Août 1619. je commençai les hostilités contre Bantam, quoi-que nous eussions encore 11. de nos gens dans la loge qui y étoit. Nous tirâmes sur la Ville, & prîmes une troupe de pêcheurs, dont 2. ne voulant pas se rendre prisonniers, furent tuez.

Le 20. d'Octobre, il y eut un homme sur le *Dordrecht*, l'un des vaisseaux de nôtre flote, qui prit mon couteau, & l'avala avec le manche, & avec cela un clou de fer ardent. Un autre but à trois trais un plein baril de quart, qui contenoit 12. frisons.

Le 11. de Novembre, j'allai, avec 6. vaisseaux & un yacht qui étoit sous mon commandement, de Bantam à Pulo Paniam, croiser sur les Anglois. Le lendemain le Gouverneur Houtman, qui montoit le *Ouëst-frise*, vint ancrer auprès de nous à la rade où nous étions.

Depuis le 11. de Juillet jusqu'au jour que nous partîmes de devant Bantam, nous prîmes 9. jonques, grandes & petites, tant de Bantam que de quelques Chinois, 15. tingans, 18. vligres, 7. Javanois, 34. femmes, & 132. Chinois, dont la plûpart venoient à nous volontairement, dans le dessein de quitter Bantam, & de s'habituër avec nous. Nous prîmes 12. lastes de ris, 8. lastes de radys, 500. livres de cire, quantité d'épiceries & d'autres bois.

Le 15. de Décembre, nôtre flote, forte de 28. vaisseaux, fut moüiller à la rade de Bantam. Le 28. le Général par l'avis du Conseil, détacha les vaisseaux *la Fidelité*, *Tholen*, *le Cerf*, *Samson*, *l'Ours* & *le Chien*, pour croiser dans le détroit de la Sonde, sur 3. navires Anglois qu'on atendoit d'Angleterre, & je devois les commander.

Le 4. de Janvier 1620. je renouvellai mon engagement au service de la Compagnie pour 3. ans. Comme les vaisseaux qui devoient croiser dans le détroit, proche de Cracatau, y étoient déja; & que leur nombre fut augmenté jusqu'à 12. j'allai avec Willem Janſz les rejoindre, & en atendant le butin que nous espérions faire, on fit autant de bois qu'on pût.

Cependant nous découvrîmes *le Bul*, vais-

seau Anglois, qui étoit entré dans le détroit. Le navire que je montois nommé *le Vieux Soleil*, & une galeasse, portérent aussi-tôt sur lui. Je le contraignis d'amener, & de venir moüiller sous le pavillon. Il nous aprit que la paix étoit faite entre eux & nôtre Compagnie, & nous en montra des lettres qu'il nous mit en main, nous assurant qu'il étoit suivi de près d'un yacht de la Compagnie, qui en aportoit la nouvelle. Je mis à la voile avec lui, & le menai à Batavia, où nôtre venuë surprit extrémement le Général Coen. Nous y ancrâmes le 27. de Mars 1620.

Le 13. d'Avril, le Général fit partir le yacht *le Chef*, & le vaisseau Anglois *le Bul*, pour aller porter à la flote les nouvelles de la paix, & il me commanda de les conduire ensuite jusques au-delà du détroit de la Sonde, & d'empêcher qu'aucun Anglois n'allât à Bantam, sans être acompagné de quelqu'un de nos gens. Selon cet ordre les Anglois n'y envoiérent qu'une chaloupe avec un Commis Hollandois, à qui l'on ne voulut pas donner audience.

Ainsi le 15. nous remîmes à la voile, & courûmes vers le détroit, où nous rencontrâmes, sur le minuit, la flote Angloise, forte de 11. vaisseaux; mais comme je crûs ne devoir pas aller ainsi la nuit me mettre

au milieu d'eux, puisqu'ils n'avoient pas encore eu nouvelle de la paix, je portai le cap sur la côte de Sumatra, jusques au quart du jour, afin de m'aprocher d'eux à la pointe de jour. Ils étoient ancrez sur la côte de Java, & leur vaisseau *le Bul* les avoit déja joints avec nôtre yacht. Cependant ils n'arborérent point de pavillon blanc; surquoi je pris mon cours vers Batavia, donnant avis de leur venuë à nôtre flote & à nôtre Général.

Les Anglois voiant que je me retirois, firent force de voiles pour me suivre; mais ils furent obligez de moüiller l'ancre sous Pulo Paniam, avant que de pouvoir me joindre. Je tirai 5. coups de canon, & l'Amiral me répondit de 9. J'envoiai mon premier Commis à son bord, afin de lui dire que s'il tenoit la paix pour faite, il pouvoit passer avec nous au-delà de Bantam, parce-qu'ils étoient aussi en guerre avec la Régence de cette Ville.

Le matin du 11. le Général Coen ariva sur nous avec 13. navires, outre ceux qui étoient devant Bantam, si-bien que nôtre flote étoit composée de 17. vaisseaux. Il fit jetter l'ancre au vent des Anglois. Je fis tirer trois coups & amener mon pavillon; & le Général les salua de neuf, le Vice-amiral de sept & tous les autres chacun de trois. L'Amiral Anglois répondit

de 25. le Vice-amiral de 20. & les autres à proportion, tout cela se passant à la vuë de Bantam. Les Anglois envoiérent 3. Commis à bord de nôtre Général pour le saluër.

Alors les deux flotes furent ancrer ensemble à la rade de Bantam, étant composées de 29. vaisseaux, 17. Hollandois & 12. Anglois. On envoia 2. ou 3. fois du monde à terre pour parler au Pangoran, qui ne voulut point donner audience, surquoi nôtre Général résolut de se retirer à Batavia, & d'y emmener la plus grande partie de la flote.

Les Anglois demandérent qu'on leur acordât un logement à Batavia, dans l'endroit où le leur avoit été, mais comme c'étoit tout proche de nôtre Fort, on leur en fit refus, & on leur assigna une autre place qui étoit proche du lieu où avoit été le Palais du Roi; dequoi ils ne parurent guéres contens.

Le 9. de Juin 1620. la paix entre les Anglois & nous aïant été publiée, on en fit des réjoüissances dans le Fort & sur les vaisseaux.

Commission.

„Nous Jean Pietersz. Coen, Général „de tous les Forts, Villes, Païs, Com-

„ ptoirs, navires, yachts, chaloupes, & du
„ commerce des Indes, pour L. H. P. les
„ Seigneurs Etats Généraux, S.E. le Prin-
„ ce Maurice : & les Sieurs Directeurs de
„ la Compagnie des Indes Orientales,
„ dans les Provinces-Unies. A tous, &c.
„ Sçavoir faisons qu'aiant jugé expédient
„ d'envoier le navire *les Armes de Zélande*
„ avec une considérable cargaison à la
„ Mocha & à Suratte, & de faire éta-
„ blir, pour l'avancement du commerce
„ en ces quartiers-là, des Commis, des
„ Sous commis, des Assistans, & un Chef
„ ou Commandant sur eux tous, com-
„ me aussi sur le commerce de Suratte,
„ & sur le susdit navire ; Nous déclarons
„ qu'aïant bonne connoissance des quali-
„ tés; de l'expérience, &c. de Pierre van
„ den Broeck, nous l'avons commis & au-
„ torisé pour cet éfet, le commettons &
„ autorisons par ces présentes, comman-
„ dons & ordonnons à tous Commis, Maî-
„ tres, Sous-commis, Assistans, Pilotes,
„ Officiers, Matelots & Soldats, étant à
„ bord dudit vaisseau, ou dans les com-
„ ptoirs, & au service de ladite Compa-
„ gnie, à la Mocha & à Suratte, sans en ex-
„ cepter aucun, de reconnoître ledit van
„ den Broeck pour Commandant dudit
„ navire, & Chef sous Nous du commer-
„ ce de la Compagnie dans ces païs-là, de

lui obéïr, &c. de l'assister & lui prêter la " main, tant dans ce qui regarde l'adminis- " stration de la justice, qu'en ce qui con- " cerne le commerce. Fait au Fort Jacca- " tra le 14. Juin 1620. Signé, Coen, & " par ordonnance du Général, Theys Cor- " nelisz Vleys-houwer Secretaire. "

Le 6. de Juin 1620. je partis en qualité de Chef & Directeur des comptoirs d'Arabie, de Perse, & des Indes, & de Commandant du navire *les Armes de Zélande*, pour aller dans la mer Rouge; & le 22. d'Août je pris terre à la Ville d'Aden. Nous voïons souvent en cette mer, l'eau boüillonner, & s'élever aussi rouge que du sang, ce qui étoit causé par la rapidité des torrens, des ravines, & la quantité d'eau qui y rouloit des terres. Quand on en puisoit, on y trouvoit au fond beaucoup de sable rouge; ce qui donne lieu de croire que c'est de-là que cette mer a pris son nom.

Comme l'Aga reçût fort bien les gens que j'envoiai à terre avec un Interprête, j'y allai aussi le lendemain, portant une lettre de recommandation du Soudan pour son Gouverneur en ce païs-là. Il me promit aussi-tôt de me faire donner une maison.

Ensuite j'assemblai le Conseil, ou aïant remontré que la mousson pour aller à Sura-

te, étoit prête à finir, & que selon les aparences, il se passeroit beaucoup de tems avant qu'on pût arriver à la Mocha : ce qui feroit perdre l'ocasion du voiage de Suratte : il fut résolu que le Commis Herman van Gil débarqueroit avec une partie des marchandises, pour se rembarquer à la premiére ocasion, sur des vaisseaux Arabes qui le meneroient à la Mocha, suivant le dessein qu'on avoit; & que cependant je partirois en diligence, pour aller à Suratte, prendre possession de ma direction sur le commerce d'Arabie, de Perse & des Indes.

Ainsi van Gil, un Sous-commis, 2. Assistans & 2. Matelots, furent à terre, avec le fonds qui leur fut mis entre les mains; & après que je les eus recommandez au Gouverneur, je remis à la voile le 20. d'Août 1620. & allai relâcher à l'Isle de Soccotora, où se trouve le meilleur aloë qui soit au monde.

Jean van der Dussen Sous-commis, étant allé dans l'Isle y fut bien reçû, parce-qu'il y remena l'équipage d'un des vaisseaux du Roi, qui avoit fait naufrage à Monte-Felix.

Nôtre chaloupe étant revenuë à bord avec des rafraîchissemens, je la renvoiai aussi-tôt. On y eut en troc une partie de bon aloë, un bœuf, 24. brebis, 2. pots de beurre, & quantité de dattes séches; mais les habitans ne voulurent pas laisser en-

trer nos gens dans la Ville, & comme il fit du gros tems, & que leur chaloupe chassa sur son grapin, ils furent obligez de revenir à bord, & nous fimes voiles à Suratte.

Cette Isle de Soccotora gît par les 12. dégrés 30. minutes, par le travers de l'embouchûre de la mer Rouge, & est fort fertile. Elle est sous la domination du Roi de Catsini, qui se nommoit alors Sûltan Amer.

Le 27. nous vîmes floter des serpens, ce qui est une marque qu'on n'est pas loin de la côte des Indes. Nous trouvâmes fond sur 50. brasses, puis sur 40. 30. 20. & enfin sur 5. brasses.

Le 1. d'Octobre 1620. nous moüillâmes l'ancre à l'embouchure de la riviére de Suratte, sur 5. brasses. J'envoiai une chaloupe remonter la riviére, pour demander un Lamaneur au comptoir. Sur la brune, l'eau aiant beaucoup baissé, le vaisseau toucha & fut en péril : mais le montant le remit à flot.

Je débarquai le 4. & fus fort bien reçû du Gouverneur & des habitans. Après avoir pris possession de mon emploi, j'allai à Brochia, à Camdaïa, à Amadabat, visiter les comptoirs que j'y avois déja auparavant établis. Tous les Seigneurs de ces païs-là me firent des caresses, & le Gouverneur me fit présent d'un bon cheval. Ils me menérent à la chasse aux

cerfs & aux liévres. Ils chaſſent le cerf avec des léopards, & les liévres avec des chiens. Nous en prîmes pluſieurs des uns & des autres.

Le 20. de Novembre 1620. je renvoiai mon vaiſſeau *les Armes de Zélande* à Batavia. Enſuite j'ordonnai le Commis Wouter Heute pour Chef du commerce à la Cour d'Agra, où je l'envoiai réſider auprés du Mogol.

Le 7. de Février 1621. une frégate nommée *la Bonne Fortune*, que j'avois fait conſtruire à Gandivi, vint ancrer à la rade de Suratte: ce qui donna beaucoup de jalouſie aux Anglois & aux Maures. Le 7. d'Avril je l'envoiai à Batavia, avec une très-petite cargaiſon.

Le 26. de Juin je vis un petit ſerpent qui avoit deux têtes aux deux bouts de ſon corps, & qui alloit un mois entier d'un côté où il étoit conduit par l'une de ſes têtes, & l'autre mois, il étoit conduit par l'autre.

Le 12. de Septembre la mouſſon commença de changer, & les vents ſouflérent du Nord. Nous vîmes paſſer un de ces orages ſubits que les Maures nomment Eléfant, qui ſont comme un Ouragan. Il ne dura qu'une demi heure. Le 1. d'Octobre, 6. vaiſſeaux qui venoient d'Angleterre, terrirent à Suratte.

Le 20. nôtre vaiſſeau *Samſon* qui venoit de la Mocha, où il avoit laiſſé le yacht

Weesp, y territ aussi. Quoi-que j'eusse donné des passeports, il s'étoit rendu maître, sur la route, d'un petit bâtiment de Cadts, place sous la domination du Grand Mogol, & l'avoit coulé bas, après l'avoir pillé. Il en avoit encore pris deux autres de Cananor, Ville de l'Empereur de Calicut, sur la côte des Indes, dont il avoit enlevé 2000. ducats & quatre femmes; & un quatriéme qui venoit d'Helick, sur la côte d'Ethiopie, dont il avoit enlevé un partie d'or en barre, des dents d'éléphans, & d'autres marchandises de moindre conséquence, & l'avoit aussi coulé à fond.

Outre cela il avoit pris deux bâtimens richement chargez, de Dabul, ou Daboul, dont une partie des équipages avoit été mise à terre, sur la côte d'Arabie & le vaisseau en avoit amené près de 100. hommes. Le reste avoit été envoié à Batavia, sous la conduite d'un petit nombre de nos gens. Ces hostilités animérent extrémement les Maures, & exposérent à un grand péril le fonds de la Compagnie dans les Etats du Mogol, qui montoit à plus de six tonnes d'or. Mais enfin heureusement je me tirai de ce mauvais pas, malgré les éforts que les Anglois firent pour nous perdre. Car ils firent dirent à la Cour qu'on voioit presentement la vérité de ce qu'ils avoient avancé, & qu'on pouvoit con-

noître par expérience si nous étions de vrais Marchands, ou des voleurs & des pirates.

Le 10. de Février, je renvoia à Batavia le *Samson* richement chargé de marchandises pour le Sud & pour l'Europe. Ensuite je m'en allai à cheval, avec un nombre de mes gens, confirmer & établir des comptoirs pour la Compagnie, à Brochio, à Boodra, à Sirches, à Amadabat, & à Cambaie. Comme j'étois prêt à partir, un Docteur Maure, de mes amis, vint me dire; Ce n'est pas aujourd'hui pour vous un jour heureux, gardez-vous d'entreprendre ce voiage, & atendez jusqu'à demain, car je trouve qu'il vous en prendra mal, si vous vous mettez aujourd'hui en chemin.

Je mépriſai cet avis, & aiant monté à cheval je fus coucher à Brochia, Ville murée & bien peuplée, où les Anglois achetoient depuis long-tems des toiles de coton. Le Duc Hamet-Gaan, Commandant de 3000. chevaux, & Gouverneur du lieu m'y reçût bien. De-là j'allai à Boodra Ville du païs des Bonjanes, aussi murée, & dont le Gouverneur, qui étoit Colonel de 2000. chevaux, me reçut aussi bien.

Ensuite j'allai à Amadabat, passant le long d'une ancienne Ville ruïnée, qui se nommoit Mandabat, où les Rois de Gusu-

ratte tenoient autrefois leur Cour. Mais quand le Mogol eut conquis ce Roïaume, il la fit raser.

La Ville d'Amadabat est belle, murée & bien peuplée. Le Duc Rostom Gaan, Commandant de 5000. chevaux, y tient sa Cour, pour le Mogol qu'il represente, & c'est lui qui expédie toutes les afaires du Roïaume. Il me reçût bien, & les habitans suivirent son exemple. J'y établis un comptoir, puis j'en partis, & un cheval dont le Sous-commis qui le montoit étoit tombé à terre & que personne n'osoit prendre, me rompit plusieurs dents; fâcheuse avanture pour moi, qui me fit ressouvenir de la prophétie du Docteur Maure.

Nous allâmes passer à Sirches, petite Ville, où se fait l'indigo. Nous vîmes un admirable tombeau d'un Roi de Gusuratte. Le lendemain nous arrivâmes à Cambaie, belle Ville, murée & fort bien peuplée, située sur une riviére qui porte le même nom. Il y demeure un grand nombre de riches Marchands Benjanes. Les Portugais en fréquentoient autrefois le Port avec leurs frégates; mais maintenant leur commerce y est anéanti.

Un vieux Marchand Benjane, qui se disoit âgé de 180. ans, vint me trouver, avec son fils, qui se disoit avoir 160. ans. Mais, autant que nous le pûmes compren-

dre, ils comptent les années par les Lunes; desorte que sur 180. ans, cela seroit une diférence d'environ 12. ans d'avec nôtre maniére de compter.

Lorsque j'eus expédié mes afaires, je passai la riviére de Cambaie, pendant que l'eau étoit au plus-bas, pour retourner à Suratte. Car pour traverser cette riviére il faut prendre le tems de l'ébe, la marée montant & descendant ordinairement de cinq brasses. Tous les ans il y périt des gens qui ne sont pas assez exacts à observer le tems des mouvemens de l'eau. Comme les habitans de ce païs-là ont oüi parler d'Alexandre le Grand, & qu'on trouve que la mémoire s'en est perpétuée parmi eux, je croirois facilement que ce fût ce fleuve qu'il ne pût traverser avec son armée.

Après 25. journées de voiage je me rendis à la loge de Suratte. Le même jour nôtre caffila, ou Caravane, y arriva d'Agra. Elle étoit de 300. chameaux chargez, dont je fis incessamment porter la charge à bord, & je l'envoiai à Batavia, en compagnie de la frégate *Suratte*, que j'avois nouvellement fait construire.

Le 29. d'Avril 1622. un des vaisseau de l'Empereur, nommé *Tocoli*, venant de la Mocha, prit terre à Suratte. Il y avoit parmi sa cargaison plus de 250000.

roupies, de 24. sols la piéce; la plus grande partie pour les Marchands d'Amadabat, de Camboie, de Suratte, & d'autres lieux.

Le même jour nous aprîmes, que le Sultan Chrom, troisiéme fils du Grand Mogol, avoit fait étrangler de nuit, par ses esclaves, son frére aîné qui devoit monter sur le trône après la mort de l'Empereur leur pére.

Le 4. d'Octobre 1622. l'Amiral Jaques Dedel, aiant passé près de Mosambique avec de gros vaisseaux bien armez, y aiant détruit trois grandes carraques Portugaises, à quoi quelques Anglois lui avoient aidé, vint terrir à Suratte.

Le 10. une femme Gentive se brûla toute vive, avec le corps mort de son mari, proche de Suratte, en sa petite maison qui n'étoit que de paille. Ce fut elle qui prit la chandelle à la main, pour y mettre le feu.

Le 4. de Décembre 1622. les yachats *Heusden* & *Veesp*, vinrent de Batavia bien chargez. J'envoiai le *Weesp* & la frégate *Mocha*, que j'avois aussi fait construire de nouveau, joindre nôtre flote qui étoit devant Goa, & porter des lettres au Sieur Jaques Dedel. Ensuite j'y envoia aussi le *Heusden* avec une riche cargaison pour Batavia & pour la Hollande.

Le 15. de Février 1623. nôtre caravane

vint d'Agra, aiant été 61. jours en marche. Elle aporta 358. paquets d'indigo. Le 3. de Mars un Benjane qui n'avoit que 34. pouces de haut, vint me visiter : il étoit bien fait en sa taille, & ses membres étoient bien proportionnez. Le 2. de Juin, je reçûs une lettre du Roi Sultan Amer, de Chihirri, dans l'Arabie Heureuse, qui m'invitoit à retourner trafiquer dans ses Etats, & me faisoit toutes sortes d'ofres obligeantes.

Le 1. de*** 1623. le *Schoonhove*, dont le Commis se nommoit Wollebrand Gellijnsz le jeune, vint terrir à Suratte, étant le premier vaisseau qui y soit venu de Hollande en droiture. Peu après le *Heusden*, qui revenoit de Perse, y territ aussi. Il avoit laissé en Perse, par mon ordre, Huybert Visnicht en qualité de Commis, avec un fonds pour trafiquer.

Le 12. *La Paix* & le *Weesp* vinrent de Batavia, & aportérent beaucoup d'argent & de marchandises. Puis on nous saisit tout ce que nous avions, & l'on nous garda fort étroitement, parce que je ne voulois pas recevoir des mains des Anglois, deux bâtimens Maures qu'ils avoient arrêtez, & nous demeurâmes en arrêt, sans rien faire, essuïant beaucoup de menaces, jusques à ce que nous eussions acordé avec eux.

Cependant j'envoiai *la Paix* & le *Weesp* avec leurs cargaisons en Perse, pour fournir le comptoir, & en aporter des soies.

Enfin les Anglois & les Maures s'accordérent, & nous fûmes remis en liberté. Après le Duc m'envoia querir, & me pria de ne pas aigrir nôtre Général sur cette afaire, me faisant présent de deux habits à la Moresque, & d'un Firman. Je travaillai aussi-tôt à envoier les vaisseaux que nous avions où ils étoient destinez. Le *Schoonhove* & la frégate *Brochia* furent chargez de petites piéces de toile, & d'autres toiles pour mener à Batavia, & le yacht *Heusden* partit le 19. de *** 1623. avec une riche cargaison, en compagnie de deux Anglois, pour s'en retourner en Hollande. Ce fut aussi le premier vaisseau qui y alla de Suratte en droiture.

Dans le même tems *la Paix* & le *Weesp* étant revenus de Perse, je leur fis promptement prendre leur cargaison, & *la Paix* fit voiles le 19. de *** 1623. pour retourner aussi en Hollande, mais le *Weesp* partit le 29. pour Batavia.

Le 19. de Septembre, le *Dordrecht*, qui fut le deuxiéme vaisseau, qui vint en droiture de Hollande à Suratte, y aporta une grosse cargaison. Le 5. d'Octobre il nous vint trois vaisseaux de Batavia avec beaucoup de marchandises.

Le 16. de Novembre, je fis partir quatre vaisseaux, en compagnie de quatre Anglois, aiant fait un Traité ensemble pour résister à huit galions ennemis, & à quelques autres qui étoient avec eux, & agir ofensivement suivant l'occasion.

Le 17. de Mars 1624. ils revinrent tous ensemble de Perse, après avoir combattu durant deux jours contre les galions Portugais, qui avoient été contraints de prendre chasse, aiant été fort incommodez dans le combat. Albert Becker, qui commandoit les Hollandois, fut tué d'un gros boulet, dès le commencement de l'action.

Ils amenérent de Perse le Sieur Jean van Hassel, avec Mossabeéque, qui alloient pour Ambassadeurs du Roi de Perse auprès de L. H. P. & du Prince Fréderic Henri de Nassau.

Nôtre caravane, qui vint d'Agra, au nombre de 450. chameaux, m'amena de la part du Duc, un bouc avec une corne, qui étoit toute droite sur sa tête, & qu'il falloit scier tous les deux ou trois mois, une fois d'un côté, & une autre fois de l'autre, ou bien elle auroit gagné & se seroit étenduë sur toute la tête. Elle m'amena encore d'Agra un cerf privé, avec qui, en allant à Brochia, nous en prîmes d'autres; car on lui avoit ataché un lacet à ses cornes & on le laissoit courir au milieu d'une

troupe de cerfs sauvages, ainsi qu'on en voioit assez souvent, & comme ils luttoient ensemble, les cornes du cerf sauvage s'embarassoient dans le lacet, & y demeurant arrêtées, mes gens l'alloient prendre & l'amenoient.

Le 23. d'Avril 1624. j'envoiai deux vaisseaux à Batavia, richement chargez, & en renvoiai deux en Hollande qui portoient les Ambassadeurs de Perse. La nuit du 27. de Mai nous eûmes un éléfant, orage où les vents parcoururent toutes les pointes du compas avec tant d'impétuosité, qu'ils abattirent beaucoup de maisons & d'arbres. Il dura six heures. Il y avoit quarante ans qu'on n'en avoit vû qui eussent duré si long-tems.

Le 3. d'Octobre 1624. deux vaisseaux venant d'Amsterdam & un de Zélande, prirent terre à Suratte, & y aportérent un gros fonds de marchandises; ce qui nous acommoda fort. Peu de tems après nous aprîmes qu'il y avoit neuf galions Portugais devant Daman; surquoi je fis promptement décharger la cargaison des trois vaisseaux, & les fis équiper, avec un Anglois dont l'équipage se tint aussi en état, pour faire tête aux ennemis, s'ils venoient les ataquer dans le bassin de Sohalli, où ils étoient.

Le 11. 4. galions, un yacht, 25. frégates & quelques petites galéres, se presenté-

rent devant le baſſin. L'Amiral Portugais écrivit aux Anglois & à nous, pour nous provoquer à nous mettre au large, & à nous battre contre lui. Nous nous moquâmes de ſa fanfaronade, ſachant qu'il ne pouvoit prendre aucun avantage ſur nous dans le lieu où nous étions, & tâchant de l'arrêter juſqu'à ce que nos gens, ou les Anglois, que nous atendions, puſſent paroître.

Le 19. les galions partirent ſubitement, parce qu'une frégate qui étoit en ſentinelle, leur vint donner avis qu'elle avoit découvert trois vaiſſeaux Anglois, qui venoient du large. En éfet, ils les rencontrérent proche de Daman, & deux de leurs vaiſſeaux en abordérent le yacht, & en furent comme les maîtres, y mettant des Portugais pour les conduire. Enſuite ils chaſſérent ſur les deux autres qui prirent leurs cours vers la Perſe & ſe ſauvérent.

Cependant l'équipage du yacht porta promptement de petits barils de poudre dans la chambre du Capitaine, que les Portugais n'avoient encore pû forcer, & y aiant mis le feu ils firent ſauter tous les ennemis qu'on y avoit laiſſez pour gouverner le vaiſſeau, qui nonobſtant l'état où cette manœuvre le mit, ne laiſſa pas de naviger encore, & de ſe ſauver auſſi vers la Perſe. Nous aprîmes par Daman, que

les Portugais avoient perdu 60. hommes de leur nation, la plûpart volontaires.

Il nous vint auſſi un autre avis, qu'on avoit encore découvert trois vaiſſeaux Anglois ſur la côte. Nous réſolûmes, avec le Préſident des Anglois, d'envoier tous les nôtres conjointement, pour ſe joindre à eux, & faire tête aux ennemis; ce qui fut executé le lendemain.

Le 6. de Novembre 1624. il nous vint deux vaiſſeaux de Batavia, & un aux Anglois. Pour prévenir certains inconveniens, j'établis Fréderic Kiſgens Commandant de nôtre flote. Le 29. les ſix vaiſſeaux en quoi elle conſiſtoit, ſe joignirent aux Anglois, & le 4. de Décembre ils firent voiles en Perſe.

Le 1. d'Avril 1626. je fus inſtamment prié par le Gouverneur & par le Conſeil, de me rengager encore au ſervice de la Compagnie, à quoi je conſentis. Le 4. de Novembre, le nouveau Gouverneur de Suratte, nommé Mier Mouſſa, me fit preſent, à ſon avénement, d'un cheval, de dix-huit Maures d'or (qui ſont une monnoie) & d'un manteau de drap d'or doublé de velours.

Le 6. de Décembre nous aprîmes que le Grand Mogol étoit mort. Cette nouvelle mit tout le païs dans une ſi grande confuſion, que le Gouverneur nous envoia ſix de ſes ſoldats, & un petit baril de pou-

dre avec avis de nous tenir sur nos gardes. Le 14. j'allai à bord du *Dordrecht*, afin d'y donner les ordres pour son départ, pour Hollande avec une très-riche cargaison. Là je reçûs nouvellles que le Prince Chrom s'aprochoit avec son armée, qu'il y avoit déja de ses troupes à Suratte, & qu'on nous demandoit de sa part 10000. roupies.

Je retournai promptement à nôtre loge, d'où je partis la nuit, & allai vîte au-devant du Prince avec un présent. Je fus le premier arrivé de tous le habitans & des étrangers qui étoient à Suratte, & je le saluai le premier. Il me fit présent d'un beau cheval, & m'ofrit de me faire grand Seigneur, si je voulois me mettre à son service. Je lui demandai un nouveau passeport, qu'un de ses Secretaires m'envoia dès le lendemain. Puis je retournai à bord, & trouvai que le *Dordrecht* avoit déja fait voiles pour Hollande. Je donnai les ordres pour faire partir ceux qui étoient destinez pour la Perse.

orsque je fus de retour à Suratte, j'y trouvai le passeport que le Secretaire du Roi m'avoit envoié. Il y avoit aussi un cheval, dont Machobat Gaan, grand Capitaine, & Général de ses armées, me faisoit présent. Le lendemain le Château de Suratte fut remis entre les mains de ce Prince.

C'eſt une choſe digne de remarque que ce qui ariva en ce tems-là. Le puiſſant Roi ou grand Monarque des Indes, alors nommé Cha de Gaan, fils du feu Grand Mogol, reçût nouvelles que les Usbéeques, nation qui confine à la Tartarie & à la Chine, s'étoient mis en campagne avec une armée de 20. milles femmes à cheval, & de 30. mille hommes: que cette armée avoit pris par aſſaut la Ville de Caboul, ſituée ſur la frontiére, proche de Candabar, qui apartenoit au nouveau Roi Cha de Gaan: qu'elle y avoit exercé des cruautés inouïes, tué, maſſacré: qu'aiant apris que le Roi envoioit une puiſſante armée pour venger cet outrage, les Usbéeques avoit pillé & raſé la Ville, & emmené toute la jeuneſſe au-deſſous de 14. ans, en eſclavage, que les femmes étoient allées les premiéres à l'aſſaut: qu'elles étoient auſſi fermes à cheval & ſous le harnois que les hommes: qu'elles étoient puiſſantes de leurs perſonnes, vigoureuſes, & avoient un regard preſque afreux. C'eſt dequoi nous avons eû connoiſſance, par le moien d'une jeune eſclave de cette nation, qui a été entre nos mains.

Ces femmes ſoldats portoient avec elles des vivres pour 15. jours, & en croupe dequoi nourrir auſſi leurs chevaux, n'y ayant ni exercice militaire qu'elles ne fiſſent,

ni fatigue qu'elles ne soutinssent, ni exploit guerrier qu'elles n'éxécutassent, ni action violente & cruelle qu'elles ne commissent tout de même que les hommes. On peut justement les comparer aux Amazones, de qui l'on a écrit les mêmes choses. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, est qu'elles tiennent leurs maris aussi soumis, & les font aussi-bien travailler, que les Indiens font travailler leurs femmes.

Le même jour un Ambassadeur de Perse vint me prier de permettre qu'il s'embarquât sur un de nos navires, pour repasser en Perse. Le 9. de Mai 1627. un de nos vaisseaux, qui venoit de Chihiri m'aporta un présent & une lettre du Roi des Arabes, qui me prioit de retourner trafiquer dans ses Etats.

Le 8. d'Octobre 1627. Jean van Hassel vint avec toute sa famille, femme & enfans, me relever & prendre ma place. J'allai le lendemain à bord, pour faire honneur au Commis Jean Smit, qui étoit envoié en Ambassade à la Cour de Perse, & l'amener à terre avec cérémonie.

Le 22. un Aide de Canonnier Anglois aiant été tué par un de nos Matelots, j'en fis faire une information. Les Anglois s'étoient saisis du coupable, & vouloient

vite

vîte le faire éxécuter. Je leur fis dire, que s'il se trouvoit chargé, on rendroit aussi bonne justice contre lui sous le pavillon de nôtre Prince, qu'ils pourroient faire sous le pavillon de leur Roi, & ils me renvoiérent le prévenu. Après avoir pris connoissance de l'afaire, je voulus que justice en fût faite. Mais comme je prévoiois que les Anglois ne voudroient pas soufrir que nous le fissions éxécuter, je le condamnai à être jetté tout vif à la mer. Comme ils virent que l'éxécution s'alloit faire, & que sa Sentence lui avoit été prononcée, ils vinrent tous à nôtre bord interceder pour lui, & on lui pardonna.

Le 5. de Décembre 1628. Mossabeeque Ambassadeur de Perse, qui revenoit de Hollande, vint par terre de Masulipatan à Suratte, où je le pris à mon bord pour le remener en Perse.

Le 23. je pris congé de tous mes amis, me rendis à bord, & je fis voiles en qualité d'Amiral de 6. vaisseaux, & en compagnie de 6. Anglois, avec qui j'avois fait une charte-partie, pour nous battre contre les Portugais, dont la flote étoit de 9. galions, si nous venions à la rencontrer. Quand nous fûmes par le travers de Cabo Jasques, nous eûmes avis que les galions y avoient paru 5. jours auparavant, avec

23. frégates. Nous envoiâmes une berge Angloise & nôtre yacht au rivage, pour aprendre en quel état étoient les afaires de Gomeron : ils raportérent qu'il n'y avoit point de vaisseaux à la rade.

Le 5. de Février 1629. nous allâmes jetter l'ancre à cette rade, & donnâmes l'épouvante par-tout ; parce que les habitans n'avoient pas reconnu vos pavillons. Le 7. j'allai à terre, & saluai le Duc qui me régala. Je partis avec 3. vaisseaux, pour aller à Ormus prendre du sel & de la terre rouge, & faire du bois. Je saluai le Fort de trois coups de canon, & il me répondit d'autant. Le Gouverneur m'envoia complimenter à mon bord, & je descendis à terre, & m'en allai au Fort le saluër. Quand j'y entrai, on me fit une salve de 9. coups de gros canon. J'y fus bien regalé, & le Gouverneur me fit préſent d'un beau cheval.

Le lendemain il me fit l'honneur de venir me visiter à mon bord, ce qui surprit tout le monde. Dès que j'eus expedié mes afaires, je m'en retournai à Gomeron, pour disposer toutes choses, afin de remettre à la voile.

L'Isle d'Ormus gît à 3. lieuës du continent de Perse. Elle ne produit que du sel, la montagne qui y est n'étant que de sel. On trouve en de certains endroits du ri-

vage, une terre rouge, qui eſt de grand débit aux Indes & à Arracan. Le château eſt ſéparé de la Ville qui tombe en ruïne. Le Gouverneur m'envoïa encore par préſent un gros morceau de nége gelée, pour boire dans du vin de Schiras.

Le 29. nous eûmes nouvelles que Cha-Abas Roi de Perſe étoit mort, & que ſon fils Cha-Saffi, âgé de 17. ans, lui avoit ſuccedé. Enſuite je repaſſai à bord avec le Sultan, deux Princes, l'Ambaſſadeur, & quelques Anglois; ce qui ne s'étoit encore jamais fait auparavant. Nous y bûmes à la ſanté du nouveau Roi, Duc de Schiras, & de pluſieurs autres Princes.

Le lendemain le Sultan & le Gouverneur m'invitérent à un feſtin, dans un de leurs jardins, aſſez loin de la Ville, où ſe trouvérent pluſieurs Seigneurs. Nous y allâmes à cheval, & y fûmes magnifiquement régalez. On y mena des danſeuſes publiques, qui ne ſe tenoient pas moins bien à cheval que les hommes. En nous retirant je reçus encore un cheval par préſent, avec des remercimens du régal que j'avois fait à mon bord. Les 2. Princes de Julfaſniſſe m'en donnérent auſſi un Arabe, qui étoit fort jeune, avec quelques étofes d'or.

Après avoir fait embarquer mille

bales de soie, je repris la route de Suratte le 5. de Mars 1629. & j'y terris le 22. du même mois. Là je fis mes adieux pour une seconde fois, & en partis le 20. d'Avril, avec une flote dont la cargaison étoit de 12. tonnes d'or, pour me rendre à Batavia, où je moüillai l'ancre le 19. de Juin.

Le 22. d'Août, 1629. le Fort de Batavia fut assiégé par 80. mille hommes du Mataram. Nos gens firent des sorties, & mirent le feu aux ouvrages des ennemis, sans perte de leur part. Le 20. de Septembre, le Général Coen, qui étoit malade depuis long-tems d'un flux de ventre, en mourut, & le 21. le Sieur Specx, qui étoit à bord du vaisseau *Hollande*, avec sa femme & ses sœurs, qui étoit revétu de la qualité de Conseiller des Indes, prit terre à Batavia.

Le 22. le Général fut enterré avec beaucoup de cérémonie à l'Hôtel-de-Ville. Je portai ses éperons; & cependant on fit tirer le canon de toutes parts à son honneur, & pour incommoder les ennemis. Le 25. le Sieur Specx fut provisionnellement déclaré Général, jusqu'à ce qu'il y fût pourvu par les Sieurs Directeurs.

Le 2. d'Octobre, les Javanois levérent le siége, après avoir perdu beaucoup de monde, tant par les sorties qu'on fit sur

BATAVIA
l'An 1649.

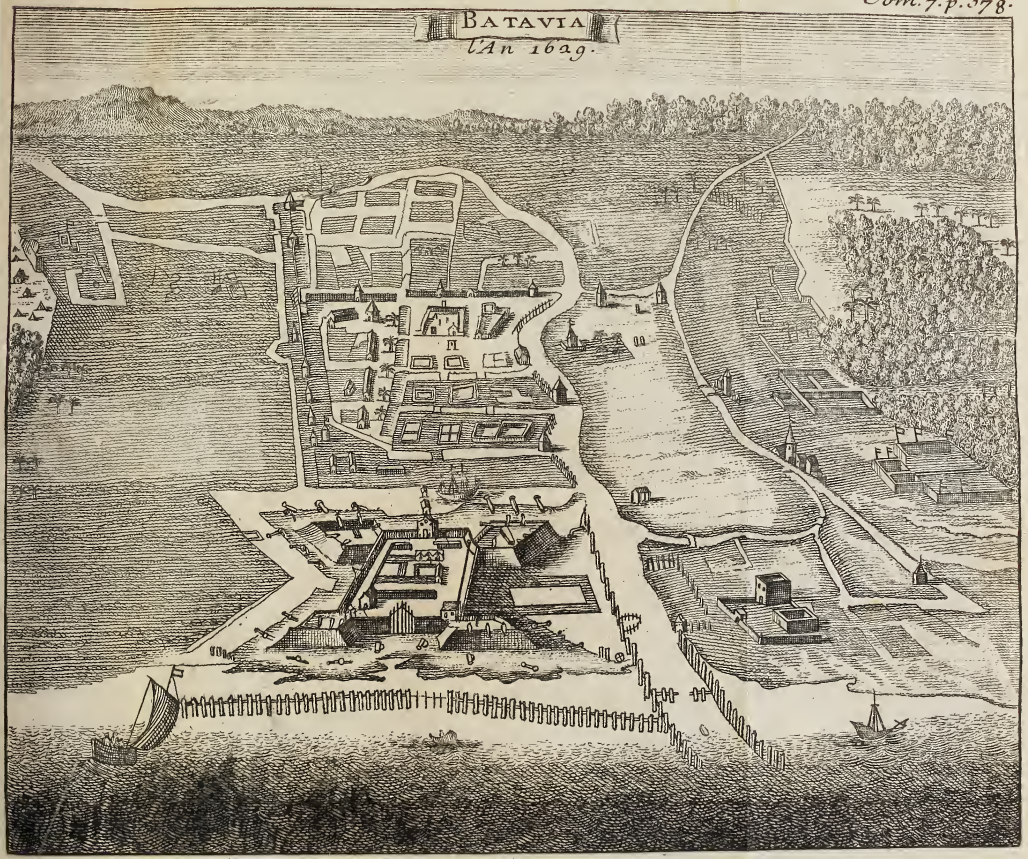

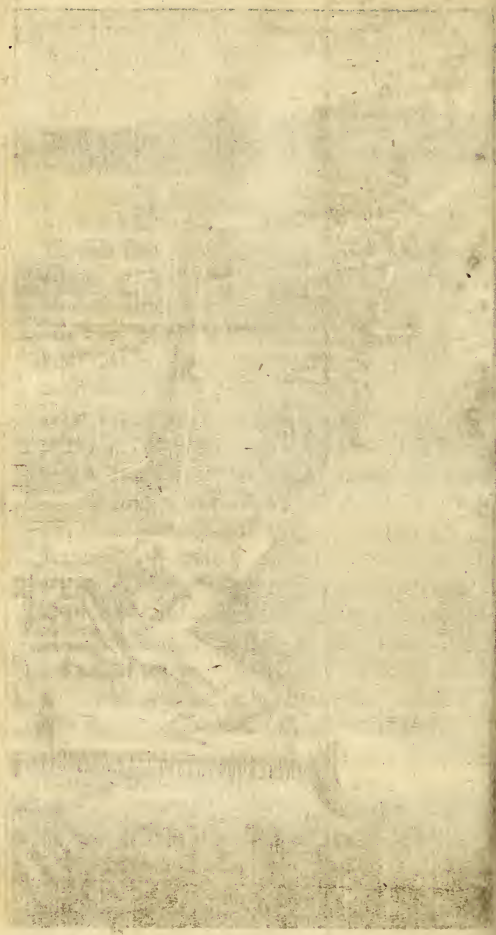

eux, que par la faim. Nous fûmes dans la suite, qu'il ne s'en étoit retourné que 30. mille, dont les maladies en avoient encore beaucoup emporté pendant leur retraite & depuis leur retour. Leur Mataram se nommoit Soussoimia.

Le 25. de Décembre 1629. je fus établi Commandant de la flote qui devoit retourner en Hollande, par le Conseil du Fort-de Batavia, & ensuite j'eus la même commission des Conseillers des Indes, pour chaque vaisseau en particulier. L'Acte en étant expédié, je fis arborer le pavillon d'Amiral sur le vaisseau *Utrecht*, & le pavillon le Vice-amiral au mât d'avant du *Prince Henri*. La flote étoit composée de 8. vaisseaux & d'une galéasse.

Le 16. le Général Speck nous aiant régalez, avec la Dame veuve du Général Coen, qui devoit revenir avec nous en Hollande, nous nous rendîmes à bord. Le Général me fit donner la chaîne par le Sieur Antoine van Diemen, pour la porter à l'honneur de la flote. Le lendemain nous mîmes à la voile, & le 20. nous ancrâmes à Pulo Panian, devant Bantam, où les Anglois nous aportérent des lettres pour leurs supérieurs.

Le 22. nous sortîmes du détroit de la Sonde. Là le premier Commis Croock, vint dans un yacht, & visita tous les vais-

ſeaux l'un après l'autre, afin de voir s'il n'y avoit point d'hommes ou de femmes qui ne duſſent pas y être, & il n'y en trouva point. Cependant après ſon départ il s'en manifeſta plus de 30. que je lui renvoïai à Batavia.

Le 17. de Février 1630. nous ancrâmes dans la baie du cap de Bonne-eſperance. Là les équipages commencérent à ſe mutiner. Nous y fîmes de l'eau ; mais nous eûmes peu d'autres rafraîchiſſemens, parce que les Sauvages prirent l'épouvante. Comme je vis que la mutinerie augmentoit, j'enterrai vîte mes lettres, ſelon la coûtume, proche du rivage de la baie de la Table, & fis remettre à la voile le 26.

Le 17. de Mars, toute la flote moüilla l'ancre à l'Iſle de Sainte Héléne, & le 23. nous remîmes à la mer. Le 20. d'Avril 1630. étant par la hauteur des 30. degrès 32. minutes, nous entendîmes tirer un coup du *Dordrecht*. Tous les autres vaiſſeaux mirent le cap ſur lui, excepté la galéaſſe, qui étoit ſi loin ſous le vent, que le lendemain nous la perdîmes de vûë, & depuis nous ne la revîmes plus, juſqu'à ce qu'elle eût terri en Hollande.

Lors que nous fûmes proche du *Dordrecht*, nous aprîmes que le feu y étoit. Nous envoïâmes vîte des Matelots au ſe-

cours, qui dirent qu'ils l'avoient éteint. C'étoit sur le minuit, & ils se mirent à boire & à se divertir. Le lendemain à la pointe du jour, on revit le feu qui avoit presque gagné par tout. Les Matelots se jettérent dans la chaloupe & dans le canot : il n'y eut que le Capitaine, & 11. hommes avec lui, qui ne pouvoient se résoudre à abandonner le vaisseau. Ils étoient persuadez que les autres Matelots, qui étoient allez la nuit à leur secours, n'avoient fait que débaucher ceux du navire en péril, qui auroient travaillé avec plus d'ardeur & de succès à sa conservation, s'ils eussent été seuls.

Dès que la flâme qui avoit été si longtems renfermée dans le fond de cale, se fut fait jour au-dessus des ponts, le navire fut bien-tôt brûlé jusqu'à fleur d'eau. Le Capitaine & ceux qui étoient demeurez avec lui, se jettérent, à la mer, où mon canot alla les recevoir. Il n'y eut que le Prévôt qui se noïa.

Le feu prît, autant qu'on le put découvrir, par la négligence du garçon du Maître-valet, qui en distribuant les rations de biscuit, avoit plaqué la chandelle contre le fronteau de la soute, le bout de laquelle, quand elle fut à sa fin, tomba entre les montans, proche des paquets de macis, où il le laissa, sans se donner la peine

de l'ôter, ou de l'éteindre, parce qu'il préſuma qu'il étoit éteint. Les écoutilles furent fermées, & le feu couva juſqu'à ce que la fumée ſe manifeſtât; deſorte que tout le macis étoit alors déja brûlé. Il y brûla un fort beau jeune éléfant qu'on menoit au Prince Fréderic-Henri.

Le 6. de Juillet 1630. je moüillai l'ancre au Texel, les vaiſſeaux deſtinez pour la Zélande, & pour la Meuſe, s'étant ſéparez de nous, quand nous avions paſſé par le travers de leurs ports. La galéaſſe, qui s'étoit écartée en mer, fit le tour d'Angleterre, & entra auſſi heureuſement dans le port.

J'arrivai à Amſterdam le 8. de Juillet, après avoir été plus de 17. années conſécutives au ſervice de la Compagnie, qui me fit préſent d'une chaîne d'or de la valeur de 1200. livres. Enſuite j'allai porter le préſent au Prince, & l'entretenir de l'état où étoient les Indes. J'en entretins auſſi L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & ſi j'avois beaucoup eſſuïé de peines & de dangers, j'eus le plaiſir de me voir reçû avec toute ſorte de bon accueil & de gratification.

Fin du Tome VII.

TABLE DES MATIERES DU TOME VII. DES VOIAGES DE LA COMPAGNIE DES INDES.

A.

ABDALA, Roi de Campar, est décapité par les Portugais. 365
Abyssins. Voi, Ethiopie, leur Empereur. Voi, Prêtre-Jean. Leur couleur & leurs vétemens 42. mangent la chair crue : trafiquent par troc. *ibid.* sont fort ignorans, &c. *& suite jusqu'à* 53
Abricoor, gros poisson 14
Abrolhos, rochers, direction pour les parer. 23
Abuna, ou Patriarche des Abyssins. 42. 49
Acor, bourg en Arabie. 452
Accord fait entre le Capitaine Hitto & les Hollandois. 354
Achin, Roïaume & Ville, description de la Ville 77. couleur & vétemens des habitans 78. ce que le Païs produit. *ibid.* sa situation 524. il rend peu de poivre, & pourquoi. *ibid.*
Acuna & Asavinde, Forts dans l'Arabie heureuse. 455
Adams (Guillaume) Hollandois habitué au Japon. 149. 150
Adel, Roïaume. 39. 46
Aden, Ville. 435
Agra, Ville Capitale du Grand Mogol. 560
Adultére, comment est puni parmi les Abyssins. 50
Air temperé à Congo. 393. 394
Albacoroises, poissons secs, qui servent de monnoie sur la côte de Ceilon. 442

Aloë de l'Iſle Soccotora. 558
Amack, petit bâtiment de Congo. 391
Amadabat, Ville Capitale de Guzuratte. 565
Amaran, Roïaume d'Ethiopie. 38
Ambar, Ville de Décan. 484
Ambaſſades des Abiſſins chez les Portugais & à Rome. 52
Ambaſſade des Portugais au Japon, & ſon ſuccès. 167
Ambaſſade des Eſpagnols ou Caſtillans au Japon, & ſon ſuccès 171. la voie par laquelle on l'aprit 190 leur deſſein. 191
Ambaſſadeurs Holl. cérémonies de leur réception à Calicut. 62
Amboine, état de cette Iſle en 1627. 277. *& ſuiv.* Nombre des Habitans de l'Iſle, & en particulier des Sujets des Holl. 281. On y a planté quantité de Géroffles 282. diſtinction des Sujets des Holl. d'avec les autres. 375
Ambre gris, au Cap Vert. 383
Ambriſi, riviére de Congo. 393
Anglois animent & ſoutiennent le Bandanois contre les Hollandois 214. ils exercent des hoſtilités 215. ils trahiſſent les Holl. en faveur des Bandanois 217. au préjudice des nouveaux Traités 218. leur trahiſon contre un vaiſſeau Holl. 516 534. ce qui fut le commencement de la guerre de 1618. *ibid.* ils s'élevent contre le Roi de Jaccatra 538. ils s'apaiſent & lui font des préſens 543. Loix ou conditions qu'ils impoſent aux Hollandois pour les recevoir à capituler 546. ils cédent aux Bantamois 548. ils font ſauter un de leurs vaiſſeaux 569. ils tâchent de ruiner les Holl. dans l'eſprit du Grand Mogol. 562
Angola. Voi Voïage. C'eſt un Roïaume où celui de Lowango eſt enclavé. 419. eſt tributaire de Congo. 406
Angola Roïaume d'Ethiopie. 38
Angau, place de Partabaſſa. 472
Année des Gentives, comment ſe partage 518. celle des Maures *ibid.* & comment ſe partage le jour. 519
Anneque & Tanneque, deux forteresſes du Décan. 477
Annobon, Iſle, ce qui s'y trouve. 429
Anque, riviére entre Jaccatra & Bantam. 533
Answanny, Iſle, réception qu'on y fait aux Holl. 430. ſon giſement, ſes mouſſons 431. le nombre de ſes Villes & Villages, Religion & naturel de ſes habitans, &c. 432
Aquapulco. Voi. Acapulco.

Arabie Heureuſe eſt gouvernée par un Vice-Roi. 449. 460. Voi, Cheima, on y laboure, ſeme & moiſſonne en même tems, toute l'année. 454
Arbres de l'Iſle Sainte Héléne, leurs feüilles odoriferentes, fleur & gomme. 18
Arbres triſtes de jour & arbres triſtes de nuit, à Achin. 78
Arche de Noé, Relique de cette Arche. Voi. Chenna.
Armau, place frontiére de Guſaratte. 472
Armées de Congo, comment elles combattent 407. leurs inſtrumens guerriers. *ibid.*
Artifices des fermiers des droits Roïaux de Golconda, tout tels qu'en Europe. 515
Aſſemblées & Fêtes ſolemnelles des Gentives 499. 500 ſe nomment Tierton. *ibid.*
Avis aux Directeurs de la Compagnie des Indes Or. 7
Avis touchant la route des Indes & des Abrolhos. 23
Avis ſur la ſaiſon propre pour doubler le Cap de Bonne-Eſpérance. 25

B.

Babel-mandel, Ville de l'Arabie. 462
Bacha de China, ſa grandeur, ſa Cour, ſa maniére de recevoir un Ambaſſadeur Hollandois 455. il a le titre de Vice-Roi du Grand Seigneur. 466
Bachian ou Batſian, une des ſles Mouluques. Les Holl. traitent avec les habitans 177. On en chaſſe les Eſpagnols, & l'on y bâtit le Fort de Barnevelt 121. Ombachian, plaine de cette Iſle 128. état de l'Iſle *ibid.* Bachian & Labova 132. Caractéres des habitans de Bachian 245. leur nombre 246. l'Iſle eſt abondante en buffles & en ſangliers, & la Mer poiſſonneuſe 128. Forts que les Hollandois & les Eſpagnols y ont 246. autre deſcription. 324
Baftas, il s'en fabrique beaucoup à Laſpour & à Noharri, proche de Suratte. 472
Bagganaga, Ville Capitale de Golconda. 485
Baies de Saint Antoine. 303
Baie de Naſſau. 434
Baleines de Congo. 402
Ballegate, Roïaume proche de Goa. 482
Baliſes de toile de coton ſervent de blindes & de ramparts à la loge de Jaccatra. 539
Bamba ou Bemba, Roïaume ou Province de Congo. 406
Banca, Iſle. 224
Banda, (Iſles de) 211. qui ſont Nera où eſt le Fort de Naſſau, Banda en particulier, Puloron, Pulowai, ou Polwai, & Roſſigni 217. 221. Noms de pluſieurs Vil-

lages *ibid.* Lontor est Capitale de Banda, dont la grande Isle de Banda prend aussi le nom de Lontor 217. autres Villes de cette Isle & des autres Isles. 218. 219
Bandanois, les Holl. leur déclarent la guerre 108. ils font un Traité ensemble 112. Les Bandanois le rompent par l'instigation d'un Anglois 133. 136. autre Traité 213. il est violé & les Hollandois font massacrer *ibid.* Les Bandanois reconnoissent les Hollandois pour leurs Souverains. 222. 223
Bansa. Voi Louwango.
Bantam, Ville & Roïaume de la grande Java. 277 Le Comptoir Général des Holl. y étoit en 1616. On leur y fait la guerre. 532. Ils en transportent leurs Magasins à Batavia. 550
Bantins, petits bâtimens de Johor. 83
Barbela, riviére de Congo, qui sort du même Lac que le N.l. 394
Bardauwa, Fort sur la côte de Coromandel. 491
Bare de clou de gérofle aux Moluques, quel poids c'est & son prix 373. Elle est de 600. livres poids de Hollande. 447
Barfaga, Roïaume. 47
Barnis, Province d'Ethiopie, ses Villes Maritimes. 37
Barques & autre bâtimens d'écorces d'arbres à Congo. 403
Bassaie, Villes des Portugais sur la côte des Indes. 465
Batailles aux Manilles, ou Philippines, entre les Hollandois & les Espagnols. 142
Batavia, le Fort est assiégé par le Mataram. 578 Voi, Jaccatra.
Batta, Province de Congo. 393. 407
Batême des Abyssins se réitére. 51
Bâtimens de Pagodes d'Orixa, ne peuvent avoir été faits avec le peu d'outils qu'on y a aujourd'hui. 498
Batasabar, ou Batusauwer, Ville Capitale de Johor. 79
Batsian. Voi, Bachian.
Bemmelachi, Ville Capitale du Prête-Jean. 39
Bemba, ou Bamba, Province de Congo 393. ses mines. 396. 406
Bende d'or, à la Guinée, est le poids de deux onces. 387
Bengermassin, Roïaume au bout septentrional de l'Isle Borneo 98. 230. On dit aussi Bendermarssin *ibid.*
Benjanes, peuples des grandes Indes sur tout des côtes de Malabar & de Coromandel, leurs croïances. 506 ils sont beaucoup de pélérinages *ibid.* Vœu d'une femme de prostituër sa fille, si elle vit 507. leurs Prêtres *ibid.* leurs vêtemens 509. Voi, Gouverneurs.

Benin, Roïaume. 392
Bernagas, Province ou Roïaume de l'Empire du Prête-Jean & Beroë sa Ville Capitale. 37. 112
Berronera, Ville du Décan. 477
Bête particuliére & ailée, de Congo 397. Bêtes qu'on voit à Lowango. 426. Bêtes qui se trouvent à Golconda 521. 522 Bêtes privées. *ibid.*
Billeron, Isle. 225
Boano, Isle proche des Moluques. 299
Bœufs bossus 327. Bœufs marins. 395
Bois pour la construction des vaisseaux sur la riviére de Narsapour. 513
Bonite, poisson. 13. 14
Boodra, & Brochia, Villes de Gusuratte. 562
Borneo, état de cette Isle en 1609. 224. Teïe & Lauwe, riviéres de cette Isle 128. Sadong, Sombas, Mapana, Borneo, Teie, Villes de cette Isle *ibid.* 229. les habitans sont sanguinaires 237. 238. Borneo Roïaume de ce même nom au bout Méridional de l'Isle. 230
Bornes de l'Empire du Prête-Jean. 45
Bornio, Roïaume voisin du Prête-Jean. 45
Botton, Isle 255. sa Monnoie, son trafic. 257
Bouc à une corne, qu'il falloit scier souvent. 568
Bramins, Brames ou Bramines. Voi Gentives 496. ils sont Prêtres de Calicut, & de la côte d'Orika 70 496. ils brûlent les corps morts 501. Voi aussi femme Gentives, leurs bûchers 504. leurs croïances 506. Voi Gouverneur, & Gentives.
Brochia, Ville murée, sous le Grand Mogol 562. il y a trafic de toiles de coton. *ibid.*
Broek (Pierre van den) Commandant de la loge de Jaccatra, trahi par le Roi & par les Anglois, & arrêté 542 est présente a la bouche du canon dès siens, les ordres courageux qu'il leur donne 544. sa soufrance *ibid.* est en danger d'être poignardé, puis emmené à Bantam 548. il donne le conseil de donner à la loge & fort de Jaccatra le nom de Batavia qui fut gravé sur le portail 549 il est délivré & il retourne à Batavia 550. il se rengage aux Holl. en Perse, & reçoit des presens du Gouverneur de Suratte 571. il quitte Suratte 575. 577. son retour en Hollande 582
Bruvage des Ethiopiens. 42
Buveur, qui but à trois traits un baril de douze frisons. 551

C.

CAbaies, ce sont des chemises. 508
Caboves, nom qu'on donne aux Chrétiens de l'Isle de Bachian. 121
Caboul, place frontiére de l'Empire du Mogol. 573
Caerden (Paul van) est fait Gouverneur des Moluques en 1610. 131. & pris par les Espagnols 107. est repris par les Esp. 234. ce qui est préjudiciable aux Holl. 258
Caffé ou Kahauwa, est inconnu aux Holl. en 1616 qu'ils envoient des féves brûlées à la Mocha. 463
Caffres, habitans naturels de Mosambique. 30
Caiman, sorte de Crocodile, devore un Matelot dans la riviére de Johor. 88
Cairo, ou Caire matiére dont on fait les cordages des vaisseaux sur la cote de Coromandel, & ailleurs aux Indes, les vaisseaux d'Answani, en sont cousus au lieu de clou 433. & ceux de Chihirri. 438
Calicut, Roïaume & Ville, description de la Ville. 67. 68. vivres qui s'y trouvent, la Religion, les Coûtumes du Païs, les qualités des habitans 68. les Marchandises que les Holl. y débitent. 70
Cambaie, Ville de Gusuratte 563. Occasion de conjecturer qu'Aléxandre le Grand, il a été. 564
Cambelle, place sur la côte de Céram 291. Voi, Céram.
Cameleon, sa description. 415
Camende, place sur la côte d'Orient. 411
Canelle, ce que le quintal, qui est de 166. livres, valoit à Ceilon en 1615. 448
Canon d'une grandeur excessive. 525
Cap des Aiguilles 23. direction pour le doubler *ibid.* 24. l'Hiver y est d'autres mois qu'en Hollande. 25
Cap de Cadera entre les Manilles & les Moluques. 442
Caps de Décano & de Gardasumi & de Linogi, dans l'Empire du Prête-Jean. 37
Caps de Dorfou, de Monte de Felix, & de Gardasin, sa hauteur. 435
Caps & côtes d'Ethiopie. 37
Cap ou Cabo Jasques. 576
Cap de Lopo Gonsalo ou Lopes Gonsales. 388
Cap de Sainte Catherine & de Ledo, en Afrique. 392
Cap vert, ses habitans, leur naturel & Religion. 385 Isle du Cap vert ainsi nommée en particulier 382 leurs armes *ibid.* leurs triomphes, & leurs Mariages *ibid.* Vigueur des femmes & leur sujettion *ibid.* Cérémonies des enterremens 383. ils boivent beaucoup de d'eau de vie. *ibid.*

Capitulation des Hollandois à Jaccatra pour se rendre aux Anglois le 1. de Février 1619. & en partie exécutée. 547
Caractéres & lettres des Ethiopiens. 43
Caravane, ou Caffel, arrive à la Mocha, l'argent & les Marchandises qu'elle y porte. 450
Carême des Abyssins, le préjudice qu'il leur fait. 44
Carera Montepouli, Ville de la côte de Coromandel. 474
Casies, monnoie de cuivre qui a cours en plusieurs endroits des Indes Orientales. 520
Cassiamalta, Ville de la côte d'Orixa. 474
Catsini Roiaume. 559
Caulas, Ville Roïale de Golconda. 485
Caxumo, capitale de Tigrai, où la Reine de Saba tenoit sa Cour. 38. 39
Ceilon, Isle, sa fertilité, & ce qui s'y trouve. 448
Celame, Ville de Nera, une des Isles de Banda. 111
Ceram, Isle, Négreries qui sont sur sa côte. 283. 284 289. Tirannies que les Ternatois exercent sur les habitans 285. 286. leur étrange maniére de vivre & de surprendre leurs ennemis *ibid.* ils passent pour sorciers *ibid.* ce que les Holl. y possedent. 289
Cérémonies des Abissins en entrant dans l'Eglise. 51. 52
Cerfs de Golconda 521. Cerf privé, qui aide à en prendre d'autres. *ibid.*
Cha de Gaan, grand Roi des Indes. 568
Cha Abbas Roi de Perse est mort, Cha Suffi son fils lui succéde. 577
Charges considerables dans l'Empire du Japon. 184
Chasse aux Cerfs avec des Leopards, à Gusuratte. 560
Chats-civettes de Congo. 398
Chenna, Ville où fait son séjour le Bacha d'Arabie, autant respecté que le plus grand Roi. 455. 456 Edifice qu'on dit y avoir été bâti par Noé *ibid.* Palais du Bacha *ibid.* Relique d'une piéce de l'Arche de Noé. 457. Il y a une Mosquée soutenuë de plus de cent colonnes, chacune d'une seule pierre *ibid.* sa situation & description. 457. 458
Chevaux marins, leur description. 390. 395
Chevaux de Golconda. 522
Chévres de Congo. 391
Chien marin 414. mort & puant, le Roi de Congo en fait festin. *ibid.*
Chihirri, Ville d'Arabie 438. sa description 440. le Roi paie tribut au Grand Seigneur. 441. Naturel des Habitans, &c. *ibid.*

Cloches des Abyssins. 51
Coanse, riviére de Congo. 393. 396
Cobia Copella, ou Topella, Serpent. 522
Coen (Jean Pieters) Général Holl. en 1618. part de Jacatra pour Amboine 533. revient avec une flûte, plutôt qu'il n'étoit attendu 549. sa mort 578. Voi Hollandois. 549. 578
Coetsen, port de la grande Inde. 448
Coetsie, Ville de Calicut. 465
Colla fruit d'Angola. 422
Colombo ou Columbo, Fort de Ceilon. 448
Colonge, Isle proche des Moluques. 329
Comete extraordinaire. 493
Commerce avec les femmes de Lowange est dangereux pour la vie 290. commerce qui se fait à Congo. *ibid.*
Comoros. Voi, Isles.
Compagnie des Indes Orientales, les frais qu'elle fait pour Amboine. 303
Comptoirs établis par les Hollandois, au nombre de cinq. 562
Concubines du Roi d'Angola, leur nombre. 410
Condiviri & Condepouli, fortereſſes de Golconda. 489. 512
Congo riviére, Ville & Roïaume 390. description & bornes du Roïaume 391. Le Roi est nommé Comte 392 qualitez du Roi alors regnant & des habitans. *ibid.*
Congo Ville, est nommée par les Portugais Santo Salvador 392. 393. est bien peuplée, le Païs est fertile 395. description des habitans & de leurs maisons 402. ils volent les étrangers, & leurs femmes sont lubriques 403. leurs vétemens, leurs lits, & autres manières. *ibid.* leur médecine 405. leur trafic de dents d'Eléphans & de Chats-civettes, d'esclaves, de toiles & d'étofes d'écorces d'arbres 398. 406. leurs armes, ils sont belliqueux & n'ont point de Villes murées *ibid.* leur maniere de commercer 407. leurs idolâtries 408. étrange action du Roi, quoi-que faite suivant les coûtumes 423. le Roïaume est sous la Ligne, & nôtre Eté y est Hiver. 394
Conseils de défense des Anglois & des Hollandois alliez aux Indes. 215
Conseils, ou Cours établis à Amboine par les Holl. 302 303
Conspiration contre les Holl. à Buchian 315. raisons des Conspirateurs. 319
Coockoro, Ville du Japon. 161

Cos, nom de la mesure des chemins à Gusurate, est à peu près d'une lieuë. 472
Cosequidone, ou Président du Conseil de l'Empereur au Japon 167. est favorable aux Holl. 181. il n'accepte point de présens. *ibid.*
Côte de Coromandel, étenduë du Roïaume qui y est, ses principales Villes, ses frontiéres 494. elle est très-fertile jusqu'à 12. lieuës dans les terres 496. l'eau de puits n'y est pas douce *ibid.* revenus qu'elle produit au Roi. 510. proprété & mal propreté des habitans *ibid.* Voi Benjanes & Gentives.
Côte de Manigette. 508
Côte d'Orixa. 494
Cotebipa, Roïaume sur la côte de Coromandel 494
Coteparnam, en est une Ville. *ibid.*
Coupan, Ville sur la côte de l'Isle Timor. 261
Coupans, ce que c'est à l'Isle Borneo. 235
Courans des Isles Comores portent vers le Nord. 16
Courans de Louwango, & moiens pour les surmonter. 419
Courans de Monte de Monapin. 224
Crimata, Ville du Roïaume de Borneo. 238
Crocodiles 36. Crocodiles des riviéres de la côte de Coromandel. 494
Cutsinni, Ville sur la côte de la Mer Rouge, dans l'Arabie Heureuse. 443

D.

DAgau, bourg de Gusuratte. 472
Damman, Ville sur la côte des grandes Indes, proche d'une montagne 469. est possedée par les Portugais 470. elle est ôtée aux Portugais. 570
Damner, Ville de l'Arabie Heureuse. 453
Damut, Roïaume d'Ethiopie. 398
Dancali ou Dangali Roïaume 37. Domba en est une Province & Suela une Ville sur la Mer rouge 47. condition sans laquelle les hommes ne se peuvent marier. *ibid.*
Danses des femmes publiques sont les divertissemens des Gentives & les marques des honneurs qu'ils font. Danser dans les Pagodes 500. celles qui y dansent ne se prostituent qu'aux gens de leur secte. *ibid.*
Décan, Roïaume 475. où sont Tiesgau & Sinduar, bourgs murez 476. autres bourgs *ibid.* & 485. révolutions dans le Roïaume. 481
Degrés de latitude, par les 60. degrés & demi, on voit à lire à deux heures aprés minuit. 428
Démonio Ville de l'Isle Anfuani 431. Demammoo. *ibid.*

Deserts de Seth & de Barca. 45
Détroits d'entre Java & Madure, Java & Baly, & des Boucherons. 99
Détroit de Sincapura. 86
Détroit de Patience, aux Isles de Bassian & Labova. 318
Direction pour naviguer du détroit de la Sonde à Banda & aux Moluques. 101
Divination singuliére du Roi de Lowango. 418
Doltabat, Ville Capitale du Décan. 478. sa situation, sa Forteresse imprenable, ses canons. *ibid.*
Domba, Voi. Dancali.
Dommagon de Bantam arrive à Jaccatra avec 2000. hommes contre les Holl. 547. il se saisit de la personne du Roi & de la Ville. 548
Dorade, poisson. 14. 15. 390
Dordori, Village. 435
Dordrecht (le) vaisseau des Indes, saute en l'air. 580
Droits & Impôts que la Compagnie des Indes Orientales leve à Amboine 303. & sur les petites Isles qui en dépendent. 287
Dunda, Province de Congo. 393

E.

Eclipses de Lune, les Gentives les savent bien calculer. 369
Ecoles entretenuës à Amboine 307. à Ternate 346. 347 à Bachian. *ibid.*
Edifice à Chenna, bâti par Noé. 456
Eléphans ont une connoissance surprenante 77
Eléphans de Congo, leur description, leurs qualités. 398 celle des Eléphans de Ceilon. 448
Eléphant, nom d'un certain orage qui arrive aux grandes Indes. 560. 568
Empalange espéce de bœuf de Congo. 398
Empereur du Japon favorise les Hollandois. 182
Enfans Chrétiens sont transportez dans l'Arabie pour la peupler. 459
Engoi, Tygres de Congo. Voi. Tigres.
Enfanda, arbre fort particulier de Congo. 402
Esclaves Abyssins. 43
Espagnols, leur état aux Moluques 252 ils sont instruits des secrets des Hollandois. 254
Etat des Moluques en l'an 1627. 308
Ethiopie. Séparation de la grande Ethiopie d'avec le Roiaume de Molinde 38. 39. ce que l'Ethiopie produit *ibid.* il y a deux Estés & deux Hyvers. *ibid.*
Ethiopiens, ou Abyssins leurs persuasions touchant Salomon & la Reine de Sabao 38. leur couleur, leurs qualités, leurs vivres 40. 41. 42. les gens riches y

ſont durs 43. ils ne ſont pas belliqueux 44. leurs reſpects pour leur Empereur 47. ſon élection, Voi Prête-Jean. Pouvoir des Juges parmi eux. 50. On y punit les femmes adultéres *ibid.* ils ſont preſque tous Chrétiens *ibid.* Ordres Eccleſiaſtiques parmi eux, leurs croiances, leurs ſentimens touchant le Judaïſme *ibid.* Leur Batême, Confeſſion & Communion. 51
Exemple d'un accident, pour avoir tiré ſans beſoin d'une arme a feu. 428

F.

FActeur ou Saphidonne, de la Cour du Japon, ſes fonctions à l'égard des marchandiſes étrangéres 143. 145. ſon adreſſe pour profiter 149. ſes exactions. 197
Facutamme, montagne du Japon. 185
Famine à Portugal, ſes éfets. 381
Fanfaronnades d'un Ambaſſadeur Eſpagnol au Japon. 191
Fatigar, Roïaume d'Ethiopie. 38
Federi Samma, Prince deſtitué du Japon. 158. 165
Femmes Hollandoiſes, les premiéres qu'on a vûës aux Indes. 137
Femmes & Filles de débauche en Ethiopie parmi les Abyſſins. 49
Femmes des Négres du Cap Vert, ſont eſclaves & robuſtes. 385
Femmes d'Ollibate ſont luxurieuſes 388. Femmes d'Angola de Louwango, leur miſerable condition 422. Leur commerce charnel eſt dangereux pour la vie. 425
Femme Gentive ſe brûle avec le corps de ſon mari 491 ſa conſtance & la cérémonie 492. C'eſt la coûtume du Païs 499. deux autres Femmes qui ſe brûlent 503 504. autre qui ſe brule 565. une autre encore 505. celles qui ne ſe brûlent pas ſont mépriſées, & deshonorées ſi elles ſe remarient. 501
Femmes Usbéeques, qui confinent à la Tartarie, & à la Chine vont à la Guerre, leur conſtitution & leurs maniéres 573. leurs maris leur ſont ſoumis. 574
Feſtin des Gentives huit jours après la mort de leurs parens. 500
Fête étrange des Gentives. 501
Firando, route de cette Iſle à Soringau Capitale du Japon. 159
Flotte qui va de Hollande aux Indes Orientales en 1607 de combien de vaiſſeaux elle eſt compoſée 1. 2. autre flotte qui arrive aux Indes. 137
Foie Samma Gouverneur de la Province & Iſle de Firando au Japon. 210

Forces des Espagnols aux Moluques en 1610. 238
Forces des Hollandois aux Indes Orientales, en 1616. 274
Forts combien les Hollandois en avoient aux Isles de Banda en 1616. 274
Fort d'Amboine, sa situation & construction 278. 279
Fort de Pas à Amboine. 297
Forts d'Orange & de Talucco à Ternate. 319
Forts de Machian. 132. 334
Fort de Gueldres sur la côte de Coromandel 493
Fort de Jaccatra, son état en 1616. 294
Fort de Nassau, dans l'Isle de Nera. 217
Forts de Gnoffiquia à Machian Taffaso & Tabillola. 334
Fort de Barneveldt, bâti par les Hollandois à Bachian une des Isles Moluques 121. 332. & à Labova. 128
Forts, combien les Hollandois en avoient aux Moluques en 1610. & leurs noms 132. leurs garnisons, & les habitans qui en dépendent. *ibid.* combien en un autre tems 243. combien en 1616. 273. 274
Forts, combien les Espagnols en avoient aux Moluques en 1610. & leurs forces 132. combien en un autre tems 247. combien en 1627. 344
Fréres, les trois Fréres, rochers. 292
Fruits d'Angola 320. de Golconda. 422. 520
Funerailles des Gentives. 501
Funerailles des habitans du Cap Vert. 386
Fusils de Calicut. 62
Fussigni, Ville du Japon. 862

G.

GAïanne, Roïaume d'Ethiopie, où est la source du Nil. 35. 38
Gammalamma, Ville & Fort des Espagnols à Ternate 132. son Fort, son nom Espagnol, &c. 248. ses habitans. *ibid.*
Gandaar, Ville de Décan frontiére de Golconda. 485
Gandivi, bourg proche de Surate sur la côte des Indes. 472. Voiage & route par terre des Hollandois naufragez, pour se rendre de Surate par Gandivi à Masulipatan. *ibid.*
Ganua, ou Gane, Isle dont les habitans sont transportez aux Moluques 131. son gisement. 243
Garnison du Fort d'Amboine paiée en argent, sans rations, en 1627. 277
Gasisa Isle, sa baie 433. le bétail y boit de l'eau de la Mer *ibid.* le peuple y est malin. *ibid.*
Gatos, deux montagnes de Décan 476. & Collora, bourg sur la plus haute *ibid.* Anneque & Tanneque,

deux Forteresses, chacune sur chaque cime 477. Le Mogol ne peut passer qu'entre ces deux monts, mais les Rois de Décan, de Visapour, & de Golconda, en défendent le passage *ibid.* étenduë des Gatos. *ibid.*
Gentive. Voi Femme. Gentives 476. sont Pytagoristes avec leurs Bramines, leurs superstitions *ibid.* 504. il y en a 18. Sectes, dont chacune ne fait point de mariages avec les autres 497. bas âge ou ils marient leurs enfans *ibid.* sont lâches & soumis aux Maures 499. Gentive & Bramine est la même chose 497. Voi Bramines & 583. leurs cérémonies de se laver pour effacer leurs péchez. 503
Giaquas, peuples vers la source du Nil. 407
Gilolo, une des Isles Moluques, Forts que les Hollandois & les Espagnols y possedent. 249
Gérofles, ne croissent pas bien dans les sables 302. leur fert lité. *ibid.*
Gnoffiquia, Fort & Ville, dans l'Isle de Machian; ses habitans. 339
Golconda, Roïaume 485. bourgs qui en dépendent 486 489. ses revenus 487. il est Tributaire du Grand Mogol. *ibid.* ses forteresses mêmes imprenables 511. noms de quelques Gouvernemens du Roiaume 513. ses manufactures 514. il n'y a point de Loi écrite, ni de tribunaux de Justice 517. les habitans ne sont pas d'un naturel sanguinaire 518. Voi, mesures. Difference des saisons & quand elles y changent 519 poids, mesures & monnoies, *ibid.* animaux qui s'y trouvent. 521
Goumeape Isle, proche de Banda. 103
Gouverneur de Firando, au Japon, est favorable aux Hollandois. 162
Gouverneur d'une place frontiére de Gusuratte, est tué, ses 5. femmes, 2. de ses domestiques, & tous ses esclaves, se brûlent avec son corps. 477
Gouverneur de Nysamptnam, ou nom honorable du Fermier général des droits Roïaux, de qui la condition est pénible, & souvent fatale 524. leur naturel & de tous les Gouverneurs du Roïaume. 516
Gressic, Gresse, Ville maritime & Roïaume dans l'Isle de Java. 275
Gressick, Gresse, Ville de l'Isle de Madure 133. les vivres qu'on y trouve & le commerce qui s'y fait. 97
Guillaume Adamsz, pilote d'un vaisseau Hollandois péri, habitué au Japon 149. il est en faveur auprès de l'Empereur. 150
Gunnappi, montagne enflâmée. 443

Guzurate, Gufuratte, Gufaratte, Roïaume soumis au Grand Mogol. 563. Les Hollandois y ont 4. Comptoirs en 1620. à Surate, Brochia, Cambaie & Amadabat. 559

H.

HAbits faits d'herbes & de paille. 415
Hadermuid, Ville d'Arabie. 441
Hatna, Loge ou Fort des Hollandois dans l'Isle d'Oma. 295
Hauteur est difficile à prendre sous la Ligne. 13
Herbes & plantes de l'Isle Sainte Héléne 18. sont bonnes contre le scorbut. 19
Hideda, Ville d'Arabie, sur la Mer rouge. 457
Hittou, Hito ou Itto, (le Capitaine) & Hittou, Itto, partie de l'Isle d'Amboine où ce Capitaine tranche du Souverain 293. il cherche à surprendre les Hollandois. *ibid.* qui dissimulent comme lui 294. son alliance avec les habitans de la cote de Ceram 297 Clou de girofle de Hittou 297. C'est le coté d'Amboine ou habitent les Maures. 292
Hollandois font justice d'un de leur nation, en faveur des Anglois. 575
Hollandois, leur conduite aux Isles de Banda 100. 101 ils commencent à y bâtir un Fort 102. ils se laissent surprendre & massacrer 104. ils sont battus par les Espagnols aux Manilles 138. 142. ils sont bien reçûs à la Cour de l'Empereur du Japon 184. & à celle du Prince Héréditaire. 187. Ils obtiennent des immunités 201. leur conduite aux Indes est blâmée à tort 211. leurs forces aux Indes en troupes & en canons, dans l'an 1616. 274. place par eux abandonnées avant l'an 1616. Leur guerre de l'an 1618. contre Bantam 526. contre les Anglois *ibid.* dont le succès leur a aquis Batavia. *ibid.* Le Roi de Jaccatra se déclare contre eux 527. ils traitent avec le Roi de Jaccatra 557 signent une résolution de capituler 546. ce qui fut fait en Février 1619. *ibid.* Retour du Général Coen & de leur flotte des Moluques 549. il fait effacer le nom de Batavia du portail de la loge de Jaccatra. *ibid.* il prend la Ville & la détruit *ibid.* il va devant Bantam, & y fait des menaces *ibid.* il fait exercer des hostilités. 551
Hollandois ont guerre aux Indes Orientales contre les Anglois 213. ils font la paix. 339. 555
Homme Sauvage de Manicongo, sa description. 426
hommes de trente-quatre pouces de haut. 566
Homme âgé de 180. ans lunaires & son fils âgé de 160 ans à Cambaie, & la difference que ce compte fait 566

Homme tué d'une tête d'épingle qui se trouve dans un fusil. 428
Hydre, Serpent de Mer 13. Hydre monstrueuse mord un Matelot qui en meurt. 92

I

Jaccatra, & depuis Batavia, jugée aussi propre & plus commode pour le commerce que Bantam 94. Le Fort que les Hollandois y avoient en 1616. & leurs forces 274. est à douze lieuës de Bantam 442. sa situation 450. elle prend le nom de Batavia 549. elle est rasée par le Général Coen *ibid.* pour la repeupler, on y méne de Bantam de nouveaux habitans 550. Les Anglois ont été cause de ce qu'elle est demeurée aux Hollandois 527. qui leur accordent une loge éloignée du Fort. 555
Jacinthes par lits entiers à Congo. 402
Jambes extraordinaires de gens de Ceilon qu'on prétend être descendus de Saint Thomas. 448
Jambi, Ville & Isle de même nom dépendantes de Sumatra 275. & riviére 525. il s'y fait gros commerce de poivre. 275
Jamen, nom de l'Arabie Heureuse, parmi les Turcs. 436
Jamode, fruit & arbre de Golconda 521. on en tire du bruvage. *ibid.*
Japara, Ville maritime de Java. 276
Japon, les Hollandois vont à la Cour de l'Empereur pour y proposer un Traité de commerce 140. 141. Ils ont une loge à Firando une des Isles qui composent l'Empire *ibid.* ils avoient eu deux ans auparavant un mémoire contenant les intentions de l'Empire *ibid.* Leur comptoir 1616. 142
Jardin de Chenna. 459
Java & Baly ou la petite Java. 99
Idoles des Gentives. 498
Jedo Ville du Japon, où le Prince héréditaire de l'Empire tient sa Cour. 184
Jerrime, Ville murée d'Arabie. 453
Jésuites sont mal reçûs par les Abyssins. 53
Johor, Roiaume, & Ville; & riviére qui arrose la Ville. 86
Insijesses, peuple & leur Roïaume. 427
Indigo, païs d'où il se tire. 513
Ingratitude des Portugais envers le Sabandar de Malacca. 365. 366. & envers Abdala Roi de Campar. *ibid.*
Jours & nuits comment se divisent à Golconda. 519
Isles Alliées de Ternate ou qui en relevent. 350

Isle ou Pulo Bessi, proche de Bantam. 467
Isle de Carimon. 522
Isle de Caïoa, ou Caïo proche des Moluques. 356. 244. 338
Isle de Coacq, proches des Moluques, dont les habitans montagnards se travestissent en arbres & sont réputez sorciers. 285
Isles Comores, ou Comeros, leur gisement 15. une de ces Isles a aussi ce même nom en particulier. 25
Isles de Firando & de Nanguesaque dans l'Empire du Japon. 140
Isle Goumeape. 103
Isle Gueguera, en Ethiopie, autrefois Meroë. 38
Isle de Juganao. 441
Isle de Keland, ou Kielang, proche de Céram. 291
Isles de Lamo, sur la route du Japon. 140
Isle de Langii proche des Moluques. 328
Isle de Lucapara. 224
Isle du Mai, son circuit, ce quelle produit. 4. Les Habitans s'enfuient quand ils voient des étrangers. 6. vents qui soufflent dans les parages voisins 7. son aiguade. *ibid.* Avis à Mrs. les Directeurs touchant cette Isle. *ibid.*
Isle Motir, Voi, Motir.
Isle Ormus, Voi, Ormus.
Isle, ou Pulo Paniam, proche de Bantam. 551
Isle de Pedras, à demi-lieuë de Malacca 78. 79. combat qui s'y fait entre les Hollandois & les Portugais. 81
Isle de Bequenna, sur la route du Japon. 140
Isles Petites, ou rochers proche de l'Isle St. Héléne. 21.
Isle Poulo Wai, ou Polwai, Voi Banda, elle est attaquée par les Hollandois. 444. Autre Poulo Wai. 524
Isles Quimades. 58
Isle Salées, pourquoi elles ont ce nom parmi les Hollandois. 4. Isle Salée en particulier, & ce qui s'y trouve. *ibid.*
Isle du Sel. Voi, Isle Salée.
Isle de Sobi, proche de Borneo. 240
Isles de St. Antoine & de St. Vincent & ce qui s'y trouve. 294. Leur gisement, &c.
Isle de Ste. Héléne, son gisement. 18. Ce qu'elle produit. 19. Ses animaux. 21. 22. Il n'y en a ni de dévorans ni de venimeux. *ibid.*
Isle de St. Jago & la chasse qui s'y fait. 4
Isles de Tambreve, Ganson, & Manar. 510. Voi, Racine rouge.

Isle Timar, Voi, Timor.
Isle de Zeilas. 28
Isle Zoccotora ou Soccotora dans la mer Rouge, son gisement. 559. Elle est sous la domination du Roi de Catsini. *ibid.* Elle produit l'aloé. *ibid.*
Iuvale, Ville de Guinée. 382

L.

Labova Isle aux Moluques, ce qu'elle produit. 128. Les Hollandois prétendent la souveraineté sur les Labovas. 322. Fort que les Espagnols y ont. 246. Est pris par les Hollandois. 188. Conspirations contre les Hollandois. 319
Landave Ville de Borneo, où se trouvent les diamans 227. Route pour y aller. 139
Lapetaque, Ville de Néra, une des Isles de Banda. 111
Larcin, crime impardonnable au Japon. 162
Larique 146. Voi, Négrerie.
Lascarins, ou Lascares, Milice de Calicut. 69. leurs armes, leur maniére de faire la guerre. *ibid.* Voi, Nairos.
Laud, Capitaine Laud, aux Moluques, c'est un Capitaine de Mer, ou Amiral. 320 423
Lavougous, ou Lavaugus, habits d'herbes qui sont en même tems la monnoie de Louwango. 423. 427. Les habitans se piquent de leur beauté. 424
Lelonda & Loanda, riviéres de Congo. 402
Leopard privé à Chenna. 456
Lettre du Roi de Ternate, à ses Sujets de quelques Isles voisines. 359
Lettre de Pierre Both, Gouverneur Hollandois au Roi de Tidore en 1612. au sujet des Espagnols. 359
Leuco, sorte de bled de Bemba à Congo. 399
Lezard, incident extraordinaire, touchant, un gros Lezard, & ce qu'on attribuë aux Lezards. 382
Limoen-sop de l'Isle du Mai. 5
Lissidi, place sur la côte de Coromandel. 318
Loanda ou Loando, riviére de Congo 400. Les femmes de l'Isle qui y est, y péchent des Moules 403. Les Jésuites y ont un Couvent. 412
Loango, riviére de Congo 395. Loango Roïaume *ibid.* il confine à la Province de Songo, du Roïaume de Congo *ibid.* Voi Louwango.
Loge de Jaccatra, & ses fortifications pendant la guerre de 1618. 530
Lohoe, Lohou, place sur la côte de Cérauw 298
Voi, Ceram.

Lontor, Ville de Banda, la plus grande des Isles dites de Banda, 217. l'Isle s'apelle aussi Lontor *ibid.* on en transporte la plupart des habitans. 220
Louwango, Roïaume 386. 411. 418. Les Hollandois y établissent un Comptoir en 1610. 411. il est enclavé dans le Roïaume d'Angola 419. son Port, ses connoissances, les courans de sa côte *ibid.* terribles vivres des habitans 422. revenus du Roïaume 423. façon des habits des hommes & des femmes 424. les hommes sont pêcheurs & peu guerriers 426. Marchandises & animaux qu'on y voit. *ibid.*
Loza, riviére de Congo. 393
Lucielle, place des Ternatois sur la côte de Céram 290. Bourgs & Villages qui en relevent. 291

M.

Macassar, Roïaume dans l'Isle Célébes. 275
Machadder, Ville de l'Arabie Heureuse. 453
Machian, ou Matsiam, une des Isles Moluques, ses Ports, sa fertilité le nombre de ses habitans 243. 353. sa description 337. prémier Fort que les Hollandois y ont bâti 121. antipathie des habitans pour les Hollandois 339. nombre des habitans 259. 340
Madure, Isle, on y exerce des hostilités contre les Hollandois. 133
Maïos, Bourg de l'Arabie Heureuse. 453
Majomba, Ville de Louwango 390. les Hollandois y établissent un Comptoir. 418
Maisons des Ethiopiens 41. Maisons de Congo. 402
Maleie, petite Ville des Hollandois à Ternate, son Fort, ses bâtimens, le nombre de ses habitans. 444. 445
Mani, nom des Seigneurs de la Cour du Roi de Congo. 407
Manpatam, Ville sur la côte de Coromandel. 136
Manicongo, Roïaume. 47
Manigette, bled de la Guinée. 37
Maqueda, Reine de Saba. 38
Marbres de Numidie ou d'Afrique. 402
Marchandises qu'on porte à Calicut & celles qu'on en raporte 72. celle qu'on tire des riviéres proche du Cap Vert. 383
Mardicres, gens mariés qui habitent sous les Forts des Chrétiens aux Moluques, & qui dépendent d'eux 119. 120. 387. la plûpart se sont faits Chrétiens 366. 312. 313. désertent aisément 347. c'est un nom de serviteur, mais opposé à celui d'esclave. 33
Marées de trois piés & demi, sur la côte de Sur

te 469. de cinq piés à Cambaie. 564
Marteco, Fort des Espagnols dans l'Isle de Bassian ou Batsiam ou Bachian, pris par les Hollandois. 119
Marobo, riviere. 38
Masagaum, place des Portugais à Louwango. 427
Massacres des Hollandois aux Isles de Banda. 167
Masulipatan, Masulipatnam, Ville sur la cote de Coromandel 485. 486. ses manufactures. 514
Mataram, ou Empereur d'une partie de Java 276. il assiége le Fort de Batavia 578. il leve le siége. 579
Maures sont fiers, & usurpateurs 510. un de leurs Docteurs fait une prediction à van den Broek 562. son accomplissement 563. ils sont imperieux 499. ceux des cotes de Coromandel & de Malabar font des festins de chair de Cheval. 496
Médecine est pratiquée à Congo. 405
Melic, Général de Decan, sa naissance, sa fortune, ses faits militaires 481. terrible supplice dont il fait punir le vol, & la bonne discipline qu'il entretient. 483
Melinde Roïaume 38. à l'entrée de la Mer rouge. 433
Mémoire touchant les Isles de Banda. 212
Mena, Roïaume dans l'Isle Timor. 266
Mer rouge, premiére navigation que les Hollandois y font 434. occasion vrai-semblable de son nom. 557
Meroë. Voi Isle, de Gueguira.
Mesures & Monnoies du Roïaume de Golconda. 519
Mette, Ville au Cap del Gardafumi. 37
Meurtre & prison de quelques Hollandois proche les Moluques. 299
Miaco, grande Ville & du plus grand commerce du Japon. 164
Migiel (Don) Comte de Bansa de Songo, le long de la riviére de Congo 391. descriptions de son peuple, ses enfans, son Païs 392. Voi. Roi de Congo.
Mines en Ethiopie 40. 43. Mine de Diamans à Golconda 486. 487. Mines de Congo. 405
Mission du Pape chez les Abyssins n'a pas de succès. 53
La Mocha, Ville de l'Arabie Heureuse sur la Mer rouge 449. les Hollandois sont les premiers Européens qui y ont abordé, savoir en 1616. *ibid.* la Mocha & la Méque 458. sa situation & description 461. grande chaleur qu'il y fait 451. Voiage aux places voisines de la Mocha. *ibid.* distance jusqu'à Chenna 456. on y laboure, séme & moissonne en même tems 459. sa situation, sa rade, sa description 460.

sa prosperité est nouvelle, & d'où elle vient, & par qui elle est peuplée *ibid.* nations qui trafiquent *ibid.* pelerins qui y abordent pour aller à la Meque *ibid.* Navire Roial de Suees, marchandises & argent qu'il y porte. *ibid.*
Mocha (la) Voi, Isle.
Mogol (Grand) sa mort 571. marche de Chrom, l'un de ses Fils, vers Suratte. *ibid.*
Moines Abyssins. 51
Moira-landa, riviére de l'Isle Borneo. 239
Moluques (Isles) fournissent peu ou presque point de vivres 132. ce que chacune en 1615. fournissoit de clou de gerofle 446. Mémoire touchant leur état, & Forts qui y sont 243. Caractére des habitans 245 Moiens de s'y bien établir 247. leur état en 1627. 308. 344
Monnoie de l'Isle Botton 297. de Congo 401. Monnoie de Golconda & de la côte de Coromandel. 520
Montagne escarpée, & où il faut être halé dans un pannier, à un bout de Barnagas 37. autres montagnes dans l'Empire du Prête-Jean. *ibid.*
Montagnes de la Lune & celles d'où sortent les ruisseaux qui font le Nil 393. Montagnes du Soleil *ibid.* Montagnes brûlées. 394
Montagnes de divers Marbres de jaspe & de porfire à Congo 401. de Jacinthes, de cuivre rouge & jaune. 402
Montedielle Province proche de Calicut 59. qualités des habitans. *ibid.*
Monte-de-felix, Ville sur la côte de la Mer rouge. 435. 469
Montepouli, Ville de Cotebipa. 494
Moro, bout occidental de l'Isle Gilolo 250. Forts que les Espagnols y ont. *ibid.*
Morrée dans la Guinée. 411
Mort du Grand Mogol 572. de Cha-Abas, Roi de Perse. 576
Mosambique, Isle. 26. les Hollandois y font descente 28. 29. ils ataquent le Fort *ibid.* font retraite 33. ils vangent le refus qu'on leur fait de leur livrer un deserteur *ibid.* ils brûlent la Ville *ibid.* ce Fort est le plus considérable que les Portugais aïent aux Indes. *ibid.*
Mosambique, Roïaume. 47
Mosquées de Chenna, leurs antiquités. 457
Motier, Motir, ou Mothir, une des Moluques, le nombre de ses habitans & son Fort. 244

Moüettes folles 22. Voyez, Jeans de Genten.
Mouſſa, Ville de l'Arabie Heureuſe. 452
Mouſſons, leur tems entre le détroit de la Sonde & les Moluques. 99
Mouſſon de Narſapour-Petais 513. Changement de Mouſſon a Surate. 560
Moutons d'Ethiopie ſans laine, & avec du poil. 460.
Munitions qui étoient en 1627. au Fort d'Amboine. 286

N.

NAcaſmare, Ville d'Arabie. 453
Nain de trente-quatre pouces de haut. 566
Nairos, Nobleſſe de Calicut 69. leurs armes, vêtemens & maniére de combattre *ibid.* ils couchent avec les femmes de leurs voiſins quand il leur plaît. 70. 466
Narſapour Petais, riviére de Golconda. 513
Naſiapour, Ville ſur la côte d'Orixa. 494
Navigation Auſtrale; Voi, Voiage de le Maire.
Navire Roial de Suees. Voi la Mocha.
Navire qui brule en revenant de Batavia, comment le feu y prit. 581
Négre du Cap Vert, qui paſſe un cheval à la courſe 384. Négre à Louwango de neuf piés de hauteur meſure de bois en Hollande, qui en a onze pouces le pié. 413
Négreries ou Villages à un bout d'Amboine, nommées Larique & Wacqueſie 281. Autres Négreries à un autre bout nommées Ourie & Aſſelouli. *ibid.*
Néra, une des Iſles de Banda 216. les Hollandois y bâtiſſent un Fort 103. 104. ils y ſont trahis & maſſacrez. 106
Nil fleuve, ſa ſource 35. 392. il borne le Roïaume de Tigre-Mahon 38. ſon cours peut-être détourné par les Abyſſins 47. Voi, Guaiane.
Ninache Tuan, Sabandar de Malacca, ſe fait brûler ſur un bûcher pour ſortir de deſſous la domination des Eſpagnols. 264
Niſiampor, ou Nyſiampor, Ville de Décan. 477
Noix muſcades, on en découvre à la nouvelle Guinée. 191
Noſſelau, Iſle proche d'Amboine & de Céram, ſes places, le nombre de ſes habitans. 282.
Nouvelle Eſpagne, prémier vaiſſeau qui eſt allé delà au Japon 159. découvertes qui s'y ſont. 191
Nouvelle Guinée, découverte que les Eſpagnols y font 191. quand a-t'elle été découverte. 190

Nuits de deux heures. 428
Nysanica, Païs en guerre contre les Portugais de Chaul. 513
Nysampatnam, Ville sur la côte de Coromandel 494. droits qui s'y lévent 514. Le Gouverneur est Fermier des droits Roiaux, sa conduite pour s'enrichir *ibid.* comment il est traité quand il ne paie pas. 515

O.

OFluse, place imprénable dans l'Arabie Heureuse. 452
Ofrandes faites au Diable. 506
Ollibate, Roiaume au Cap de Gonsales, sur la côte de Guinée, 388. lasciveté des femmes. 382
Oma, Isle proche d'Amboine, noms de trois de ses Négreries 282. Noms de trois autres Négreries, & le nombre de tous les habitans. *ibid.*
Ombachian, plaine fertile aux Moluques. 127. 128
Orange du poids de trois livres à Annobon. 429
Ordre militaire de Saint Antoine en Ethiopie 45. Ordres de cet Empire 49. Ordres Ecclésiastiques. 50
Orixa, Voi, Côte.
Ormus Isle, son gisement & ce qu'elle produit 576 il y a un Sultan & un Gouverneur. *ibid.*
Osaco, grande Ville du Japon. 162
Otages tenus par politique à Chenna. 456
Ourion, ou Ourie 214. Voi, Négrerie.

P.

PAndy, Padie, ris en épic, & paille de ris. 241 Pagodes des cotes de Coromandel & de Malabar étonnent ceux qui savent le peu d'outils qu'ont les Ouvriers de ces grands édifices 499. Pagodes des Benjanes célébres par les pélerinages. 494
Pahang, Païs de Borneo, où il se trouve de l'or. 236
Païs des Gentives, l'air y est très-chaud, & l'eau très froide. 539
Paix entre les Anglois & les Hollandois publiée à la rade de Jaccatra en 1620. 214
Palacate ou Palicate, ou Paliacate, Ville sur la côte de Coromandel, où les Hollandois ont un Fort. 273
Palagamma, Vle de Ceilon. 447
Palmiers de Congo fournissent, &c. 401. leur fruit. *ibid.*
Pango, Province de Congo. 393
Pangeron ou Regent de Bantam envoie du secours à Jaccatra 531. tâche de profiter le plus de cette guerre 541 est jaloux du butin que le Roi de Jaccatra & les Anglois vont faire sur les Hollandois 550. il

envoie surprendre ce Roi & sa Ville *ibid.* & l'en fait chasser *ibid.* sa jalousie sauve les Hollandois 551. discours qu'il fait au Commandant van den Broek son prisonnier. 550. 551
Papangos, Soldats des Philippines. 249
Parcalles, toiles qui se fabriquent à Ramandraga, Tatepaque, & Nasapori. 514
Paroda, Ville de Decan. 477
Parrias, Secte de Gentives. 496
Partabassa Roiaume, dont Cavendi, Carondi, Onni, Serion & Camela, sont des bourgs 472 Gannotra, Tauver, Gandebarri, Malganhan, Gandeberi, autres Bourgs. 473
Paters-Noiters Voi Isle.
Peinture, Il y a diverses terres à Sainte Héléne qui y sont propres. 21
Pelerinages des Gentives 542. qualités des Pélerins. *ibid.*
Pelo, sorte de bâtiment de la Chine pour naviguer. 231
Pemba, Isle proche de Madagascar. 468
Péna, riviére. 494
Pentacora & Peteperur, Villes sur la côte d'Orixa. *ibid.*
Péres qui vendent leurs enfans pour esclaves. 382
Péroor, Ville de Golconda. 513
Perroquets, leurs langues sont délicates à manger 414
ceux de Congo parlent facilement. *ibid.*
Perfums sont en crédit auprés du Roi de Golconda. 510
Pettepouli, Ville de Golconda. 489
Phatannes, peuple sujet du Grand Mogol. 476
Pierreries, trafic qui s'en fait dans l'Isle Borneo. 228
Pierres de Bezoüard, dans l'Isle Borneo. 239
Pilotes, poissons, conducteurs des hydres. 14
Pluies de cinq mois au Roiaume de Congo. 393
Poissons volans 14. poissons de l'Isle Sainte Héléne 22. Poisson à corne, sa description 412. pareille corne trouvée fichée dans l'*Amsterdam* navire, *ibid.* Poisson volant proche de l'Isle de Saint Thomas, son goût 418. Poissons inconnus arrivent à Chihirri en troupes. 438
Poivre, le sac à Bantam est de 60. livres, poids de Hollande. 442
Polosere, place sur la côte Coromandel. 491
Polygamie de Louwango. 422
Port de Desir 447. Voi, Cap.
Portodale, Ville du continent du Cap Vert. 382

Portugais & Espagnols, calomnient les Hollandois au Japon 146. sont contredits à la Cour par Guillaume Adamsz 177. une de leurs infidélités. 430
Pourceaux marins. 395
Prédiction singuliére du Roi de Louwango, & son accomplissement. 418
Présages sont communs parmi les Benjanes. 507
Présens considérables qu'il faut faire au Japon. 156
Prête-Jean, son empire & ses bornes 34. ses titres & sa prétendue extraction. *ibid.* état de ses cotes 35. 38. Ses noms, ses maniéres de vivre, & sa Cour 40. Ses revenus 43. 47. les troupes qu'il peut lever *ibid.* comment se fait son élection 48. loi touchant son séjour. *ibid.*
Prêtres des Abyssins. 494
Priaman. Voi Ticou, & Sumatra.
Puits creusé par Jacob. 323
Puits fait par le Patriarche Jacob à Chenna, la froideur de son eau. *ibid.*
Pulo Panian Isle. Voi, Isle. 573

Q.

Quimades Isles. Voi Isle.

R.

Racine pour les teintures rouges, dont la couleur ne passe point. 509. 510
Raisins de Golconda. 521
Ramagandraga, Tatepaque, Isle sur la côte de Golconda 512. on y fabrique des Betilles, Salompouris & Parcasses, qui sont des toiles dans le Gouvernement de l'Isle 514. & à Tatepaque des Dongrais de Peta, & des Betilles. *ibid.*
Raspouts ou Partabassa, Roïaume 510. Voi Partabassa.
Ratification d'un Traité fait par l'Amiral Wittert avec le Roi de Ternate. 348
Rats de Campagne, à Golconda, bons à manger. 322
Refusco, place du Cap Vert. 382
Reine à la côte de Louwango, sa lubricité & son régal 415. Sa colere contre un Hollandois qui la réfusa. *ibid.*
Réligion Chrétienne ne fait pas de grands progrès à Amboine 304. les exercices de Réligion qui s'y font 306. l'instruction y manque 235. les nouveaux Chrétiens y sont pourtant plus vertueux que les Maures *ibid.* exercices à Ternate 346. à Machian 345. à Bassan *ibid.* est introduite à Congo 408. & comment 410. Son peu de progrès & son état 411. pourquoi les Dominicains & les Jésuites y ont fait peu de progrès. *ibid.* 422

voir sur tout à cause de la lubricité des femmes. *ibid.*
Renouvellement des Traités d'alliance entre les Holl. & le Roi de Ternate, &c. 366
Riviére de Zaire ou Saire à Congo, porte l'eau douce à 15. lieuës en mer 401. a des cataractes *ibid.* Isles de cette riviére & manières de faire la guerre de leurs habitans 305. 306. leur adresse à nager. 403
Riviére de Cambaie, hauteur du montant de l'eau 563. Conjecture au sujet d'Alexandre le Grand & de cette riviére. *ibid.*
Riviére de Jambi ou Jambai, situation du Païs où elle coule. 524
Riviere du Cap Vert. 291
Roi d'Achin, ses parures, ses Domestiques, ses Gardes 74. 75. sa Forteresse, ses éléfans 77. Sa cruauté 523. son tresor. 524
Roi de Johor, cérémonies de sa marche au Pagode 85. festin qu'il fait servir par des femmes 87. Ses raisons pour refuser une loge ou un Fort aux Hollandois. 88. 90
Roi de Louwango, punition de l'adultére de ses femmes & concubines 420. quels sont les héritiers de la couronne 421. misérable etat de ses Enfans 422. terrible superstition quand il boit *ibid.* il est tenu pour Magicien *ibid.* âge de son pere, hommage que les Grands lui font. *ibid.* Ses revenus. 423
Roi de Jaccatra, aujourd'hui Batavia, premiére connoissance que les Hollandois font avec lui 94. 95. il les amuse par des offres de paix en 1618. 536. est chassé de la Ville & contraint de gagner sa vie en se faisant pêcheur. 548
Roi de Ternate poignarde sa femme 129. est dépose jusques à ce qu'il ait fait satisfaction *ibid.* les griefs qu'il allegue contre les Holl. 294. où il fait sa résidence. 294. nouveau Roi proclamé. 342
Roi de Quando, fils de l'Empereur du Japon, & Prince héréditaire. 155. 158
Roi de Congo est fort réveré, comment il rend justice 403. 404. le Roi d'Angola lui paye tribut 406. ses forces *ibid.* il gouverne despotiquement, & est proprietaire de tout 406. 407. est aussi nommé Comte 312. Voi Migiel.
Rois d'Angola, leurs Enfans ne sont pas héritiers de leur couronne, ce sont les enfans de leurs Sœurs 420. La vie que mene le nombre d'enfans qu'ils ont 422. cérémonies qui s'observent quand ils boivent 423. ils sont tenus pour Magiciens *ibid.* Vieux pere du Roi âgé de

160. ans. *ibid.* hommage ou Sacracilla que les Grands lui rendent. *ibid.*
Route de Sorin-gau, Capitale du Japon à Jedo. 87. 88. à Firando. 160. 203.

S.

Sable d'or en l'Isle Borneo. 239
Sacracilla, hommage qu'on fait au Roi de Louwango. 413
Sagamodra, Roiaume d'Echopie 39. avis que le Roi donne à un Amiral Hollandois. 68
Sainte Croix, Fort de l'Isle Teneriffe. 417
Saisons, comment différent à Congo de celles des pais de l'Europe. 393
Saisons des Chaleurs à Goleonda y est fort dangereuse. 526
Salettes, petits bâtimens des Capres de Johor 81
Sambas, Ville & Roiaume de Borneo; ce qu'il s'y trouve. 229
Samorin de Calicut 60. 61. Cérémonies de l'audiance qu'il donna aux Hollandois 62. présens qu'il leur fit. *ibid.* ses vetemens & parures 63. ses propositions aux Hollandois 60. 62. Voi, Succession. Son mariage 70. avertissement qu'il donne à l'Amiral Verhoeven, qui est comme un pressentiment ou prédiction. 67
Sami-mota. Ville d'Arabie. 452
Sanqueselle, Barque à la côte de Coromandel. 491
Sauterelles extraordinaires à Portodale. 581
Schiras Duché qui appartient au Roi de Perse, où il croit d'excellent vin. 577
Sebro, animal comme un mulet. 397
Sel se vend au poids de l'or en Ethiopie. 43
Sengogie terme de dignité souveraine aux Moluques, 339
Selbi, barque de Chihirri. 438
Serabaïa ou Serubaïa, petit Roïaume & Ville. 239
Serasia, Bourg dans l'Arabie Heureuse. 453
Serment des Négres de la Guinée 387. Serment de Calicut. 42
Serpens de 25. piés de long 398. Serpens de Golconda. 521
Serpens flotans en mer, marquent qu'on est près de la côte des Indes. 559
Serpent à deux têtes, une à chacun de ses bouts. 560
Serpens de l'Isle St. Héléne. 22
Serpent d'eau, ou Hydre. 92
Serpens flotans en tems d'orage sont une bonne marque. 469. 559

Serubaïa Roiaume & Ville de l'Isle de Borneo. 239
Service divin en quoi il consiste dans la plupart des Moluques. 347
Sincapura, fameux détroit aux Indes. 86
Sirches Ville de Gusuratte, où il se fait de l'Indigo 563. où est le tombeau d'un Roi, digne d'être vû. *ibid.*
Soldat Allemand qui se faisoit pendre les oreilles quand il vouloit. 446
Soldat déserté. 7
Soleil sur le Zénith rend l'astrolabe inutile 10. Comment on se regle alors. 13
Solor, Isle où y a une Ville du même nom 158. les Hollandois y font descente *ibid.* ils y prennent le Fort des Espagnols 262. description du Fort 263. nom des Villes & nombre des habitans de l'Isle 264. commerce qu'on y fait. 265
Songo, Province de Congo. 293
Soringau, Ville du Japon, où l'Empereur tient sa Cour. 171
Sottato, Ville de Banda. 107. 108
Specx Général des Indes. 577
Succadana, Ville de l'Isle Borneo 97. sa situation, & les diamans qui s'y trouvent 99. son commerce de diamans. 135
Succession, parmi les Abissins. 49
Successions du Samorin ne passe pas à ses fils, mais aux fils de ses sœurs successivement. 72
Suee, Ville d'où part tous les ans le grand navire Turc, &c. 461
Suela, Ville. 47
Sugage, titre de certaine dignité Souveraine aux Moluques. 129
Sultan Chrom troisiéme fils du grand Mogol, fait étrangler son frere aîné. 565
Sultan Abdala, un des Rois de l'Arabie Heureuse. 441. qualités de ses peuples *ibid.* luxure des femmes. *ibid.*
Sumatra, la plus grande des isles des Indes Orientales. 447. le meilleur poivre se trouve à Ticou & à Priaman qui en sont des places ou dépendances. *ibid.*
Sunda, Province de Congo. 393
Superstition de Louwangzo sur l'enterrement d'un Blanc. 414
Supplices pratiquez à Achin. 77
Suratte, les Hollandois y établissent un Comptoir en 1616. 463. premier vaisseau Hollandois qui va en droiture de Suratte en Hollande. 567.

TABLE DES MATIERES.

T.

TAcoma, nouveau Fort que les Hollandois bâtissent à Ternate 115. on lui donne en Hollandois le nom de Willemstadt. 116

Taiesse, Ville murée d'Arabie. 452

Tamarins à Golconda 520. Les Abyssins en font leur bruvage. 45

Tamettes, toiles de l'Isle Botton. 257

Tatepaque. Voi, Ramandraga.

Ternate & Tidore, Principales Isles des Moluques, génie de leurs habitans 145. Forts & Villes que les Espagnols y possedent, & leurs garnisons. 248. 359

Ternatois, leurs qualités 344. 359 sont ingrats envers les Hollandois 146. 147. autres qualités & évenemens. 285. 299. 309. 413

Ticun & Priaman Villes de Sumatra dépendantes d'Achin où croit le meilleur poivre du monde. 447

Tidore une des Isles Moluques. 249

Tigrai, Roiaume. 38

Tigres de Congo n'attaquent point les Blancs 397. parties venimeuses de leur chair. ibid.

Tigremahon, Roiaume. 38

Timor, Isle, les Hollandois y ménagent un Traité d'alliance 260. ils y prennent le Fort des Portugais 262. ils traitent avec les Rois de l'Isle. 266

Tingans, barques de Banda. 219

Tintinago, métal d'alliage des Indes; on en fond des boulets de canon. 92

Tirepopelliere, Fort des Hollandois sur la côte de Coromandel. 490

Tourbillon singulier à Aden. 438

Traité entre les Hollandois & les Bandanois 162. mal éxécuté 214. autre Traité qui rend les Hollandois Souverains de ces Isles. 234

Traités entre le Roi de Bachian & les Hollandois. 117. 121

Traité avec les Habitans des Moluques, par eux mal observés. 146. 358

Traité d'alliance entre les Abissins & les Portugais. 52

Traité d'alliance entre le Gouverneur Hollandois d'Amboine & les Orancaies de cette Isle & de quelques autres. 234

Tréve de douze ans avec les Espagnols 94. publiée tard aux Indes par l'artifice des Espagnols. 192 leurs desseins à ce sujet. 252

Tripetri, Ville des Gentives, où les Banjanes vont en pélerinage. 508

V.

Vaisseaux partis de Hollande pour les Indes Orientales en 1610. 137
Vaisseaux fournis par chaque Chambre en 1607. pour la flote Hollandoise des Indes Orientales. 16
Vallee de l'Isle St. Helene. 18
Vangue, Roïaume. 40
Variation de la bousſole à Moſambique. 27
Vents aliſez au-delà de la Ligne. 3
Verhoeven, Amiral Hollandois eſt maſſacré à Nera, une des Iſles de Banda. 107
Vérité, il faut s'y attacher pour ne point varier dans les réponſes qu'on fait. 177
Villes du Japon. 161. 166. 183. 184. 193. 204
Vin, le peuple n'en boit point en Ethiopie. 42
Vin de Palme, bruvage d'Angola. 422
Vin, il s'en recueille au Japon. 159
Virginité des filles de Congo, s'offre au Roi. 391
Vivres des Ethiopiens & leur aprêt. 41. 42
Uliaſſer ou Uleaſſer, Iſle, ſes places, le nombre de ſes habitans. 282
Vœu étrange d'une Benjane. 507
Voiage de l'Amiral Verhoeven aux Iſles Orientales. 1
Voiage au Japon. 140
Voiage d'Apollonius Schot, à diverſes Iſles. 256
Voiage de Pierre van den Broek au Cap Vert, à Angola & aux Indes Orientales 380. 386. ſon ſecond Voiage à Angola 413. Troiſiéme. 416
Voiage de Pierre van den Broek aux Indes Orientales. 428
Voleurs, comment ſont traitez à Golconda 517. 518
tems auquel ils y ſont fréquens. ibid.
Usbecques. Voi, Femmes.

W.

Wacqueſie. Voi, Négrerie.
Wandanderin, Ville de Décan.
Wittert (François) Amiral Hollandois tué dans un combat aux Manilles. 476
138. 140

X.

Xoa Roïaume.

Z.

Zaire, Voi. Riviére.
Zanguabar, Roïaume.
Zocotora, ou Socotora. Voi Iſle.

Fin de la Table du Tome VII.

APROBATION.

J'Ay lû par l'Ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux *les Voyages de Gautier Schouten, & le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement & aux progrez de la Compagnie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies des Païs-Bas* A Paris le 29. Octobre 1723.

Signé, BLANCHARD, *avec Paraphe.*

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien-amé JEAN-BAPTISTE MACHUEL *le jeune*, Libraire à Roüen, Nous aiant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un *Voyage de Gautier Schouten aux Indes Orientales*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre, & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de dix années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion Etrangere dans aucun lieu de nôtre obéïſſance, comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & debiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hotel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans nôtre Roïaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée, és mains de nôtre

69-52
Rosenkilde & Bagger
8-5-68

trés-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau Darmenonville ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotéque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre & un dans celle de nôtre trés cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau Darmenonville ; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant, ou ses aians cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empechement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes, requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraire. CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Paris le neuviéme jour du mois de Décembre, l'an de Grace mil sept cens vingt-trois, & de nôtre Régne le neuviéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, CARPOT, *avec paraphe.*

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Chambre Royale des Libraires de Paris, Numero 725. *folio* 424. *conformément aux anciens Réglemens, confirmez par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris le* 12. *Janvier* 1724. *Signé*, BALLARD, *Syndic.*

Vû par Nous Intendant en la Généralité de Roüen.

Signé, DE GASVILLE.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Roüen, p. 201. *n.* 183. *conformément aux Réglemens du* 18. *Mars* 1709. *A Roüen le* 17. *de Février* 1723.

Le Sieur JEAN-BAPTISTE MACHUEL *le jeune*, Imprimeur-Libraire à Roüen, a associé au present Privilege les Sieurs PIERRE LE BOUCHER & PIERRE CAILLOUE', Marchands Libraires, suivant l'Accord fait entr'eux.

E725
R.415
v.7